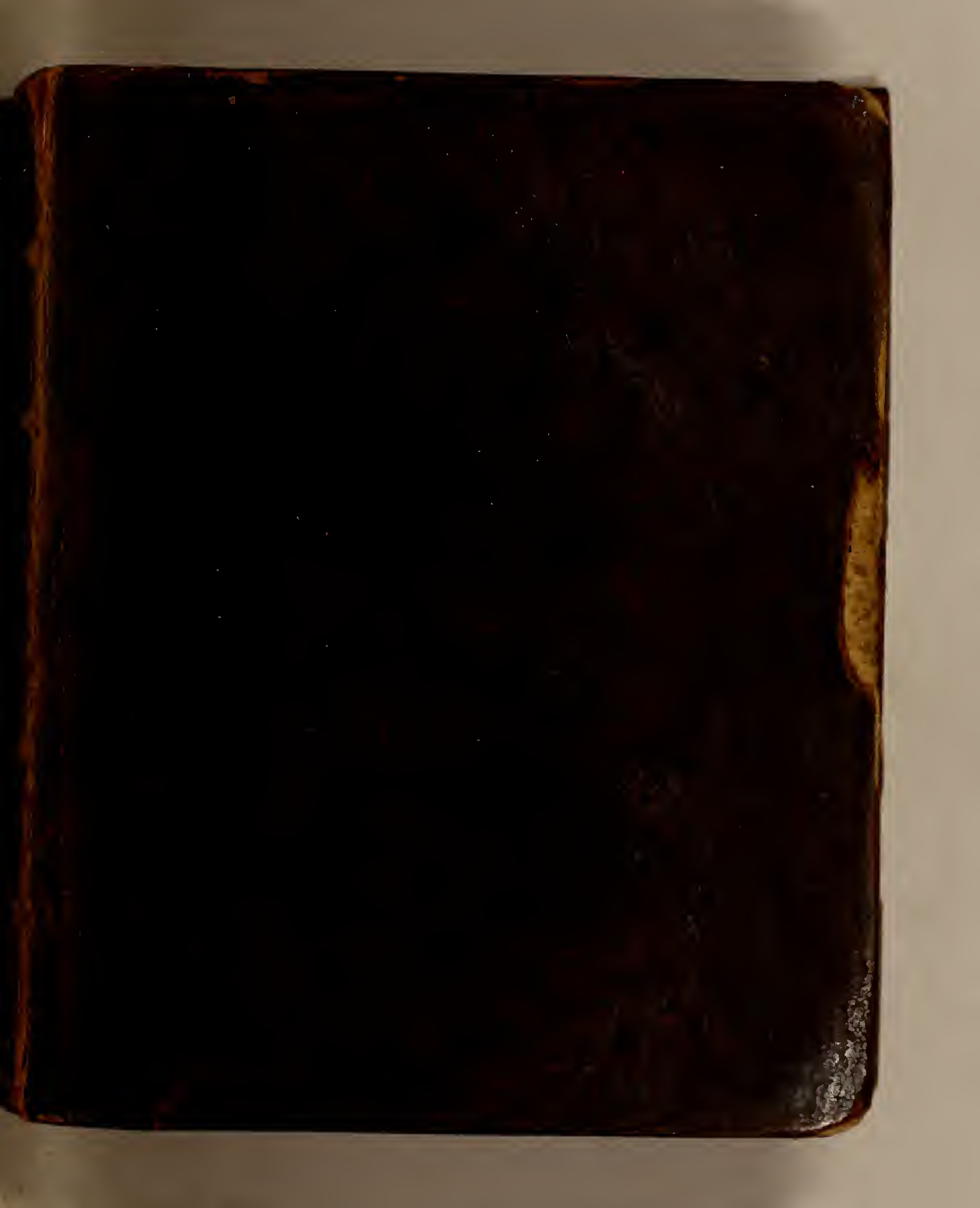
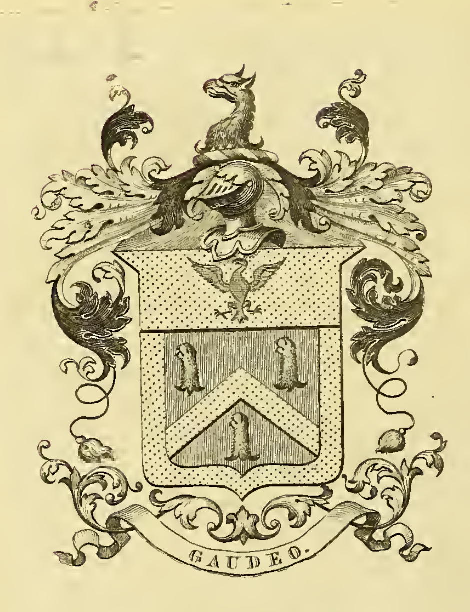



GAUDEO.

HISTOIRE GENERALE DES ANTILLES HABITÉES PAR LES FRANÇOIS.

TOME II.

CONTENANT L'HISTOIRE NATVRELLE,

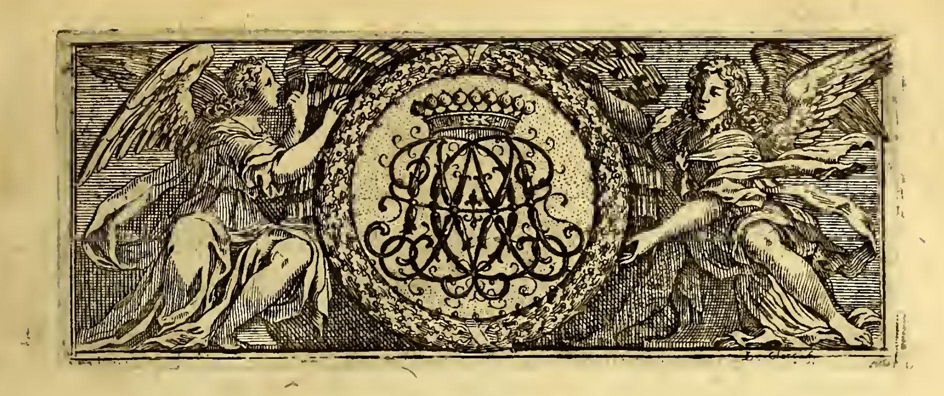
Enrichy de Cartes & de Figures.

Par le R. P. DV TERTRE, *de l'Ordre des FF. Prescheurs, de la Congregation de S. Louis, Missionnaire Apostolique dans les Antilles.*



A PARIS,
Chez THOMAS IOLLY, au Palais, en la Salle des Merciers, à la Palme, & aux Armes d'Hollande.

M. DC. LXVII.
AVEC PRIVILEGE.



A

MONSIEVR

ACHILLE DE HARLAY,

CONSEILLER D'ESTAT.



ONSIEVR,

Les grandes obligations que i'ay, à Monseigneur voſtre Pere, m'engagent à de ſi grandes reconnoiſſances enuers voſtre Illuſtre Maiſon, que

tous mes respects & tout ce qui peut partir de mon peu d'esprit, ne m'en peuuent pas acquiter. C'est ce qui m'a fait chercher auec beaucoup de Zele, quoy qu'assez inutilement les occasions de vous tesmoigner au moins mes desirs & mon impuissance; Et c'est encore ce qui fait que ie m'estime heureux, de pouuoir auant ma mort vous offrir ce petit tesmoignage, du ressentiment que i'ay des bontez & des faueurs de Monseigneur le Procureur General. Vous auez veu, Monsieur, *le projet des deux Liures que ie mets presentement au iour; & il me souuient que vous le receustes fauorablement, que vous le l'eustes auec quelque plaisir, & que vous en parlastes plus auantageusement, que ie ne le deuois attendre d'un ouurage aussi imparfait que celui-là: C'est pourquoy on ne s'étonnera pas,* Monsieur, *si ie me flate aujourd'huy du bon accueil que vous ferez à l'ouurage entiere, puisque le voici dans la meilleure forme que i'ay pû lui donner; car il est non seulement enrichi de quantité de belles Figures qui n'ont pas encore paru, ou qui ont esté donnée fort imparfaite, mais aussi augmenté de toutes les plus belles & les plus curieuses Remarques qui se puissent faire dans les Antilles, qui font la matiere de mon Liure.*

Ie m'asseure que Monseigneur le Procureur General, n'improuuera pas la diuision que ie faits de ses deux Volumes, bien qu'ils lui soient également deus; & qu'apres lui auoir consacré le premier, ie vous dédie le second, parce que ie suis persuadé que l'amour qu'il a pour vous lui fera reputer les soûsmissions & les respects que ie vous rend, comme estant fait à sa propre personne. Cette separation ne sçauroit partager sa gloire, puisque c'est en vous qu'elle se reünit auec des auantages qui vous font admirer dans le plus Auguste Parlement du monde, & qui font reputer Monseigneur le Procureur General: Heureux d'auoir vn fils duquel il est vray de dire, Gloria Patris, Filius sapiens.

Cette Sagesse qui est reseruée aux personnes qui ont passé toute leur vie dans les affaires & dans les emplois s'est fait paroistre en vous dés vostre plus tendre ieunesse, & aussi l'on peut asseurer que l'on trouuera en vostre personne, vn modele acheué de toutes les grandes qualitez que l'on peut desirer à vn parfait Magistrat: l'on sçait la passion que vous auez pour le seruice de nostre grand Monarque, & la fidelité qui vous est hereditaire, l'ardeur sans pareille pour le bien de l'Estat, & vostre zele pour la Iustice; toutes ces

rares perfections m'inuitent à vous preſenter ce Liure, à faire des vœux pour voſtre proſperité, & à vous ſupplier de croire que ie ſuis,

MONSIEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obligé ſeruiteur. F. I. BAPTISTE DV TERTRE, de l'Ordre des FF. Preſcheurs.



TABLE

DES TRAITEZ, CHAPITRES ET Paragraphes, contenus en cette seconde Partie, qui est l'Histoire Naturelle des Antilles de l'Amerique, habitées par les François.

TRAITE' VI.

Des Animaux de la terre.

TRAITE' VII.

Des habitans des Antilles.

TRAITE' VIII.

FIN.





PRIVILEGE DV ROY.



OVIS PAR LA GRACE DE DIEV, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amez & Feaux Conſeillers, les Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Gens tenans nos Cours de Parlemens, Baillifs, Seneſchaux, Prevoſts & leurs Lieutenans, & tous autres nos Iuſticiers & Officiers qu'il appartiendra : Salut. Noſtre cher & bien-aymé le PERE IEAN BAPTISTE DV TERTRE, Preſtre, Religieux Profez de la Congregation de ſaint Loüis, de l'Ordre des Freres Preſcheurs, Nous a fait remonſtrer qu'il auroit cy-devant compoſé & imprimé un Livre intitulé, *L'Hiſtoire Generale des Iſles de ſaint Chriſtophe, Guadeloupe, Martinique, & autres de l'Amerique*, &c. enrichy de pluſieurs Cartes, Figures & Images, lequel Livre il auroit depuis reueu, corrigé & augmenté de plus de la moitié, & enrichy de pluſieurs Titres, Originaux, Lettres, Remarques & Obſervations qu'il a faites au dernier voyage qu'il a fait auſdites Iſles de l'Amerique, & recouvrées depuis ladite Edition, lequel il deſireroit ainſi r'imprimer & mettre en lumiere auec leſdites augmentations & corrections, s'il nous plaiſoit luy accorder nos Lettres ſur ce neceſſaires ; A CES CAVSES, Nous luy auons permis & octroyé, & par ces preſentes, permettons & octroyons audit PERE IEAN BAPTISTE DV TERTRE, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, auec leſdites Augmen-

tations, Corrections, Cartes, Figures & Images necessaires, en taille Douce ou autrement, comme il auisera bon estre, par tel Imprimeur, Graueur, & Libraire qu'il voudra choisir, en un ou plusieurs Volumes, en telle forme, grandeur, marges & caracteres, & autant de fois que bon luy semblera, durant l'espace de dix années, à compter du iour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois : durant lequel temps Nous faisons tres-expresses inhibitions & deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre en aucun lieu de nostre obeyssance, en quelque sorte & maniere que ce soit, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront son droit, à peine de deux mille livres d'amande, payables par chacun des contrevenans, confiscations des Exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge toutefois qu'avant qu'exposer ledit Livre en vente, il en sera mis deux Exemplaires en nôtre Bibliotheque publique, & un en celle de nôtre Château du Louvre, vulgairement appellé le Cabinet de nos Livres, & un en celle de nostre tres-cher & Feal le Sieur Seguier, Chevalier Chancelier de France, à peine de nullité des presentes: Si vous mandons, & à chacun de vous enjoignons que nostre present Privilege & Permission, & du contenu cy-dessus, vous fassiez & souffriez jouyr plainement & paisiblement ledit Exposant, & ceux qui auront droit de luy, sans qu'il leur soit donné aucun empeschement : VOVLONS en outre qu'aux Copies ou Extrait des Presentes, mis à la fin ou au commencement des Exemplaires, soit ajoustée foy cõme à l'Original : Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis faire pour l'execution des presentes, tous Exploits necessaires, sans demander autre permission: CAR tel est nostre plaisir. Donné à Paris le vingt-deuxiesme iour du mois d'Avril, l'an de Grace mil six cens soixante-six, & de nostre Regne le vingt-trois.

Par le Roy en son Conseil. BOVCHET.

Regiſtré ſur le Liure de la Communauté des Marchands Libraires de Paris, ſuiuant l'Arreſt du Parlement, en datte du 8. Auril 1653. Fait à Paris ce 4. Septembre 1666. S. PIGET, *Syndic.*

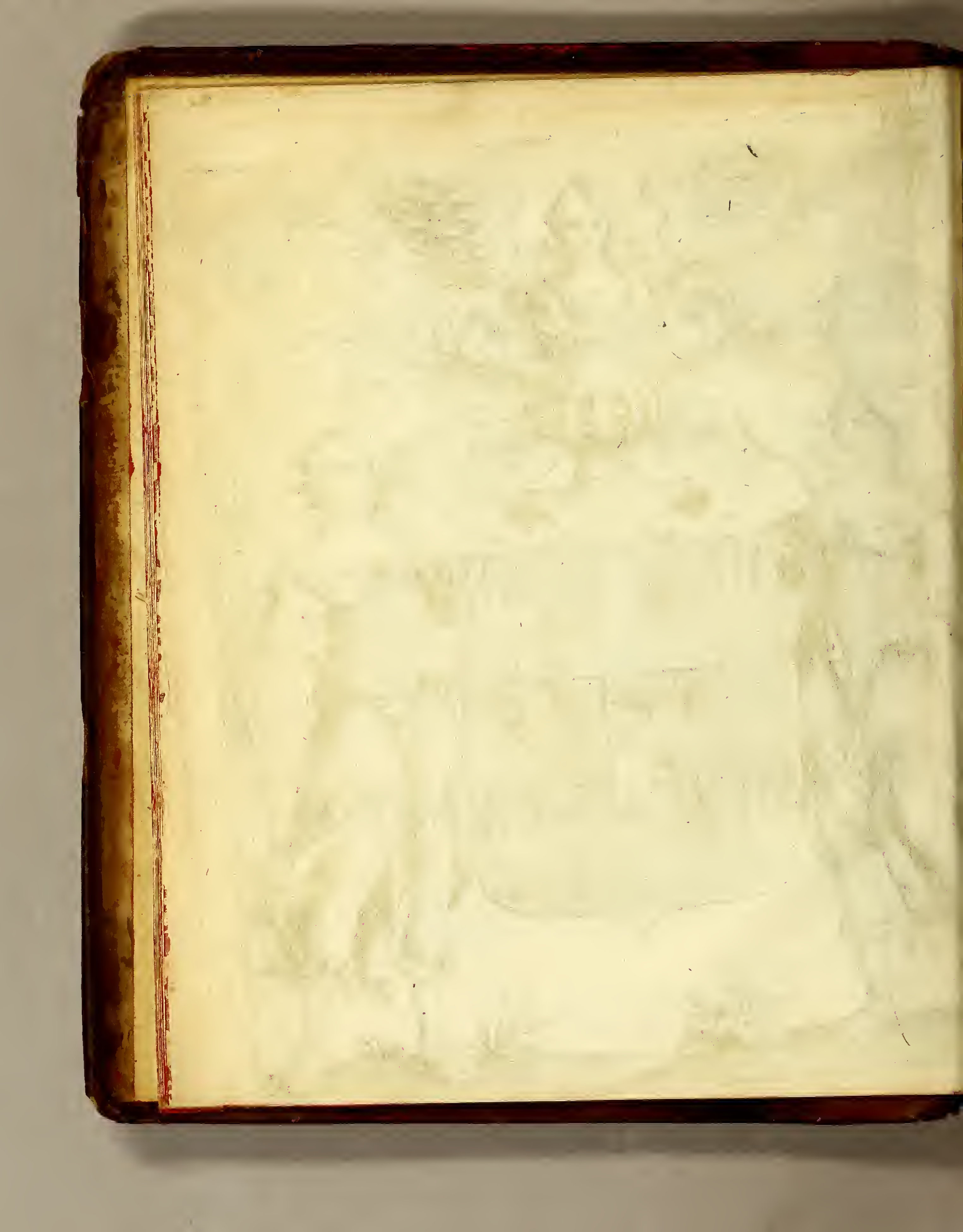
Achevé d'imprimer pour la premiere fois le dernier Fevrier 1667.

Et ledit R. P. IEAN BAPTISTE DV TERTRE, a cedé le droit de ſon preſent Privilege à THOMAS IOLLY, Marchand Libraire à Paris, pour par luy en joüir ſuivant l'accord fait entr'eux.



HISTOIRE






L'ISLE DE MARIGALANDE
Scituée a 15. degrez 40. min. au Nord de la ligne Equinoctiale gouuernée par Mr. de Temericourt.
Vne lieüe
C. du ſable
Grande
Ance
Chem
A. des Anglois
P. des Anglois
Gr. ſauane de Bo
A. Lieſſe
C. des Aioupas
Iannel
les Carmes
Lieſſe
De
A. des Ajoupas
P. Ance
C. du fort paſsage des barques
du Lion
Michel
Des Molets
Paſsage pour Canots
C. Temericourt
Molier
Fortin
Surmont
Lambert
Ste Marie
Ance des Cayes paſsage pour Canots
c. des Cayes
Eſtang
P. a la Roche
Ricord
Malaſsis
C de Fer
P. de la Fonteine
Voutc de Rouſsai
Ance
C. de ſable
Grande
ance
Paſsage pour Barques
C du Paſsage

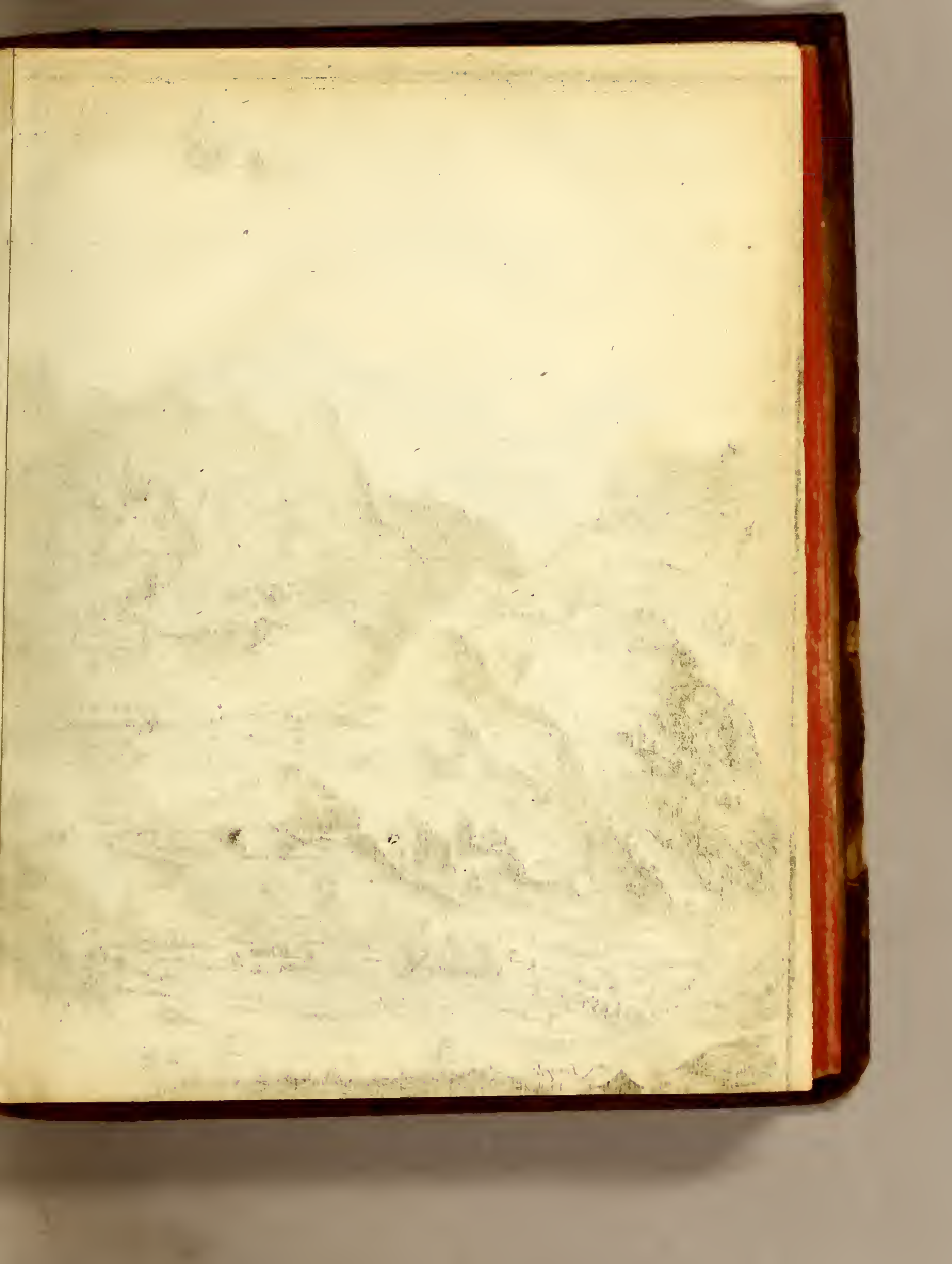


C. du May
Coste de fer
A. du May
A. du Flamen
A. du Massacre
C. du Massacre
P. ance
P. ance
C. de fer
C. de Fer
Boisseret
Plaine d'herbelay
C. du Nort
A. a la Chaloupe
Estang d'herbelay
P. ance
hautes falaises malassis
Arbres au repos
Estang
C des Falaises
A. a la Nuict
Arbre plein deau
Diable
A. au Pont
au
bons hostes
C. du Diable
Chemin couuert
Gr. la Magdelaine
Ance
C. Enragé
F. Lapointe sculp.






Combat
des Cinq Combles.
M. de Sales
tué
Anglois
François

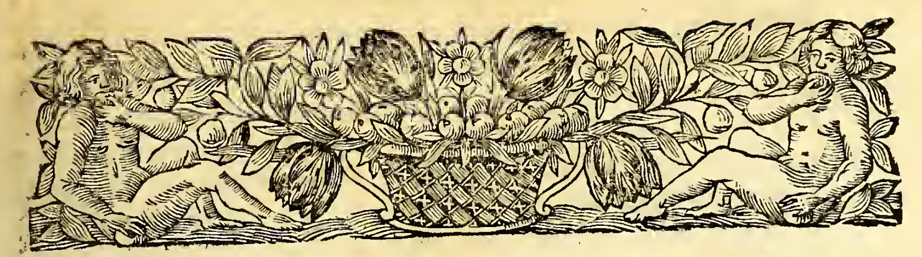




Combat de
Aqueduc
Anglois
Temple



Cayonne .
M. de Sales
François
Cayonne
M. de S. Laurent
Anglois



HISTOIRE NATVRELLE DES ANTILLES DE L'AMERIQVE, Habitées par les François.

SECONDE PARTIE.

AVANT-PROPOS.

IE ne satisferois pas entierement le public, apres luy avoir donné dans la premiere Partie de ce Livre, tout ce qu'il y a eu de plus remarquable dans l'establissement des Colonies Françoises aux Isles de l'Amerique, & ce qui s'y est passé iusques à present de plus considerable, soit en paix, soit en guerre; si ie ne luy faisois connoistre dans le détail & en particulier, tout ce qui regarde les terres qui ont servy comme de theatre à tous les évenemens dont i'ay fait le recit. C'est ce qui m'oblige de donner maintenant les descriptions de ces Isles, de traiter de tout ce qui se passe dans les voyages que l'on y fait, de parler des eaux qui les arrosent, de celles

dont elles sont environnées, & des autres qui servent au restablissement de la santé, & à la conservation de la vie. Ie suis encore obligé de dire, quel air on y respire, de quelles saisons l'année est composée, ce que ces terres enferment dans leurs entrailles, les plantes & les arbres qu'elles portent, & les animaux qu'elles nourrissent. Il faut de plus que ie traite des oiseaux de l'air, des poissons de la mer, des rivieres & des estangs, & que ie fasse connoistre leur difference d'avec les oiseaux & les poissons de l'Europe. Enfin, il faut que ie fasse voir quels estoient les habitans de ces Isles, avant que les François les occupassent : leur Religion, leurs loix, leurs occupations, leurs mœurs, & leurs façons de faire : comment ils se comportent pendant la paix, & la maniere dont ils font la guerre ; & que ie n'obmette rien de ce qui est venu à ma connoissance.

Ie ne m'arresteray pas pourtant à apporter les raisons, pour lesquelles ces endroits de terre sont nommez Antilles : non seulement, parce que plusieurs Autheurs ont traité amplement de cette matiere : mais aussi parce qu'il y a peu de personnes qui ne sçachent, que c'est parce qu'elles sont rencontrées les premieres par ceux qui font le voyage de l'Amerique, & que composant avec les autres, parmy lesquelles elles sont meslées, comme une barriere oblique, elles couvrent l'estenduë de ce vaste golfe du Mexique.

Mais afin de donner quelque ordre à tant de matieres differentes, dont i'ay à traiter dans cette seconde Partie ; ie la diviseray en huit Traitez, que ie distingueray par Chapitres, & par Paragraphes.

Dans le premier, ie feray les descriptions de toutes les Isles habitées par nos François, selon l'ordre des temps ausquels ils en ont pris possession. Quelque soin pourtant que ie prenne pour donner ces descriptions exactes, ie ne peux rien promettre de fidel que les plans & les situations, & ce qui appartient proprement à la terre : Car pour ce qui dépend de la culture des habitans, tout est tellement changé depuis quarante ans, & change si fort tous les iours, que ie ne crois

pas qu'il y ayt vingt habitans dans saint Christophe, qui voyant le partage que Messieurs d'Enambuc & Vvaërnart firent de cette Isle, puissent en reconnoistre les bornes, par les noms dont ces Messieurs se servirent.

Dans le second i'y placeray le Chapitre de mes voyages & retours en France, ne luy ayant pû commodément donner place ailleurs; i'y traiteray en suite du flux & reflux de la mer qui environne nos Isles, de la temperature, & des diverses agitations de l'air des Antilles: & en suite des Pierreries & des Mineraux qui s'y rencontrent.

Le troisiéme Traité representera ces Isles revestuës de leurs propres plantes, parées de leurs fleurs, & ornées de leurs arbres, tant fruitiers, propres à bastir, que des autres qui servent à la tinture: Ie n'oublieray pas aussi ceux qui sont, ou nuisibles, ou inutiles. Et ie puis asseurer le Lecteur, que ie ne décriray rien, dont mes yeux, mes mains, & mon goust, n'ayent esté les veritables témoins.

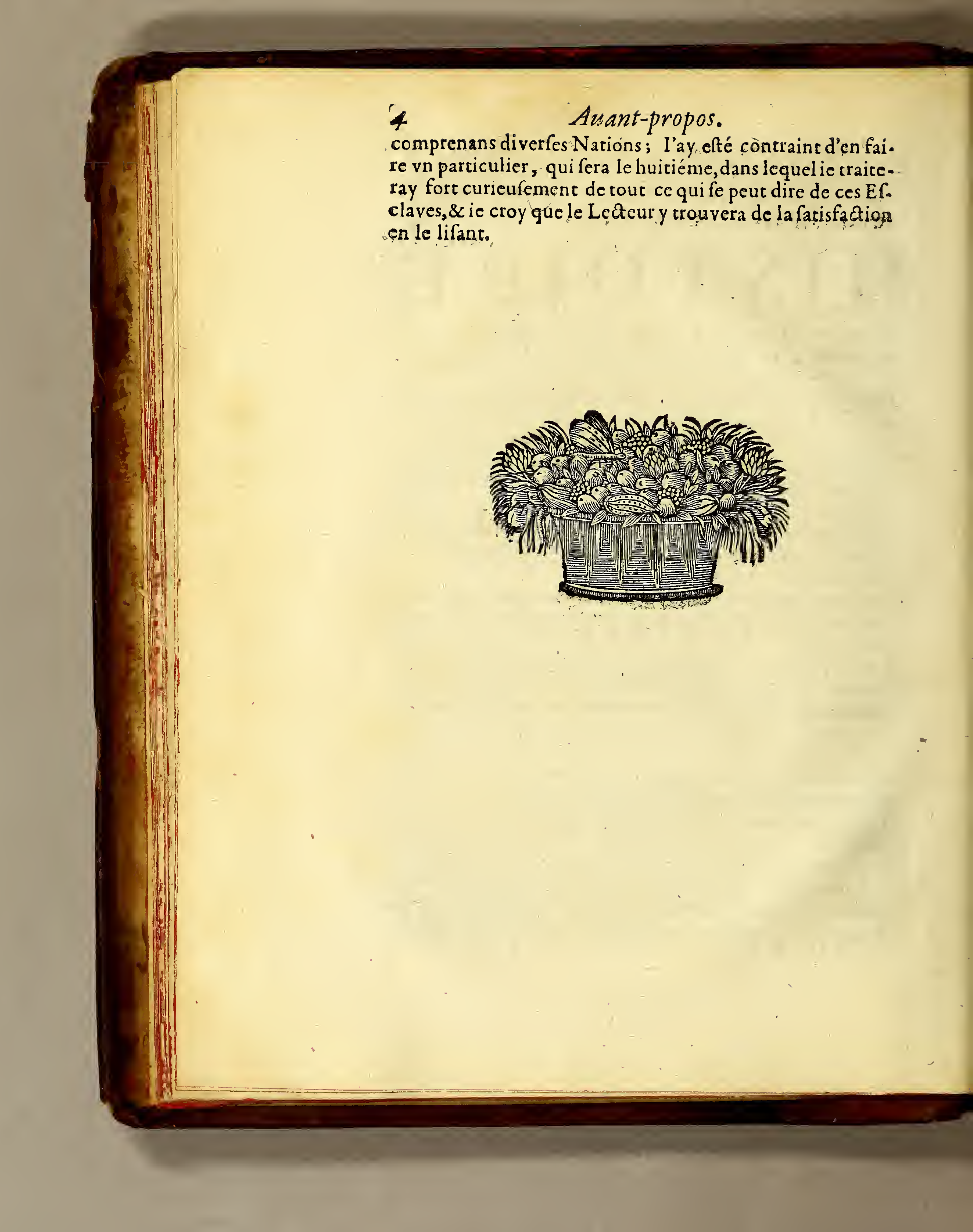
Le quatriéme Traité contiendra les remarques que i'ay faites, tant des poissons de la mer, que de ceux des rivieres, & de quelques coquillages.

Au cinquiéme, ie feray la description des oiseaux propres & particuliers de ces Isles, & le Lecteur verra dans les figures que ie donne, combien le sieur de Rochefort s'est trompé, faisant paroistre un monstre au lieu du Flamand, en luy donnant un bec de l'oiseau appellé *Spatule*: celuy que i'ay fait representer est tiré sur l'oiseau mesme, qui est conservé dans le cabinet de Monsieur de Harlay, Procureur General au Parlement de Paris.

Au sixiéme, ie décriray tous les Animaux de la terre, & la maniere de faire la péche & la chasse dans ces Isles, & le Lecteur y pourra aussi observer plusieurs remarques assez curieuses.

Ie croyois renfermer dans ce septiéme Traité tout ce que j'avois à dire des mœurs des Sauvages naturels de nos Antilles: Et en mesme temps traitter de l'estat des Colonies Françoises, aussi bien que des Esclaves; mais ces derniers

comprenans diverſes Nations ; I'ay eſté contraint d'en faire vn particulier, qui ſera le huitiéme, dans lequel ie traiteray fort curieuſement de tout ce qui ſe peut dire de ces Eſclaves, & ie croy que le Lecteur y trouvera de la ſatisfaction en le liſant.





HISTOIRE NATVRELLE DES ANTILLES DE L'AMERIQVE, Habitées par les François.

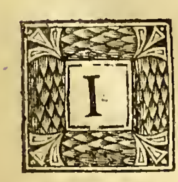
TRAITE' I.

DESCRIPTION DES ANTILLES Habitées par les François.

CHAPITRE I.

Description de l'Isle de S. Christophe, Capitale de toutes les Isles, & la demeure du Lieutenant General pour le Roy.

§. I.



'Avois dessein de tracer le plan de cette Isle, en l'état qu'elle étoit à la descente de Mr d'Enambuc, mais elle me sembla pour lors cõme ces moles informes tellement hideuse, n'y ayant encor ny chemins, ny cases, ny forts, ny rien de tout ce qui en fait aujourd'huy la grace & la beauté, que i'appre-

hendaÿ d'en donner pluſtoſt de l'horreur, & du dégouſt, que de l'admiration. I'ay attendu que les habitans nous en ayent découuert les auantages par leur trauail, pour vous en faire la deſcription.

Cette Iſle eſt ſituée ſous le dix-ſeptiéme degré & trente minutes de Latitude Septentrionale ; d'où vient que s'approchant dauantage du Nord, elle ſe reſſent moins des ardeurs de la ligne, que la Martinique & la Guadeloupe ; & c'eſt ce qui l'a fait appeller de quelques-vns l'Iſle douce, mais elle eſt en recompenſe bien plus tourmentée des Houragãs que les autres. Les Sauvages l'appellent dans leur langage Caraibe *Liamaiga*. La commune opinion eſt, que Chriſtophe Colomb, cét illuſtre Argonaute qui l'a découverte luy a imposé ſon nom : quoy qu'on ayt voulu perſuader aux ſimples qu'on luy a imposé le nom de ſaint Chriſtophe, à cauſe qu'on apperçoit au milieu de cette Iſle vne petite montagne ſur la croupe d'vne des plus hautes, & qu'on diroit qu'elle la porte ſur ſon dos, comme les Peintres repreſentent Ieſus-Chriſt ſur les épaules gigantines de ſaint Chriſtophe ; mais ceux qui debitent ces reſveries au peuple aſſez credule, ne ſont pas mieux fondez, que ceux qui ſe forgent mille differentes chimeres dans les nuës.

Elle a tout au plus vingt lieuës de circuit ; au milieu de l'Iſle il y a cinq ou ſix lieuës de pays qu'on croyt inhabitable, à cauſe des rochers & des hautes montagnes, qui ſont ſeparées les unes des autres par des precipices épouventables.

Quelques habitans que la curioſité a porté ſur le ſommet de ces hautes montagnes, m'ont aſſeuré que la pluſpart des arbres qui y croiſſent, ſont ſemblables à nos Bouleaux de Frãce, & qu'il y a des eaux chaudes & des montagnes d'Alun : c'eſt ſans doute avec cét Alun, que feu Monſieur le General de Poincy faiſoit accommoder & corroyer ſes cuirs ; faute de Tan ; car i'ay appris de quelques Tanneurs fort habiles, que l'Alun y eſt preſque auſſi bon que le Tan.

Preſque tout le reſte du pays s'étend doucement vers la

mer, & fait montre d'un aſſez agreable payſage, qui ne laiſſe pas d'eſtre coupé de quelques ravines & montagnes, qui n'empeſchent pas pourtant qu'on ne faſſe le tour de l'Iſle à „cheval. Ce beau vert naiſſant du Tabac planté au cor„deau, le iaune paſle des canes de ſucre qui ſont en ma„turité ; Et le verd brun du Gingembre, & des Pata„tes que Monſieur de Rochefort repreſente avec un ſi charmant émail ne ſont plus de ſaiſon, il y a plus de dix ans qu'il eſt deffendu de faire du Tabac à ſaint Chriſtophe, on a interrompu d'y faire du Gingembre, parce qu'il n'a plus de prix, l'on n'y plante plus que des Manjocs, des Patates & des canes, le reſte eſt mis en ſavannes pour nourrir le bétail, ſi bien que quand on a coupé les canes, & qu'on y a mis le feu, il n'y a rien au monde de plus horrible à voir.

Huit ou dix rivieres coulent des montagnes, & fourniſſent de tres-bonnes eaux en pluſieurs endroits de cette Iſle ; Nos François n'en ſont pas ſi abondamment pourveus, que les Anglois qui ont les plus grandes rivieres dans leur partage, quoy qu'en écrive Monſieur de Rochefort, & c'eſt une des plus grandes peines que ſouffrent les François, particulierement au quartier de la Baſſeterre, où preſque tout le beſtail mourroit dans le temps de la ſechereſſe, ſans l'intariſſable fontaine du Chaſteau, où i'ay veu pendant mon ſejour chez Monſieur le General, qu'on venoit de tous coſtez abreuver les chevaux & les bœufs.

Feu Monſieur de Poincy témoigne aſſez cette neceſſité à Monſieur le Preſident Fouquet dans ſa lettre du 16. Octobre 1639. où il luy écrit en ces termes : Vn des ouvrages le « plus utile ſera de faire conduire l'eau de noſtre riviere iuſ- « qu'à la mer ; par ce moyen, outre la generale commodité « des habitans, on obligera les Maiſtres des Navires de s'ar- « reſter à nos Rades, s'ils avoient cette commodité de l'eau, « qu'ils vont faire chez les Anglois, avec qui ils ne traitent « pas ſi volontiers qu'avec nous, & cette ſeule cauſe que « nous n'avons point d'eau, les contraint d'aller ail- « leurs. «

Toute la terre qui reste au-dessous de ces sourcilleuses mõtagnes est tres-bonne, & produit les mesmes choses que nous voyons dedans les autres Isles. Il est vray que ce n'est plus avec tant de facilité, parce qu'elle est comme usée & qu'on ne la fume iamais.

Sur la pointe qui regarde le SVDEST, vis à vis d'un grand sein, que l'on nomme communément au langage des Isles, *Cul-de-Sac*, est la petite saline, & un peu plus bas tirant à la pointe de cette terre, est la grande saline : si abondante en sel, qu'on en a veu quelquefois charger vingt-cinq ou trente vaisseaux, apres que les deux Nations en avoient fait une ample provision.

Cette Isle est occupée par les François & par les Anglois, & chaque Nation y avoit deux quartiers principaux, suivant le partage duquel i'ay parlé au paragraphe 4. du Chapitre 1. Dans tous ces quatre quartiers il y a des Forts & des Corps de garde; iusqu'à present ces forts ont esté bastis à la mode du pays, c'est à dire, de quelques pallissades & terrasses : quelques-uns ont des fossez, les autres n'en ont point, mais tous les forts qui commandent les Rades, ont du canon. Dans la premiere edition de mon histoire, i'avois parlé d'une espece de Citadelle, que feu Monsieur le Commandeur de Poincy avoit fait bastir au quartier de la POINTE DE SABLE; mais quand i'y passay à mon retour des Isles en 1656. la terre estoit tellement éboulée & remplie de haziers, que ie n'en pus distinguer ny forme ny apparence.

Bien qu'il n'y ayt point encore de forme de Bourg, ny de Ville close, non plus que dans les autres Isles, il y a neantmoins proche du fort, un petit canton, qu'on appelle les Magazins, où l'on trouve plusieurs cases ; les unes sont faites de brique, d'autres de charpenterie, couvertes de thuiles ; & les troisiémes sont couvertes de fueilles, de canes, ou de palmistes ; c'est là que les Marchands vendent leurs denrées. La grande Case qu'on appelle le Magazin de Monsieur est fort proprement accommodée, elle servoit de salle du Conseil à feu Monsieur le General de POINCY, & il s'y reposoit quand

quand il descendoit au fort. Plusieurs artisans aussi & quelques Gargotiers qui y tiennent une espece de Taverne, se sont placez en cét endroit, si bien qu'avec le temps l'on y pourra former un Bourg.

Mais ce que i'y ay remarqué de particulier, & qui n'est point encore estably dans les autres Isles; c'est une boutique où l'on vend tous les jours de la viande fraiche; & il est d'autant plus facile au Boucher d'en fournir l'Isle avec abondance, qu'il est obligé de tuër souvent du bétail en grande quantité, parce qu'il multiplie extremement, & qu'il y a peu de pasturage dans le pays, la plusspart des terres estant occupées par ces cannes de sucre.

Il y a quatre Eglises ou Chappelles dans les deux quartiers des François: ces Eglises ont esté desservies avec beaucoup d'édification par les Reverends Peres Capucins, jusqu'en l'année 1646. qu'ils en furent chassez en la maniere que i'ay dit dans la premiere Partie.

Les Peres Iesuites remplirent la place des Peres Capucins apres leur sortie, & quelque temps apres nos Superieurs n'ayant pû accorder à Monsieur le General de Poincy les Religieux qu'il demandoit, il y fit venir des Carmes Reformez de la Congregation de Bretagne. Les Peres Iesuites n'ont qu'une Eglise à la Basse-terre, les Peres Carmes en ont trois, sçavoir deux à la Capsterre, & une à la Basse-terre: outre ces Eglises il y a deux Chappelles, l'une au Chasteau, l'autre à Cayonne, qui sont desservies par un Aumônier, & l'Hôpital pour les pauvres malades qui a esté bâty des liberalitez de Monsieur de Poincy qui donna 50. Esclaves, pour les secourir du revenu de leur travail.

Le Chasteau qui fût basty en 1640. par Mr le General de Poincy, est sans contredit la plus belle maison des Isles; mais il n'est pas tel que le sieur de Rochefort nous l'a dépeint dans son histoire. Il est composé de quatre estages de sept ou huit toises de largeur, surmontez d'une plate-forme à la mode d'Italie; & du rez de chaussée en haut il y a trente-six pieds. L'on void dans la bassecour le petit Arsenal basty de brique,

B

& quelques petits bastimens qui servent à loger les domestiques; la Chappelle n'est que de Charpenterie, c'estoit le logis de Monsieur Denambuc & de Monsieur de Poincy, mesme avant que le Château fût basty. Le quartier des Négres appellé la Ville d'Angole, est à l'vn des costez du Chasteau: & un peu au dessus il y a plusieurs maisons de pierres & de briques, où Monsieur de Poincy entretenoit quantité d'artisans, comme Corroyeurs, Serruriers, Massons, Tailleurs & autres.

Le bois y est maintenant aussi rare, qu'il y a esté autrefois en abondance, & il apporte aujourd'huy autant de profit qu'il causoit d'incommodité, lors que les habitans estoient obligez de le couper, pour estendre & pour cultiver leurs places. Dés l'année 1658. quelques-uns estoient obligez d'en envoyer querir avec des chaloupes dans l'Isle de Saba: & je ne doute point qu'ils ne souffrent beaucoup à l'avenir par la disette du bois, dont l'on a fait de si prodigieux dégasts dans les commencemens. Il est vray que l'on se sert maintenant des cânes de sucre, apres qu'elles ont passé par le moulin, pour faire boüillir les deux premieres chaudieres; mais comme la troisiéme a besoin d'un feu plus vif, le bois y est absolument necessaire.

Description de l'Isle de la Guadeloupe.

§. I I.

L'Isle que les Sauvages appelloient *Karukera*, & que les Europeans nomment *Guadeloupe*, à cause de la beauté, & de la bonté de ses eaux; prend son étymologie (à ce que quelques-uns nous veulent persuader) d'un commun Proverbe des Espagnols, qui pour exprimer une chose excellente, luy donnent le nom d'un ancien & fameux Autheur, appellé *Lopez*; de sorte que *L'agua de Lopez*, vaut autant à dire, que les meilleures eaux qui se puissent trouver:

& en effet, toutes les flotes d'Espagne en allant aux Indes, estoient obligées par Arrest du Cõseil General des Indes, de prendre des eaux dans cette Isle, & l'ont tousiours fait jusqu'à ce qu'elle ayt esté habitée par les François. Quelques Autheurs disent, & peut-estre plus vray-semblablement, que les Espagnols l'ont ainsi nommée à raison de sa ressemblance, avec les montagnes de Nostre-Dame de la Guadeloupe en Espagne.

Cette Isle est située à seize degrez de la ligne Equinoctiale, tirant vers le Nort, elle a besoin d'une double division pour estre bien décrite : car elle est divisée en deux, par vn petit bras de mer que l'on nomme la riviere *Salé*, qui faisant vne communication de la mer qui regarde l'Orient de cette Isle, avec celle qui regarde l'Occident, separe toute la Guadeloupe en deux terres, dont vne partie s'appelle la *Grande terre*, de laquelle ie me contente de vous donner le plan, parce qu'elle n'a esté cultivée que de fort peu de François & seulement pour en conserver la possession : outre que ie diray dans le cours de cette histoire plusieurs choses que j'y ay remarquées, qui la feront assez connoistre.

La seconde partie qui est proprement appellée la Guadeloupe, est celle que ie vais décrire; & ie puis commencer, en disant, qu'elle est à mon iugement, la plus belle, la plus grande, & la meilleure de toutes nos Antilles.

Son estenduë, depuis le Fort Royal, qui est à la pointe du costé du Midy, jusqu'à la pointe du petit Fort, qui regarde le Nord, est d'environ vingt lieuës, & de cette pointe iusqu'au Fort de sainte Marie, qui est la partie Orientale de l'Isle, il y a treize ou quatorze lieuës au plus, & dix ou onze jusques au Fort Royal, qui tout ensemble luy donnent quarante-quatre ou quarante-cinq lieuës de circonference.

Pour achever de décrire cette terre avec quelque ordre, il se faut servir de cette seconde diuisiõ ordinaire à toutes les Isles, de *Cabsterre* & de *Basseterre*. Cabsterre, c'est cõme qui diroit, *caput terræ*, la teste de la terre; car cõme le vent tire tousjours de l'Orient à l'Occident, cette partie de la terre qui fait face au vent, est appellée *Cabsterre*, & celle qui est au-

dessous du vent, *Bassetetre*; quoy que pour l'ordinaire elle soit plus haute & plus montagneuse que les autres, comme l'on peut reconnoistre dans la Guadeloupe, où la Cabsterre fait montre d'une belle terre, plate & vnie, longue de sept à 8. lieuës, large de trois en divers endroits, & habitable par tout. Cela tient depuis le fond du *petit Cul de sac*, iusqu'au *trou au chat*. Depuis là jusqu'à *la riuiere du petit Carbet*, c'est vne terre que je crois inhabitable, à cause d'un certain piton en forme de pain de sucre, qui se leve iusques au dessus des nuës, & duquel, entre ces deux rivieres, qui n'ont qu'une bonne lieuë de distance, coulent treize ravines, accompagnées de presque autant de mornes & petites montagnes, dont quelques-unes sont assez hautes & difficiles à monter. Entre la riviere du *petit Carbet*, & la riviere du *trou aux chiens*, il y a vne lieuë de pays habitable assez vny, & qui contient plusieurs estages d'habitations, où il se rencontre pourtant quelques bancs de roches: Quand ie parle *d'estages*, cela veut dire, l'étenduë de terre que l'on donne ordinairement pour vne habitation, qui est de cent pas de large, & mille de long; & cette longueur c'est ce que l'on appelle *Chasse*. De cette riviere jusqu'à la *grande Ance*, on peut prendre de costé & d'autre plusieurs belles habitations; mais je ne crois pas qu'il y ait plus de deux estages; & mesme dans la *grande Ance*, il y a plusieurs habitations qui n'ont pas leur chasse entiere de mille pas; dautant qu'elles sont bornées des rochers ou des montagnes. Tout le reste jusqu'au Fort royal, est un pays fort couvert de mornes, & où il faut tousiours monter & descendre: C'est pourquoy, nos habitans, qui sont assez delicats en fait d'habitations, l'ont negligé jusques à present. Ie croy que tout cela est presentement occupé, il y a dans le quartier du FortRoyal quelques habitations sur les croupes des montagnes, dont la terre est excellente & de grand rapport: mais depuis ce Fort jusqu'à la riviere salée, il n'y a presque pas un poulce de terre habitable. Ce sont toutes montagnes hautes à perte de veuë en forme de creste de coq, & escarpées de toutes parts. Depuis cette riviere salée jusqu'à *la riviere des Gallions*, il y a mille ou douze cens pas

de tres-bonne terre, sur laquelle a esté bastie la belle maison du sieur Auber ; au dessus de cette habitation est la montagne de *Tourfous*, où l'on peut prendre trois ou quatre estages dans un pays fort uny. Tout le reste jusqu'à la seconde *riviere des Peres*, est un tres-beau pays, qui n'est pas tout à fait uny; mais entremeslé de quelques petites collines qui le rendent plus agreable. Au dessus des premiers & seconds estages sont les montagnes de *Belle veüe*, & de *Beau Soleil*, où il y a deux ou trois estages de belles habitations. De cette riviere qui se nommoit autrefois *la riviere du Baillif*, où Messieurs de Boisseret ont fait construire vn Fort regulier ; je ne trouve que fort peu de terre commode à faire des habitations : mais depuis *la riviere Duplessis*, jusqu'à celle *des vieux habitans*, toutes les habitations des premiers estages sont incommodes & coupées de diverses montagnes. Au dessus de ces premiers estages, il y a une lieuë de tres-beau & de tres-bon pays. Tout le fond des vieux habitans, est un pays plat, fort agreable, & où il y a en divers endroits, deux ou trois estages d'habitations à prendre. Depuis *l'Ance à la barque*, jusques vers les *fontaines boüillantes*, ce ne sont que montagnes, rochers, & precipices assez dangereux : il y a pourtant quelques habitations environ à la moitié du chemin, qui sont assez incommodes. Depuis les *Fontaines boüillantes* jusqu'au *petit Islet aux Gouyaves*, tout cela est habité ; mais c'est le pays le plus fascheux de toute l'Isle : car toutes les habitations, où il n'y a qu'un seul estage, sont prises sur le penchant des montagnes, & en sortant de là plusspart des cases, on voit devant soy de quoy se rompre le col.

Voila tout ce qui estoit habité dans la Guadeloupe, en l'année 1645. & je ne doute pas que tout cela n'ayt changé de face ; car en l'année 1656. je vis en passant par cette Isle une grande partie de toute cette coste découverte & cultivée : ie ne puis rien icy écrire du reste, principalement depuis *l'Islet aux Gouyaves*, sinon par des conjectures, & ce que j'en ay pû connoistre voguant le long de la coste. Il me

semble que ce ne sont que montagnes à perte de veuë ; & quoy qu'il y puisse avoir quelques habitations à prendre, cõme dans *la plaine des Roseaux* , ce n'est pas chose que l'on doive beaucoup estimer : mais en tirant vers le vieux Fort,& mesme iusqu'à la grande *riviere aux Goüyaves*, cela fait montre de huit ou dix lieuës d'un tres-beau pays; qui mesmes,au recit des Chasseurs, est une des belles parties de l'Isle : mais tout le fond des deux *Culs-de-sac*, presque une lieuë dans les terres, avec la *Savane* (qui est ce qui borne la grande riviere salée, & est environnée de petites montagnes) est un païs perdu par les eaux,& tout à fait inhabitable.

Tout le cœur de l'Isle que ie n'ay pas décrit, n'est composé que de tres-hautes & sourcilleuses montagnes, de rochers affreux , & de tres-épouventables precipices. Ie n'ay veu que les moindres entre lesquels , j'en ay remarqué un particulierement , où un homme criant à plaine teste du fond du precipice , ne pouvoit estre entendu de ceux qui estoient en haut. Au milieu de l'isle,tirant un peu vers le midy,est la celebre montagne de *la soulphriere* , dont le pied foule le sommet des autres , & qui s'éleve fort haut dans la moyenne region de l'air ; de sorte que si on estoit sur le haut de cette montagne , on auroit le plaisir de voir former les nuës , & d'ouïr gronder les tonnerres sous ses pieds. Cette montagne est presque ronde; au dessus de la plate-forme s'élevent deux petites éminences,comme deux petites pointes de roches , distantes de vingt ou trente pas : Vne du costé du Sud, & l'autre du costé du Nord ; celle-cy semble estre une gueulle d'Enfer, ou une cheminée du Montgibel, fumante comme une fournaise enflammée, & dans les nuits les plus seraines, on voit cette fumée entremeslée de petites flâmes de feu.

Les Carmes & les Iesuites se sont establis dans cette Isle, environ l'an 1650. proche de *la riviere aux Herbes* contre les Magasins , où on commence une forme de bourgade.

Il faut dire icy quelque chose des deux *Culs de sac* de l'Isle de la Guadeloupe , que vous voyez marquez dans la

Carte ; qui sont comme les deux mammelles de cette Isle, desquelles tous les habitans tirent le laict de leur nourriture; ou plustost comme deux magasins , où tout ce qu'il y a de beau , de bon & de riche dans la Guadeloupe , est enfermé.

Le plus grand se prend depuis la pointe du *Fort saint Pierre*, jusqu'à la pointe *d'Antigoa ;* de façon qu'il y peut avoir huit ou dix lieuës de large , & cinq ou six de long. Le petit n'en a que quatre de largeur , & autant de longueur : l'vn & l'autre sont tres-richement ornez d'un grand nombre de petits Islets de grandeur & forme differente, distans les vns des autres de cent, de deux cent, de cinq cent, ou de six cent pas, plus ou moins : ils sont tous couverts, jusques dans la mer, de tres-beaux arbres verdoyans à fueilles de laurier ; en sorte qu'il semble que ce soient autant de cantons de forests flotans sur la mer.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces Islets , & que i'ay tres-curieusement observé, est qu'il n'y en a pas un seul qui n'ait quelque chose de particulier, qui n'est pas commun aux autres. L'*Islet aux Fregates* sert de repaire aux *Fregates*: Vn autre aux *Grands Gosiers*, un autre aux *Mauves* ; dans un autre se trouve des *Lezars*, dans un autre des *Anolis*, dans un autre des *Soldats*, un autre portera des *Crables* blanches, un autre des *Crables* violetes; & ainsi des autres.

Mais ce qui est plus à remarquer est un Islet, que i'ay nommé *Cancale* (je ne sçay si ce nom luy aura demeuré) à raison de ce qu'il est tout environné d'arbres chargez jusqu'à rompre, de tres-bonnes huistres. Ie ne veux pas faire croire que les arbres les produisent , quoy qu'elles croissent & se nourrissent sur eux : mais ie crois que cela vient de ce que les ondes de la mer venant à frapper les branches de ces arbres , la semence des huistres s'y attache & s'y forme en huistres , lesquelles venant à se grossir , font baisser les branches jusques dans la mer : de sorte que deux fois le jour, elles sont raffraischies par son flux & par son reflux. Ie ne feray pas une plus longue description du reste des Islets. Ceux qui sont sur les lieux, & qui seront assez curieux pour y aller, y trouveront

dequoy se satisfaire agreablement. Comme la mer est extrémément paisible dans ces deux Culs de sac, & que la mer n'y est pas profonde ; on ne sçauroit croire combien les *Lamentins*, les *Tortues*, & tous les autres poissons se plaisent autour de ces Islets, il semble que la grande mer s'en épuise pour les en remplir : car ie suis tres-certain que pendant les dix premieres années que l'Isle a esté habitée, on a tiré chaque année plus de trois ou quatre mille *Tortues*, & un tres-grand nombre de *Lamentins*, & l'on en tire encore tous les iours quantité, & il s'en tirera jusques à la fin du monde, sans les épuiser. C'est aussi aux enuirons de ces Culs-de sac que se retirent les *Porcs sauuages*, à cause du pays marescageux qui les environne. Enfin, qui veut trouver quelque chose de beau, comme de belles porcelaines, de beaux coquillages, & de beaux rochers, il les doit chercher dans ces Culs de sac.

Bien que toute la coste de cette Isle soit si saine & si seure pour la navigation, qu'il n'y ait à l'entour d'elle aucun banc, ny escueil, ny rochers, contre lesquels un nauire tant soit peu bien conduit puisse faire naufrage : si est-ce qu'il y a quantité de lieux, où les barques, les chaloupes, & les canots peuvent estre brisez contre les Kayes & rochers, & emplis d'eau par des *moutons* ; comme aussi des passages tres-difficiles, où ils sont bien souvent contrains d'estre long-temps arrestez, de relascher, ou de s'y perdre. C'est pourquoy, j'ay jugé à propos d'en faire une exacte recherche, tournoyant tout autour de l'Isle & en passant, afin de ne point perdre de temps, ie remarqueray les rades & les moüillages.

Quand ie parle icy de *mouton*, il faut entendre que c'est un certain contre-temps de deux lames, vagues, ou ondes de mer, dont la premiere ayant heurté la rive, ou contre un banc de roc, ou de sable, retourne a la rencontre de la seconde, qui trouvant de la resistance, se leve quelquefois dans l'air de la hauteur d'une picque ; & cela peut renverser les chaloupes, les barques, & les canots, ou au moins les remplir d'eau, & les mettre au danger de se perdre.

A com-

Le grand mouïllage ou la Rade la plus seure & la plus frequentée de toute la Basseterre, commence depuis les montagnes du Fort Royal, jusques à la belle maison de Monsieur Hoüel, qui pour s'en rendre absolument le maistre avoit fait fortifier une montagne de Roche, que l'on avoit crû jusques alors inaccessible; il la fit appeller Hoüelmont, & sur quelque bruit qu'il eut qu'en France l'on avoit formé le dessein de le faire sortir de l'Isle, il y fit monter plusieurs belles pieces de canon, & y fit travailler les habitans avec tant d'empressement, qu'ils furent sur le point de se revolter contre luy. Ie croy que la trop grande hauteur de cette roche, rend l'effet du canon inutile, & qu'elle est maintenant abandonnée. Monsieur de Poincy m'en parlant à saint Christophe, m'en fit une raillerie, disant qu'il n'avoit fait mettre toutes ces belles pieces de canon sur cette roche, que pour empécher les Ramiers de passer, & de venir jusqu'à l'Isle de saint Christophe: Et depuis cette Rade jusqu'à *l'Ance à la barque*, on trouve un beau fond de sable, où l'on mouïlle par tout avec asseurance, quoy qu'on n'y soit pas tant à l'abry que dans la grande Rade. En tout ce canton de pays, qui tient environ trois bonnes lieuës & demie, il n'y a aucune chose à craindre, mesme pour les barques & pour les canots, qui rangent la coste: si ce n'est en passant par la pointe des vieux habitans, où l'on rencontre vn banc de sable, sur lequel se leve quelquefois un mouton assez dangereux, lors que le vent est à l'Oüest. Ce fut sur ce banc que se perdit le navire du Capitaine le Sage, l'an mil six cens quarante-six, pour avoir un peu trop rangé la coste. *L'Ance à la barque* est un Cul-de sac, ou plustost un Havre naturel où les navires se peuvent crener, & radouber en toute asseurance. (*Crener*, c'est faire coucher un navire sur le costé, en sorte que montrant le quille, il puisse recevoir par tout le Radoub;) pourveu qu'il ne fasse point de vent d'Oüest; car il n'est nullement à couvert de ce costé là. Depuis l'Ance à la barque jusqu'à my-chemin des fontaines boüillantes, il fait assez seur, & quoy que toute la coste ne soit que de roc, le fond est par tout de sable pur. Au milieu de ce chemin l'on

voit une pointe,ou plustost une barriere de roches, qui avancent plus de deux portées de mousquet dans la mer, & laissent dix à douze pieds de distance entre deux pointes. Les deux ou trois plus proches de la terre paroissent à découvert; & les deux autres ne paroissent que quand les ondes viennent à briser dessus ; toutes les autres ne se découvrent point du tout. Les canots peuvent passer entre ces deux pointes; mais il n'y fait pas bon pour les barques & pour les chaloupes.

La Baye des fontaines boüillantes seroit une des bonnes rades de l'isle, sans une roche qui est dans le milieu, au fond de la mer, laquelle coupe les cables des navires. Depuis ces fontaines boüillantes jusqu'au petit cul-de sac, il n'y a rien à craindre, si ce n'est en passant le gros morne, où il y a un certain contre-temps de marée, & une rencontre de deux vents differens, qui excitent un clabottement d'eau, difficile, incommode & dangereux pour les canots, & qui donne bien de la peine à ceux qui rament : c'est ce qui a fait nommer ce passage, le *Cap enragé*. Quand il fait quelque peu de vent, on est contraint d'attendre le calme pour passer outre.

Tous les endroits où vous voyez des ancres marquées sur la Carte, ce sont de tres bonnes rades; mais tres-peu frequentées, parce que le pays n'est pas habité. Entre l'Islet *à la Rose*, & l'islet *à la Fortune*, il y a un *mouton* assez perilleux, & un autre au dessus de l'Islet *aux Fregates* : mais sur tout le passage de *l'homme* est le plus difficile & le plus hazardeux; car le vent qui souffle toûjours du costé de l'Est ou Estnord-est, s'engoufrant dans ce détroit, pousse les ondes devant soy, lesquelles estant resserrées & comme contraintes entre ces deux bancs de roche, que l'on voit marquez sur la Carte, se levent effroyablement dans l'air, & se brisent avec tant d'impetuosité, qu'il faut estre fort adroit pour s'en deffendre: de sorte que pour faire ce trajet, il est necessaire en quittant la pointe des rochers, de presenter le bout du canot au vent, jusques dans le milieu, & de là arriver tout à coup, tournant adroitement entre deux lames, se donnant bien de garde

qu'une de ces vagues ne prenne le canot par le costé ; car il courreroit hazard d'estre comblé d'eau & de se perdre. Il y a en ce lieu un tres-beau Havre, d'une belle & facile entrée, mais d'une tres difficile sortie. Au reste depuis le fort de *sainte Marie*, jusqu'à la Basseterre, il n'y a aucun danger, si ce n'est un *mouton* à la pointe du petit Carbet, & une roche proche du premier morne de la grande Ance, qui ne se découvre point.

Il faut auoüer ingenuëment qu'il n'y a point de terre dans le monde qui soit plus vtilement, plus richement & plus agreablement arrousée de belles & bonnes eaux, comme l'Isle de la Guadeloupe: car dans le peu qu'elle a de circonferance, il y a plus de cinquante rivieres qui se dégorgent dans la mer, desquelles plusieurs, principalement celles qui sont dans les *culs de sac*, peuvent porter batteau une lieuë, deux lieuës, & jusqu'à trois lieuës dans les terres. La grande riviere aux *Gouyaves* l'emporte par-dessus toutes les autres, en largeur & en profondeur; car bien que son emboucheure soit un peu difficile, on y peut pourtant monter jusqu'à trois lieuës dans les terres avec une chaloupe. Ie ne parleray point icy de mille belles fontaines qui coulent des rochers, sourdent de la terre ; & apres l'avoir agreablement serpentée en mille endroits, se vont perdre dans les plus grandes rivieres: car comme cette isle est extremément haute dans son milieu, la plus grande partie des rivieres ne sont à proprement parler que des torrens qui se precipitent avec impetuosité dans la mer; & c'est une chose épouventable de les voir dans leurs débordemens, lors qu'il se fait de grandes avalasses d'eaux, car on les entend descendre d'une bonne lieuë, grondant comme des tonnerres ; elles s'enflent en un moment de plus d'une picque de hauteur, fument, broüent, & écument de toutes parts ; elles entraisnent les plus gros arbres des forests, & roulent une si grande quantité de roches, qu'elles en font de petites montagnes, qui paroissent dans la mer à leur emboucheure. I'ay mesuré une de ces roches qu'elles roulent, laquelle avoit six pieds en carré. Au reste, ce roulement

& ce choquement de roche, font un tintamarre & un bruit si estrange, qu'encor bien qu'il tonne effroyablement, on n'entend point les coups de tonnerre.

Ie confesse que ie n'ay point gousté de delices plus agreables dans la Guadeloupe, que celle de se reposer à la fraischeur sous les arbres, le long de ces belles rivieres : car comme elles laissent apres ces débordemens, des millions de roches en confusion, vous entendez outre le murmure agreable du grand canal, mille petits gazoüillemens differens, qui en verité charment plus agreablement l'ouye que les plus excellentes musiques. Il n'y a rien aussi qui contente plus la veuë, que de considerer ces petits ruisseaux d'une eau plus claire que le crystal, s'entrelasser au travers de toutes ces roches. L'on ne sçauroit faire cent pas dans une de ces rivieres, sans trouver quantité de beaux bassins au naturel, où l'on se peut baigner à l'ombre, dans de tres-belles eaux. Pour ce qui regarde leur goust, il suffiroit de dire que ce sont des eaux de roches : mais i'adjouste encherissant là-dessus, que i'ay pris garde, qu'on en peut boire tant qu'on voudra sans iamais s'en trouver mal, ny en ressentir aucune incommodité. En un mot, ces rivieres sont autant de petits Paradis, où tous les sens goustent innocemment les plus delicieux plaisirs, dont ils sont capables, dans leur pureté.

Ie crois asseurément que la riviere de Duplessis passe au travers d'une mine de vitriol ou de fer. Son goust est fort astringent, & toutes les roches qui s'y rencontrent sont comme roüillées & teintes en fer: elle est fort aperitive, & quand on en auroit beu un seau, en une lieuë de chemin tout se vuide par les vrines. Il y a une petite riviere dans un plat pays, presque vis à vis du petit islet aux *Gouyaves*, laquelle de temps en temps devient blanche comme du laict. Ie crois qu'elle passe au travers d'une mine d'argent, ou tout au moins de talc.

Quant à ce qui regarde la grande riviere salée, qui separe les deux terres, ce n'est autre chose qu'un bras de mer, ou une communication de la mer de l'Est, avec celle de l'Oüest.

Il a quinze ou ſeize pas de large, & deux bonnes lieuës de longueur. Son flux & ſon reflux eſt reglé comme celuy des mers de nos coſtes. Il ne peut porter que des barques de vingt à vingt-cinq tonneaux au plus; & meſme ſes entrées & ſes ſorties ſont tres-difficiles. Au milieu de cette riviere à main gauche, en allant du petit cul-de-ſac au grand, il y a une fontaine qui ſe fait aſſez clairement entendre par le bruit de ſa cheute, elle eſt d'une eau claire, fraiſche, & excellente. C'eſt une tres-grande commodité pour les habitans, qui quelquefois ſouffrent beaucoup par la ſoif en ces endroits, & c'eſt ce qui la fait nommer *la Belle hoſteſſe.*

Si les fontaines d'eau boüillante, eſtoient plus proches de la ſoulphriere qu'elles ne ſont, ie croirois que le feu qui eſt enfermé dans cette mõtagne, ſeroit la cauſe de cette chaleur. Mais en eſtant éloignées de ſix à ſept lieuës pour le moins, il faut tenir pour aſſeuré qu'il y a des mines de ſoulphre enflammées dans le creux des montagnes qui les avoiſinent, au travers deſquelles ces eaux venant à paſſer, s'échauffent juſqu'à boüillir extraordinairement; car que les Philoſophes diſent tout ce qu'ils voudront, je ne me puis perſuader que le ſeul mouvement des eaux qui paſſent au travers des mines, qui ne ſont pas enflammées, les puiſſent échauffer juſqu'à communiquer leur chaleur aux terres voiſines, & les faire meſme boüillir malgré les ondes de la mer qui les couvrent: puiſque la plus grande de toutes ces fontaines, quãd la mer eſt dans ſon plein, eſt couverte de plus de deux pieds d'eau de mer, & nonobſtant la fraiſcheur de cette eau, on voit monter les gros boüillons juſqu'à la ſuperficie de l'eau: & quand la mer eſt retirée, elle fume ſi fort, qu'on en voit la fumée d'une bonne lieuë, & fait un certain murmure confus que l'on entend de plus de trente pas, faiſant rejallir ſes boüillons de plus de deux pieds de hauteur.

A cent pas ou environ de cette grande fontaine, tirant vers la riviere, à trois ou quatre pas de la mer, eſt une certaine mare, large de ſept à huit pieds, & longue de trente-cinq ou quarante. Ce n'eſt qu'un receptacle d'un grand nombre de petites fontaines boüillantes qui ſont autour d'elle. Trois

ou quatre pas à l'entour de cette mare, la terre y est chaude comme du feu, & il ne faut que donner un coup ou deux de besche pour voir fumer, entendre brouïr, & saillir une fontaine d'eau toute boüillante.

Cette mare est extrémement commode, & on peut en se baignant prendre l'eau en tel degré de chaleur qu'on le souhaite, selon que l'on s'esloigne, ou que l'on s'approche davantage des sources. Et quoy que cette eau soit un peu vilaine, puante, & boüeuse, elle ne laisse pas d'estre tres-salutaire. I'en ay fait les épreuves, lors que Monsieur de Bonnefoy Gentil-homme de Monsieur de Poincy, s'y fit porter pour trouver du soulagement à un mal de ratte, duquel enfin il est mort. Ie l'y accompagnay, & incontinent quantité de malades febricitans, hydropiques, & perclus de leurs membres, vinrent à moy de tous les quartiers de l'Isle; lesquels au troisiéme ou quatriéme bain, y receurent de grands soulagemens. Mais cõme ie n'auois ny linge, ny case, ny lits pour les faire suër, ie m'advisay de faire un grand trou, comme une barique, sur une petite plate-forme, vis à vis de la grande *Fontaine boüillante*. Nous n'eusmes pas creusé trois pieds, que la terre fumoit & estoit chaude comme du feu. Nous fismes un petit *Ajoupa*, en forme de cloche pardessus ce trou, dans lequel on faisoit suër les malades tous les jours au matin, autant qu'ils le pouvoient endurer, & le soir on les faisoit baigner dans la mare. La pluspart s'en retournerent au bout de huit iours chez eux sains & gaillards, & tous les autres extremément soulagez. Plusieurs personnes travaillées de diverses maladies, y ont esté gueries. Vn jour ie pris plaisir à faire évaporer de cette eau dans un plat d'étain, avec un feu lent, laquelle estant toute exhalée, il demeura au fond du plat, l'espoisseur d'une füeille de papier, de soulphre vif, auquel ayant mis le feu, il brusla tout aussi-tost.

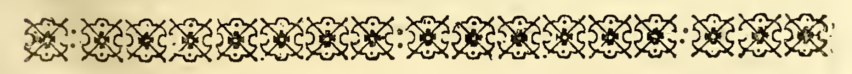
L'on trouve en plusieurs endroits de la Guadeloupe, plusieurs beaux éstangs, entre lesquels celuy de la pointe des vieux habitans me semble exceller; il a environ trente ou 40. pas de large, & plus de cinq cens de long, il est fort creux & bien peuplé de poissons, ausquels il ne faut point faire de

ſauſſe avantque de les tenir; car ils ſont tres-difficiles à prendre. Les deux rives de cét eſtang ſont bordées de certains grands arbres verdoyans, qui y font une perſpectiue obſcure, tres-plaiſante & tres-agreable, & qui fait aſſez paroiſtre les avantages que la nature a par deſſus l'art, quand elle ſe veut jouër dans ſes ouvrages.

Voila tout ce que ie puis dire des eaux douces, qui ſe rencontrent dans la terre habitée. Quant aux autres qui ſe pourroient trouver en celle qui n'eſt pas habitée, excepté les trois rivieres qui ſont ſur la Carte: ce ne ſont que des eſtangs ou des mareſts d'eaux croupies, deſquelles ie n'ay jamais beu qu'à contre-cœur. Et ie crois, bien que ie n'en aye iamais veu de mauvais effets, qu'elles ſont tres-dangereuſes, dautant qu'il y a un ſi grand nombre de Mancenilles autour de ces eſtangs, que les eaux ſont toutes couvertes de ces mauvaiſes pommes qui tombent des arbres.

Il faut conclure, en diſant que cette Iſle eſt ſans contredit une des plus peuplées de toutes les Iſles : les manufactures de ſucre, d'indigo, & de coton, s'y font avec autant d'vtilité, & d'abondance que dans toutes les autres Iſles: & ie m'étonne auec ſujet, que le petun de cette Iſle ſoit ſi décrié; car de mon temps il valloit plus que celuy de toutes les autres Iſles, il faut que ce ſoit la faute des habitans, qui ne veulent pas prendre la peine de le bien travailler.

L'on m'a fait eſperer de me donner les plans des forts qu'on y a baſtis depuis mon départ; ſi ie les ay, ie leur donneray place dans les figures que ie feray graver.



Deſcription de l'Iſle de la Martinique, habitée par Monſieur Deſnambuc en 1635.

§. III.

LA Martinique que les Sauvages nommoient *Madanina*, eſt ſituée à quatorze degrez trente minutes de La-

titude Septentrionale : on luy donne communément seize lieuës de longueur, & quarante-cinq de circuit : mais ces lieuës m'ont semblé si longues, que ie ne crois pas luy faire tort de luy en donner au moins dix-huit, & plus de cinquante de circuit, à cause des Caps qui s'avancent en quelques endroits deux & trois lieuës dans la mer.

Elle a les plus beaux Culs-de sacs de toutes les Antilles, le sieur d'Orange qui les visita l'an 1657. lors que feu Mr Duparquet fit la paix avec les Sauvages, a plusieurs fois asseuré au R. P. Fueillet, qui estoit pour lors à la Martinique, qu'il n'avoit rien veu dans ceux de la Guadeloupe, qui en approchât en beauté & bonté; quoy qu'il les eut crû luy-même les plus excellens qui fussent dans les Isles: mais depuis l'an 1658. que les François ont entierement chassé les Sauvages de la Capsterre, ils en découvrent tous les jours les avantages & les beautez. Le pays y est fort vny, & avec un peu de travail on a rendu le chemin facile pour y aller.

Madame la Generale du Parquet y a donné une place à nostre Ordre, sur laquelle nous avons une Eglise, que le R. P. Iean de Boulogne consacra à l'Apostre saint Iacques, en memoire des estroites obligations que nous avons à feu Monsieur le General, Messire Iacques Diel, Seigneur du-Parquet : ce bon Pere y fit bastir en mesme temps une Case à la mode du pays, proche de laquelle les habitans se retirerent au commancement qu'ils furent en ce quartier. Nos Religieux y estoient seuls pour administrer les Sacremens au peuple. Mr de la Garenne qui estoit Capitaine d'une Compagnie *du Fort saint Pierre*, y commandoit sous la mesme qualité, ayant esté choisi pour premier Capitaine, à cause de sa grande experience.

Ces belles descriptions que Monsieur de Rochefort nous „fait de Vallées & affreuses solitudes qu'on avoit tenu jus- „qu'alors pour un mur impenetrable, qui separoit les terres „de ces deux Nations, font assez voir qu'il en est mal informé; car les François & les Sauvages ont de tout tẽps penetré, & penetrent encore tous les jours dans les Isles habitées ces murs impenetrables, puisque nos François les ont passé

passé pour leur porter la guerre jusques dans leurs Cabets.

Aux environs de ces Culs-de sac de la Cap-sterre, on voit en plusieurs endroits des langues de terre, ou peninsules, larges de demy lieuë, & qui avancent dans la mer environ une lieuë, les unes plus, les autres moins; ce sera une commodité admirable pour nourrir du bestail, si on les veut fermer.

La Basse-terre est fort coupée de Mornes & de montagnes, sur lesquelles les habitans ne laissent pas de demeurer, & d'y avoir de bonnes places, qui pour estre un peu incommodes, leur produisent en recompense d'excellent petun: on trouve en quelques endroits de petites plaines, & certains cantons de pays plat, & de tres-beaux fonds le long des rivieres, où les habitans sont plus à leur aise que sur ces Mornes & montagnes.

Presque tout le sol de cette Isle est graveleux, comme de la pierre de põce écrasée, & il est si sec, que la pluspart de ceux qui y arrivent de Frãce, en font ordinairement vn jugement fort contraire à la verité : car lors que la terre est une fois imbibée de la pluye, la fraischeur s'y conserve bien plus longtemps que dans une terre plus forte, & tout ce qui s'y plante estend ses racines plus loin, & tire plus de nourriture.

Bien qu'il y ayt des habitations presque tout le long de la Basse-terre, elles se rapportent toutes à quatre quartiers principaux, à sçavoir le *Prescheur*, *le Fort saint Pierre*, *le Carbet*, & *la Case Pilote*. Ie ne sçay sur quels memoires Monsieur de Rochefort a écrit, mais ie puis asseurer avec verité comme témoin oculaire, qu'à ce pretendu quartier de la *Case Capot*, dont il parle, il n'y a ny fort, ny Eglise, ny poids, ny magazins, ce que nous voyons dans tous les quatre autres où il y a Paroisse, Corps de garde, magazins, & un lieu destiné où on tient le poids.

Il met *l'Islet du Diamant*, entre la *Case Pilote*, & le *Cul-de sac des Salines*, aussi bien que le *Crenage*, qu'il place de mesme costé de ce *Diamant*. Il n'avoit qu'à se regler sur la carte, & il

D

eût trouvé que le diamant est proche d'une pointe, éloignée de plus de quatre grandes lieuës du *Cul-de sac des Salines* : & que le *crenage* est dans le *Cul-de sac Royal*, a plus de six lieuës de la place où il le met.

Toute l'Isle est arrousée non de dix Rivieres, comme escrit Monsieur de Rochefort, mais de plus de quarante, dont l'eau est excellente. Quelques-unes de ces rivieres qui sont à la Cap-sterre, sont estimées navigables fort avant dans les terres.

Le quartier *du Fort saint Pierre* est le principal, il y a une assez belle Eglise Parroissiale dédiée aux saints Apostres S. Pierre & saint Paul. A quelque cinquante pas de l'Eglise est la maison des RR. Peres Iesuites, leur Chapelle & leur habitation, qui est des plus belles de l'Isle, & sur laquelle on a bâty le premier moulin à sucre.

Le Fort est de bonne massonnerie, il a quelque chose de regulier, & une bonne batterie de neuf ou dix pieces de canon, partie de fonte, & partie de fer; cette batterie commande à la rade, qui est excellente, excepté vers le milieu, où il y a une roche au fond de la mer, qu'on ne peut découvrir, & qui couppe les Cables, si l'on ne s'en donne de garde.

Vis à vis de la Rade est nostre petite Chappelle, & nostre Case. Nostre habitation a cinquante pas de large, sur cinq cens de haut: à cinquante pas de nous chez le sieur Dorange, il y a une merueilleuse fontaine, qui jette incessamment de l'eau de la grosseur du poulce, elle sort d'un Rocher qui est au bas d'une haute montagne; l'eau en est excellente; & quoy qu'estant sur la place dudit sieur Dorange, elle luy appartienne sans servitude, il a la charité de la rendre commune pour l'utilité du public.

Dans la place du Fort il y a un fort bel Auditoire où on plaide, & où Monsieur le General Duparquet tenoit son Conseil une fois le mois. Il y a un poids Royal, & plusieurs magazins bien bastis, qui composent une espece de bourgade.

Il y a plus de quinze ans que feu Monsieur le Gouverneur

a quitté le *Fort saint Pierre*, pour aller demeurer à trois quarts de lieuë plus haut, sur une agreable montagne, qu'il a fait défricher avec d'excessives dépenses. Il y a fait bastir une fort belle maison, qui d'abord n'estoit que de charpente & de menuiserie : mais qu'il a faite depuis de fortes pierres de taille, ayant découvert une carriere à trois cent pas de là. Cette maison est accompagnée de deux belles Cours, d'un grand Corps de garde, d'une Chapelle, & de toutes les offices qui peuvent rendre la maison d'un Gouverneur commode & considerable : environ à trente pas de sa maison, il y a aux deux costez deux petits pavillons, dans lesquels on fait garde toutes les nuits, & où il avoit aussi fait mettre une piece de canon de fonte d'environ trois ou quatre livres de balle.

Au quartier *du Prescheur*, (ainsi appellé à cause, que vers cette pointe il y a une Roche en mer, sur laquelle on en voit une seconde plus élevée, qui represente de loin la figure d'un Predicateur en chaire) est la Parroisse de saint Ioseph, que j'ay administrée long-temps, à la priere du R. P. Chemel Iesuite, qui ne pouvant supporter luy seul le pesant fardeau de cette mission, me pria d'avoir soin de ce quartier, pendant le sejour que ie ferois dans l'Isle, ce que ie fis avec bien de la joye. Ce quartier est le plus montagneux de l'Isle, excepté un fonds de pays vny, où j'ay veu trois ou quatre assez belles habitatiõs: il y a Corps de garde, magazins, & poids Royal.

Le *quartier du Carbet*, (qu'on appelle aussi quelquefois le quartier de *Monsieur*, parce que Monsieur Duparquet qui estoit Gouverneur de cette Isle y a fait sa demeure) est aussi fort borné de montagnes. Il y passe une fort belle riviere, qui se separe dãs le fonds en deux bras, qui formẽt une petite Isle, dans laquelle Monsieur Duparquet avoit fait bastir pour luy une maison de briques, il y a demeuré quelque temps: mais ayant pris la resolution de demeurer *au Fort saint Pierre*, il en fit present aux RR. Peres Iesuites, non pas depuis deux ans, comme porte la Relation du sieur de Rochefort, mais depuis plus de dix-sept. Ce grand nombre d'Esclaves noirs dont il parle, se reduit à huit ou neuf : ces beaux jar- "

« dins bordez d'arbres fruictiers, & embellis de toutes les raretez & curiositez du pays, sont des chimeres; il n'y a autre chose que du petun & des manyocs. La Parroisse de ce quartier est dediée à S. Iacques. La Compagnie de ce quartier est la Compagnie Colonelle, delaquelle feu Mr Du-parquet estoit Capitaine.

Le quartier de la *Case Pilote*, a une Eglise dédiée à la tres-sainte Vierge, assez proche delaquelle il y a un Corps de garde, plusieurs magazins, & vn poids Royal pour peser les petuns. Il y a vis à vis la rade de ce quartier un tres-beau fonds de pays uny: Monsieur de la Vallée a succedé à feu son frere à la charge de Capitaine. Monsieur son frere & luy ont esté les premiers qui ont planté des Canificiers, & qui ont donné cours à cette marchandise; si les habitans n'en eussent pas fait une si prodigieuse quantité qui l'a rendu mesprisable, elle eut enrichy l'Isle; car elle est aussi bonne, & mesme on la trouve plus pleine que celle du Levant.

Entre la *Case Capot* & la *Case Pilote*, on trouve une spacieuse *Sauane*, (c'est une prairie qui tient prés de deux lieuës sur le dos d'une montagne,) feu M^r Du-parquet avoit eu la bonté de permettre à tous les habitans d'y eslever du bestail, Bœufs, Vaches, & Cabrits. Il y avoit quelques personnes destinées à les garder, & l'on ne sçauroit croire cõme ils y multiplient, & le grand bien que cette commodité aportera quelque iour à l'Isle, soit pour la nourriture des habitans, soit pour les sucreries.

Depuis que l'Isle a esté un peu découverte, on va aisément à cheval par tous les quartiers, ce qu'on avoit crû impossible: & mesme depuis mon retour j'ay appris de quelques habitans, qu'on va à cheval à la Capsterre,

Dans le *Cul-de sac Royal*, du costé de la *Case Capot*, & non pas de celuy de *l'Islet au Diamant*, comme écrit le sieur de Rochefort, est ce fameux *Crenage*, si renommé chez toutesles Nations qui frequentent les Isles, mais particulierement des Holandois, qui ont un ordre exprés de Messieurs les Estats (comme deux Capitaines de cette nation m'ont asseuré) de s'y retirer les mois de Iuin, Iuillet & Aoust, pour évi-

ter la fureur des Oüragans, qui arrivent ordinairement dans l'un de ces trois mois. On ne sçauroit exprimer l'utilité de ce beau Havre, que par la perte des marchandises, & par le nombre des vaisseaux qui ont esté brisez aux costes en divers temps; par la violence de ces orages, qui furent si grands en l'année 1650. que 28. vaisseaux furent brisez à la rade de S. Christophe, les Matelots noyez, & les marchandises perduës, M. Ruyter seul aujourd'huy Admiral des Estats, ayant evité ce mal-heur. Mais depuis que Monsieur du-Parquet a convié les Capitaines de Navire de s'y venir retirer, & que par sa generosité naturelle, il l'a rendu cõmun à toutes les Nations, sans avoir iamais rien exigé pour cela; il ne se perd plus de vaisseaux par la violence des Oüragans, si ce n'est par l'opiniastreté des Capitaines, qui negligent de s'y mettre à l'abry. C'est ce qui pensa arriver au Capitaine du Pré, qui commandoit, le Soleil, l'un des beaux Navires de Nantes: car bien qu'il vit tous les jours passer quantité de vaisseaux qui alloient au Grenage des Isles de saint Christophe, de la Guadeloupe, de saint Eustache, des Nieures & de saint Martin, il ne se mit point en peine de s'y retirer, si bien que pour avoit trop differé, il fut surpris d'une petite branche de l'Oüragan, de sorte que son Navire eut toutes les peines du monde à se tenir sur ses quatre anchres: la mer estoit si grosse, que luy qui estoit à terre, ne put iamais aller à bord, & son vaisseau eût infailliblement pery sans un Sauvage que nous luy prestasmes, qui fut à la náge porter un ordre à son Lieutenant, pour lever l'anchre si tost qu'il verroit la mer un peu adoucie. Iamais homme ne fut plus empesché de sa personne, & avec sujet, parce que si l'Oüragan eut esté entier, il eut infailliblement veu perir son vaisseau par sa faute. Monsieur du-Parquet pour la seureté des Navires, avoit estably Mathieu Michel Pilote pour les y conduire: & comme il sçavoit parfaitement la coste, il a rendu de grands services à tous les Estrangers.

La Martinique a un avantage par dessus les autres, qui contribuë beaucoup à son augmentation; c'est que tous les Navires de France y abordent pour passer aux autres Isles:

c'est par elle qu'ils commencent à débarquer les hommes & les marchandises : & comme les peuples tenoient ie ne sçay quoy de la generosité, & de la bonté de Monsieur du-Parquet leur Seigneur, ils recevoient de si bonne grace tous ceux qui passoient, que j'en ay veu plusieurs s'y arrester, qui estoient partis de France pour la Guadeloupe, & à qui j'avois entendu dire bien du mal de la Martinique, à cause des Serpents qui font l'horreur de cette Isle, & dont l'apprehension a destourné plusieurs de s'y habituer. Elle est extremément peuplée, non pas au nombre de dix mille habitans & d'autant d'Esclaves, comme dit le S^r. de Rochefort : mais bien de la moitié, qui est asseurément beaucoup, si l'on considere que tout ce peuple, n'y a été attiré que par la reputation du gouvernement doux & paternel de feu M^r du-Parquet, Seigneur & Lieutenant General pour le Roy en cette Isle.

Elle a un second avantage que j'estime beaucoup, c'est qu'elle est fort peu sujette aux Oüragans; il y a plus de quinze ans qu'elle n'en a point souffert, & les habitans y jouyssent souvent d'une agreable tranquillité, pendant que les Isles voisines sont dans la desolation. Ie crois que la Guadeloupe eût pery de faim en l'année 1657. sans le secours de vivres qu'elle receut de la Martinique ; l'Oüragan avoit tout arraché les vivres, & produit certaines chenilles extraordinaires, qui broutoient les féves, les manyocs & les pois apres cette tempeste, si tost qu'ils sortoient de terre.

Description de l'Isle de la Tortuë, peuplée par le sieur le Vasseur en l'année 1639.

§. I V.

L'Isle de la Tortuë est située sous le vingt-vniéme degré dix minutes, au deça de la ligne: elle est au Nord de la

grand' Isle de saint Domingue, & n'en est éloignée que de trois quarts de lieuë : cet advantage n'est pas peu considerable, à cause des commoditez qu'elle en tire, particulierement pour les viandes, que les habitans des autres Isles sont contraints d'acheter des Marchands François & Holandois dans les magasins : ou ceux qui habitent celle-cy, n'ont que ce petit trajet à faire, pour avoir des bœufs, des moutons, des chevres & des porcs, dont cette Isle est toute remplie. Elle est nommée *Tortuë*, parce que de loin le sommet des montagnes dont elle est presque toute remplie, represente la figure d'une Tortuë. Ie ne trouve personne qui en ayt encore fait la description; mais j'apprends de Monsieur Hotman, pere du Chevalier de Fontenay, qu'elle a plus de trente lieuës de circuit.

Elle a cinq ou six lieuës de pays, fort vny & fort agreable, où les François se sont establis, & y ont fait cette forteresse estimée la plus forte de toutes les Isles Françoises. Ie l'ay si amplement décrite au §. 1. du Chapitre 6. de la premiere Partie, que ie me contente de vous en donner icy le plan, tel que Monsieur Hotman a pris la peine de le tracer luy-mesme.

Elle a plusieurs beaux Havres, & celuy qui est commandé par le Fort est si spacieux, qu'il peut contenir des flottes tres-considerables.

Le sol en est excellent, & tout ce qu'il produit a quelque avantage par dessus ce qui croist dans les autres Isles. Son tabac est autant estimé par les Holandois, que celuy de *Vérine*, & les cannes de sucre y viennent la moitié plus grosses qu'ailleurs.

Elle est arrousée de quantité de belles rivieres & sources d'eaux vives, dõt celle qui sort du pied de la forteresse, peut dés sa sortie faire moudre un moulin à sucre. Le Chevalier de Fontenay avoit dessein de s'en servir à cet effet, lors qu'il fut contraint d'en sortir.

Comme elle est plus élevée vers le Nord, la temperature de l'air en est estimée plus douce: voila tout ce que j'en puis dire de plus certain.



Description de l'Isle de saint Martin, peuplée en l'année 1648. par les François & les Holandois: Où le sieur de la Tour est estably Gouverneur pour les François, & le sieur Martin Thomas pour les Holandois.

§. V.

LA situation de cette Isle est sous le dix-huitiéme degré seize minutes, au nord de la ligne équinoxiale, elle a environ seize lieuës de circuit, quatre de large, & six de long. Le Sr de Rochefort s'est un peu méconté, quand il a escrit dans la seconde edition de son livre, parlant de l'Espa-„ gnol: Il y a environ neuf ans qu'il démolit le Fort & aban-„ donna l'Isle; puisque cette démolition se fit en 1648. la mesme année en laquelle y fut Michel Ruyter.

Le terroir de cette Isle est fort sec, & jusques icy il ne s'y est fait que du petun & de l'indigo, qui n'y peut pas estre bien bon, à cause qu'elle est destituée des bonnes eaux, qui sont absolument necessaires pour en faire de bon: il n'y a ny rivieres ny fontaines, & les habitans ont esté contraints d'y faire des cisternes, sans lesquelles ils n'y auroient pû subsister.

La seule chose qui rend cette Isle considerable, sont les plus belles salines qui soient dans toutes les Isles, où regulierement tous les ans on voit un pied de sel dans toute l'étenduë de la saline.

Quelques-uns luy donnent de grandes sinnositez & *Culs-de-sac* qui avancent, fort avant dans la terre, & sont le repaire de quantité de Lamentins, de Tortuës, & autres poissons qui fournissent les vivres aux habitans.

Les

Les deux tiers de la terre de cette Isle sont demeurez aux François, par le partage qui a esté fait entr'eux & les Holandois, qui y sont pourtant en plus grand nombre: car du temps de Mr de Poincy, il n'y a jamais eu plus de 150. François; mais qui se sont augmentez sous Monsieur de Salles jusques à trois cens. Messieurs de Malte y avoient une tres belle habitation, sur laquelle il avoit mis plusieurs esclaves, quantité de bœufs & de moutons : Ie ne sçay pas s'il y a eu quelque establissement de Religieux, mais en l'année 1664. les Religieux missionnaires de saint Christophe & des autres Isles, y alloient de temps en temps, faire les fonctions necessaires à la conduite spirituelle des habitans François.

Description de l'Isle de saint Barthelemy, peuplée par l'ordre de Monsieur de Poincy, en l'année 1648. où le sieur le Gendre fut estably premier Gouverneur.

§. VI.

CEtte petite Isle est située sous le dix-septiesme degré au Nord de la ligne équinoxiale, elle est à quatre lieuës au Nord-est de S. Martin; elle n'a que 7. ou huit lieuës de tour, & n'estoit pas digne de porter une colonie sans le beau havre qu'elle contient, & qui seul la fait estimer.

Ce havre entre plus d'un quart de lieuë dans la terre, son entrée est de cinquante pas de largeur, où les plus grands Navires peuvent entrer en tout temps & sans aucun danger, il a en quelques endroits plus de trois cens pas de large, & au plus estroit deux cens.

Iusques icy l'on n'y a fait que du petun, & ie ne croy pas qu'on y fasse jamais autre chose.

Description des Isles, qu'on appelle les Saints, habitees par le sieur du Mé en 1648.

§. VII.

LEs trois petites Isles des Saints sont situées sous la hauteur du seiziesme degré, au deça de la ligne équinoxiale, tirant vers le Nord, entre la Guadeloupe & la Dominique. Elles sont tellement disposées, qu'elles laissent au milieu d'elles une espace qui forme une des plus belles Rades, qu'il y ayt dans toutes les Isles. Mais c'est aussi une retraite fort commode pour des Forbans, s'il s'en rencontroit dans les Isles: Ie croy qu'il y a fort peu de lieux où une forteresse fût plus necessaire, que dans l'une de ces 3. Isles; parce qu'elles sont au passage de tous les Navires. Le terroir en est estimé bon pour le petun & pour les vivres: mais comme elles sont dépourveuës de rivieres & de fontaines, & qu'elles sont les plus petites de toutes les Isles habitées par les François, ce sont celles dont on doit le moins esperer.



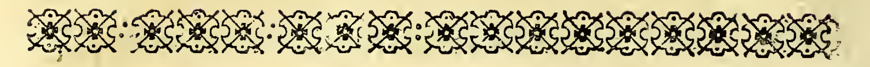
Description de l'Isle de Marie Galande, habitée par l'ordre de Monsieur Hoüel en 1648.

§. VIII.

LA hauteur de cette Isle est sous le quinziesme degré quarante minutes au deça de la ligne : elle est à sept lieuës de la Guadeloupe, & au vent de toutes les Isles habitées par les François, ce qui n'est pas un petit avantage. Elle peut avoir six ou sept lieuës de long, sur trois ou quatre de large, & environ dix-sept ou dix-huit de circuit : elle paroist de loin toute plate, & comme si c'estoit une Isle flotante, les arbres semblent floter : mais quand l'on range la coste de prés, on découvre qu'elle est fort coupée de petites montagnes. Elle parut si agréable aux Espagnols, qu'ils la nommerent *Marie Galande* ; l'on a crû fort long-temps qu'il n'y avoit point de rivieres : mais depuis qu'elle est habitée, il s'y en est trouvé une tres-belle & tres-bonne, le long de laquelle l'on a fait plusieurs belles habitations ; & mesme l'on m'a asseuré qu'il y a desia plusieurs belles sucreries.

Toute l'Isle est habitable, parce que les montagnes ne sont pas trop hautes. Ses arbres, ses plantes, & ses animaux, sont semblables à ceux de toutes les autres Isles ; l'on ne sçauroit donner une marque plus évidente de la bonté de cette terre, qu'en disant que les Sauvages l'ont tousiours fort estimée : & qu'encore qu'ils n'y eussent point de residence actuelle, ils y ont pourtant tousiours entretenu de grands jardins pleins de vivres & de coton ; ils l'ont aussi courageusement deffenduë contre les Anglois, lors qu'ils s'en sont voulu emparer.

Toute la coste de la Basseterre est si saine, & a si bon fond, que les vaisseaux y peuvent moüiller l'ancre en toute seureté.



Description de l'Isle de sainte Lucie, ou sainte Alousie, habitée par l'ordre de Monsieur Du-Parquet en l'année mil six cent cinquante, où il establit Gouverneur le Sieur de Roussellan.

§. IX.

LA situation de cette Isle est sous le treiziéme degré cinquante minutes au Nord de la ligne équinoxiale : Son estenduë est d'environ vingt-cinq lieuës de circuit, selon les observations que j'en ay fait les deux fois que j'y ay esté.

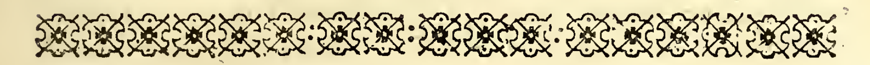
Son terroir est graveleux, & presque semblable à celuy de la Martinique : Il est estimé fort bon, & capable de tout ce que les autres Isles peuuent produire : Il y a au Nord de cette Isle deux hautes montagnes en forme de pain de sucre, qui s'appellent les *Pitons de sainte Alousie*, qui s'élevent jusques dans la moyẽne region de l'air, & qui la font reconnoître de fort loin ; il semble lors que l'on est au pied de ces deux montagnes, qu'elles se renversent sur ceux qui les regardent, & cela cause vne frayeur extréme à ceux qui n'y sont pas accoustumés.

Il s'y rencontre des serpens comme dans l'Isle de la Martinique, mais ils n'y sont pas si dangereux.

Il y en a une espece que l'on nomme teste de chien, à cause que leur teste a quelque rapport à celle de cét animal ; ils mordent plus frequemment que les autres, mais leur venin n'est pas si subtil, ny si mal faisant, que celuy des serpens de la Martinique: mais les piqueures des Scorpiõs qui s'y trouuent en abondance font plus de mal, & sont plus difficiles à

guerir; il y a plusieurs belles rivieres, dont les eaux sont excellentes.

Mr Du-Parquet y fit bastir un Fort de pallissades, où il fit mettre du canon, & quelques *ranbarges* ou pieces de fonte; il estoit situé à la pointe du Sud, sur une Baye qui faisoit une tres-belle & tres-bonne rade. Ie le vis en l'année 1656. peut-estre que les choses ont changé depuis ce temps-là. Mr du-Parquet n'y entretenoit que vingt hommes au plus, pour empescher les Anglois de s'en emparer.



Description de l'Isle de sainte Croix, conquise par le sieur de Vaugalan, en l'année 1650. sous Monsieur de Poincy, qui y mit le sieur Augé pour Gouverneur.

§. X.

L'Isle de sainte Croix, que les anciens Sauvages nommoient *Ay-ay*, est située selon Laët sous le dix-septiesme degré & quinze minutes au deça de la ligne, & selon quelques autres sous le dix-huitiesme degré; elle est à dix ou douze lieuës de saint Iean de Porteric au Sudest, & à trente lieuës de l'Isle de saint Christophe. Le sieur de Rochefort ne luy donne que neuf ou dix lieuës de long, & presque autant de large: mais la Relation qui a esté imprimée à Paris depuis qu'elle est conquise, dit en termes exprés, que l'on y en peut faire vingt-deux en droite ligne, exceptant " les extremitez: outre que si elle avoit autant de large que de long, elle seroit ronde ou quarée; & tous les Geographes la font quatre fois plus longue que large. Cette mesme Relation asseure aussi qu'elle est la plus vnie de toutes celles que nous possedons, & par consequent la plus belle & la plus agreable, apres la Guadeloupe & la Martinique.

Toute la terre de cette Isle est excellente, & tout ce qui croist dans les autres Isles y vient en abondance.

Il y a un tres-grand nombre de belles rivieres & fontaines qui coulent à la mer : mais comme cette Isle est platte, les eaux n'ayant pas assez de pente, il se forme aux embouchemeures des rivieres de fort beaux & grāds estangs tres-poissonneux, qui dans certaines saisons rendent l'Isle mal saine, par les vapeurs qui s'en élevent : & il ne faut point chercher d'autre raison de l'impureté de l'air de cette Isle, qui a fait tant perir de monde, aussi bien que de la corruption des eaux, qui ne pouvant pas couler aisément à la mer, croupissent dans les lieux où elles sont retenuës, & se corrompent & en suite exhallent des vapeurs qui infectent l'air, & les personnes qui le respirent.

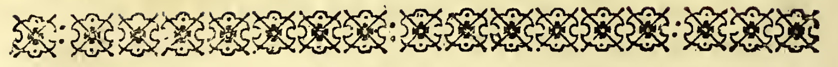
Si les beaux ports rendent une terre considerable, celle-cy en a trois où les vaisseaux se peuvent arrester en toute seureté : il y en a deux à la bande du Nord, & un à la Lande du midy ; le premier du costé du Nord est celuy qui se nomme le port de saint Iean, qui est beau & spacieux; mais le second qui est à l'emboucheure de la riviere salée, distant de trois lieuës de ce premier, excelle par dessus les deux autres : car les vaisseaux de cent & six vingt tonneaux peuvent monter jusques à une demy lieuë dans la riviere, & la Rade qui est à l'emboucheure est si spacieuse, que cinq cens des plus grands vaisseaux du monde y peuvent tenir à l'anchre, sans s'incommoder l'un l'autre : outre que le fonds de cette Rade estant de sable pur, sous lequel il y a du potin, les anchres y ont une tres-bonne teneure.

Le troisiesme port qui est du costé du midy, est encore un tres-beau port, qui a un fort bon fond, & est assez spacieux pour contenir un tres-grand nombre de navires : mais comme il y a peu d'habitations en ce quartier là, il est fort peu frequenté.

Il m'est tombé entre les mains un estat de toutes les Isles, appartenantes à Messieurs les Chevaliers de Malte, envoyé depuis trois ans à Monsieur le Commandeur de Souvré,

Ambaſſadeur de cette Religion à la Cour de France, dans lequel il eſt ainſi parlé de l'Iſle de ſainte Croix.

A dix-huit lieuës de S. Martin eſt la belle Iſle de ſainte " Croix, apres la Geomayque la plus belle & la plus grande " de toutes les Isles habitées par les François & Anglois dans " l'Amerique. Il y auoit lors du decez de Monſieur le Baillif " de Poincy, environ 600. hommes & 8. Négres ſur la place, " n'ayant pas pû rencontrer le rolle de cette année là: A pre- " ſent il y a 822. perſonnes, dont 400. ſont payans droits, leſ- " quels droits ſe montẽt à 47000.l. de tabac par an, dont le Sr " du Bois comme Commandant a le tiers. Et lors que l'Isle " s'augmentera bien conſiderablement, on le pourra regler à " tãt l'année. Depuis ledit decez, il a eſté bâty ſur la place de " l'ordre une maiſon bien raiſonnable de bonne maçonne- " rie pour la demeure du Commandant, & une ſucrerie à 4. " chaudieres avec ſes appartenances, comme vinaigrerie & " reſinerie, fournie de beſtail, ſcauoir, 13. chevaux ou cavalles, " quatorze bœufs ou vaches, quatre brebis: Il y a auſſi trente " Négres, tant grands que petits, dont 19. ont eſté envoyés " en cette Isle de ſaint Chriſtophe depuis deux ans & huit " mois: ladite ſucrerie eſtoit loüée au ſieur du Bois pour " 30000. livres de ſucre; il eſt vray qu'il luy fut donné vingt " François engagez, mais pour luy ayder à ſupporter la dé- " pence qu'un Commandeur eſt obligé de faire la moitié du " prix dudit bail luy a eſté rabatüe: Il s'y va baſtir vingt ſu- " creries par des particuliers, qui ont planté des cannes pour " cet effet, dont les RR. PP. Iacobins qui ont eſté eſtablis " pour ſervir cette Isle en ont une: ce ſera la fleur de toutes " les Isles Françoiſes, avant 8. ou dix années, pourveu qu'on " y apporte un peu de ſoin.



Description de l'Isle de la Grenade, achetée des Sauvages par Monsieur Du Parquet, & peuplée en l'annee 1651. par le sieur le Comte son Cousin.

§. XI.

LA situation de cette Isle est au douziesme degré seize minutes de la ligne, tirant vers le Nord: c'est la premiere qui commence du costé du midy, le demy cercle des Antilles Canibales ou Camercanes, quelques-uns ne luy donnent que sept lieuës sur une largeur inégale: mais lors que j'en ay fait le tour, elle m'a semblé un tiers plus grande que celle de saint Christophe, ses extremitez entre le midy & le Couchant font une forme de Croissant: & derriere la premiere pointe du costé du Nord est cette belle Baye, l'une des belles & bonnes rades des Isles: Dans le coin est le port capable de tenir un tres-grand nombre de Navires, qui n'ont point besoin de moüiller l'anchre, pouvant y estre arrestez par les seuls grapins; j'ay fait sonder ce Havre par tout en ma presence, & l'ay trouvé fort sain, de bon fonds & sans aucune roche.

Il y a à ce costé du Havre un fort bel estang, qui n'en est separé que par une digue de sable, laquelle estant coupée, ce qui se peut faire avec peu de travail, cet estang pourroit contenir autant de Navires que le havre. Tout le reste de la Basseterre a bon fonds, & les Navires y peuvent moüiller leurs anchres en toute seureté.

Son terroir est fort coupé de montagnes du costé de la Basseterre, & particulierement proche du havre; en quelques endroits la terre y est seiche, & pleine de petites pierres, qui semblent des *Marcaßites*; mais tout le reste de l'Isle est

eſt un tres beau païs & tres-fertile: où les arbres croiſſent plus hauts & plus gros, que dans tous les autres Iſles: & quoy que la terre ſoit un peu coupée par les rivieres & les montagnes, je crois pourtant que les chevaux & les charettes iront par tout lors qu'elle ſera découverte.

L'on ne ſçauroit faire une lieuë de chemin dedans cette Iſle, que l'on ne trouue, une, deux, & quelquefois trois rivieres, ou fontaines d'eau vive, coulantes à la mer, ſi ce n'eſt vers le quartier des ſalines; où les habitans qui s'y ſont placez ont fait des puits, dont l'eau n'eſt pas mauvaiſe.

La chaſſe & la peſche de cette Iſle vaut mieux que celle de toutes les autres; & c'eſt une choſe eſtonnante de voir la quantité de gibier, de Lamentins, de Tortuës, & de toute ſorte de poiſſon qui s'y rencontre: il y a auſſi une grande quantité d'armadyles, dont la viande vaut celle du cochon de lait, & une autre ſorte d'animal appellé *Manitou*, dont je parleray ailleurs.

Le Fort que j'y trouvay en l'année 1656. n'eſtoit qu'vn grand pavillon quarré fait de charpente, & clos de planches, environné à 8. ou dix pieds de diſtance d'une palliſſade, de gros pieux fichez en terre, & bien chevillez, avec pluſieurs pieces de canon.

Il y avoit une Egliſe baſtie à la mode du pays, & un de nos Peres nommé Benin Breſſon, Docteur en Theologie, faiſoit les fonctions de Miſſionaire.

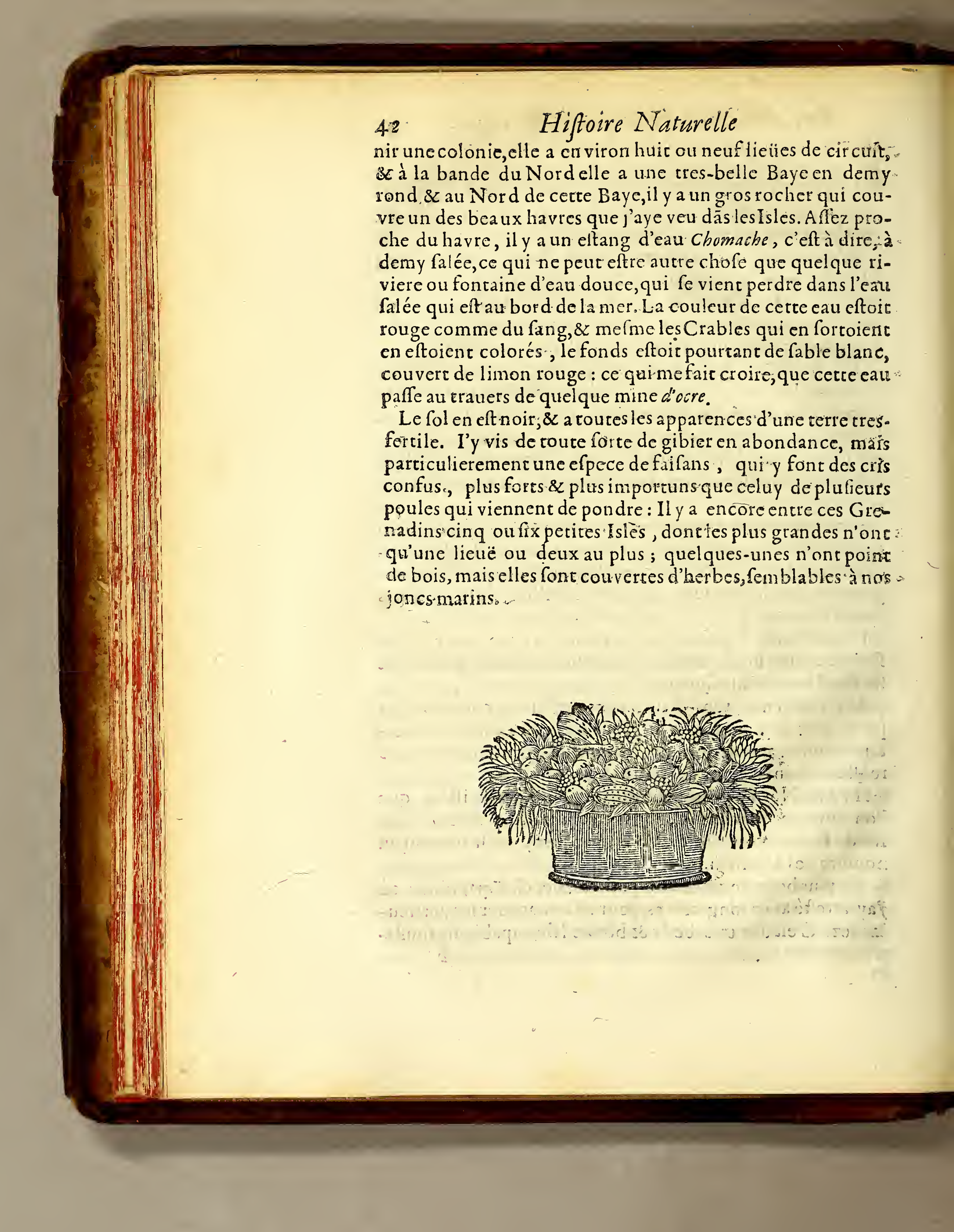
Il y avoit en ce tẽps-là trois cens perſonnes commandées par le ſieur de Vauminier. Preſque toutes les caſes des habitans eſtoient autant de petits forts de charpente, capables de reſiſter aux incurſions des Sauvages.

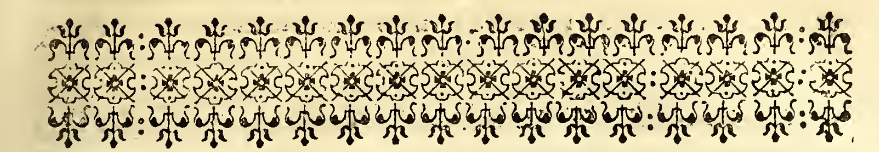
Il y a au Nord de cette Iſle dix ou douze petits iſlets, que l'on nomme Grenadins, ſans y comprendre *Bequia*, que Mr de Poincy conteſtoit à Mr Duparquet, qui la mettoit au nombre des Grenadins.

La plus belle de toutes ces petites Isles eſt *Kayryoüacou*, où j'ay arreſté aſſez long-temps, pour en remarquer les particularitez. C'eſt une tres-belle & bonne Iſle, capable de ſouſte-

nir une colonie, elle a environ huit ou neuf lieües de circuit, & à la bande du Nord elle a une tres-belle Baye en demy rond, & au Nord de cette Baye, il y a un gros rocher qui couvre un des beaux havres que j'aye veu dãs les Isles. Assez proche du havre, il y a un estang d'eau *Chomache*, c'est à dire, à demy salée, ce qui ne peut estre autre chose que quelque riviere ou fontaine d'eau douce, qui se vient perdre dans l'eau salée qui est au bord de la mer. La couleur de cette eau estoit rouge comme du sang, & mesme les Crables qui en sortoient en estoient colorés, le fonds estoit pourtant de sable blanc, couvert de limon rouge : ce qui me fait croire, que cette eau passe au trauers de quelque mine *d'ocre*.

Le sol en est noir, & a toutes les apparences d'une terre tres-fertile. I'y vis de toute sorte de gibier en abondance, mais particulierement une espece de faisans, qui y font des cris confus, plus forts & plus importuns que celuy de plusieurs poules qui viennent de pondre : Il y a encore entre ces Grenadins cinq ou six petites Isles, dont les plus grandes n'ont qu'une lieuë ou deux au plus ; quelques-unes n'ont point de bois, mais elles sont couvertes d'herbes, semblables à nos joncs marins.





TRAITÉ II.

DE MES VOYAGES AUX ANTILLES de l'Amerique, & de mes retours en France: Du flux & reflux de la mer: De la temperature de l'air: Des pierreries, & des mineraux des Isles.

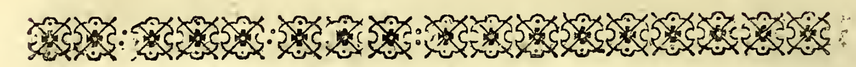
CHAPITRE I.

De ce qui se passe dans les Navires.



BIEN, qu'apres tant d'Autheurs qui ont donné leurs voyages au public: je pusse me dispenser de parler des miens: ie ne l'ay pourtãt osé refuser à mes amis, qui m'ont témoigné, que ie ne le pouvois faire sans priver le public de quelques particularitez assez curieuses que j'y ay remarquées. Mais parce que ie ne m'attache pas à décrire jour pour jour tout ce qui est arrivé, soit en allãt aux Antilles, soit en retournant; afin que ce 2. traité ayt du rapport avec les autres; ie le grossiray de ce que j'ay pû remarquer du flux & du reflux de la mer, de la tẽperature de l'air, des pierres precieuses, & des mineraux qui se trouvent dans les Isles, dont ayant peu de choses à dire, j'ay crû que ie ne le pouvois mieux placer qu'icy, puisque toutes ces choses (excepté quelques particula-

ritez de ce qui se passe dans les vaisseaux, en allant & en reuenant des Antilles) regarde l'histoire naturelle.



Premier voyage aux Antilles.

§. I.

NOus fismes voile le dix-septiesme Ianvier mil six cens quarante, dans un vaisseau de cent ou six vingt tonneaux, si remply de marchandise, auparavant que sortir du Havre de Dieppe, qu'à peine pouuoit-on trouver place pour se coucher de son long. Il y avoit plus de deux cens personnes, tant hommes que femmes, de tous âges, de diverses nations, & de Religion differente. Le Capitaine qui estoit un heretique tres-obstiné, nous fit beaucoup souffrir pendant le voyage, à l'occasion de quelques Huguenots, ausquels nous fismes abjurer l'heresie.

Ie ne m'arreste pas icy à vous décrire les vomissemens & les autres maux de la mer; l'infection insupportable des navires remplis de malades, couchez les uns sur les autres, parmy la fange & l'ordure: sur tout le fascheux embarras des femmes, les mauvais repas qu'on y fait, la corruption des eaux, desquelles assez souvent, quoy qu'infectes & puantes, on n'a pas suffisamment pour étancher l'importune ardeur d'une soif insupportable: Les uns pour y remedier tiennent des bales de plomb dans leurs bouches, ou y mettent de temps en temps un grain ou deux de sel de Saturne, pour la tenir fraische; & les autres par le moyen du tabac qu'ils fument, y attirent de la pituite ou salive à mesme dessein: mais tous ces remedes n'ostant pas les deux principales causes de cette soif, sçavoir les salines qui servent de nourriture, & la chaleur excessive & inévitable dans les voyages de l'Amerique, on ne laisse pas de souffrir au delà de ce qui se peut exprimer.

L'esperance qu'un Gentil-homme nous donna en mon troisiesme voyage, de trouver de l'eau douce au milieu de la mer, s'évanoüit, presqu'en mesme temps qu'elle fut conceuë. Car sur ce qu'il soustenoit, que le Pere Fournier dans son Hydrographie, tient qu'il n'y a que la superficie de l'eau de la mer qui soit salée; & qu'au dessous de quinze ou seize toises, elle est douce, nous en voulûmes faire l'experience: & à cet effet ayant pris une bouteille de verre fort épais, cõme on les fait en Angleterre, apres l'avoir bien bouchée avec un morceau de liege, attaché par une fiscelle, nous prismes l'occasion d'un temps fort calme, & par le moyen de deux ou trois boulets de canon attachez à cette bouteille, nous la descendîmes dans la mer, à la profondeur de plus de cent toises; puis ayant tiré la fiscelle, à laquelle le bouchon estoit attaché, elle se remplit d'eau, qui s'estant trouvée aussi salée que le reste de l'eau de la mer, nostre esperance se trouva vaine, & nostre joye se dissipa.

L'incommodité que cause la vermine n'est gueres moins fâcheuse, que celle qui est causée par la soif; car la plus grande partie des passagers estans de pauvres engagez pour trois ans, qui n'ont pour l'ordinaire qu'une ou deux chemises, qu'ils ne sçauroient laver qu'avec l'eau de la mer, cette eau engendrant la vermine, dans fort peu de temps ils en sont tous couverts, & la communiquent aux autres, qui quelque diligence qu'ils y apportent, ne s'en sçauroient garantir: & il s'en trouve enfin une si prodigieuse quantité, que les cordages mesmes en sont remplis, & on les y void monter à milliers comme des matelots.

Ie ne sçaurois omettre l'accident estrange qui arriua à trois ou quatre jeunes hommes de nostre vaisseau; lesquels s'estant moüillé les pieds dans de l'eau froide en s'embarquant, pour avoir manqué à se déchausser avant que de dormir, trouverent à leur réveil leurs pieds tellement engourdis & sans sentiment, que nonobstant tous les remedes qu'on y apporta, les doigts leur en tomberent par pieces.

Ie passe sous silence plusieurs autres incommoditez qu'on se peut assez imaginer, & me contenteray de remarquer en-



core trois choſes aſſez curieuſes qui ſe trouvent dans ces voyages.

La premiere eſt, qu'arrivant vers le Tropique du cancer, & quelquefois meſme dés les Canaries, vous faites rencontre des vents que les Mariniers appellent, *Aliſez :* Ces vents (entre les deux Tropiques) ſuivent perpetuellement le cours du premier mobile (qui eſt de l'Orient à l'Occident) ſoufflant touſiours en poupe ; & cela avec tant de douceur, & une ſi grande temperature de la mer & de l'air, que c'eſt un continuel & agreable paſſe-temps de voguer ſur cette mer, qu'on pourroit à bon droit appeller pacifique. Et ie me perſuade que ſi tout l'Ocean luy reſſembloit, les plus delicates Dames deviendroient marinieres, & aymeroient beaucoup mieux faire leurs voyages par mer dans des vaiſſeaux, que par terre dans leurs caroſſes: D'où vient qu'allant aux Indes, on ne cüeille que des roſes, dont les épines ſe font cruellement ſentir au retour.

La ſeconde choſe remarquable eſt, qu'au deçà des Canaries juſqu'aux Indes, on voit des troupes de petits poiſſons voler en bande, comme des aloüettes, aux environs des navires : Mais comme ie me reſerve à en traiter bien au long dans le traité des poiſſons, j'y renvoye le Lecteur pour en voir la deſcription, & la chaſſe que leur donnent les Dorades & les oyſeaux.

La troiſiéme choſe, eſt une couſtume autant ancienne qu'elle eſt ridicule & plaiſante, qui ſe pratique à l'endroit de ceux qui font de longs voyages ſur mer. C'eſt qu'arrivant ſous la ligne du Tropique du cancer (où deux fois l'année on a le Soleil verticalement oppoſé, ſans qu'à midy il puiſſe faire ombre à une choſe droite,) On fait de grands preparatifs, comme pour celebrer quelque feſte, ou pluſtoſt quelque Baccanale. Tous les officiers du navire s'habillent le plus groteſquement, & le plus boufonnement qu'ils peuvent. La pluſpart ſont armez de tridents, de harpons, & d'autres inſtrumens de marine : les autres courent aux poiles, broches, chaudrons, leſchefrites, & ſemblables vſtenſilles de cuiſine ; ils ſe barboüillent le viſage avec le noir

qu'ils prennent au dessous des marmites, & se rendent si hideux & si laids, qu'on les estimeroit de veritables Demons. Le Pilote les met tous en rang, & marche à la teste, tenant d'une main une petite carte marine, & de l'autre un Astrolabe, ou baston de Iacob, qui sont les marques de sa dignité. Cependant, les tambours & les trompetes sonnent en grande allegresse, & cette boufonne compagnie tressaut de joye, pendant que ceux qui n'ont pas encore passé le tropique, se dépouillent & se disposent à estre baignez : elle fait deux ou trois tours en ce mascarade équipage ; apres lesquels le Pilote prend seance sur la dunette, d'où il depéche incontinent deux de ses officiers, habillez comme ie l'ay décrit, vers le plus apparent de ceux qui doivent estre lauez ; & le contraignent & tous les autres pareillement, à venir prester serment sur la carte, qu'ils feront observer les mesmes choses à ceux qui passeront en leur compagnie; ce qu'ayant tous juré, on leur fait promettre de donner quelque aumône aux pauvres, & de contribuer à la bonne chere de deux jours, par quelque bouteille de vin, langue de bœuf, jambon, ou autres raffraischissemens. Ce qu'estant fait, on commence à baigner.

Nous fusmes traittez fort courtoisement, & avec plus de civilité que nous n'en attendions de gens de mer, ils nous verserent seulement un verre d'eau sur la teste : mais tous les autres passagers, hommes, femmes, & enfans, furent tant lavez ; qu'en verité ils me faisoient pitié. On les plongeoit trois ou quatre fois dans de grandes cuves pleines d'eau de mer, où on les laissoit assez de temps pour y perdre l'haleine : Au sortir de là, on leur jettoit une telle quantité d'eau sur la teste, qu'ils estoient un quart d'heure sans se pouvoir reconnoistre ; les petits garçons de huit ou neuf ans estoient mis sous de grandes mannes d'ozier fort clair, sur lesquelles deux matelots jettoient autant d'eau qu'ils en pouvoient puiser en l'espace d'un *Miserere*, pendant lequel la frayeur les faisoit crier, comme si on les eût écorchez tous vifs : Enfin toute cette ceremonie se termine par des réjoüissances & des débauches excessives.

Ie me suis fort curieusement enquis de plusieurs gens de marine, pour apprendre quelque chose de l'institution de cette ceremonie, sans en auoir jamais pû tirer une bonne raison. Les Holandois tiennent, que c'est pour se garentir de plusieurs maladies, qu'on pourroit contracter par ce grand changement de climat : c'est pourquoy ils se baignent presque tous dans la mer, tant ceux qui y ont desia passé, que les autres. Mais cette raison me semble fort foible ; puis qu'il n'est pas vray que ceux qui ne se baignent point soient plus incommodez que les autres : mon sentiment est, que cela vient de ce que ceux qui furent assez hardis pour pousser leurs voiles jusques dans les Zones torrides, qui jusques alors avoient esté tenuës par saint Augustin, & beaucoup d'autres pour inhabitables, se voyans entrer comme dans un autre monde firent une sorte d'allusion au baptesme, que l'on donne aux Chrestiens apres leur naissance ; & en effet on se sert encore du mot de baptiser sous le tropic, pour exprimer cette ceremonie.

Apres que nous eusmes vogué assez heureusement l'espace de 2. mois, sans avoir pris terre en aucun endroit, & sans voir d'autre Isle que celle de la Palme, nous apperceusmes l'Isle de la Martinique. Ie ne vous sçaurois exprimer la joye que receurent alors tous nos passagers : à ce seul mot de terre tous les malades sortirent du fond du vaisseau, comme des morts qui resuscitent de leurs tombeaux : ceux qui une heure auparavant n'eussent pas levé la teste pour prendre un bouïllon, montoient allégrement à la hune, afin de voir la terre, qu'ils desiroient comme un souverain bien, & le terme où se dévoyent terminer tous les maux du voyage: le Capitaine abandonna les eaux, desquelles on avoit eu à grande peine dequoy se rafraischir la bouche tout le long du chemin, & toutes puantes qu'elles estoient, on ne laissa pas d'en faire débauche.

La terre ayant esté bien reconnuë on chanta le *Te Deum*, en action de grace, & incontinent tous les passagers se mirent à faire voler toutes les vieilles guenilles de la traversée, plus dru que mouches dans la mer, & en suite à se peigner,

se

se laver, se polir, s'ajuster, & faire parade de tout ce qu'ils avoient de plus beau pour aller à terre, comme s'ils eussent esté aux nopces, & l'on vit, & cela se void en tous les voyages, un hospital changé en une cour, & une troupe de gueux en apparence, ennoblis en un moment.

Apres avoir moüillé l'ancre, nous fusmes visiter Monsieur du-Parquet, Gouverneur de la Martinique, & rendre graces à Dieu dans sa petite Chapelle, bastie à la mode du pays, c'est à dire, de fourches & de roseaux: il nous receut aussi bien que tous les passagers, fort courtoisement, & nous regala tous avec toute la magnificence possible, pour lors, dans le pays; les mets estoient des tortuës, des lezars, & plusieurs sortes de poissons, pour nous qui faisions maigre, & de volailles d'indes & communes; & de perroquets, aras, ramiers, tourterelles, & ortolãs pour tous les autres; & tout cela estoit si agreablement diversifié, qu'il y avoit dequoy traiter un Prince: le dessert fut composé des fruits les plus exquis du pays.

Apres trois jours de repos & de rafraischissement, que les miseres du passé nous avoient fait gouster comme un petit paradis, nous fismes voile pour la Guadeloupe: en passant par l'Isle de la Dominique, nous fûmes arrestez par un calme assez ordinaire au dessous du vent de cette Isle, à cause de ses hautes montagnes: on vit incontinent plusieurs poissons monstrueux d'une grandeur prodigieuse: les matelots dirent aussi-tost que c'estoient des *requiems*, & coururent promptement aux *tridents*, aux *harpons* & aux *gaffes*, instrumens propres à la péche de semblables animaux, ils leur jetterent aussi des hameçons proportionez à leur grãdeur, couverts de grandes pieces de lard, & cette invention leur reüssit; car d'abord ils en prirent sept, mais le huitiesme nous mit tous au repentir de luy avoit jetté l'hameçon; car apres que dix hommes se furent long-temps efforcez sur un *palan* de navire pour le tirer hors de l'eau, il leur fut impossible, & les plus forts furent contraints de leur ayder & de leur prêter la main; il ne fut pas plustost sur le tillac, qu'il commença à fraper si rudement de sa queuë, que l'on craignoit avec

sujet qu'il ne l'enfondrast, & il l'auroit fait, sans un matelot qui le frapa si à propos d'une hache de charpentier, proche de la queuë qu'il luy coupa les vertebres, ausquels consiste la force de cet animal; se sentant frapé il se mit à souffler & à écumer comme un taureau enragé, ouvrant une geule capable d'engloutir un homme tout entier, & qui faisoit voir quatre rangs d'horribles dents; mais j'en feray ailleurs la description.

Pendant que nous estions occupez à cette péche, il se leva un petit vent, qui en six heures termina nostre voyage, & nous mit à la Guadeloupe.

De mes retours en France.

§. I I.

Les affaires de nostre mission ayant obligé nos Superieurs d'envoyer quelqu'un de nos Religieux en France, ie fûs choisi pour ce sujet, & dans ce dessein ie passay à saint Christophe pour y prendre un vaisseau; où ayant esté tres bien receu de Monsieur le General de Poincy, il me fit encore la faueur de me donner passage, dans une petite fregate qu'il y envoyoit, sous la conduite du Capitaine des Parquets, excellent homme de mer. Nous fismes voile le quatorziéme d'Avril 1642. sur les trois heures apres midy, au bruit du canon de tous les vaisseaux qui estoient à la rade, dont les Capitaines n'épargnerent rien pour témoigner leur complaisance à Monsieur de Poincy, qui estoit sur la rive.

Sur les huit heures du soir, il se fit une grande éclypse de Lune, qui donna de l'effroy à plusieurs des nostres, & le Pilote mesme en tiroit de tres-sinistres consequences.

Cette fregate n'estoit qu'un petit navire de cinquante ou soixante tõneaux, mais l'un des meilleurs voilliers de la mer.

il estoit pourtant si vieil, que plusieurs l'estimoient incapable de faire le voyage; & peut-estre que c'estoit ce qui faisoit tirer ces consequences funestes.

Nous débouquâmes assez heureusement, & apres avoir vogué jusques au 28. du mesme mois, tousiours à vent contraire, élevant le plus que nous pouvions vers le Nord, pour rencontrer les vents que nous appellons d'aval, nous nous trouvâmes sous la hauteur de la *vermude*, qui est au trente-quatriéme du Nord de la ligne, l'endroit le plus redouté par les mariniers, à cause des horribles tempestes qui y sont ordinaires. Nous eusmes ce iour là trois ou quatre heures de calme, & un vent d'Oüest ayant commencé tout d'un coup à nous souffler en poupe, nous faisoit esperer que la traversée seroit heureuse, mais dés la nuit le calme nous ayant repris, le Ciel devint obscur, & se mit à éclairer si fort, qu'on ne voyoit que du feu. Sur les neuf heures du soir, un Puchot prit inopinément nostre navire par le Beaupré, & le coucha sur le costé, de sorte que nous crûmes tous estre perdus; mais comme il eut peu de prise sur cet endroit, il passa incontinent, & le navire se releva peu à peu. Ce tourbillon emporta avec soy en passant tout les horribles blasphémes de nostre nauire, sur lesquels mes frequentes remonstrances n'avoient pû rien gagner. Ie ne sçay si ce vent estoit du saint Esprit; mais ie suis certain qu'en un moment, il fit de plusieurs blasphemateurs, impies, lubriques, & determinez, une troupe de penitens qui n'avoient plus que le *peccaui*, & le *Miserere* en bouche, chacun se doutant bien que ce puchot portoit en croupe une tempeste, de laquelle nous aurions beaucoup de peine à nous tirer.

En effet, apres quelques coups de tonnerre, le vent se prit à souffler avec tant d'impetuosité, que l'on fut contraint de mettre à la *cappe*, nous n'y fusmes pas plus de deux heures, que toutes les voiles furent mises en pieces, & nous fusmes contrains de pouger à mast & à cordes le reste de la nuit, nous deffendant tousiours du mieux qu'il estoit possible des coups de mer. En peu de temps, le vent deuint si violent, la mer si horriblement émeuë, & l'air si obscur & si vilain, qu'en

plein iour on ne voyoit pas un homme d'un bout du navire à l'autre : Tout le monde perdoit courage & le ſoin de ſe ſoulager, pour ſe diſpoſer à la mort, excepté trois Portugais habiles hommes en fait de marine, & ſans leſquels nous euſſions mille fois pery. On déchargea le navire de tout ce que l'on pût, juſqu'à jetter deux pieces de canon, & la chaloupe dans la mer : mais la tempeſte augmentant de moment en moment, elle crût juſqu'à tel point, qu'il ne me ſouvient pas d'en avoir jamais veu une ſemblable. Vn de ces Portugais ſe tint l'eſpace de 18. heures au gouvernail, apres leſquelles tout abbatu de travail, il ſuccomba, & en donna la charge à un autre ; & au meſme inſtant un *fortunal*, ou coup de mer, donnant contre l'arriere du navire, enfondra la Chambre, rompit le gouvernail en deux pieces, & paſſant par deſſus le navire, l'emplit & le combla d'eau; dont la peſanteur l'ayant arreſté tout court entre deux ondes de mer, hautes comme des montagnes, celle qui la ſuivoit en queuë, le devoit infailliblement engloutir.

Ie ne me flate point, mais dans la connoiſſance que j'ay de la mer, il eſt conſtant qu'humainement parlant, nous ne deuions pas demeurer un moment ſur l'eau : I'ay imputé noſtre ſalut aux vœux que nous avions tous vnanimement faits à la ſainte Vierge le meſme iour au matin. Cependant, les matelots qui eſtoient à demy-morts (car c'eſtoit le troiſiéme iour que nous paſſions ſans boire, ſans manger & ſans dormir) voyans qu'il falloit perir, ſe prirent tous à faire leurs derniers efforts, comme des perſonnes qui agoniſent, contre la mort. Iamais ie ne vis de plus prompts & de plus fervens ouvriers : en un moment, tous les hauts bans & cordages du grand maſt, furent mis en pieces, & un Charpentier, adroit & vaillant garçon, en trois ou quatre coups de haches jetta le grand maſt dans la mer, qui en tombant rompit & emporta avec ſoy, le maſt d'artimon. Le navire eſtant déchargé d'un ſi grand fardeau, commença à ſe ſoulever, à voguer, & à eſtre le joüet des flots, comme il avoit eſté auparavant. Il eſt vray que par bon-heure le Tillac eſtant bien eſtanché, il entra fort peu d'eau dans le fond de cale, ſi bien que nous

eûmes le temps de la vüider toute avec des ſeaux. On racommoda en ſuite avec beaucoup de peine le gouvernail, le mieux qu'il fut poſſible, l'on ne ſçauroit dire combien *vn meulatre*, c'eſt à dire, un demy-blanc, ſervit en cette rencontre : car il ſe fit lier & devaller avec une corde par l'arriere du navire juſqu'au gouvernail; & lors que les vagues venoient à fraper contre le vaiſſeau il ſe roidiſſoit, appuyant ſes pieds contre les planches, & preſentant la teſte il laiſſoit paſſer la *lame* par deſſus luy, & quelquefois par deſſus le navire ; & auſſi-toſt prenant un coup d'eau de vie, il continuoit ſon travail. Cela fait, chacun prit courage, & ſe reſolut de reſiſter juſqu'à la fin, & de ſe roidir contre la mort, les perils & les deſaſtres, dans leſquels nous eſtions comme enſevelis : & dés-là, il n'y eut plus de pareſſeux dans le vaiſſeau; les malades qui ſembloient avoir la mort ſur les lévres, eſtoient des premiers au travail, & un coup de ſiflet faiſoit courir trente hommes où il n'en falloit qu'un : cette diligence nous ſervit infiniment, car quoy que la tempeſte continuât avec la meſme violence juſqu'au lendemain matin, nous ne receûmes aucun coup de mer qui paſſaſt par deſſus le navire.

La meſme nuict l'air devint ſerein, & l'on vit des Eſtoiles, ce qui nous conſola merveilleuſement; car c'eſt une maxime infaillible des Pilotes, que lors qu'on voit des eſtoiles la nuict, on voit infailliblement le Soleil le iour ſuivant. Le matin le vent s'appaiſa tout à coup, & ſe mit à l'Oüeſt, qui eſtoit le vent propre pour faire noſtre route : mais comme les ondes qui avoient eſté exceſſivement émeuës par le vent de Nord, rouloient encore groſſes & hautes comme des montagnes, avec impetuoſité contre le vent, le navire ſe prit à *tanguer*, c'eſt à dire, heurter ſi rudement à la rencontre des ondes, qu'à tous momens nous eſtions dans l'apprehenſion qu'il ſe ſeparaſt en deux pieces, & que nous trouvaſſions dans le beau temps, le naufrage que nous avions heureuſement échapé au plus fort de la tempeſte. Cela dura environ ſix heures, apres leſquelles tout s'appaiſa.

Or comme ie ne diray rien de mon second retour en France, il faut que ie mette icy deux choses tres-remarquables qui nous arriverent au mesme endroit, où nous avions esté si mal menez de la tempeste. La premiere, c'est qu'un iour que la chaleur avoit esté excessive, nous visme sur les trois heures apres midy, comme aux quatre coins de l'horizon, quatre grosses nuës, espaisses & fort obscures, lesquelles jettoient feu & flammes de tous costez, & dans chacune d'icelles grondoit un tonnerre different. Toutes quatre montoient vers le Zenit, comme poussées par quatre vents contraires, & en montant entreprenoient toute la hauteur de l'horizon. Dieu sçait de quelle apprehension j'estois alors saisi; quoy que ie n'en fisse aucun semblant, ie m'attendois de n'en avoir pas meilleur marché que la premiere fois, nous n'eusmes pourtant que la peur. La nuit venuë, les quatre nuës & les quatre tonnerres s'entreioignirent, & des quatre n'en firent qu'un, qui faisoit autant de bruit tout seul, que tous les quatre ensemble. Sur les dix heures, le tonnerre se prit à éclater effroyablement dix ou douze coups de suite, à la fin desquels il tomba dans nostre navire, coupa la grande voile en deux pieces par le travers, brisa quelques cordages, & passa sans faire tort à personne, laissant pourtant apres soy une odeur de souffre si infecte, qu'elle faisoit bondir le cœur. Cela passé nous continuâmes nôtre route avec quelques autres tempestes, desquelles ie ne diray rien, puisque c'est une chose ordinaire dans le retour des Indes.

Ce n'est pas qu'il n'y ayt eu des équipages assez heureux, pour auoir eu du beau-temps, & passé à la veuë de la *Vermude*, sans avoir eu aucune tempeste, cela est neantmoins ordinaire: & Monsieur Hotman m'a dit qu'en ce mesme lieu, le vaisseau où il estoit fut batu d'une semblable tempeste, & que le vent avoit quelque chose de si veneneux, que les yeux leurs enflerent gros comme des œufs, qui sembloient deux apostumes qui leur sortoient de la teste; & que le pus mesme qui en couloit avoit une odeur tres-infecte & tres-puante.

La seconde, c'est qu'au mesme endroit, apres cette rude

tempeſte, la mer eſtant devenuë calme, elle nous parut plus terrible que durant l'orage : car nous la viſmes couverte d'herbe comme un pré à demy noyé : de ſorte, que le navire avoit de la peine à avancer, à cauſe de la grande quantité de ces herbes qui s'amaſſoient au devant du Beau-pré. Cela nous dura plus de 50. lieuës. Ie ne diray rien davantage de cette herbe, parce que j'en parleray en ſon lieu ſous le nom de *Sargaſſo.*

Ie ne veux pas auſſi omettre une remarque, qui me ſemble aſſez curieuſe, c'eſt que durant toute cette grande traverſée de dix-huit cens lieuës, il ne ſe paſſa pas un ſeul jour que ie ne viſſe des oyſeaux : car depuis les Iſles Canibales, juſques au trente-ſix ou trente-ſeptiéme degré, l'on voit touſiours certains oyſeaux appellez *Fregates*, & *Fous*, & une eſpece de Mauve, que l'on nomme *Feſtu-en-cul* : quelques-uns l'appellent oyſeau du tropic, parce qu'il ne ſe voit guere qu'entre les deux tropics : & depuis là, juſques à cent lieuës des terres de l'Europe, il y a des Arondelles marines qui ſe voyent tous les jours, & qui ſont un preſage de tempeſte, lors qu'elles paroiſſent en grand nombre, à l'arriere du navire proche du gouvernail, quelques autres les nomment *Alcions* : ſi-toſt que l'on approche des terres de l'Europe, l'on commence à voir des oyſeaux de proye, des Aloüettes, des Chardonnerets, & autres ſemblables, qui eſtans emportez par les vents perdent la veuë de la terre, & ſont contrains de ſe venir percher ſur les maſts & ſur les cordages des navires.

Retournons chercher noſtre pauvre Fregate, qui n'a encore fait que cinq cens lieuës, & eſt à treize cens lieuës du port où elle doit arriver. Cependant deſmaſtée de deux maſts, toute briſée de coups de mer, un gouvernail rompu, qui ne tient qu'à deux méchantes planches chevillées : Nous voila tous dans une grande perplexité, de relâcher aux Iſles, il y a cinq cens lieuës, & le vent eſt contraire ; d'aller à Madere, on ſe détourne de deux cens lieuës : Neantmoins tous les paſſagers, qui apres une ſi ru-

de secousse de mer, ne demandoient que la terre, crioient tous d'une voix qu'il falloit aller à Madere, parce qu'il y avoit trop peu de vivres dans le navire, pour aller jusqu'en France avec un mast. Mais le Capitaine qui craignoit que tout son monde ne le quittast, se resolut de plustost perir en mer, que de prendre terre en aucun lieu. Nous avions sauvé de nostre débris, la grande vergue du grand mast, de laquelle on fit un mast, sur lequel on ajusta au mieux que l'on pust une grande voile, qui sans doute nous auroit beaucoup servy, n'eut esté qu'à trois jours de là, un tourbillon de vent prit le mast, la voile & les cordages, & les emporta dans la mer. Ce tourbillon fut suiuy d'une autre tempeste non pas si violente que la premiere, ny de si longue durée; mais qui ne laissa pas de nous donner bien de la peine.

Enfin, nous achevasmes nostre voyage, qui dura en tout quarante-deux jours, pendant lesquels nous experimentasmes tant de maux, & fismes des jeûnes si rigides, qu'à nostre arrivée, les habitans de la Rochelle virent dans nos personnes de vives images de leur ancienne misere: car nous n'avions que la peau sur les os, le plus fort d'entre nous avoit de la peine à se soustenir, & dix ou douze moururent peu de temps apres.



Second voyage aux Antilles, & descente en l'Isle de Madere.

§. III.

LEs affaires que j'estois venu traiter à Paris estant expédiées, j'en partis avec le P. Armand de la Paix au mois de Decembre 1642. pour aller à Dieppe, où apres avoir attendu le vent prez de trois mois, nous nous embarquâmes dans le mesme navire, qui m'avoit mené la premiere fois, & fismes voile vers la fin du mois de Mars; mais le vent s'estant changé trois jours apres, nous fusmes obligés de relâcher au Havre, d'où estans partis le lendemain, nous fismes une navigation assez heureuse durant quinze jours, jusqu'à la hauteur du cap de Fine-terre sur les mers d'Espagne, où nous rencontrâmes treize navires Turcs, qui nous ayant donné la chasse durant trois heures, un grand broüillards accompagné d'un vent impetueux, nous separa si bien de ces Corsaires, que nous ne les revismes plus : nous continuâmes nostre voyage, & au bout d'vn mois ou environ, nous descendîmes à Fonzal, la ville Capitale & le siege Episcopal de l'Isle de Madere, l'une des Canaries, située au 34. degré au nord de la ligne.

L'Evêque qui gouvernoit lors cette Eglise, & que l'on disoit parent du Roy de Portugal, ayant apris nostre arrivée, nous envoya le fils du Consul des François, avec deux officiers de sa maison, pour nous inviter de venir dãs son Palais Episcopal. Nous receûmes cette civilité de la maniere qu'il falloit, & leur témoignâmes que nous estions dans l'impatience de nous acquiter de nos devoirs, & que nous n'attendions qu'apres deux PP. Iesuites, qui en qualité d'inquisiteurs devoient faire quelque visite dans le Navi-

re , avant que l'on descendist à terre.

Ils y vinrent presqu'en mesme temps , & nostre Capitaine qui estoit le plus franc Huguenot qui fut dans Dieppe, alla au devant d'eux avec un gros chapelet à la main. Ils ne trouverent rien que de fort Catholique dans tout l'équipage , car il avoit caché tous ses livres, & n'avoit rien laissé qui leur pût donner le moindre soupçon , qu'il ne fût tres-devot & tres-religieux. Apres quelques civilitez renduës de part & d'autre , & qu'ils eurent visité le navire ; il les mena dans sa chambre , où il leur avoit preparé une magnifique collation , pendant laquelle nous descendismes à terre ; où nous trouvasmes trois ou quatre mille personnes vestus de soutanes , & de grands manteaux noirs, comme des Prestres , dont une grande partie avoit de grandes épées qui relevoient le manteau par derriere , & un gros Chapelet à la main appuyée sur le pommeau de l'épée.

Nous entrasmes dans la ville , où tout le petit peuple estoit à genoux des deux costez des ruës , ausquels les officiers de l'Evéque nous vouloient obliger de donner la benediction , disant que c'estoit la coustume des Religieux du pays : nous estions suivis de plus de cent François fort lestement vestus, qui nous accompagnerent dans le devoir que nous rendismes à Mr l'Evéque.

Nous le trouvasmes dans une grande gallerie, qui luy servoit de Bibliotheque , sous un beau daiz de velours violet frangé d'or , assis dans un fauteüil posé sur un tapis de pied , où il y avoit deux grands carreaux de mesme parure que le daiz ; les deux costez de la gallerie estoient bordez de Chanoines revestus de tres beaux surplis à dentelle.

Apres que nous eûmes receu à genoux la benediction, & que nous luy eusmes fait nos complimens , il me demanda des nouvelles du Roy de France , & luy ayant répondu qu'il estoit malade ; & qu'au grand regret de toute la France, les Medecins n'en attendoient que la mort, il se prit à souspirer & versa quelques larmes , en nous disant que c'estoit

un bon Roy, & repeta deux ou 3. fois ces mots, *verè pius, verè iustus*. Apres cela il me demanda comme se portoit le Cardinal de Richelieu, à quoy luy ayant répondu qu'il estoit mort, il se leva brusquement, & joignant les mains, il fit plusieurs exclamations, & dit cent choses à l'avantage de ce grand homme, & entr'autres que Dieu ne l'avoit fait naistre que pour restablir le Roy Dom Iean, dans le Royaume de ses Ancestres.

Apres qu'il eut receu le salut de tous nos François les uns apres les autres, & qu'il nous eut entretenu une bonne heure, il nous demanda si nous voulions loger dans l'Evéché, ou bien dans le Convent des PP. Cordeliers, où il envoyeroit dequoy nous défrayer, tout le temps que nous serions dans l'Isle. Nous luy répondismes que s'il plaisoit à sa grandeur, nous nous retirerions au Convent des PP. Cordeliers, comme plus conforme à nostre condition. Ces bons Peres nous receurent comme des Anges, & avec tant de charité, que nous en estions confus : les chambres où ils nous logerent estoient lambrissées, les tayettes des oreilliers de linge fin, & plissées d une façon admirable, representant divers animaux, & les lits & les tables estoient tous couverts de fleurs d'orange.

Nous vismes dans ce Conuent, qui est un des beaux que j'aye veu de ma vie, un fort grand Dortoir tres-clair, où il y avoit plus de mille cages pleins de sereins, qui faisoient un bruit si importun, que les Religieux mêmes s'en plaignoient; nous nous enquismes d'où venoient ces oyseaux, & ils nous répondirent qu'ils estoient de cette Isle & des autres voisines, & qu'ils appartenoient à des marchands de leurs amis, qui les devoient porter en l'Europe.

Entre les Religieux qui nous firent le plus de caresses dans ce Convent, il y en eut un particulierement qui se disoit sorty d'un Gentil-homme François nommé Bétencourt, qui ayant enlevé vne jeune Damoiselle qu'il aymoit, estoit venu en cette Isle, & avoit esté le premier qui y avoit estably une colonie Chrestienne: Ce bon pere & ses parens qui sont

des plus conſiderez du pays, font encore gloire de porter le nom de Bétencourt.

Ce bon Pere nous fit voir toutes les raretez de la Ville, mais particulierement l'Egliſe Cathedrale, qui eſt fort grande, tres-claire, & magnifiquement reueſtuë d'or & d'azur, depuis le bas juſqu'en haut ; nous viſmes dans la Sacriſtie tant d'orfevrerie qu'il ſeroit tres-difficile de tout décrire: ce que nous y viſmes de plus particulier fut un calice d'argent, dont la façon n'eſt pas commune : Car il a plus de dix-huit pouces de hauteur , & autour de la coupe qui eſt fort grande, il y a quatre ou cinq petites clochettes pendantes, auſſi groſſes que celles dont on ſe ſert à la conſecration de la Meſſe, & ces petites cloches font un bruit qui ſe fait entendre par toute l'Egliſe.

Vn jour auant noſtre départ, ayant apris que le papier eſtoit ſi rare dans toute l'Iſle, que Monſieur l'Euéque meſme en manquoit, comme nous en auions fait bonne proviſion à Roüen , nous luy en fiſmes preſent de deux Rames, qu'il receut auec autant de remerciemẽs, que ſi c'eût eſté un preſent de grande valeur. Nous priſmes congé de luy le lendemain, & nous fuſmes fort ſurpris, de nous voir ſuiuis de quatre grands Eſclaves ; qui portoient ſur leurs teſtes chacun un grand baſſin de deux pieds de diamettre, remply en pyramide de diuerſes ſortes de confitures ſeiches, de grandes eſcorces de citron, de marmelade ambrée, de fleurs d'orange, & autres choſes ſemblables, qui nous ſervirent infiniment dans les eſtranges maladies , dont ie parleray tout maintenant.

Pendant les trois ou quatre jours que nous demeuraſmes dans cette Iſle, tous nos paſſagers firent débauche des vins les plus forts & les plus delicieux du monde , que cette Iſle produit, & s'échauferent ſi bien le ſang & le cerueau, que ie ne ſçay ſi ie dois imputer les maux qui nous arriverent à leurs excez, ou à l'intemperie du climat de la coſte d'Afrique, qui au recit de ceux qui l'ont frequenté eſt en certaines ſaiſons tres-dangereuſe aux Europeans : car nous

n'eusmes pas fait cent lieuës, que les mieux sensez d'entre nous commencerent à perdre l'esprit,& à devenir hypocondriaques; sans qu'il parût aucune fiévre. Tout nostre pauvre équipage estoit pour lors un objet digne de risée & de compassion tout ensemble : les uns s'imaginoient auoir la mort sur les espaules,& s'efforçoient les jours & les nuits entieres à se décharger de cet importun fardeau : d'autres s'occupoient à rouler des barils sur le tillac : d'autres se persuadoient qu'ils estoient Roys, & traitoient tous les autres d'Ambassadeurs & de Princes; enfin chacun faisoit un métier different. Cette estrange maladie dura trois semaines, pendant lesquelles il n'y eut jamais que deux ou trois personnes raisonnables dans le navire, que Dieu y conserva sans doute pour empécher les autres de se precipiter dans la mer, & pour tenir la barre du gouvernail : car sans cela le moindre coup de vent nous auroit infailliblement fait perir;si l'on nous auoit rencontré dans ce pitoyable état, on auroit crû que ç'auroit esté une transmigration de l'Hospital des petites maisons de Paris, aux Indes.

Onze personnes en moururent, & tous ceux qui avoient esté frapez de cette épouventable phrenesie, furent plus de trois mois sans pouvoir se remettre; & ie croy que si ie ne me fusse auisé de les faire seigner au front par le Chirurgien (qui par une grace de Dieu particuliere fut exempt de ce mal) la plus grande partie auroit perdu la vie.



Du flux & reflux de la mer.

§. IV.

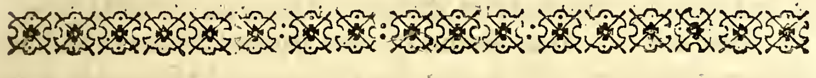
QVi voudroit entreprendre de rechercher la cause du flux & du reflux de la mer, & les differentes courses des marées le long des terres, il faudroit faire des Epheme-

rides toutes entieres ; eplucher auec beaucoup de soin & de travail les diverses mutations de la Lune, & de toutes les autres Planettes : Il faudroit de plus remarquer fort diligemment les situations des terres, toutes les pointes qui avancent en mer, tous les culs-de sacs, & toutes les sinüositez de la terre, lesquelles causent autant de differentes routes de marées, qu'elles sont differemment establies, & mesme apres tout cela, il y auroit encore juste sujet de craindre, ie ne dis pas de se precipiter dans la mer pour estre compris par elle, ne pouuant comprendre son flux & son reflux, comme on dit qu'il arriva à Aristote : mais au moins de ne pouvoir pleinement satisfaire les esprits curieux sur ce sujet: outre que ce n'est pas mon dessein de traiter toutes ces matieres à fonds ; mais seulement de coucher icy ce que j'ay reconnu de plus remarquable.

I'ay dōc observé que depuis le Tropique du Cancer, le flux ordinaire de la marée tire droit de l'Oriēt à l'Occident, aussi bien que les vēs desquels nous auons parlé, & cela auec d'autātplus de rapidité, que la mer s'aproche davātage des terres: ce qui est fort aisément remarqué des bons Pilotes, par le calcul exact qu'ils font de leur route, dans lequel ils peuvent recōnoître que voguant d'un vent égal, ils font plus de chemin en s'approchant des terres, qu'ils ne faisoient en pleine mer. On reconnoist encore cela fort particulierement aux bras de mer qui font les separations des Isles, & sur tout entre les Saintes, & la Guadeloupe, où il y a un si grand flux & rapidité de marée vers l'Oüest, que si en arrivant on ne serre le vent de bien prés dans ce petit trajet, qui n'est que de trois lieuës au plus, la marée vous emporte & vous fait dériver quatre ou cinq lieuës auaut le vent, de sorte qu'un navire est contraint de louvoier quelquefois cinq ou six iours de temps pour aborder la terre, laquelle on eût aysément atteint en deux ou trois heures au plus, si on s'estoit donné de garde de cette marée.

Le flux & le reflux sont aussi bien reglez tout le long de ces costes, comme dans l'Europe : mais cela paroist fort peu, à cause que les mers sont creuses & profondes; mais dans les

lieux où les terres sont plates, & où il y a de hauts fonds, on voit la mer se retirer deux fois le jour, aussi bien que dans la France. Ma pensée est qu'il en est de mesme de la mer Mediterranée, dans laquelle pour estre extremément profonde, on ne remarque presque point de flux & de reflux; & que c'est une pure rêverie de croire & de vouloir persuader aux autres qu'il y ayt des mers, dans lesquelles si elles ont tāt soit peu de communication auec l'Ocean, le flux & le reflux ne se rencontrēt point. Il faut aussi remarquer, que tant dans la rapidité & la vistesse des marées, que dans l'augmentation ou la diminution des flots, il se trouve du plus, ou du moins, selon l'accroissement ou la deffaillance de la Lune, tout de mesme que dans nos costes.



CHAPITRE II.

De la Temperature, & des diverses agitations de l'air des Antilles.

L'Air est sujet à tant d'alterations, il s'y forme tant de météores, il est grossi de tant de nüées, & agité de tant de vens, que pour parler de tout en particulier, il faudroit composer des volumes entiers, & quitter la qualité d'Historien pour prendre celle de Météorologiste: c'est pourquoy renvoyant le Lecteur curieux, à ceux qui ont traité exprez de toutes ces matieres, ie me contenteray de parler en ce Chapitre de ce qui est particulier aux Antilles, & de donner quelque éclaircissement sur la temperature de l'air de la Zone torride, sous laquelle elles sont situées, de la diversité des saisons qui s'y rencontrent, des vents principaux qui y soufflent, & de quelques agitations de l'air qui sont propres de ces pays, & afin que ie ne laisse rien, auant que de décrire les plantes & les arbres qui paroissent sur la terre, ie diray

quelque chose des mineraux & des pierres, que le Soleil produit dans ses entrailles.



Eclaircissement sur la temperature de l'air de la Zone torride.

§. I.

CE n'est pas sans raison, que les anciens Geographes faisans cette belle division du Ciel, & de la Terre, en cinq Zones, par les cinq cercles, desquels ils environnent la Sphere, ont crû non seulement que les regions situées sous les Zones extrémes, c'est à dire, sous les poles Arctique & Antartique, estoient tout à fait inhabitables; mais encore toutes celles qui sont sous la Zone moyenne, communément appellée Torride, qui est depuis le Tropique du Cancer, jusqu'au Tropique du Capricorne, ne laissant pour demeure aux habitans de la terre, que les deux Zones temperées: croyant que les glaces & les froidures continuelles causées par l'éloignement du Soleil, rendoient ces premieres inhabitables; & que les secondes recevoient la mesme disgrace par la presence continuelle de cet Astre, qui par les dévorantes ardeurs de ses rayons, brusle & desseiche, à ce qu'ils disent, tellement la terre, qu'elle est non seulement incapable d'entretenir des habitans, ny des animaux: mais mesme ne peut porter ny arbre ny plante.

Les raisons qu'ils ont eu de faire ce iugement sont si apparentes, qu'il n'y a point de bon esprit qui ne s'en laissast persuader, puisque l'experience nous apprend, que dans les Zones où nous sommes, nous ne ressentons du chaud & du froid qu'à proportion que le Soleil s'approche ou s'éloigne de nous; & que lors qu'il est au tropic du Capricorne, les neiges, les glaces, & les frimats nous gélent: & tout au contraire,

traire, lors qu'il s'approche de nous, & qu'il est parvenu au Tropique du Cancer, nous pasmons & estoufons de chaleur, qui quelquefois arrive à tel point, qu'on n'en sçauroit souffrir davantage sans mourir. Quelle conjecture donc peut-on faire des lieux sur lesquels il passe deux fois l'année, & où il darde ses rayons à ligne perpendiculaire, puis qu'il cause de si estranges effets sur la France, qui en est éloigné de plus de six cens lieuës. Cette opinion a eu une infinité de Partisans tres-fameux, entr'autres, Aristote *au 2. Liure des Meteores*, Ciceron, Philon Iuif, Pline, le Venerable Bede, & l'Ange de l'Ecole nostre S. Thomas, dans *la 1. Partie de sa Somme, quest. 102. art. 2.*

L'authorité de ces grands hommes n'a pas pourtant empesché, que plusieurs autres n'ayent suiuy l'opinion contraire, & soustenu que la Zone Torride estoit habitable, que la chaleur y estoit agreablement temperée, & qu'on y respiroit un air sain & delicieux. Albert le Grand a suiuy en cela Polybe, Ptolomée, Avicenne, & Averroës.

La suite des temps a fait connoistre la verité de cette doctrine, & a obligé ses plus grands ennemis à se declarer les Sectateurs d'une opinion, qu'ils avoient combatuë auec des raisons si apparentes : car l'experience a fait voir dans la découverte de ce nouveau monde, que toutes les regions situées sous la Zone Torride, tant au deçà, qu'au de-là, de la ligne équinoxiale, sont les plus benignes, les plus saines, & les plus temperées de toutes les regions du monde : d'où vient que plusieurs Theologiens ont tenu que la terre d'Edem, ou le Paradis terrestre, estoit situé sous l'Equinoxe, comme au lieu le plus agreable de toute la terre.

Ie trouve trois bonnes raisons de cecy: La premiere se peut tirer à mon jugement, de la route ordinaire du Soleil, qui sous l'Equinoxe ne paroist jamais plus de douze à 14 heures; de sorte qu'égalant les jours auec les nuits, le peu de temps qu'il a eu pour échaufer l'air par sa presence pendant le jour, est suffisamment temperé durant autant de temps de son absence, par les fraischeurs de la nuit.

I'ay aussi obserué que le Soleil ne se levant qu'environ

ſur les ſix heures , il eſt pour l'ordinaire plus de dix heures avant qu'on reſſente l'importunité de ſa chaleur : depuis dix juſqu'à trois la chaleur eſt grande ; auquel temps elle decline peu à peu. Les Portugais & les Eſpagnols en ces regions ne ſortent jamais pendant cette chaleur ; ils diſnent de bonne heure , puis ſe mettent au lict ; juſqu'à ce qu'elle ſoit un peu paſſée. Mais quelque chaleur qu'il faſſe pour lors, elle n'eſt jamais plus exceſſive que celle qu'on experimente en France au fort de l'Eſté.

La ſeconde raiſon ſe peut prendre , de ce que toutes ces regions ſont environnées, & s'il faut ainſi dire, lavées & raffraiſchies des eaux de l'Ocean : Or comme il eſt veritable, que les eaux de la mer raffraiſchiſſent les regions qu'elles environnent, comme il paroiſt dans l'Europe, où les coſtes de la mer ſont touſiours plus froides que les terres qui en ſont éloignées ; il en faut tirer cette conſequence, que les fraiſcheurs de la mer contribuent beaucoup à cette temperature. I'ay pris garde particulierement dans la Guadeloupe, qu'il ſe leve durant la nuict non ſeulement de la mer , mais encor des rivieres (deſquelles elle eſt avantageuſement fournie) certains froids picquans, capables de temperer l'ardeur du jour , & qui meſme bien ſouvent contraignent ceux qui ſont proches des rivieres, de s'approcher du feu, comme s'ils eſtoient en France.

La troiſiéme raiſon ſe prend des threſors de la Divine providence, qui outre les vents Aliſés, deſquels ie parleray bientoſt ; ne manque jamais de faire lever un petit vent le plus agreable du monde, qui trois fois le jour, au matin, à midy, & ſur le ſoir, ſe gliſſant & comme folaſtrant le long & à fleur de la terre, raffraiſchit toutes ces contrées. Les habitans du païs appellent ce vent , la Briſe ; & il eſt attendu d'eux tous les jours , comme une benediction toute particuliere de Dieu, qui eſt non ſeulement vtile aux hommes & aux animaux ; mais encore qui rend la terre fertile, & luy ſert beaucoup à la production de ſes biens.



De la diuersité des saisons.

§. II.

ENcor que les glaces n'endurcissent jamais les eaux, que les neiges ne blanchissent jamais les montagnes de nos Isles; neantmoins le Soleil venant à s'absenter tirant vers le tropique du Capricorne, on remarque tant en son absence, qu'en son retour quelque diversité de saisons : mais quelque diligence qu'ayent pû faire les habitans du pays, ils ne les ont pû diviser qu'en deux : sçavoir, en Esté & en Hyver, sans pouvoir trouver un temps en toute l'année, pour donner un lieu arresté au Printemps ny à l'Automne, puisque ce qui se fait pendant ces deux saisons dans l'Europe, se fait dans ces lieux presqu'en toutes les parties de l'année.

Il faut pourtãt obseruer que l'Hyver & l'Esté de ce pays-là, sont tres-differens de ceux de l'Europe, soit dans leurs causes, soit dans leurs effets car l'Esté qui est icy causé par la presence du Soleil, est là causé par son éloignement: & au contraire, sa presence fait l'Hyver. De sorte que cét Astre venant à s'éloigner de la ligne, & tirer vers le tropique du Capricorne, tout le tẽps qu'il y a jusqu'à son retour au deçà de la ligne (ce qui dure pour l'ordinaire depuis le mois de Novẽbre, jusqu'au mois d'Avril) il ne paroist quasi point de nuages dans l'air, & il ne se leve que fort peu de vapeurs & d'exhalaisons. L'air demeure tellement espuré, si sec & si serain, que l'on peut non seulement regarder tres-long-temps le Soleil couchant & levant, les yeux fixes & ouverts : mais encore voir le déclin de la Lune, & le Croissant en mesme jour; que si les jours sont chauds, les nuits sont froides & humides à proportion; si le Soleil par sa cha-

leur a ouvert les pores de tout ce qui est sur la terre, cette fraischeur de la nuit resserre & épaissit tellement l'air, qu'elle le resoud & fait distiller en rosée tres-abondante, & si subtile, que trouvant les pores ouverts de tout ce qui est sur la terre, elle s'insinue & penetre fort avant, & de là vient la corruption & le peu de durée de toutes les choses qui sont sous la Zone torride : c'est ce qui engendre les vers dans les bois, & une infinité de petites bestiolles & insectes, qui font une partie des incommoditez des Isles : C'est ce qui engendre toutes ces corruptions, dont ie parleray en divers endroits de ce livre ; & enfin, c'est ce qui roüille le fer des épées dans les foureaux, les estuis & les montres dans les pochettes.

Si les jours pendant toute cette saison joüissent d'une si grande pureté, les nuits ne sont pas moins claires & seraines, puisque l'on peut dés le premier quartier de la Lune lire jusque aux mediocres caracteres.

Pendant tout ce beau-temps, il ne pleut presque point dans toutes les Basseterres des Isles, & c'est ce qui fait nommer cette saison Esté, quoy qu'il cause beaucoup d'effets quasi semblables à ceux, que cause l'Hyver dans l'Europe: car cette grande seicheresse fait que la pluspart des arbres qui ont les feüilles tant soit peu tendres, se dépoüillent de leur verdure : toutes les herbes seichent, & sont comme grillées sur la terre, les fleurs baissent la teste & se flétrissent : En vn mot, si la pluspart des arbres n'avoient les feüilles d'une nature forte, comme le laurier, l'oranger, le buys, ou le hou ; & qui par consequent demeurent tousiours verdoyantes malgré les injures des temps, sans doute le pays deviendroit aussi triste que la France dans le cœur de l'Hyver.

Davantage les animaux, particulierement les insectes & amphibies, comme les lezards, crables, soldats, qui sont les vivres les plus communs du pays, abhorrent & fuyent cette aridité, gaignent le haut des montagnes, se cachent dans le creux des arbres, sous des rochers & dans les precipices, re-

connoissans ces lieux plus humides & plus avantageux à la conservation de leur vie. D'où vient que les habitans appellent ce temps, l'arriere saison, dautant que s'ils ne sont secourus des rafraischissemens qu'on leur apporte de l'Europe, ils ont bien de la peine à chercher dequoy vivre, & mangent bien souvent leur pain sec. La Brize, dont j'ay parlé cy-devant, est plus reglée & se fait plus agreablement ressentir dans cette saison que dans l'hyuer, d'où vient qu'elle est beaucoup plus saine.

Mais quand le Soleil a repassé la ligne, & qu'il commence à s'approcher du Tropique du Cancer, dardant ses rayons plus à plomb, il fait lever tant de la mer que des lieux marescageux; une grande quantité de vapeurs, dans lesquels il se forme de grands & effroyables éclats de tonnerre, qui font pour l'ordinaire plus de bruit & plus de peur que de mal: car les sept premieres années que j'ay demeuré dans la Guadeloupe, ie n'ay jamais oüy dire qu'il eût fait aucun dommage, ny aux hommes ny aux animaux: il est vray que depuis ce temps, il est tombé deux fois dans l'habitation de Monsieur Hoüel, & y a fait du desordre. Le tonnerre venant à cesser, le temps se met tout à fait à la pluye, qui dure quelquefois, huit, dix, douze, & quinze jours sans aucune interruption. Ces pluyes refroidissent tout le pays, & c'est ce qui fait appeller cette saison, hyver: car pendant sept mois, à peine se passe-t-il une semaine sans avoir de la pluye.

Ce pluvieux hyuer excite dans son commencement grand nombre de maladies, principalement des fiévres, des catarres, des douleurs de dents, des apostumes, des vlceres, & autres semblables incommoditez: C'est dans ce temps-là que novs avons plus de peine auprés des malades, dautant qu'ils sont en grand nombre par toutes les Isles.

Les effets de cét hyuer sont bien differens de ceux que cause l'hyuer dans l'Europe car dés les premieres pluyes, qui sont tant soit peu abondantes, tous les arbres se revestent de

leur premiere verdure & beauté, & poussent toutes leurs fleurs dehors: toutes les forests sont remplies d'odeurs si suaves & si ravissantes, qu'elles pourroient égaler les meilleurs parfums de l'Europe: Les prez reverdissent, les fleurs embellissent la terre; enfin, cet hyver a le mesme effet que le Printemps dans la France. Tous les animaux descendent de la montagne; les Homars, les Escrevisses, les Crables, & d'autres especes de Cancres changent de coquille. Les Lezards, les Serpens, les Couleuvres, & les autres reptiles quittent la vieille peau, pour se revêtir d'une nouvelle. Les poissons, qui pendant la seicheresse gaignent le plein de la mer, se raprochent des costes & entrent dedans les rivieres; de sorte qu'il n'y a que les paresseux & les mal-adroits à la pesche qui en peuvent avoir disette. La tortuë, le caret, & la caoüanne, terrissent en si grande abondance, qu'apres en avoir fait bonne chere pendant l'hyver, on en peut faire bonne provision pour l'arriere saison.

Des vents & differentes agitations de l'air.

§. III.

QVoy que j'aye assez amplement discouru de la temperature de l'air au deux paragraphes precedens, j'ay crû qu'il estoit necessaire pour ne rien omettre, & pour l'entiere satisfaction du Lecteur curieux, de traiter icy non seulement des vents principaux, & dominans dans la Zone torride, mais encore de quelques agitations de l'air assez estranges.

Ces vents principaux & dominans dont nous devons traiter, sont les vents Alisez, qui dans la Zone torride soufflent presque tousiours de l'Est à l'Oüest, c'est à dire, de l'Orient à l'Occident; car encore bien que durant l'hyver pluvieux du pays, on les voye tourner au midy, cela ne se fait gue-

res que le long des terres,& encore assez rarement.

I'ay leû plusieurs Autheurs sur cette matiere, & tout ce que j'y ay pû trouver de solide est fondé sur ce que les Astrologues disent, qu'il y a quatre vents capitaux : le Nord, le Sud, l'Est, & l'Oüest, dominez par quatre planettes differentes. Le vent de Nord qui est extrémement froid & sec, est dominé par Iupiter : celuy du Sud qui est chaud & humide par Mars ; celuy d'Oüest qui est froid & humide par la Lune ; & celuy de l'Est qui est moderément chaud & sec par le Soleil, & est appellé pour cette raison, *subsolanus ventus* ; d'où vient que toutes ces regions qui sont situées sous la Zone torride, estant gouvernées par le Soleil, ne respirent ordinairement que le vent qui symbolise avec luy par ses qualitez de chaud & sec.

Ie ne me puis empescher de dire la pensée que j'ay là-dessus, parce qu'elle me semble probable : car ie croy que tout ainsi que le premier mobile attirant tous les autres cieux apres soy, leur fait tenir une route semblable à la sienne : de mesme les vents tiendroient par tout un mesme chemin, s'ils n'en estoient empêchez par les vapeurs frequentes & trop grossieres, qui s'élevent dans les extrêmes parties du monde ; ce qui ne se trouvant pas sous la Zone torride, au contraire l'air y estant plus pur, plus subtil & moins remply de vapeurs, cette agitation de l'air ne trouvant pas ces obstacles, suit sans difficulté le cours & le branle du premier mobile.

Les Oüragans sont de tres-horribles & tres-violentes tempestes, qu'on pourroit nommer de vrayes images de l'incendie finale, & de la destruction generale du monde: ils n'arrivoient autrefois que de sept ans en sept ans, ou de cinq ans en cinq ans, mais ils sont devenus bien plus frequens depuis que les Antilles sont habitées; car il y en eut un en 1651. un autre en 1652 deux en 1653. & 2. en 1656. & presque tousiours sur la fin de l'hyuer, c'est à dire depuis la fin de Iuillet, jusques à la my-Septembre : voicy comme ils se forment.

On voit pour l'ordinaire, la mer devenir tout à coup calme, & vnie comme une glace, sans faire paroistre le moindre petit soulevement de ses Ondes sur sa surface : puis tout incontinent l'air s'obscurcit, se remplit de nüages épais, & s'entreprend de toutes parts : apres quoy il s'enflamme & s'entr'ouvre de tous costez par d'effroyables esclairs, qui durent assez long-temps ; il se fait en suite de si estranges coups de tonnerre, qu'il semble que le Ciel tombe par pieces, & que le monde vüeille prendre fin. La terre tremble en plusieurs endroits, & le vent souffle avec tant d'impetuosité, qu'il déracine les plus beaux & les plus grands arbres des forests, abbat presque toutes les maisons, arrache tous les vivres, ruine tout ce qui paroist sur la terre, & contraint bien souvent les hommes de se tenir, pendant cette épouventable tempeste, à des souches d'arbres, afin de se garantir d'estre emportez par les vents : Mais ce qu'il y a de plus dangereux, & qui cause de plus grands dommages, est qu'en vingt-quatre heures, & quelquefois en moins de temps, il fait tout le tour du Compas, ne laissant ny Rade, ny Havre à l'abry de ses orageuses impetuositez ; de sorte que tous les navires qui sont pour lors à la coste, perissent mal-heureusement, sans qu'aucun de ceux qui sont dedans puisse se sauver.

Cette bourasque passée, on apperçoit le plus triste spectacle qu'on se puisse imaginer. On void les pans & les pieces des montagnes croüllées & fonduës par les tremblemens de terre, les forests renversées, & les maisons abbatuës par la violence des vents ; quantité de pauvres familles ruinées par la perte des biens de la terre, & des marchãdises qu'elles avoient dans leurs cases, desquelles ils sauvent tres peu de chose. On voit grand nombre de beaux vaisseaux brisez & fracassez contre les escüeils, tous les pauvres matelots noyez, les uns roulans dans les ondes, les autres à moitié enfoüis dans le sable de la rive: en un mot, c'est une chose si triste & si déplorable, que si ce desordre arrivoit souvent, je ne sçay qui auroit le cœur & le courage d'aller aux Indes.

Quelques

Quelques habitans du pays croyent que les Sauvages s'en apperçoivent long-temps auparavant, & qu'ils en sont avertis par leurs *Riockes* ou *Maboyas*; dautant que depuis que les Isles sont habitées, il n'est point arrivé d'Oüragan, que les Sauvages n'ayent predit. Pour moy, ie crois que ce sont pures fables; car les Sauvages ne manquent iamais de nous les predire tous les ans, quoy que pourtant leur Almanach se trouue faux: mais il est impossible que les predisant toutes les années, ils ne disent quelquefois la verité quand ils arrivent. La pluye d'eau salée en est un infaillible pronostique.

Le Puchot est un certain tourbillon de vent, qui se forme dans une nuë opaque, trop ardemment échauffée par les rayons du Soleil. On voit sortir de cette nuë comme une corne d'abondance; composée de la matiere de la mesme nuë, dans laquelle ce tourbillon est enfermé. Or cette corne descend en tournoyant, sans toutefois quiter la nuë, jusqu'à tremper son extremité dans la mer: & elle aspire & enleve, ie ne sçay par quelle vertu, plus gros qu'une maison d'eau, & la porte si haut dans l'air, que si à sa recheute, elle rencontroit un navire sous elle, quelque grand qu'il pût estre, il seroit en danger de perir. Ce tourbillon est tellement apprehendé des matelots, que si tost qu'ils le voyent prendre sa route vers eux, ils broüillent toutes les voiles, s'arrestent tout court, & attendent qu'il soit passé; il est ordinairement un signe de grandes pluyes.

Les Rafalles sont de certaines bouffées de vent, qui s'engendrent dans les lieux marescageux; & comme ie croy des froides vapeurs qui s'élevent du creux des vallées, lesquelles estant repoussées par la chaleur de l'air, se roulent deçà & de-là avec impetuosité: & enfin, se precipitent du haut des montagnes sur la mer, & appuyent si rudement sur les voiles des navires, que si l'on n'est bien diligent à baisser les huniers & larguer & les écoutes, on est en danger de perdre des mats ou de sombrer sous les voiles. Ces rafalles sont fort frequentes aux avenuës des terres qui sont montagneuses, le long de la mer: les Pilotes experts les sçavent bien re-

connoistre, & ils s'en donnent de garde fort diligemment.

CHAPITRE III.

Des mineraux, pierreries, & materiaux, que produit la terre des Antilles Françoises.

I'Avois resolu apres le traité que ie viens de donner, où j'ay parlé de plusieurs choses differentes, tant de ce qui se remarque dans les voyages de l'Amerique, que de ce qui concerne le climat de nos Antilles, d'entrer d'abord dans la description des plantes qui y croissent, & des animaux qui s'y nourrissent; mais parce que ie me suis engagé de donner quelque connoissance, tant des mineraux qui se forment dans les entrailles de ces terres, des pierreries qui s'y trouvent, que des materiaux qui peuvent servir dans les bastimens, & que difficilement pourrois-je trouver un endroit plus propre pour en traiter que celuy-cy: c'est ce qui m'oblige de mettre maintenant les remarques que j'ay faites sur toutes ces choses.

Remarques sur les mineraux.

§. I.

L'On ne sçauroit douter qu'il n'y ayt des mines d'or & d'argent dans la pluspart de nos Antilles, & les n-jectures que j'en ay ont tant de vray-semblance, que j'en suis tout persuadé. En effet, j'ay trouvé autrefois à la Capsterre de la Guadeloupe, dans une grande riviere appellée la Ri-

viere des Peres, certains petits baſſins d'eau dormante, dont la ſuperficie eſtoit toute dorée : i'apperceus que cette matiere couloit au fonds, en guiſe de petits filets d'or preſque imperceptibles, & qu'elle ſe perdoit dans le ſable ; cela m'ayant obligé d'en prendre avec la pointe d'un couteau, j'en ramaſſay auſſi gros qu'une bale de piſtolet, qui s'eſtant ternie & devenuë sẽblable à de la litarge: comme elle eſtoit fort peſante, ie crus que c'eſtoit veritablement de la litarge, ce qui fit que ie negligeay cela; neãtmoins eſtant retourné une autre fois au meſme endroit, & ayant trouvé la meſme choſe, j'appliquay quelques morceaux de papier ſur cette eau, d'où ie les tiray tous dorez, comme ſi l'on y eût appliqué une fueille d'or.

Ie fis faire une autre experience ſur une livre de mine qui me fut apportée de l'endroit où Monſieur Hoüel faiſoit travailler, & d'où quelques uns aſſez mal à propos à mon advis, ont dit qu'il a tant tiré d'or. Ie donnay cette mine à un homme fort entendu dans la chymie, lequel l'ayant reduite en poudre, & y ayant jetté du vif argent, l'ayant veu ſalir & charger, m'aſſeura qu'il y avoit de l'or, & qu'il en falloit tirer le regule : ce qu'ayant fait ſuivant la methode des Chymiques, la flamme jaunit de vray, & dora les lames de cuivre qu'il avoit mis deſſus, mais tout s'évapora ; d'où il conclut, qu'encore qu'il y eût de l'or, neantmoins la matiere eſtoit remplie d'un ſouffre ſi volatil, que pour en avoir il couſteroit le double de ce que l'on en pourroit tirer.

Les habitans de la Guadeloupe lors que j'y demeurois, eſtoient perſuadez qu'il y avoit dans leur Iſle deux mines d'argent; l'on m'en apporta deux differens morceaux, le premier qui eſtoit gros comme le poing, eſtoit une terre graſse & peſante de couleur de gris cendré, comme de la *Tutie*: mais toute meſlée de petites pailles luiſantes comme de l'argent, ou comme de l'eſtain de glace, l'ayant mis au feu, tout ſe reduiſit en chaux, ce qui me fit croire que ce n'eſtoit que du talc: l'autre morceau qui venoit de la pleine des roſeaux eſtoit plus blanc que le premier, dont les petites pailles qui y paroiſſoient reſiſterent au feu.

Ie croy que cette mine d'argent, qui est dans le quartier des Anglois à la Basseterre de saint Christophe, est semblables à celles que ie viens de décrire : car il est certain que si les Anglois en avoient esperé quelque profit, ils ne l'auroient pas negligé comme ils ont fait.

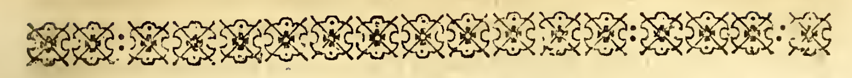
I'ay trouvé dans la Guadeloupe, & mesme dans les autres Isles, plusieurs grandes *Ances* ou rivages, dans lesquels se trouve un sable de couleur d'ardoise tres-fin, luisant & pesant comme du plomb, d'ont l'on a fait des espreuves, & tiré de tres-beau & tres-bon fer, aussi maniable que le meilleur fer d'Espagne, ce qui me fait dire, que si l'on y vouloit travailler, la commodité des bois feroit qu'on en retireroit de grands profits.

Cette grande montagne de la Guadeloupe, qui se nomme la *Souffriere*, est toute remplie de souffre ; l'on voit mesme quelquefois la trace comme d'une petite riviere de soufre; qui s'est écoulée le long de la montagne, & Monsieur Hoüel en a tiré une infinité. Il y a des souffrieres dans l'Isle de saint Christophe, qui ne sont pas moins abondantes, que celle de la Guadeloupe; & les eaux sulfurées & vitriolées, qui se rencontrent presque dans toutes les Isles, font assez voir qu'elles abondent en ces sortes de mines.

Il y a dans la Guadeloupe un certain canton de terre grasse, jaspée de bleu, de blanc & de rouge, comme du savon d'Alicant, adherante aux doigts ainsi que du suif, qui fait mousser l'eau, dégraisse le linge, & vaut mieux que plusieurs mauvais savons, dont on se sert en France: si bien que lors qu'elle est coupée en brique, il n'y a personne qui ne la prenne pour du savon de Marseille: plusieurs habitans s'en servent, & ce leur est une tres-grande commodité.

I'ay aussi remarqué en creusant la terre en divers endroits de ces Isles, & particulierement au quartier des fontaines boüillantes de la Guadeloupe, des veines de terre sigelée, & quantité de bol tres-fin.





Des Pierreries.

§. II.

IL ne faut pas aller dans toutes ces Isles pour se faire riche en pierreries : Ie n'en ay pû remarquer que deux ou trois qui meritent d'estre estimées, encore n'est-ce pas grande chose. Il n'y a que les pierres vertes, & les pierres aux yeux qui soient considerables, tout le reste est assez commun, mesme dans l'Europe. Ces pierres aux yeux, sont ce que quelques Autheurs ont appellé *Vmbilicus Marinus*, elles ont toutes la forme & la grandeur d'un petit grain de lentille : mais celles qui se trouvent dans la Guadeloupe sur les Ances du fort saint Pierre seulement, & en plusieurs endroits dans toutes les autres Isles, sont bien differentes de celles que j'ay veu en France, qui avoient esté apportées du Levant; car elles estoient rousses, au lieu que les nostres tiennent de la perle, & sont d'une couleur argentée, vive & esclatante, qui exposées à divers jours, changent de couleur cõme l'opale. Le sieur de Rochefort a dit, pour ne se pas servir de mes termes, qu'elles ont de petites veines rouges ou violettes, ce qui est une fausseté. On s'en sert pour en tirer les bubes qui entrent dans les yeux, car posant la pierre dans le coin de l'œil, elle y fait insensiblement tant de tours, qu'enfin elle attrape l'ordure, & sort incontinent avec elle. On tient pour asseuré que les hérondelles s'en servent aussi bien que de la chélidoine, pour redonner la veuë à leurs petits. Il s'en trouve de larges comme le petit doigt & plus grossieres, desquelles on se sert pour les chevaux & les mulets.

Pour ce qui regarde les pierres vertes, quoy que nous en ayons beaucoup dans cette Isle, ce n'est pas pourtant où elles se trouvent : ce sont les Sauvages qui nous les apportent de

la terre ferme, & quelques personnes tres-curieuses m'ont asseuré, que ces pierres ne sont autre chose qu'un certain limon, qu'ils vont pescher en se plongeant au fond d'une riviere de la terre ferme, que ie crois estre entre le cap de Nord, & la riviere des Amazones. Ils forment de ce limon telle figure que bon leur semble, & l'exposent à l'air, où il devient si dur, qu'une des bonnes preuves de cette pierre, est, qu'il faut qu'elle endure les coups de marteaux sur une enclume sans se rompre. Ce qui me fait adjouster foy à ces personnes, est que j'ay veu une de ces pierres qui avoit la forme d'une grenoüille : Or il est tres-certain que les Sauvages n'ont ny l'industrie, ny les outils pour tailler une telle figure dans une pierre si dure ; si bien qu'il faut qu'ils ayent pris la matiere de cette pierre dans le temps qu'elle estoit mole, maniable, & capable de recevoir la figure qu'ils luy vouloient donner. Ces pierres penduës au col empeschent de tomber du haut mal, j'en ay fait l'experience sur plusieurs personnes tourmẽtées de ce mal, avec un assez heureux succez. Les Espagnols & les Portugais ont si bien appris à les contrefaire avec du verre, que c'est une chose assez rare d'en trouver de bonnes ; & quoy que ie me sois fort curieusement estudié à reconnoistre ce qui distingue les veritables d'avec les fausses, il y en a de si bien contrefaites, que ie ne sçaurois bien exprimer en quoy consiste cette difference, sinon en disant qu'elles sont un peu plus polies, & qu'elles ne s'écaillent point, comme le verre, lors que l'on frappe dessus avec le dos d'un cousteau: elles ont aussi un son plus fort & plus éclatant, que celuy du verre en masse, & approchant de celuy d'une cloche: on leur attribuë encore cette proprieté remarquable, de soûlager beaucoup, les femmes qui sont en travail d'enfant.

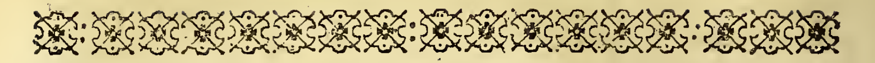
On trouve en plusieurs endroits de la Capsterre de la Guadeloupe, & principalement au territoire de la grande Ance, des habitations dont la terre est toute meslée de petites pierres de crystal, grosses comme des testes d'espingles, & quelquefois grosses comme des petits pois : de sorte qu'apres les grands ravages d'eau, le Soleil dardant ses rayons sur

la terre, elle brille & éclate de toutes parts, comme si elle estoit semée de diamans. Et quoy que cette petite pierre coupe le verre ainsi que le diamant, il faut pourtant que nos habitans se détrompent, qui croyent que c'en soit de veritable : car en ayant trouvé un jour une piece grosse comme un pois dans une fontaine, qui brilloit & éclatoit avec tant de vivacité qu'elle m'ébloüissoit la veuë, j'en fis present à un Gentil-homme de mes amis, qui l'ayant envoyé en France à un lapidaire de Paris, pour sçavoir ce que c'estoit: Son rapport fût que ce n'estoit que du cristal de roche & de peu de valeur, si ce n'estoit qu'on en pust trouver de plus grandes pieces.

La plus prochaine riviere, de la grande riviere salée dans le petit cul-de-sac de la Guadeloupe, jette sur la rive une quantité de gros sable blanc, clair, lucide, & diaphane, & qui se fond en un feu lent comme du métail, mais se brusle & calcine dans un feu violent. Ce n'est autre chose que du cristal, duquel sans doute on pourroit faire de tres-beaux ouvrages.

Il y a dans la grande terre de la Guadeloupe, dans la Martinique, dans la Grenade, & quelques autres Isles, de tres-belles salines, où le sel se forme sans aucun artifice : mais comme elles sont negligées, s'il s'y en forme une année, il se passera quelquefois trois ou quatre ans sans qu'il s'y en fasse un grain. Ce qui vient de ce qu'il y a quantité de ravines d'eau douce qui s'écoulent dedans, quand il pleut en abondance, lesquelles on pourroit destourner à peu de frais.

Proche de l'Ance *à la barque* dans la Guadeloupe, il y a aussi un étang salé, où j'ay veu plusieurs fois le sel tout formé: & avec fort peu de travail, on pourroit en faire une saline assez profitable. J'ay remarqué que tout le sel qui se fait dans ces Isles, est extremément corrosif, qu'il desseiche la viande qui en est salée, qu'il en mange la graisse, & ne sale pas tant que celuy de l'Europe. L'alun est encore une autre espece de sel mineral, dont il y a des montagnes toutes entieres dans l'Isle de saint Christophe.



Des materiaux, comme pierres de taille, briques, tuilles, plaſtre, pierres à faire la chaux, & pierres de ponce.

§. III.

Encor que la pluſpart des baſtimens de ces Iſles ne ſoient conſtruits que de bois & de roſeaux, & couverts de fueilles & d'eſſentes, c'eſt pluſtoſt faute de bons ouvriers que de materiaux : car preſque dans toutes les parties de ces Iſles, il y a quantité de roches & de rochers d'une certaine pierre biſe, qui ſe taille aiſément. Les maſſons & tailleurs de pierres l'eſtiment beaucoup. On en trouve en pluſieurs endroits de l'Iſle de la Guadeloupe, & particulierement au fort Royal, & vers l'iſlet aux *Goüyaues*, qui ſe levent par tables eſpaiſſes d'un pied, toutes taillées des deux côtez: ce qui avance beaucoup les ouvriers.

Il y a auſſi dans pluſieurs quartiers de toutes les Iſles, de la terre, non ſeulement à faire des briques & des tüilles, mais encore de la poterie : de ſorte que ſi les pauvres habitans mangent dans des calebaſſes, & dans des *couys*, ce n'eſt que faute de potiers de terre.

On apporta à la Guadeloupe l'an mil ſix cens quarante-ſix, de tres-bon plaſtre, qu'on diſoit venir des Saintes: ie le vis mettre en œuvre par Monſieur de Moüy, qui a eu autrefois la conduite d'une partie des bâtimēs du Louvre; & il fut trouvé tres-bon, & ne differoit en rien de celuy duquel on ſe ſert en France. L'on y fait de la chaux d'une pierre marine blanche, qui eſt naturellemēt toute gravée de quelques petites ruſtiques aſſez agreables: quelques curieux qui en ont dans leurs cabinets m'ont voulu perſuader, que c'eſtoient des champignons petrifiez. Cette chaux ne cede en rien à celle

celle de l'Europe. On voit auſſi quantité de pierres de ponce en pluſieurs endroits de la Guadeloupe; mais principalement dans la grande riviere aux *Goüyaues* , on la voit flotter ſur l'eau comme du bois : mais il n'y en a pas la centiéme partie de ce qui s'en rencontre dans la Martinique. Devant que j'euſſe composé mon premier livre , ie n'avois jamais veu dans les Iſles aucuns cailloux ny pierres à feu ; mais depuis, j'ay veu une certaine pierre rouge qui ſe trouve dans les culs-de ſacs de la Martinique , & en quelques endroits de la Guadeloupe, qui jette plus de feu que nos caillous, dure davantage, & rend plus de ſervice.





TRAITE III.

DES PLANTES ET DES ARBRES des Antilles.



SI j'estois mieux versé dans la connoissance des simples que ie ne suis, le Lecteur auroit sujet d'esperer vne entiere satisfaction de ce traité, puis qu'il y a des thresors de merveilles, cachés dans les plantes de ces Isles, qu'un homme consommé dans cette science descouvriroit, au grãd profit & satisfaction d'un chacun. I'espere pourtant qu'il me fera la faveur de se contenter des remarques que ie donneray, puisque ce sont les fruicts de mes travaux & de mes soins. Au reste, ie l'avertis que dans cette matiere, non plus que dans toutes les autres, dont ie parleray en cette seconde partie, ie ne pretens point à la qualité de Medecin, de Philosophe, ou de Naturaliste, mais seulement de faire une relation simple & naïve des choses que j'ay remarquées pendant mon sejour dans les Isles, & de faire connoistre au Lecteur, le pays que ie décris tel que ie le connois.

Ie traiteray pour cela au premier Chapitre, des legumes les plus communes, & qui ne sont pas plus considerables que les pois & les féves : Ie mettray au second toutes les plantes qui portent des fruits : le troisiesme contiendra les descriptions, tant des arbrisseaux qui servent à la medecine, & dont l'on peut tirer quelque vtilité, que des arbres propres à bastir, & qui peuvent estre vtiles à divers besoins des habitans; & le 4. traitera des arbres fruictiers.



Des Plantes, dont les fruits ne sont pas plus considerables que les pois & les féves.

CHAPITRE I.

Des Plantes communes apportées de l'Europe.

§. I.

LEs plantes qui croissent dans l'Europe sont si communes, & si bien connuës de tout le monde, que ie croirois perdre le temps de m'arrester à en parler: c'est pourquoy ie diray seulement ce que j'en ay remarqué de particulier dans les Isles. Pour commencer par les plus communes, il est certain que toutes sortes de legumes viennent dans les Isles avec bien de la facilité, avec cette seule difference, que quelques-unes portent des graines qui profitent dans le pays, d'autres en portent qui ne profitent point du tout, & il y en a qui n'en portent aucune. Entre celles qui portent de bonnes graines, lesquelles estant semées produisent leurs semblables, sont le pourpier, qui graine & se reséme de soy-mesme dans les habitations, & dégenere en pourpier sauvage, qui croît en si grande abondance, qu'il passe pour l'herbe la plus fascheuse & la plus importune de tout le pays. Toute sorte de chicorée & de laictuës, le cresson alenois, la corne de cerf, les espinars, carotes, panets, bête-raves, salsifies, chervis, asperges, la moutarde; & sur tout les pois & les féves y croissent en si grande abondance, qu'estant une fois fourny de toutes ces graines, il n'est plus besoin d'avoir recours à la France.

I'en ay veu d'autres qui portent des graines, mais qui ne viennent jamais à perfection, entre celles-là sont les raves;

car quoy que les raves qui ont esté produites par des semences apportées de l'Europe, viennent parfaitement belles, & portent de tres-belles semences, neantmoins si on seme cette graine, elle ne produira que des filets. Les oignons viennent avec peine, fleurissent & grainent; mais tout ce qu'on peut avoir de la graine, c'est au plus, de meschantes petites ciboules. Il est vray qu'on s'est advisé d'une invention qui supplée à ce deffaut, sçavoir de plier la tige, & de couvrir de terre cette touffe de graine qui croist au bout de la tige, & cela produit plusieurs oignons, qui pourtant ne viennent jamais bien gros. Il peut y avoir d'autres graines de cette sorte, mais ces deux exemples suffisent.

Entre celles qui ne grainent point du tout, sont toutes sortes de choux. Au deffaut de la graine, on se sert des rejettons ou des cimettes des choux, lesquelles on plante dans la terre par un temps de pluye, & cela produit un chou de la mesme espece, que celuy dont il a esté tiré. C'est bien la meilleure invention du monde, car il n'en manque pas un, & ils viennent plus beaux & en moins de temps, que s'ils estoient produits de graines.

Iusqu'à present nous n'avons pas veu grainer l'ozeille, mais on marcote la racine, ou plustost on la multiplie en la divisant; de sorte qu'il n'en faut qu'une plante pour en peupler un jardin. Dans le dernier voyage que j'ay fait aux Isles, j'ay remarqué que les habitans de l'Isle de la Grenade, se servoient au lieu d'ozeille, d'une plante dont les fueilles & les fleurs estoient semblables à cette petite plante, que nous appellons *Alleluya*, ou *pain de coücoü*; mais la tige faisoit comme un petit arbrisseau d'un pied & demy de haut, ces fueilles donnoient une aigreur fort agreable aux potages & aux autres mets où on la mesloit.

Si on me demande pourquoy quelques-unes de ces plantes grainent, & que la graine n'en vaut rien; & au contraire, pourquoy les autres ne grainent aucunement : ie diray icy simplement ma pensée, que ie ne veux pas pourtant faire passer pour authorité; ie crois donc que cela vient, de ce que la terre est trop chaude, & qu'ainsi elle haste la racine avant

qu'elle soit affermie, & qu'elle ayt pris pied dans la terre; si bien qu'elle s'épuise entierement de sa séve, de sa force, & de sa vigueur qu'elle envoye aux füeilles, qui par-apres luy manque, lors qu'elle en a besoin pour produire son fruit, ou pour le conduire à maturité. L'on ne s'est pas encore mis en peine de semer du bled dans ces Isles; dautant que le *manyoc* dont on fait le pain, vient avec beaucoup de facilité, & est une assez bonne nourriture comme ie diray cy-apres. Mais toute sorte de milet y croist comme dans son lieu naturel, & durant toutes les saisons de l'année; comme aussi le ris que l'on commence à cultiver depuis quelque temps. Ceux qui voudront sçavoir quelque chose davantage de ces plantes, n'ont qu'à lire Dioscoride, d'Alechamps, & les autres qui en ont dit tout ce qu'on en peut souhaiter.

Le reste des plantes naturelles de l'Europe que j'y ay veuës, ne portant point de fruicts, sont toute sorte de basilic, la mente, la saulge, l'hysope, la sariette, le tin, la marjoleine, le cocq, la tanesie, l'avrogne, l'absynthe, le fenicle, la prunelle, la primevere à fleur rouge, la betoine aquatique, l'hépatique, le plantin, & l'ortie : quoy qu'elle ne me semble pas commune, & qu'elle ait la coste des füeilles & la tige, rouge comme du sang; l'Eliotrope, ou fleur du Soleil, l'amaranthe tricolor, toutes sortes de gramen, de saint foin & de luzerne.



Des Féues & des pois, tant de l'Europe que des Isles.

§. II.

Les grosses féves de l'Europe que l'on porte aux Isles, produisent leurs tiges & leurs fleurs avec assez de vi-

gueur : mais il y a ie ne ſçay quoy qui leur manque, quand la coſſe & le fruit vient à ſe former ; car bien que ie les aye fait arreſter comme l'on fait en France, ie ne les ay jamais veu porter plus d'une coſſe ou deux, remplie de leurs fruits.

Toutes les féves de breſil ou aricots, que nos habitans des Iſles comprennent ſous le nom de pois, y viennent tout le long de l'année en ſi grande abondance, que c'eſt une de leur principale nourriture. Les pois de l'Europe produiſent leurs fruits meurs en ſix ſemaines,ou deux mois au plus; le ſieur de Rochefort ſe trompe, quand il dit qu'on ne voit point en France ces pois, auſquels on donne un vilain nom,& les autres qui ſont diverſifiez de differente couleur; car les uns & les autres nous ſont fort communs, auſſi bien en France qu'en Holande.

Il y en a encore une autre ſorte, dont les ſiliques ou coſſes ſont remplies de féves plates, cõme un double & bigarrées de diverſes couleurs ; elles deviennent fort molles lors qu'elles ſont cuites, & ſont de tres-bon gouſt : les féves de ſept ans leurs ſont toutes ſemblables, mais elles ſont bien de plus longue durée.

Nous avons deux ſortes de pois d'Angole dans les Iſles; mais bien qu'ils ſoient ainſi nommez ; ie ne veux pas pourtant aſſeurer qu'ils viennent de l'Afrique : car quoy qu'on ayt veu cultiver les premiers par des Négres d'Angole, il ſe peut faire qu'ils les avoient eu de quelques Eſclaves Eſpagnols de la terre ferme, ou meſme des Sauvages qui en ont dans toutes leurs habitations.

Les premiers dont j'ay veſcu,auſſi bien que les autres Religieux de noſtre Ordre, dans les premieres années que j'ay demeuré à la Guadeloupe, ont les füeilles trois à trois, & de meſme grandeur que les autres pois, mais plus fortes & plus dures : leur tige ſe diviſe en di vers ſarmens, auſſi forts que ceux de la vigne de Virginye,& ſe levent juſqu'au ſommet des plus hauts arbres,&lors qu'ils ne trouvẽt point d'arbres pour leur ſervir d'appuy, ils rampent, & un ſeul pied, couvrira plus de trente pas de terre en quarré. Leurs fleurs

ſont blanches & ajuſtées, quelquefois vingt ou trente autour d'une petite verge, longue d'un demy-pied : ces fleurs ſont ſuivies de preſque autant de petites gouſſes larges d'un pouce, & longues de trois, remplies de fruits aſſez ſemblables à nos lupins; mais d'un gouſt plus ſavoureux ſans beure, que les noſtres ne le ſont avec leur ſaulce. Le pied en eſt vivaſſe, & j'en ay laiſſé dans la Guadeloupe de fort vigoureux, ſur leſquels j'avois cüeilly des fruits ſix ans auparavant.

Il ſe trouve une autre ſorte de pois qui portent le meſme nom, mais ils ſont bien differens dans leur tige; car ils croiſſent en arbriſſeaux, dont les branches ſe ſerrent le long de la maiſtreſſe tige, & s'élevent juſqu'à dix ou douze pieds de haut, leurs füeilles ſont larges d vn pouce, longues de deux, & triplent ſur chaque queuë, qui exhale une odeur aſſez ſuave.

Ils portent de petites fleurs jaunes, auſquelles ſuccedent de petites gouſſes remplies de petits pois de couleur de chair, picotez de noir, & pas plus gros que les plus petits grains de coriandre: ils ſont d'aſſez bon gouſt, mais ſi difficiles à eſcoſſer, qu'un homme n'en ſçauroit avoir fait un plat en deux heures: comme cét arbriſſeau eſt fort agreable & de bonne odeur, l'on en fait des hayes & de fort belles allées.

L'on cultive encore dans nos Iſles deux ſortes de pois Anglois, ainſi appellez, parce que les Anglois nous les ont communiquez : ils ſont ou blancs ou tannés, tous deux ont les füeilles ſemblab'es à nos pois communs, mais un peu plus fortes : leurs pieds ſe diviſent dez leur ſortie de terre, en dix ou douze petites tiges, qui portent chacune une coſſe, groſſe comme le tuyau d'une plume d'oye, longue d'un pied, & remplie de quinze ou vingt petits pois longuets, qui ſont plus délicats & de bien meilleur gouſt que les nôtres.

Il ſe rencontre encore pluſieurs ſortes de pois ou faſéoles qui ſont naturelles dans le pays; il y en a une ſorte qui râpe ordinairement dans les ſables du bord de la mer, dont les

füeilles quoy que semblables à celles de nos pois en leur forme, sont neantmoins trois fois plus espaisses : leurs cosses sont longues d'un pied & larges d'un bon pouce, remplies de sept ou huit féves rondes & plates, de couleur brune, & qui sont estimées tres-dangereuses, d'où vient que l'on les laisse perdre sans les cüeillir.

Il y en a deux autres sortes, que l'on nomme pois à faire gratter, parce qu'il y a dans leur cosse du poil argenté, qui se reduit en poudre, qui estant mise sur la chair, cause les mesmes démangeaisons que l'Alun de plume : tous deux rampent sur les hayes, & il y en a un dont les cosses sont toute herissées, d'un poil aussi fascheux que celuy qui est au dedans : elles sont longues de 3. pouces, & larges d'un pouce & demy, & contiennent trois ou quatre pois, gros comme des œufs de pigeons, mais un peu applatis : ils sont gris & ont un demy cercle noir, qui environne les deux tiers du fruit, qui se polit aisément. Iusques icy ie n'ay point veu que l'on s'en serve à rien, si ce n'est à faire des petites boites à mettre du tabac.



De quelques capillaires, scolopendre & feugeres, qui se trouvent dans les Isles.

§. III.

I'Avois dit dans ma premiere edition, que ie croyois qu'il n'y avoit point de terre au monde, où il y eut plus de capilaires que dans l'Isle de la Guadeloupe : mais j'ay depuis remarqué la mesme chose dans toutes les autres Isles habitées par les François ; car non seulement j'y ay trouvé toutes celles que nos Herboristes ont décrites ; mais plusieurs autres dont ils n'ont jamais parlé. Entre toutes, j'ay fait rencontre d'un Polytric, d'une Scolopendre, & de quelques feugeres, qui me semblent bien extraordinaires. Les plantes

tes du Polytric que j'ay trouvé le long d'une riviere, pousſoient hors de terre, dix ou 12. petites verges noires, polies, qui n'eſtoiẽt pas plus groſſes que des éguilles, & hautes d'une paulme, ſans aucunes füeilles: mais à la pointe de chacune de ces verges, il y auoit ſept belles branches de Polytric, qui s'eſcartant en rond, faiſoient comme vne façon d'étoile.

La Scolopendre dont il eſt queſtion, ſans faire mention de pluſieurs autres qui ne ſont pas communes; croiſt dans les mareſts, ſur le bord des eſtangs, & meſme dans l'eau. On voit lever de chaque groſſe touffe, quinze ou vingt tiges, hautes d'une demie picque & plus; & aux deux coſtez de chaque tige trente ou quarante belles füeilles de Scolopendre.

I'y ay auſſi remarqué toutes les fougeres qui ſe trouvent dãs l'Europe, mais il yen croiſt une autre ſorte tout à fait admirable. Son tronc eſt gros comme le bras, & compoſé de diverſes eſcorces, les unes ſur les autres, qui ſont toutes noires, & plus dures que l'ébeine, & toutes découpées par carreaux, larges de quatre doigts, dans leſquelles il y a des treillis comme des jalouſies: ſes branches qui ont plus de quinze pieds, ſont toute eſpineuſes, mais tout le reſte eſt ſemblable à nos fougeres communes.

D'une plante dont les femmes Sauvages ſe ſeruent pour deuenir fecondés, & d'une autre qui facilite leur accouchement.

§. IV.

LEs femmes Sauvages ſe trouvant ſteriles, & pour ce ſujet eſtant tres-mal traitées de leurs maris, ſe ſervent d'une plante pour ſe rendre fécondes. Cette plante à proprement parler eſt un petit champignon renverſé, fait comme

une petite couppe, capable de contenir ſeulement un grain de lentille: Au milieu de cette coupe, il y a trois petits grains ſemblables à ceux qui croiſſent dans le fond de la roſe, mais extremement durs. Toute la plante eſt grize cendrée, & croiſt ſur des baſtons de bois pourry, dans les bois & dans les lieux humides. Les femmes mettent ſeicher cette plante, puis elles la reduiſent en poudre, & en prennent à chaque fois une petite pincée, qui peut faire environ le poids d'un eſcu, & elles aſſeurent que cela reüſſit infailliblement.

Les Sauvages nous ont apporté vne eſpece de jonc, ſemblable à ceux de nos rivieres, & aſſez rare dans la Guadeloupe. Sa racine eſt compoſée de certaines bulbes en forme de boutons groſſes comme le bout des doigts, leſquelles eſtant deſſeichées & miſes en poudre, exhalent une odeur fort aromatique, & qui témoigne aſſez les excellentes vertus de cette plante. C'eſt un threſor ineſtimable pour les femmes mariées; car comme il y a peu de Sages-femmes dans ces Iſles, quelque rude travail qu'elles puiſſent avoir, le poids d'un eſcu, ou quelque peu davantage de cette racine pulveriſée & priſe dans du vin blanc, les fait délivrer ſur le champ avec beaucoup de facilité.

De trois plantes, dont la premiere guerit les bleſſures des fleches; la ſeconde, les morſures des ſerpens, & la troiſiéme la diſſenterie.

§. V.

AV commencement de la paix, que Monſieur Aubert fit avec les Sauvages, ils luy apporterent une plante qu'ils appelloient en leur langue, l'herbe aux fléches (ie n'ay pû retenir le mot Sauvage) les fueilles de cette plante ſont

longues d'une paulme,larges de trois poulces, d'un vert gay, licées, polies, & douces comme du satin : elle porte de petites fleurs longuettes, comme celles du lizet, mais à füeilles separées : elles sont violettes par dehors & blanches par dedans, fermées de jour, & ouvertes de nuict. Les Sauvages font grande estime de cette plante, & non sans beaucoup de raison ; car nous découvrons tous les jours par experience les rares & admirables qualitez dont elle est doüée : sa racine pilée & appliquée sur les playes des fléches, empoisonnées de Mancenille, amortit entierement le venin, & mesme arreste la gangreine commencée, oste toute sorte d'inflammation, comme aussi les enfleures que cause l'aiguillon des Guespes de la Guadeloupe, lequel est assez dangereux.

Il croît dans toutes les habitations de ces Isles, une herbe qui a quelque rapport avec la parietaire, mais elle est plus trappe & plus basse, ses füeilles sont petites, dentelées, veluës, d'un vert naissant, & deux à deux le long de leurs petites branches : entre deux füeilles il croist un petit vmbel de petites fleurs vertes & rouges, toutes veluës ; & c'est ce qui luy a fait donner un vilain nom; les plus discrets l'appellent poil de chat, d'autres l'appellent la mal nommée: elle se seme de soy-mesme, & perd entierement les jardins, si l'on n'est soigneux de la sarcler : c'est un thresor qui n'a esté que trop long-temps caché, particulierement aux habitans de la Martinique, dont plusieurs sont peris faute de secours, foulant tous les jours aux pieds l'Antidote contre le venin qui les faisoit mourir : car cette plante est toute remplie d'un laict qui cousle à la rupture de ses branches, & qui tuë les serpens. Le R. Pere Feüillet m'a asseuré qu'il en avoit veu faire l'épreuve sur un petit serpent, qu'une seule goute de ce laict fit mourir à l'instant, la plante broyée & appliquée avec son suc sur la morsure, attire le venin & guerit absolument la playe; & si le cœur estoit atteint du venin, un peu de poudre de cette plante seiche, le fortifie, & luy rend les forces qu'il a perduës par le venin.

Nous avons encore une autre plante, qui est fort com-

mune le long des lisieres des habitations, que nos habitans appellent cousin, à cause que la graine qui n'est pas plus grosse qu'un grain de coriande, est toute herissée, & s'attache opiniastrément aux habits & aux cheveux des passans. Ses feüilles sont comme de petits écussons, & sa tige qui est ligneuse, s'éleve quelquefois jusques à trois ou quatre pieds de haut; on s'en sert heureusement contre toute sorte de dissenterie, prenant dans la boisson ordinaire le pois d'un escu de ses füeilles sêches, & si cela ne reüssit pas pour la premiere fois, il faut doubler la dose.

De deux plantes qui guerissent le mal de dents. De celle que Piso appelle Paiomiriba, & de l'herbe nommée Sargaço.

§. VI.

LA necessité est une bonne maistresse, & qui nous découvre souvent les secrets les plus cachez. Les insupportables tourmens, que les dents m'ont fait endurer pendant quelques années, dans l'Isle de la Guadeloupe, m'ont donné occasion d'apprendre, tant des Sauvages, que des Négres, quantité de tres bons remedes pour ce mal importun, & pour lequel on a si peu de compassion. Vn jour un Sauvage me voyant travaillé, jusqu'à l'extremité de cette douleur enragée, m'apporta deux plantes toutes entieres, c'est à dire, la racine & les füeilles. La premiere estoit une espece de *Solanum* fort petit, ayant les füeilles assez semblables à la Morelle, mais plus petites & veluës; au haut de la tige il y auoit de petites fleurs blanches, & quelques petits grains rouges assez semblables à des groseilles rouges. L'autre estoit vne plante plus forte, & dont la tige estoit ligneuse: ses füeilles estoient semblables à la Mercuriale,

mais un peu plus rondes & plus fortes, avec une queuë au-dessus de la tige comme l'agrimoine, environnée de petites fleurs blanches. I'ay reconnu depuis que cette plante est la mesme que les Arboristes nomment *Circea*, ou qu'il y a fort peu de difference. Il m'ordonna de prendre de l'une ou de l'autre racine, de la presser, & de la tenir long-temps sur la dent qui me faisoit mal; j'experimentay que toutes deux avoient le mesme effet : car à l'instant cela me fit cesser la douleur; mais aussi il engourdit non seulement la gençive, mais encor la moitié de la teste, du costé où il estoit appliqué. Ie crois que c'est un poison qui pourroit causer quelque paralysie, ou quelqu'autre accident à ceux qui en vseroient souvent. Ie ne sçay si le Circea a le mesme effet en France, mais il est certain que dans les Isles ces deux plantes sont dangereuses.

Ayant remarqué que cette plante que Piso nomme *Paiomirioba*, se rencontre abondamment dans toutes les terres sabloneuses de nos Isles: i'ay crû estre obligé d'en donner la figure, & d'en faire connoistre les belles qualitez, ie l'ay fait marquer par A, dans la planche de la sucrerie: Cet Autheur asseure, que sa racine est souveraine contre les venins, que ses fueilles ostent l'inflammation & mondifient les playes; & sur tout que c'est un vray Antidote contre ce vilain mal du fondemẽt, qui arrive à ceux qui mangent trop d'oranges douces.

I'ay parlé au paragraphe 2. du Chapitre premier de cette seconde partie, d'une petite herbe, dont la mer est toute couverte, aux environs du trente-quatre ou 35. mesme degré de la ligne tirant vers le Nord. Cette plante croist sans doute sur des rochers qui sont au fond de la mer, d'où les flots arrachant la plus petite : elle vient dessus l'eau, par tas & par gros pelotons, qui couvrent toute la superficie de la mer, & la remplissent si fort, que les vaisseaux en sont notablement retardez. Acosta l'a parfaitement bien décrite sous le nom de *Sargaço*, disant qu'elle a les branches menuës & entortillées les unes dans les autres, que ses fueilles sont minces, estroites, & toutes dentelées, de la longueur d'un demy pouce; & qu'à l'extremité de chaque fueille, il y

a un grain attaché qui eſt creux & gros comme un grain de poivre. La couleur de cette plante tire à la couleur de füeil-le-morte, & eſt toute ſemblable aux herbes que nous voyons croiſtre ſur les rochers qui ſont couverts d'eau de mer. Or quoy que cet Autheur tienne que le gouſt fade de cette plante ne luy ſoit point naturel, & qu'il luy eſt communiqué par l'eau ſalée : il eſt neantmoins tres-certain, que toutes les herbes qui croiſſent dans la mer ont le meſme gouſt. Plu-ſieurs aſſeurent qu'elle fait jetter le gravier des reins, & qu'el-le facilite les urines.



Du Piment & du Gingembre.

§. VII.

LE Piment, poyvre d'Inde, ou poyvre du Breſil, que les Arboriſtes nomment *Capſicum*, a eſté de tout temps la principale Epicerie, tant des Sauvages que des habitans François. Outre les douze ſortes, dont le Docteur Piſo nous a donné les figures dans ſon Livre : I'en ay veu encore une autre ſorte dans le jardin du feu ſieur Morin, laquelle avoit les coſſes ou ſiliques fourchuës ; & c'eſt peu connoiſtre le pays, que de le reduire à trois ſortes de piment, comme fait le ſieur de Rochefort. Nos Sauvages ſont tous grands man-geurs de piment, ils le mettent à pleine poignées dans tou-tes les choſes qu'il font cuyre pour leur nourriture, & il ſe trouve tres-peu de François qui puiſſēt manger ce qu'ils ont appreſté pour eux : nous nous en ſervons pourtant auſſi bien qu'eux, & l'on trouve que l'uſage moderé excite l'ap-petit, contribuë à la ſanté, & donne fort bon gouſt aux ſau-ces : mais tous les Medecins conviennent en ce point, que l'excez en eſt tres-dangereux. Sa graine ſechée & miſe ſur les charbons ardens jette une fumée, qui ayant une fois gagné les narines, trouble tout le corps, bleſſe la poitrine, &

excite une toux si fascheuse, que l'on perdroit la vie, si l'on ne sortoit promptement de la chambre, ou si l'on ne se servoit de ce remede, que j'ay appris d'un Portugais; car il n'y a qu'à moüiller son mouchoir dans de bon vinaigre, & l'appliquer aux narines, pour empescher le mauvais effet de cette fumée. Cette plante est si connuë dans l'Amerique & dans l'Europe, que ie ne crois pas en devoir dire davantage.

L'on m'a asseuré que les Sauvages s'en servent pour guerir la fiévre, mais d'une terrible façon : car ils prennent du petit piment rond, qui est le plus fort & le plus bruslant de tous, & apres en avoir frotté un filet, ils ouvrent par force avec les doigts les yeux du malade, & luy passent plusieurs fois ce filet sur la prunelle des yeux : Or s'il est vray qu'un grand mal en fasse oublier un moindre, il ne se faut pas estonner si ceux sur qui on applique ce medicament perdent la fiévre, car ie ne croy pas qu'il se puisse rien endurer de plus fascheux.

Quelque temps apres que nous avons esté dans les Isles, l'on a commencé à cultiver du gingembre, dont les pattes ou racines sont si connuës en France, qu'elles n'ont point besoin de description. La tige de cette plante ne s'éleve que de la hauteur de deux ou trois pieds au plus, & ses fueilles sont assez semblables à celles des roseaux, mais un peu plus larges & plus douces au maniement. Bien que la plante porte quelques graines, l'on ne s'en sert point pour la cultiver; mais l'on replante les petites racines, & quand l'on n'en n'a pas assez, l'on divise la grosse patte, ou maistresse racine, & on replante les morceaux par rangs dans de petites rigoles, que l'on couvre par-apres de terre, & en trois mois il vient à maturité. Cette marchandise a eu quelque cours jusques à la guerre des Holandois avec les Suedois, qui ayant interrompu le commerce de la mer Baltique, elle vint à si vil prix, que les habitans n'y trouvant plus leur compte, desisterent entierement d'en faire : & lors que j'y passay en l'année 1656. il y en avoit des piles aussi hautes que

des cazes que l'on auroit volontiers donné à deux liards la livre.



De la fausse racine de Chine, qui croist dans les Isles. Des Chous Karaïbes & de la Serpentine.

§. VIII.

TOus les Autheurs qui ont fait la description de la racine de Chine, en ont parlé si diversement, qu'ils font assez cõnoistre qu'ils n'ont veu que la seule racine & non pas la plante. Garcie dit, que cette plante a trois ou quatre coudées de haut, les tiges minces, que ses füeilles sont semblables aux jeunes citroniers, & que sa racine a la longueur d'une palme. Monard dit, qu'elle croist aux lieux maritimes en forme de Canne, ou de Roseau. Acosta, dit qu'elle a plusieurs branches menuës en façon de sarment épineux, & semblables à celles du liset, & que ses füeilles sont grandes comme du plantin à larges-füeilles. Pour moy, ie croirois que cette description seroit la veritable, si tous les Autheurs n'estoient d'accord en ce point, que la Chine, dont nous vsons en Europe, est une racine; car j'ay veu en plusieurs endroits de la Guadeloupe, une plante que les habitans appellent Ronce verte, à laquelle cette description convient en toutes ses parties, & j'aurois crû que çauroit esté la veritable Chine, si ce n'estoit que de ses branches (lesquelles comme dit Acosta, rampent sur les arbres, ainsi que du sarment) pendent certains fruits raboteux, longs comme la main, de diuerse forme, de couleur de chair dedans & dehors, insipides au goust, & si semblables à une racine, que si ie ne les avois veus attachez aux branches, j'aurois dit qu'on les auroit arrachez de terre.

Au

Au reste, il se trouve dans la Guadeloupe, & presque dans toutes les autres Isles, une certaine plante, dont les fueilles servent pour enveloper les cuisses & les jambes des hydropiques, lors qu'estant excessivement enflées, on est contraint de scarifier la peau, pour en faire sortir les serositez. Cette fueille attire beaucoup, & j'en ay veu plusieurs qui en ont esté soulagez : mais il faut que les habitans se détrompent de la croyance qu'ils ont que c'est la veritable Chine. Elle se plaist fort aux lieux humides, le long des rivieres, & dans les montagnes, où il pleut beaucoup, plus qu'au long du rivage de la mer. La racine est quelquefois grosse comme la jambe, longue de deux pieds au plus : elle est toute raboteuse, & percée comme si elle avoit esté picotée avec un poinçon : elle est couverte d'une escorce fort mince, tannée, & verdâtre en quelques endroits. Cette racine est attachée aux troncs des arbres, avec les filamens que l'on y voit pendre ; de sorte qu'ils embrassent & environnent l'arbre, comme si on les y avoit liez par divertissement & avec dessein. Outre ceux qui la lient à l'arbre, il y en a d'autres qui pendent de la cime des plus hauts arbres, où elle croist, jusqu'à terre, & qui quelquefois s'y enracinent. Ils sont gros comme le tuyau d'une plume, quelquefois plus, quelquefois moins ; ils sont aussi gros en bas comme en haut, & il semble que ce soient de veritables cordes. Ces filets, ou cordes, ont une odeur forte, & qui rapporte à l'odeur de l'ail: mais la grosse racine ne sent rien. Du gros bout de cette racine sortent dix ou douze tuyaux gros comme le poulce, & longs comme le bras, chacun desquels porte une fueille semblable à la langue du serpent, large de deux pieds, & longue de trois. Cette fueille est polie & licée comme du lierre : ie ne l'ay jamais veuë fleurie; elle tombe quelquefois des arbres à terre, & ne laisse pas d'y croistre & d'y prendre racine ; elle se plaist naturellement sur les plus hauts arbres, quoy qu'elle semble n'avoir d'autre nourriture que celle qu'elle tire de l'escorce des arbres où elle est attachée. En voila assez pour mon sujet, on peut voir les Autheurs pour ce qui regarde ses vertus & ses qualitez.

Des quatre sortes de choux Karaïbes que Piso nous a décris, nous ne nous servons communément dans nos Isles que des deux premiers, dont les racines sont grosses comme la teste, rondes, massives, & non bulbeuses comme ie l'avois dit dans la 1. edition de mõ livre: Ces racines sont de couleur de chair par dehors, & jaunes par dedans, & l'odeur en est suave comme celle des violettes : elles poussent des tiges & des fueilles qui sont fort semblables à la grande serpentine, de la rupture desquelles aussi bien que des racines, sort un laict assez doux : l'on se sert des fueilles au lieu de choux dans le potage, & elle se fondent & s'atendrissent au premier boüillon comme de l'ozeille. Les racines que l'on met aussi dans le pot s'amolissent & rendent le potage espais, comme si l'on y avoit mis une poignée de farine, & tiennent le ventre libre.

Il s'en trouve une autre espece que nos habitans appellent choux poivrés, qui ne different des deux premiers qu'en la forme de leurs fueilles, qui sont un peu plus longues, & qui portent une petite fleur blanche; il est tres-difficile de les discerner, & les plus habilles habitans y sont trompez, & les mettent souvent dans le potage au lieu des autres; d'où il arrive, quoy qu'ils ne s'en apperçoivent pas en les mangeant, qu'ils bruslent la bouche & le gosier, comme la racine *d'Azun*, & mesme, si l'on en mange beaucoup ils donnent le flux de bouche.

Cette troisiesme sorte que j'ay fait graver dans la planche de la sucrerie, à cause de sa figure assez extraordinaire, se trouve dans les ravines de toutes nos Isles, mais ie n'en ay pas encore veu manger à personne: comme toutes ces plãtes ont quelque rapport avec la serpentine de l'Europe, ie suis obligé de dire, que j'ay veu plusieurs endroits marescageux des Isles, & des champs entiers remplis d'une espece de serpentine espineuse, qui croist de la hauteur d'un homme, & dont les grosses racines sont beaucoup plus caustiques, que celles que nous avons en France.



Du Petun.

§. IX.

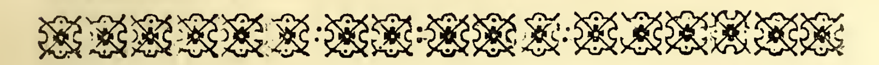
IE ne décris pas icy toutes les belles qualitez de cette plante : le Lecteur curieux peut les voir chez les Autheurs, & y remarquer tous ses avantages. Il suffit de dire icy, que les habitans cultivent communément quatre sortes de petun : à sçavoir, le grand petun vert, le petun à langue, le petun d'Amazone, & le petun de vérine ou petun musqué. Les Sauvages appellent toutes ces especes de petuns, sans faire aucune distinction, *Toly*. Le petun vert est le plus beau, & de plus belle apparence. Ses füeilles ont un bon pied de large, & deux de long : mais pour l'ordinaire il déchoit beaucoup à la pente, & n'est jamais de grand rapport. Le petun à la langue, (appellé ainsi, à cause que sa füeille estant longue de deux pieds, & large d'une paulme, semble avoir la forme d'une langue) est de tres-grand rapport, & ne déchoit nullement à la pente. Ces deux premiers sont ceux desquels on fait le plus commun debit. Le petun de vérine est plus petit que les deux precedens : ses füeilles sont un peu plus rudes, plus ridées & plus pointuës par le bout que celles des autres, il rapporte le moins de tous, & déchoit le plus à la pente : mais il est le plus estimé & le plus cher, parce que non seulement sa füeille sent le musc; mais mesme la fumée, quand on le brusle en est tres-agreable, ou celle des autres est tout à fait insupportable à la pluspart du monde. On a remarqué de plus qu'une seule plante de ce petun communique sa qualité à quatre autres, & les fait passer pour petuns de verine, c'est ce qui se pratique communément dans les Isles, autrement on n'y trouveroit pas son compte. Pour le petun des amazones, il est plus large que tous les autres, sa feüille est arondie par le bout, & non en

pointe comme les autres ; & les petites costes ou nerveures qui sont des deux costez de la fueille, ne biaisent pas vers la pointe ; mais elles la traversent de droit fil. Ce petun est de grand rapport, mais estant nouueau fait, il est mal-faisant, fade au goust, & fait vomir sur le champ ceux qui en prennent; mais à mesure qu'il vieillit, cela se corrige, & il devient tres-excellent au bout de deux ans.

Or quoy que la maniere de cultiver & de faire le petun, soit commune aux habitans des Isles, elle ne l'est pas à plusieurs personnes curieuses de l'Europe, pour la satisfaction desquelles ie la décriray icy le plus succinctement qu'il me sera possible.

On seme premierement la graine, que l'on mesle avec cinq ou six fois autant de cendre que de graine, afin de la semer plus claire. Si-tost qu'elle commence à lever, on la couvre tous les matins de branchages, pour la garantir des ardeurs du Soleil qui la brusleroit entierement. Pendant le temps qu'elle est à atteindre sa perfection convenable pour la replanter, on prepare le jardin où on doit faire sa levée, c'est à dire, sa recolte, en défrichant, coupant, & bruslant les bois qui sont sur la terre, ce qui n'est pas un petit travail ; ou bien si l'on veut faire sa levée dans une terre desia découverte, on la purge, & on la nettoye entierement de toutes sortes d'herbes. Le jardin estant bien preparé, on leve la plante en un temps de pluye, afin qu'elle reprenne avec plus de facilité, puis on les plante toutes à la ligne ; l'ordre que l'on tient en les plantant, est tel qu'il faut qu'il y ayt trois pieds de distance entre deux plantes, & autant entre deux rangs : de sorte qu'vn jardin de cent pas en quarré, doit tenir 10000. plantes de petun. Chaque personne doit tout au moins entretenir & cultiver trois mille plantes de petun, & avec cela cultiver ses vivres, ce qui luy peut apporter environ mille ou quinze cent livres de petun. Estant planté, il faut avoir soin d'y passer de temps en temps, & d'empécher qu'il n'y croisse de mauvaises herbes. Lors que la plante est preste à fleurir, on l'arreste tout court, la coupant à la hauteur du genoüil, puis on oste les fueilles d'en-bas qui traisnent à terre, & on ne

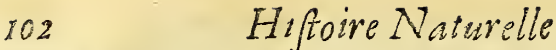
laisse que dix ou douze fueilles de petun sur la tige, laquelle on esmonde soigneusement tous les huit jours, de tous les rejettons qu'elle pousse autour des fueilles; de sorte que ces dix ou douze fueilles se nourrissent merveilleusement, & viennent espaisses comme un cuyr. Pour voir s'il est meur, on plie la fuëille, laquelle, si elle se casse en la pliant, il est temps de la couper : estant coupée on la laisse fanner sur la terre, puis on l attache avec certaines liasses de *mahot*, qu'on enfile dans de petites verges ; de sorte que les plantes ne se touchent point, & on les laisse seicher à l'air, quinze jours ou trois semaines. Cela fait on arrache toutes les fuëilles de la tige, puis on tire la coste qui est au milieu de la fuëille, & l'ayant un peu arrousée d'eau de mer, on la tord en corde, & puis on la met en rouleaux.



De plusieurs sortes d'herbes sensitives, du Ricinus & d'un Titimal Ameriquain.

§ X.

SI la plãte sensitive est celle que tous les Autheurs ont décrite : ie suis bien asseuré qu'elle n'est pas dans la Guadeloupe, ny mesme comme ie crois, en pas une de ces Isles, au moins ie ne l'ay jamais veuë, quoy que ie l'aye curieusement cherchée. Et n'estoit les quatre petites fleurs que les Autheurs luy donnent, ie dirois qu'ils ne l'ont veuë que dans sa naissance; car celle qui croist dans les savanes ou prairies de ces Isles, que nous appellons sensitive sauvage, est toute semblable, quand elle est petite, excepté ces quatre petites fleurs qu'ils y ont adjoustées : & en peu de temps croist en arbrisseau, qui se divise en plusieurs branches toutes chargées de fueilles semblables à celles qu'ils ont dépeintes. La cime des branches est toute environnée de petites fleurs jaunes semblables à celles du genest : mais un peu plus peti-


tes, à la cheute desquelles succedent de petites gousses, larges comme un fer d'éguillette, & toutes plates, dans lesquelles la graine est enfermée. Elle n'est nullement en vsage parmy les Sauvages, & mesme ils ne la connoissent pas. Ie l'ay montrée à plusieurs qui l'admiroient avec grand estonnement.

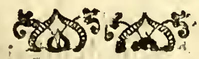
Les deux veritables sensitives ne sont point communes dans toutes nos Isles, ie n'y en avois jamais veu avant l'année 1656. que ie les trouvay toutes deux dans l'Isle de saint Christophe, dans le jardin de Monsieur de Montmagny, au quartier de Cayonne; la racine de cette plante pousse une tige verte haute de deux pieds, ligneuse; mais fort mince, fragile, & moileuse : cette tige se divise en divers rameaux, dont les branches poussent deux petites verges longues de huit à dix pouces, & tousiours opposées l'une à l'autre, & aux deux costez de ces petites verges, il y a quantité de petites füeilles de la longueur d'un grain d'orge, mais plus estroites, & si proche l'une de l'autre, qu'elles se touchét. Leur couleur est d'un verd fort brun, & picoté de rouge. Outre la separation du rameau d'avec la tige, il y croist un vmbel ou rose de petites fleurs d'un bleu purpurin, ausquelles succedent une ou deux petites gousses ou siliques, qui contiennent de petites graines plates, noires & luisantes. Voila la plus exacte description que j'en puisse donner, par laquelle l'on pourra voir combien celle qu'a donnée le sieur de Rochefort, est peu conforme à cette plante.

Ie tais toutes les resveries qu'en ont rapporté les Autheurs, comme de dire qu'elle est bonne pour se faire aymer, & autres choses semblables. C'est assez de dire que cette plante a une telle aversion de quelque attouchement que ce soit; qu'aussi-tost qu'elle est touchée, elle resserre toutes ses petites füeilles le long de ses branches, & demeure toute flétrie comme une plante qui se meurt. A un moment de là, elle s'épanoüit, & revient aussi belle qu'auparavant. Piso asseure que ses füeilles sont un poison si dangereux, qu'il n'a aucun contre-poison, ny Antidote, que sa propre racine.

Il y en a encore une autre qui luy est toute semblable, excepté que la tige est plus brune, & herissée de petites épines.

Plusieurs Autheurs, & sur tous Bonard, ont dit des merveilles du *Ricinus* Ameriquain, *Palma Christi*, ou figuier d'enfer; mais m'en estant seruy plusieurs fois contre les fluxions froides, & pour purger les hydropiques suivant ce qu'il en a escrit, ie n'en ay jamais veu aucun bon succez, ce qui me donne sujet, de douter de toutes les belles qualitez qu'on luy attribuë. Il croist en grande quantité dans tous les endroits de ces Isles: mais personne n'en vse, que les Négres, qui en font de l'huile, de laquelle ils se graissent le corps pour le rendre plus beau, & la teste pour se garantir de la vermine. Il est tout semblable au *Palma Christi* de nostre France, mais il croist beaucoup plus grand.

En plusieurs endroits de la Guadeloupe, principalement dans les lieux secs, & parmy les roches, j'ay veu cette mesme plante que Rauvolf décrit, & qu'il nomme l'herbe laicteuse; mais comme il ne l'a veuë que dépoüillée de ses fuëilles & de ses fleurs, ce qui luy arrive tous les ans vers le mois de Novembre, il faut que ie dise ce que j'en ay reconnu de plus que luy. Ses fuëilles sont semblables à la Pervenche; un peu plus grandes, & espaisses comme un quart-d'escu: elles sont fort claires, & à peine en trouve t-on douze sur une plante: il croist à la pointe de chacun de ses rameaux trois ou quatre fleurs rouges, semblables à celle de l'épurge, mais un peu plus grandes. Cette plante est si pleine de laict, que de la rupture d'un de ses simples rameaux, il en sort quatre ou cinq cuëillerées, ce laict est extremément caustic, & comme ie crois, dangereux. I'en ay gousté, mais il fait plus de peine que la Laureole, & c'est le seul *titimal* que j'ay veu dans l'Amerique.





Du Iuca, des Pites & des Karatas.

§. X I.

I'Ay trouvé à mon arrivée en France une plante appellée *Iuca*, qu'il faut neceſſairement mettre au nombre des Pites Sauvages, dautant que l'on tire de chacune de ſes fuëilles un bel eſcheveau de fil, deſlié comme de la ſoye. Cette plante approche de la forme de l'Ananas ; mais ſes fuëilles ne ſont pas dentelées, ny le quart ſi grandes, & elles ſont plus pointuës. I'en ay tiré du fil depuis que j'ay eſté à Paris, en preſence de pluſieurs perſonnes fort curieuſes.

Nous avons dans ces Iſles outre le Iuca, quatre ſortes de Pites : deux domeſtiques qui croiſſent dans les jardins, & deux Sauvages qui croiſſent dans les bois. La premiere (qui eſt la plus petite) eſt celle qui croiſt ſur les branches des arbres, & s'y attache comme la *Chine* par de petits filamens, deſquels elle entortille les branches, & s'y attache eſtroitement. Ie ne ſçay de quoy elle ſe nourrit; car elle n'a aucune ſubſtance, que celle qu'elle peut tirer de la ſuperficie de l'eſcorce de l'arbre où elle eſt attachée. Elle a les fuëilles toutes rondes, groſſes au plus comme le petit doigt, longues d'un pied & demy au plus, & toutes canelées : elle porte une tige fort menuë & haute de deux pieds, laquelle ſe ſepare en rameaux, qui portent de petites fleurs jaunes, toutes picotées de noir. Ces fleurs ont quaſi la forme d'un caſque timbré, l'on tire de cette plante la pite, ou le fil, qui n'eſt pas dans le milieu de la fuëille, comme dans les autres, mais dans ſa ſuperficie : de ſorte, qu'on n'a qu'à rompre le petit bout d'en-haut, & le tirer en bas pour lever le fil, qui eſt beaucoup plus deſlié que celuy des autres Pites.

La ſeconde eſpece, a la fuëille large de quatre doigts

loongue

longue de deux pieds, & une tige haute d'un pied & demy, environnée de petites fleurs blanches comme un *Satyrion* : le fil de ces deux Pites n'est pas en vsage, parce qu'il est trop court, & n'est pas si fort que les autres Pites domestiques.

Ces deux dernieres especes de Pites, portent du fruit, & j'aurois reservé à en parler au Chapitre suivant, si ce n'estoit qu'il faut mettre les especes sous la Categorie du genre auquel elles se rapportent. Elles sont toutes deux semblables à *l'Ananas,* excepté qu'elles ont les fuëilles plus estroites, & deux fois plus longues, & que leur fruict n'est pas plus gros que le poing. L'vne de ces deux sortes de Pites n'a point de petits picquans aux fuëilles comme *l'Ananas.*

Ce sont ces deux especes de Pites qui fournissent de chãvre & de lin (s'il faut ainsi dire) à toute l'Amerique : car on cuëille premierement les fücilles, & apres les avoir un peu laissé fanner, on fait un las coulant d'une petite corde, qu'on attache à la branche d'un arbre, & apres avoir bien serré la fücille par le milieu dans le las coulant, tout d'un coup on la tire avec force, & elle se dépoüille de toute sa verdeur; puis on en fait autant de l'autre costé, & il vous demeure à la main un escheveau de fil blanc, fin & fort comme de la soye, de la longueur de la fücille. Les Sauvages en font les cordes de leurs arcs, les rubans de leurs licts, & leurs lignes à pescher. I'ay veu un navire tout équipé de cordages de Pites. Les Espagnols en font des bas, & autres tres-beaux ouvrages; mais cette marchandise est de contrebande en France, d'autant qu'on la mesle parmy la soye. C'est une des plus grandes commoditez des Isles.

Outre toutes ces especes de Pites, que la Providence a fait croistre dans nos Isles, & mesme dans toute l'Amerique, pour suppléer au défaut du lin & de la chanvre ; il y croist encore de deux ou trois sortes de *Karatas* sauvages, dont nous tirons les mesmes vtilitez. La principale est, cette grande plante si commune dans les terres sabloneuses, & mesme sur les rochers de toutes ces Isles, laquelle j'ay pris au commencement pour l'Aloës de l'Amerique, à cause de la res-

ſemblance de ſes fueïlles. Sa racine reſſemble à vn gros oignon filaſſeux, ſes fueïlles croiſſent en rond comme celle de l'Ananas ou de l'Aloës, mais elles ſe terminent toutes en pointes triangulaires,& ſont piquantes comme des éguilles. Au bout de deux ou 3. ans la plante pouſſe du milieu de ſes fueïlles (leſquelles occupent quelquefois dix ou douze pieds de terre en rondeur) une tige droite comme une fléche, plus groſſe que la jambe, & haute de vingt à vingt-cinq pieds, ſur laquelle il y a par-cy par-là quelques petites fueïlles triangulaires : le haut de cette tige ſe diviſe en pluſieurs petits rameaux, qui portent de petits boutons qui s'épanouïſſent en fleurs blanches eſtoilées.

Avant que les boutons de ces fleurs ſoient ouverts, ils ſont remplis d'un fort beau & bon cotton, dont l'on ſe peut ſervir vtilement : apres que l'on a fait boüillir les fueïlles l'on en tire du fil, dont l'on ſe ſert en pluſieurs endroits de l'Amerique, non ſeulement à faire des toilles, mais encore à faire des rets à prendre le poiſſon, & à faire des licts pendans.

La racine & les fueïlles de cette plante broyées & lavées dans une riviere, jettent un ſuc qui eſtourdit ſi fort le poiſſon, qu'il ſe laiſſe prendre à la main : ce grand tronc qui eſt tout ſpongieux eſtant ſeché, bruſle comme une méche enſouffrée, & froté rudement avec un bois plus dur, s'enflâme & ſe conſume.

I'en ay veu une autre eſpece plus rare, ſur les rochers des Grenadins, dont les fueïlles eſtoient deux fois plus grandes & plus longues, toutes armées de piquans ſur les bords, deſquelles l'on peut encore tirer du fil, auſſi bon que celuy des premieres : mais comme cette plante croiſt pour l'ordinaire dãs des deſerts pierreux, où il ne ſe trouve guere d'eau douce, les paſſans travaillez de la ſoif y courent, parce que ces fueïlles ſont tellement diſpoſées, qu'elles ſe ferment en bas cõme un verre, où on trouve quelquefois une pinte d'eau fraiſche, claire, & tres-ſaine ; & cela a ſauvé la vie à pluſieurs, qui ſans cela ſeroient morts de ſoif.



De l'Indigo & de la maniere de le faire.

§. XII.

CEtte plante porte le nom d'une pretieuſe marchandiſe dont il y a de deux ſortes. Le premier qui ſe nomme *Gatimalo*, eſt le plus beau, le plus fin, & le plus cher; celuy-cy ſe fait aux Indes Orientales. Le ſecond qui s'appelle *Indeplate*, ſe fabrique dans les Indes Occidentales, dont nos Iſles ſont une partie.

Cette plante eſt à mon iugement une eſpece de ſaint foin, ou de Luzerne, dont le tronc vient aſſrez gros, & croiſt en arbriſſeau, lors que l'on ne le coupe pas. Elle ſe diviſe en divers rameaux qui ſont tous chargez de petites fuëilles, grandes comme l'ongle du petit doigt, eſpaiſſes, de couleur d'un verd fort brun pardeſſus, & argentées pardeſſous; elle fleurit rouge, porte de petites gouſſes groſſes & longues comme un fer d'eſguillettes, & toutes remplies d'une graine de couleur d'olive.

Pour cultiver cette plante, il faut premierement bien nettoyer la terre, & puis ſemer dans de petits trous à un pied l'un de l'autre une pincée de cette graine, & la couvrir de deux doigts de terre; & ſi c'eſt par un temps de pluye, qui eſt le plus propre pour cela, elle leve en quatre jours, & au bout de trois mois elle eſt en eſtat d'eſtre coupée, & de donner cette teinture dont ſe fait l'Indigo.

En ſuite de cette premiere coupe, la ſouche pouſſe de nouveau, mais bien plus abondamment, parce que d'un ſeul pied il en ſort pluſieurs rameaux, qui dans ſix ſemaines ſont encore preſts à eſtre coupés; il faut ſoigneuſement prendre garde de ne pas laiſſer paſſer le temps de ſa maturité: car autrement toutes les fuëilles tomberoient, & il faudroit attendre ſix ſemaines pour en avoir d'autres.

Ce qui est plus à craindre pour cette plante, c'est vne certaine espece de chenille que l'on a veu quelquesfois dans saint Christophe s'engendrer en une nuit, & ruiner toutes les belles esperances des habitans. Ils y remedient pourtant en coupant promptement toute la plante, & la mettant dans les cuves, ils y mettent mesme les chenilles, & ce qu'elles rendent ne laisse pas de servir : les autres remedient à ce mal-heur en faisant une grande ouverture, entre ce qu'elles ont mangé, & le reste, où elles n'ont pas encore touché : ce desordre neantmoins ne s'est pas encore veu dans la Martinique.

Quand cette plante a atteint sa maturité; c'est à dire, avant qu'elle soit en fleur, on la coupe avec des coûteaux faits en forme de faucilles, & on la met en faisseaux : & s'il y en a de trop courte on la met dans des sacs de toile, & en suite on la jette dans la cuve, que l'on appelle la trempoire, où on l'arrange, & foule avec les pieds; apres cela on met de grands chassis pardessus, qu'on arreste avec une grosse piece de bois, qui est au travers de la cuve, afin que l'eau que l'on doit mettre dedans surnage : cela fait on ouvre le robinet du bassin, & on laisse couler l'eau dans la trempoire, jusqu'à la superficie de l'herbe, qui se fermente, qui s'échauffe & fait boüillir l'eau, comme fait le raisin dans la cuve, & c'est par cette ebulition que l'eau tire cette teinture visqueuse, dont se fait l'Indigo, & non pas de la substance de la fueille, comme ie l'avois dit dans la premiere edition de mon Livre. Il y a un certain point qui ne m'est pas connu, auquel il faut promptement déboucher le robinet de la trempoire, pour faire couler cette teinture dans la batterie; au dessus de laquelle batterie, il y a un gros rouleau de bois à six faces, des deux bouts duquel sortent deux pointes de fer, posées sur deux moutons de mesme matiere : à deux des faces de dessous, de ce rouleau, sont attachez six sceaux en pyramides, percés de trous de terriers, & un homme remuë continuellement ce rouleau, en sorte que quand les sceaux se levent d'un costé, les autres se baissent, & cela continuellement jusques à ce que l'eau change de couleur, & devienne

d'un beau bleu celeste, car pour lors il se faut arrester.

En battant cette liqueur, l'on jette quelques cüeillerées d'huile dedans l'eau, pour l'empescher de broüer & mousser; car autremẽt il seroit impossible d'en venir à bout. Si l'on ne prend bien le temps que l'eau change de couleur, & que le grain se forme, l'on perd sur la quantité & sur la qualité; car si l'on cesse trop tôt de battre, le grain qui n'est pas formé demeure dans l'eau, & il s'en perd beaucoup; & si on le bat trop long-temps, le grain se dissoud & se remesle: & la marchandise, qui doit avoir une couleur bleuë, devient noire comme du charbon; à quoy les plus habiles sont bien souvent trompez. La trempoire ou batterie ayant esté bien faite, on void en un quart-d'heure couler tout l'Indigo au fond de la batterie, comme de la lie de vin, & tout estant bien reposé, on laisse couler l'eau par deux ou trois canelles, les vnes sur les autres; & lors que l'on voit l'eau se mesler & se noircir, on la reçoit dans des baquets, & on la vüide dans des sacs de toile faits en forme de chausse à clarifier, & l'eau s'estant toute escoulé, el'Indigo demeure seul dans les sacs.

Lors que les sacs ne dégoutent plus, il faut vüider l'Indigo dans de petits caissons de bois quarrez, d'un pouce de bord, pour le faire secher: & si tost que l'on void qu'il est pris, & qu'il commence à se fendre, on le taille en tablettes; lors qu'il se détache de soy-mesme du quaisson, on le retourne pour le faire secher de l'autre costé; s'il reste encore quelque humidité quand il sort du quaisson, il le faut laisser secher au grenier, où on le garde en monceaux comme du bled. L'eau la plus douce & la plus legere est la meilleure pour faire de bon Indigo.

Il faut qu'il y aye dans les grandes indigoteries cinq vaisseaux ou cuves, le *baßin*, deux *trempoires*, une *batterie*, & un *reposoir* pour dégager la batterie, afin qu'elle puisse recevoir la décharge de la seconde tremperie. Toutes les cuves doivent estre de pierres bien massonnées à chaux & à ciment. Quelques-uns en ont voulu faire de bois, mais elles n'ont pû resister à la force de cette plante, qui penetre tout, lors

qu'elle bout. Au reste cette plante exhale une si mauvaise odeur qu'elle a fait mourir des François & des Négres, avant qu'ils y fussent accoustumez.

Le bon Indigo doit flotter sur l'eau comme le bois : celuy qui nâge entre deux eaux n'est pas si bon, il ne laisse pas neantmoins d'estre bien vendu : mais celuy qui va au fond ne vaut rien, ou bien il y a de la terre meslée dedans.



De deux sortes de fleurs que nos habitans appellent lys. De l'herbe au musc. Du violier, & du Pavot.

§. XIII.

IL croist en plusieurs endroits de cette Isle deux sortes de lys, un blanc, & un orangé. Pour ce qui regarde le lys blanc, quoy qu'il ait l'oignon & la fueille, semblable aux lys de France; il n'a jamais passé dans mon esprit que pour le veritable Narcisse de Constantinople, de Mathiole, dont les fueilles sont toutes semblables; l'oignon pousse au milieu de ses fueilles une tige verte, creuse, & haute d'un pied & demy, chargée de cinq ou six petites fleurs blanches, longuettes, fort délicates, & qui jusqu'au haut de la fleur ont assez de rapport, avec celles de nos Narcisses; mais la coupe ou tuyau du milieu, qui est environné de cinq petites fueilles, se divise en pareil nombre d'autres, fort estroites & longues comme le doigt. Du milieu de ces fleurs, dont l'odeur n'est pas moins suave que celle de la Tubereuse, sortét quelques petits filets blancs, longs comme le doigt, & qui ont de petites languettes jaunes. Ce que nous appellons lys rouge dans les Isles, est encore une autre espece de Narcisse, qui a

l'oignon, les fueïlles & la tige presque toute semblable ; il porte au haut de sa tige cinq ou six belles fleurs comme des petites tulipes de couleur orangé, pâle, à fond blanc par dedans ; les fueïlles de celuy-cy sont beaucoup plus minces & plus délicates que celles de nos tulipes ; ils ont cinq petits filets à languettes jaunes, mais ils n'ont point de bouton, comme la tulipe ; cette fleur est fort belle, mais elle n'a point d'odeur.

On rencontre par toutes ces Isles, une plante qui a les fueïlles assez semblables à la Mauve, mais un peu plus rudes : elle porte une tige haute de deux coudées, à la pointe de laquelle, & mesme sur plusieurs branches qui sortent de la mesme tige, il y a plusieurs fleurs jaunes, qui ressemblent assez aux fleurs des mauves, mais elles sont quatre fois plus grandes, à la cheute desquelles croist un bouton gros comme un œuf de pigeon, long en triangle comme le petit doigt, & qui se termine en pointe par le haut. Avant qu'il soit meur, il est vert & remply de petites graines blanches, qui ne sentent encore que le vert : mais enfin il se meurit, se dessèiche, devient gris, & a la graine noire. Et pour lors, si on frotte cette plante dans les mains, elle exhale une odeur aussi suave que le musc. Ie l'ay veu levée dans Paris, ie ne sçay pas si elle y fleurit ; mais sa graine n'y vient jamais en maturité, on apporte de ces graines en France, & elles y conservent leur bonne odeur. Les confituriers s'en servent pour faire leurs dragées, & cela les rend musquées.

I'ay trouvé dans les montagnes de la Guadeloupe une sorte de Violier, tout semblable aux nostres quant à la fueïlle : mais cette plante porte une petite tige, grosse & longue comme un fer d'éguillette, au sommet de laquelle croissent trois belles petites fleurs blanches comme neige, qui ont chacune cinq fueïlles en forme d'étoile. A la cheute de ces fleurs succedent trois petits fruicts ronds, & gros comme des grains d'asperges, & rouges comme du Corail : & dans ces fruicts il y a trois petites graines noires. Il est assez commun dans les montagnes & dans les lieux humides.

Ie n'ay trouvé que dans un seul endroit de la Guadeloupe, une sorte de pavot qui n'est pas commun dans l'Europe, bien que ce soit le seul que j'aye veu dans l'Amerique. La plante en est fort petite, ses fueïlles sont semblables à nos pavots rouges, qui croissent dans les bleds, mais la fleur est toute semblable à ces petites anemones blanches, que l'on trouve dans les forests, excepté que le petit bouton ou teste qui contient la graine, est comme le bouton d'un pavot.

Du Manyoc.

§. XIV.

TOut le monde s'estonne dans la France, de ce que dans toutes ces Isles, il ne croist point de bled, & admire en mesme temps comme les hommes peuvent vivre d'un pain de racine, dont le suc est un poison qui tuë un homme d'une seule cueillerée : & les Sauvages au contraire estiment les François mal-heureux, parce qu'en leur pays il n'y a point de manyoc. Cependant, les uns & les autres se trompent lourdement, puisque la mesme Providence qui a donné pour nourriture aux habitans de l'Europe le froment, le remplissant des qualitez necessaires à cét effet ; a donné aux habitans de ces Isles la Cassave faite de manyoc, qu'elle n'a pas privé de ces mesmes qualitez. Pour moy, ie ne fus jamais de ces délicats, qui augmentent leur foiblesse par la force de leur imagination. Ie me suis si bien accoustumé à la bonne Cassave, que ie l'ay tousiours preferée au pain qu'on nous apporte de l'Europe. Plusieurs sont de mon sentiment en ce point, pourveu qu'elle soit fraische, faite de bon manyoc, & dont la farine ayt esté passée par un *hébéchet* bien fin.

La plante de laquelle on fait le pain, que les habitans

rans appellent *Cassaue*, & la boisson ordinaire, qu'ils nomment *Oüycou*, est un arbrisseau fort tortu, tout remply de nœuds ou petites excroissances, grosses comme des féves de bresil : ces nœuds viennent aux endroits d'où les fuëilles sont tombées ; car il faut remarquer, que cet arbrisseau ne se depoüille pas de ses fuëilles tout à la fois, mais à mesure qu'il croist, & que les fuëilles d'en-bas vieillissent, & tombent, en mesme temps, il en croist d'autres en haut, si bien qu'il est tousiours vert. Il jette plusieurs branches éparpillées, qui sont toutes chargées de fuëilles, non semblables à celles qui sont designées dans Alechamps, & dans les autres Autheurs, mais à celles de *l'Agnus Castus*. Il croist communément de trois ou quatre coudées de haut, plus ou moins, selon la diversité du terroir, ou des saisons, & du temps auquel on le plante. Le bois de cét arbrisseau est fort tendre, & d'un seul coup de baston on brise & on casse toutes ses branches. Le Manyoc porte de la graine, laquelle estant semée pousse du bois; mais presque sans racine, & si peu qu'elle en pousse, elle ne vaut rien, mais ce bois qu'elle produit est tres-bon pour estre planté, & pousse de belles racines.

Il y en a de six ou sept sortes, que les habitans distinguent par la couleur des queuës, des costes des fuëilles, ou de l'escorce de la racine. Le manyoc violet a une escorce sur sa racine, de l'espaisseur d'un quart-d'escu, d'un violet fort brun: mais le dedans est blanc comme neige. Celuy-cy fait le pain de meilleur goust, & dure davantage en terre que les autres. Le manyoc gris a l'escorce du bois & de la racine grise, & est fort inégal : car quelquefois il rapporte beaucoup, quelquefois fort peu ; le pain n'en est pas mauvais. Le manyoc vert, appellé ainsi à cause de la verdure de ses fuëilles, qui sont plus druës & plus vertes que les autres, rapporte beaucoup, il n'est jamais dix mois à estre bon, & fait d'excellent pain; mais il ne se conserve pas long-temps en terre. Le manyoc blanc a l'escorce du bois blanchastre, celle de sa racine, avec le dedans, est jaune. Il vient en six ou sept mois, il rapporte beaucoup de racines, mais elles se resolvent toutes en eau: de sorte qu'encore que le pain en soit jaune comme de l'or,

& de tres-bon goust, on n'y trouve pas son compte, & peu de personnes en font, il n'y a que ceux qui sont pressez, & qui n'ont point de manyoc planté, qui plantent de celuy-cy, pour en avoir bien-tost. Il y a une autre sorte de manyoc assez rare, que l'on appelle *Kamanioc*: il est si semblable au manyoc blanc, qu'on ne les sçauroit distinguer qu'avec peine. On le fait cuyre tout entier comme des patates, & on le mange sans exprimer son suc, & sans qu'il fasse aucun mal, comme feroient indubitablement tous les autres manyocs, qui donneroient la mort à l'instant mesme qu'on en auroit mangé. I'ay apris depuis la 1. edition de mon livre, que les esclaves tant Sauvages que les Négres, qu'on nous a amenés du Bresil arrachent le manyoc, & sans le grater le mettent dans un baril plein d'eau, où ils le laissent tremper une semaine entiere, puis le font sécher au Soleil, & l'écorce s'ostant d'elle mesme, ils pillent ce manyoc dans un mortier, pour le reduire en farine, qu'ils mangent sans autre cuisson.

Pour planter le manyoc, on observe fort exactement le décours de la Lune: & les habitans tiennent qu'estant planté en ce temps-là, il pousse davãtage en racines. On remuë premierement la terre avec des houës, & on en compose des mottes larges de deux pieds & demy, ou trois pieds, & longues environ de cinq. Les habitans appellent cela, des fosses de manyoc, dautant qu'elles ressemblent aux fosses dans lesquelles on enterre les morts. On fait une raye tout du long de cette fosse par le milieu, & on fiche dans cette raye à droit & à gauche, trois ou quatre tronçons du bois de manyoc, longs d'un pied au plus: & on remplit les Campagnes de ces fosses, sur lesquelles on plante du manyoc qui croist en arbrisseau, & pousse merveilleusement en racines, desquelles la pluspart, quand il est beau, sont grosses comme la cuisse; de sorte qu'un seul arpent de terre planté de manyoc, nourrit plus de monde, que six arpens des meilleures terres de France semées de bled, ne sçauroient faire.

La façon de faire le pain & la boisson ordinaire, auec le Manyoc.

POur faire la Cassave, qui est le pain ordinaire du pays, apres avoir arraché le manyoc, on ratisse ses racines, comme on fait les naveaux, lors qu'on les veut mettre au pot, puis on esgruge toutes ses racines sur des rapes de cuivre percées, comme les rapes avec lesquelles on esgruge le sucre.

Ces rapes ont un pied & demy de haut, & huit ou dix pouces de large, & sont attachées sur des planches, dont on met le bas dans un vaisseau, & appuyant le haut contre l'estomac, l'on frotte à deux mains la racine dessus la rape, & tout le marc tombe dans le vaisseau.

On a trouvé depuis quelque temps l'invention d'avoir de grandes roües toutes couvertes de grages, de sorte que trois Négres en une heure font plus de farine que dix autres, il y en a deux qui tournent, & un qui fournit de racines, ainsi que vous les voyez dépeints. Quand tout est égrugé ou rappé, on le met à la presse dans des sacs de toile, & on en exprime tout le suc, en sorte qu'il ne demeure que la farine toute seiche.

Mais comme les sacs de toile coustent beaucoup, & s'vsent bien tost, on se sert à present dans la plusspart des Cases d'un canot de bois, d'enuiron quatre pieds de long, & deux & demy de large, & de quelques trois pieds de profondeur, troüé de tous les costez, dans lequel on met la farine sur laquelle on met quelques planches proportionnées à la grandeur de ce canot, sur lesquelles on met quelques roches, & la fourche pour presser; si bien qu'au lieu de sept ou huit jours, qu'il falloit pour faire sécher la farine, & en exprimer le suc cela se fait maintenant en une heure.

Le suc qui en sort est estimé du poison par tous les habi-

tans, & mesme par tous les Autheurs qui en ont écrit; autant que le quart d'un verre fait mourir un homme en moins d'une heure, si on n'y apporte un prompt remede. Pour moy, j'ay une opinion toute particuliere, que ie ne mets pas icy pour la faire passer comme infaillible & asseurée, mais afin que l'on en iuge. Car ie crois que tout ce qu'il y a de malin dans ce suc, & mesme dans cette racine, n'est qu'une trop grande abondance de nourriture, de laquelle l'estomach humain n'est pas capable; car quoy que son effet soit à la verité mortel, il opere neantmoins tout d'une autre façon que tous les autres poisons, qui causent des ardeurs estranges, s'ils sont chauds; ou des assoupissemens, s'ils sont froids: ce qu'õ ne remarque point du tout en ceux qui ont pris de ce suc, ou mangé de cette racine; mais seulement une repletion d'estomach qui les suffoque, & qui les fait mourir. De plus, on ne trouve aucune des parties nobles des animaux qui en sont morts, endommagée, mais seulement leur estomach enflé.

On peut adjouster que les Sauvages ne font presque rien cuire, qu'ils n'y mettent de l'eau de manyoc en abondance, sans qu'il leur fasse aucun mal, lors qu'elle est cuitte. Et le Pere Raymond Breton qui blasme cette opinion dans son Dictionaire, me donne de quoy l'appuyer en la page 52. „ où il dit, que le manyoc ne fait aucun tort à ceux qui y „ sont habituez, comme aux rats, aux acoutys: & qu'il a veu „ des vaches en mourir, d'autres en manger petit à petit, & „ en faire par-apres de grands dégats, sans en estre endommagées.

A quoy j'adjouste, que nous avons veu mourir des personnes, qui durant la famine, avoient trop mangé de bled qui n'estoit pas encor meur, & que les chevaux mesme qui boivent apres avoir mangé leur saoul de froment, en sont suffoquez: & cependant il n'est jamais tombé dans la pensée des hommes, que le froment ayt rien de veneneux; mais seulement une si grande abondance de nourriture, que si l'on en vse indiscretement, il cause des effets aussi dangereux que le poison.

Pour revenir à la maniere de faire la Cassave : cette farine estant bien seiche, on la passe à travers d'un *Hebéchet*, qui est une façon de crible à petits trous quarrez & fort drus, que les Sauvages font avec l'escorce du *Solaman*, ou de queuës de *Lataniers*. Apres cela, on fait du feu sous une platine de fer fondu, ronde, & espaisse d'un demy doigt. Les Sauvages se servent de platines de terre cuitte. Quand la platine est bien chaude, on estend sur toute sa largeur l'espaisseur d'un doigt de farine : laquelle venant à s'eschauffer, se lie & se cuit comme un de ces crepaux, qu'on fait dans la poëlle au Mardy gras. Lors qu'elle est cuite d'un costé, on la retourne de l'autre, estant tout à fait cuite, on la retire de dessus la platine, & pour lors elle donne de l'appetit aux plus dégoustez: aprés on la fait seicher au Soleil pour la garder.

Les Espagnols & les Portugais font seicher cette farine dans le four, & la gardent deux ou trois ans : ils en font des provisions dans leurs forteresses, & en avictuaillent leurs navires. Voila de quoy manger, il faut maintenant donner de quoy boire.

La boisson ordinaire que l'on appelle Oüycou, se fait dans de grands vaisseaux de terre, qui tiennent environ un demy poinçon. Les Sauvages les font eux-mesmes, & les appellent à l'imitation des Espagnols, *Canary*. Apres avoir remply ces vaisseaux d'eau, on met dedans dix ou douze bonnes Cassaves toutes chaudes, & on égruge 5. ou six patates, que l'on mesle dedans l'eau, puis on les couvre & on les estanche bien, & en une nuit cela s'échauffe, & bout cõme le vin dans la cuve: & pour marque qu'il a boüilly, tout le marc de la Cassave monte au dessus, & il s'y fait une crouste espaisse de quatre doigts. Alors on le coule à travers d'un *Hebéchet*, & on le met rasseoir, & éclaircir dans un baril. Cette boisson estant bien faite, est aussi bonne que la meilleure bierre. Il y en a qui font pourrir la Cassave pour faire le Oüycou plus fort, les Sauvages le pratiquent, mais ie crois que cela n'est pas sain.

Ce n'est pas assez pourtant d'avoir fait voir les mauvais ef-

fets du manyoc, & d'avoir dit que son suc aussi biẽ que sa racine cruë fait mourir ceux qui en mãgent, il faut aussi qu'en mesme temps ie tasche de donner quelque remede à ce mal. I'en laisseray à part plusieurs que quelques Autheurs ont donné, & que tout le monde ne peut pas pratiquer, ny mesme connoistre: & me cõtenteray d'en donner trois, qui sont aussi aisés qu'il sont communs & familiers à tous les habitans des Isles : le premier que j'ay veu pratiquer heureusement, c'est de boire de l'huile d'oliue avec de l'eau tiede, ce qui fait vomir tout ce qu'on a pris : le second qui est tres-asseuré, est de boire quantité de suc d'Ananas, avec quelques goutes de jus de citron ; mais sur tous les remedes, le suc de l'herbe aux couleuvres, dont tous les arbres de ces Isles sont revêtus, est le souverain Antidote, non seulement contre ce mal, mais encore contre toute sorte de venin.



Des Patates, Ygniames, & Pistaches.

§. XV.

SI dans l'Europe le bled vient à manquer, on est asseuré de jeusner: mais quand il n'y auroit pas une racine de manyoc dans toute l'Amerique, les Patates peuvent servir de pain & de nourriture aux hommes, & à tous les animaux, sans en excepter aucun ; & mesme dés à present j'ose bien asseurer qu'il y a la moitié des habitans des Isles, principalement parmy les Anglois, qui ne vivent d'autre chose. Lors que les Oüragans ont tant de fois ravagé les *manyocs* de nos Isles, on a tousiours eu recours aux Patates, sans lesquelles bien du monde auroit pery de faim. Ie crois asseurément qu'il n'y a personne qui ayt esté dans l'Amerique, qui n'avouë que la Patate est la meilleure nourriture du pays. Pour marque de cela, on a tousiours observé que ceux qui en vsent

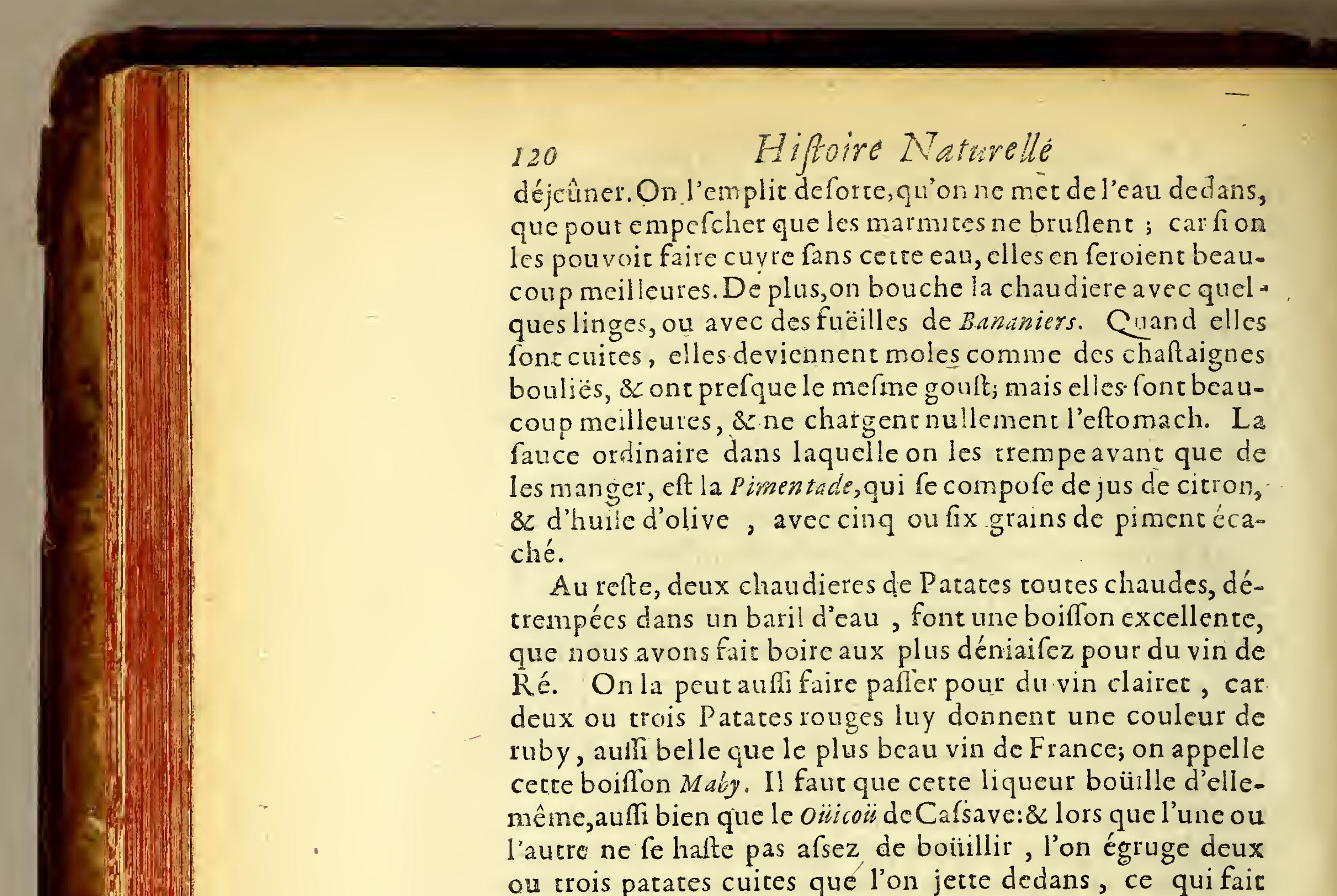
ordinairement,ſont gras,en bon point,& ſe portent merveilleuſement bien.

Pour cultiver cette racine, on fait des trous dans la terre de demy-pied de profondeur, le plus dru, & prés à prés qu'il eſt poſſible; & dans un temps de pluye on met dans chaque trou,deux ou trois brins de ces tiges rampantes, que les habitans appellent, *bois de Patates*, puis on les couvre de terre: & ces tiges ayant repris, pouſſent des racines, & rampent ſur la terre, laquelle ils couvrent entierement. Dans chaque trou, il y vient cinq ou ſix racines de toutes formes, rondes, longues, en poyre, & autres façons, & de toute groſſeur. Il y en a quelquefois de groſſes comme la teſte. I'en ay veu qui peſoient plus de vingt livres,ce qui eſt aſſez ordinaire quand elles ſont plantées dans une terre legere ou ſabloneuſe, où elles ſe plaiſent plus que dans une terre graſſe. Toutes ces racines en trois ou quatre mois, atteignent leur perfection.

Il y en a de huit ou dix ſortes differentes,en gouſt, en couleur, & en fueilles. Pour ce qui regarde les fueilles, la difference en eſt petite; car elles ont preſque toutes la forme de cœur. Leurs tiges ou ſarmens qui rampent deçà,de là,& couvrent toute la terre cõme ſi c'eſtoit un pré,ſervent de pâture aux beſtes, qu'on ne laiſſe pourtant pas aller dedans, mais l'on en coupe de grandes braſſées que l'on donne aux chevaux, aux bœufs, & aux porcs,pour leur nourriture ordinaire. L'on coupe auſſi les extremitez des tiges, que l'on lie en petits paquets pour les faire cuyre, & manger en guiſe d'Aſperges.

Ce ſeroit une choſe ennuyeuſe de diſtinguer toutes les differentes ſortes de Patates; il ſuffit d'en nommer les plus communes,qui ſont les *Patates vertes*,les *Patates à l'oignon*,les *Patates marbrées*,les *Patates blanches*, les *Patates rouges*, les *Patates orangées*,les *Patates à ſuif*,les *Patates ſoufrées*,& les autres qui ne me reviennent pas à la memoire.

Tous les matins, c'eſt une couſtume generale par toutes les Iſles, de faire cuyre plein une chaudiere de Patates pour



déjeûner. On l'emplit deſorte, qu'on ne met de l'eau dedans, que pour empeſcher que les marmites ne bruſlent ; car ſi on les pouvoit faire cuyre ſans cette eau, elles en ſeroient beaucoup meilleures. De plus, on bouche la chaudiere avec quelques linges, ou avec des fueïlles de *Bananiers*. Quand elles ſont cuites, elles deviennent moles comme des chaſtaignes bouliës, & ont preſque le meſme gouſt; mais elles ſont beaucoup meilleures, & ne chargent nullement l'eſtomach. La ſauce ordinaire dans laquelle on les trempe avant que de les manger, eſt la *Pimentade*, qui ſe compoſe de jus de citron, & d'huile d'olive, avec cinq ou ſix grains de piment écaché.

Au reſte, deux chaudieres de Patates toutes chaudes, détrempées dans un baril d'eau, font une boiſſon excellente, que nous avons fait boire aux plus déniaiſez pour du vin de Ré. On la peut auſſi faire paſſer pour du vin clairet, car deux ou trois Patates rouges luy donnent une couleur de ruby, auſſi belle que le plus beau vin de France; on appelle cette boiſſon *Maby*. Il faut que cette liqueur boüille d'elle-même, auſſi bien que le *Oüicoü* de Caſſave: & lors que l'une ou l'autre ne ſe haſte pas aſsez de boüillir, l'on égruge deux ou trois patates cuites que l'on jette dedans, ce qui fait monter tout le marc un quart-d'heure apres, au-deſsus du baril ou du canary.

Les femmes Sauvages en font d'une autre ſorte, qu'elles font boire aſsez ſouvent à leurs maris : elles maſchent les Patates deſia cuites, & les recrachent dans un *Coüy*, c'eſt à dire, la moitié d'une calebaſse, où cela s'eſtant aigry, il ſe fait une ſorte de levain, dont elles prennent gros comme un œuf, & le diſsoudent dans une bonne chopine d'eau, & cela fait ſur le champ, une boiſson capable d'enyvrer.

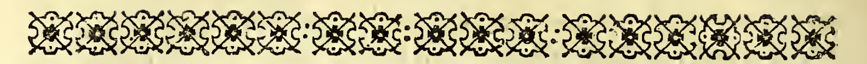
Les *Igniames* ou *Iuhames*, ſont une autre eſpece de Patates, dont les tiges ſont beaucoup plus fortes que celles des Patates, elles ſont quarrées & rampent non ſeulement ſur la terre, mais encore ſur les hayes, & meſmes s'attachent aux

arbres

arbres comme le houblon en France. Leurs fueilles qui viennent deux à deux sur des petites queuës quarrées, laissant tousiours une grande distance, entr'elles,& celles qui suivent, sont plus fortes & plus grandes que celles des Patates,& d'vn verd plus brun,& plus luisant,en forme de cœur; leurs tiges pousent vne façon d'épy de fleurs jaunatres, qui portent quelque graine.

Leurs racines croissent incomparablement plus grosses que celles des patates,& poussent de la grosse masse,des chevelures de petites racines.Leurs tiges se repliant cõtre la terre,y prennent&produisent des racines qui sont de couleur cendrée tirant sur le iaune, lesquelles servent de nourriture aux Négres, qui en font autant de cas que des Patates, quoy qu'elles ne soient pas si bonnes. Lors que l'on coupe leurs tiges, elles pleurent fort long-temps comme la vigne, mais plus abondamment.

Nous avons encore une autre plante,dont les fruits croissent dans la terre, comme celle des Patates, mais qui en est bien differente: on l'appelle *Pistache*, à cause de sa forme & de son goust, c'est une petite plante qui rampe sur la terre, & pousse de ses petites tiges qui sont fort desliées,rousses& veluës,de petites queuës fort drües, qui portent chacune quatre petites fuëilles assez semblables à celles du *Mélilot*;il sort de la jointure de ces rameaux de petites fleurs jaunes& rougissantes par le haut, comme celles de *Citisus* : cette plante produit sous la terre de petites gousses grises, qui font du bruit lors qu'on les casse:elles contiennent chacune deux ou trois fruits gros comme des Avelaines,l'escorce en est rouge, & le dedans en est blanc, oléagineux & de mesme goust que nos Pistaches de l'Europe; on les presente au desert, mais ils font mal à la tête de ceux qui en mangẽt trop;l'on en fait des cataplasmes qui guerissent les morsures des serpens&,l'huile que l'on en tire est estimée comme l'huile d'amande douce.



Des Cannes de Sucre : & de la maniere qu'on le fait.

§. X V I.

LEs Cannes de Sucre qui croissent, tant dans le Bresil qu'en toutes ces Isles, desquelles on fait le sucre en abondance, sont toutes semblables aux grands roseaux d'Espagne, horsmis qu'elles ont les nœuds plus courts, les fuëilles plus drües, & qu'elles sont plus basses de moitié ; elles portent un pennache comme les autres roseaux, dans lequel la graine est enfermée. Il y a encore cette difference, que la Canne n'est pas creuse comme le roseau : mais elle est remplie d'une certaine moëlle spongieuse, toute imbibée d'une eau blanchastre, & cette eau est la liqueur dont on fait le sucre.

Ces Cannes croissent dans toute l'Amerique, aussi grosses que les plus gros roseaux, & mesme il s'en trouve de plus grosses que le bras. Celles de l'Isle de Madere au contraire, ne sont pas plus grosses que deux pouces. Ie ne sçay si celà vient du terroir, ou du défaut de pluyes ; quoy qu'il en soit, le sucre ne laisse pas d'en estre beaucoup plus fort. On plante les Cannes, tant dans l'Amerique dans les Canaries, non des yeux, ou des rejettons, comme dit d'Alechamps ; mais bien des tronçons de la Canne, fichez dans la terre bien labourée. Il y en a qui font des rigoles d'vn demy-pied de profondeur, dans lesquelles ils mettent une Canne de trois pieds ou environ, & la font chevaucher d'un pied par chaque bout, par deux autres Cannes, & continuent ainsi tout le long du champ.

Elles sont pour l'ordinaire six ou sept mois à atteindre leur parfaite maturité, c'est à dire, avant qu'elles fleurissent, ou qu'elles poussent la verge qui porte le pennache, où la grai-

ne & la fleur sont enfermées. En ce temps-là, elles sont jaunes comme de l'or ; & c'est alors qu'on coupe les Cannes, & apres les avoir émondées de leur feüilles, on les applique au moulin, lequel est composé de trois rouleaux égaux en grosseur, & également revestus de lames de fer, au lieu où passent les Cannes. Celuy du milieu est beaucoup plus élevé, afin que les deux arbres qui le tiennent par le haut, & ausquels les bœufs sont attelez, puissent tourner sans estre empeschez par la machine : le grand rouleau du milieu, est environné d'un hérisson, dont les dents s'emboîtent dans des hoches ou arets faits à ce sujet, dans les deux autres qui sont tous proches ; & les faisant tourner ils serrent, écrasent & font passer les Cannes de l'autre costé, lesquelles demeurent toutes seiches & épuisées de leur suc, qui tombe dans un vaisseau qui est dessous le moulin. Ce suc ainsi tiré, coule par un petit canal dans la premiere chaudiere, qui tient environ deux muids, les deux autres vont en diminuant ; en sorte que la troisiéme ne tient au plus qu'un tiers de la premiere: le suc est échaufé dans celle-cy à feu lent, & ne fait que fremir, & pousser en haut son ordure, que l'ō écume fort soigneusement ; & cette premiere écume ne sert qu'à mettre dans la mangeaille des animaux.

L'on transporte le suc incōtinent apres dans la 2. chaudiere, où l'on luy dōne un feu plus violent, en sorte qu'il bout à gros boüillons, pēdant qu'un Négre l'écume toûjours, & pour l'aïder à se purifier & jetter toute son écume, l'on y jette de tēps en temps quelques cüeillerées d'une lessive si forte, qu'elle cauterise la langue quand on la met dessus: estāt ainsi bien escumé, on le met dans la troisiéme chaudiere, où l'on luy en fait autant ; & dans les sucreries où il n'y en a que deux, on le laisse davantage dans cette seconde. Apres cela on le passe par un drap, ou par un linge, & on le verse dans les petites chaudieres de bronze, où l'on ne se sert plus de lessive ; mais comme ces chaudieres sont fort basses, & que le sucre qui est en consistance de sirop, y bout extraordinairement : l'on y jette de temps en temps avec un aspersoir, quelques goutes d'huile d'olive, pour l'empécher de les surmonter & de se répandre.

Les Négres le remüent continuellement, & l'élevent avec leurs grandes écumoires en l'air, & le laiſsent retomber de fort haut ; & quand il a atteint ſa parfaite cuiſſon, ce que le ſucrier reconnoiſt au boüillon, & en jettant quelque peu en l'air, comme font les confiſeurs, pour connoiſtre ſi leur ſucre eſt bien cuit : alors on le met dans le refrigeratoire, où on le remüe continuellement avec une eſpée de bois, juſqu'à ce que le grain paroiſse dans le ſirop, comme du ſable blanc, & tout auſſi-toſt on le verſe dans les formes qui ſont quelquefois de terre; mais pour l'ordinaire on les fait de bois, quarrées & en pyramide. Elles ſont poſées ſur de grands tréteaux, & il y a deſsous des canots, pour recevoir ce qu'elles dégoutent. Lors que le ſucre eſt figé, on met deſsus de la terre graſse délayée avec de l'eau, qui le blanchit & le purifie. A l'extremité de ces formes il y a un petit trou, dans lequel l'on foure une petite verge de fer ou de bois, autant que l'on peut, juſqu'à ce qu'elle n'y puiſse plus entrer, que le ſucre ſe ſoit entierement purgé, & aye rendu toute cette melace rouge, qui le rendoit obſcur ; en ſuite de cela on le fait ſeicher au Soleil dans des quaiſſons.

Les Cannes briſées & épuiſées de leur ſuc, auſſi bien que les écumes, ne ſont pas inutiles ; car pour les écumes des ſecondes & troiſiémes chaudieres, & tout ce qui ſe répand en le remüant, tōbe ſur le glacis des fourneaux, & coule dans vn canot, où il eſt reſervé pour en faire l'eau de vie, les Négres en font des boiſsons qui enyvrent, & dont l'on a un aſsez bon debit dans les Iſles, le ſirop melace, ou compoſte, eſt encore une aſsez bonne marchandiſe, dont l'on fait les pains d'épice dans l'Europe. I'en ay veu mettre dans du Oüycou, ce qui le faiſoit boüillir, & le rendoit auſſi fort que la meilleure biere de Flandres. Pour les Cannes briſées, elles ſervent à engraiſser les porcs, ce qui en rend le lard & la viande excellente. Le ſuc des Cannes qui n'ayant pas eſté mis aſsez promptement dans les chaudieres, devient aigre, eſtant meſlé avec de l'eau, bout & fait une boiſson, que l'on appelle *Vezoü*, qui ſe debite fort bien dans les Iſles, & tous ces pe-

tis ménages doivent deffrayer toute la famille d'une ſucrerie bien reglée.

Il faut remarquer qu'il faut neceſſairement laver tres-ſouvent le vaiſſeau qui reçoit le ſuc, & le canal par où il paſſe, de peur qu'il ne contracte quelque acrimonie, & n'empêche le ſucre de ſe faire : & pareillement que ſi l'on jettoit tant ſoit peu d'huile dans les grandes chaudieres, ou tant ſoit peu de leſſive dans les petites, il ne s'y feroit point de ſucre. Il y a encore certaines choſes qui eſtant jettées dans les chaudieres, empécheroient d'y faire jamais de ſucre, ſi l'on ne les repaſſoit par le feu : mais l'on ſçait aſſez de mal, & il n'eſt pas neceſſaire que j'en aprenne.



Des autres Cannes qui croiſſent dans les Iſles. Des Baliziers. Du Solaman, ou herbe aux Hébéchets.

§. XVII.

LEs grands roſeaux que l'on appelle communément en France, Roſeaux d'Eſpagne, croiſſent dans toutes ces Iſles en tres-grande quantité le long de la mer, & dans les lieux humides & mareſcageux. On ne ſçauroit exprimer l'utilité que les habitans tirent de ces roſeaux : car non ſeulement ils ſervent de lattes & de couverture, mais auſſi de materiaux pour faire les murailles des maiſons. Pour cét effet, on lie les roſeaux de demy-pied en demy-pied ſur les chevrons, avec des éguillettes de *mahot*, & on les couvre des fuëilles des meſmes roſeaux, comme l'on couvre de chaume les pauvres maiſons des champs dans l'Europe. Pour ce qui regarde les murailles des Caſes, on ne fait que ficher des roſeaux en terre ſi prés à prés qu'ils s'entretouchent, & les lier par le travers avec d'autres roſeaux fendus, de ſorte que

ces murailles ne sont autre chose que des clayes de roseaux, d'où vient que rarement on fait des fenestres aux Cases, parce que le iour penetre aisément à travers des murailles.

Les Sauvages se servent de la cendre de ces roseaux, quand ils veulent guerir un malade de la verolle ou de *l'espian*, en luy en frottant tout le corps. Ie n'ay pû apprendre d'eux ce que cela operoit sur le malade, & ie crois que cela ne fait pas grand chose; car ils ne guerissent jamais parfaitement.

Nous avons dans la Guadeloupe cinq sortes de Balisiers. Ie ne diray rien des deux petits, puisque les Autheurs en ont suffisamment écrit, sous le nom de Canne d'inde, & de *flos cancri*. Ils portent tous deux des fleurs jaunes & rouges assez jolies, & on fait de petits chapelets de leur graine, qui sont fort beaux. Vous pouuez voir là-dessus d'Alechamps, & les autres Autheurs.

Outre ces deux petits Balisiers, il y en a deux grands qui ne different de ces deux-cy qu'en grandeur, & en la façon de leurs fleurs. Ces plãtes jettent des tiges grosses comme le bras, & quelquefois plus. Elles croissent hautes cõme une demy-picque, & portẽt plusieurs fueilles larges de deux pieds, & longues de sept à huit, polies, mais toutes marquées de rayes traversantes, comme si on les avoit plissées par plaisir. Du milieu de leur tige sort une fleur longue cõme le bras, & double rang de petits bassins, qui s'emboîtent l'un dans l'autre, jusqu'au bout. Cette fleur est quelquefois large comme les deux mains. Il y en a une espece de rouge, & une espece de jaune; & les feüilles, tant de l'une que de l'autre espece, servent aux Sauvages non seulement à empaqueter leur farine, leur pain, & tout le reste de leurs victuailles, & mesme tout leur petit bagage, quand ils vont aux champs; mais encore à couvrir leurs *Ajoupas*, ou petits Auvents, où ils se mettent à couvert, quand ils sont arrivez quelque part, où il n'y a point de logement.

Le Solamã est la plante la plus vtile qu'ayent les Sauvages dãs toutes ces Isles, pour ce qui est du ménage: elle pousse plu-

ſieurs tiges rondes,groſſes comme le pouce, hautes de dix ou de douze pieds, droites comme des fléches : l'écorce ou ſuperficie de ces tiges eſt verte, polie, & extremément dure. Il vient au haut de chacune de ces tiges, cinq ou ſix feüilles toutes ſemblables à celles du Baliſier, mais plus courtes de moitié. Les Sauvages levent cette eſcorce par petites lames fort eſtroites, minces comme du papier, & tout de la longueur de la tige : cela leur ſert comme d'ozier pour faire leurs petits paniers, *Matoutou, Catoly, Hébéchets*, leurs *Couleuvres*, qui eſt une façon de chauſſe treſſée, dans laquelle ils preſſent *le manyoc*, & beaucoup d'autres petits ouvrages. Cette plante croît dans les mareſts,&n'eſt pas commune par tout;car i'ay eſté ſix ans dans la Guadeloupe,ſans en avoir pû recouvrer une plante:enfin j'en trouvay une grande quantité dans les mareſts de la Baſſeterre.

Des plantes qui portent des fruits.

CHAPITRE II.

De l'Ananas, & des Karatas à fruits.

§. I.

IE peux à tres-juſte titre appeller l'Ananas, le Roy des fruits, parce qu'il eſt le plus beau, & le meilleur de tous ceux qui ſont ſur la terre. C'eſt ſans doute pour cette raiſon,que le Roy des Roys luy a mis une couronne ſur la teſte, qui eſt comme une marque eſſentielle de ſa Royauté, puis qu'à la cheute du pere, il produit un ieune Roy qui luy ſuccede en toutes ſes admirables qualitez : Il eſt vray qu'il y a encore d'autres rejettons au deſſous du fruit, & meſme au deſſous de la tige qui produiſent des Ananas en bien

moins de temps, & meſme avec plus de facilité que celuy qui luy ſert de couronne, mais il eſt auſſi veritable que le fruit produit par celuy-cy, eſt incomparablement plus beau que les autres.

Ce fruict croiſt ſur une tige ronde, groſse de deux pouces, & haute d'vn pied & demy, laquelle ſort du milieu de ſa plante, comme l'artichaux du milieu de ſes fueilles : elles ſont longues environ de trois pieds, larges de quatre doigts, canelées à guiſe de petits canaux, & toutes heriſsées ſur le bord, de petites pointes picquantes, & finiſsent en aboutiſſant à une petite pointe qui pique comme une éguille.

Au commencement ce fruict n'eſt pas ſi gros que le poing, & le bouquet de fueilles, où eſt la petite couronne qu'il porte ſur la teſte, eſt rouge comme du feu; de chacune des eſcailles de l'eſcorce du fruict (dont la figure, & non la ſubſtance, eſt fort ſemblable aux pommes de pin) ſort une petite fleur purpurine, qui tombe & ſe fanne à meſure que le fruict groſſit.

Nos habitans en diſtinguent de trois ſortes, auſquelles ſe peuvent rapporter toutes les autres : à ſçavoir le gros Ananas blanc, le pain de ſucre, & la pomme de rainette.

Le premier a quelquefois huit ou dix pouces de diametre, & quinze ou ſeize pouces de haut. Sa chair eſt blanche & fibreuſe, mais ſon eſcorce devient jaune comme de l'or, quand il eſt meur. Il exhale une odeur raviſsante, qui tire fort à celle de nos coings, mais beaucoup plus ſuaue. Quoy qu'il ſoit plus gros & plus beau que les autres, ſon gouſt n'eſt pas ſi excellent, auſſi n'eſt-il pas tant eſtimé; il agace pluſtoſt les dents, & fait pluſtoſt ſaigner les gençives que les autres.

Le ſecond porte le nom de ſa forme, parce qu'il eſt tout ſemblable à vn pain de ſucre : il a les fueilles vn peu plus longues & plus eſtroites que le premier, & ne jaûnit pas tant. Son gouſt eſt meilleur, mais il fait auſſi ſaigner les gençives de ceux qui en mangent beaucoup. I'ay trouvé dans celuy-cy de la graine ſemblable à la graine du *Creſſon Alenois*; quoy que

que pourtant ce ſoit une opinion generale, que l'Ananas ne graine iamais.

Le troiſiéme eſt le plus petit, mais c'eſt le plus excellent, & eſt appellé pomme de rainette, à cauſe que ſon gouſt a cela de particulier, qu'il tire à l'odeur & au gouſt de ce fruict : Il n'agace preſque point les dents, & ne fait point ſaigner la bouche, ſi ce n'eſt quand on en mange exceſſivement.

Voila ce qu'ils ont de particulier, mais tous conviennent en ce qu'ils croiſſent d'vne meſme façon, portent tous le bouquet de fueilles ou la couronne ſur la teſte, & ont l'eſcorce en forme de pommes de pin, laquelle ſe leue pourtant, & ſe coupe comme celle d'un melon : & bien que la chair, tant des vns que des autres ſoit fibreuſe, elle ſe fond toute en eau dans la bouche, & eſt ſi ſavoureuſe que ie ne le ſçaurois mieux exprimer, ſinon en diſant qu'elle a le gouſt de la Peſche, de la Pomme, du Coing & du Muſcadet tout enſemble.

Quelques-uns pour luy oſter cette qualité qui fait ſaigner les gençives, & enflâme la gorge de ceux qui en mangent beaucoup, ou le mangent avant qu'il ſoit meur; apres l'avoir dépoüillé de ſon eſcorce, & coupé par roüelles, le laiſſent un peu de temps tremper dans le vin d'Eſpagne, & non ſeulement l'Ananas quitte ce qu'il a de malin, mais il communique au vin, un gouſt & une odeur fort agreable.

On fait un vin de ſon ſuc, qui vaut preſque de la Malvoiſie, & qui enyvre auſſi bien que le plus fort vin que nous ayons en France. Si on conſerve ce vin plus de trois ſemaines, il ſe tourne, & ſemble eſtre entierement gaſté : mais ſi on ſe donne patience encor autant de temps, il revient dans ſon entier, & meſme eſt plus fort & plus fumeux qu'auparavant. Lors qu'on en vſe modérément, il récrée le cœur, réveille les eſprits engourdis, & arreſte les nauſées de l'eſtomach, il eſt bon aux ſuppreſſions des vrines, & eſt un contrepoiſon à ceux qui ont beu de l'eau de manyoc: il faut pourtant que les femmes qui ſont enceintes ſe gardent bien d'uſer de ce vin, & meſme de manger l'Ananas en quantité, car cela les feroit auſſi-toſt avorter.

Il se trouve une plante dans tous les bois de ces Isles, que les habitans aussi bien que les Sauvages appellent *Karatas*. Elle a ses fuëilles assez semblables à celles de l'Ananas; mais trois ou quatre fois plus longues, plus minces, plus seiches, & armées des deux costez, de petits crocs épineux. Son fruit est gros & long comme le doigt, fait en pyramide à triangle, en forme d'un gros cloud; l'escorce en est blanche & veluë, mais veneneuse: car elle brusle & fait élever la bouche. La chair du fruict est blanche comme celle d'une pomme, mais un peu plus tendre. Il y a dans le milieu du fruict cinq ou six petites graines, comme de petites lentilles, blanches dans leur commencement: mais rouges quand elles sont meures, ou plustost quand le fruict est meur. Son goust est semblable à celuy d'une pomme de rainette, relevé pourtant par une petite aigreur, qui le rend fort agreable.

Il en croît quelquesfois trois ou quatre cens dans le cœur d'une seule plante, tout contre-terre, serrez & pressez l'un contre l'autre, la pointe en bas. Ils fleurissent violet: on en fait des confitures excellentes, apres toutefois l'avoir dépoüillé de son escorce: il desaltere & raffraischit beaucoup. Vne cüeillerée de son suc meslée avec un peu de sucre fait vüider les vers, mais il est autant dangereux aux femmes enceintes comme le suc de l'Ananas.



Du Chardon épineux. Du Figuier d'Inde, ou Raquettes. Du cierge épineux. Du Melocarduus, & des Groselles.

§. II.

CE seroit une chose assez difficile, de décrire toutes les especes des chardons épineux, ou figuiers d'Inde, qui

croissent dans nos Isles, parce qu'il y en a une si grande quantité, & ils changent si souvent de formes selon les temps & les lieux où ils croissent, que l'on a bien de la peine à les reconnoistre : c'est ce qui m'oblige de n'en décrire que trois, ausquels on pourra rapporter tous les autres.

Le premier est le chardon espineux que j'avois décrit dans la 1. edition de mon livre ; c'est une plante tres-particuliere, tant dans sa façon de croistre que dans sa forme ; car elle naist sur les branches des arbres, ausquels elle s'attache par de petits filamens de racines, qui ne prennent nourriture que de la crasse, de l'humidité, ou de la substance de l'écorce à laquelle elle s'attache : elle rampe bien loin sur les rochers & sur les arbrisseaux, & n'a aucunes fueilles que ses tiges ou branches, qui naissent l'vne de l'autre confusément. Elles sont à trois quarres, & chaque quarre est large d'un pouce: de substance *d'Anacarde*, ou de *Ioubarde*, toutes pleines d'un suc visqueux & insipide, & toutes parsemées de petites estoiles menuës & picquantes, comme des éguilles. De l'extremité de ses branches, & quelquefois du milieu, naist une fleur blanche plus grosse que celle du *Nymphea*, ou *Nenuphar*, qui croist dans les eaux. Par dessus cette fleur il y a quantité d'autres petites fueilles blanches & vertes, fort estroites, longues deux fois comme la fleur, qui l'environnent entierement. A la cheute de cette fleur dont l'odeur est tres-suave, il croist un fruit, qui par succession de temps vient gros comme un œuf d'oye. Son escorce est de couleur de pourpre, espaisse, & forte quasi comme un cuir, sur laquelle paroissent de petites excressances vertes, en façon de fueilles. Il est tout remply d'une chair blanche comme neige, si ce n'est proche de l'écorce, de la couleur de laquelle elle tient un peu, & cette chair est toute meslée de petites graines noires, comme celle du pourpier. C'est un des plus excellens früicts du pays ; il raffraischit extrémement ; il fleurit environ le mois d'Avril, & n'est qu'un mois pour atteindre sa perfection.

Le figuier d'Inde, & ce que nous appellons *Raquettes* dãs nos Isles, est une plãte admirable qui produit des Rameaux de ses

propres rameaux, des fueïlles de ses propres fueïlles, & des fleurs & des fruits de ces mêmes fueïlles. Vne seule fueïlle qui est quelquefois large cõme vne raquette, épaisse d'un pouce, & toute herissée de petites éguilles, plantée dans la terre, en produit deux autres semblables qui en poussent chacune 2. ou trois, & s'étẽdent ainsi au moins dans nos Isles, jusqu'à couvrir plus de dix pieds de terre en quarré. A costé de l'extremité des fueïlles croissent de petites fleurs jaunes, qui sont suivies de fruits qui ont quelque rapport avec nos figues; mais elles sont rouges meslées de verd, & espineuses, & ces petites épines sont tellement disposées, qu'elles s'enfoncent tousiours dans le lieu où elles sont entrées. I'en ay mangé qui m'ont semblé fades, d'autres m'ont paru aigrelettes & assez agreables; mais une heure apres, l'vrine que l'on rend est rouge comme l'écarlate, c'est ce qui m'a obligé d'en donner la figure dans la planche de l'Indigoterie, croyant qu'elle pourroit servir à la teinture.

Le Cierge épineux est encore une autre sorte de plante non moins admirable: car sa racine pousse une seule fueïlle grosse comme le bras, à huit angles ou quarres, toutes chargées de petites estoiles, comme celle du chardon estoilé; & cette fueïlle qui croist cinq ou six pieds de haut toute droite, pousse à ses costez une ou deux autres fueïlles toutes semblables, & celles-cy d'autres, & font ainsi un arbrisseau, qui parce qu'il est fort droit, est appellé *Cierge épineux*: il porte un fruit violet brun, qui teint les mains, & est d'un goust fort fade.

La plante que nos herboristes appellent *Melocarduus echinatus*, est fort commune dans l'Isle de la Grenade: c'est une plante qui croist tout contre terre, qui n'a ny branche ny fueïlle, mais une masse plus grosse que la teste, ronde comme une toupie, à quinze ou seize quarres ou angles, l'escorce en est verte, & sur chaque angle il y a six ou sept grandes estoiles composées de dix ou douze éguillons, durs comme de la corne & recourbez, de sorte que l'on ne sçait par où prendre cette plante. La chair de ce fruit est blanche, plus mole que celle du melon, d'un goust assez fade, neantmoins un peu

aigrelet, c'eſt ce que j'en ay pû remarquer.

Le groſelier a ſes tiges jaunes, rondes, deux fois groſſes comme le pouce, & heriſſées de petites eſtoiles picquantes, comme le chardon que ie viens de décrire : mais ſi prés à prés, qu'il eſt quaſi impoſſible de les prendre ſans s'offenſer les mains.

Il a en quelques endroits des fuëilles aſſez petites, & larges comme celles du Philyrea ; mais un peu plus longues, & deux fois plus eſpaiſſes. Au haut de ces tiges croiſſent des bouquets de fleurs blanches comme neige, toutes ſemblables aux roſes de Gueldres ; à leur cheute ſuccedent des fruits gros comme des œufs de pigeon, de couleur de groſſes groſelles, quand elles ſont bien meures. Il ſort de l'eſcorce du fruict cinq ou ſix petites fuëilles pointuës & fort eſtroites. Le dedans du fruict eſt comme les groſelles bien meures, & le gouſt ne s'en eſloigne pas beaucoup. Pluſieurs en mangent, ie ne l'ay jamais trouvé bon, auſſi n'en fait-on pas grand cas.



De la fleur de la Paßion & de la Grenadile.

De la pomme de Lianne.

§. III.

Cette plante eſt la meſme qui porte le fruict, que l'Eſcluſe appelle *Granadilla* : mais comme il en a dit peu de choſe, & que ſans doute il a eſté mal informé de ceux qui luy en ont fait le rapport, qui ne luy ont fait voir que le fruit ſec : & que d'ailleurs les deux eſpeces de fleurs de la Paſſion que j'ay veu en France, ne ſont pas celles qui portent le fruict, j'en feray icy la deſcription la plus exacte que ie pourray.

L'Escluse dit bien que cette plante rampe comme le Lierre, mais il ne parle point de la feüille, qui est semblable à celle de la *folle vigne*, à cinq feüilles, & non à trois comme celle que j'ay veu dans Paris. Sa fleur est composée d'une petite coupe, comme celle d'un calice, contenant environ un demy-verre. Du haut de cette coupe, environ à l'espaisseur d'un quart-d'escu de la bordure, sortent cinq ou six petites feüilles blanches larges d'un pouce, lesquelles se terminent en pointe, & immediatement au-dessus de ces feüilles, tout autour de la coupe, il y a une couronne de petites pointes de la mesme substance de la fleur, longues comme des fers d'éguillettes, blanches, toutes rayées, & comme foitées de couleur de pourpre. Au milieu de la fleur se leve une petite colomne, aussi bien faite, voire mieux, que si elle avoit esté tournée autour. Sur cette colomne il y a vne petite massuë qu'on appelle le marteau de la fleur : sur le haut de ce marteau, il y a trois clouds parfaitement bien-faits. Du fond de cette coupe autour de la petite colomne, se levent cinq pointes blanches, qui portent cinq petites languettes dorées, semblables à celles qui naissent au milieu de nos lys; c'est ce que l'on compare aux cinq playes sacrées de nôtre Sauveur.

Cette fleur exhale une odeur si ravissante par tout où elle croist, qu'elle embaûme tout l'air voisin : de sorte qu'on la sent de plus de trente pas. Celle qu'on m'a fait voir au jardin du Roy à Paris, n'avoit aucune odeur. La fleur venant à se flestrir, il se forme un fruict du marteau, ou de la petite massuë, qui en deux mois atteint sa perfection, & devient gros comme un gros œuf, & de la forme d'une poyre: mais si bien fait & si poly, qu'il semble que l'on l'ayt fait au tour. Son escorce est espaisse comme un escu d'argent, & si dure, qu'à peine la peut-on rompre avec les mains. Au milieu du fruict, il y a environ une centaine de petites graines qui approchent fort de la forme du cœur humain, lesquelles sont grosses comme les pepins d'une pomme. Elles sont si dures, qu'à peine les peut on casser sous la dent. Chacune de ces graines est enclose dans une petite bourse faite d'une

peau fort délicate: & ces bourses (qui sont assez grandes pour contenir quatre ou cinq de ces graines) sont remplies d'une liqueur fort aigre avant que le fruict soit meur, mais fort agreable quand il l'est.

I'ay observé que ceux qui mangent la premiere fois de ce fruict, en sont rebutez & dégoustez, à cause de son aigreur: & que ceux qui ne s'en rebutent point, & continuent à en manger, nonobstant cette repugnance, en deviennent si friands qu'ils ne s'en peuvent quasi passer: cela m'est arrivé aussi bien qu'à plusieurs personnes de ma connoissance.

Nous avons trouvé il y a fort long-temps dans la grande riviere des Peres, de la Capsterre de la Guadeloupe, un certain fruict gros deux fois comme une chastaigne, & qui luy est assez semblable, excepté que l'escorce en est noire, & a beaucoup de rapport à celle qui couvre le Pignon d'Inde. Tout le dedans de ce fruict est blanc & solide comme les Avelaines, & est de mesme goust, & encore meilleur. I'ay cherché fort long-temps l'arbre qui portoit ce fruict sans le pouvoir trouver: mais en fin, ie fis rencontre d'une certaine plante ligneuse, & rampante par dessus les autres arbres, qui avoit quelques fueilles vertes & polies comme celles du Laurier, mais deux fois aussi longues: de cette plante pendoient des pommes jaunes, grosses comme des pommes de rambour, ces pommes sont nommées dans les Isles pommes *de Lianne*, dans le milieu de chacune desquelles, il y avoit quatre de ces fruicts, enclos chacun dans une cellule particuliere, faite de la substance de cette pomme, qui n'est autre qu'une chair spongieuse & insipide.





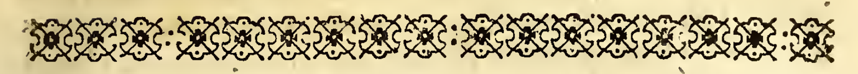
De la Vigne.

§. IV.

S'Il n'y a point de vin dans les Indes, ce deffaut ne vient point de la vigne: car c'est une chose prodigieuse de voir comme elle est feconde & abondante en fruict dans toutes ces Isles; & qui se voudroit rendre soigneux à la cultiver, pourroit voir tout au long de l'année, des fueilles, des fleurs, & des fruicts sur un mesme cep: car apres avoir cüeilly aujourd'huy une grappe meure, & coupé à mesme temps le sarment, en huit jours de temps, s'il fait tant soit peu d'humidité, vous voyez pousser le bourgeon & la fleur, & en moins de deux mois, le raisin devient parfaitement meur.

Il faut remarquer que la grappe ne meurit pas également pour l'ordinaire, & qu'il y a tousiours une partie des grains qui ne sont que du verjus, quand la plus grande partie est meure. Ce n'est pas là le plus grand mal, car s'il y avoit dans ces Isles, des vignerons qui sçeussent gouverner la vigne, on remedieroit facilement à cét inconvenient: mais les Grives & les petits Oyseaux pendant le jour, & les Rats pendant la nuict, font une telle guerre au raisin, que quiconque voudroit faire du vin en quantité, il faudroit avoir de jour & de nuict autant de Messiers que de ceps. C'est le mal que les habitans regrettent le plus dans tout ce pays; car quoy qu'il n'y ayt point de lieu au monde, où il y ayt moins de vin que dans les Indes: Ie suis bien asseuré qu'il n'y a point de Region où il soit plus aymé, & où on en fasse plus de dégast, quand il y en arrive. Il faut aussi remarquer que quoy que la vigne vienne si bien aux Indes, cela se fait sans aucune culture.

De



De toutes sortes de Citroüilles, Callebasses, Melons, Concombres, & Melongenes.

§. V.

TOutes sortes de Citroüilles, Potyrons, Concombres, & Callebasses d'herbes, croissent dans toutes ces Isles beaucoup mieux que dans l'Europe; & ont de plus cét avantage qu'elles ne meurent pas, apres avoir porté leur fruict, mais se provignent d'elles-mesmes : de sorte qu'apres en avoir une fois semé dans un jardin, on ne s'en sçauroit défaire. Elles fleurissent & portent du fruict dans tous les mois de l'année, si ce n'est que la seicheresse les en empesche.

C'est une chose merveilleuse, de voir avec combien de facilité les Melons de France, d'Italie, les Sucrins, & autres, croissent dans ces Indes Occidentales : car on n'y sçait ce que c'est que de couche, ny de fumier. On ne fait que jetter de la graine dans un trou, & la couvrir de terre avec le pied, & sans autre façon, en six semaines ou deux mois, vous avez des melons en quantité, qui excedent incomparablement en grandeur & en bonté, ceux que nous avons dans l'Europe. En un mot, c'est le vray pays des melons. Sur tout celuy qui est le naturel melon du pays, & que les habitans appellent le Melon d'eau, l'emporte par dessus tous les autres ; puis qu'il est veritablement le soulagement des voyageurs, l'ambrosie des alterez, & l'unique refuge & consolation des febricitans.

Il y en a de deux sortes, de ronds & de longs, & tant des vns que des autres, il y en a qui ont le dedans du fruit blanc, & les autres de couleur de chair. Les ronds viennent presque deux fois aussi gros que la teste : & les longs, comme nos moyennes Citroüilles. L'escorce des vns & des autres est

verte, & si dure, que l'ongle n'y sçauroit entrer quand il est meur. Ils sont pleins comme un œuf, & non creux comme les autres Melons, où il n'y a presque qu'un pouce de chair à manger. Toute la chair de ce fruict semble n'estre qu'une eau gelée, qui se fond & se liquéfie entierement dans la bouche, & vous donne plus à boire (qu'à manger) d'une eau sucrée, aussi douce & aussi agreable, que le suc des Grenades. Au reste, c'est le fruict le plus raffraischissant, le plus sain & le moins mal-faisant du pays, quand mesme on en mangeroit par excez.

Plusieurs habitans cultivent dans leurs jardins une grande plãte qu'ils appellent Melongene, ou Bélengene, qui a de grãdes fueilles larges comme la main, elle croist de la hauteur de deux pieds, & porte des fruits gros comme le poing en forme de poyre, ces fruits sont lissez, blanc & violet. Leur chair à la reserve de l'espaisseur d'un doigt, est toute pleine de petite graine plate comme celle du piment. Nos habitans apres avoir pelé ce fruit, le font boüillir, & l'ayant coupé par quartiers, le mangent avec de l'huile & du poyvre, bien que ce manger soit assez insipide; ce fruit est froid, venteux & indigeste.

Des Bannanes & Figues de l'Amerique.

§. VI.

IE m'estonne de ce que tous les Autheurs qui ont traité de cette plante, & mesme Acosta qui en a mieux escrit que tous les autres, l'ayent rangé sous le nombre des arbres: car ie ne vis jamais d'arbre qui n'eust du bois & des branches, ce qui ne se rencontre nullement dans cette plante, comme vous verrez dans la description que j'en vâ faire.

La racine de cette plante est une grosse bulbe ronde, mas-

ſive, & blanche, tirant un peu à la couleur de chair, de laquelle ſort un tronc vert, poly, & liſsé, haut de ſeize à dixhuit paumes, droit comme une fléche, gros comme la cuiſſe, & ſans aucune feüille, juſqu'à ſa racine. Ce tronc eſt composé, non de pluſieurs eſcorces (comme dit Acoſta) couchées les unes ſur les autres, mais d'une ſeule eſcorce poreuſe, fibreuſe, & quaſi de même ſubſtãce que l'oignon, roulée juſqu'à ſa parfaite groſſeur: ce qui ſe voit clairement à la figure du Limaçon, qui paroiſt à la coupure de ce tronc; d'où il eſt aiſé de juger, combien il eſt ridicule d'appeller cette plante Roſeau, ainſi qu'a fait le ſieur de Rochefort. A la cime de ce meſme tronc viennent quinze ou vingt fueïl es, de ſept à huit pieds de long, & d'un pied & demy de large, & il y a une groſſe coſte ou nerveure tout au milieu de la feüille, qui va depuis un bout juſqu'à l'autre: ces feüilles ſont rayées par le travers, comme celles des *Baliſiers*; mais ſi tendres & ſi freſles, que le vent les découpe toutes de travers par éguillettes, juſqu'à la coſte du milieu. I'ay pluſieurs fois enſevely des morts avec deux de ſes feüilles: elles ſervent auſſi de napes à la pluſpart des habitans, faute de linge.

De la cime de ce tronc, & du milieu de toutes ſes feüilles, croiſt une façon de tige, plus dure & plus forte que tout le reſte de la plante, groſſe comme le bras, & longue de cinq ou ſix pieds, toute en compartimens par divers endroits. Sur les huit ou dix des plus gros & plus prochains nœuds de la plante, il y a pluſieurs figues; quelquefois juſqu'au nombre de deux cens; ſur la tige qui ſe termine à un pied & demy du fruit, il y a une groſſe maſſe de petites fleurs blanches, arrangées fort prés à prés, & à double rang; & chaque rangée de fleurs, eſt couverte d'une grande feüille violette, faite comme une coquille un peu pointuë. Ces fleurs ne viennent jamais en fruict, & ne ſervent à rien, ſinon à confire en vinaigre, comme des Capres. Les habitans appellent cette tige chargée de ſon fruict, un *Regime* de figues.

Ces figues ſont groſſes comme un œuf, à ſix quarres, & longues de quatre ou cinq pouces au plus. Elles ſont vertes

avant que d'eſtre meures, & jaunes comme de l'or, quand elles ont atteint leur parfaite maturité. La chair de ce fruit eſt fort délicate, & plus molle que celle des Abricots bien meurs. Son gouſt eſt excellent, mais le fruit eſt un peu venteux. Quand on le coupe, on voit une belle Croix imprimée ſur chaque tronçon : c'eſt ce qui a fait croire à plusieurs, que ce fruit eſt le meſme qu'Adam mangea dans le Paradis terreſtre ; & qu'au meſme inſtant il vit dans la cauſe de ſon mal-heur & du noſtre, le ſigne de noſtre redemption.

Cette meſme deſcription peut ſervir pour les *Bananes*, avec cette difference, que celles-cy ſont plus longues, & pour l'ordinaire plus groſſes. Il y en a de groſſes comme le bras, & longues d'un grand pied, un peu courbées comme les cornes de vaches. La chair en eſt plus ferme, de meilleur gouſt, & eſtimée plus ſaine de quantité de perſonnes. Les Bananes roſties ont le meſme gouſt que la poyre de bon Chreſtien, cuite ſous la braize. On en fait des confitures ſans ſucre, les fendant en quatre, & les faiſant ſeicher au four, ou ſur une claye au Soleil : car pour lors elles portent leur ſucre, & ne cedent en rien à nos figues de Provence. Le tronc ne porte qu'un *regime* de figues ou de Bananes, & ſeiche ſur le pied quand le fruit eſt cüeilly: mais pour un que l'on coupe, la racine en pouſſe ſix autres ; de ſorte qu'on en peut avoir pendant toute l'année en grande abondance. Le ſuc de cette plante fait une vilaine tache ſur le linge, laquelle on ne peut jamais ôter quelque forte que ſoit la leſſive où vous le mettés. L'eau, dont le tronc ſpongieux de cette plante eſt remply, eſt extrémement froide, & l'on s'en ſert avec ſuccez contre toutes ſortes d'inflãmations. Ie prie le Lecteur de remarquer par la figure de cette plante que j'ay fait graver ; combien celle que le ſieur de Rochefort a donnée dans ſon Livre, eſt éloignée de la veritable reſſemblance.

CHAPITRE III.

Des Arbres Sauvages & sans Fruicts.

QVand ie parle icy d'arbres sans fruicts, ie n'entens parler que de ceux qui ne portent point de fruits bons à manger, ou dont les fruits sont peu considerables; & ainsi ie n'exclus pas par là ceux qui portent des Bayes, des glands, & d'autres semblables graines, autrement ce seroit une confusion notable, puis qu'à peine se trouve-t-il un arbre qui de cette maniere, ne porte quelque sorte de fruit.

§. I.

Du Pignon d'Inde.

IL croist dans toutes ces Isles deux arbrisseaux, qui portent de petites noïs ou pignons purgatifs, qui sont tres-vtiles aux habitans, qui en sçavent bien vser, & qui causent quelquefois de tres-grands accidens à ceux qui s'en servent sans discretion.

Le premier & le plus commun, est celuy dont on fait la pluspart des hayes le long des chemins. Les habitans l'appellent, arbre aux noix de Medecine. Si on le laisse croistre sans le couper, & plier, pour faire des hayes, comme l'on fait ordinairement, il vient gros comme la cuisse, & haut comme nos moyens abricotiers, il est fort branchu, & fait grand ombre à cause de ses fuëilles, qu'il a fort druës, & toutes semblables aux grandes fuëilles de Mauves; mais plus grasses, lissées, & de couleur de vert naissant. Le tronc & les branches de l'arbre sont tendres comme un tronc de chou, & revêtuës d'une escorce verte, espaisse, & remplie d'un suc visqueux, & qui tache le linge comme celuy des *Bananiers*, &

Figuiers. Il porte de petits bouquets de fleurs jaunes, à la cheute desquelles succedent de petites pommes de la mesme couleur, grosses comme des œufs de pigeon, dans chacune desquelles il y a quatre pignons ou petites noix, grosses comme le petit bout du doigt, & longues comme nos pignons communs : l'escorce en est noire, mince, seiche, & qui se casse aisément. Le dedans est blanc comme neige, & d'un goust semblable à celuy des noisettes. Il purge violemment par haut & par bas, il fait vomir quantité de bile, & vüider les eaux aux hydropiques. La doze ordinaire dans le pays est de trois jusqu'à six, selon la force de ceux qui en vsent. Il faut soigneusement se donner de garde de manger une petite fuëille blanche, qui separe le pignon par la moitié, & en est comme le germe : car autrement il en arriveroit de tres-grands accidens. Et avec tout cela, ie crois que l'on n'y sçauroit apporter trop de precaution, & que l'on n'en doit jamais vser qu'elles n'ayent trempé dans le vin.

Depuis quelque temps, on nous en a apporté de la terre ferme une autre sorte, qui porte des pignons doüez des mesmes qualitez, & assez semblables en leur forme, en leur couleur, & en leur goust; mais l'arbrisseau est tout à fait different, car il a les fuëilles fort semblables au *Napellus*, ou *Aconite;* mais elles sont d'une couleur plus brune, plus espaisses, plus découpées, & plus polies. Ses fleurs semblent estre un bouquet de plusieurs branches de corail, dont les extremitez s'épanoüissent en petites fleurs, aussi rouges que les branches: & pour l'ordinaire il n'y a qu'une ou deux de ces fleurs qui reüssissent, & portent une petite pomme aussi grosse que les precedentes, mais en triangle, dans laquelle il n'y a que trois pignons, qu'on estime beaucoup plus que les autres, dautant qu'ils purgent plus doucement. On se sert aussi de ses fleurs seichées, mises en poudre, & prises dans un boüillon, le poids de demy escu, ce qui purge & fait évacuer les eaux aux hydropiques. Quelques habitans appellent cét arbrisseau Coraline, à cause de ses fleurs.



D'un arbrißeau que quelques habitans appellent arbre de Baûme, & de la Sauge arborescente.

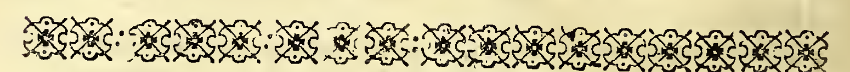
§. I I.

AVant que de faire la description de cét arbrisseau, j'avertis par précaution qu'en plusieurs endroits de cette Isle, il croist des arbrisseaux de sauge, qui sont quelquefois aussi gros que le bras, & hauts de sept à huit pieds, desquels les fleurs sont comme de petites roses, ou Ombels, composés de plusieurs petites fleurs violettes de tres bonne odeur, & que ce n'est pas de celuy dont ie pretens parler icy.

L'arbrisseau de Baûme a les fueïlles fort semblables à celles de la sauge, & elles ne different qu'en ce qu elles sont un peu plus jaunes, plus espaisses, plus farineuses, & qu'elles n'ont point d'odeur. Il porte vne petite queuë recourbée, semblable à celle du *Scorpioydes*; il y a sur cette feüille dix ou douze petites graines rudes, & de la couleur des fueïlles. A chaque fueïlle qu'on arrache de l'arbre, il sort de l'arbre & de la queuë de la feüille, une goute d'une liqueur visqueuse, toutefois transparente, jaune comme de l'ambre, & sans aucune odeur, un peu amere, & astringente au goust. Cette liqueur en vingt-quatre heures, & quelquefois en moins de temps, guerit toutes les playes recentes, sans qu'elles viennent à suppuration: de plus elle nettoye & guerit en peu de temps les vieilles vlceres. Quelques-uns amassent le plus qu'ils peuvent de cette liqueur, qui se conserve dans de petites phiolles, & l'on asseure qu'il vaut le baûme du Peroü, & qu'il n'y a que l'odeur seule qui luy manque, c'est tout ce que j'ay remarqué de cét arbrisseau; mais ie crois qu'il est doüé de

plusieurs belles qualitez, qu'on pourra remarquer avec le temps.

I'ay trouvé dans le plat pays, qui est depuis la montagne du fort de l'Isle de la Grenade, une prodigieuse quantité de ces arbrisseaux plus grands & plus beaux, que ceux que j'ay veu ailleurs, & il seroit fort aisé d'y en amasser une bonne quantité.



Du Poyure long.

§. III.

ON neglige une infinité de choses tres-vtiles, & de grand prix, faute de les connoistre. Il y a une si grande quantité de poyvre long, dans toutes ces Isles, que quiconque voudroit prendre la peine de le cüeillir, en chargeroit un navire tous les ans. Cependant, personne ne s'en est jamais avisé. C'est un arbrisseau qui croist haut de sept à huit pieds au plus, ses feüilles sont larges comme les grandes feüilles du Plantin, en forme de cœur: elles sont minces, seiches, & d'une odeur forte & aromatique. Ses branches sont menuës & noüées de demy-pied en demy-pied, ou quelque peu davantage. Le bois en est fort tendre & moëlleux, d'où vient que les habitans l'appellent sureau. Quand on le coupe de travers, il marque de petites rosettes ou rayons comme le guy de chesne.

C'est ce bois qui supplée au deffaut des cailloux & pierres à feu; car les Sauvages en font de tres-bons fusils, avec lesquels ils allument du feu quand bon leur semble, en cette façon. Ils prennent un morceau de ce bois bien sec, long d'un pied ou environ, & font un petit trou au travers, un peu plus estroit en bas qu'en haut, & comme pour fourrer un petit pois; puis ils font une petite verge grosse comme le petit doigt, un peu pointuë par le bas; en sorte qu'elle s'ajuste à

la

la forme du trou, & ne passe de gueres par dessous. Il n'importe de quel bois soit cette verge, pourueu qu'il soit bien dur. Cela fait, ils serrent ce morceau de bois par les deux bouts entre les genoux, puis en frottant avec les deux mains la petite verge, la font tourner si viste, que la violence de la friction, fait tomber au dessous de ce trou, de petites bluëttes de feu, qui estant receuës dans le coton, l'allument à l'instant.

Ce n'est pas pourtant la seule vtilité qu'on en retire, son vsage est bien plus considerable dans la medecine; car la decoction de ses racines & de ses rejettons, qui sont de tres-bonne odeur, prises avec un peu de sucre, dissipent les humeurs grossieres du corps, & guerissent les hydropiques. Ses fueilles appliquées sur les vieilles vlceres, qui sont assez communes dans nos Isles, les guerissent sans aucune autre emplastre, & l'on fait des bains chauds, où l'on mesle de ces mesmes feüilles qui guerissent les fluxions froides. Sa graine donne bon goust aux viandes, avec lesquelles on la fait cuire.

De la Canelle qui se trouue dans la grande terre de la Guadeloupe.

§. IV.

EN l'année mil six cens quarante-cinq, ie fis un voyage dans la grande terre de la Guadeloupe pour assister, & administrer les Sacremens à un grand nombre de François, qui depuis peu s'y estoient retirez. Mais comme la residence que ie fis dans cette terre, fut plus longue que ie ne l'esperois, j'employay le temps que j'eus de reste, à rechercher fort curieusement tout ce que j'y pourrois rencontrer de plus remarquable. Entre plusieurs choses, ie trouvay au quartier des grandes salines (qui est un lieu sec,

pierreux, & où il pleut rarement) un tres-grand nombre de beaux arbres de Canelle, & en si grande quantité, que dans une seule habitation on en avoit coupé & mis au feu, plus de cent.

Cét arbre croist quelquefois gros comme la cuisse, d'une moyenne hauteur, comme nos poyriers ou pruniers de France. Il a les branches menuës, hautes, droites, & fort garnies de feüilles, semblables à celle de *Laureola*: mais plus délicates, plus souples, de couleur de vert de mer, & d'une tres-bonne odeur. Son escorce est deux fois plus espaisse que toutes les Canelles qu'on apporte en France; la superficie en est rude & de couleur de gris cendré, & mesme toute la substance de l'escorce est grise & meslée comme la Rubarbe, qui se ternit. Mais ce qui la fait mépriser de tous les habitans (quoy qu'elle ayt une odeur fort aromatique) est qu'elle a plustost le goust de Gingembre que de Canelle, & qu'elle est un peu amere. Pour moy, ie crois fermement que c'est le veritable Cinnammome: dautant que tout ce que les Autheurs ont dit du Cinnamome, luy convient entierement. Ie n'ay point veu le fruit de cét arbre, il n'estoit pas mesme en fleur, lors que ie fus dans cette terre: mais les habitans m'ont asseuré qu'il estoit rouge, & gros comme le bout du doigt. Il y a quelques années que j'en vis chez quelques Droguistes à Paris, qui me dirent qu'elle s'appelloit escorce d'Inde; qu'on la mesloit parmy les espices battuës, & qu'elle valloit vingt sols la livre.

Du bois de Sandal & de Gayac.

§ V.

IL croist tout le long de la Basseterre de l'Isle de la Guadeloupe, dans les lieux les plus arides, une grande quantité de bois de sandal, que ie crois estre le Sandal citrin; car con-

frontant l'un avec l'autre, ie ne ſçaurois reconnoiſtre aucune difference. Cét arbre croiſt gros & haut, comme celuy de la Canelle que ie viens de décrire : Ie parle des plus grands, car pour l'ordinaire il n'eſt pas plus gros que la jambe, & haut comme un petit abricotier ; l'eſcorce de l'arbre eſt rude, grize, & comme tachée de blanc en pluſieurs endroits : il a quantité de branches menües, eſparſes en rond, & toutes chargées de petites feüilles, deux fois larges comme l'ongle, liſsées, & d'un vert gay, fort agreable : elles ſont trois à trois ſur chaque petite queüe. Il porte de petites fleurs blanches, & par-apres de petites graines noires, & groſſes comme des grains de poyvre. Il y a apparence que cét arbre ne dure pas long-temps ; car par tout où il croiſt, on ne voit autre choſe que de ces arbres ſecs, renverſez & couchez par terre. Eſtant tombé, tout l'aubier ſe pourrit, en ſorte qu'il ne demeure plus que le cœur de l'arbre ; qui eſt blanc, tirant un peu ſur le jaune, quaſi comme le buys ; & pour lors l'odeur en eſt beaucoup meilleure, que quand il eſt vert. Il bruſle comme des allumettes, & en bruſlant il exhale une tres-bonne odeur. Les habitans s'en ſervent pour faire cüire leur Caſſave, parce qu'il bruſle fort clair. On en fait auſſi des flambeaux pour ſe conduire la nuict ; & parce qu'il eſt fort droit, pluſieurs en font des baſtons, ſur leſquels ils montent le petun en rouleau.

Il y a pluſieurs Iſles toutes pleines de boïs de Gayac : mais dans la terre habitée de la Guadeloupe, il ne s'en trouve point du tout, mais bien dans la grande terre vers la pointe d'Antigoa. L'Iſle de ſaint Euſtache en eſtoit toute remplie, lors que j'y paſſay en l'année 1648. & ſi l'on avoit voulu en charger un navire, on l'auroit fait aiſément, de ce que j'en vis bruſler pendant un mois que j'y demeuray.



Du bois de Chandelle.

§. VI.

IL se trouve dans l'Isle de la Guadeloupe un arbrisseau, que ie n'ay veu qu'à la Capsterre, & dans quelques petits islets du petit Cul-de-sac. Il croist gros & haut comme un coignassier : son escorce est noire & rude, & ses branches tortuës, noüeuses & fort mal disposées : ses fueilles sont deux fois aussi larges que celles du laurier, plus espaisses, plus grasses & arondies par le haut. Il fleurit, & graine tout de mesme que le bois de sandal. Il a tousiours quelques-unes de ses branches, & quelquefois la moitié de l'arbre tout pourry, le reste demeurant verdoyant, & le cœur incorruptible, & de tres-bonne odeur. Tout cét arbrisseau est remply d'une gomme grasse, qui le fait brusler comme une chandelle, d'où vient qu'il en a pris le nom ; estant allumé la gomme brusle comme de l'huile, & exhale une odeur fort suave. Plus le bois est vieil, & plus il sent bon ; l'aubier n'est jamais de si bonne odeur que le cœur. Quoy qu'on neglige cét arbrisseau, & qu'on ne s'en serve dans le pays qu'à faire des flambeaux : j'ay tousiours crû que c'estoit une espece de bois d'aloës. Il est rare, ne croist que le long de la mer, & tousiours dans des haziers. Les Sauvages expriment le suc de la seconde écorce de cét arbrisseau, & le retiennent dans du coton, puis le distillent dans les yeux enflammez & chassieux, & les guerissent infailliblement.

Du Roucou.

§. VII.

LE Roucou eſt un arbriſſeau, qui dés ſa racine pouſſe pluſieurs branches qui croiſſent en arbriſſeaux, & ſe diviſent en pluſieurs autres petites branches. Ses fuëilles ſont fort ſemblables à celles du Lilac. Il porte deux fois l'année pluſieurs bouquets de fleurs blanches, meſlées de rouge, & ſemblables en leur forme, à celles de *l'Elebore* noir. Ses fleurs ſont remplies d'une infinité de petites étamines jaunes, à pointes rouges. A la cheute de ces fleurs croiſſent des boutons tannez, tout heriſſez de petites pointes brunes, délicates, & qui ne picquent point. Quand ils ſont meurs, il y a dans le milieu deux doubles rangs de petits grains ou pepins, tout environnez d'un certain vermillon ou peinture rouge liquide, que les Sauvages appellent *Roucou.* C'eſt de cette peinture qu'ils ſe peignent, lors qu'ils font voyage: mais auparavant ils la diſſoudent avec de certaines huiles, qu'ils font exprez de quelques graines. Les Europeans l'accommodent avec des huiles de lin, la battant dans un mortier avec cette huile, & apres l'avoir reduite en maſſe ils l'envoyent en France, où l'on s'en ſert pour donner couleur à la cire jaune, lors qu'elle eſt trop pâle. L'on s'en ſert auſſi pour donner couleur à la chocolate, il y en a qui ſe contentent de la batre dans le mortier ſans huile, & de la reduire en maſſe ou en tablettes, leſquelles étant diſſoutes avec de l'vrine, font vne teinture rouge, qui tient auſſi fort que les meilleures teintures de l'Europe: c'eſt encore une aſſez bonne marchandiſe. Au reſte, cét arbriſſeau eſt celuy dont Scaliger fait mention, & qu'il nomme *Arbor finium regundorum*, arbre limitant les poſſeſſions.

Du Coton.

§. VIII.

AV commencement que nos Isles furent habitées par les François, j'ay veu des habitans qui remplissoient leurs habitations de Cotonniers, dans l'esperance d'en faire quelque profit par le commerce; mais la plusspart des Marchands ne s'en voulant point charger, à cause qu'il tient trop de place, qu'il pese peu, & est dangereux pour le feu, ils ont esté contrains de l'arracher, & n'en laisser que le long des lisieres des habitations.

Cét arbrisseau croist en buisson, & les rameaux qui s'étendent au large sont fort chargez de fuëilles, un peu plus petites que celles du Sicomore, & presque de mesme figure; il pousse quantité de belles fleurs jaunes plus grandes que celles de la manne musquée; le fond de cette fleur est de couleur de pourpre, & elle en est toutë rayée par le dedans; il y a un bouton ovale qui paroist au milieu, & qui croist avec le temps aussi gros qu'vn œuf de pigeon, quand il est meur, il devient noir, & se divisant en trois par le haut, le Coton paroist blanc comme de la neige. Dans ce flocon qui se gonfle à la chaleur, jusqu'à la grosseur d'un œuf de poulle, il y a sept grains noirs aussi gros que des lupins, attachez ensemble, le dedans en est blanc, oléagineux & de bon goust.

Le coton vient en grande abondance dans toutes ces Isles, & les Sauvages prennent vn grand soin de le cultiver, comme vne chose qui leur est fort vtile pour faire leurs lits. I'ay remarqué une chose de la fleur du coton, que les Autheurs n'ont pas connuë, ou au moins ne l'ont point écrite. C'est que ses fleurs envelopées dans les fueilles du mesme arbre, cuites sous la braize, rendent vne huile rousse & vis-

queuſe, qui guerit en peu de temps les vieilles vlceres. Ie l'ay ſouvent experimenté avec de tres-heureux ſuccez. La graine de cét arbriſſeau enyvre les Perroquets : mais elle eſt vtilement employée contre les flux de ſang, & meſme contre les venins.



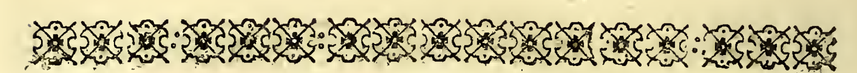
De l'arbre à enyvrer les poiſſons.

§. IX.

CEt arbre n'a point d'autre nom que celuy qu'il emprunte de ſon effet, qui eſt veritablement admirable, comme vous verrez quand j'en auray fait la deſcription. Il croiſt gros & haut comme vn grand poirier. Il eſt tout tortu & mal baſty, il a l'eſcorce grize, & aſſez rude : le bois en eſt jaune & aſſez dur, duquel on ne ſe ſert pas beaucoup à baſtir, à cauſe qu'il eſt trop tortu. Il eſt fort chargé de fueïlles, leſquelles ſont preſque ſemblables à celles des pois communs, auſſi larges, & trois à trois ſur chaque queuë; mais elles ſont plus eſpaiſſes, veloutées, & d'un verd de mer.

On foüille dans la terre pour en avoir la racine, laquelle on dépoüille de ſon eſcorce, qui eſt fort eſpaiſſe; & apres l'avoir bien pilée, juſqu'à ce qu'elle devienne comme du Tan moulu, on la met dans des ſacs, leſquels par-apres on lave dans des rivieres, en ſorte que l'eau en devienne tannée; & à un moment de là vous voyez tous les poiſſons de la riviere, où cette eau paſſe, gaigner le rivage, & ſauter à terre, comme des rats, qui ſe ſauvent d'un moulin qui bruſle. Si-toſt qu'ils ont gouſté de l'eau rouſſie de ce ſuc, ils viennent ſur l'eau, mettent la teſte à l'air; & comme ſi cette eau les bruſloit, ils font tout ce qu'ils peuvent pour en ſortir. C'eſt un agreable paſſe-temps de les voir nâger ſur le dos, ſur le ventre, de coſté & de travers, & faire mille caracoles confus, juſqu'à ce qu'en fin ils expirent. Cela ne dépeuple point les rivieres; car tous

les poissons qui sont dedans, descendent des bassins qui sont aux montagnes, ou viennent de la mer. I'ay veu faire la mesme chose dans quelques Bayes de la mer, où l'on prenoit une tres-grande quantité de poissons, grands & petits, & même des tortuës.



Du Mahot, & des Crocs de Chien.

§. X.

LE Mahot est un arbrisseau rampant, qui croist dans les marests parmy les roseaux, & pousse une infinité de branches qui se traisnent, deçà delà, en confusion, & s'embarassent tellement, qu'il est impossible d'y faire un pas, sans se faire un chemin à coups de serpes. Il a quantité de fuëilles rondes, larges comme le fond d'une assiette, lissées, & douces au maniement. Ses fleurs sont jaunes, & presque semblables à celles des Mauves musquées ; & les feüilles aussi bien que les fleurs, servent de nourriture ordinaire aux grands Lezars.

On tire l'escorce de cét arbre, laquelle se leve fort facilement, puis on la coupe par longues éguillettes, & cela sert de cordes à tous les habitans, qui sont beaucoup plus fortes que l'escorce du Bouleau, que nous avons en France. Il est si vtile & si necessaire aux habitans pour monter le petun, & attacher les roseaux sur les chevrons pour couvrir les cases, & pour une infinité d'autres choses; que la livre en vaut à present dans l'Isle de saint Christophe, une livre de petun. Les Espagnols en font de la méche. Il y a encore un autre arbrisseau plus droit, & dont les fuëilles sont plus longues, duquel on tire une sorte de Mahot, que l'on appelle Mahot d'herbe ; mais il n'est pas si fort, & pourrit incontinent.

Nous avons encore un autre arbre assez vtile aux habitans,

tans, qu'ils appellent, *Crocs de chien*, à cause qu'il acroche les chiens quand ils vont à la chasse, & les arreste tout court. Celuy-cy ne croist pas la moitié si gros que le mahot; mais ses branches se traisnent jusques dessus les plus hauts arbres de l'Isle : il est tout armé de petites épines faites en forme de crochets, & a peu de petites fueïlles, assez semblables à celles du prunier : il porte des fruicts jaunes, gros comme de petites prunelles; il jette une gome semblable à la gomegutte, mais plus dure & plus rouge; il n'y avoit de mon temps que ce seul bois dans les Isles, dont l'on se servit à faire des cerceaux, peut-estre, que l'on en aura trouvé d'autre.

De l'Arbre laicteux.

§. XI.

IL croist en plusieurs endroits, principalement sur les roches & dans les lieux secs & pierreux, un arbre si tendre, qu'en le branslant, on fait casser ses branches : & d'un coup de baston on les fait toutes sauter en pieces. Il croist haut de deux picques, gros comme la jambe, & égal; c'est à dire, aussi gros en haut qu'en bas : il a l'extremité de ses branches (qui sont fort courtes) plus grosses que le milieu. Il porte au bout de chaque branche une vingtaine de fleurs blanches, d'assez bonne odeur, qui ressemblent à celles du jasmin; mais elles sont beaucoup plus grandes : ie croy qu'il ne porte ny fruict ny graine. A la cheute de ces fleurs, & au même endroit, croissent quinze ou vingt fueïlles, longues de 2. pieds, & larges de 4. doigts, qui finissent en pointe, en sorte qu'il semble que ce soient des lames de poignards. Qui voudroit inciser cét arbre en plusieurs endroits, il rendroit plus de laict qu'une bonne vache; mais ie crois qu'il est caustic & dangereux.



Du Iasmin.

§. XII.

LE long des rivieres & dans les lieux humides, il croist une sorte de jasmin, qui ne s'accorde avec celuy que nous avons en France, qu'en son odeur & en la façon de ses fleurs : car pour ce qui regarde l'arbrisseau, il est plus gros que le bras, haut d'une picque, & a les fueilles semblables à l'Oranger. Aux extremitez de ses branches, il y a de petits cyons longs comme le bras, à guise de petits joncs recourbez.

Il y á encore un autre arbrisseau, qui porte de petites fleurs estoilées, blanches, & qui sentent parfaitement bon, d'où vient que les habitans l'appellent jasmin commun ; mais il n'y a guere de rapport.

Il faut conclure ce Chapitre par ce bel arbrisseau, que quelques-uns nomment *Poincyllane*, à cause de Monsieur de Poincy, auquel il fut apporté de l'Isle de saint Martin : ce qui fait qu'on l'appelle aussi la fleur de saint Martin. C'est une espece d'Acacia épineux, qui ne croist gueres plus haut qu'un homme ; mais il a cela de particulier, qu'il est presque tousiours chargé de grands pennaches, ou bouquets de fleurs orangées, marquetées de pourpre ; & de chacune de ces fleurs sort une touffe de filets, gros & longs comme le doigt, qui semble estre un gros écheveau de soye rouge cramoisy : c'est à mon jugement la plus belle fleur qui soit dans toutes nos Isles. I'en ay apporté de la graine en France, qui poussa un petit arbre haut comme le doigt, mais qui mourut à la premiere froidure.

Des bois à baſtir.

CHAPITRE IV.

De quatre ſortes de bois épineux.

§. I.

IL y a dans ces Iſles quatre ſortes de bois épineux, deux blancs & deux jaunes. Il y en peut avoir encore quelques autres, mais ie ne les ay pas remarqués : on appelle ces bois épineux, à cauſe que leurs eſcorces ſont toutes armées, & environnées de certaines excroiſſances larges d'un pouce, ou environ, hautes de meſme, & qui ſe terminent en de petites pointes aiguës, comme des éguilles.

Le premier & le plus grand de tous eſt appellé des habitans *fromage de Hollande*, à cauſe que ſon bois eſt le plus tendre de tous les bois qui ſoient dans les Iſles. Ie crois qu'il n'y a point d'arbre au monde qui croiſſe & groſſiſſe ſi promptement, ny qui vienne avec plus de facilité ; car que l'on fiche aujourd'huy un baſton gros comme le bras dans une bonne terre, dans trois ou quatre ans il deviendra plus haut, que le plus haut cheſne qui ſoit en France, & ſi gros que deux hommes ne le ſçauroient embraſſer. Son écorce eſt verte & épaiſſe, & a les épines plus druës que toutes les autres : il eſt fort branchu & fait grande ombre, à raiſon de la quantité de ſes fueilles, leſquelles ſont fort ſemblables à celles du manyoc : il ſe dépoüille tous les ans de ſes fueilles, & avant qu'il en ayt pouſſé aucune, il porte ſon fruict, qui eſt une ſorte de petite calebaſſe groſſe comme un œuf, & longue comme le doigt, qui eſt toute remplie de coton gris brun, & doux comme de la ſoye. Quoy qu'on le neglige, ie

crois qu'on s'en pourroit servir, au moins à faire des matelats. Le suc des excroissances épineuses de cét arbre, guérit les inflammations des yeux, fortifie la veuë, & arreste les larmes involontaires.

Le second croist fort haut, fort droit, & ne devient jamais plus gros que le corps d'un homme : il a les feüilles comme le pescher, un peu plus larges & plus courtes : il n'est pas si épineux que le precedent: son escorce est grise, seiche, & mince, & le bois en est blanc comme celuy du pin: on en fait des rames pour les chaloupes & pour les canots. Quelques-uns s'en servent aussi à bastir, mais il ne dure pas long-temps sans estre tout remply de vers.

Des deux sortes de bois épineux jaunes, il y en a un qui croist gros & haut comme un chesne: il a les fuëilles comme le second que ie viens de décrire, avec cette difference qu'il y a sous la feüille deux ou trois petites épines, qui entrent dans les pieds nuds des passans: il a l'escorce fort bize & assez rude, & moins épineuse que les autres : le bois est jaune, & presque aussi dur que le buys. C'est un des beaux & bons arbres à bastir qu'il y ayt dans le pays, il s'en trouve pourtant peu qui ayent le cœur sain.

Le second bois épineux jaune, est le plus petit de tous, il ne croist guére plus haut & plus gros qu'un prunier : il est plus épineux que tous les autres, mais ses épines sont plus petites & plus aiguës : l'escorce est noiraſtre au dehors, mais jaune au dedans comme de l'or, & teint en jaune comme du Saphrã, ou de la Rubarbe: elle est amere comme fiel. Les Sauvages s'en servent pour guerir les vieilles vlceres de la vérole, & c'est un tres-bon remede ; car il les soulage beaucoup. Cét arbre a tres-asseurément de belles qualitez, qui ne sont pas encore connuës, & qu'un bon Medecin pourroit découvrir.

Du bois d'Inde, ou Laurier aromatique.

§. II.

CEt arbre eſt une eſpece de Laurier, qui croiſt pourtant exceſſivement gros, quand il eſt en bonne terre & dans des lieux humides : il a l'eſcorce jaunaſtre, & ſi polie, qu'il ſemble que ce ſoit le bois dépoüillé de ſon eſcorce: elle eſt mince, fort ſeiche & aſtringente au gouſt. Ses fuëilles ſont preſque ſemblables à celles du laurier, mais un peu plus ſouples & plus rondes, elles ſentent le cloud de girofle, & ont un gouſt de canelle, picquant, aſtringent, & qui laiſſe dans la bouche une petite amertume qui n'eſt pas deſagreable. Les habitans, & meſme les Sauvages en uſent dans toutes leurs ſauſſes. Ce bois eſt le plus dur, le plus plein, le plus maſſif, & le plus peſant de tous les bois du pays; d'où vient qu'il coule à fond comme du plomb. L'aubier eſt de couleur de chair, & le cœur de l'arbre eſt tout violet, il ſe polit comme du marbre en le travaillant, & ne pourrit jamais. La decoction de ſes fuëilles eſt fort nervale, ſoulage beaucoup les paralytiques, & fait deſenfler les hydropiques.

Monſieur Robin, l'un des plus habiles hommes de ſon ſiecle pour la Botanique, qui gouvernoit le jardin du Roy en l'an 1640. m'en fit voir un petit, haut de deux pieds, qui luy avoit eſté apporté des Iſles, auquel il avoit donné le nom de laurier aromatique: & comme j'ay depuis perſuadé aux Chirurgiens & aux habitans de l'appeller laurier aromatique, ie croy que ce nõ luy eſt demeuré. Le Sr de Rochefort ſe trompe, lorſqu'il eſcrit qu'il va de pair avec le bois de roſe; car il y a moins de rapport du hoüx au poirier de Frãce, qu'il n'y en a du bois d'Inde au bois de Roſe. C'eſt un veritable laurier, & toutes ſes Bayes ou graines qui ſont toutes ſemblables au

laurier, auſſi bien que ſes fueïlles, en ſont une preuve évidente.



De trois ſortes d'Acomas.

§. III.

L'Acomas franc eſt un des plus gros & plus hauts arbres du pays, & le meilleur de tous pour les baſtimens : ſes fueïlles ſont longues & larges comme celle du bois épineux, mais liſsées & ſeparées, par le milieu d'une petite coſte blanche. Il porte vn fruict ſemblable à une olive, jaune comme de l'or, dans lequel il y a un noyau plus gros que celuy des olives : les Ramiers en ſont fort friands, quoy qu'il ſoit amer & deſagreable : l'eſcorce de cét arbre eſt griſe & tachée de blanc en pluſieurs endroits, & eſpaiſſe comme l'eſcorce du cheſne. Vn Négre libre me gueri un jour d'un grand mal de dents, me frottant les tempes & le derriere des oreilles, avec du laict qu'il avoit tiré de l'eſcorce de cét arbre. Ce laict s'épaiſſit & devient comme de la gomme adragant. Le bois de cét arbre eſt beau & jaune, comme le buys nouvellement travaillé : mais il ſe ternit & devient blanchaſtre avec le temps : il eſt plein, dur, peſant, & coule à fond. On remarque que fort long-temps apres eſtre coupé, le cœur en eſt auſſi ſain, humide, & plein de ſéve, que ſi on le venoit de mettre par terre. I'ay veu des poutres d'Acomas de 18. pouces en quarré, & de ſoixante pieds de longueur. Celuy-là ne croît guéres que dans les terres ſabloneuſes.

Il en croiſt une autre ſorte à la Capſterre de la Guadeloupe, qu'on apelle, *Acomas Baſtard*. Il ne vient jamais, ny ſi beau, ny ſi haut que le precedent, & n'eſt pas ſi bon à baſtir.

Le troiſieſme qui croiſt aux environs de la grande An-

ce, outre ce qu'il convient en tout avec le premier : a cela de particulier, que le cœur en eſt rouge comme du bois de breſil.



De deux ſortes d'Acajou, qui ne portent point de fruits.

§. IV.

LE premier eſt *l'Acajou* rouge, que les Hollandois & les Anglois appellent tres mal à propos *Cedre* ; & d'autres avec auſſi peu de raiſon *Saſſafras* ; & c'eſt ſans doute ce qui a trompé Monſieur de Rochefort, aſſeurant en tant d'endroits de ſon livre, qu'il ya du *Saſſafras* dans nos Iſles : il a l'eſcorce comme celle du cheſne, & les fueïlles quaſi toutes ſemblables à celles du freſne. Il porte de grands bouquets de fleurs ligneuſes, au milieu deſquelles il y a un bouton gris, ou pluſtoſt une façon de gland canelé, dont les Perroquets ſe nourriſſent, & quand ils mangent de cette graine, leur chair a le gouſt de l'ail : ſon bois eſt rouge, ſans aubier, & il eſt plus tendre que le ſapin ; mais il n'eſt pas moins vtile & de moins longue durée. Le ver n'y dõne jamais, il reſiſte meſme long tẽps dans l'eau ſans ſe pourrir ; d'où vient qu'on en fait de l'eſſẽte ou bardeau, pour couvrir les maiſons, au lieu de tüilles : il a une odeur approchante de celle du *Saſſafras*. Il eſt leger & ne coule pas au fond de l'eau, comme la pluſpart des bois de l'Amerique. Au reſte, il croiſt ſi prodigieuſement grand, que l'on tire communément de ſon tronc des canots, ou petites barques toutes d une piece, qui ont cinq à ſix pieds de large, & plus de quarante de long. L'on peut juger de là quel arbre ce doit eſtre, puis qu'on tire une telle piece de ſon cœur. Quand on inciſe ſon eſcorce en temps ſec, il jette de la gomme toute ſemblable à la gomme Arabique, en ſi grande quãtité, que j'en ay tiré en vne année plus de 6. livres

d'un arbre gros comme la cuisse. Il y a une grande quantité de ces arbres par toutes les Isles.

Le ver marin de l'Amerique, qui ronge & gaste tellement tous les navires par dessous, que l'on est presque obligé de leur donner un radoub à chaque voyage, ne touche point ceux qu'on double de planches d'Acajoü. Les Capitaines des vaisseaux en apportent en France de grandes planches, dont l'on fait des violles, & des coffres, dans lesquels les hardes ne sont point endommagées de la vermine, & mesme retiennent la bonne odeur de ce bois.

La seconde espece d'Acajou est celuy qu'on appelle *Acajou blanc.* Il a les fueïlles toutes semblables à celles de *l'Acajou rouge*; le bois en est blanc, & fort tendre quand on le coupe; mais il devient si dur quand il est sec, qu'à grande peine y peut-on faire entrer un cloud à force de coups de marteau. Il est pourtant sujet aux vers, & ne dure pas tant que le rouge. Ie n'en ay jamais veu de plus gros que le corps d'un homme, & il ne croist guéres que dans les lieux humides.

De deux sortes de Gommiers.

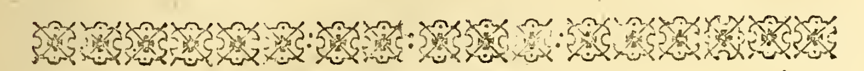
§. V.

LE Gommier blanc est encore un des plus hauts & plus gros arbres de la Guadeloupe: il a les feüilles fort semblables au laurier, mais deux fois plus grosses: son bois est blanc, gommeux, dur, fort, traversé, & par consequent tres-difficile à mettre en œuvre. On en fait des Canots aussi beaux & aussi grands que ceux *d'Acajou.* La gomme *Elemy,* coule, & distille de cét arbre, en si grande abondance, que j'ay veu des arbres aux pieds desquels il y en avoit plus de vingt livres. Elle est blanche comme neige, & quoy qu'on n'en tienne pas grand compte, plusieurs habitans de la Guadeloupe la bruslent, au lieu d'huile: l'on s'en sert aussi au lieu de *mastic*, pour en faire de peti-

tes

xes emplaſtres, que l'on applique toutes chaudes ſur les temples, pour guerir le mal de dents.

Le Gommier rouge eſt un arbre tout à fait inutile, il a les feüilles aſſez ſemblables à celles de l'Acajou: ſon eſcorce eſt rouge, & diſtille une gomme ſemblable à la Terebentine. Iuſqu'à preſent on n'a point remarqué qu'elle ſerve à aucune choſe: ſon bois eſt extrémement tendre, & ſe pourrit en peu de temps.



Du bois de Roſe, ou Cypre.

§. VI.

CE que nous appellons bois de roſe dans la Guadeloupe, eſt proprement ce que les habitans de la Martinique appellent bois de *Cypre*. Il eſt tres-certain qu'il y a de deux ſortes de bois de roſe, que nous confondons ſous ce nom, ſans nous ſervir de celuy de Cypre, dautant que les deux arbres ſe reſſemblent ſi fort, en leur hauteur, en leur groſſeur, en leur eſcorce, en leurs feüilles, en leurs fleurs, & en leur odeur, que la pluſpart des habitans n'y mettent aucune diſtinction. I'ay pourtant veu dans la Guadeloupe quelques curieux, qui appelloient ce bois que les habitans de la Martinique appellent bois de roſe, *bois marbré*; à cauſe que le cœur de l'arbre eſt comme iaſpé de blanc, de noir, & de jaune: & c'eſt la ſeule diſtinction que j'y ay pû remarquer. Cét arbre croiſt fort haut & fort droit: il a les fueïlles longues comme celles du chaſtaigner, mais plus ſouples, veluës, & blanchaſtres: il porte de gros bouquets de petites fleurs blanches, & par apres de petites graines noires, & liſſées. Les plus gros ne ſçauroient avoir guéres plus d'un pied quarré. L'eſcorce de ce bois eſt blanchaſtre, & preſque ſemblable à celle des jeunes cheſnes: & il a tant de rapport au noyer, quand il eſt mis en œuvre, qu'on auroit de la peine

à le distinguer. En le travaillant il exhale une odeur si suave, que celle des roses n'est rien en comparaison : il est vray qu'elle se dissipe avec le temps, mais elle se renouvelle quand on coupe où que l'on frote bien fort le bois. Il est tres-bon pour bastir.



Du bois Verd, & de ceux qu'on nomme bois à petites feüilles.

§. VII.

Le bois verd croist pour l'ordinaire en buisson, comme les grosses épines blanches, il est fort chargé de petites fueilles vertes & lissées, assez semblables à celles du buis, mais un peu plus grandes : son escorce est grosse & polie. On n'en voit guére de plus gros que la cuisse : il a tousiours un pouce ou deux d'aubier blanc, & tout le cœur du bois est verd, fort brun, & mesme plus noir que verd : meslé de quelques veines jaunes. Il se polit comme de l'ébeine, & noircit si bien avec le temps, que les Ebenistes le font souvent passer pour de vraye ébeine. Les Teinturiers s'en servent pour teindre en vert naissant : c'est une assez bonne marchandise, que les Holandois recherchent. Il y en a une grande quantité dans la Guadeloupe, & cependant on n'en fait aucune estime.

Il se trouve dans les lieux humides, & dans les terres grasses de toutes ces Isles une sorte d'arbre, que nos habitans appellent bois à petites fuëilles, à cause que ces arbres sont chargez de petites feüilles assez semblables à celles du buis, qui sont attachées à de petites queuës si menuës, qu'au moindre vent toutes ces feüilles tremblẽt : l'écorce de ces arbres, est jaspée comme celle du bois d'Inde ; mais de temps en temps la petite escorce se leve & se roule comme de la canelle, & il ne luy en manque que le goust & l'odeur. Com-

me tous ces arbres sont gros, hauts, droits, pleins & massifs, ceux qui bastissent dans les lieux où il s'en rencontre, font des bastimens qui sont de longue durée.

Des bois que l'on appelle communément bois Rouges. Des bois de fer, & du courrouça.

§. VIII.

IE n'aurois jamais fait, si ie voulois décrire toutes les sortes de bois rouges, qui se rencontrent dans ces Isles. Il suffit pour mon dessein, de dire que chaque quartier, c'est à dire, de deux lieuës en deux lieuës, produit ces arbres de bois rouge, differens, desquels la plufpart ne cedent point à celuy du bresil en beauté. Tous ces bois rouges sont pleins, massifs, pesans, & coulent à fond, desquels on pourroit faire de tres-belles menuiseries; car plusieurs sont incorruptibles.

Ie ne sçay si l'arbre que ie veux décrire, & que nos habitans appellent, *bois de fer*, à cause de sa grande dureté, n'est point celuy qui suivant Scaliger, croist en la grande *Iaua*, & que l'on asseure avoir de la moëlle de fer. Pour moy, ie crois que s'il en avoit un peu plus amplement discouru, nous trouverions que c'est la mesme chose; cét arbre croist jusqu'à une picque & demie de hauteur, gros comme le corps d'un homme: son escorce est presque semblable à celle de *l'Erable*; mais plus dure & un peu plus grise. Il est fort chargé de quantité de petites fuëilles, & porte un grand nombre de beaux bouquets de fleurs, semblables à celles du Lilac, & même plus belles, mais en si grande abondance, qu'il semble qu'il n'y ayt que des fleurs sur l'arbre. Tout l'aubier est jaune & fort dur, jusques vers le cœur, qu'il a fort petit, & de



couleur de fer roüillé, mais ſi dur, que les haches de la meilleure trempe rebrouſſent deſſus quand on le frappe. Cét arbre tout dur qu'il eſt ne vaut rien à baſtir. Comme nous baſtiſſions nous meſmes nos petites Caſes, ie coupay avec beaucoup de travail, vne douzaine des plus beaux de ces arbres que ie pûs rencontrer : Et comme nous fuſmes divertis du deſſein de baſtir par de plus ſerieuſes occupations, au bout de deux mois, ie fus viſiter mes arbres, leſquels ie trouvay mangez de vers juſques dans le cœur.

Les habitans de la Guadeloupe diſent, que ce fut un Gaſcon qui donna le nom de *courrouça* à cét arbre; car l'ayant trouvé ſi dur, qu'il fit rebrouſſer ſa hache; il la jetta au pied de l'arbre, & dit qu'il eſtoit *courrouça*, nom qui luy eſt demeuré depuis. Quoy qu'il en ſoit, c'eſt un puiſſant arbre, gros, droit, & fort haut : ſon eſcorce eſt noire, l'aubier en eſt rouge, & le cœur de l'arbre eſt d'un violet ſi brun, qu'il ſemble quaſi noir comme de l'ébeine. Il me ſemble qu'il a les fuëilles comme celles du bois jaune épineux, mais ie ne m'en ſouviens pas aſſeurément : ie n'ay pû voir ſa fleur, parce qu'il croiſt fort haut, & ſe meſle parmy les autres arbres. Il y a au bout de ſes branches, comme des grapes compoſées de certaines gouſſes rondes, dans chacunes deſquelles eſt emboîté un fruict preſque rond, moitié rouge & moitié noir, gros comme une balle de mouſquet, Les Aras & le Perroquets ſont fort friands de ce fruict quand il eſt verd; car quand il eſt ſec, il devient un peu trop dur. Le bois de cét arbre eſt excellent à baſtir, & l'on en peut faire de belle menuyſerie.





De l'arbre qui porte les sauonettes.

§. IX.

L'Arbre qui porte les savonettes croiſt dans toutes ces Iſles en abondance le long de la mer, dans les lieux les plus ſecs & les plus arides. Il pouſſe un gros tronc, qui pour l'ordinaire a deux ou trois pieds. Dés ſa racine il ſe fourche, il ſe ſepare, & diviſe en pluſieurs branches, groſſes comme la cuiſſe, chacune deſquelles fait un aſſez bel arbre, au plus haut d'vne picque, ou d'une picque & demie. Sõ eſcorce eſt grize & rude, le bois en eſt blanc & dur comme du fer. Pour ce qui regarde ſes feüilles, ie m'eſtonne comme Monard, l'Eſcluſe & les autres qui en ont eſcrit, n'ont point trouvé de comparaiſon plus propre que les fuëilles de la Fougere; car elles ſont toutes ſemblables à celles du peſcher. Il porte des grapes de pluſieurs fruicts jaunes, gros & ronds comme des Cerises. La ſubſtance de ce fruict eſt claire & gluante comme de la gomme Arabique, qui n'eſt pas encore figée. Le noyau de ce fruict eſt noir, rond, & gros comme une moyenne balle de piſtolet, d'un gouſt meilleur que celuy des Avelaines: on en fait des chappelets, qui l'emportent en beauté par deſſus l'ébeine. Ce fruict eſt ſi amer, que pas un oyſeau n'en mange. On s'en ſert au lieu de ſavon, parce qu'il dégraiſſe, & blanchit le linge, fait broüer & écumer l'eau comme s'il s'en eſtoit; mais il n'en faut pas vſer souent, car il gaſte & bruſle le linge.



Du Figuier admirable de l'Amerique, & du Parétuuier.

§. X.

CEt arbre si fameux, que l'on nomme figuier dans nos Isles, est si particulier & si prodigieux, qu'il donne de l'admiration à tous ceux qui le regardent, ou qui en entendent parler: son tronc est quelquesfois plus gros qu'un muid, & s'esleve plus haut que nos ormeaux de l'Europe: ses branches qui sont tres-grosses, & s'estendent fort loin, se chargent d'une infinité de füeilles vertes, lissées, & beaucoup plus grandes que celles des Noyers; de sorte que cela fait un ombre merveilleux, où plus de cinq cens hommes se peuvent non seulement mettre à l'ombre du Soleil, mais mesme à couvert de la pluye. Ses fruits sont semblables à nos figues qui ne meurrissent point; & il naist dans chacune de ces figues, deux ou trois petites mouches, qui en estant sorties par un petit trou, picquent les autres & les font meurir; mais quelques meures qu'elles puissent être, elles sont si fades, que personne n'en veut manger.

Il sort de quelques unes de ces branches certains filets ou racines, grosses comme des fers d'éguillettes: d'autres comme le doigt, & qui ressemblent à des cordes bien vnies: ces filets pendent jusqu'à terre, y prennent racine, & quelquefois s'y fortifient & croissent en arbres, qui non seulement soustiennent les branches qui les ont produites, mais s'élevent par dessus: & c'est sans doute ce qui a fait que plusieurs Autheurs ont attribué à cét arbre, ce que nous allons décrire du *Parétuuier,* confondant dans la description de cét arbre, ce qui n'appartient qu'à l'autre.

Mais ce qui paroist comme un prodige dans cét arbre, sont certaines excroissances, ou arcs-boutās épais d'un demi-

pied, qui prenant du haut de l'arbre jusqu'en bas, comme les aisles d'une lance, s'élargissent en descendant, & s'étendent jusqu'à s'éloigner de vingt, trente & 40. pieds du trou. Il en sort cinq ou six tout à l'entour de l'arbre, lesquelles gardent des distances irregulieres, & elles feroient autant de cellules fort grandes, si elles estoient couvertes. Ce fut ce qui donna l'envie au Pere de la Mare, de faire un Convent vivant d'un de ces arbres, il y avoit desia marqué tous les endroits où devoient estre les Cellules & le Refectoir, & mesme entre les deux plus grandes une Chapelle; mais ayant trouvé qu'il faisoit trop humide entre ces racines, l'entreprise fut abandonnée.

Le Parétuvier est un arbre qui croist tousiours dans l'eau, douce ou salée, & pour l'ordinaire dans les lieux perdus & inondés de la mer; il croist fort haut, ses fueilles sont beaucoup plus grandes que celles du laurier, mais sans odeur, ses fruits que les Perroquets mangent ordinairement, sont plats & larges, comme une piece de trente sols, insipides, & dont personne ne mange: ses branches poussent en bas quelques rejettons qui prennent racines, & croissent en arbre comme le figuier; mais ce qu'il y a de particulier, & que le figuier ne fait pas, c'est que du pied de ces arbres, il sort des rejettons, à deux ou trois pieds de haut hors de l'eau, dont les uns sont plus, les autres moins gros que le pouce, plus forts & plus durs que les branches de chesne; ils sont tous courbez en arcades, & d'un seul il en naist plusieurs qui se courbent tout de mesme dans l'eau, & y prennent racine, il y en a un nombre infiny confusément meslez les uns dans les autres, en sorte que cela occupe autant de marests & de pays perdus qu'il en rencontre, car il ne croist point ailleurs.



De toutes les sortes de Palmistes, que i'ay veu dans les Isles.

§. XI.

ENtre tous les Palmistes qui se rencontrent dans ces Isles, ie n'en ay pas veu un seul semblable à ceux qui se trouvent dans le Levant, supposé que les Autheurs les ayent bien décrits. Il y en a de quatre sorte dans toutes nos Isles.

Le premier que nous appellons *Palmiste franc*, se plaist dans les hautes montagnes & lieux humides. Le pied de l'arbre est une certaine motte grosse comme un baril, composée d'une milliasse de petites racines confusément entremeslées, ce qui luy sert comme de pied d'estal pour le soustenir; car il a fort peu de pied & de racines en terre. Son tronc se leve de cette motte de la grosseur d'un gros pommier, rond, droit comme une fléche, & haut de deux picques sans aucunes branches, & sans escorce. Cét arbre n'a qu'un bon pouce de bois, en rond; mais fort traversé, noir, & si dur qu'il n'y a point de hache qui ne rebrousse à l'encontre. Tout le dedans de l'arbre n'est qu'une moëlle fillasseuse, spongieuse, & du tout inutile.

Du haut de l'arbre, (qui est tousiours un tiers plus gros que le pied) sortent comme de dedans un baril, 30. ou quarante branches vertes, lissées, dures, droites & longues d'une pique ou environ, aux deux costez desquelles il y a deux rangs de fuëilles larges d'un pouce, ou d'un pouce & demy, & longues environ de deux pieds. Il y a pour le moins deux cens fuëilles, sur chaque branche; de sorte que la pesanteur de ces fuëilles le font un peu courber vers la terre.

Du milieu de ces branches, il y en a tousiours trois jeunes, qui se levent droites comme des fléches, desquelles les fuëil-

les

les ne sont pas épanoüies, & sont encore couchées, & comme collées le long d'icelles. La plus haute a quinze ou seize pieds, la seconde dix, & la troisiéme environ cinq. Ie crois que c'est ce que l'Espouse au Cantique des Cantiques, appelle *elatæ palmarum*. Nous en portons à la Procession le iour des Rameaux, & cela est veritablement magnifique. Les feüilles de ces ieunes palmes sont blanches comme neige, & semblent estre des rubans satinez. Plusieurs en font des galands qui trompent mesme les plus avisez.

Du cœur de ce tronc sort encore une façon d'estuy, gros comme la cuisse, long de deux pieds, & presque en forme d'Ovale, mais fort pointu par les deux bouts. La peau de cette gousse, ou estuy, est espaisse deux fois comme une piece d'un escu, dure comme du cuyr boüilly, rayée ou plustost canelée, & verte par dehors : mais jaune comme de l'or par dedans, & si polie qu'on s'y pourroit mirer. Là dedans, il y a une certaine grape, ou plustost vne façon d'épy en pennache, chargé d'un nombre innombrable de petites fleurs étoilées & jaunes, comme un épy de bled meur. Cela venant à grossir l'estuy se fend, s'ouvre de bout en bout, & donne lieu de sortir à ce pennache. Par succession de temps toutes ces petites fleurs tombent, & il ne reste plus que les petites queües qui les ont portées, attachées à la tige de ce pennache, qui est gros comme le bras, & au dessous de ces queües naissent des fruicts gros comme des balles, desquelles on joüe à la longue paume. Ce fruict est environné d'une petite écorce grisatre, mince, & tendre, qui se fanne & tombe avec le temps : mais tout le dedans du fruict est dur comme de la corne, blanc comme neige, & fort agreablement diuersifié par de petites veines rouges. Il y a dans le milieu un petit noyau rond, un peu plus tendre que le fruict que l'on mange; mais il faut avoir de bonnes dents, & à l'épreuve, pour le casser.

Immediatement au dessous de ces füeilles dans le gros de l'arbre, on trouve la moëlle ou cervelle, que les habitans appellent *chou palmiste*, qui n'est autre chose que le germe des feüilles, ou plustost les feüilles nouvellement formées dans

le tronc. Ie ne vis jamais rien de plus blanc ny de plus tendre, & cela a le mesme goust que les Avelaines ; mais à en manger quantité, ie trouve qu'il charge l'estomach, & constipe beaucoup.

Quelques habitans en tirent du vin, qui ne merite pas veritablement d'en porter le nom, car il ne vaut pas la picquette des vignerons. On se sert des feüilles de Palmiste franc, apres les avoir tressées, pour couvrir les Cases, & cela fait vne belle & bonne couverture.

On fend aussi l'arbre de bout en bout par la moitié, & apres en avoir tiré le cœur, qui est fort tendre & filasseux, on en fait des goutieres. Les Sauvages font des Arcs & des *Boutous* de ce bois, ils en ferrent aussi leurs fléches; & cela est si dur, qu'une fléche bien décochée perceroit un corcelet de fer.

Le second est celuy qui porte la graine, dont on fait ces beaux chapelets marbrez. Il ne differe d'avec l'autre, qu'en ce qu'il n'est pas si gros, & que le fruit en est plus petit.

Les deux autres sont espineux : dont le premier est gros & haut comme le Palmiste franc, & croist tout de la mesme façon ; mais il differe d'avec luy, en ce que le tronc de l'arbre est tout armé d'épines tres-dangereuses, longues comme le doigt, grosses comme des fers d'éguillettes, mais plates, aiguës comme des éguilles, noires, & polies comme du jayet. Ses fuëilles sont aussi un peu plus estroites & plus éloignées les unes des autres : c'est pourquoy on ne s'en sert pas à couvrir, les branches où elles sont attachées sont aussi épineuses. De plus, la gousse, ou l'estuy dans lequel la fleur est enclose est comme velüe, espineuse & de couleur tannée. Le fruict a l'escorce semblable à celle de l'autre, mais le dedans est noir. On en fait des chapelets qui sont de prix, & sont plus beaux que ceux du jayet.

Le second Palmiste épineux croist tout de mesme que les autres, mais il n'est jamais plus gros que la jambe : ses épines ne sont pas plus grosses que des éguilles à coudre, mais deux fois plus lõgues: elles sont si drües sur le tronc, qu'on ne sçauroit mettre le doigt entre deux. Le fruict n'est pas plus gros

que le bout du doigt, rond & rouge comme une cerise. Le dedans est un beau *Coco* de couleur d'olive fort brune, qui sans doute seroit bien vendu en France.

Du Latanier.

XII

§. VIII.

QVoy que ie fasse un paragraphe à part pour le Latanier, on le pourroit avec beaucoup de raison ranger au nombre des Palmistes : car il sort d'une grosse motte de racines comme les Palmistes. Il n'est jamais plus gros que la jambe, il est presque par tout égal, & se leve droit comme une fléche, quelquefois jusqu'à la hauteur de quarante ou cinquante pieds; il a tout autour un doigt d'espaisseur, d'un bois dur comme du fer, & tout le reste est filasseux comme le cœur des Palmistes. Il a environ deux pieds de l'extremité de l'arbre en haut, envelopez de trois ou quatre doubles d'un certain canevas naturel, qui semble avoir esté filé & tissu de mains d'hommes. De cette envelope sortent quinze ou vingt queuës, longues de cinq à six pieds, vertes & dures, comme les branches des Palmistes, & toutes semblables à des lames d'estocades. Chacune de ces queües porte vne fuëille, qui dans son commencement est toute plissée comme les éventails des Damoiselles de l'Europe, & celle qui sort du tronc, (car elles viennent l'vne apres l'autre) a environ deux pieds de long. Avec le temps cette fuëille s'ouvre, & s'estend en rond : & à vn demy-pied prez de l'extremité, tous les plis s'entreséparent, & font autant de pointes ou de rayons, qu'il y a de plis dans la fuëille; de sorte que la fueille a la figure d'un Soleil rayonnant. Toutes les figures que j'ay veuës dans tous les Autheurs, n'ont jamais bien exprimé la forme de cette feüille; & ie puis asseurer que celle que ie donne est la plus accomplie de toutes celles qui ont

eſté faites juſqu'à preſent. On couvre les Caſes de ces füeilles. Les femmes Sauvages en font des parapluyes & des paraſols, & nos Dames Françoiſes s'en ſervent auſſi bien qu'elles à faute d'autres. Les Sauvages levent la peau ou l'écorce des queuës, des füeilles de Latanier, pour en faire des *Hébéchets*, de petits paniers, des *Matoutous*, & autres ſemblables petits ouvrages. Au reſte, le bois de cét arbre eſt le plus commode, & le meilleur bois de toutes les Iſles pour baſtir des Caſes: On s'en ſert auſſi (aprés les avoir vüidez) à faire des canaux pour conduire les eaux des fontaines.

I'en ay veu vne autre eſpece dãs pluſieurs endroits des Iſles, dont la pluſpart eſtoient une fois plus gros que ce premier, & le plus haut ne paſſoit pas la hauteur d'vne picque; mais leurs füeilles eſtoient deux fois plus grandes, & plus fortes que les autres, & par conſequent bien plus recherchées, parce qu'elles couvrent davantage, & qu'elles durent bien plus long temps.



Du bois de Couleuvres.

§. IX.

LE bois de Couleuvre eſt ſi vtile dans ces Iſles, à cauſe de la quantité des Serpens, que ie ne puis fermer ce Chapitre ſans en parler. La pluſpart des arbres que ie viens de décrire luy ſervent d'appuy, cõme le cheſnè fait au lierre: cette plante ſe plaiſt dans les lieux humides, & lors qu'elle y rẽcontre des arbres, elle s'y attache par des petites chevelures de racines, & s'éleve en ſerpentant juſqu'au haut. Son bois qui n'a pour l'ordinaire qu'un pouce ou deux de groſſeur, eſt verd en quelques endroits; en d'autres il eſt gris meſlé de noir, tortu, & ſi ſemblable à une couleuvre, que ſes tronçons jettez dans un lieu obſcur font peur, parce qu'on les prend pour des Serpens. Ses feüilles ſont grandes com-

me celles de la ſerpentine. Elles n'ont au cõmencement aucune découpure ; mais il s'y fait de petites cicatrices, comme ſi on les avoit percées d'un coûteau, leſquelles venant à s'augmenter, diviſent les bords de la fueille: les Autheurs aſſeurent qu'elle eſt tres-ſouveraine contre les morſures des ſerpens, & que ſon ſeul attouchement les fait mourir. En effet, il me ſouvient d'avoir veu au pied d'un arbre, tout couvert de cette plante, ſur le bord de la riviere du fort ſaint Pierre, dans l'Iſle de la Martinique, ſept ou huit ſerpens de differentes grandeurs, dont quelques vns eſtoient auſſi gros que le bras, morts ſur les tiges de cette plante. Ce que ie fis voir à un Chirurgien, nommé l'Auvergnat, & à quelques autres perſonnes, qui depuis en ont fait telle eſtime, que non ſeulement ils en conſervoient à leur maiſon ; mais meſme en portoient touſiours ſur eux, pour s'en ſervir au beſoin.

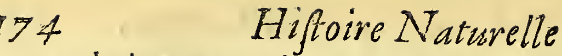
DE TOVS LES ARBRES qui portent des fruits, tant ceux que l'on mange, que ceux qui ſont un peu conſiderables.

CHAPITRE V.

Des Arbres fruictiers ſemblables à ceux de l'Europe.

§. I.

CEs Iſles ſont le veritable pays des Grenadiers, des Citroniers, des Limoniers, & des Orangers. Les Grenadiers ne s'y dépoüillent jamais de leurs fueilles, comme ils font dans l'Europe: ils portent en abondance, quand toutefois on a ſoin de les émonder ; car autrement ils pouſſent



tant en bois & en verd, qu'ils s'épuisent de leur séve, & ne portent guéres de fruit.

Les Citroniers portent au bout de dix-huit mois qu'ils sont plantez, & sont en toute l'année chargez de fruicts, de fueilles, & de fleurs. Toutes les sortes de Citroniers & Limoniers, qui se trouvent dans l'Europe, y croissent en si grande quantité, qu'on en fait aussi peu d'estime, que des moindres pommes sauvages.

Il y a aussi une sorte de petits Citroniers, que ie n'ay point veu dans l'Europe, qui portent de petits citrons qui ne sont guéres plus gros que des œufs de pigeons: ils ont l'écorce fort mince, & sont tres-abondans en suc sont fort feüillus & épineux. La feüille en est petite cõme celle du phylirea. On en fait des hayes & des berceaux, que l'on tond de 3. mois en trois mois, ce qui est tres-agreable: & l'on remarque dans la Martinique, que tous les serpens fuyent ces hayes, & l'odeur de ces petits citrons.

Toute sorte d'Orangers y sont aussi communs que les Citroniers: ils y croissent gros & hauts comme des Abricotiers, & portent en tout temps. On remarque que les graines d'Orangers, auant que de paroistre, sont autant dans la terre que les poussins sont sous la poule avant que d'esclore, de sorte que mettant aujourd'huy une poule sur ses œufs, & semant de la graine d'Orangers dans la terre, le 23. jour en suivant, les poussins sortent de la cocque, & les Orangers de la terre.

Ceux qui sont friands d'oranges douces, seront avertis que c'est une chose dangereuse d'en faire ordinaire, dautant que cela fait des vlceres dans le fondement, où par-apres les vers s'engendrent; & quand ils y sont une fois, il faut mourir, si on ne sçait le secret que j'ay appris d'un Bresilien, qui est de donner de petits lavemens au malade avec de l'eau de mer, & du suc de petun verd. I'ay depuis découvert la plante que Piso appelle *Paiomiriba*, que j'ay décrite à la page 92. de cette seconde Partie, & que j'ay fait dépeindre; afin que si quelqu'vn estoit surpris de ce mal, il s'en puisse servir comme d'un remede infaillible.

Les figuiers de la France y viennent aussi bien que dans la Provence, & portent tout du long de l'année. I'y ay veu quelques Datiers, mais qui n'avoient pas encore porté de fruict.

Dans le dernier voyage que j'ay fait aux Isles, j'ay veu dans le jardin de Monsieur Du-Parquet, des pommiers, des pruniers, & des cerisiers chargez de fruits.

De deux sortes de Caßiers ou Caneficiers.

§. II.

A Nostre arrivée dans la Guadeloupe, nous avons trouvé un grand nombre de Caneficiers, ou Cassiers, qui sans doute estoient naturels au pays. Ce sont de beaux & puissans arbres, qui ont les fueilles presque semblables à celles de *l'Acacia*, que nous avons en France; mais deux fois plus grandes, plus pointuës, plus fortes, & plus écartées, & il faut n'avoir jamais veu de Cassiers ou Caneficiers, pour dire (comme fait le Sieur de Rochefort) qu'ils sont semblables aux Peschers; car il y a moins de difference d'un fresne à un pomier, que d'un cassier à un pescher. Sa description est impertinente, car ne parlant que du Cassier de l'Amerique, dont toutes les plaines de saint Domingue sont remplies comme il le dit, il luy donne des fleurs jaunes, des tuyaux, long d'un pied & demy, & gros d'un pouce, ce qui ne convient qu'au Cassier du Levant; car celuy de l'Amerique fleurit gris de lin, ou couleur de fleurs de pescher, & ses tuyaux sont longs de deux pieds, & deux ou trois fois aussi gros que les autres. Quand il est dépoüillé de ses fuëilles (ce qui luy arrive tous les ans vne fois) il se couvre entierement de grands bouquets de fleurs, longs d'vn bon pied, en forme de pennache, de couleur de fleurs de pescher; sur chaque bouquet il croist tout au plus vn ou deux bastons

de casse. Ces bastons ont la forme de ceux du Levant, mais ils sont longs de deux grands pieds, & presque gros comme le bras : l'escorce en est bazanée, rude, & fort difficile à rompre. Les petites separations qui sont dedans, sont aussi extrémement dures ; de sorte qu'il y a bien de la peine à la monder & à en tirer la moëlle. Quand elle est recente, elle ressemble fort à celle du Levant, soit à la couleur: qui est pourtant moins noire, soit au goust : qui est vn peu gras & douçastre, à peu prés comme les pruneaux ; soit à l'effet purgatif, si ce n'est que causant des trenchées, elle ne purge pas si aisément, car elle ne passe pas par le ventre, sans douleur & travail extraordinaire.

Depuis quelques années, plusieurs habitans reconnoissant qu'elle estoit inferieure à celle du Levant, ont planté des graines de celle-cy, avec succez & avec profit. Ces arbres ne croissent pas si haut que les autres, mais ils ont les fueilles plus longues & plus polies, fleurissent & se dépoüillent comme eux; ils portent vn grand pennache revêtu de plusieurs fleurs jaunes, assez ressemblantes à celles du pied d'aloüette ; mais un peu plus grandes, d'vne odeur qui a quelque rapport à celle de la giroflée jaune. Le bois de ces Caneficiers, est si fragile & si cassant, qu'vne branche grosse comme la jambe, ne pourroit porter vn homme sans risque de rompre, ce qui fait qu'on n'en tient compte dans le païs. I'en ay veu couper plus de deux cens pieds en vne année, sur nostre place de la Bassetetre. Enfin, comme la casse s'est renduë fort commune dans nos Isles, elle est devenuë à si vil prix depuit huit ans, que ceux qui en cultivoient à la Martinique, voyant qu'on estoit obligé d'en donner la moitié pour le fret, en ont coupé par le pied la plusspart des arbres. Depuis ce temps-là l'industrie des habitans s'est estudiée de rendre par divers moyens, ce medicament aussi agreable q'uvile; quelques vns en confisent les fleurs, & d'autres les petites siliques encore toutes vertes, & tendres, avant que l'écorce s'endurcisse ; & les autres pour leur vsage, gardent dans des pots la moëlle tirée des bastons meurs, & confite avec de bon sucre. Ainsi l'on pourroit faire de ces fleurs de casse

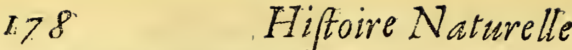
cassé d'agreables conserves, tabletes, & sirops, dont la délicatesse des Dames & des enfans les plus dégoustées, ne se rebuteroit pas à le purger.

Du Corosol, & des Momins.

§. III.

LE Corosol n'a point d'autre nom parmy nous, que celuy d'vne Isle habitée par les Holandois, de laquelle il nous a esté apporté depuis quelque temps. L'arbrisseau qui le porte est tout semblable au laurier, tant pour sa grandeur, que pour ses fueilles. Le fruict est gros comme vn melon, vn peu pointu, & recourbé par le bout d'en-bas: il a l'escorce verte, lissée, & de l'espaisseur d'vn teston: & il semble qu'on ayt pris plaisir à figurer & à tracer avec vne plume & de l'encre, de petites écailles dessus. Ce fruict croist d'vne façon merveilleuse, car il est attaché au tronc, aussi bien qu'aux branches, comme les Callebasses du pays. Au milieu de chacune de ces écailles, il y a vne petite pointe de mesme matiere que l'escorce. Toute la chair en est blanche comme neige; quoy qu'elle soit vn peu filasseuse. Elle se fond dans la bouche, & se resoud en vne eau, qui a le goust de pesche, relevé par une petite aigreur fort agreable, & qui raffraischit extrémement. Il y a plusieurs graines, noires, lissées, & marquées de petites veines d'or, grosses & longues comme des fleurs du bresil. C'est vn des plus excellens fruits que nous ayons dans ces Isles.

Il se trouve encore deux autres sortes de fruicts, que les habitans appellent *Momins*, qui sont sans doute d'vn mesme genre que le *Corosol;* car l'arbre & le fruit sont presque semblables, horsmis qu'il est vn peu plus rond, & qu'il a l'escorce & le dedans jaune, comme sa graine qui est plus large & plus plate : Il s'en faut beaucoup qu'ils ne soient aussi bons



que le *Corosol ;* & mesme les habitans en font si peu de cas, qu'ils n'en mangent que par pure necessité. Le plus gros est de la grosseur de la teste d'vn enfant, & l'autre comme un gros œuf d'oye. Ils croissent en abondance dans les lieux humides, & parmy les roseaux.

Comme ces fruicts viennent en abondance, & que peu de personnes en mangent, les porcs, les acoutys, le tatous, les crables, & les oyseaux s'en engraissent, & la chair de tous les animaux qui en vivent est excellente.

Le sieur de Rochefort se trompe lourdement, confondant le Corosol, & les deux Cachimas, avec le Momin, & disant que ces arbres portent des fruicts, qui ont le goust & la blancheur de la crême ; puis qu'au contraire il est jaune aussi bien par dedans que par dehors ; & si fade, qu'il y a fort peu d'habitans qui en mangent. Il est bien vray que le Corosol a la chair blanche, mais elle est fillasseuse, & d'un goust bien esloigné de celuy de la créme, puis qu'il est aigre & relevé : ie m'asseure que tous les habitans des Isles tomberont d'accord avec moy, que le seul Cachimas en a le goût, la blancheur & la consistance ; & que cet Escrivain n'est pas moins ridicule, lors qu'il attache à cét arbre une grape de raisin au lieu de fruit.

De deux sortes de Cachimas.

§. IV.

LE *Cachimentier* franc, est un arbre, qui en sa façon de croistre, a assez de rapport avec le pescher : mais il croist deux fois plus grand, & a ses feüilles semblables à celles du chastaigner, son fruict devient gros comme une grosse pomme de rambour ; il est rond & a l'escorce espaisse d'un teston, qui est grize dans son commencement ; mais quand il est meur, elle devient rouge par les endroits où le Soleil a don-

né. Il a plusieurs graines comme le *Corosol;* mais quand il est bien meur, tout le dedans du fruict est blanc comme neige, liquide comme de la créme, & a le goust de créme meslée avec du sucre; de sorte que quand on en a osté l'écorce & la graine, & qu'on l'a mise dans un plat, il n'y a personne qui n'en mange pour de la veritable créme.

Le second est le *Cachimas espineux*, qui ne differe du premier qu'en la façon de son fruict : car il ne croist guére plus gros que le poing. L'escorce en est tousiours verte, & la peau relevée en plusieurs endroits, de petites bosses, taillées comme en pointe de diamant. Tout le dedans du fruict est semblable au precedent, mais il n'est pas si bon.

Ce fruict est chaud & sec, & nourrit fort, il fait suër, & provoque les vrines; mais si l'on en mange trop, il enflamme le foye & le sang, & cause des rougeurs au visage, qui excitent une telle démangeaison, que l'on est contraint de se grater continuellement.



Des prunes de Momins.

§. V.

L'Arbre qui porte les prunes de *Momins*, croist aussi gros & aussi haut, qu'un des plus puissans chesnes de l'Europe. L'escorce de l'arbre est extrémement raboteuse, grize par dehors, rouge par dedans, gommeuse & de bonne odeur. Le bois de l'arbre est blanc, fort tendre, & fort sujet à pourriture. Les fuëilles ont beaucoup de rapport à celles du fresne : elle sont pourtant un peu plus larges, & tombent tous les ans. Apres que l'arbre s'en est revestu, il se charge de grands rameaux de fleurs blanches & jaunes, d'vne odeur fort suave, à la cheute desquelles paroissent les fruicts, en grapes, comme les Cormes : ils sont jaunes, picotés de rouge, pleins d'vn suc, qui avec son acidité conserve ie ne sçay

quoy de fade & de sauvageon : ce qui est commun presqu'à tous les fruicts des Isles, avant que l'on s'y soit accoustumé. Lors que ces fruicts sont meurs, ils tombent tous à terre, la couvrent, & exhallent une odeur assez agreable, qui se fait sentir à plus de cent pas : il y a dans le fruict un noyau filasseux, & tout percé à jour, qu'on estime estre poison. Sa cendre est fort caustique, & l'on s'en sert pour faire manger la chair morte.

Quelques-vns font du Oüycou de ce fruict, qui estant conservé huit ou dix jours, enyvre comme du vin. L'on mange les bourgeons de cét arbre en salade ; & si on les broye, il en sort vne écume qui oste l'inflammation des yeux, clarifie la veuë, & dissipe les tayes qui sont encore tendres : mais bien que cette escume fasse un peu de mal au commencement, il se dissipe aussi-tost : ce fruict est souverain contre les flux de sang.



De l'Acajou.

§. V I.

L'Acajou est un petit arbre, dont les rameaux panchent un peu vers la terre, & sont chargez de grandes feüilles, assez semblables à celles du Noyer ; mais plus larges, plus rondes, plus fortes, plus luisantes, & de meilleure odeur. Il porte des ombels ou bouquets de petites fleurs purpurines, dont l'odeur ravissante remplit toutes les forests, lors qu'elles s'ouvrent le matin. De plus de cent fleurs qu'il y a quelquefois sur un bouquet, il n'y en a que trois ou quatre qui reüississent, & portent un fruict le plus fantasque que i'aye jamais veu. Il vient gros comme un œuf, en façon d'une petite poire : son escorce est fort délicate, jaune & rouge comme une cerise, par les endroits où le Soleil a donné. Tout le dedans du fruict n'est qu'une filasse spongieuse, toute remplie

d'vn suc si acre & si astringent (quand il est verd) qu'il prend à la gorge; mais il est tres-agreable & tres-delicieux, quand il est meur. Ce fruit n'a aucune graine au dedãs; mais au bout du fruict il y a une noix de la figure & grosseur d'un roignon de lievre, de couleur de gris cendré, & couverte d'une double écorce, dont l'entre-deux est une matiere poreuse, pleine d'une huile caustique, de laquelle on se sert pour guerir les dartres, & pour faire tomber les corps des pieds. Il y a dans cette noix un noyau gros comme vne amande, & mesme meilleur que l'amande, qui fortifie beaucoup l'estomach, quand on le mange à jeun. Ceux qui ont abondance de ce fruict, en font du vin qui est tres-delicieux, & bon pour le mal de ratte. Lors que ce suc est recent, il est blanc comme du laict, & si astringent, qu'il prend à la gorge; mais apres avoir un peu boüilly de soy-mesme dans le vaisseau, il s'éclaircit, & devient tres-agreable. Ce suc qui sort du fruict, lors qu'il est verd, fait une tache sur le linge, qui ne peut estre ostée que lors que l'arbre pousse de nouvelles fleurs; car alors elle se dissipe d'elle-mesme.

Des Goüyaues.

§. VII.

L'Arbre qui porte les *Goüyaues*, semble n'avoir point d'écorce. Si on n'a le soin d'émonder & couper les syons & rejetons qu'il pousse de son pied, il croist plus en buisson qu'en arbre. Il a les branches fort éparses, fait grand ombre, & occupe beaucoup de place. Ses fueïlles approchent de celles du laurier, mais elles ne sont ny si vertes, ny si seiches, elles sont un peu cotoneuses par dessous, & traversées de petites veines. Cét arbre porte de petites fleurs blanches qui sont d'assez bonne odeur, & en suite une grande quantité de fruicts, qui meurissent en une nuict, & qu'il faut cueïllir

le mesme jour qu'il est meur ; car deux jours apres il se passe. Les plus gros n'arrivent jamais à la grosseur d'un œuf d'oye : il porte vne petite couronne comme la Grenade, avant qu'il soit meur il est fort astringent ; mais lors qu'il est meur, il est jaune comme de l'or, & de couleur de rose par dedans. La chair de ce fruict est encore plus molle que celle de la pesche bien meure, & toute remplie de graine semblable à la *maniguette*, mais extrémement dure. Il s'en trouve qui ont la chair blanche, qui sont plus petites, & de meilleur goust que les autres. Il y en a aussi de sures, de douces, & d'aigres, comme les pommes ; plus on mange de ce fruit, plus on le trouve excellent.

Quand ce fruict est verd, il sert au flux de sang, & reserre le ventre: & au contraire quand il est meur, il lasche: sans excez toutefois: car l'on en peut manger son saoül sans en estre incommodé. Les fomentations de ses fuëilles boüillies, font desenfler les jambes des hydropiques. On fait aussi un sirop des jeunes rejetons, qui est merveilleux pour les dissenteries.



D'vn arbrisseau qui porte de petites cerises.

§. VIII.

IL se trouve dans toutes les Basseterres des Isles un arbrisseau tout semblable au buis, excepté qu'il n'a pas les fuëilles si druës, qu'il croist un peu plus haut, & que le bois de l'arbre n'est pas si jaune, ny si massif. Aux premieres pluyes qui arrivent dans l'année, il pousse quantité de petites fleurs blanches, qui semblent estre de petites houpes de soye, faites à plaisir, & qui exhalent une odeur plus soüéve & plus douce que celle du jasmin. A la cheute de ces fleurs, il y vient de petites cerises noires, assez semblables aux merises de l'Europe. Dans le milieu du fruict, il y a trois petits noyaux assez

tendres. Si elles ne sont bien meures, elles sont ameres, & laschent le ventre.

Le Docteur Piso met sans doute cét arbrisseau au nombre des mirthes, à cause que les fleurs & les fruits ont quelque ressemblance avec les fleurs & les fruicts des mirthes; mais l'arbre en est fort different.

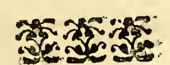


Du Coudrier.

§. IX.

LEs habitans de l'Isle de la Guadeloupe, ont nommé cét arbre *Coudrier*, à cause qu'il jette dés sa racine plusieurs branches, qui s'estendent tout de mesme que celles du *Coudrier*. Ses fueïlles sont semblables à celles du laurier pin, rudes par dessous, & lissées par dessus. A l'extremité de ses branches, il porte de petites queuës, longues comme les doigts, fort menuës & toutes environnées de petits fruicts blancs & rouges, gros comme des groselles rouges, fort délicats, & qui mesme en ont le goust.

Ses feüilles ont une admirable vertu pour la guerison des vieilles vlceres, & c'est une chose assez remarquable, que le dessus de la feüille mange les chairs baveuses, nettoye les vlceres, les rend vermeilles, & les dispose à la guerison; & que le dessous de la mesme feüille, quand elles sont en cét estat, les acheve de guerir en peu de temps.





Du Cacau.

§. X.

I'Ay esté fort long-temps dans les Isles, sans avoir jamais veu vn seul arbre de Cacau; mais enfin les Sauvages ayant découvert en l'année 1655. à Monsieur du-Parquet, ce tresor qui estoit caché dans la Capsterre de son Isle, plusieurs personnes en ont planté, & le cultivent fort heureusement; cét arbre ne se plaist que dans des lieux ombrageux & humides.

Il est si délicat, que non seulement il ne peut porter son fruict ailleurs; mais aussi les vents violens, les trop grandes ardeurs du Soleil, & les grandes fraischeurs des nuits, l'en empêchent. Il ne croist guéres plus haut que l'Acajou, & a plusieurs rameaux chargez de fuëilles, assez semblables à celles des Chastaigners, mais un peu plus grandes. La forme exterieure de son fruit approche de celle d'un melon, mais il est un peu plus pointu; il est jaune quãd il est meur, & remply d'vne grande quantité de fruits, comme des glands entassez & serrez les vns contre les autres. La substance de ces petits fruits est comme celle de l'amande; mais brune, & oléagineuse, vn peu amere, mais fort nourrissante, & ce sont ces grains que l'on nomme Cacau, ou Cacou, & dont l'on fait la chocolate, tant en vsage, & si renommée parmy les Portugais & les Espagnols, qu'elle passe quelquefois pour monoye, dãs les lieux où l'on en fait beaucoup. Cette marchandise est tres-bonne, & si les habitans des Isles s'étudient à la cultiver, ie crois qu'ils en pourront faire vn profit considerable.

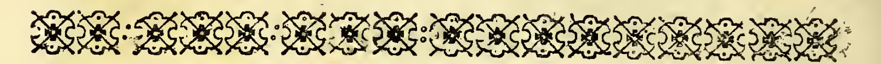
Du Cocos.

§. XI.

LE Palmiste qui porte ce beau fruict, n'estoit pas encore connu dans nos Antilles Françoises, à la premiere impression de mon livre, de là vient que ie n'en ay point parlé. Il y est maintenant fort commun, quoy que cét arbre ne soit pas le plus haut de tous nos Palmistes, il est pourtant le plus beau, parce qu'il est chargé de plus grand nombre de fueilles, & bien plus belles que celles des autres. Son tronc est aussi semblable, mais le bois qui n'a pas un pouce d'épaisseur en est bien plus tendre, tout le reste qui est au dedans n'est qu'vne substance filasseuse & remplie d'vn suc, qui a le goust du petit laict, & quelques-vnes de ses noix sont aussi grosses que la teste d'un enfant, & toutes revestuës d'une grosse écorce filasseuse, épaisse d'un pouce; la noix qu'elle envelope n'est pas tout à fait ronde, mais elle tient un peu du triangle; son extremité est barbuë, & a trois petits trous ronds de la largeur d'vne lentille, la coque de cette noix est noire & dure comme de la corne; il y a dedans l'espaisseur d'un doigt vne substance solide comme celle des amandes qui se forment, mais d'vn goust bien plus savoureux; il n'y a amande ny noyau monde qui la surpasse, qui conforte & qui nourrisse comme elle. L'on tient que cette substance se forme d'une certaine liqueur, dont l'on trouve environ un demy septier dans la noix avant qu'elle soit meure; & bien que cette liqueur soit fort douce & raffraischissante, elle a pourtant quelque degré de chaleur, qui fait qu'elle conforte l'estomach & provoque les vrines: cette liqueur est dans sa perfection, quand le fruit n'est qu'à demy meur, & la substance bláche a atteint la sienne, lors que le fruit est parvenu à sa parfaite maturité. Il se dit une infinité d'autres bel-

Aa

les choses de cét arbre, qui sont autant de petites hyperboles & exagerations.



Du Raisinier.

§. XII.

PResque toutes les rives des Capsterres de ces Isles, sont bordées de certains arbres crochus, noüeux, confus, & meslez ensemble. Le bois de ces arbres est couvert d'vne écorce grize, tirant sur le jaune, seiche & d'un goust salé. Le bois est rouge, plein, & massif. Les füeilles sont entierement rondes, larges comme une assiette, épaisses & fortes comme de la Carte, lissées & vertes dans le cœur de l'Esté, mais rouges sur le déclin. Quoy qu'elles soient à demy pied l'une de l'autre, elles ne laissent pourtant pas de faire grand ombre. De dessous la pluspart des fuëilles, il sort de petites queuës, lesquelles dans les premiers pluyes se garnissent & s'environnent de bout en bout, de petites fleurs comme celles de la vigne, & en suite de raisins gros comme des noisettes, & de couleur de rose. Il y a fort peu à manger dans chaque raisin, à cause du noyau qui est gros comme une balle de pistolet. Le fruict a un goust de prune, mais il est un peu salé. L'arbre ne porte guéres deux années de suite. D'Alechamps dit quelque chose de cét arbre sous les noms de *Copey*, de *Guiabaran* & de *peuplier de l'Amerique*. Il donne la figure de la branche & des fuëilles qui me semblent bien desinées.



De deux sortes de Papayers.

§. XIII.

LA plusp art des habitations nouvellement défrichées produisent sans aucune culture, des arbres tres-particuliers en leur forme: car ils sont gros comme la jambe, hauts d'une picque ou environ, droits comme des fléches, & sans aucunes branches; ces arbres sont creux, & n'ont qu'vn pouce ou environ, d'vn bois si tendre, que l'on coupe aisément tout l'arbre d'vn coup de serpe. Toutes ses fueïlles (qui sont semblables à celles du figuier de France, mais deux fois plus grandes) sont attachées depuis le haut de l'arbre, jusqu'à un pied au dessous, par des queuës longues comme le bras, grosses comme le pouce, & creuses comme des flutes. Au dessous de toutes ces fueïlles, il y a environ une trentaine de fruicts attachez immediatement à l'entour de l'arbre, dont ceux qui sont les plus bas, sont les plus gros & les plus meurs. Ces fruicts sont ronds, gros comme le poing, & de couleur orangez, qui n'ont qu'environ un bon doigt d'épais, d'vne chair semblable à celle du melon, mais d'vn goust doucereux & fade. Tout le dedans du fruict est creux & remply d'vn egraine semblable au poyvre, & qui a le mesme goust, Quoy que plusieurs en mangent, ie ne l'ay jamais trouvé bon.

Il y a masle & femelle parmy ces arbres. Le masle ne porte presque jamais de fruict; mais parmy ces feüilles il pousse de petites branches menuës, longues comme le bras, qui se divisent en rameaux tous chargez de fleurs jaunes sans odeur: la femelle qui porte le fruict, n'a que de grosses fleurs jaunes attachées immediatement à l'arbre, qui exhallent une odeur aussi douce que le jasmin. Les fruicts meurissent

succesivement ; de sorte qu'il y en a de meurs presque tout le long de l'année.

Les François qui furent chassez par les Anglois de l'Isle de sainte Croix, l'an mil six cens quarante-cinq, nous ont apporté dans la Guadeloupe de la graine d'une sorte de Papayer, qui porte un fruict gros comme le plus gros melon que nous ayons en France : il est beaucoup meilleur que les autres, mais tousiours doucereux : celuy cy a quelque ressemblance aux mamelles, d'où vient que les Portugais l'appellent *Mamoeira*, & mesme estant incisé avant que d'estre meur, il en sort quelque goute de laict, qui se fige & se tourne en gomme.

Des Callebassiers.

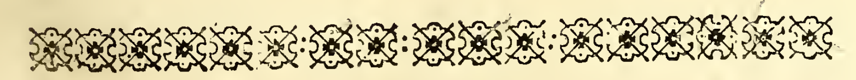
§. XLV.

La Providence de Dieu qui ne manque jamais de pourvoir abondamment des choses necessaires, a eu soin de donner à ces pauvres Sauvages (qui n'ont ny orfevre, ny estaimier, ny industrie, ny métail pour faire de la vaisselle). un arbre qui les fournit tous les ans de seaux, de bouteilles, de cüeilleres, de tasses, & de quantité d'autres petites vstencilles. C'est le *Callebassier* qui croist gros comme un pommier; mais plus bas, plus branchu, & plus abondant en feüilles, lesquelles ont la forme de langue de chien, sortent immediatement des branches sans aucune queuë, & sont extrémement druës, d'un verd luisant & resplendissant au Soleil. Les fleurs sont d'un gris verdastre & picotées de noir. Outre que toutes ces fleurs viennent sur toutes les branches, il en croist ausi autour du tronc de l'arbre. A ces fleurs succedent les fruicts desquels on ne sçauroit déterminer la forme ny la grandeur : C'est assez de dire qu'ils vont depuis la

groſſeur d'vne petite poire, juſqu'à celle d'vne groſſe citroüille. Il y en a de rondes, de longues, de quarrées, en poires, & en ovale; en un mot, de toutes les façons.

Ce fruict eſt verd & poly quand il eſt ſur l'arbre, & gris quand il eſt ſec : ſon écorce eſt de l'épaiſſeur d'un quart-d'écu, mais d'vn bois fort & difficile à rompre. Tout le dedans eſt une pulpe ou chair blanche. Il y a dans cette pulpe de petites graines plates, en forme de cœur, qui produiſent le meſme arbre. On vüide aiſément cette pulpe en faiſant par le haut un petit trou, grand comme pour fourrer le doigt, & remüant dedans avec vn baſton. Mais le meilleur moyen de les vüider eſt de les faire boüillir; car tout ce qui eſt dedans s'amolit, & eſtant devenu mol comme de la boüillie, ſort bien plus aiſément. Si on veut faire de la vaiſſelle, on le fend & on le coupe en telle forme & grandeur qu'on le deſire, & le mot general de cette vaiſſelle, eſt *Coüy*. Quand on ne veut que les ſeparer en deux, l'on lie une petite corde tout autour, & l'on frappe doucement deſſus avec un marteau, & cela ſe diviſe comme ſi on l'avoit coupé avec un coûteau.

La chair blanche eſt un ſouverain remede contre la brûlure, & appliquée en fronteau, elle appaiſe les douleurs de teſte cauſées par les grandes ardeurs du Soleil. Les Sauvages les peignent de rouge & de noir, comme on peint la vaiſſelle de bois en Flandre.



Du Courbaril.

§. XV.

LE *Courbaril* eſt un des plus gros, des plus hauts, & des plus beaux arbres du pays. Son écorce eſt grize, ſon bois maſſif & rouge. Ses fueïlles ſont d'une moyenne grandeur, fort druës, & deux ſur chaque petite queuë; de ſorte

qu'elles font comme un pied de chevre divisé. Il porte un grand nombre de fruicts larges de quatre doigts, longs comme la main, & épais d'un pouce. Ces fruicts sont couverts d'une écorce tannée, rude, épaisse d'un teston, & dures comme du bois. Tout le dedans du fruict est remply d'une certaine farine fibreuse, de couleur de pain d'épice, & de mesme goust. Il y a ausi dans cette farine deux ou trois noyaux, presqu'ausi gros que des amendes, qui sont extrémement durs & de couleur de pourpre. Dans la famine de la Guadeloupe, on faisoit du pain de cette farine, & cela sauva la vie à beaucoup de personnes. I'ay trouvé à quelques-uns de ces arbres, des morceaux de gomme gros comme le poing; mais dure, claire, & transparente comme de l'ambre, qui ne se dissout ny à l'eau ny à l'huile. I'ay crû fort long-temps que c'estoit de *la gomme de Carabé*, ou ambre iaune: mais j'ay depuis changé d'opinion, & crois que c'est la *gomme anime*: car elle est de bonne odeur, & exhale une fumée ausi suave quand on la brusle, que celle de l'ambre est puante & desagreable. L'on se sert ordinairement de ce bois pour faire les roulleaux des moulins à sucre.



Du Genipa.

§. XVI.

LE Genipa est un arbre fort haut, droit, & de differentes grosseurs, selon les differens lieux où il croist: ses branches qui s'estendent fort au large, sortent du tronc par étages comme celles du sapin, elles sont chargées de grandes fueilles longues d'un demy-pied, & larges comme la main, qui tombent de l'arbre les unes apres les autres; l'extremité de ses rameaux pousse cinq ou six belles fleurs blanches, qui ont quelques excroissances jaunes dans le milieu, & sont de tres bonne odeur: ses fruicts sont gros comme un œuf d'oye,

& d'une chair assez ferme le long de l'écorce ; mais molasse dans le milieu, & tous remplis d'une infinité de graines plates. Ce fruict est de bonne odeur, d'un goust aigrelet qu'on méprise pourtant, à cause de ce qu'il noircit la bouche de ceux qui en mangent, il tombe quand il est meur, & en se détachant de l'arbre, il pette comme un coup de pistolet.

Le suc que l'on tire de ce fruict teint les mains, & tout ce qu'il touche d'une couleur noire, qui ne peut estre effacée que neuf jours apres. Les habitans malicieux attrapent ordinairement les filles & les femmes nouvellement venuës, en leur faisant croire que ce suc sert à l'embellissement des mains & du visage : & j'en ay marié quelques-unes qui en avoient encore les mains & le visage tout noir.

Tous les animaux, & particulierement les oyseaux & les crables qui vivent de ces fruits, s'engraissent promptement, & leur chair est de bon goust, mais noire ou de couleur d'ardoise.

Le bois de cét arbre est blanc, dur, facile à estre mis en œuvre, quand il est frais coupé : car il devient si dur avec le temps, que les outils rebroussent dessus. L'on en fait des plãches qui se noircissent dans l'eau, & on s'en sert ordinairemẽt pour faire des affuts de fusil : l'on ne coupe pas cét arbre, quand il est jeune (comme dit Rochefort) car en ce temps il ne vaudroit rien du tout, & il a tant de moëlle dans le cœur, que l'on n'en sçauroit tirer une planche large de deux ou trois pouces.



Des pommes de Mancenille.

§. XVII.

IL se trouve dans toutes ces Isles une seule sorte de pomme, qui a du rapport avec celles de l'Europe. Ces pommes

sont toutes semblables aux petites pommes de Paradis ; quoy qu'en effet ce soient de vrayes pommes d'enfer & de mort, autant dangereuses au corps de ceux qui en mangent, que la pomme d'Adam le fut à son ame. Son odeur est assez semblable à celle des pommes de rainette, & si suave, qu'elle inuite les passans à la cüeillir, & à en manger : mais son seul attouchement fait élever les pustules & les cloches aux mains: c'est infailliblement avaler la mort, que d'en manger.

L'arbre qui porte ce funeste fruict, est tout à fait semblable à un poirier, horsmis que l'écorce en est plus épaisse & si laicteuse, qu'à la moindre incision, il en sort une grande quantité de laict, lequel est un venin subtil, caustic, & si dangereux, que touchant sur la chair nuë, il la brusle & y fait élever des cloches, qui sont incontinent suivies d'une inflâmation tres-dangereuse. S'il arrive qu'il en tombe la moindre goute dans une playe, & qu'on n'y remedie promptement elle y met infailliblement la gangreine.

Non seulement ce fruict & le laict qui sort de son écorce est veneneux ; mais mesme les goutes de pluyes qui en tombant touchent les füeilles de l'arbre, contractent les mesmes qualitez ; de façon qu'il est tres-dangereux de passer sous cét arbre quand il pleut, principalement quand la pluye commence à tomber : car quand il a beaucoup plû, & que les fuëilles sont bien lavées, il n'y fait pas si dangereux. La viande cuite au feu du bois de cét arbre, contracte ie ne sçay quoy de malin, qui brusle la bouche & le gosier. Tous les animaux qui mangent de ce fruit, excepté *l'Arras*, deviennent malades & leur chair noire, & comme bruslée, & ie crois qu'en fin ils en meurent : il est aussi tres-dangereux de manger de ces animaux, & j'en ay fait l'experience à mes dépens, comme ie diray ailleurs.

Lors que ces pommes de Mancenille tombent de l'arbre, elles ne pourrissent point comme les pommes de l'Europe, quand mesme elles tomberoient dans l'eau ; mais elles deviennent ligneuses, dures, & flottent dessus.

I'ay donné quelques remedes au mal exterieur, que cause le

le laict de la Mancenille, où j'ay parlé de l'herbe aux fléches; & en donneray lors que ie traiteray des *Soldats* ou *Cancelles*. Pour le remede du mal interieur de ceux qui en mangent, il n'y a qu'à avaler promptement un verre d'huile d'olive, avec de l'eau tiede, pour faire tout vomir, & encore il faut que cela se fasse promptement : car une heure apres en avoir mangé, il n'y a plus de remede ; & mesme quelque prompt remede qu'on y puisse apporter, ceux qui en guerissent ne font plus que languir, & traisner vne vie malheureuse & fort courte. Et partant, que les frians prennent garde à eux en mettant pied à terre : car pour l'ordinaire ces arbres croissent le long de la mer.

On a trouvé de mon temps dans l'estomach de quelques personnes qui en estoient mortes, une place ronde, large comme la main, noire, & bruslée. Les Sauvages font des incisions à l'écorce de cét arbre, & recüeillent soigneusement le laict qui en découle, pour empoisoner leurs fléches, lesquelles ils oignent d'une certaine gomme visqueuse, comme de la térebentine, puis les trempent dans ce laict, & les font seicher au Soleil, pour s'en servir lors qu'il vont à la guerre.

Des Pennaches marines, du Corail & des Rochers.

§. XVIII.

IE ne puis conclure ce Chapitre, sans dire un mot de quelques plantes marines, qui pour estre d'une substance plus solide, que les plantes de la terre, ne laissent pas de végéter, & de croistre sous les eaux, comme celles-là croissent sur la terre; les Pennaches, les *Coraus* & les *rochers* sont de ce nombre

Les Pennaches sont des petits arbrisseaux marins, dont le bois est pliant & souple comme de la baleine, ils sont plats;

& il semble que ce soient de grandes feüilles toutes percées à jour par une infinité de petits trous : toutes ces petites branchages confus sont enduites d'un certain limon endurcis, coloré en divers endroits de blanc, de jaune & de violet, ce qui les fait paroistre au fond de la mer comme de beaux pennaches. Ie m'estonne de ce que Rochefort leur desire un peu de solidité pour estre apportés en France; car il n'y a rien de si commun en Holande, en Angleterre, & en France, que ces pennaches, & non seulement les cabinets de nos curieux, mais la pluspart des maisons de Dieppe qui en sont parées, font voir combien son desir est ridicule. I'ay veu quantité de Coral blanc, & une infinité de rochers, si fresle & si délicatement travaillez, que le desir de Rochefort auroit esté mieux appliqué sur ces rochers, que sur les pennaches marines: car quelque soin que j'aye pris, ie n'en ay jamais pû apporter qu'en pieces.





TRAITE IV.

DES POISSONS.

CHAPITRE I.

Des Poissons de la mer.

QVOY que la coste de Barbarie passe pour la plus poissonneuse de toutes les costes de l'Vnivers : si est-ce que les costes de ces Isles ne luy cedent point, ny en quantité, ny en bonté de toute sorte de poissons. Et ie me promets que les descriptions que j'en feray dans ce traité, seront d'autant plus agreables, qu'elles sont remplies de plusieurs belles remarques & particularitez, que j'ay recherchées avec beaucoup de soin : & que sans m'amuser à chercher dans les livres, des descriptions de diables; & d'autres monstres marins, comme a fait le sieur de Rochefort, ie décriray seulement les choses que j'ay veuës, & dont j'ay fait diverses experiences.

Le Reverend Pere Bouton (qui a écrit une petite relation de la Martinique) estoit peu instruit, lors qu'il " a dit, que non seulement tous les poissons de cette coste " sont differens de ceux de France, mais mesme, qu'excepté " trois: sçavoir le Lamantin, le Marsoüin, & la Dorade, le reste

n'a point de nom : car outre que j'en pourrois nommer plus de 300. il est certain, que presque tous les poissons de la France se rencontrent aussi frequemment dans toute l'Amerique, que ceux du pays mesme. Le grand nombre de Baleines, de Soufleurs, des Marsoüins, de Rayes, d'Anges, de Mulets, de Maquereaux, de Vives, de Harans, de Turbots, de Congres, de Murennes, de Rougets, de Saumons, & une infinité d'autres que j'y ay veus, desquels le dénombrement seroit importun & ennuyeux au Lecteur, m'empêche d'en douter: ce qui me fait croire, que si la pesche estoit aussi bien pratiquée le long de ces costes, comme elle l'est dans celles de l'Europe, tout le reste des autres poissons s'y pourroit rencontrer.

Des Baleines.

§. I.

PLusieurs bons Autheurs ont fait de si amples descriptions des Baleines, Soufleurs, Marsoüins, & d'autres poissons de nos côtes, que ce seroit abuser du temps, d'en écrire autre chose, que ce qui est precisément convenable à mon sujet.

Les Baleines donc, paroissent le long de ces Isles, depuis le mois de Mars jusqu'à la fin de May, plus frequemment qu'en tout le reste de l'année. Elles sont en chaleur & s'acouplent pendant ce temps: & on les voit roder principalement au matin, tout le long de la coste, deux, trois, & quatre, toutes d'une bande, souflant, & comme seringant par les naseaux, deux petits fleuves d'eau, qu'elles poussent dans l'air haut de deux picques, & dans cét effort elles font un certain meuglement, qui se fait entendre d'un bon quart de lieuë. Quand deux masles se rencontrent auprés d'une fe-

melle, ils se joignent & se livrent un dangereux combat, frapant si rudement des aisles & de la queuë contre la mer, qu'il semble que ce soient deux navires qui sont aux prises à coups de canon.

On écrit des choses de cét animal, principalement touchant sa grandeur, que ie n'ay jamais pû remarquer. René François dans ses essais, escrit qu'il y a telle baleine qui couvre quatre arpens de terre de son corps, ie veux croire que c'est à la petite mesure: car en plus de douze mille lieuës de mer que j'ay fait, ie n'ay jamais veu de baleine, qui en apparence portast plus de cinquante ou soixante pieds de longueur.

L'histoire qu'a écrit Garcie, touchant la pesche & capture des baleines par les Sauvages de l'Amerique, me semble encore fort suspecte. Il dit que l'Americain, qui nâge comme un poisson, voyant venir ce colosse animé vers la coste, prepare deux tampons de bois, se fournit d'une massuë, & luy va courageusement au devant; & s'estant dextrement jetté sur son col, & luy ayant laissé pousser son premier jet d'eau, il previent le second, luy fourant un de ces tampons dans un de ses naseaux à grands coups de massuë; & que cét animal sentant qu'on luy chatoüille si rudement les narines, se plonge au plus profond de la mer, entraisnant avec soy l'Americain qui la tient embrassée. Alors, la baleine estant contrainte & pressée de respirer, remonte sur l'eau; & ainsi donne du temps à l'Americain, de luy enfoncer son second tampon dans l'autre naseau, ce qui l'oblige pour vne seconde fois à s'enfoncer, ou plustost à se perdre au fond de l'Ocean, ou ne pouvant plus respirer ny faire évacuation de ses eaux, elle s'estouffe & se noye tout ensemble. Voila le sens de son histoire; mais ie vous asseure que ie ne l'ay jamais veu faire à aucun Sauvage de l'Amerique, ny oüi dire qu'ils l'ayent jamais pratiqué.

L'Accident qui arriva à Monsieur Du-Parquet, fort proche parent de celuy qui commandoit à la Martinique, est autant digne de remarque, qu'il fut funeste à ce

Gentil homme, & à la plufpart de fa compagnie: car une baleine s'eftant élevée de deffous la barque où il eftoit, la creva apres l'avoir enlevé de l'eau, & fit perir prefque tout le monde qui eftoit dedans; la baleine en mourut auffi, & quelques-uns de ceux qui fe fauverent, m'ont affeuré qu'elle rougit de fon fang plus de quarante pas de mer en quarré.

On voit plus grand nombre de baleines aux environs de la Martinique, qu'à la Guadeloupe, dautant que la mer y eft plus creufe & plus profonde, d'où vient qu'elles peuvent frequenter ces coftes avec moins de danger, que celles de la Guadeloupe, lefquelles font moins profondes, & où il y a plus de Kayes & hauts fonds, où elles fe pourroient plus aifément échoüer & fe perdre.

Des Soufleurs.

§. II.

LE Soufleur eft un grand poiffon, qu'on pourroit avec beaucoup de raifon faire paffer pour une efpece de baleine, fuppofé qu'on puft mettre du genre dans le mot de baleine; car il a tant de reffemblance avec cét animal, qu'il ne differe d'avec luy qu'en grandeur: il soufle & feringue l'eau dans l'air par les nafeaux, comme la baleine, quoy qu'en plus petite quantité; de forte que plufieurs les prennent pour de petits baleineaux, quoy que ce foit une efpece de poiffon toute differente. Ils vont en bande comme les Marfoüins, & il ne faut que fifler pour les faire tourner tout court, & les faire approcher des navires, mais il ne fe faut pas joüer à les prendre: car ils font doüez d'une force fi extraordinaire, qu'vn Capitaine de navire m'a affeuré qu'vn jour en ayãt fait harpõner un, il fit un fi furieux éfort fur la corde

qui tenoit le harpon, qu'il fit éclater la grande vergue de son mast, où cette corde estoit attachée. Ils sont en grand nombre par toutes ces costes ; il semble qu'ils ayment les hommes, car ils suivent les canots & les barques, comme s'ils se plaisoient à entendre le bruit qu'on y fait.



Du Lamantin ou Manaty.

§. III.

LE Lamantin est un poisson tout à fait inconnu dans l'Europe : il porte quelquefois jusqu'à quinze & seize pieds de longueur, & sept ou huit de rondeur de corps. Il a le mufle d'vn bœuf, & les yeux d'vn chien, il a la veuë fort foible, & n'a point d'oreilles ; mais en leur place, il a deux petits pertuis, où à peine pourroit on fourrer le doigt ; il entend si clair par ces pertuis, que la foiblesse de sa veuë est suffisamment supleée par la subtilité de son oüie. Au deffaut de la teste, il a sous le ventre deux petites pates en forme de mains, ayant chacune quatre doigts fort cours & onglez ; & c'est ce qui l'a fait appeller *Manaty* par les Espagnols, comme qui diroit, poisson pourveu de mains : depuis le nombril il appetisse tout à coup, & ce qui reste de son corps depuis cette partie, est ce qui compose sa queuë, laquelle a la forme d'vne pelle à four ; elle est large d'vn pied & demy, épaisse de cinq à six pouces, revestuë de la mesme peau de son corps, & toute composée de graisse & de nerfs. Ce poisson n'a point décailles comme les autres poisons, mais il est revestu d'un cuir plus épais que celuy d'vn bœuf. Sa peau est de couleur d'ardoize fort brune, & parsemée fort clairement d'vn poil de couleur d'ardoize, semblable à celuy du loup marin. Sa chair a le goust de celle de veau, mais elle est beaucoup plus ferme, & couverte en plusieurs endroits de trois ou quatre

doigts d'épais, de lard, duquel on se sert à larder, à barder, & à faire tout ce qu'on fait du lard de porc. Ce lard est excellent, & plusieurs le fondent & en tirent la graisse, qu'ils mangent sur le pain en guise de beurre. La viande de cét animal estant salée perd beaucoup de son goust, & devient seiche comme du bois. Ie crois pourtant, que cela se doit attribuer au sel du pays, qui est extrémement corrosif.

On trouve dans la teste de cét animal quatre pierres, deux grosses & deux petites, ausquelles on attribuë la force de faire dissoudre la pierre dans la vessie, & de faire jetter le gravier des reins : mais ie n'en sçaurois approuver l'vsage, dautant que ce remede est fort vomitif, & fait de grandes violences à l'estomach.

La nourriture de ce poisson est une petite herbe qui croist dans la mer, laquelle il paist tout de mesme que le bœuf fait celle des prés : & apres s'estre saoülé de cette pasture, il cherche les rivieres d'eau douce, où il boit & s'abreuve deux fois le jour. Apres avoir bien beu & bien mangé, il s'endort le mufle à demy hors de l'eau, ce qui le fait connoistre de bien loin par les pescheurs, qui ne manquent point de luy courir sus & l'attraper en la maniere suivante.

Ils se mettent trois, ou quatre au plus, dans un petit Canot (qui est une petite nasselle toute d'une piece, faite d'vn arbre creusé en forme de chaloupe) le Cabareur est sur l'arriere du Canot, qui remuë à droit & à gauche la pelle de son aviron dedans l'eau; de sorte que non seulement il gouverne le Canot, mais encor le fait avancer aussi viste que s'il estoit poussé d'un petit vent & à demy voiles. Le Vareur (qui est celuy qui darde la beste) est tout droit sur une petite planche au devant du canot, tenant la varre en main, (c'est à dire, une façon de picque, le bout de laquelle est emboîté dãs un harpon, ou javelot de fer. Le troisiéme est dans le milieu du canot, qui dispose la ligne, qui est attachée au harpon pour la filer, lors que la beste sera frapée.

Tous gardent un profond silence; car cét animal a l'oüie si subtile, qu'vne seule parole ou le moindre clabottement d'eau

d'eau contre le canot, eſt capable de luy faire prendre la fuite,& fruſtrer les peſcheurs de leur eſperance. Il y a du plaiſir à les voir, car le Varreur palpite de peur que la beſte ne luy échape, & s'imagine touſiours que ſon Cabareur n'employe que la moitié de ſes forces, quoy qu'il faſſe tout ce qu'il peut de ſes bras, & ne deſtourne jamais ſes yeux de deſſus la Varre, du bout de laquelle le Varreur luy montre la piſte qu'il doit tenir pour arriver à la beſte, qui les attend toute endormie.

Lors que le canot en eſt à trois ou quatre pas, le Varreur darde ſon coup de toute ſa force, & luy enfonce le harpon pour le moins demy-pied dans la chair. La Varre tombe dans l'eau, & le harpon demeure attaché à la beſte, laquelle eſt à demy priſe. Alors cét animal ſe ſentant ſi rudement frapé, ramaſſe toutes ſes forces & les employe à ſe ſauver : il bondit comme vn cheval échappé, fend les ondes comme l'Aigle fend l'air, & fait écumer & blanchir la mer par tous les lieux où il paſſe. Il croid s'éloigner de ſon ennemy,mais il le porte par tout apres ſoy;de ſorte qu'on prendroit le Varreur pour un Neptune conduit en triomphe par ce monſtre marin. Enfin, apres avoir bien traiſné ſon malheur en queuë, & perdu une bonne partie de ſon ſang, les forces luy manquent, l'haleine luy défaut, & comme reduit aux abois, il eſt contraint de s'arreſter tout court pour prendre un peu de repos : mais il n'eſt pas pluſtoſt arreſté que le Varreur, tirant ſa ligne ſe rapproche de luy, & luy darde un ſecond coup de harpon mieux aſſené & plus violent que le premier. A ce ſecond coup,la beſte fait encore quelques foibles efforts, mais en peu de temps elle eſt reduite à l'extremité, & les peſcheurs l'entraiſnent aiſément à la rive du premier iſlet, ou l'embarquent dans leur canot, s'il eſt aſſez grand pour le contenir.

La femelle fait deux petits qui la ſuivent par tout : elle a ſous le ventre deux tetins, deſquels elle les allaicte dans la mer, comme vne Vache allaicte ſon veau ſur la terre. Si on prend la mere, on eſt aſſeuré d'avoir les petits : car ils ſentent leur mere,& ne font que tournoyer autour du ca-

not, jusqu'à ce qu'on les ayt fait compagnons de son malheur.

La chair de cét animal fait une bonne partie de la nourriture des habitans de ce pays. On en apporte tous les ans de la terre ferme, & des Isles circonvoisines plusieurs navires chargez; & tant à la Guadeloupe, à S. Christophe, à la Martinique, qu'aux autres Isles prochaines, la livre s'y vend une livre & demie de petun.

Les Autheurs qui en ont écrit devant moy, disent qu'il est docile, & qu'il se rend familier, jusqu'à venir dans les maisons, & qu'il sert quelquefois à porter vn enfant ou autre chose, du costé d'un estang à l'autre; mais toutes ces choses ne me sont point connuës.



Du Requiem.

§. I V.

CE Poisson est appellé par les Espagnols *Phiburon*, par les Holandois *Haye*, & par les François, *Requiem*, parce qu'il dévore les hommes, & fait chanter *Requiem* pour eux. Il est en tout & par tout sẽblable au chien de mer, que l'on pesche le long de nos costes : mais il est d'une si prodigieuse grandeur, qu'il s'en trouve communément aux costes de nos Isles, de dix-huit à vingt pieds de longueur, & gros à proportion. C'est une chose épouventable, que de voir la gueule de cét animal; car la seule mâchoire d'en bas, est garnie de trois, de quatre, & cinq rangs de dents, selon ce qu'il est puissant & âgé. Ces dents ne sont pas semblables ny égales en tous; j'en ay veu qui étoient hautes de deux pouces, & larges d'un, toutes faucillées, trenchantes comme des rasoirs, & extrémement dures: elles sont attachées à de petits cartilages nerveux qui les levent, & les baissent comme il luy plaist. C'est bien le plus glouton animal du monde; toutes choses luy sont bonnes, ne fussent que des morceaux de bois, pourveu

qu'ils soient un peu graissez d'huile. Il avale tout sans mascher; il est furieux, hardy, & se jette quelquefois sur la rive, jusqu'à demeurer à sec, pour engloutir les passans. I'en ay veu quelquefois mordre les rames à belles dents, de rage & de dépit de ne pouvoir avoir les hommes, qui estoient dans les Canots.

S'il peut joindre un homme qui se baigne dans la mer, il luy fera bonne compagnie, le gardera de prés, & ne luy fera aucun tort, tandis qu'il sera dans l'action : mais si tost qu'il sera arresté, ou qu'il pensera sortir de l'eau, il luy coupera vne cuisse, vn bras, ou la partie qu'il pourra attraper de son corps : s'il est bien grand, il l'emportera tout entier. Mais la Providence de Dieu a donné un baillon, ou plustost un frein à la gourmande impetuosité de cét animal, qui luy empesche de faire beaucoup de desordre : car il luy a mis la gueule directement dessous, & à prés d'un pied de la pointe du musle, de sorte qu'il ne peut mordre aucune chose, qu'il ne soit tourné & renversé sur le dos : & de là vient qu'il y a des habitans assez hardis pour se jetter à la nâge apres luy, le combattre à coups de cousteaux, & le contraindre de fuyr. Il n'a qu'vn seul os dans tout le corps, cet os prend depuis la teste jusqu'à la queuë, & est composé de plusieurs vertebres rondes & larges comme un écu blanc, & qui diminuë vers la fin, jusqu'à la largeur d'un double. C'est une erreur de croire, que son estomach n'a point d'orifice inferieur : & qu'apres avoir tiré la substance de ce qu'il mange, il est contraint de faire de sa gueule un fondement, retournant son estomach, comme qui retourneroit un sac, pour jetter ses excremens dehors : car j'ay remarqué dans mon dernier voyage, qu'il en a aussi bien que les autres poissons, & mesme j'ay observé sous le ventre un trou assez grand pour vüider ses excremens. I'ay neãtmoins veu faire une chose à un de ces animaux, qui pouvoit confirmer dans l'erreur ceux qui estoient de cette opinion : car comme on luy eut donné un coup de hache sur la teste, il retourna son estomach, comme qui retourneroit une poche, en sorte qu'il parut jusques hors de sa gueule, & vüida plus d'vn boisseau de vilenie qu'il avoit mangée.

La femelle porte ses petits dans son ventre, enveloppez dans une grande peau, à laquelle ils sont attachez avec un boyau par le nombril : il s'y en trouve quelquefois jusqu'à vingt, j'en ay veu tirer du ventre de la mere, & les conseruer en vie dans de grandes cuves d'eau de mer, ils ne sont pas mauvais en cét estat.

Sa chair n'est quasi que de filasse, & sent fort le bouquin, de sorte que peu de personnes en veulent manger : on tient aussi pour certain qu'elle donne le flux de sang. La necessité m'a contraint d'en manger plusieurs fois sur mer, sans autre sauce que l'appetit, & neantmoins ie n'en ay ressenty aucun mal. Ce qui me fait croire qu'il ne fait tort, & ne cause ce flux de sang, qu'à ceux qui en mangent par excez.

On trouve dans sa teste deux ou trois cüeillerées de cervelle blanche comme neige, qui estant seichée, mise en poudre, & prise dans du vin blanc, est excellente pour la gravelle. L'on fait de l'huile à brusler, de son foye. Avant mon premier retour l'on en prit un, dont le seul foye donna quarante pots d'huile. Monsieur Hotman m'a asseuré, qu'avec cette huile & de la chaux, on faisoit les corroys pour les navires, aussi bons que l'on fait en France.

De la Bécune & autres poissons dangereux.

§. V.

QVoy que le sieur de Rochefort mette ce poisson au nombre de ses monstres marins, ce n'est pourtant à proprement parler, autre chose que le vray brochet de mer, qui est entierement semblable à ceux de nos rivieres de l'Europe, excepté qu'il est beaucoup plus grand: car il se rencontre des bécunes qui ont plus de huit pieds de longueur. Ce poisson est gourmand, carnassier, & hardy, & autant, ou

plus dangereux que le *Requiem*, que ie viens de décrire : car outre qu'il mord plus facilement que luy, il ne s'estonne nullement du bruit, non plus que des mouvemens qu'on peut faire dans l'eau, voire mesme, c'est pour lors qu'il se lance sur les personnes pour les dévorer.

Sa chair a le mesme goust que celle du brochet ; mais on ne la mange pas bien asseurément, dautant que si on n'y prend garde de bien prés, elle est capable d'empoisonner tous ceux qui en auroient mangé. C'est pourquoy, celuy qui en voudra manger en toute asseurance, doit luy regarder aux dents, & gouster de son foye : s'il a les dents bien blanches, & le foye doux, il en peut manger en toute seureté : mais s'il les a tant soit peu noircies, & le foye amer ou acre, on n'en doit non plus gouster que si c'estoit de l'arsenic : en effet, c'est un poison qui n'est pas moins dangereux. On dit dans les Isles que cela vient de ce que ce poisson mange de la Mancenille, qui tombe des arbres dans la mer, & ie le crois ainsi : car moy-mesme ay pensé mourir, pour avoir mangé quelques *Soldats* qui s'en estoient repeus.

Il se trouve encore deux autres sortes de poissons dans l'Amerique, qui ne sont pas moins dommageables que celuy-cy : dont l'un estant mangé, enyvre comme si on avoit beu du vin par excez ; & cause tous les mesmes effets que le vin fait dans un yurogne. Si on en mange beaucoup, il fait dormir le long somme, c'est à dire, mourir. Mais si on en mange peu, apres avoir dormy cinq ou six heures, on est tout à fait garanty.

Le second cause d'estranges coliques & dégorgemens de bile dans les intestins ; si on réchappe aprés en avoir mangé, il fait peler la plante des pieds, & la paume des mains. I'ay veu un jeune Gentil-homme, qui aprés en avoir mangé, & pensé mourir, me montra les paumes de ses mains qui estoient toutes pelées & contrefaites. Ie ne puis faire aucune description, ny de l'un, ny de l'autre, dautant que ie ne les ay point veus, ny pû apprendre de ceux qui m'en ont parlé, de quelle forme ils estoient. On se peut servir contre le venin de

l'un & de l'autre, de la mesme précaution que j'ay observée, pour se garder du venin de la Becune,



Du Tassart.

§. V I.

NOus avons encore une autre espece de Brochet marin que les matelots appellent Tassart, qui se prend ordinairement aux entre-deux, des Isles, en approchant des rochers, où les marées sont plus fortes, & la mer plus émuë qu'ailleurs, il y en a de fort grands, & qui ont cinq à six pieds de long : ce poisson est fort goulu, & se jette brusquement sur l'ameçon attaché au bout de la ligne, qui traisne derriere la barque ; & quand elle passeroit plus viste qu'un trait, il la poursuit & l'attrape, & tout luy est indifferent; car que l'ameçon soit couvert de lard de poisson, de crables, & mesme d'un morceau de linge, il l'engloutit; mais si la ligne n'est biẽ armée & revestuë de bon fil de léton, ou d'une chaisne de fer, il la coupe avec ses dents; & l'on en a pris qui avoiẽt trois ameçons dans le ventre presque gros comme les doigts. La chair en est blanche, & aussi bonne que celle du brochet; mais elle est plus dure à cuire & indigeste. I'ay veu plusieurs personnes avoir la fiévre pour en avoir mangé, d'autres qui ont eu des coliques bilieuses, & des dégorgemens de bile, dont ils ont pensé mourir: mais ie croy que cela n'arrive qu'à ceux qui en mangent trop, ou qui le mangent à demy cuit, comme il arrive assez souvent sur mer: car j'en ay mangé plusieurs fois sans en avoir ressenty la moindre incommodité.

De la Zygéne.

§. VII.

ON prit en l'an 1645. dans vne senne le plus mõstrueux de tous les poissons que j'aye veu de ma vie, tout son corps est assez semblable à un *Requiẽ*, il est revêtu d'une même peau, & a presque les mesmes aislerons ou nageoires ; mais sa teste est si monstrueuse, que ie ne sçay de quelle façon m'y prendre pour la décrire : car elle n'est ny ronde ny plate, ny pointuë, comme celles des autres poissons ; mais son front s'estend un grand pied de chaque costé, & aux deux extremitez de ces excroissances il y a deux yeux placez, ronds & gros comme des balles de tripot : sa gueüle est fort large, & aussi bien garnie de dents comme celle des Requiems.

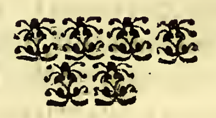
Cette beste n'est pas moins dangereuse & carnaciere que le Requiem, mais elle a plus de peine à mordre que luy : sa chair est toute semblable, & apres en avoir fait cuire, nous la trouvasmes si dure, si filasseuse, & de si mauvais goust, que nous n'en pûmes manger ; son foye rend autant d'huile, que celuy d'un *Requiem*, & ie croy que c'en est une espece : celuy-cy avoit seize pieds de long, & le plus gros de son corps, avoit bien huit pieds de circonference.

La monstrueuse difformité de cét animal, a mis plusieurs personnes en peine de le nõmer, selon la forme & le raport qu'il a avec quelque chose ; quelques-uns l'õt appellé marteau, d'autres balance, d'autres poisson Iuif, parce que lors que les Iuifs se voiloient dans leur Synagogue, ils avoient la teste faite comme ce poisson, & ceux qui prirent celuy dont ie parle, le nommoient Pantoufle ; mais il vaut mieux se servir du nom que les Autheurs luy donnent ordinairement qui est Zygéne.

Du Poisson appellé Sie, & de l'Espadon.

§. VIII.

J'Ay veu encore un autre monstrueux poisson, qui n'est pas moins dangereux, ny moins hardy que le *Requiem*: sa forme & sa peau sont assez semblables à celles du *Requiem*, mais il est plus ventru ; toute sa difformité est en la teste, celuy que j'ay veu avoit bien huit pieds de long: l'os qui sortoit de son mufle en avoit trois & demy, il estoit plat & large de quatre doigts, & tout armé des deux costez, de deux pouces en deux pouces, de dents plates, trenchantes & longues comme le doigt : il nous fit un desordre estrange dans nostre senne, qui estoit toute de foüet, & il l'auroit mise en pieces, si on ne l'eut assommé promptement à coups de leviers, la chair n'en vaut rien, & elle sent le bouquin. Celuy que l'on appelle Espadon, est tout semblable à celuy que ie viens de décrire, à la reserve de ce que l'os qui luy sort du mufle, est comme la lame d'un Espadon, sans aucunes dents à ses costez, d'où luy est venu le nom d'Espadon.



Du

Du Poisson armé.

§. I X.

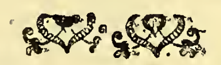
IL se rencontre le long de toutes les costes des Indes Occidentales, diverses sortes de poissons armez, dont les descriptions seront sans doute plus curieuses & plus agreables, que ces poissõs ne sont vtiles dans le pays. Le 1. est gros cõme un balon, presque tout rond, & n'a qu'un petit moignon de queuë qui le rende differẽt d'une boulle. Et c'est pour cette raison que tous les Autheurs l'appellent *Orbis*. Il n'a point de teste, mais il a les yeux & la queuë attachées au ventre. La nature qui l'a privé de dens, luy a donné en leur place, deux petites pierres blanches, fort dures, & larges d'un pouce: qui sont comme deux petites meules, desquelles il moud, casse, brize, & escrase les Cancres de mer, & les petis coquillages, desquels il fait sa nourriture. Il est tout armé de petites pointes grosses & longues comme des fers d'esguillettes, pointuës comme des aiguilles. Il les dresse, baisse, biaise, & traverse comme bon luy semble, & selon ce qu'il en a besoin.

La pesche de ce poisson est un tres-agreable passe-temps. On luy jette la ligne, au bout de laquelle est attaché un petit ameçon d'acier, couvert d'un morceau de cancre de mer, duquel il s'approche aussi-tost : mais voyant la ligne qui tient l'ameçon, il entre en défiance, & fait mille petites caracolles autour de luy: il le gouste quelquefois sans le serrer, puis le lasche tout à coup: il se frote contre cét ameçon & le frape de sa queuë, comme s'il n'en avoit aucune envie: & s'il voit que pendant cette ceremonie, ou plustost pendant cette singerie, la ligne ne branle point, il se jette brusquement dessus, avalle l'ameçon & l'appas, & se met en estat de fuïr. Mais se sentant arresté par le pescheur qui tire la ligne

à soy, il entre en une telle rage & furie, qu'il dresse & herisse toutes ses armes, s'enfle de vent comme un balon, & bouffe comme un poulet d'inde qui fait la roue : il se darde en avant, à droit, & à gauche, pour offenser ses ennemis de ses pointes, mais en vain; car pēdant, s'il faut ainsi dire, qu'il enrage de bō cœur, & creve de dépit, les spectateurs s'éventrent de rire. Enfin, voyant que toutes ses violences ne luy servent de rien, il employe la ruse, il baisse tout à fait ses pointes, soufle tout son vent dehors, & devient flasque comme un gand moüillé: en sorte qu'il semble qu'au lieu du poisson armé qui menaçoit tout le monde de ses pointes, on ayt pris un meschant chiffon moüillé. Cependant, on le tire à terre, & alors connoissant que tout son artifice ne luy a de rien servy, que tout de bon, on a envie d'avoir sa peau, & que desia il touche le roch ou le gravier de la rive, il entre en de nouvelles boutades, fait le petit enragé, & se démene estrangement. Se voyant à terre, il herisse tellement ses pointes, qu'il est impossible de le prendre par aucune partie de son corps, si bien qu'on est contraint de le porter avec le bout de la ligne un peu loin du rivage, où il expire peu de temps apres.

Dans tout le corps de cét animal, qui est quelquefois aussi gros qu'un boisseau, il n'y a pas plus à manger qu'à un petit Maquereau. On luy trouve dans le ventre une certaine bourse remplie de vent, de laquelle on fait une colle la plus tenace & la plus forte qui se puisse faire.

Il y en a encores quelques autres, qui ne different guéres de ce premier, qu'en la situation ou en la longueur de leurs pointes; quelques-uns les ont en forme de grandes estoiles, d'autres plus menües, d'autres plus courtes.

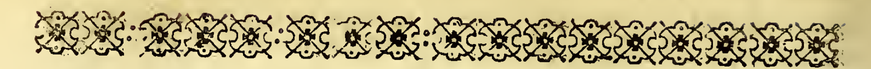




Des Cochons de mer.

§. X.

IL se pesche encore une autre sorte de poisson tres-commun dans nos Isles, & tres-particulier dans sa forme: car vous diriez que ce sont trois cartons pointus, appliquez les uns contre les autres en forme de triangle, le haut de ce triangle n'aboutit pas tout à coup jusques à la gueule; mais un peu au dessus il y a un petit creux, où sont les yeux, dont la prunelle est bleuë, environnée d'un cercle jaune: de dessous les yeux sort un petit bec, qui fait sa petite gueule: dans laquelle il y a deux rangs de petites dents. Tout son corps est couvert d'une peau grize, bleuë, & jaune, & toute parsemée de petites estoiles dorées; de sorte que lors qu'on le regarde dans l'eau, il paroist aussi beau que la dorade. Il n'y a presque rien à manger dans ce poisson, qu'un petit moignon de queuë qui est à la fin de ce triangle, lequel est dur comme s'il estoit fait de carton; & c'est ce qui la fait appeller de quelques-uns, *cofre*, & *bource*. Quand il est pris il gronde comme un cochon, & c'est ce qui la fait nommer ainsi; mais avant que de le prendre il donne bien de l'exercice, car il a l'adresse de ronger toutes les amorces; & l'on tire cent fois la ligne, que l'on trouve autant de fois l'ameçon dépoüillé: ie n'en ay jamais veu qui excedast la longueur d'un pied, l'on en apporte en France par curiosité.



Des poissons volans, & de la Dorade.

§. XI.

COmme j'ay cy-devant parlé des petits poissons volans, qui se rencontrent vers les Canaries, & par toutes les Indes, il en faut faire icy la description. I'en ay remarqué principalement de deux sortes, qui toutes deux ont la forme des Goujons de France, mais differents en grandeur, en la forme de leurs aisles, & en leur vol. Les plus grands n'excedent de guéres la grandeur d'un haran, leurs aisles (qui ne sont à proprement parler que leurs nageoires) leur prennent depuis le défaut de la teste, jusqu'au bout de la queuë; de sorte qu'elles ont bien une paume de long, & deux ou trois pouces, au plus, de large, leur vol est aussi plus fort, plus elevé & plus roide. Les plus petits ne sont pas plus gros que des petis goujons & ont les aisles plus courtes, & beaucoup plus larges à proportion que les autres, elles sont arondies par le bout.

Ie ne pense jamais a ces petits poissons, qu'il ne me souvienne du miserable estat de l'homme depuis le peché, contre lequel il semble que tous les élemens conspirent pour venger l'injure par luy faite à leur commun Createur, & luy procurer la mort qu'il a meritée par son crime. Car la Mer, la Terre & le Ciel nourrissent tant d'ennemis à ces petits poissons, qu'ils n'ont aucun lieu de refuge asseuré, où on ne leur dresse des embusches mortelles. Ils ont dans la mer pour premier ennemy la Dorade, qui est le plus beau poisson, que j'aye jamais veu en ma vie.

Ce poisson est quasi de la façon d'une aloze, & porte environ quatre pieds & demy de longueur. Toute la peau du dos est d'un verd doré, tout parsemé de petites estoiles d'azur, & de petites écailles d'or, si jolimenc agencées, qu'autre que

cette sagesse qui se joüe dans la rondeur de la terre, n'y pourroit avoir si bien reüssi ; tout le ventre est gris, enrichy des mesmes petites écailles dorées, & semble estre un tres-beau drap d'or. Tout le mufle est verd, mais tout surdoré ; & aux deux costez de la teste s'eslevent deux beaux gros yeux ronds dorez, & brillans : mais ce qui couronne tout cela, est qu'il passe pour un des plus excellens poissons de la mer, j'en parle comme sçavant pour en avoir plusieurs fois mangé.

Cét ennemy juré de ces petits poissons, autant cruel qu'il est beau, les poursuit incessamment, & cela avec tant de vistesse, que se voyant pressez des mortelles atteintes de cet ennemy cruel, ils prennent le vol, abandonnent leur élement ordinaire, pour aller chercher dans l'air quelque azile plus asseuré & plus favorable qui les garantisse de la mort. mais en vain ; car ils n'ont pas plustost pris l'essort, qu'un grand nombre d'oyseaux (lesquels ne se nourrissent que de ces petits poissons) fondent sur eux comme la foudre, en dévorent, & en tüent autant qu'ils en peuvent attraper. Que s'il arrive qu'ils prennent le vol en un lieu où ces oyseaux ne se rencontrent pas, le Soleil qui fait du bien à tout ce qui est sublunaire, desseichant impitoyablement les aisles de ces petits fugitifs, les contraint de se retirer dans leurs maisons, où ils ne manquent pas de rencontrer sous le seüil de la porte, le sepulchre qui les engloutit tout vivans, je veux dire la gueulle de la Dorade, qui les ayant veu partir, se couche dextrement sur le costé, & les conduit de l'œil sans les quitter aucunement, jusqu'aux lieux où ils doivent tomber, & là les recevant au vol, en fait cruellement sa curée.

Leur vol est ordinairement plus grand de nuict que de iour ; mais quoy qu'en ce temps-là ils soient à l'abry, tant des ardeurs du Soleil, que de la cruauté des oyseaux, neantmoins ils ne sont pas sans peril ; car rencontrant souvent les voiles des navires, ils tombent dedans, & n'ont pas meilleure composition des hommes, que de leurs plus grands ennemis.

Si vous me demandez d'où vient qu'ils ont tant d'ennemis, ie n'en ſçay point d'autre raiſon, que la délicateſſe & la bonté de leur chair, & dont le gouſt la fait rechercher par la ſenſualité des hommes, des oyſeaux, & des poiſſons.



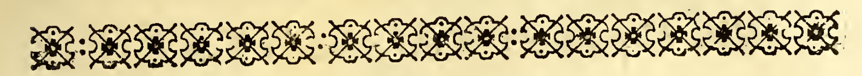
De la Bonite.

§. XII.

LA Bonite eſt un poiſſon qui ſe peſche plus frequemment en haute mer que le long des coſtes : c'eſt un des ennemis des poiſſons volans, & qui leur donne la chaſſe avec autant d'empreſſement que la Dorade: il eſt gros, rond, & environ deux pieds en ouale, y compris la teſte : auprez de laquelle il a deux grands aiſlerons pointus, comme ceux du Marſoüin : & depuis ces aiſlerons il y a une ligne d'écaille tirée juſques à la queuë qui eſt fourchuë, & deux autres au-deſſous, une au bas du ventre, & une inégalement grande, depuis le milieu du dos juſqu'à la queuë, il eſt couvert d'un cuir comme celuy du Marſoüin, il eſt demy chair, demy poiſſon. Ce qui eſt proche de la groſse areſte, qui eſt ſeule dans ce poiſson, eſt une chair ſemblable à celle du Marſoüin, mais plus tendre, & incomparablement de meilleur gouſt, & qui approche de celuy du Canard ; elle eſt ſéche, ferme, & nourrit fort ; il ſe rencontre quelquefois par hazard, que l'on en prend une grande quantité en chemin; & alors les paſsagers ne ſont pas à plaindre. Quelquefois la mer en eſt preſque couverte, & l'on les voit ſauter dix ou douze pieds de haut: & alors on les prend avec des foines, des tridens, & des harpōs, on les prend auſſi avec des ameçons gros comme le petit doigt, où l'on ne met que deux plumes de pigeon blanc enveloppées de petits linges : l'on attache la ligne à une vergue, en ſorte que l'ameçon, qui ſemble eſtre un petit poiſſon volant, ne fait que ſautiller dans l'eau, & la Bonite ne

manque pas de se jetter dessus, d'avaller l'ameçon & de s'y prendre.

La figure que le sieur Rochefort nous a donné dans son livre, a si peu de ressemblance avec la Bonite, qu'il fait bien voir qu'il ne la jamais veuë.



Des Carangues & des Lunes.

§. XIII.

LA Carangue est un poisson blanc, plat, & qui a pourtant les deux yeux aux deux costez de la teste; il est long de deux, & quelquefois de trois pieds, large de dix-huit à vingt pouces, & épais de six : il a des empennures inégales sur le dos, & deux nageoires pointuës assez proche de la tête, & la queuë fourchuë.

Il y en a une telle quantité dans les mers des Isles, qu'on les voit tous les matins à centaines sauter en l'air, & poursuivre les petits poissons jusqu'à terre. La nuit elles entrent dans les rivieres, & c'est là qu'on les pesche communément: I'ay esté veiller bien des fois sur le bord des rivieres pour en prendre, nous mettions des crables écrasez pour amorce aux ameçons; & lors qu'elles estoient prises, il nous falloit quelquefois mettre deux sur la ligne pour les tirer à terre: car elles ont tant de force, qu'elles rompoiët souvent des lignes presque aussi grosses que les doigts, il n'y a point de Turbot qui vaille ce poisson : son goust est incomparablement plus savoureux, & j'ay mangé des potages faits avec la teste d'une Carangue, qui valoient un consommé de viandes.

Nous avons de deux ou trois sortes de Lunes dans les Isles, dont les unes sont ainsi appellées, à cause de la rondeur de leurs corps, ou des petites ecailles, qui font autant de petites Lunes jaunes, sur une couleur bleuë; d'autres, à cause de leur queuë, qui se termine en forme de Croissant. Ce

poiſson eſt preſque rond, & n'a guéres plus d'un pied de large, & au plus deux ou trois pouces d'épais; ſa chair eſt blanche, ferme, & de meſme gouſt que celuy de la perche.

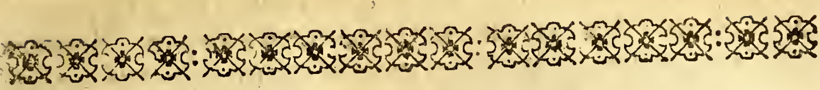
Des Capitaines & des grandes Ecailles.

§. XIV.

I'Ay peſché & pris pluſieurs fois le long des coſtes des Isles, une ſorte de poiſſon appellé Capitaine, à cauſe qu'il eſt tout rouge, & qu'il a une empennure ſur le dos, qui ſe leve comme un grand pennache, armé neantmoins de grandes pointes piquantes comme des éguilles, & deux aiſlerons ou nageoires de meſme façon, avec leſquelles il ſe bat contre les autres poiſſons. Quoy qu'il ayt quelque rapport avec la carpe, & qu'il ſoit couvert d'écailles comme elle, il eſt beaucoup plus grand & plus gros. I'en ay peſché qui avoient trois grands pieds de long, & dix pouces d'épais, la chair de ce poiſſon eſt blanche, de bon gouſt & fort nourriſſante.

Pour ce qui regarde la grande écaille, c'eſt un poiſſon qui va en troupes; & j'en ay veu peſcher douze ou quinze d'un coup de ſenne. Il a quelquefois cinq & ſix pieds de long, & il eſt gros à proportion, il eſt tout couvert de grandes étoiles, deux fois auſſi larges que celles des carpes, la chair en eſt graſse & de trés-bon gouſt.

Des



Des Rayes extraordinaires qui se voyent dans les Isles.

§. XV.

BIen que la Raye soit un poisson commun dans la France, & qu'il sẽble que ce soit m'écarter de mon sujet d'en parler dans ce livre, qui ne doit traiter que des choses qui sont particulieres aux Isles que ie décris : Ie ne puis neantmoins me dispenser, sans faire tort au Lecteur, de dire quelque chose du grand nombre de Rayes, que l'on voit dans les Isles, de leur grandeur prodigieuse, & de la qualité veneneuse qui se trouve en quelques unes.

Pour ce qui regarde leur grandeur, il ne faut qu'apporter l'exemple de celle qui fut prise à saint Christophe en 1634. elle fut veuë en mer à une portée de mousquet de la rive ; & Monsieur Desnambuc y envoya deux chaloupes, avec quinze ou vingt hommes dans chacune, elle fut frappée de deux ou trois harpons tout à la fois, & nonobstant les efforts que firent tous ces hommes, elle les entraisna si loin en mer, qu'ils perdoient l'esperance d'en estre les maistres ; mais enfin apres qu'elle fut lassée, & qu'elle eut perdu tout son sang, elle fut amenée à terre: sa grandeur estoit de 12. pieds, depuis la teste jusques à la queuë, & dix d'un aisleron jusques à l'autre, personne n'en put mãger, parce qu'elle étoit trop dure, & que ce n'estoit que de la filasse; l'on profita seulement de son foye, qui fut traisné par dix hommes, avec bien de la peine chez Mr Desnambuc.

Il s'en trouve une autre sorte fort particuliere ; car elle a le groin d'un porc, & une queuë de trois, & quelquefois de quatre pieds de long, & qui va tousiours en s'amenuissant: elle est toute noire, & il semble que ce soit une de ces houssines que l'on fait avec de la baleine, & les Cavaliers

se servent dans les Isles comme de foüet : il y a au haut de cette queuë deux dardillons en forme d'ameçon, dont les picqueures sont mortelles ; mais cét animal porte son antidote avec soy, & il ne faut qu'appliquer un morceau de sa chair sur la picqueure pour en guerir ; la cendre de sa chair bruslée, & mesme celle du dardillon meslée avec le vinaigre en fait autant.

De l'egüille de mer, de l'Orfie, & du Balaoü.

§. XVI.

IE n'ay jamais pû remarquer dans toutes les égüilles de mer, que j'ay veuës & prises plusieurs fois dans les Isles deux choses qu'en auance le sieur de Rochefort, quand il dit qu'elles ont huit nageoires, & la queuë pointuë : car celles qui me sont tombées entre les mains n'en avoient que deux proche de la teste, & deux petites sous le ventre toute voisines : & elles avoient les queuës fourchuës à la façon du maquereau, mais non pas si ouvertes. Le corps de ce poisson estoit quarré, & long d'un grand pied & demy, bleu, & verdatre sur le dos, & argenté sous le ventre. La teste qui tient un peu du triangle, a dans les deux angles superieurs deux yeux jaunes, & un bec long de huit à dix pouces, dur, menu, & aigu comme une éguille, armé de petites dents, comme ceux d'une faucille, la mâchoire inferieure est plus longue que celle de dessus : l'areste qui prend depuis la teste jusqu'à la queuë est verte, & luisante comme du verre, & sa chair est blanche & de tres-bon goust.

Il y en a une autre sorte qui est assez semblable à la premiere, mais un peu plus grosse : & ie croy que c'est ce que l'on appelle dans les Isles *Orfie*; il se jette quelquefois en l'air, & fait des sauts de plus de trente pas ; & si pour lors il rencontroit un homme en son chemin, il le perceroit de part en

part. Sa chair est aussi bonne que l'autre, pourveu qu'il n'ayt pas mangé de la Mancenille, c'est pourquoy il luy faut regarder aux dents, qu'il a plus grandes que le premier; & si elles ne sont bien blanches, il n'en faut point manger.

Il y a encore une autre petit poisson, que l'on nomme dans la Martinique *Balaoü*, qui est long comme une sardine: il a à la mâchoire inferieure un bec d'un cartilage assez fort, menu, & pointu comme une éguille, & long comme le doigt, la chair de ce poisson est ferme, délicate, & de bon goust.

L'on pesche ce petit poisson au flambeau, avec des petites foines, faites avec des ameçons redressez; car si tost qu'ils voyent la lueur du feu, ils environnent le canot à milliers, & l'on en darde autant que l'on en desire avec ces foines: d'autres se servent d'un rets autour d'un cercle, & en prennent bien davantage.



Des Perroquets de mer, & des autres poissons de Roches.

§. XVII.

J'Ay veu dans les rochers des fontaines boüillantes, où il ne demeure quand la mer est basse, qu'un pied ou deux d'eau, des troupes de poissons, qui pour l'agreable diversité de leurs couleurs sont appellez Perroquets. Ils sont à peu prés de la forme de nos moyennes carpes, toutes les écailles qu'ils ont sur le dos sont d'un verd brun, & celles qui sont en bas jusques sous le ventre, sont d'un verd plus gay: ce poisson n'a point de dents, non plus que la plus part des poissons de roches qui vivent de coquillage, mais il a en la place deux petites pierres ou os fort durs; ses aisserons & empenures qu'il a sur le dos aussi bien que la queuë, sont si agreablement diversifiées de bleu, de jaune, & de rouge, que quand il les

estend, il n'y a point de Perroquets si beaux sur les arbres, que ces poissons le sont dans l'eau.

Tous les autres poissons de roches, sont aussi bien bigarez de plusieurs belles couleurs, mais il se faut contenter de les voir, car ils sont tres-difficiles à prendre.

Il y a encore un autre poisson, qui n'a guéres qu'un pied de long, que l'on appelle *Laquais*, à cause que son corps est tout rayé de bandes jaunes.

I'ay aussi pesché une fois dans le havre de la Grenade, une petite moruë, dont la teste estoit toute rouge, & tout son corps estoit moucheté fort dru, de petites taches larges comme des lentilles de couleur de feu.

Tous les poissons dont ie viens de parler, ont la chair ferme, tres-savoureuse, & sont de tres-bonne nourriture.

Des Murenes & des Congres.

§ XVIII.

I'Ay plusieurs fois pesché une sorte de poisson, que l'on appelle *Murenes*, & des Congres, comme ie diray apres les avoir décrites, la Murene est une espece de serpent marin, qui a la forme d'une anguille, mais moins ronde. Les plus grandes que j'aye veu n'ont que deux pieds de long, & quatre doigts de large; la teste est ronde, fenduë d'une grand' gueüle armée de deux rangs de dents, fortes & aigus comme des éguilles; la peau des femelles est brune toute semée de fleurs dorées, comme des primevers: le masle n'a qu'vn rang de petites taches dorées, qui va depuis la teste jusqu'à la queuë.

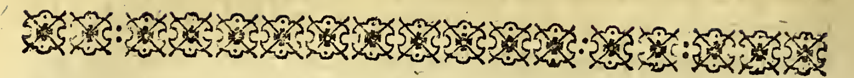
I'ay remarqué une chose tres-particuliere dans ces Murenes, c'est que la grande areste, qui prend depuis la teste jusques à la queüe, est renversée de haut en bas; en sorte que les arestes qui dans tous les poissons sont panchées vers la queuë,

sont en celui cy rebroussées vers la teste; d'où vient que toute sa force est au bout de sa queüe, & que si en le peschant il se peut attacher la queüe contre un rocher, vous luy arracherez plustost la teste que de le tirer dehors, ce qui m'est arrivé plusieurs fois. Sa chair est blanche & d'assez bon goust, mais si la Murene n'est un peu grande, ce n'est que de la colle, & mesme les grandes sont si remplies de petites arestes, qu'il faut avoir bien faim pour s'y amuser.

Les Congres que nous avons dans nos Isles sont tous semblables à ceux que l'on pesche le long de nos costes : c'est pourquoy ie ne m'arreste point à les décrire, ie diray seulement la façon de les prendre aussi bien que les Murenes.

Il faut que la coste où on les pesche soit de caillous ou de petites roches, & tout proche de la mer. L'on tire plusieurs de ces caillous, en sorte que l'on fasse vne fosse jusqu'à l'eau; puis l'on écrase un crable ou deux, que l'on lave dans l'eau de cette fosse, ou bien l'on y jette quelque peu de sang, & incontinent l'on voit venir la Murene ou Congre, & avancer la teste entre deux roches; & si tost qu'on luy presente l'ameçon, qui est pendu à vn petit bout de corde, & couvert de l'appast qui est un petit morceau de crabe, ou de quelqu'autre poisson, elle se jette goulument dessus, & l'entraisne dans son trou, mais il faut estre subtil à la tirer tout d'vn coup; car si l'on luy donne le temps de s'attacher par sa queüe, on luy arrachera plustost la mâchoire que de la prendre. Quand elle est dehors, l'on a toutes les peines imaginables à la faire mourir, si l'on ne sçait le secret, auquel consiste toute sa force, & mesme sa vie: car il n'y a qu'à luy couper le bout de la queüe, ou à l'écraser, & aussi-tost elle meurt sans se débatre aucunement.

Il se faut donner de garde dans cette sorte de pesche, de se laisser mordre aux Murenes & aux Congres, lesquels se jettent bien souvent sur les doigts plustost que sur l'ameçon; car les morsures des vns & des autres sont tres-dangereuses.



De la Remore.

§. XIX.

SVr ce *Requiem* si prodigieux, duquel j'ay parlé en traitant de mon premier voyage dans ces Isles, il y avoit quatre ou cinq Remores si opiniastrement attachées, qu'elles ne lâcherent jamais prise qu'apres sa mort, encor eusmes-nous bien de la peine à les en retirer. Elles avoient environ un pied de long, de la forme & de la grosseur (quant au corps) d'vne petite rousette, & la peau assez semblable, mais un peu plus brune, tirant sur le violet, & un peu verdatre par les deux costez, qui va tousiours en blanchissant jusques sous le ventre: cette peau est gluante & visqueuse, ce qui fait que ce poisson échape des mains comme l'anguille. Elles ont vne empenure sur le dos, qui va jusques vers la queuë, & vne autre depuis le nombril, mais plus courte que celle de dessus, la queüe est composée des mesmes empenures : elles ont aussi deux aislerons ou nageoires assez proches de la teste, un trou rond sous le menton : elles portent moitié sur la teste, moitié sur le dos vne forme de semelle plate, comme la semelle d'vn soulier ; mais toute découpée d'un double rang de rides qui en traversent la largeur. Ces deux rangs de rides sont separées ou divisées par vne raye, tirée par le milieu de cette semelle, depuis vn bout jusqu'à l'autre : c'est par là, aussi bien que par le trou qui est sous le menton, qu'elles s'attachent aux Rochers, aux Navires & aux Poissons. Ils ont deux petits yeux ronds & jaunatres, & la teste est assez semblable aux chiens de mer, avec cette difference, que la mâchoire d'en-bas avance plus que celle d'en-haut : tout au contraire des chiens, qui ont la gueülle dessous le mufle.

Pour moy, ie ne sçaurois soûmettre mon jugement, à ce

que quelques Autheurs asseurent de la Remore, disant qu'elle arreste tout court vn navire, qui cingle à toutes voiles en pleine mer: car il y a vne si grande quantité de Remores dans toutes les Indes Occidentales, qu'à peine se trouve-il vn navire qui n'en ait plusieurs attachées sous soy: & cependant depuis vn siecle & plus, que ces Isles sont frequentées, il ne se remarque point qu'il y ait eu vn seul navire arresté. Cela me fait croire que ces deux ou trois nauires que l'on dit avoir esté arrestez par les Remores, ont esté detenus par miracle ou par charme, & que dans ce temps-là on trouva quelques Remores attachées à leur ordinaire à ces navires, ausquelles on attribua faussement la cause de cette detention.

Il s'en trouve de beaucoup plus grandes, que celles que j'ay décrites; car j'en ay veu plusieurs qui avoient plus d'vn pied & demy de longueur. Elles sont fort amies des navires, & les quittent rarement quand elles les ont une fois rencontré. Elles sont gourmandes, engloutissent l'ameçon si tost qu'il est dans l'eau, & ne se rebutent point pour avoir esté manquées trois ou quatre fois C'est un poisson un peu mollasse, mais d'assez bon goust: j'en ay mangé plusieurs fois.

Du petit Poisson appellé Pilote.

§. XX.

LE Pilote est vn petit poisson, qui approche fort de la grandeur & de la forme du Maquereau. Il a la teste longue & vnie, & un bec qui avance quatre doigts au dessus de sa gueüle; il a deux petites nageoires, tout proche de la teste, vne empenure sur le dos, depuis la teste jusqu'à la queüe, & autant sous le ventre, & la queüe fort petite, tout le reste du corps est couvert d'vne peau

rayée en lozange, comme vous pouvez voir dans la figure que j'en donne.

Il est appellé Pilote, parce qu'ayant fait rencontre d'vn navire, il ne quitte jamais la proüe qu'il ne soit arrivé au port. On le voit tousiours nâger à vn pied d'eau devant le navire, à vne toise ou deux d'iceluy, sans jamais s'écarter ny à droit ny à gauche. I'en ay veu un dans mon premier voyage aux Indes, qui nous conduisit plus de 500 lieuës, apres lesquelles le Pilote du navire tüa d'vn coup de trident, le Pilote poisson.

Il semble que ce petit animal ayt esté particulierement creé, pour donner de l'exercice & de l'inquietude au *Requiem*; car il s'en voit peu qui n'ayt son Pilote devant soy, qui semble luy servir de guide sans l'abandonner aucunement: & veritablement il y a du plaisir à voir le petit Pilote, se divertir & se donner carriere devant cette beste carnassiere, qui se voyant, s'il faut ainsi dire, morguée de ce petit poisson, le dévore à tout moment des yeux, & enrage de ne le pouvoir manger de la gueüle. Si tost que le petit Pilote se trouve sur la teste du *Requiem*, le *Requiem* se retourne promptement pour l'engloutir: mais le petit gaillard & allaigre Pilote, est plustost à la queüe du *Requiem*, qu'il n'a fait la moitié du tour; de sorte qu'ouvrant la gueüle, il est contraint de boire un coup, au lieu de manger un morceau: si tost qu'il est retourné, le Pilote pasſant gaillardement par desſus son corps, gaigne le devant, & fretillant la queüe, luy soufflette de temps en temps le mufle, comme pour se mocquer de ce qu'il a manqué sa prise. Iugez si cela est capable d'inquieter, ou plustost de faire enrager une beste de haut apetit comme le *Requiem*.

De

De la Galere.

§. XXI.

IL faut que j'avouë ingenüement, que ie me trouvay fort empéché dans la premiere edition de mon livre, lors que ie voulus faire la description de la Galere : car ce poisson me sembla si particulier dans sa forme, que ie ne sçavois sous quelle categorie le ranger ; c'est ce qui m'obligea dans mon dernier voyage d'en rechercher fort curieusement toutes les particularitez : & ie remarquay que tout ce qui paroissoit au dessus de l'eau, n'estoit qu'une vessie de la grandeur d'un œuf d'oye, claire & transparente comme une feüille de talc bien fin, toute violette & bordée par le haut (où elle s'étressit) d'un filet incarnat. Toute cette figure ovale est mollement plissée, & comme rayée à la façon d'une coquille; il y a au dessous une certaine petite masse gluante ; de laquelle sortent huit bras, comme huit lanieres, longues de la longueur de la main, dont quatre s'élevent en l'air, des deux costez, pour luy servir de voiles, & les quatre autres luy servent de rames dans l'eau.

Ce qui m'a fait croire & dire dans ma premiere edition, que ce poisson naissoit de l'écume d'un petit limaçon, est, que j'ay veu certain temps le long des costes de ces Isles, une grande quantité de petits limaçons de mer, dont l'ouverture de la coque, estoit bouchée de ces petites galeres, qui n'étoient pas plus grosses que de petites féves ; mais peut-estre que les œufs de ce poisson s'estoient arrestés dans ces coques, & que les poissons s'y estoient formez.

Ce poisson croist par succession de temps, jusqu'à la grosseur d'un œuf d'oye, ou quelque peu davantage, il flotte perpetuellement sur l'eau au gré des vens & des ondes, & bien loin de s'enfoncer au fond de la mer quand on luy fait

peur, comme Pline & quelques-vns apres luy ont asseuré; ie croy qu'il luy est impossible de le faire; car j'en ay veu fraper avec des cordes, tourmenter avec des sceaux pour les prendre, sans en avoir veu vne seule aller à fond. Cette galere est autant agreable à la veüe, qu'elle est dangereuse au corps : car ie puis asseurer avec verité, qu'elle est chargée de la plus mauvaise marchandise qui fut jamais sur la mer, & qu'elle porte en soy le venin le plus prompt & le plus subtil, qui soit dans tout le reste des creatures. I'en parle comme sçavant, & comme en ayant fait l'experience à mes dépens : car vn iour que ie gouvernois vn petit Canot, ayant apperceu en mer vne de ces Galeres, ie fus curieux de voir la forme de cét animal, & de rechercher attentivement, si j'y pourrois rẽcontter quelque chose de remarquable: mais je ne l'eus pas plustost prise, que tous ses fibres m'englüerent toute la main, & à peine en eus-je sẽty la fraischeur, (car il est froid au toucher) qu'il me sembla avoir plongé mon bras jusqu'à l'épaule, dans une chaudiere d'huile boüillante, & cela avec de si estranges douleurs, que quelque violence que ie me pûsse faire pour me contenir, de peur qu'on ne se mocquast de moy; ie ne me pûs empécher de crier par plusieurs fois à pleine teste, misericorde mon Dieu, ie brusle, ie brusle. De bonne fortune pour moy, cela m'arriva à deux heures apres midy ; car s'il arrive que l'on tombe dans cét accident au matin, la douleur croist tousiours jusqu'à midy, & diminuë à mesure que le Soleil decline, & le Soleil se cachant sous l'orizon, l'on est entierement garanty.

L'on en voit quelquefois toute la coste bordée, ce qui est une marque infaillible d'une tempeste prochaine; & lors que l'on marche dessus, elles pétent comme ces vessies que l'on trouve dans le corps des carpes : mais il faut prendre garde que ce ne soit pas à pieds nuds, car l'on ressentiroit les mesmes douleurs. L'eau de vie battüe avec un peu d'huile de noix d'Acajou, est le remede dont l'on se sert pour dissiper cette douleur, à quoy les frictions fortes y sont aussi excellentes.

Comme ie me suis resolu de ne faire aucune digression

dans ce livre, & de ne traiter que les matieres qui ſont propres & particulieres aux Iſles habitées par les François ; ie laiſſe à part les tortuës terreſtres, qui nous ſont apportées du Continent, & de quelques Iſles qui en ſont proches, comme n'étant pas naturelles à ces Iſles, dans leſquelles nous voyons communément de trois ſortes de tortuës, la *Tortuë franche*, la *Caoüane* & le *Caret*.



Des trois ſortes eſpeces de tortuës, ſçauoir la tortuë franche, le Caret, & la Kacüanne.

§. XXII.

LA figure que ie donne de la Tortuë eſt ſi exacte, que ce ſeroit perdre le temps de m'arreſter à faire auçune deſcription de ſa forme : Ie me contenteray de décrire ſeulement ce que celles de ces Iſles ont de particulier, & ce qui les diſtingue de celles de l'Europe.

L'on peut dire en commun de ces trois ſortes de tortües, que ce ſont des animaux ſtupides, peſans, ſourds, & ſans ceruelle, car dans toute la teſte (qu'elles ont groſſe comme celle d'vn veau) il ne s'en trouve pas plus gros qu'vne petite féve. Elles ont la veüe excellente, leur grandeur eſt ſi prodigieuſe, que la ſeule écaille de deſſus, porte quelquefois cinq pieds de long, & 4. de large: leur chair (particulierement celle de la tortüe franche) eſt ſi ſemblable à celle du bœuf, qu'vne piece de Tortüe miſe auprés une piece de bœuf, ne ſçauroit eſtre diſtinguée que par la couleur de la graiſse, qui eſt d'un jaune verdâtre. Il y a des Tortües franches, qui toutes desoſſées donnent plus d'un demy baril de viande, ſans y comprendre la teſte, le col, les pattes, la queüe, les trippes & les œufs : deſquels trente hommes pourroient faire vn bon re-

pas : & outre cela on tire quelquefois tant des pannes que de la graisse superfluë, de quoy faire quinze ou vingt pots d'huile, jaune comme de l'or, excellente pour les fritures & pour toutes sortes de sauces, pourveu qu'elle soit nouvelle; car lors qu'elle est vieille, elle ne sert plus que pour les lampes. La chair de ces tortües est si remplie d'esprit vital, qu'étant coupée par morceaux dés le soir, elle remuë encore le lendemain.

I'ay crû fort long-temps que les tortües de ces quartiers avoient trois cœurs : car au dessus du cœur (qu'elles ont gros comme celuy d'vn homme) sort un gros tronc d'arteres, aux deux costez duquel sont attachez deux autres façons de cœurs, gros comme des œufs de poule, & de la mesme forme & substance que le premier : mais j'ay depuis changé d'opinion, & crois fermement que ce ne sont que les oreilles du cœur. Quoy qu'il en soit, il est certain que cela bien ajusté sur une table, compose vne fleur de Lys, d'où on peut tirer vne conjecture assez avantageuse du progrez de nos Colonies Françoises dans l'Amerique, puisque la Providence de Dieu, qui ne fait rien en vain, a planté la fleur de lys au cœur de l'animal, qui est le Hieroglyphe du pays.



De la Kaoüanne.

§. XXIII.

La Kaoüanne differe de la tortuë franche, en ce qu'elle a la teste beaucoup plus grosse à l'équipolent du corps, que le reste des autres tortües. Elle est plus méchante, & se défend de la gueüle & des pattes, lors qu'on se met en devoir de la prendre & de la tourner : Et quoy qu'elle soit la plus grande des trois especes, elles est neantmoins fort peu estimée, parce qu'elle a la chair noire, qu'elle sent la marine, & qu'elle est d'vn assez mauvais goust: Ceux qui la vont pes-

cher aux Kaymans la meslent avec la tortüe franche pour en avoir le débit, mais elle luy communique son mauvais goût. L'huile qu'on en tire est acre,& gaste les sauces dans lesquelles on la met, l'on n'en mange qu'à faute d'autre : elle n'est pas pourtant inutile, car l'on s'en sert à brusler dans les lampes.

Quelque temps apres que la grande écaille de la Caoüanne est dépoüillée, & que les cartilages commencent à se pourrir, il se détache de dessus, huit feüilles beaucoup plus grandes que celles du Caret, mais plus minces, & marbrées de blanc & de noir. La plusspart des grands miroüers en sont garnis, & il est certain que si elles estoient plus épaisses, elles iroient de pair avec l'écaille du Caret.

Du Caret.

§. XXIV.

LE Caret est la plus petite de toutes les 3. especes de tortuë; la chair n'en est pas si bonne que celle de la tortuë franche ; mais elle est beaucoup meilleure que celle de la Kaoüanne. L'huile qu'on en tire est excellente pour les debilitez de nerfs, goutes syatiques, & pour toutes les fluxions froides. Ie connois des personnes qui s'en sont servies fort vtilement, pour des maux de reins causez par des efforts.

Mais sur tout, ce qui le fait estimer, est l'écaille qu'il porte sur le dos, qui vaut jusqu'à six francs la livre. Toute la dépoüille d'vn Caret consiste en treize feüilles, huit plates, & cinq en dos d'asne ; j'avois dit quinze feüilles dans ma premiere edition, & le sieur de Rochefort qui a presque pris mot pour mot, ce que j'ay dit de cét animal, m'a fort fidelement suivy dans cét erreur.

Des huit plattes, il y en a quatre grandes qui doivent por-

ter jusqu'à un pied de haut, & sept pouces de large. Le beau Caret doit estre épais, clair, transparent, de couleur d'antimoine, & jaspé de minime & de blanc. Il y a des Carets qui portent six livres de feüilles sur le dos. On s'en sert à faire des peignes & d'autres petits ouvrages, qui sont d'une exquise beauté, & de prix. Voicy la façon de lever ces fuëilles de dessus la grande écaille, qui est proprement la maison du Caret. Apres en avoir tiré toute la chair, on fait du feu dessous, & ces feüilles venant à sentir le chaud, se levent aisément avec la pointe d'un cousteau.

L'Huile que l'on tire des pannes, & de la graisse du Caret, est chaude & estimée des Sauvages, & des habitans François qui s'en servent contre les syatiques, & les goutes froides, les goutes crampes, & engourdissemens de nerfs.

De la façon de pescher les Tortuës.

La pesche des tortuës se fait en trois façons, sçavoir au Chevalage, à la Varre, & quand elles terrissent.

La tortuë Chevalle, c'est à dire, s'accouple, depuis le commencement de Mars jusqu'à la my May. Ie laisse toutes ses circonstances de cette action, c'est assez de dire que cela se fait sur l'eau, en sorte qu'elles peuvent estre facilement découvertes: alors deux ou trois personnes se jettent promptemét dans un Canot, leur courrent sus, & les abordent facilement, il leurs passent un lacs coulant dans le col, ou dans une patte, ou bien n'ayant point de corde, on les prend avec la main par dessus le col au défaut de l'écaille. On les prend quelquefois toutes deux, mais pour l'ordinaire la femelle échape. Pour lors les masles sont fort maigres & durs, & les femelles en tres-bon point.

La Varre de la tortuë se fait presque de la mesme façon que celle du Lamantin, excepté qu'au lieu de harpon au bout de la Varre, on y enclave un cloud carré, long de la moitié du doigt, & fort pointu, auquel est attaché la ligne. La

Varre estant jettée sur le dos de la tortuë, le cloud s'enfonce jusqu'à la moitié dans l'écaille, qui est toute composée d'os, & y tient comme si elle estoit fichée dans du chesne. La tortüe se sentant frapée, fait les mesmes efforts que le Lamantin, & les Varreurs les mesmes diligences. Le sieur de Rochefort dit, que ses forces luy manquent, à cause du sang qu'elle a perdu, mais il ne sçait pas que la tortüe ne perd pas une seule goute de sang par cét endroit où elle a esté blessée, jusques à ce que le clou en ayt esté tiré.

Le Terrissage des tortuës se fait depuis la Lune d'Avril, jusqu'à la Lune d'Aoust: car alors la tortuë se sentant incommodée par l'accroissement, la pesanteur, & le grand nombre de ses œufs, qui sont quelquefois jusqu'au nombre de plus de deux mille, estant contrainte par une necessité naturelle, qui ne se peut differer; elle quitte la mer pendant la nuict, & vient reconnoistre le long de la rive un lieu propre pour se décharger de son fardeau, ou au moins d'une partie. En ayant reconnu vn propre pour cét effet, qui est tousiours vne Ance de sable; elle se contente pour cette nuit de reconnoistre la place, & se retire doucement dans la mer, remettant la partie à la nuict suivante, ou à vne autre bien prochaine. Tout le long du jour elle se promene paissant l'herbe sur des rochers dans la mer, sans toutefois s'esloigner du lieu où elle doit pondre.

Le Soleil venant sur son déclin, on la voit paroistre tout proche de la lame, regardant deçà & delà, comme si elle se défioit des embusches : & comme sa veüe est fort perçante, si elle voit quelqu'vn sur le bord du rivage, elle va chercher ailleurs un lieu plus asseuré: que si elle n'apperçoit personne, elle vient à terre à la faveur de la nuict, & apres avoir bien regardé de tous costez, elle se met à travailler, & à creuser dans le sable avec les pattes de devant, fait un trou tout rond, large d'un pied, & profond d'un pied & demy; ce qui estant fait, elle s'ajuste là-dessus, & fait tout d'une suite deux ou trois cens œufs, gros & ronds comme des balles de jeu de paume. L'écaille de ces œufs est souple comme du parchemin moüillé; leur blanc ne cuit jamais, quoy que le jaune

durcisse facilement. La tortuë demeure plus d'une bonne heure occupée à pondre, & pendant ce temps, vn chariot luy passeroit sur le corps, sans qu'elle se bougeast de la place. Ayant achevé de pondre sans qu'on l'ayt interrompüe, elle bouche si proprement le trou, & remüe tant de sable tout autour, qu'on a toutes les peines du monde à trouver les œufs. Cela fait, elle les abandonne & s'en retourne à la mer. Les œufs se couvent d'eux-mesmes dans le sable, où ils sont quarante jours, au bout desquels les petites tortuës sortent grosses comme de petites cailles, & fuyent droit à la mer, sans qu'on leur en ayt montré le chemin. Estant prises avant que d'y estre arrivées, on les fricasse toutes entieres, & c'est un mets délicieux.

Quantité de *Requiems*, & autres grands poissons leur font une cruelle guerre, & en avalent quasi autant qu'il en décend en la mer: & c'est vn dire commun des habitans, que si de chaque ponaison il en réchapoit deux, toute la coste en seroit couverte. Celles qui échapent se retirent dans des marests ou estangs d'eau salée, sous des roches, & dans des racines de Parétuviers, dont les arcades sont si embarassées l'vne dans l'autre, que les grands poissons carnassiers n'y peuvent entrer; & elles y demeurent jusqu'à ce qu'elles soient en estat de fuïr où de se deffendre. Elles ne terrissent jamais que de nuict, & mesme elles attendent que la Lune soit couchée. Quand il pleut, qu'il éclaire, & qu'il tonne à tout rompre; c'est alors qu'elle territ en plus grande abondance.

Si tost que la tortuë commence à terrir, nos François dans tous les quartiers où il y'a de bonnes Ances, y envoyent des hommes, & l'on distribuë également la viande que l'on a prise à ceux qui s'y sont trouvez: d'autres se mettent six ou sept ensemble, & équippent un Canot qui porte dix, douze, ou quinze barils, ou quelquefois trois ou quatre tonneaux, & vont chercher les Ances les plus frequentées des tortües, & là, divisant la nuict en quatre, chacun garde, & fait sentinelle le quart de la nuict, & des reueües de temps en temps tout le long de l'Ance. Ayant rencontré quelque tortue,

tuë, ils la tournent sur le dos, & la laissent là jusqu'au lendemain, sans craindre qu'elle se puisse retourner. Quelques-vns ont dit qu'estant ainsi tournée, elle soûpiroit & pleuroit: les soûpirs sont veritables ; mais pour les larmes ce n'est autre chose que certaines glaires qui luy sortent des yeux, que l'on fait passer pour larmes.

S'il arrive qu'elle soit si grande, qu'vn homme n'en puisse venir about, il la met aisément à la raison, luy cinglant quatre ou cinq coups de massuë sur le bec. Ceux qui se veulent donner du plaisir se mettent sur son dos, luy bouchent les yeux de leurs doigts, & la conduisent où bon leur semble : mais fut-elle à dix lieuës sur la terre, si on la laisse en liberté, elle prend sa route droit à la mer, quand mesme on luy auroit fait faire cent tours. Chacun contribuë également aux victuailles, & au sel pour saler la viande: & au retour on partage également toute la viande, mais il y a un lot particulier pour celuy auquel appartient le cours.

Le Caret vient reconnoistre la terre dix-sept jours auparavant, que de pondre ses œufs; de sorte que rencontrant un train de Caret, si on ne trouve point ses œufs, il y faut venir le 17. jour ensuivant, & indubitablement on l'atrapera.

Le Caret est aussi méchant que la Caoüanne, & mord plus serré & tient plus opiniastrément. Vn jour ayant voulu en apporter un vif, jusqu'à nostre Case, l'ayant attaché par les deux pieds de derriere, à un levier qui estoit sur les épaules de deux de nos valets, il en mordit un par la fesse, qui se prit à crier si effroyablement, que tous les domestiques y accoururent, & chacun se prit à fraper dessus, à le brusler & tascher de luy ouvrir la gueule avec des morceaux de fer; mais on ne luy put jamais faire lascher prise, qu'aprés luy avoir coupé la gorge.

Des Poissons couuerts d'Ecailles & de Croûtes, & des coquillages des Antilles.

CHAPITRE II.

Des Crabes ou Cancres de mer.

§. I.

J'Ay trouvé un tres-grand nombre de Crabes, ou Cancres de mer le long des costes des Isles, ausquelles ie ne me veux pas arrester, parce qu'ils sont tres-semblables à ceux que j'ay veu aux costes de France, d'Angleterre, & de Holande: c'est pourquoy ie me contenteray de parler de ces deux sortes, qui me semblent assez particulieres en leurs formes & en leurs qualitez.

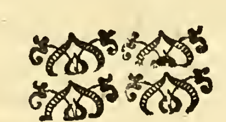
Le premier est une sorte de petit cancre quarré, large d'environ 2. pouces, dont les deux mordans sont fort aigus & fort fresles, aussi bien que toute l'écaille, & toutes les autres parties de son corps. L'on trouve sur les roches qui sont le long du rivage de la mer, vne grande quantité de dépoüilles de ces petis animaux, si entieres qu'il semble qu'ils soient encore dedans, mais avec cette difference, que l'animal vivant est gris, & cette coquille est si agreablement diversifiée de blanc & de rouge, qu'elle est l'admiratiõ de tous ceux qui la regardent; ils ont deux petits yeux élevez, comme deux grains d'orges transparens & luisans comme du cristal. C'est de ceux là que l'on écrit qu'ils ont l'industrie d'épier & d'attendre, que les huistres & les moules venuë de la marée ouvrent leurs coquilles pour y jetter un petit caillou, afin que

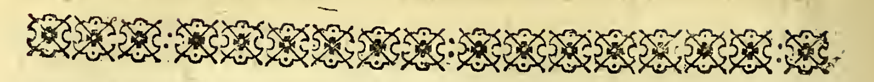
ne se pouvant plus refermer, il les puissent manger avec plus de facilité.

Ce qui m'oblige de faire la description de ce petit animal, plustost que de tous les autres Cancres ou Crabes, qui sont plus grands & de meilleur goust, est qu'il combat par vne qualité occulte, plus efficacement les venins que tous les autres antidotes, vn seul, brisé & dissous dans le vin, fait incontinent jetter par les vomissemens, tout ce qu'il y a de veneneux & de pestifere dans l'estomach.

I'en ay trouvé sur des Ances vers le quartier du Précheur de la Martinique, plusieurs petits, couverts d'vne coquille, qui comme un petit bouclier leur cachoit tout le corps; ils avoient une chose particuliere, que ie n'ay point veuë en aucune sorte de Cancre, sçavoir une queuë fort pointuë & semblable à la lame de ces poignards d'Italie, que l'on appelle *Stilets*; ceux-là n'estoient pas plus grands qu'vn écu blanc, & leur queüe estoit longue comme le petit doigt de la main.

La seconde chose aussi particuliere que la premiere, est qu'ils ont sous cette écaille cinq petits pieds, qui sont autant de mordans, dont ils pincent & serrent assez fort, ceux qui les veulent prendre, mais ce n'est pas là le plus grand mal; car s'ils vous piquent de leur queüe, vous ressentez les mesmes douleurs, que si vous aviez esté piqué d'un Scorpion; mais l'on tire incontinent l'antidote de l'animal qui donne le venin, car il n'y a qu'à l'écraser sur la piqueure, & il appaise la douleur & la guerit entierement.





Des Homars.

§. I I.

NOus voyons communément dans nos Isles de deux sortes de Homars, qui sont les vrayes écrevisses de mer. Les uns ont deux gros mordans, plus larges & plus longs que la main, & beaucoup plus forts que ceux des Crabes, les autres n'en ont point; mais ils ont deux grands barbillons, herissez comme les pieds de nos Crabes, communs, & longs comme le bras; ie croy que c'est ce que nous appellons le Pan de mer en Europe. Ils croissent tous deux, jusqu'à une grandeur fort extraordinaire : car j'en ay veu qui avoient prés de trois pieds de long; leur chair est blanche, & autant ou plus savoureuse que celle des Crabes, mais bien plus dure & plus indigeste, elle se mange avec le jus de citron & le poivre.

On les va pescher la nuict au flambeau dans les lieux pierreux, & d'où la mer s'estant retirée, il ne laisse pas d'y demeurer de petites mares ou fosses pleines d'eau, où on les foine, harponne, ou bien on les coupe en deux avec un coutelas.

Ie ne diray rien dans ce livre des estoiles de mer, des orties ou chastaignes, parce qu'elles sont si communes dans toutes les costes de France, que c'est se rendre ridicule que de s'amuser à en faire des descriptions particulieres en parlant de nos Isles (comme a fait le sieur de Rochefort.)



Des Huiſtres & des Moules.

§. III.

IL ſe trouve des huiſtres dans quelques-unes de nos petis iſlets du Cul-de-ſac de la Guadeloupe, & peut-eſtre en pluſieurs autres endroits, quoy que ie n'en aye jamais veu ailleurs; elles n'eſtoient pas plus grandes que les petites huiſtres d'Angleterre, c'eſt à dire, larges comme un écu blanc; elles eſtoient attachées ſur les arcades & les branches des Parétuviers qui trempoient dans la mer; ſans doute que la ſemence des huiſtres qui eſt répãduë dans la mer, lors qu'elles frayent, s'attache à ces brãches, de ſorte qu'elles s'y forment & y groſſiſsét par ſucceſſion de tẽps, & par leur peſanteur font baiſſer les branches dans la mer, où elles ſont raffraiſchies deux fois le jour par le flux & reflux. Il ne faut pas douter qu'il n'y en ayt de plus grandes dans la mer, autour de ces Iſles; & que ſi l'on avoit des inſtrumens pour les peſcher comme l'on a dans l'Europe, on n'en manqueroit pas dans la Guadeloupe. Il y en a de deux ſortes, la premiere excepté ſa petiteſſe eſt toute ſemblable aux noſtres, mais plus délicate & de meilleur gouſt: la ſeconde eſt toute plate, & a une petite houpe de poil, comme un petit barbillon, dans le milieu; mais elles ſont ſi acres, que l'on n'en ſçauroit manger, & ie croy qu'elles ſont veneneuſes.

Il y a auſſi en quelques endroits, des moules ſemblables aux noſtres, qui croiſſent ſur des cayes & des rochers, comme dans l'Europe, mais elles ſont rares, & dans des lieux ſi éloignés, que l'on en mange rarement.

I'en ay veu une autre ſorte dans pluſieurs rivieres, ſemblables à celles qui ſont dans la riviere de Seine, dont l'écaille par dedans eſt luiſante comme la nacre de perle; elles eſtoient molaſſes, & nous euſmes tous mal au cœur apres en

avoir mangé. L'on m'a asseuré que quand l'on en jette le premier boüillon, & que l'on les acheve de cuire avec du sel & du piment, elles perdent cette mauvaise qualité.



Des Lambis, des Casques & des Trompettes de mer.

§. IV..

Les Lambis, les Casques & les Trompettes de mer sont les trois plus grands limaçons, qui se trouvent dans les mers de nos Isles.

La coque du Lambis est si prodigieusement grosse, que j'en ay veu qui pesoient plus de six livres, il semble que ce soit une petite roche, tant elle est rude, & relevée en divers endroits par de petites excroissances, bosses ou pointes hautes d'un pouce, & grosses comme le doigt; elles sont ouvertes par dessous, & faites d'un costé, comme un lambeau de bord de chapeau : tout le dedans est poly & luisant, & d'une couleur de chair fort vive. Les Sauvages les rompent par morceaux, & à force de les éguiser sur des roches, ils en font de petites lames plates & longues comme le doigt, & les ayant percées ils les pendent à leur col, comme un ornement precieux.

Il y a dans cette coque un gros limaçon, qui tire une langue pointuë & longue d'un demy pied, dont il léche sa bave, & le bord de sa coque. Peut-estre que c'est pour cette raison qu'il est appellé Lambis : sa chair est si dure, qu'à quelque sauce qu'on le puisse mettre, il faut estre bien affamé pour en manger; les Sauvages le font cuire avec de l'eau de manioc pour l'amolir, & en mangent assez souvent.

Le Casque est un autre sorte de limaçon de mer, plus petit que le Lambis, plat par dessous & moins ouvert; son bord qui est relevé luy donne une figure de Casque, qui luy en a

acquis le nom, ſa coque, qui eſt fort délicatement rayée & marbrée de blanc & de jaune par deſſus, eſt beaucoup plus belle que celle du Lambis; les bords de deſſous ſont dentelés & polis comme ceux du Lambis, mais moins ouverts. Rochefort dit, qu'il eſt doublé d'un ſatin incarnat, mais ie n'en ay jamais veu de ſemblable.

Le Viguiot ou limaçon appellé trompette, eſt fait en forme de cornet long, de huit à dix pouces; ſa coque eſt blanche & polie, particulierement ſur le haut, & toute ondoyée d'une couleur minime fort vive; le limaçon qui eſt dans cette coque eſt de meilleur gouſt, & plus tendre que les autres.

De deux ſortes de Burgaus.

§. V.

LEs Burgaus ſont auſſi communs dans les mers de nos Iſles qui ſont bordées de rochers, que les limaçons le ſont dans la France. Il y en a de deux ſortes, qui ſans contredit l'emportent en beauté, par deſſus les autres coquillages qui s'y rencontrent.

Les premiers & les plus communs croiſſent quelquesfois juſqu'à la groſſeur du poing, mais ordinairement ils n'en excedent pas la moitié. C'eſt de leur coque que les ouvriers en nacre, tirent cette belle nacre qu'ils appellent *la Burgandine*, plus eſtimée que la nacre de perle. Tout le dedans de cette coque, n'a aucun beſoin de travail, puis qu'elle fait montre ſans aucun artifice de ſa beauté naturelle : mais tout le dehors eſtant brute, gris, noir, & blanc, ayant paſſé par la meule douce, par l'eſprit de vinaigre, de ſel, ou de l'eau seconde, qui luy oſte toute ſa craſſe & ce qu'elle a de brute, elle devient comme une grande opale marbrée de blanc, de verd, & de noir.

Le poiſſon qui eſt dans cette coque une écaille ronde, noi-

re, & mince comme une feüille de papier attachée à sa teste: mais qui est plus dure & plus forte que de la corne, avec laquelle il en bouche si serrément le trou, qu'il est impossible de l'en tirer dehors, ny de luy faire aucun dommage sans rompre la coque.

C'est la nourriture ordinaire des habitans, qui ne sont pas bien fournis de victuailles, allant sur les Ances esloignées, ou faisant le tour des Isles. I'y ay esté bien des fois reduit, & mesme à en manger de tous crus. Quand ils sont cuits, on les tire aisément de la coque; mais avant que de les manger, il faut prendre garde de tirer par l'extremité du limaçon, un certain boudin amer, que l'on dit estre fievreux, & l'on ne mange guére que ce qui est tourné en limaçon, qui est remply d'une certaine masse verte, que quelques-uns disent estre ses excremens, d'autres disent que ce sont les herbes qu'il a mangées, mais qu'il n'a pas encore digerées, & c'est mon sentiment: quoy qu'il en soit, ceux qui ont faim le trouvent bon, mais en verité, c'est une pauvre nourriture.

L'autre Burgau n'est estimé, que parce qu'il est plus délicatement ouvragé que le premier; il est plat par le dessous, & a un petit trou rond dentelé, qui va depuis le milieu jusqu'au haut de la coque, tout en tournoyant comme un limaçon, quoy que cette coque soit aussi large qu'un escu blanc, sa hauteur n'est que d'un pouce: mais il est si artistement gravé & coloré de verd, au dessus de sa nacre, qu'il est le plus estimé de tous ceux qui viennent de nos Isles.



Des Pourcelaines, & de quelqu'autres petits coquillages des Isles.

§. VI.

LE sieur de Rochefort révoit sans doute à quelque curieux cabinet, & avoit encore l'idée toute fraische de

ce

ce qu'il y avoit veu, quand il vous a voulu faire passer les Pourcelaines d'Orient pour les productions de nos Isles. biẽ que ie luy en laisse passer beaucoup, & que ie luy permette en bien des endroits, d'vser du privilege de ceux qui viennent de loin, ie ne sçaurois pourtant luy pardonner une chose, de laquelle tant de gens luy peuvent donner le démenty, & qui luy peuvent asseurer que s'il a veu dans nos Isles quelques-unes des belles Pourcelaines, dont il nous a fait la description, elles y ont esté apportées d'autrepart.

En effet, ie n'ay veu dans nos Isles que de deux sortes de pourcelaines, qui ne sont pas fort considerables: dont la premiere est de couleur d'ardoise, un peu jaspée de quelques couleurs brunes, également polies par tout comme les autres; d'où viẽt qu'elles ne sont guéres estimées, j'en ay mesme pris & destaché des rochers, dans la mer; dans lesquelles le poisson estoit encore vivant, qui n'estoient pas plus belles que celles qui avoient roulé sur le sable.

La seconde est une autre sorte de pourcelaine, plus longue & plus menuë que les autres: elle est à fond blãc jaunatre, & ondoyée de quelque couleur minime, on remarque sur celles-cy quelques lignes, & mesme des notes confuses, qui n'ont rien de regulier, surquoy l'on puisse chanter des airs, comme l'on nous le veut faire à croire.

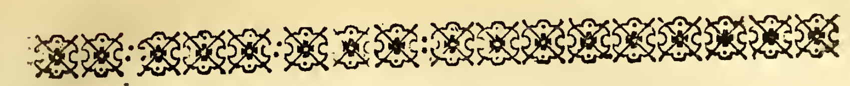
Nous trouvons encore un grand nombre de petits limaçons longuets, luisans, & jaspez de diverses couleurs qui sont fort agreables, dont l'on fait des chapelets, qui ne valent pourtant à Paris que deux ou trois sols, j'en ay mesme trouvé sur les sables en plusieurs endroits de la France. Voila presque tout ce qui se trouve de coquillage dans nos Isles.

Des Loups marins.

§. VII.

I'Avois oublié de parler des loups marins qui se trouvent dans nos Isles; ce que j'en diray pourtant, n'est que sur la relation d'autruy, puisque ie n'en ay jamais veu. Il y en a de deux sortes; les uns ont quatre pattes, & les autres n'en ont que deux. Le Pere Raymond parle des premiers dans son Dictionaire, & le Frere Charles Poncet m'aprit, lors que j'étois en l'Amerique, qu'vn jour il en avoit trouvé dans la petite terre de la Guadeloupe, pour le moins vingt qui estoient endormis, sous des arbres assez proche de la mer, & qui ronfloient si fort, qu'on les oit, entend de plus de trente pas, il me les dépeignit velus & gros comme des veaux, ayans huit à dix pieds de longueur, & seulement deux pattes, avec lesquelles la plusspart se traisnerent tous grondans à la mer.

Il m'aprit de plus, que le Capitaine Boulenger à qui appartenoit la barque dans laquelle il estoit, fit descendre tout son équipage, & commanda qu'on leur frapât sur le mufle, avec des leviers & des pinces, & que le moindre coup qu'ils y recevoient, leur faisoit ruisseler le sang, & leur arrestoit tout court, & qu'ils mouroient incontinent apres : que toute la chair de ces animaux, n'estoit presque que du lard, qui se resoudoit & fondoit tout en huile; & que si le Capitaine Boulanger eut eu des futailles propres, il en auroit chargé sa barque; il adjoustoit que la chair n'en valoit rien, mais que la fressure n'estoit pas mauvaise.



Des Poissons de riviere.

CHAPITRE III.

I'Ay si peu de chose à dire des poissons de rivieres, que ie n'en fais vn Chapitre particulier, qu'afin d'éviter la confusion, ie ne doute pas pourtant qu'il ne se rencontre dans les grandes rivieres une grande quantité de poissons fort differens de ceux de l'Europe : en effet, j'en ay veu de grandes troupes dans la grande riviere aux Goüyaves, de la Guadeloupe; mais comme ie ne les ay veu que dans l'eau, & que la pesche n'est point pratiquée dans ces grandes rivieres, ie n'en sçaurois rien dire de certain.

Du petit Titiry.

§. I.

IL se trouve dans la plusspart des rivieres de toutes ces Isles, de petits poissons que les Sauvages appellent *Titiry.* Ils ne sont pas plus gros que des fers d'éguillettes: leur corps est tout marqueté de noir & de gris, ils ont deux petites empénures, l'une sur le dos, & l'autre sous le ventre: deux petites nageoires proche de la teste, & une queuë de la même étoffe; mais tout cela est meslé de trois ou quatre couleurs, de rouge, de verd, & de bleu. Ces couleurs sont si vives, qu'il semble que ce soit de l'émail appliqué sur eux. Cela ne paroist pourtant guéres, si ce n'est dans l'eau, lors qu'ils se joüent & font de petites caracoles, les uns apres les autres. Ie crois que ce sont les masles qui ont ces avantages de couleur; car la plusspart n'en ont point.

Plusieurs fois pendant l'année, on les voit remonter de la

mer vers la montage en si grande quantité, que les rivieres en sont toutes noires : Or comme nos rivieres sont des torrens, qui se precipitent avec impetuosité à travers des rochers, ces petits poissons gagnent tant qu'ils peuvent le long des rives, où les eaux sont moins rapides; & quand ils rencontrent un saut d'eau, dont la rapidité les emporte, ils se jettent hors de l'eau, & s'attachent contre la roche, & se glissent à force de remuër, jusqu'au dessus du courant de l'eau. Vous en voyez plus de deux pieds de large, & plus de quatre doigts d'espais, attachez sur une roche, qui tous les uns sur les autres s'efforcent à qui aura plustost gagné le dessus, c'est là où on les prend : car il ne faut que mettre vn vaisseau dessous, & les pousser dedans avec la main. Vn chacun en fait de bons repas lors qu'ils remontent, sans qu'on s'apperçoive aucunement qu'ils diminuënt. I'ay crû fort long temps qu'ils descendoient à la mer pour y jetter leur rogue, & qu'estant formez ils remontoient à la montagne : mais j'ay changé d'opinion depuis que j'ay remarqué, que cela n'arrive que deux ou trois jours apres de grandes avalasses d'eau, qui les entraisnent à la mer, & que mesme la pluspart sont tous pleins de rogue en remontant.

Des grondeurs, & de quelques Poissons qui ont du rapport auec ceux de la France.

§. II.

APres le petit Titiry nous n'avons point de poisson dans nos petites rivieres, qui soit particulier à nos Isles, que celuy que nous appellons grondeur, parce que quand il est pris, il gronde comme un petit cochon : il est presque tout semblable aux bremmes de nos rivieres, il en a mesme le goust, mais il est plus épais & plus charnu; c'est celuy-là qui

ſaute le premier hors des rivieres, lors que l'on y ſue les racines briſées, du bois à enyvrer le poiſſon.

I'ay pris une fois un poiſſon dans la riviere de la grande terre de la Guadeloupe, qui avoit plus de deux pieds entre queuë & teſte, il eſtoit ſemblable à une carpe, & en avoit meſme le gouſt; mais toutes ſes écailles eſtoient rouges comme du ſang, & il avoit des dents de chien : il s'y peſche auſſi une grande quantité de mulets, mais ie croy qu'ils viennent de la mer.

Nos Négres font des petites naſſes, avec des roſeaux fendus, dans leſquelles ils prennent des loches, des moutoilles, des teſſars auſſi gros que le bras, & des anguilles tres-excellentes : l'on y prend auſſi ſous des roches & ſous des racines d'arbres qui ſont dans les rivieres, des eſcrevices, qui ont quelquefois un pied de longueur, elles ſont plus tendres & de meilleur gouſt que celles que nous mangeons en France.





TRAITÉ V.

DES ANIMAVX DE L'AIR.

CHAPITRE I.

Des Oyseaux.



'AMERIQVE a sans contredit des avantages, en ce qui regarde la beauté de ses oyseaux, qui la relevent par dessus toutes les autres parties du monde ; ceux qui feront un peu de reflexion sur les ravissantes couleurs des plumes d'une infinité de sortes de Perroquets qui nous en viennent, tomberont d'accord de cette verité, & auoüeront ingenuëment que la pluspart de ces oyseaux vont de pair avec le phenix, qui peut-estre ne vit que dans les esprits trop credules.

Ceux qui ont veu le *Flamend* en vie, auoüeront aussi qu'il doit tenir rang entre les plus beaux oyseaux du monde. Ie ne dis rien des *Tocans*, des *Occols*, & d'une infinité d'autres, qu'on nous apporte de la terre ferme, qui nous ravissent de la beauté de leurs plumages. I'ay veu quelques vestemens qui estoient faits des dépoüilles de ces oyseaux par quelques femmes sauvages, qui auroient fait honte aux tabis & aux draps d'or de l'Europe. Mais combien Dieu a-t-il renfermé de gentillesses dans le petit *Colibry*, qui semble estre un racourcy de tout ce qu'il y a de plus beau dans le plumage

de tous les autres oyseaux, & n'avoir esté fait que pour contenter la veuë des hommes. Ceux qui frequentent les costes des Indes Occidentales, sont témoins de cette verité : mais comme ie n'ay point d'autre but dans cét ouvrage, que l'instruction & la satisfaction du Lecteur, je suis obligé de le faire voir dans le détail.



De l'Arras.

§. I.

NOus avons dans nos Isles 3. sortes d'oiseaux, que l'on est obligé de distinguer, biẽ qu'ils se raportent tous, cõme à leur veritable genre au Perroquet: car l'Arras, les Perriques, & même le Canivet de la terre ferme sõt de veritables Perroquets. Il est vray qu'ils sont si dissemblables, selõ les terres où ils repairent, qu'il n'y a pas une Isle qui n'ayt ses Perroquets, ses Arras, & ses Perriques, dissemblables en grandeur de corps, en ton de voix, & en diversité de plumage. Cela n'empêche pas pourtant qu'ils ne conviennent tous en ce qu'ils ont la teste de mesme forme, le bec courbé, la langue grasse & épaisse, quatre doigts, ou griffes aux pieds, qu'ils mangent de la mesme façon, & ont tous l'inclination de caqueter, & mesme de s'entretenir avec les hommes.

Ce seroit entreprendre une chose tres-difficile de vouloir décrire les admirables bigarrures de leurs plumes; outre qu'ils sont presentement si communs en France, que ce n'est plus une chose nouvelle : c'est pourquoy il suffira pour la satisfaction du lecteur d'en décrire quelques-uns, dont j'ay encore la memoire toute fraische, & de commencer par l'Arras, qui est le plus beau & le plus grand de tous les Perroquets de nos Isles.

L'Arras est une sorte de Perroquet plus grand que tous

les autres : car quoy que ceux de la Guadeloupe soient plus grands que tous les autres Perroquets, tant des Isles que de la terre ferme ; celuy-cy les surpasse d'un tiers, en grandeur. Il a la teste, le cól, le ventre, & le dessus du dos, de couleur de feu: ses aisles sont meslées de plumes, jaunes, de couleur d'azur, & de rouge cramoisy: sa queuë est toute rouge, & longue d'un pied & demy ; les Sauvages se panadent des plumes de sa queüe, & en font grande estime : ils s'en fichent dans les cheveux, s'en passent dans le gras des oreilles, & dans l'entredeux des narines pour leur servir comme de moustaches, & ils s'imaginent tout de bon qu'ils en sont beaucoup plus gentils & dignes d'estre admirez des Europeans.

Cét oyseau vit de graines & de quelques fruicts qui croissent sur les arbres, & mesme quelquefois dans la necessité de pommes de *Mancenille*, ce qui est un tres-subtil & caustic poison aux autres animaux. Il a le ton de la voix fort & perçant, & criaille tousiours en volant : mais ceux qui les sçavent contrefaire, les font arrester tout court. Il a le port grave & asseuré, & tant s'en faut qu'il s'estonne pour plusieurs coups de fusils tirez sur l'arbre où il est branché; qu'au contraire il regarde & conduit de l'œil ses compagnons, qui tombent morts à terre, sans s'en esbranler aucunement ; si bien qu'on en tire quelquefois cinq ou six sur un mesme arbre, sans qu'ils fassent mine de s'envoler. Piso dit que dans le Bresil, les oyseleurs se cachent dans l'arbre, où ils vont ordinairement manger, & qu'ils les prennent avec un las coulant attaché au haut d'un baston, qu'il se laissent passer au col ; & que mesme tous les autres le regardent tirer & mettre dans la gibeciere sans s'effaroucher, & qu'ils en prennent ainsi plusieurs les vns apres les autres. Au reste, c'est la chose la plus belle du monde, que de voir dix ou douze Arbas sur un arbre bien verd, car on ne vit jamais un plus bel émail.

Les Sauvages se servent d'vn plaisant stratagesme pour les prendre vifs: ils épient l'occasion de les trouver à terre, mãgeans des fruicts qu'ils ont fait tomber : car pour lors ils s'en approchent

approchēt doucement à la faveur des arbres, puis tout à coup ils ſe prennent à courir, frapant des mains & rempliſſant l'air de cris & de heurlemens, capables non ſeulement d'épouventer des oyſeaux, mais de jetter de la terreur dans les cœurs les plus hardis. Alors ces pauvres oyſeaux ſurpris & éperdus, comme s'ils avoient eſté inopinément frapez d'un coup de foudre, perdent le ſouvenir de leurs aiſles, qui ſans doute les pourroient garantir, & faiſans de neceſſité vertu, ſe couchent ſur le dos, ſe mettent ſur la deffenſive, & ſe font tous blancs des armes que la nature leur a donné, c'eſt à dire, du bec & des ongles, deſquels ils ſe deffendent ſi vaillamment, que pas vn des Sauvages n'oſeroit mettre la main deſſus : ſi bien qu'ils ſont contraints de ſe tenir tout autour d'eux, criant & heurlant comme des enragez, juſqu'à ce qu'vn d'eux apporte un gros baſton, lequel il applique ſur le ventre de l'oyſeau, qui ne manque pas auſſi-toſt de le ſaiſir du bec & des griffes : mais pendant qu'il s'amuſe à mordre, les Sauvages le lient & le garottent ſi eſtroitement ſur le baſton, qu'ils en font par-apres tout ce qu'il leur plaît, & bien ſouvent les rendent privez, & leur apprennent à parler; mais ils ne parlent jamais mieux que les Corbeaux de l'Europe.

La chair de cét oyſeau eſt fort dure, & eſtimée de pluſieurs, mal ſaine, & meſme veneneuſe, ie n'en ay pourtant jamais veu de mauvais effets, quoy que nos habitans en mangent fort ſouvent. Il faut croire que ceux qui en ont reſſenty du mal avoient mangé de ceux qui s'étoient repeus des pommes de Mancenille.

Le maſle & la femelle ſe tiennent bonne compagnie, & c'eſt une choſe tres-rare que de les voir ſeuls. Quand ils veulent faire leurs petis, (ce qu'ils font une fois ou deux l'année) ils font un trou avec leur bec, dans la ſouche d'un grand arbre, & ſans y compoſer d'autre nid que de quelques plumes, qui tombent de leur corps, il y pondent deux œufs gros comme des œufs de pigeon, marquetez comme ceux des perdrix: les autres Perroquets font leurs nids tout de meſme, mais il y en a qui font des œufs tous verds. Lors que l'on les tire du nid, ils ont deux petits vers tous vivans dans les narines, &

vn dans une petite bube qui leur vient sur la teste ; ces petits vers meurent d'eux-mesmes, lors que cés oyseaux commencent à se couvrir de leurs plumes. Les Arras aussi bien que les gros Perroquets de la Guadeloupe & de la Grenade, vivent plus que les hommes, mais ils sont presque tous sujets au mal caduc, & on les voit serrer les bâtons, sur lesquels ils sont perchez, tomber la teste en bas, se débatre & écumer comme les hommes qui sont tourmentez de ce mal.



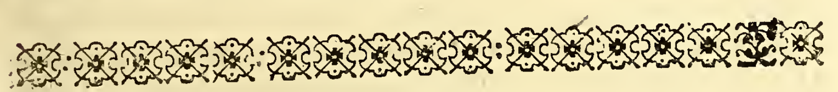
Des Perroquets.

§. II.

LE Perroquet de la Guadeloupe est si beau & si particulier dans les couleurs de ses plumes, qu'il merite que ie le choisisse entre les autres pour le décrire. Il est quasi gros comme une poulle, il a le bec & les yeux bordez d'incarnat: toutes les plumes de la teste, du col, & du ventre, sont de couleur violette, vn peu meslée de verd & de noir, & changeantes comme la gorge d'vn pigeon : tout le dessus du dos est d'vn verd fort brun, trois ou quatre des maistresses plumes de ses aisles sont noires, toutes les autres sont jaunes, vertes & rouges. Il a sur les deux gros des aisles, deux belles roses composées des mesmes couleurs. Quand il herisse les plumes de son col, il s'en fait comme une fraise autour de la teste, (belle à merveille,) dans laquelle il se mire, comme le Paon fait dans sa queüe. Il a la voix forte, parle tres-distinctement, & apprend promptement, pourveu qu'on le prenne jeune. Il fait son nid tout de mesme que l'Arras. I'en ay veu deux privez qui firent leur nid dans vn grand arbre, à cent pas de nostre case : le masle & la femelle couvoient alternativement leurs œufs, & venoient l'vn apres l'autre chercher à manger à la case, où ils amenerent leurs petis, quand ils furent en estat de chercher leur vie.

C'ét oyseau vit de fruicts sauvages qui croissent dans les forests, excepté qu'il ne mange point de *Mancenille*. La graine de coton l'enyvre, & opere en luy tout ce que l'excez du vin fait en l'homme, & pour lors on le prend avec beaucoup de facilité.

Le goust de sa chair est excellent, mais changeant, selon la qualité de la nourriture qu'il prend : car s'il mange de la graine *d'Acajou*, sa chair a un goust d'ail assez agreable ; s'il mange de la graine de bois d'Inde, elle sent le cloud de girofle & la canelle ; si ce sont des graines ameres, il devient amer comme fiel : quand il mange de la pomme de *Ienipa*, sa chair devient toute noire, mais elle ne laisse pas d'estre de tres-bon goust : mais lors qu'il se nourrit de prunes de *Momins*, de *Cachimas*, & de *Goüyaues*, il devient si gras qu'il semble n'estre qu'un morceau de graisse, & alors nos François qui en font une estrange dégast, sont contraints de tirer la graisse de la marmite avec une cueilliere à pot, afin que l'on en puisse manger le potage.



Des Perriques.

§. III.

CE que nous appellons Perriques, sont de petits Perroquets tous verds, gros comme des Pies, & qui à vray dire, ne sont que de petits cajoleurs, qui ne peuvent non plus garder le silence que le cliquet d'un moulin. Ils volent en bande, & se branchent tousiours sur les arbres les plus füeillus & les plus verds, de sorte qu'on ne les peut que bien difficilement appercevoir : Et là vous les entendez cajoler & dégoiser pesle mesle un certain petit jargon si éclatant & si importun, qu'ils estourdissent les oreilles des passans : & s'ils entendent qu'on parle bien haut, ils haussent le ton de la voix, & veulent tousiours avoir le dessus. Ils se nourrissent

comme les autres Perroquets, mais la chair en est beaucoup plus délicate. Ils apprennent fort facilement à chanter, à parler, à sifler, & à contrefaire toutes sortes d'animaux. Ils sont plus gaillards, & donnent plus de divertissement que tous les autres Perroquets.

Tous les Perroquets grands & petits ne font que *cancanner* continuellement, ce mot signifie un certain murmure nazonant, que les habitans n'ont pû exprimer autrement. I'en ay veu pourtant parler distinctement avant que d'avoir quitté le *Cancanage*.

Du Mansfeny.

§. I V.

LE Mansfeny est un puissant oyseau de proye, qui en sa forme & en son plumage a tant de ressemblance avec l'Aigle, que sa seule petitesse l'en peut distinguer, car il n'est guére plus gros qu'un faucon : mais il a les griffes deux fois plus grandes & plus fortes. Quoy qu'il soit si fort & si bien armé, il ne s'attaque jamais qu'aux oyseaux, qui n'ont presque point de deffense, comme aux Griues, Aloüettes de mer, & semblables petits oysillons, & tout au plus aux Ramiers & Tourterelles. Il vit aussi de Serpens & de petits Lezards, il se perche ordinairement sur les arbres secs, les plus hauts & les plus élevez au milieu des habitations; & c'est là où les habitans le tirent à coups de fusils : ses plumes sont si fortes & si serrées, que si on ne le prend à rebours, le plomb n'a point de prise sur luy. La chair en est un peu noire, mais elle ne laisse pas d'estre excellente.

Du Pescheur.

§. V.

LE Pescheur est tout semblable au Mansfeny, horsmis qu'il a les plumes du ventre blanches, & celles de dessus la teste, noires : ses griffes sont vn peu plus petites. Ce Pescheur est vn vray voleur de mer, qui n'en veut non plus aux animaux de la terre, qu'aux oyseaux de l'air: mais seulement aux poissons, lesquels il épie de dessus une branche, ou de dessus la pointe d'un roc: & le voyant à fleur d'eau, il fond promptement dessus, l'enleve avec ses griffes, & le va manger sur un rocher.

Quoy que celuy-cy ne fasse point la guerre aux oyseaux, ils ne laissent pas de le poursuivre, & de s'attrouper autour de luy, de le béqueter jusques à ce qu'il change de quartier. Les enfans des Sauvages les élevent estant petits, & s'en servent à la pesche, par plaisir seulement; car ils ne rapportent jamais leur pesche.



De l'Emerillon Gri-gry.

§. VI.

L'Esmerillon que nos habitans appellent *Gri-gry*, à cause qu'en volant il jette un cry, qu'ils expriment par ces syllabes *Gri-gry*, est un autre petit oyseau de proye qui n'est guére plus gros qu'vne Grive: il a toutes les plumes de dessus le dos & des aisles, rousses, tachées de noir : & le dessous du ventre blanc, moucheté d'hermine. Il est armé de bec & de

griffes à proportion de sa grandeur. Celuy-cy ne fait la chasse qu'aux petits Lezards , & aux Sauterelles qui sont sur les arbres, & quelquefois aux petits poulets quand ils sont nouvellement éclos. Ie leur en ay fait lascher plusieurs fois , la poulle se défend contre luy , & luy donne la chasse. Les habitans en mangent; mais il n'est pas bien gras, & ne vaut pas vn coup de poudre, qui est assez chere dans toutes ces Isles.

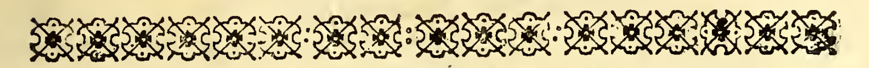
Des Perdrix.

§. VII.

IL y a dans la Guadeloupe, selon la commune opinion des habitans , de trois sortes de perdrix, rousses, noires, & grizes ; lesquelles n'ont jamais passé dans mon esprit que pour des Tourterelles, dont j'ay plusieurs raisons.

Car en premier lieu, elles n'ont pas la chair courte comme celle des perdrix de France : elles ont le bec droit, branchent & nichent sur les arbres, elles ne pondent que deux œufs, elles ne couvent ny ne menent leurs petits quand ils sont éclos , mais elles les appatellent dans le nid , comme font les Tourterelles : Or est-il que toutes les perdrix de l'Europe ont le bec crochu, ne se branchent jamais, font leur nid à terre, pondent grand nombre d'œufs, couvent leurs petits apres qu'ils sont éclos , & les menent clouſſant chercher leur vie ; & les petits perdreaux suivent leur mere, & la connoissent au son de l'apeau: tout cecy donc ne se pouvant verifier des perdrix des Indes, j'ay raison d'inferer que ce sont plustôt des Tourterelles que des perdrix. Il en faut dire autant des Ortolans de la Martinique , qui sont de petites tourterelles, qui ne sont pas plus grandes que des aloüettes : c'est une des choses qui m'a semblé la plus jolie, & ie crois que parce qu'ils sont fort gras & fort délicats , qu'on leur a donné le nõ d'Ortolans, pour signifier qu'il n'y a rien de meilleur dans les Isles.

Il y a un fort grand nombre de ces perdrix dans toutes les Indes; elles sont sujettes au changement de goust, selon les graines qu'elles mangent.



Des Faisans.

§. VIII.

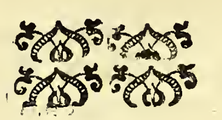
QVand nous passâmes par l'Isle de *Kayrioüacou*, nous y entédîmes un grãd tintamarre de certains petits oyseaux qui crioient continuellement *caracara, caracara*; ce sont ces oyseaux que nos habitans font passer pour des Faisans : & le sieur de *Rochefort* dit, que les François les appellent *Poulles-pintardes* & Faisans, ce qui seroit peu de chose s'il ne nous avoit pas donné dans ses figures au lieu de ce Faisan, la *Poule-pintarde*, qui est un oyseau de la coste d'Afrique, aussi rare dans les Isles qu'en France. Ce Faisan est un fort bel oyseau, gros comme un chapon, mais plus haut monté, sur des pieds de paon; il a le col beaucoup plus long que celuy d'vn coq, & le bec & la teste approchantes de celles du corbeau, il a toutes les plumes du col & du poitrail d'vn beau bleu luisant, & aussi agréable que les plumes des paons, tout le dos est d'vn gris bruny, & les aisles de la queüe qu'il a assez courtes, sont noires.

Quand cét oyseau est aprivoisé, il fait le maistre dans la maison, & en chasse les poules-d'inde & les poules communes à coups de bec, & les tuë quelquefois : il en veut mesme aux chiens qu'il beque en traistre, & leur fait jetter de grands cris; j'en ay veu un chez Monsieur Du-parquet, qui estoit ennemy mortel des Négres, & n'en pouvoit souffrir un seul dans la case, qu'il ne béquât par les jãbes ou par les pieds, jusqu'à en faire sortir le sang; ceux qui en ont mangé m'ont asseuré, que sa chair est aussi bonne que celle des Faisans de France.

Des Ramiers.

§. IX.

LEs oyseaux que les habitans appellent Ramiers, sont les vrays bisets de l'Europe : ces oyseaux sont passagers, & ne s'arrestent jamais long-temps en un lieu : ils suivent les graines, qui ne meurissent jamais en mesme temps en tous les endroits des Isles. Ils branchent & nichent sur les plus hauts arbres deux ou trois fois l'année. Lors qu'ils rencontrent des graines ou des fruicts qui leur sont propres, il s'y en amasse vne si grande quantité, que les arbres en sont tous couverts; & nos chasseurs se mettent quelquefois trois ou quatre, chacun sous son arbre éloignez l'un de l'autre d'environ deux cens pas; & lors qu'un a tiré son coup, ils s'envolent sur un autre arbre, où l'autre chasseur tire aussi son coup, & les fait envoler sur un autre; & ainsi se les renvoyẽt alternativement, jusqu'à ce que ces pauvres animaux s'accoustument à ce bruit, & ne s'envolent plus, & pour lors il n'est pas croyable cõbien ils en tuënt: il y en a même qui en salent dans des barils pour l'arriere saison. Ils sont gras & d'aussi bon goust que les pigeons de l'Europe ; mais c'est quand ils mangent de bonnes graines, desquelles ils prennent le goust : car lors qu'ils se nourrissent des graines ameres, comme celles de l'Acomas, ils sont amers comme de la suye.



De



De l'oiseau appellé Diable.

§. X.

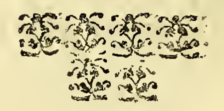
LE Diable eſt un oyſeau nocturne, ainſi nommé par les habitans des Indes, à cauſe de ſa laideur. Il eſt ſi rare, que ie n'en ay jamais pû voir un ſeul, ſinon de nuict, & en volant. Tout ce que j'en ay pû apprendre des Chaſſeurs, eſt que ſa forme approche fort de celle du Canart, qu'il a la veuë affreuſe, le plumage meſlé de blanc & de noir; qu'il repaire dans les plus hautes montagnes, qu'il ſe territ comme le lapin dans des trous qu'il fait dans la terre, où il pond ſes œufs, les y couve & y éleve ſes petits, ie n'ay pû apprendre de quelle viande il les appâtelle. Quand il paroiſt de jour, il ſort ſi bruſquement qu'il épouvente ceux qui le regardent. Il ne deſcend jamais de la montagne que de nuict, & en volant, il fait un certain cry fort lugubre & fort effroyable. Sa chaire ſt ſi délicate, qu'il ne retourne point de Chaſſeurs de la montagne, qui ne ſouhaite de bon cœur avoir une douzaine de ces Diables pendus à ſon col.

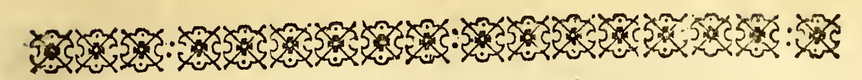


De la Pie des Antilles.

§. XI.

L'On voit tres-souvent le long des rivieres de la Guadeloupe, vne Pie tout à fait admirable : elle a le bec & les jambes rouges, le col tout bleu environné d'un collier blanc ; elle a une sorte de chaperon blanc, moucheté & rayé de lignes noires, qui luy prend depuis le bec jusques sur le dos, dont les plumes sont tannées jusqu'au croupion, qui est tout jaune: d'où il sort une grande queuë cõposée de huit plumes bleuës rayées de blanc, dont il y en a deux qui sont huit ou dix pouces plus longues que les autres: les petites plumes de ses aisles sont tannées, rayées de lignes noires, ses grandes plumes sont meslées de verd & de bleu, & tout le dessous du ventre est blanc. Cette Pie est encore plus défiante que celle de l'Europe, & elle ne donne presque jamais le temps de la contempler sur les branches des arbres, où on la tire à coups de fusil, plustost pour la voir que pour en manger ; car la chair n'en est pas bien blanche. Elle jette en volant, un cry assez semblable à nos Pies de l'Europe.





Des Hérondelles.

§. XII.

LEs hérondelles sont autant rares dans toutes ces Isles, qu'elles sont communes dans l'Europe ; car pendant sept ou huit ans que j'y ay resid é , ie n'en ay jamais veu plus d'vne douzaine : elles n'y paroissent que pendant les cinq ou six mois qu'on les void en France, & se retirent & se cachent ie ne sçay où , pendant le reste de l'année : ce qui me confirme dans vne opinion particuliere, & contraire à la commune, qui asseure que toutes les hérõdelles changent de climat, & vont passer les six mois de froidures dans des regions plus chaudes: car i'estime que c'est une pure resverie, puis qu'il est tres-certain que dans les regions les plus chaudes, elles font la mesme retraite.

Ie ne veux pas pourtant nier , que celles qui sont voisines des pays chauds ne s'y retirent , lors que le froid les presse: mais il ne faut pas croire la mesme chose de celles qui en sont éloignées, comme celles de la France, & de tout le reste des pays Septentrionaux. Aristote au livre huitiéme des animaux, chapitre seiziéme, est de ce sentiment: voicy comme il en parle; *Auium complures conduntur; non, vt aliqui putant, paucæ; nec omnes ad loca tepidiora abeunt, sed quibus loca eiusmodi sunt vicina solitæ sedi, iys eò secedere libet, vt Miluos, Hirundines agere animaduersum est. Quæ autem procul locis eiusmodi morantur, non mutant sedem sed se ibidem condunt : iam enim visæ sunt multæ hirundines in angustiis conuallium nudæ atque omnino deplumes.*

Aldroüandus dans son Ornitologie, Tome second, livre dix-septiéme, chapitre sixiéme, asseure; que plusieurs hérondelles se cachent mesme dans la glace , & s'y conservent jusqu'au Printemps; auquel temps elles reprennent for-

ce & vigueur, & volent comme auparavant. Conformément à cela vn homme digne de foy, m'a asseuré qu'en vn certain village de Moscovie, on luy apporta dans un poëlle une grande piece de glace, dans laquelle il y avoit plusieurs hérondelles gelées, & mortes, au sentiment de tout le monde; & que la glace venant à se fondre, les hérondelles sentant le chaud se r'animerent, & prirent le vol comme si elles n'eussent esté qu'endormies. Olaüs Evéque d'Ypsal en Suëde, Albert le Grand, & plusieurs autres sont de cette opinion: Et si nous adjoustons à cela, que les regions chaudes ont beaucoup moins d'hérondelles que les froides, il ne faut pas s'étonner, si ie soustiens cette proposition, & si j'asseure que les hérondelles ne changent pas tousiours de pays, ainsi que le vulgaire croit; mais qu'elles se retirent dans des creux d'arbres, comme dit le Poëte Claudian.

Vel qualis gelidis pluma labente pruinis.
Arboris immoritur trunco brumalis hirundo.

Où dans de vieilles masures, ou dans des roseaux: & que la vie & la chaleur naturelle est conservée au cœur, sans que les autres parties s'en ressentent. De sçavoir maintenant comme cela se fait; c'est une chose qui surpasse la portée de nos esprits.

Des Griues, des gros becs, & du bout de petun.

§. XIII.

IL y a dans toutes ces Isles une si grande quantité de Griues, qu'on ne sçauroit voir un fruict meur, qui n'en soit endommagé: elles nichent sur des arbres fort hauts, & y multiplient estrangement: j'ay veu abatre des arbres, où il y avoit jusques à trois nids de grives dessus, & dans chaque nid quatre petits tout couverts de graisse: elles vivent ordinairement de petit piment long, & elles en sont si friandes

que c'est le meilleur apas dont l'on se serve pour les prendre. Le gros bec a toute la forme d'un moineau, mais il a les plumes verdâtres. Celuy-cy ayant le bec fort dur, fait un signalé service aux autres; car il entame l'écorce des Bannanes qui est fort dure, avant qu'elles soient meures, puis tous les autres l'accompagnent à manger le dedans du fruit.

Il y a aussi dans la Guadeloupe, un tres-grand nombre de petits oyseaux noirs, fort semblables aux Merles, les habitans les appellent, *bout de petun*, d'autant qu'ils croyent (comme les fous font dire aux cloches, & voyent dans les nuës tout ce que bon leur semble) que cét oyseau dit en son ramage, un petit bout de petun. Il a la voix fort éclatante, quand il chante il estend les aisles, éparpille la queuë, & danse à la cadence de son chant. Il donne la chasse aux petits lezards & les mange: il vit aussi de Cassave qu'il vient dérober jusques dans les Cases, l'on ne voit point de ces oiseaux dans la Martinique.



Des Serins, du Chadonneret, & du Roßignol des Isles.

X I V.

IL y a aussi quantité de petits oyseaux plus gros que des Serins, & qui ont le ramage assez semblable: mais ils ne font guére plus de bruit qu'vne cygale. Dans vne grande quantité de nids, ie n'y ay jamais trouvé plus de trois œufs.

Monsieur Du-Parquet acheta en l'année 1657. d'un Marchand qui avoit relasché aux Isles un grand nombre de Serins des Canaries, ausquels il donna la liberté; & depuis ce temps-là on les entend ramager autour de son habitation, si bien qu'il y a de l'apparence qu'ils y ont multiplié.

Il y a aussi plusieurs beaux petits oyseaux, qui ont la teste, le dos, & le ventre noir, & les aisles meslées de rouge, de jau-

ne & de blanc. Ces oyseaux sont dans un perpetuel mouvement, & tousiours à la fraischeur le long des rivieres & des fontaines, sous des arbres; & là ils font mille & mille tours pour attraper un moucheron ou un maringoin, desquels ils se nourrissent.

L'oyseau que les habitans appellent Rossignol, est fort rare dans la Guadeloupe. Il est assez semblable au Roytelet de l'Europe; mais il est un peu plus gros. C'est le seul de tous les oyseaux que j'aye veu dans les Indes, qui ayt un beau ramage. Il se nourrit de mouches & de petites araignées: il est autant commun dans la Martinique, qu'il est rare dans la Guadeloupe, il niche fort privément dans les Cases. Chez un Lieutenant de mes amis, j'en ay veu un qui faisoit son nid dans une callebasse penduë au dessus de sa table: Il y avoit desia trois ou quatre ans que ce petit oyseau ioüissoit de cette faveur, & payoit fort fidellement ses entrées & ses sorties par de petites chansons fort agreables.



Du Colibri.

§. XV.

LE Colibri est le plus petit, & le plus gentil de tous les oyseaux du monde. Dans toutes nos Antilles, il s'en trouve communément de deux sortes, qui toutes deux disputent de la beauté avec des avantages si égaux, que ie ne sçay de quel costé pancher pour donner mon suffrage: i'ayme mieux laisser cela indecis, & me contenter seulement d'en faire icy la description, afin qu'avec connoissance de cause, le Lecteur puisse comme un autre Pâris, donner la pomme d'or à qui elle appartient.

Le plus petit n'est pas plus gros que le petit bout du doigt, il a toutes les grandes plumes des aisles & celles de la queuë noires: tout le reste du corps & le dessus des aisles est d'un

verd brun, rehaussé d'un certain vermeil, ou lustre, qui feroit honte à celuy du velours & du satin: il porte une petite hupe sur la teste, de verd naissant, enrichy d'un surdoré, qui exposé au Soleil brille & éclate, comme s'il avoit une petite estoile au milieu du front: il a le bec tout noir, droit, fort menu, & de la longueur d'une petite épingle.

Le plus gros est environ la moitié gros comme le petit Roytelet de la France, il a les aisles & la queuë de mesme que le premier: Toutes les plumes de dessus le dos sont de couleur d'azur, il ne porte point de huppe sur la teste; mais en recompense elle est couverte, & toute la gorge jusqu'à la moitié du ventre, d'un certain velouté cramoisy changeant, & qui exposé à divers jours, fait parade de mille belles couleurs, sans en déterminer aucune. Ceux-cy ont le bec fort long, & fait en bec de Corbin. Tous deux ont la teste petite, & deux petits yeux ronds & noirs comme deux petits grains de jayet.

Les femelles des premiers n'ont point la petite huppe sur la teste, non plus que celles des seconds, l'ornement de la teste & du ventre. Le Soleil n'est pas plustost levé, que vous les voyez voltiger autour des fleurs, comme de petites fleurs celestes qui viennent courtiser celles de la terre, & sans jamais poser les pieds, vous leur voyez donner mille baisers, fourrant leur petite langue (qui est composée de deux petits filets, & toute semblable à celle d'une vipere) jusqu'au centre de la fleur, d'où ils tirent en mesme temps le plaisir & l'utilité, le miel & leur nourriture.

Voila la plus sincere & la plus avantageuse descriptiō que l'on en puisse faire: le Sr de Rochefort luy met l'Iris sur le dos & sur les aisles, & veut qu'on le prenne pour une escarboucle: il luy donne des emeraudes aux cuisses, l'ébeine noir & polie aux pieds & au bec; il dit que ses yeux sont deux diamans, & que sa huppe est prise pour une couronne de rubis & de toute sorte de pierres precieuses, & tout l'oyseau pour une rose de pierreries, volante & animée; & que mesme il y en a qui exhalent une odeur aussi suave que l'ambre, & le

plus fin musc ; mais ce sont autant d'hyperboles fort esloignées de la sincerité d'un homme, qui doit exprimer les choses comme elles sont.

Ie n'ay jamais rien veu en ma vie de plus gentil, ny de plus artistement travaillé, que le nid de ces petits oyseaux : ils le font ordinairement sur les petites branches d'un Oranger ou d'un Citronier, ou sur les foibles syons des Grenadiers, & bien souvent dans les Cases sur le moindre festu replié, qui pend de la couverture. La femelle bastit le nid pendant que le masle va chercher les materiaux, qui sont du coton, qui n'a jamais esté mis en œuvre, & qu'il cüeille luy-mesme sur les arbres ; de la plus fine mousse des forests, & de petites écorces de gommiers. Il y a veritablement du plaisir à voir cette petite ménagere en besogne : elle revest premierement la branche, ou le festu sur lequel elle doit faire son nid de coton, à la largeur d'un pouce, & si serrément que tout le petit édifice ne peut estre ébranlé : puis elle éleve là dessus un petit rond de coton, de la hauteur d'un doigt, qui est comme le fondement. Cela fait elle carde, s'il faut ainsi dire, tout le coton que luy apporte le masle, & le remuë quasi poil à poil avec son bec & ses petits pieds, puis elle en forme son nid, qui n'est pas plus grand que la moitié de la coque d'un œuf de pigeon : à mesure qu'elle esleve le petit édifice, elle fait mille petits tours, polissant avec sa gorge la bordure du nid, & le dedans avec sa queuë : puis elle revest tout le dehors de ce petit édifice, de mousse, & de ces petites écorces de gommiers qu'elle cole tout à l'entour du nid, pour le garantir des injures du temps.

Tout cela achevé elle pond dedans deux œufs, qui ne sont guéres plus gros que de petits pois, blancs comme de la neige. Le masle & la femelle les couvent alternativement l'espace de dix ou douze jours, au bout desquels les deux petits paroissent, qui ne sont pas plus gros que des moucherons. Ie n'ay jamais pû remarquer en quoy consiste la béchée que la mere leur apporte, sinon qu'elle leur donne sa langue à succer, que ie crois estre toute emmiellée du suc qu'elle tire des fleurs.

Quelques-uns de nos François les tirent à coups de fusils, chargez d'une petite pincée de sable au lieu de plomb: mais cela les dépoüille de leur plumage, & leur fait beaucoup perdre de leur lustre. Nous avons apris des Sauvages une methode pour les prendre vifs: car il n'y a qu'à faire une petite verge de roseau fort desliée de la longueur de deux pieds, qu'il faut attacher à une baguette de dix ou 12. pieds, & apres avoir incisé un arbre que les François appellent *bois de soye*, recevoir le laict qui en sort, lequel à force de le remuër sur la main s'épaissit & devient en gluë, plus subtile & plus tenace que celle de la France: cela fait, il faut engluer la petite verge, & se cacher sous un arbre fleury, pendãt quoy ces petits oyseaux venãt à voltiger autour des fleurs &, s'occupant à les succer, on les touche facilement avec le bout de la verge, à laquelle ils demeurent attachez. Bien que ces petits oiseaux meurent aussi-tost qu'ils sont pris: j'en ay pourtant veu un chez d'Orange à la Guadeloupe, qui avoit esté eslevé petit avec de l'eau sucrée; il estoit tellement ennemy d'un Perroquet qui estoit dans ce logis, qu'il le venoit combatre & béqueter en volant, & l'épouvantoit tellement du broüissement de son vol, qu'il ne sçavoit où se mettre.

I'en ay fait secher plus de 50. de toutes les façons, & de plusieurs Isles que j'ay apporté en France; mais ie n'en ay jamais veu, dont l'odeur approchast de l'ambre gris, ou du musc, au contraire, ie fus obligé de les mettre parmy de bonnes odeurs, pour leur oster celle qu'ils avoient qui n'estoit pas trop bonne.

Quelques Autheurs asseurent qu'ils sont une partie de l'année attachez par le bec à un arbre, comme s'ils estoient morts, ie ne sçay ce qui en est: Il est vray qu'vn jour j'en trouvay un qui avoit le bec piqué dans l'écorce d'un arbre, & l'ayant pris avec les doigts, il fit un effort si brusque qu'il me fit peur, & s'échapa. L'on en dit mille autres réveries, ausquelles ie ne me veux pas arrester.

Des oiseaux domestiques, comme poulles-d'Inde, poulles communes & pigeons.

§. XVI.

LEs poulles-d'inde sont dans toutes ces Isles, comme dans leur lieu naturel : elles couvent trois ou quatre fois l'année, pourveu qu'on en ayt un peu de soin, & que l'on se donne de garde de ne jamais laisser sortir les petits avant que le Soleil ayt donné sur la rosée : car ces animaux sont si délicats, que si la rosée leur moüille tant soit peu la teste ils en meurent. Ils sont aussi sujets pour l'ordinaire à certain vertige qui les fait tournoyer, & enfin tomber morts, sans que nos habitans puissent sçavoir d'où cela vient. Pour moy, ie croy que c'est la trop grande ardeur du Soleil qui leur donne sur la teste.

Ceux qui ont des femmes un peu ménageres (qui sont des oyseaux assez rares dans nos Isles,) font de grands profits à les eslever, & ie sçay des meilleures familles de S. Christophe, qui se sont enrichies à ce petit ménage.

Les poulles communes y multiplient merveilleusement, elles n'ont pas plustost pondu une vingtaine d'œufs, qu'elles veulent couver, & leurs poussins sont moins de temps à éclore que ceux de l'Europe : mais la chair de ceux que l'on n'a point nourris, avec des patates & de la cassave, ou du miel, est tousiours filasseuse & de moindre goust que les autres; il faut aussi necessairement avoir des poulalliers, d'où les poulles ne sortent point qu'elles n'ayent pondu: car comme elles ont tousiours envie de couver, elles font tout ce qu'elles peuvent pour pōdre & perdre leurs œufs dans des haziers : & j'ay veu des cases où il y avoit une tres-grande quantité de poules, qui ne pouvoient avoir un œuf faute de

cette precaution. Il y a aussi des Colombiers en plusieurs habitations, où les pigeons multiplient comme dans l'Europe, ces pigeons sont d'aussi bon goust que les nôtres.

Il faut cõclure ce chapitre, en disant, qu'il y a lieu de s'étonner de ce que le Sr de Rochefort ayt dit, parlant des oiseaux de terre, qu'il y a une grande abondance de Corneilles dans ces Isles: car ie n'en ay jamais veu une seule, & tous les habitans ausquels j'en ay parlé, disent qu'il faut qu'il l'ait révé, ou qu'on luy ayt fait à croire.

Des oiseaux de mer & des marests.

CHAPITRE II.

Du Flambant ou Flaman.

§. I.

LE Flambant est un oiseau gros comme une Cicogne, qui est le plus haut monté de tous les oyseaux que j'aye veu en ma vie: car ses jambes qui ne sont guéres plus grosses que les doigts, ont depuis le pied jusques à la premiere jointure, quinze ou seize pouces, & presque autant, depuis cette jointure jusqu'au corps: elles sont toutes rouges, aussi biẽ que les pieds qui sont à demy marins, il a le col rond, menu, pour la grandeur de l'oiseau, & long d'une demy toise; il a la teste ronde, petite, & un gros bec long de six ou sept pouces, moitié rouge & moitié noir, & courbé en forme d'un demy arc, avec lequel il va chercher au fond de l'eau sa nourriture, qui sont des vers marins, & quelques petits poissons; toutes ses plumes sont de couleur incarnat, & quand il vole à l'opposite du Soleil, il paroist tout flamboyant comme un

brandon de feu ; mais il faut remarquer que les jeunes sont beaucoup plus blancs que les vieux, & qu'ils rougissent à mesure qu'ils avancent en âge.

I'en ay veu aussi quelques-vns qui avoient les aisles meslées de plumes rouges, noires, & blanches, ie croy que ce sont les masles.

Ces oiseaux ont le ton de la voix si fort, qu'il n'y a personne, en les entendant, qui ne crust que ce sont des trompettes qui sonnent. Ils sont rares, & ne se voyent guére que dans les salines les plus esloignées du peuple. Ils sont tousiours en bande, & pendant qu'ils ont la teste cachée barbotant dans l'eau, comme les Cygnes, pour trouver leur mangeaille, il y en a tousiours un en sentinelle, tout de bout, le col estendu, l'œil circonspect, & la teste inquiete : si tost qu'il apperçoit quelqu'un, il sonne la trompette, donne l'alarme au quartier, prend le vol tout le premier, & tous les autres le suivent. Ils volent en ordre comme les gruës ; que si on les peut surprendre, ils sont si faciles à tuër, que les moindres blessures les font demeurer sur la place. La chair en est excellente, quoy qu'elle sente un peu la marine. Mais sur tout la langue passe pour le plus friand morceau qui puisse estre mangé.

On les écorche, & de leur peau on en fait des fourrures, que l'on dit estre tres vtiles à ceux qui sont travaillez des froidures & debilités d'estomach.

Le sieur de Rochefort ne s'est pas moins trompé icy, que dans beaucoup d'autres endroits de son Livre, quand il nous a fait dépeindre vn monstre au lieu du flambant, & particulierement quand il a asseuré qu'il a le bec tout semblable à l'Epelart, que nous appellons Spatule; il n'avoit qu'à voir la figure que nous en a donné Gesnere, pour la donner telle qu'elle doit estre.





De la Fregate.

§. I I.

L'Oyseau que les habitans des Indes appellent *Fregate* (à cause de la vitesse de son vol) n'a pas le corps plus gros qu'vne poule : mais il a l'estomach extrémement charnu. Toutes les plumes des masles sont noires comme celles du Corbeau : il a le col moyennement long, la teste petite, deux gros yeux noirs, & la veuë autant ou plus perçante que celle de l'Aigle : il a le bec assez gros, tout noir, long de six à sept pouces, tout droit ; mais le dessus est recourbé par l'extremité, en forme de crochet : il a les pattes fort courtes, deux griffes comme celles d'un vautour, mais toutes noires : ses aisles sont si prodigieusement grandes, que de l'extremité de l'vne à l'autre, il y a quelquefois sept à huit pieds : & ce n'est pas sans sujet, puisque ses aisles luy sont absolument necessaires, s'écartant quelquefois des terres de plus de trois cens lieuës. Il a beaucoup de peine à se lever de dessus les branches ; mais quand il a vne fois pris son vol, on luy void fendre l'air d'un vol paisible, tenant les aisles estenduës sans presque les remuër, ny se fatiguer aucunement. Si quelquefois la pesanteur de la pluye, ou l'impetuosité des vents l'importune ; pour lors il brave les nuës, se guinde dans la moyenne region de l'air, & se dérobe à la veuë des hommes. Mais quelque haut qu'il puisse estre, il ne laisse pas de reconnoistre fort clairement les lieux où les *Dorades* donnent la chasse aux poissons volans : & alors il se precipite du haut de l'air comme un foudre, non toutefois jusqu'au raz de l'eau ; car il seroit bien en peine pour s'en relever, mais quand il en est à dix ou douze toises, il fait une grande caracole, & se baisse comme insensiblement, jusqu'à venir raser la mer, au lieu où

la chasse se donne, & en passant il prend le petit poisson au vol dedans l'eau, du bec & des griffes, & souvent de tous les deux ensemble.

Le masle porte une grande creste rouge comme celle du coq, non pas sur la teste, mais sous la gorge. Cette creste ne paroist pourtant qu'à ceux qui sont bien vieils. Les femelles n'en ont point, mais elles ont les plumes plus blanches, particulierement sous le ventre.

Or tout ainsi que dans l'Europe, les Herons ont des héronnieres, qui sont certains petits cantons de bois qui leur servent comme de lieu de refuge où ils s'assemblent, se reposent, se conservent, & multiplient leur espece; de mesme ces oyseaux ont eu fort long-temps une petite Isle dans le petit cul-de-sac de la Guadeloupe, qui leur servoit comme de domicile, ou plustost d'une fregatiere, où toutes les fregates des environs venoient se reposer la nuict, & y faire leur nid dans la saison. Cette petite Isle a esté nommée *l'Islette aux Fregates*, & en porte encore le nom, quoy qu'elles ayent changé de lieu: car és années mil six cens quarante-trois & mil six cens quarante-quatre, plusieurs personnes leur firent une si rude chasse, qu'elles furent contraintes d'abandonner cette Isle: & moy-mesme poussé par les avantageux recits qu'on me faisoit de l'huile qu'on tire de ces oyseaux, ie leur fus donner la derniere chasse, & à l'ayde de trois ou quatre personnes, j'en pris plus de cent en moins de deux heures. Nous surprenions les grandes sur les branches, ou dans leur nid; & comme elles ont beaucoup de peine à prendre leur vol, nous avions le temps de leur sangler des coups de bâtons, (que nous avions, longs comme des piques) au travers des aisles, & elles demeuroient tout court à demy estourdies. Il n'y en eut pas une de toutes celles qui prirent le vol, qui n'eut mal au cœur en partant, & qui ne nous vomit deux ou trois poissons grands comme des harans à demy cuits. Ie crois que c'estoit pour se décharger, afin de voler avec plus de facilité.

L'huile ou la graisse de ces animaux est un souverain re-

mede pour la goute ſyatique, & pour toutes les autres provenantes de cauſes froides. On en fait cas dans toutes les Indes comme d'vn medicament precieux.



Du grand Goſier.

§. III.

CE grand Goſier (que quelques-vns appellent Pelican d'eau) eſt vn oyſeau, qui quant aux pattes, au corps, à la queüe, & aux aiſles, eſt tout ſemblable à vn oye, la couleur de ſes plumes eſt d'vn gris cendré: il a la teſte deux fois groſſe comme celle d'vne oye, mais voutée & couverte d'vn plumage blanc & raz, qui le fait paroiſtre de loin comme pelé & chauve. Il a les deux coſtez de la teſte plats, dans leſquels ſont enfoncez deux petits yeux, qui au lieu de luy ſervir d'ornement, le font paroiſtre plus laid. Son bec eſt long d'vn bon pied de Roy, & plus; large de deux pouces, tout gris, & rayé depuis un bout juſqu'à l'autre. Le deſſous du bec eſt compoſé de deux petits oſſelets, pliables, leſquels eſtant bien joints par le bout, ſont pourtant ſeparez juſqu'à la teſte, aux deux coſtez de laquelle ils s'emboîtent comme les mantibules. La peau du deſſous de ſon col (qui eſt fort épaiſſe, ſans plume, toute grize, ſouple & plus extenſible que du chamois, & douce comme du ſatin) ſe vient ioindre à ces deux petits oſſelets, en ſorte que le deſſous de ce bec ſert comme de cercle pour ouvrir & fermer la gueüle de ſon ſac, de ſa gibeciere, ou de ſon grand goſier. Qu'on le nomme comme on voudra, ie puis aſſeurer ſans hyperbole, qu'il tiendra plus de poiſſons, que ſix hommes bien affamez n'en ſçauroient manger en un bon repas.

A peine le jour leur a-t-il fait ouvrir les yeux, qu'ils ſe mettent en campagne, volans à raz de l'eau tout le long de

la coste, jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé vn lieu où il y ayt quantité de poissons. L'ayant rencontré, ils se levent une pique ou deux dedans l'air, & chacun d'eux choisissant sa proye, tout à coup ils serrent les aisles, roidissent le col, dressent le bec, & se laissent tomber la teste devant, comme s'ils estoient morts, & cela si à propos, que rarement manquent-ils leur proye, laquelle ils engloutissent toute vive dans ce gouffre de gosier. Cela fait, ils se relevent, quoy qu'avec beaucoup de peine, & tout incontinent se laissent retomber pour en faire de mesme, continuant ce petit jeu, jusqu'à ce qu'ils ayent gagné de quoy emplir leur sac, tant qu'il en regorge.

Quand ils sont bien saoûls, ils se retirent à l'écart, & se vont poser sur quelque pointe de rocher, qui paroist au dessus de l'eau, & se tiennent là jusques au soir, comme tous tristes, les yeux fichez dans la mer sans branler, non plus que s'ils estoient de marbre. Le soir venu, ils retournent à la Chasse comme le matin, & ayant bien soupé, ils se retirent dans certaines petites isletes qui leur servent de retraite, cōme nous avons dit cy-devant des fregates: quoy qu'ils ayent les pieds plats & marins comme les oyes, ils ne laissent pas de se brancher & nicher sur les arbres. Ils ont le cœur quatre fois aussi gros que celuy d'vn oye; leur chair est baveuse, & sent si fort le marescage, qu'il se faut faire violence pour en manger; leurs os sont blancs, luisans, & presque transparens, tous creux, & sans moëlles, les Sauvages en font des siflets qu'ils estiment. Ie crois que leur graisse est aussi bonne que celle des fregates, si on en vouloit vser. On se sert de leur peau pour faire des fourrures, comme de celle du Flaman.

Le R. P. Raymond Breton asseure dans son Dictionaire, qu'il a veu un de ces oiseaux, que les Sauvages avoiēt pris petit, & qu'ils l'avoient dressé à la pesche, à laquelle apres avoir esté *rocoüé*, c'est à dire rougy, comme les Sauvages, il alloit tous les matins, & revenoit tous les soirs au Carbet, le Gosier tout plein de poisson, que les Sauvages luy faisoient rendre

rendre comme l'on fait aux Cormorans en France.

Il y eut en l'année 1656. au mois de Septembre, vne grande mortalité de ces oiseaux, particulierement des jeunes : car toutes les costes des Isles de saint *Alousie*, de saint Vincent, de Becoüya, & de tous les Grenadins, estoient toutes bordées de ces oiseaux morts.

Le sieur de Rochefort eust mieux fait de mettre un oison en la place de la beste qu'il a donnée pour representer cét oiseau, car il y auroit eu plus de rapport; sans doute qu'il est le seul autheur de cette beste, que ie n'ay pû trouver dans pas vn de ceux qui en traitent.

Des Herons des Antilles, & des Crabiers.

§. I V.

OVtre les Herons de l'Europe, qui sont assez communs dans nos Isles ; il y en a de deux sortes, que nos habitans nomment *Crabiers*, à cause qu'il vivent ordinairement de Crabes. Les premiers different fort peu d'vn Heron, mais j'y ay remarqué vne chose tres-particuliere ; c'est qu'ils ont tous dans la substãce de la peau du ventre quatre tachès jaunes, larges d'vn pouce, & longues de deux, & deux autres semblables aux deux cuisses, qui sont plus épaisses, & ameres comme le fiel, qu'il faut couper soigneusement, à moins de vouloir perdre l'oiseau & la viande, avec laquelle il auroit boüilly ; car elles luy communiqueroient leur amertume, de sorte qu'il seroit impossible d'en manger.

Le second est vn tres-bel oiseau, qui a la forme du corps plus longue que celle des autres oiseaux, & le col deux ou trois pouces plus long que le corps : ses aisles finissent avec la queüe, il est monté sur des jambes longues & menuës comme celle du Heron ; son bec est long d'vn pied, droit, menu & jaune, tirant sur le verd ; sa teste est enchaperon-

née de noir, & porte sur le sommet une belle areste de plumes de couleur d'ardoise, au dessous de laquelle pendent en arriere en forme de pennaches, deux autres plumes longues de huit à dix pouces, fines & desliées comme des aigretes & de couleur d'ardoize : ses yeux sont larges, clairs comme du cristal, & environnez d'vn cercle doré : il a au bas du col cinq ou six belles aigretes blanches, qui sont precieuses & assez rares : car il n'y a que ceux qui sont fort vieux qui en ont, ie croy mesme que les femelles n'en ont point ; tout le dos est couvert de ces belles plumes fines de couleur d'ardoize, comme celles qui luy servent de pennaches ; toutes les plumes de ses aisles sont presque de mesme couleur : sa chair, est aussi bonne que celle des autres Herons, mais il n'est pas si commun.



Des Mauues.

§. V.

IL n'est pas necessaire de faire icy vne longue description des Mauves, dautant qu'elles sont suffisamment connuës tout le long des costes de France. Ie me contenteray seulement de dire, qu'il y a quantité de petites isletes qui en sont si remplies, que tous les Sauvages en passant en chargent leurs Pirogues, qui tiennent bien souvent autant qu'une bonne chaloupe. Mais c'est vne chose plaisante de les voir accommoder par ces Sauvages ; car ils les jettent tous entiers dans le feu sans les vüider ny plumer, & la plume venant à se brusler, il se fait une croûte tout autour de l'oiseau, dans laquelle il se cuit. Quand ils le veulent manger, ils levent cette croûte, puis ouvrant l'oiseau par la moitié, ils en tirent toute la farce, c'est à dire, tripes & boudins, & tout ce qu'il y a dedans. Cependant, l'oiseau n'en a pas plus mauvais goust : ie ne sçay ce qu'ils font pour les garder de la corru-

ption ; car ie leur en ay veu manger qui estoient cuits huit jours auparavant: ce qui est d'autant plus surprenant, qu'il ne faut que douze heures, pour faire corrompre la plusparc des viandes du pays.

De deux sortes de Fous.

§. VI.

L'Oyseau qu'on appelle Fou dans nos Isles, est vn oiseau de mer, qui a presque la forme d'vn grand corbeau; il en a mesme le bec, & non pas pointu comme les Bécasses, ainsi que l'écrit le sieur de Rochefort, il a tout le dessus du dos gris brun, le ventre blanc, & les pieds comme les Cannes. Il vit de poisson, & luy donne la chasse avec les Fregates, & les *fétu en cul.* Sa chair sent le marescage, & n'est guéres bonne à manger: on l'appelle fou, parce que s'il voit vn navire, soit en pleine mer, soit proche de terre, il se vient percher sur les masts, & quelquefois si l'on avance la main, il se vient mettre dessus, & se laisse prendre. Dans mon dernier voyage aux Isles, il y en eut vn qui passa tant de fois par dessus ma teste, que ie l'enfilay d'vn coup de demy-pique.

Il s'en trouve encore d'vne autre sorte, tous semblables à ceux-cy en leur forme, mais qui sont un peu plus gros, & blancs comme des cignes; ceux-cy se voyent le long des terres, & bien qu'ils volent autour des navires, ils ne sont pourtant pas si fous que de se venir percher sur les masts.

Du Fétu en cul, ou l'oiseau du tropic.

§. VIII.

L'Oyseau que les matelots appellent communément *fétu en cul*, & que quelques vns nomment plus iudicieusement oyseau du tropic, parce qu'il ne se voit qu'entre les deux tropics, pourroit à mon jugement passer pour un de ces oyseaux, qu'on appelle de Paradis, parce qu'on ne les voit presque jamais à terre, si ce n'est pour couver ou appâter leurs petits : il n'a pas le corps plus gros qu'vn pigeoneau, d'où l'on peut iuger avec combien de fausseté, le sieur de Rochefort, le fait plus gros qu'une Corneille : il a la teste petite, le bec gros & long comme le petit doigt, pointu, & rouge comme du corail, & les pieds de mesme couleur. Toutes ses plumes sont blanches comme la neige, il a deux plumes longues d'vn pied & davantage, qui luy servent de queüe, elles sont si vnies qu'il semble que ce n'en soit qu'vne, & c'est ce qui luy a fait donner ce vilain nom : il volle extrémement haut, & s'écarte fort loin des terres : il jette un petit cry clair & perçant, semblable à celuy des petites Mauves de nos costes, les Sauvages estiment les deux plumes de sa queüe, & se les fichent dans les cheveux, & se les passent dans l'entre-deux du nez, pour leur servir de moustaches.





Des Vigeons, & de tous les oiseaux de riuiere & de marests.

§. VIII.

IL se trouve dans toutes les rivieres des deux culs-de-sac de la Guadeloupe, dans les estangs & pays marescageux, grand nombre de Canars, Serceilles & *Vigeons* (qui est une autre sorte de Canard, qu'on ne voit pas en France) lesquels de nuict quittent les rivieres & estangs, & viennent foüir les patates dans les jardins, d'où est venu le mot de Vigeoner, tant vsité dans les Indes, pour dire déraciner les patates avec les doigts.

Les poules d'eau y sont aussi fort communes, aussi bien que les bécassines, pluviers, chevaliers, aloüettes de mer, & autres petits oyseaux de marine, se trouvent en telle quantité dans toutes les salines, que c'est une chose prodigieuse.

L'oyseau que l'on nomme aigrette n'est guéres plus gros qu'un pigeon, il a le col long, la teste petite, & le bec comme celuy d'un petit heron, & les pieds noirs. Toutes ses plumes sont si blanches, qu'elles éblouïssent la veuë : ie n'y ay point trouvé d'aigrettes, quoy que j'en aye veu plusieurs qui avoient esté tüées, il n'y a pas plus à manger, qu'au corps d'une grive.



Des Chaüans que l'on appelle dans les Isles Canots, & des Chauues-souris.

§. IX.

L'On entend durant la nuict presque dans toutes nos Isles, une sorte de Chaüant, qui jette un cry lugubre, cõme qui crieroit *au Canot*: & c'est ce qui luy a fait porter ce nom, cela a fait bien souvent courir les habitans qui sont proche de la mer, sur le bord du rivage, dans la croyance que c'estoient des pauvres habitans, dont les canots estoient en peril d'estre cassez contre les roches, & qui demandoient du secours: ils ne sont pas plus gros que des Tourterelles; mais ils sont tous semblables en leur plumage aux hibous, que nous voyons communément en France, ils ont deux ou trois petites plumes aux deux costez de la teste, qui semblent estre deux oreilles.

Il me souvient d'avoir un jour assisté un habitant de la Guadeloupe à la mort, ie vis dessus & dessous son lict sept ou huit de ces *canots*, qui y faisoient un bruit desesperé, de sorte que tous ceux de la maison me vouloient persuader que c'estoient des diables; toute la nuit ils ne firent autre chose que r'entrer & sortir, & crier continuellement, mais le iour venant à paroistre, ils sortirent de la maison.

Il y a dans les Isles un grand nombre de Chauves-souris, plus grosses que celles de France: mais ie n'ay jamais oüi dire qu'elles ayent piqué personne aux oreilles, comme font celles du bresil, qui impriment une petite morsure, dont l'on a bien de la peine à estancher le sang.



Des Mouches.

CHAPITRE III.

APres avoir ſuffiſamment traité des oyſeaux , j'ay crû eſtre à propos de traiter icy des mouches , comme en ſon propre lieu : & quoy que j'aye peu de choſe à dire de ces volatiles , ie ferois ſcrupule de fruſtrer l'attente du Lecteur curieux en le taiſant , dautant que ce que j'en diray n'eſt pas commun.

Des Abeilles.

§. I.

LEs Abeilles doivent tenir le premier rang entre les autres mouches, comme les troupes royales, & celles qui ſont les plus vtiles aux hommes. Mais comme ce ſeroit ſans doute m'eſloigner de mon deſſein , ſi i'écrivois des Abeilles de nos Antilles, tout ce que les Autheurs ont laiſſé par écrit de celles de l'Europe; ie me contenteray de dire preciſément ce en quoy elles ſont diſſemblables.

En 1. lieu, il n'y en a point du tout de privées: elles ſont toutes ſauvages, & ie ne crois pas qu'on les puiſſe jamais apprivoiſer. I'y ay fait tout ce que j'ay pû , ayant ſié le tronc d'un arbre , dans lequel il y avoit une ruche, ie la poſay ſur une ſouche, laquelle j'environnay de cendres pour la garantir des fourmis , & y apportay tous les artifices que ie crûs neceſſaires pour ſa conſervation, mais en vain : car quoy que les Abeilles y demeuraſſent fort long temps , ce ne fut que pour butiner & enlever tout ce qu'il y avoit dedans: & en ef-

ſet, quand elles l'eurent vüidée, elles l'abandonnerent entierement.

Ces Abeilles ſont la moitié plus petites que celles de France, & n'ont point du tout d'aiguillon. Elles font leur petit ménage dans des arbres creux, & leur miel eſt dans de petites bouteilles de cire, qui ſont groſſes comme des œufs de pigeon, dont chacune tient une bonne demy-once de miel fort clair, bien épuré, de couleur d'ambre, d'un gouſt fort aromatique, & meilleur que celuy de France: mais il eſt faux de dire, comme fait le ſieur de Rochefort, qu'il ſoit plus blanc que celuy de l'Europe. Dans les ruches les plus abondantes, il n'y a pas plus de cinq ou ſix livres de miel; & deux ou trois livres de cire noire, laquelle ne peut eſtre blanchie pour quelque diligence qu'on y puiſſe apporter. Elle eſt beaucoup plus molle que celle de l'Europe: nous nous en ſervons neantmoins pour faire des cierges, mais c'eſt à faute d'autre.



Des Mouches luiſantes.

§. II.

IE n'ay rien veu dans toute l'Amerique digne à mon jugement d'eſtre admiré, comme les mouches luiſantes. Ce ſont comme de petits Aſtres animez, qui dans les nuičts les plus obſcures rempliſſent l'air d'une infinité de belles lumieres, qui éclairent & brillent avec plus d'éclat, que les Aſtres qui ſont attachez au Firmament. De jour elles rendent hommage à ce bel Aſtre, duquel toutes choſes lumineuſes empruntent tout ce qu'elles ont de ſplendeur & d'éclat: car elles ſçavent ſi bien cacher leur lumiere, que ceux qui ne les cõnoiſſent pas les prendroient pour de vils eſcarbots: elles ſe retirent dans les bois pourris, juſqu'à ce que le

le Soleil ſoit couché : & alors elles prennent le vol qui deçà, qui de là, & il ſemble que ce ſoient autant de chandelles allumées, portées par des mains inviſibles le long des foreſts & des habitations. Ie ne ſçay ſi c'eſt l'amour ou l'envie qui les fait courir avec tant d'ardeur, apres les choſes qui brillent ou eſclatent tant ſoit peu : mais il ne faut que poſer une chandelle, un tiſon de feu, ou une méche allumée, pour les faire approcher, & faire tant de tours aux environs de ces lumieres eſtrangeres, que bien ſouvent elles y eſteignent la leur, en s'y bruſlant comme les papillons à la chandelle.

Ces petites chandelles vivantes ſuppléent ſouvent à la pauvreté de nos Peres, auſquels la chandelle & l'huile manquent la pluſpart de l'année: quand ils ſont dans cette neceſſité, chacun ſe ſaiſit d'une de ces mouches, & ne laiſſe pas de dire Matines auſſi facilement que s'ils avoient de la chandelle.

Si ces mouches eſtoient incorruptibles comme les pierreries, & que leur lumiere les ſurvéquit; il eſt certain que les diamans & les eſcarboucles perdroient leur prix : mais cette lumiere eſt tellement attachée à la diſpoſition de l'animal, que lors qu'elles ſont en pleine ſanté, elles font feu de toutes parts; & quand elles ſont malades, cette lumiere s'affoiblit, & elle ſe perd entierement, lors qu'elles meurent. Cela ſe remarque aiſément par ceux qui en veulent conſerver en vie : car elles ne vivent que quinze jours ou trois ſemaines au plus, eſtant ainſi priſes.

Ce que le S[r] de Rochefort rapporte des Sauvages, qu'ils ſe frottent le corps de cette liqueur luiſante qui ſort de cette mouche, eſt un cõte fait à plaiſir: & ce qu'il aſſeure qu'elles ne vivent que de fleurs eſt pareillement faux, puiſque j'en ay nourry de bois pourry, & celles que nous avons dans la Guadeloupe ſemblent ne vivre d'autre choſe.

I'en ay veu une autre eſpece toute differente dans la Martinique ; leſquelles ne ſont pas plus groſſes que les mouches communes. Celles-cy font briller en un moment dans l'air

dix ou douze petits éclairs d'un feu doré, le plus agreable du monde, puis elles s'arrestent & cachent leur feu tout à coup, & à un moment de là elles recommencent, & vont ainsi voltigeant toute la nuit, faisant paroistre à chaque démarche un petit échantillon de leur gloire. Cette clarté est attachée à une certaine matiere blanche, de laquelle elles sont toutes remplies, & elles la font paroistre par les incisions de leur peau quand il leur plaist.

Des Mouches cornuës.

§. III.

LA mouche cornuë est une estrange espece de mouche, laquelle quant à la forme du corps, est toute semblable au cerf volant, ou à ces gros hanetons gris qu'on trouve sur la fin de l'Esté dans les cheminées : elles ont la teste noire, fort petite, & couverte d'vn poil orangé, doux comme de la soye: dans cette teste sont enchassez deux yeux ronds, gros comme des petits pois tannez, clairs, & diaphanes comme du verre. Il sont arrestez dans leurs petits chatons par deux petites pointes qui les couvrent à demy. Ces yeux sont d'une matiere si dure, que j'ay fait plusieurs fois mon possible pour les crever, sans en pouvoir venir à bout, à moins que de mettre la teste par morceaux. Cette petite teste se termine en forme de corne, retroussée & armée de quatre dents, comme la pince d'une escrevisse. Cette Corne est noire, dure & polie comme du jayet, & longue d'environ deux pouces.

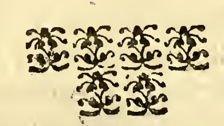
Mais ce que je trouve de plus remarquable, & qui ne se rencontre dans pas un de tous les animaux que j'aye veu, est qu'elle a une jointure & un mouvement au dessus des yeux: car cette petite teste est couverte d'un certain casque, de-

puis les aisles jusques sur les yeux, où il se termine en une autre corne longue de trois ou quatre pouces, & qui se courbant en bas, atteint la jointure de l'autre, & fait comme la pince d'une escrevisse. Cette corne est de mesme estoffe que la premiere, excepté que le dessous est bordé d'un poil raz & doux comme du velours: elles haussent & baissent ce casque quand bon leur semble, il n'y a que les masles qui portent ces cornes, les femelles n'en ont aucune.

I'en ay veu deux autres sortes dans la Martinique, dont la premiere estoit toute semblable à celle que nous venons de décrire, excepté que les deux cornes estoient égales, & aux deux costez de la teste, & qu'elles se serroient de plat, au lieu que celles de l'autre se fermoient de haut en bas.

La seconde estoit plus petite, longue d'un pouce & demy, & large d'un doigt, & tout le dessus de ses aisles qui sont dures comme celles des hanetons, estoit rayé d'une couleur argentée sur du verd.

Le sieur de Rochefort qui est accoustumé à nous donner des monstres, au lieu des animaux qu'il nous veut representer, n'a donné à sa mouche cornuë que quatre pieds, bien qu'elle en ayt six: il en décrit plusieurs sortes que ie n'ay jamais veu dans les Isles, & qu'il n'a peut-estre veu que dans les cabinets. En verité cét autheur réve, quand il dit que quelques-uns appellent ces grosses mouches phalanges; car la phalange est une grosse arraignée veneneuse, qui se trouve dans la Martinique, & dont il a assez bien exprimé la figure.





Des Guespes.

I V.

LEs Guespes sont une bonne partie des plus rudes incommoditez de la Guadeloupe : elles sont grosses comme des mouches à miel, mais deux fois plus longues : elles sont grizes, rayées de jaune, & armées d'un tres dangereux aiguillon. Elles composent une petite gaufre grande comme la main, à guise d'un rayon de miel, où il n'y a pourtant que les petites Guespes, lesquelles se forment chacune dans leur petite case, & toutes les grandes sont par dessus, desquelles une partie couve & fomente, s'il faut ainsi dire, leurs petits, pendant que les autres travaillent à agrandir la ruche.

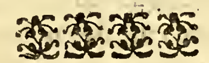
Ces ruches sont attachées par de petits filets, composez de la mesme matiere que la ruche, à des branches d'arbres & courtines des couvertures des maisons, lesquelles sont fort basses dans toutes ces Isles: & cela en si grande quantité, qu'à peine peut-on voir deux pieds de courtines, où il ne pende un de ces dangereux bouquets : en plusieurs endroits de l'Isle, & nommément le long des rivieres, tout en est si remply, qu'il faudroit avoir autant d'yeux qu'un Argus pour les éviter toutes.

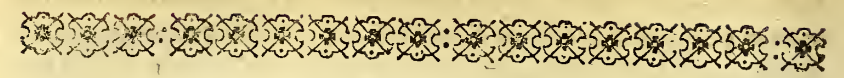
Ces petites furies (s'il faut que ie les appelle ainsi) semblent n'estre composées que de feu, de fierté, & de colere: elles sont tousiours prestes à mal faire ; il ne faut que passer un peu trop prés d'elles, pour les voir toutes fondre sur vous, comme de petites enragées, chacune vous enfonçant dans la chair son aiguillon, jusqu'au gros bout : à travers de cét aiguillon il se glisse un certain venin, qui cause une si excessive douleur, que j'aymerois mieux estre piqué d'un scorpion

du païs, que d'une de ces Guespes. Ces piqueures sont en mesme temps suivies de l'enflure, qui dure trois ou quatre jours, & il n'en faut qu'vne seule pour rendre le visage d'un homme tout contrefait.

I'ay trouvé dans l'Isle de la Grenade des ruches de Guespes, d'une structure bien particuliere : car elles pendoient aux branches des arbres comme des fruits, elles estoient plus grosses que la teste d'un homme, de la figure d'une poire grise, dont le gros bout pendoit en bas, toute l'écorce estoit faite de cette cire, dont les guespes font leur petite gaufre, & le dedans estoit divisé par estages de trois gauffres rondes semblables à celles de nos Abeilles : j'en voulus prēdre une où il y auoit des mouches, croyant qu'elles n'avoient point d'éguillon cōme les abeilles de la Guadeloupe & de la Martinique mais j'en fus si vivement piqué, que ie fus contraint de la quitter & d'en prendre une séche, que ie voulois apporter en France, mais cela estoit si fragile, qu'elle fut en piece avant que ie fus arrivé à la Martinique.

Le remede le plus prompt & le plus en main, est d'appliquer l'allumelle d'un cousteau toute froide sur la piqueure. Mais l'herbe aux fléches est le plus excellent remede de tous; car sa racine pilée & appliquée sur le mal, attire le venin, fait cesser la douleur, & oste l'enflure en mesme temps. Pendant les grandes pluyes, la plusparc se retirent dans la terre, & dans des creux d'arbres, où elles demeurent cachées deux ou trois mois, aussi bien que les Arondelles durant l'hyver dans l'Europe.





Des Maringoins & des Mouſtiques.

§. V.

SI nous joignons aux incommoditez que cauſent les Gueſpes dans l'Iſle de la Guadeloupe, celles que cauſent les Maringoins & les Mouſtiques, (ſans rien dire des chiques, qui ſont les plus petits animaux, & ceux qui affligent davantage les hommes) nous avons juſte ſujet de croire que Dieu ſe ſert des choſes les plus petites & les plus infirmes du monde, pour faire admirer ſa puiſſance, & confondre la ſuperbe des hommes.

Les Maringoins, que quelques-uns appellent en France, *Couſins*, ſont à proprement parler de petits yurognes de ſang humain, & de petits larrons de la patience des hommes; leſquels s'engendrent dans des eaux croupies. Au commencement, ce n'eſt qu'un petit vermiſſeau, guére plus gros qu'un cheveu, long comme un grain de bled : les aiſles leurs viennent ie ne ſçay comment, puis ils s'envolent en ſi grande quantité, qu'en pluſieurs endroits l'air en eſt tout obſcur, & principalement au matin deux heures avant le jour, & autant apres le Soleil couché.

Si-toſt qu'on eſt arreſté ; ces petits tyrans viennent bourdonner autour des oreilles avec tant d'importunité, qu'il n'y a point de patience qui n'échappe: & ſi toſt qu'on penſe ſommeiller, ils ſe rüent ſur toutes les parties du corps qui ſont découvertes, & chacũ d'eux ajuſte ſon petit bec (qui ne pouvãt eſtre preſque veu des plus clair-voyans, ſe fait neãtmoins cruellement ſentir) dans un des pores de la peau, & ſi-toſt qu'ils ont rencontré la veine, vous les voyez ſerrer les aiſles, roidir les jarets, & ſuccer le ſang le plus pur, comme un enfant qui tire le laiſt du ſein de ſa nourriſſe; que ſi on les laiſſe

faire, ils en tirent tant, qu'à peine peuvent ils voler. Les endroits de l'Isle où il y a moins de Crables, sont ceux où il y a moins de Maringoins.

Les Sauvages font du feu sous leurs lits, afin que la fumée les chasse. Quelques François qui ont des habitations dans des fonds, & proche des lizieres des bois, sont aussi quelquefois contraints de se servir de ce remede, & mesme d'enfumer les Cases de tabac; mais en verité, le remede est pire que le mal.

De tous les moyens qu'on invente pour se garantir de cette vermine, ie n'en trouve point de meilleure que de faire des pavillons de raiseaux de fil de coton, dont les quarrez soient fort petits ; car ces petits animaux ayant de grandes aisles, il est impossible qu'ils y passent : c'est ce que nous ont apris les Sauvages du Bresil, qui se servent de ces pavillons qu'ils pendent au dessus de leurs lits.

Il y a encore une autre espece de mouche, que les habitans appellent *Moustiques* ; ces mouches ne sont pas plus grosses que de petites pointes d'épingle, mais piquent plus vivement que les Maringoins, & laissent vne marque sur la peau, comme une tache de pourpre. Celles-cy ne se rencontrent que le long des rives de la mer, qui sont à l'abry des vents, où il n'est pas possible de se tenir arresté au matin & au soir, sans en estre extrémement tourmenté.



De quelques autres especes de Mouches qui ne se voyent point dans l'Europe, & des Mouches communes

§. VI.

IL y a encore dans ces Isles deux autres sortes de mouches, qui ne se rencontrent point dans l'Europe, dont les pre-

mieres sont larges d'un bon pouce, & longues d'un pouce & demy, elles sont plates & assez semblables aux écargos : celles-cy ont les dents si dures, qu'elles rongent & percent jusqu'au cœur, les bois les plus durs, pour y faire leur nid.

Les autres sont certains mouchero͂s, qui ne font que bourdonner le long de la terre, lors qu'immediatement apres la pluye, le Soleil vient à l'échaufer un peu arde͂ment. Ce qu'il y a de plus remarquable en celles-cy, est la façon de faire leur nid : car pour cét effet, elles vont couper de petites feüilles d'arbres qu'elles arondissent avec leurs dents ; en sorte que de deux füeilles elles en forment un petit panier, dans lequel elles en ajustent un autre d'une égale grandeur ; de maniere toutefois qu'il ne va pas jusqu'au fond : & dans ce qu'il y demeure d'espace, ie ne sçay si elles y pondent un œuf ; mais il s'y engendre une mouche, & ainsi successivement jusqu'à dix ou douze ; & l'on trouve ordinairement ces petits nids dans des armoires, où il y a quelque ouverture par où elles peuvent passer.

Il y en a encore une autre sorte, longue comme la moitié du doigt, qui en fait tout autant. Ie sçay par experience certaine, que l'une & l'autre ont un tres-dangereux aiguillon.

Pour ce qui regarde les mouches communes, on a esté longtemps dans ces Isles sans en estre beaucoup tourmenté: mais depuis que l'on a commencé à faire du sucre, & à couvrir les cases des füeilles de cannes, & que les cuisines sont devenuës plus grasses qu'elles n'estoient au commencement : on en est incomparablement plus tourmenté, que dans la France au cœur de l'Esté.

Les habitans qui ont des chambres closes & separées du commun, devroient faire de ces petits raiseaux, & les attacher à leur fenestre, pas un n'y pourroit jamais entrer.

TRAITE'



TRAITE VI.

DES ANIMAVX DE LA TERRE.

Des Animaux à quatre pieds.

CHAPITRE I.

Des bestes de Labour.

§. I.



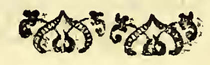
Ovt ce que nous avons de moutons, de chevres, de chevaux, de bœufs, & d'asnes, tant dans la Guadeloupe, que dans toutes les autres Isles habitées par les François; a esté aporté par ceux qui y demeurent, depuis qu'elles ont esté habitées. Les Espagnols n'y en mirent aucuns, comme ils ont fait dans les autres Isles, dautant que celles-cy estant toutes couvertes de bois, le bétail n'y auroit pû subsister sans herbage. Monsieur Aubert second Gouverneur, a commencé le premier pré dans la Guadeloupe, & y a fait apporter les premiers chevaux, & Monsieur Hoüel depuis quelques années apres son arrivée, y fit rouler les chariots, & labourer la terre avec les bœufs.

Bien qu'il y eût desia quelques chevaux dans saint Christophe à l'arrivée de Monsieur de Poincy; cette Isle pourtant n'en a esté parfaitemēt peuplée, qu'en suite du cōmerce qu'il

eſtablit avec l'Iſle de *Couraſſol* habitée par les Holandois: car le Gouverneur ayant apris que l'on faiſoit à ſaint Chriſtophe une grande quantité de cette ſorte de pois, que nous appellons *Haricots*, chargea un navire de chevaux & d'autre bétail, & envoya par le meſme navire deux deputez à Monſieur de Poincy, pour le prier de faire le plus de pois, & de caſſave qu'il pourroit, & luy promettre en échange autant de cavalles, chevaux, vaches, taureaux, & moutons, qu'il voudroit. On leur en fournit tant dés cette premiere fois, qu'ils laiſſerent tout le bétail qu'ils avoient amené dans leur navire, & demeurerent encore redevables de douze chevaux.

Ie ne ſçay ſi ce cõmerce a duré long-temps, mais ie ſçay bien que non ſeulement ſaint Chriſtophe, mais encore toutes les autres Iſles, ſont autant peuplées de toute ſorte de bétail que la France, & qu'il y multiplie bien davantage, parce que les femelles portent plus ſouvent, & bien moins de temps que ceux de France.

Quelques gras, beaux, & potelez pourtant que puiſſent eſtre les chevaux, comme ils ne vivent que de verdure, de racines de manioc, & de patates, ils ſont flaſques, & n'ont jamais tant de vigueur que les chevaux de l'Europe, qui vivent de bonne avoine. Ce n'eſt pourtant pas une regle ſi generale, qu'il n'y ait de l'exception; car j'en ay veu quelques-uns qui avoient ſoin de leur donner tous les jours deux ordinaires de mil, & ceux-là ſe portoient parfaitement bien, & étoient auſſi vigoureux que nos chevaux de l'Europe: mais ils ſont fort ſujets à la pouſſe, & aux autres maladies des chevaux de France.





Des Porcs qui se rencontrent dans toutes ces Isles. Agreable description de la chasse de ces animaux.

§. I I.

NOus devons aux soins des Espagnols toute l'utilité que nous retirons aujourd'huy, non seulement des bestes de labour: mais encore des porcs desquels ils ont remply toutes les Indes: Et ie ne m'estône nullement, si cette nation a aussi heureusement reüssi dans l'establissement de ses Colonies dans l'Amerique, que dans le gouvernement de ces peuples barbares, desquels un seul Espagnol regit un pays assez grand & assez peuplé, pour faire une Province: car il faut avoüer ingenuëment qu'ils sont autant recommandables, dans la prévoyance & le soin qu'ils ont eu de remplir chacune de ces Isles, selon la capacité des animaux qu'elles pouvoient nourrir, que nous sommes blasmables dans le dégast que nous en faisons tous les jours, qui est tel qu'en quinze ou seize années, une petite poignée de François dans la Guadeloupe, a destruit ce qui a servy aux Espagnols, presque l'espace de deux siecles, pour rafraischir tous les ans une tres-puissante armée, sans qu'il y ait paru aucune diminution jusqu'à nôtre arrivée.

Nos Chasseurs, qui au commencement sans s'éloigner des habitations, mettoient en une matinée des trente & quarante porcs par terre, sont maintenant contrains de faire des dix, douze, & quinze lieuës par mer, portans leurs chiẽs, leurs armes, & tout leur équipage dans des Canots, ramans comme des forçats de galere, mangeant du pain du pays, beuvant de l'eau, & couchant sous des arbres, exposez à toutes les

injures du temps, & qui pis est, à la mercy des Maringoins & des Moustiques, qui leur tirent le meilleur sang du corps, & ne leur donnent pas un seul momẽt de repos; de sorte qu'ils sont contrains de passer la plus grande partie de la nuict, à l'entour d'un grand feu, assis sur leurs derrieres comme des singes, le bout de petun à la bouche, fumant comme des dragons, jusqu'à ce que la fatigue les accable, que le sommeil les charme & rende leurs corps insensibles aux piqueures de ces Maringoins & des Moustiques.

Quand ils sont arrivez au rendez-vous, ils composent promptement un petit *Ajoupa* de feüilles de Latanier ou de Balisier, qui leur sert seulement pour essuyer les plus fortes ondées de pluyes, & pour mettre à couvert leurs victuailles, & leurs lits. Cela fait, dés la pointe du jour, ils donnent la huée à cinq ou six gros dogues ou mastins qu'ils ont avec eux, & se mettent en campagne, le plus souvent à jeun, & vestus seulement d'un petit calleçon de toille, qui leur serre les fesses, & ne les empéche nullement de courir. Vn d'eux tiendra un grand cousteau dans sa main, un autre un coutelas, un autre une lance qui est comme une demy-pique, mais qui a le fer large cõme la main; & un autre aura un mousqueton ou un pistolet. En cét équipage, ils suivent les chiens qui vont questant & éventant la venaison, brossant à travers des halliers, grimpant des montagnes & des rochers, qui font peur à les voir, franchissant mille precipices, où il y a au moindre de quoy se rompre le col. Pour l'ordinaire, ils sont contrains de cheminer par des pays perdus, où ils enfoncent dans la bouë & dans la fange, bien souvent jusqu'à la ceinture.

Apres toutes ces peines, s'ils rencontrent une bande de porcs, il ne faut pas dire que ce soit une chasse: mais bien une guerre confuse, d'hommes, de chiens, & de porcs: les hommes crient, les chiens aboyent, les porcs grongnent, comme si toutes les furies d'enfer les tenoient aux fesses: les chiens mordent comme loups enragez, les porcs se deffendent, & quelquefois d'un coup de hure, font bondir les chiens de la hauteur d'un homme, & leur mettent les trippes au Soleil,

Les Chasseurs secourent leurs chiens, & c'est à qui lancera plus hardiment entre le col & l'épaule, celuy qui fait plus de resistance. Les autres égorgent ceux que les chiens ont desia terrassez : mais pendant cette confusion, garde la dent; car ces animaux ont de si furieuses deffenses, que quelquefois d'un coup de dent, ils vous décousent plus de peau, que le meilleur Chirurgien du pays n'en sçauroit guerir en trois mois.

Enfin, ce massacre achevé sans que nos Chasseurs ayent pardonné aux truyes pleines, non plus qu'aux marcassins (& c'est ce qui fait le dégast & destruit entierement la chasse) ils font promptement le devoir aux chiens, leur donnant toutes les fressures, lesquelles au commencement on laissoit perdre, aussi bien que la teste & les pieds, & on donnoit de la meilleure viande aux chiens, & mesme j'en ay veu qui faisoient scrupule de leur en donner de cruë. Mais ce tẽps-là est bien passé; car ie sçay certainement que ceux qui en ont fait plus de dégast, sont à present contrains d'aller chercher pour eux avec beaucoup de travail, ce dont autrefois ils n'ont pas voulu repaistre leurs chiens.

La Chasse achevée chacun se charge de sa beste : & si le nombre des porcs tüez excede celuy des hommes, ils en escorchent deux ou trois, & font des sacs de leurs peaux; puis separant la chair d'avec les os, ils composent autant de fardeaux qu'ils sont de personnes; d'autres vüident le ventre du porc, luy coupent les pieds & la teste, & luy font un trou par le milieu de l'échigne, où ils passent la teste, en sorte que la moitié du porc pend pardevant, & l'autre par derriere : & ainsi chargez comme des asnes qui vont au moulin, ils prennent le chemin du rendez-vous, duquel assez souvent ils sont éloignez de deux, trois & quatre grandes lieuës. De vous dire icy la peine qu'ils endurent en ce retour, c'est chose qui se peut mieux concevoir que décrire. Ie les ay veu quelquefois detester leur vie, maudire la chasse, & protester avec des juremens execrables, qu'ils n'y retourneroient jamais. Si tost qu'ils sont arrivez, ils jettent la charge par dépit contre terre, & la couvrent de plus de maledictions, qu'il

n'y a de poil sur la peau qui l'environne : ce ne sont que plaintes, que murmures & que riottes, ausquelles à moins que de vouloir estre gourmé, il ne faut point de replique. Cependant ceux qui ont gardé le boucan, qui sçavent aussi bien la maladie de leurs compagnons, que le remede qu'il y faut apporter, sans dire un seul mot, augmentent promptement le feu, mettent la marmite haut, &, si la chasse est bonne, ils vous jettent un porc en deux pieces sur le boucan, qui est composé de quatre petites fourches de la hauteur de deux pieds, plantées aux quatre coins du feu, sur lesquelles ils ajûtent des bastons en forme de gril.

A peine la viande a-t elle senty le feu, que tous mes compagnons (ausquels le Proverbe, affamez comme des Chasseurs, convient mieux qu'à qui que ce soit) tirent des éguillettes chacun de son costé, & remüent les maschoires de si bonne grace, qu'il n'y a point de dégousté qui n'eût de l'appetit à les voir faire. Le caquet leur revient avec le goust de la viande, & à proportion que le ventre s'emplit, le souvenir de leurs maux s'évanoüit & se perd. Ils disent merveilles de la generosité de leurs chiens ; chacun estalle ses proüesses, raconte ses avantures, & vante l'adresse qu'il a eu à esquiver un coup de dent, & à lancer le cochon : enfin, ils s'échauffent si bien par ces discours, que comme si leurs maux passez n'avoient esté que des songes & de pures imaginations, à les entendre il semble qu'il n'y ayt point de mal-heureux que ceux qui sont privez de leur mal-heureux bon-heur : ils font de nouveaux projets d'y retourner dés le lendemain, mesme dans des lieux plus éloignez & plus difficiles : ils n'y manquent nullement, & continuënt ce penible exercice, plustost qu'une chasse agreable & divertissante, jusqu'à ce qu'ils ayent la charge de leurs Canots, ce qui leur peut valoir, quand la chasse est bonne, à chacun un baril de viande, ou deux pour le plus.

Ayant leur charge complette, ils s'en reviennent vent derriere, chantant, & aussi joyeux que s'ils avoient fait une heureuse fortune : mais comme souvent le naufrage se rencontre dans le port, il ne faut qu'une lame à l'embouchcure d'u-

ne riviere, lesquelles toutes sont de tres-difficile & dangereuse entrée;ou un mouton en passant une pointe, pour renverser toute la boutique, & ainsi convertir la joye de nos pauvres Chasseurs en duëil, & les priver d'un bien acquis avec de si penibles travaux.

Ie reviens à mon sujet, duquel ie me suis un peu trop écarté en suivant nos Chasseurs. Ie dis donc que les Espagnols ayans reconnû que la Guadeloupe leur estoit la plus commode de toutes les Isles Cannibales, pour le rafraischissement de leur armée, tant à raison des belles eaux, des torrens, & des rivieres, desquelles elle est avantageusement pourveuë, qu'à cause de la grande abondance de fruicts qui s'y trouvoient en plus grande quantité, que dans toutes les autres Isles; ils y jetterent en passant grand nombre de porcs, afin que par succession de temps ils se multipliassent, en sorte que pendant trois ou quatre jours que les femmes estoient occupées à blanchir le linge de l'armée, les soldats pussent chasser pour rafraischir toute la flote, fatiguée par un si long trajet de mer.

Ie ne sçay où ils ont pris les porcs, qu'ils ont mis dans toutes ces Isles; car ils sont tous differens de ceux que nous avons en France. Ils sont plus courts d'un bon tiers, ont la hure plus grosse, & sont armez de deux horribles dents, bouclées comme des cornes de beliers. Ils sont noirs comme les sangliers, & ont la peau, principalement les vieux masles, épaisse d'un bon pouce. La chair a meilleur goust que celle des porcs de nostre France.

On nous en apporte quelquefois de l'Isle de Tabac, & des autres Isles voisines, d'une autre sorte qui a une chose bien remarquable, c'est un évent, ou un certain trou sur les reins, dans lequel on pourroit aisément fourrer le petit doigt, & qui penetre jusqu'au creux : ils respirent par cét endroit, d'où vient qu'ils ont l'haleine plus forte, & durent davantage à la course, & font plus de peine aux chasseurs.

Ce n'est pas un petit ménage, que la nourriture des porcs dans les Isles, & ie sçay des personnes fort riches, qui y ont

gagné la meilleure partie de leur bien ; outre que cela ne coûte que la peine d'un Négre, qui leur donne tous les jours une braſſée ou deux de bois de patates dans leurs parcs, qui ſont des Clos quarrez faits d'arbres couchez les uns ſur les autres, & il n'y a guéres d'habitation bien reglée, où il n'y ayt un bon parc à Cochon.



De l'Acouty.

§. III.

L'Acouty, que quelques-uns ont voulu aſſez mal à propos faire paſſer pour le Lapin des Indes, eſt un petit animal, qui tient du lievre & du cochon tout enſemble ; car il a le corps, l'agilité & les dents d'un lievre, mais il a la teſte approchante de celle d'un rat, & les oreilles courtes & arondies : ſon corps eſt couvert d'un poil roux cuiſant & rude, comme celuy d'un cochon de trois mois, il a la queüe pelée & plus courte que celle d'un lievre ; ſes jambes de derriere ſont auſſi deſtituées de poil, & ont ſix orteils onglez, bien que celles de devant, n'en ayent que quatre, lorsqu'il eſt priué, on le dreſſe à marcher ſur ſes deux pates de derriere, & à prendre de celles de devant la viande qu'on luy preſente, qu'il mange comme les ſinges, & avec plus d'avidité que les Lapins ne mangent les chous.

Ce petit animal repaire dans des arbres creux, & ſe nourrit de racines d'arbres, d'où vient que rarement il s'en rencontre de fort gras; nommément entre ceux qui ſe prennent loin des habitations : car ceux qui en ſont plus proches ſe nourriſſant de fruicts, de manioc & de patates, ſont plus gras & de meilleur gouſt : mais les uns & les autres ſentent ſi fort la venaiſon, & ont la chair ſi dure, que pluſieurs les mépriſent.

Il ſe faſche & gronde contre ceux qui luy font du tort, &

ſe

se défend contr'eux. Il me souvient qu'un jour nous en trouvasmes un dans nostre Chapelle, qui ne s'épouvanta pas de nous; mais nostre Superieur l'ayant voulu prendre par deux fois, il commença à gronder & à herisser le poil, & se jetta à sa jambe, dont il emporta la piece; nous le saisismes pourtant, mais il se prit à crier, à sifler, & à se débatre si rudement qu'il nous échapa.

La femelle porte deux ou trois fois l'année. Quand elle est preste de mettre bas, j'ay remarqué qu'elle fait un petit lict d'herbe, ou de mousse sous un buisson, & y fait ses petits, qui n'excedent jamais le nombre de deux. Là, elle les allaicte deux ou trois jours, puis elle les transporte, comme les chates font leurs petits, dans certains creux d'arbres où elle les nourrit, jusqu'à ce qu'ils soient en estat de se pourvoir d'eux-mesmes. Au commencement que l'Isle de la Guadeloupe fust habitée, les habitans ne vivoient presque d'autre chose; & ils ont presque tous de petits chiens dressez à cette chasse qui les éventent, & les poursuivent jusques dans le creux des arbres, où les chasseurs les enfument cōme des renards dans leurs terriers. La pluspart des chiens qui servent à cette chasse, perdent la veuë en peu de temps, ie crois que cela vient des Lianes bruslantes, & des petites branches qui leur cinglent les yeux en courant,

Les Sauvages se servent des dents de cét animal dans leurs ceremonies, pour s'égratigner & faire saigner par toutes les parties de leurs corps; comme ie diray ailleurs.

Des Lapins.

§. IV.

PLusieurs habitans nourrissent dans toutes les Isles où j'ay esté, aussi bien que dans la Guadeloupe, grand nom-

bre de Lapins, lesquels ont esté apportez de l'Europe. Ils font de petites garennes, avec des pieux qu'ils enfoncent dans la terre deux ou trois pieds, où ils rencontrent infailliblement le tuf, qui est presque aussi dur que du roc, sur lequel les pates des Lapins n'ont point de prise. Ils peuplent aussi abondamment qu'en France, mais les rats se meslent parmy eux, & mangent les petits, & bien souvent estranglent les grands; d'où vient que si on n'en a un grand soin, toutes ces garennes dépérissent petit à petit.

L'on en lascha quelques-uns du temps que Monsieur de l'Olive estoit Gouverneur de la Guadeloupe, & demeuroit au Fort royal, & ils avoient si bien peuplé autour des grands jardins de ce Fort, que les Chasseurs y alloient presque tous les jours, & ne revenoient presque jamais sans en rapporter.

Du Tatoü ou Armadille.

§. V.

IE n'avois jamais ny veu ny mangé de Tatoü, avant le dernier voyage que ie fis aux Isles en *1656*. Ie fus dans la Grenade au temps qu'ils commençoient à paroistre, & on eut de la peine à en trouver pour m'en faire voir & manger; l'on m'en apporta pourtant deux ou trois, que j'eus le temps de contẽpler, & d'en éplucher à loisir toutes les particularitez.

Cette Isle, est la seule de toutes les Isles habitées par les François, où ce petit animal puisse vivre, & plusieurs personnes ont fait tout ce qu'ils ont pû pour en apporter de vivans à la Martinique, sans y avoir pû reüssir; car si tôt qu'ils viennent devant l'Isle de S. Vincent, les forces leurs manquent, & la pluspart meurent avant qu'on l'aye passée; & si les plus forts vont jusques à l'Isle de la Martinique, ils expirent en les décendant à terre.

Le Tatoü, dont le sieur de Rochefort nous a donné la figure, a esté tiré de quelque relation du Bresil, car ce n'est point celuy de nos Isles ; il se trompe mesme dans les choses qui sont communes à tous les Tatoüs : j'ay fait tirer la figura que ie donne sur le Tatoü mesme, & par là l'on verra qu'il est fort different, de corps, de queüe, de pates & de teste, de celuy que cét Autheur nous a donné.

Il a la teste comme un cochon de lait, mais biẽ plus pointuë que ne dit le sieur de Rochefort, qui luy dõne aussi un corps trop gros, à proportion de l'animal, il ne luy donne que trois bandes ou trois cercles qui l'environnent, bien qu'il en aye dix : il luy met cinq ongles à chaque pied, & il est certain qu'il n'en a que quatre, outre qu'il n'a point d'argot qui tire en arriere, comme il luy en met aux pattes de devant ; mais tous ses orteils & ses ongles sont couchez les uns le long des autres ; la queuë qu'il luy donne est aussi trop courte, qu'il doit avoir beaucoup plus longue que son corps, & toute divisée par nœuds & par cercles d'écailles, les épaules & les hâches sont couvertes d'une écaille, qui décend jusque à la sortie des pates de devant & de derriere, cette écaille est grise & toute semée de petites taches blanches, larges cõme des lẽtilles. Tout le milieu du corps entre ces deux écailles est environné de dix bandes d'écailles dures, larges d'un pouce, & tout traversé de pointes ou rayons aigus, toutes ces bandes sont jointes l'une à l'autre, & aux deux autres écailles, par un cuir meslé de tendons nerveux, qui luy laissent le mouvement fort libre, en sorte qu'il se plie, se tourne, & se met en boulle, quand il luy plaist, & il a deux rangs de dents trenchantes dans la gueüle.

Toutes les écailles qui le couvrent sont d'une fermeté qui tient de l'os & du cartilage, mais elles ne sont pas si dures, qu'elles soient à l'épreuve des armes des chasseurs, comme le dit le sieur de Rochefort : car quand il est vif, elles ne resistent point aux moindres dragées ; que l'on luy tire ; peut-estre qu'il y en a de plus dures ailleurs, mais ce n'est pas dans nos Isles.

Cét animal territ comme le Lapin, & demeure pour le

moins un tiers de l'année caché, sans qu'il en paroisse un seul, bien que dans tout le reste de l'année il soit aussi commun dans la Grenade, comme les Lapins dans nos garennes; & il faut que pendant tout ce temps, il dorme dans sa taniere, ou qu'il y vive des fruicts & des racines qu'il y amasse.

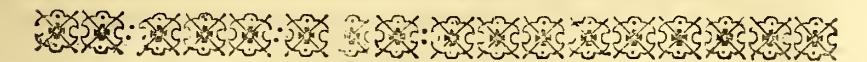
Sa nourriture est de patates, de canes de sucre, de fruits qui tombent des arbres, & de poulles & poulets quand il les peut attraper.

Lors qu'il paroist, nos habitans luy donnent la chasse avec des petits chiens, qui le pressant de trop prez, l'obligēt de se mettre en boule, c'est à dire, qu'il retire ses 4. patates, sa teste & sa queuë sous son ventre, en sorte qu'il devient rond comme une boule, & si bien couvert de ses écailles, que les chiens ne luy peuvent faire aucun dommage. Il n'y a point de mains assez fortes pour ouvrir cette boulle, & il faut l'approcher du feu pour luy faire montrer son nez; si un homme le rencontre dans le chemin, il fuit devant luy; & si l'hōme s'arreste, il se met à foüir la terre avec ses pattes, & bien plus viste que ne feroit une taupe, & de temps en temps il se mesure, pour voir si son trou est assez grand pour se cacher; & lors que l'on voit qu'il y entre plus qu'à demy corps, il faut fraper des mains & courir sur luy, car il se fourre incontinent dedans, laissant sa queüe dehors, par laquelle on le prend sans qu'il fasse aucune resistance.

La chair de cét animal est blanche, grasse, tendre, délicate, & bien meilleure que celle du cochon de laict; on en fait rôtir de tous entiers, on en met dans le potage; on en fait des hachis, des patez, en un mot, il se mange à toute sorte de sauces, & c'est un des plus friands morceaux des Isles.

Ximenés écrit, que les lames ou bandes qui l'environnent étant mises en poudre subtile, & prises plusieurs fois le pois d'un écu dans une decoction de sauge, provoquent la suëur, & sōt un souverain remede contre la vérole: & que le dernier os qui la joint au corps, mis en poudre & en masse, avec un peu de vinaigre rosart, guerit comme par miracle la surdité, en mettāt gros comme la teste d'une épingle de cette

masse avec du coton dans l'oreille, & le sieur de Rochefort a mal entẽdu cet autheur, quand il a dit qu'il falloit mettre un petit os de sa queüe dãs l'oreille avec du coton, car cét os est 20. fois plus grand que le trou de l'oreille: quelques-vns luy donnent aussi la vertu du dictame *de Crete*, qui attire les épines ou fers de fléches, des playes où elles sont cachées.



Du Manitoü de la Grenade.

§. VI.

SI tost que ie fus arrivé dans l'Isle de la Grenade, l'on me fit voir un animal que les habitans appellent Manitoü, & encore d'autres noms comme de *Carigueya*, de *Maritacaca*, & *d'Ospasson*, selon le langage des pays où il se rencontre.

Cet animal a quelque chose du rat, du renard, du singe & du cochon, celuy que ie vis estoit un peu plus grand qu'un chat, tout le poil qui le couvroit estoit d'un gris fort brun, & il sentoit si fort le bouquin qu'il faisoit mal au cœur, il avoit la teste longue comme celle d'un renard, qui tenoit un peu du groüin d'un cochon, sa gueüle estoit grande, pleine de dents de chat, & mesme deux moustaches comme celles des chats : il avoit une queüe presque deux fois aussi longue que son corps, moitié veluë, moitié pelée comme celle d'un rat; les habitãs m'asseurerent qu'elle estoit si forte, qu'il se pendoit par le bout aux branches des arbres, & s'élançoit d'arbre en arbre, avec une legereté merveilleuse; ils me firẽt voir aussi qu'il avoit le ventre double, & qu'au dessous du fõdemẽt, il y avoit une petite ouverture, qui ne se voyoit qu'en l'étendant avec les doigts, & cela faisoit comme une bourse ou double vẽtre, tout revestu par dedãs d'un poil fort mollet; ils m'asseurerẽt que les petits se formoient dãs cette bourse, & s'y nourrissoient, suçant huit petits tetons qui sont atta-

chez au corps de la mere, & qu'ils sortoient souvent de ce ventre, & y rentroient si tost qu'on leur faisoit peur, que le masle en avoit autant que la femelle, & portoit alternativement les petits.

Ils sentent si mauvais, que les chiens ne les veulent pas approcher, si on ne les presse bien fort; ils sont méchans & mordent comme des loups, font la chasse aux poulles & aux oyseaux, quoy qu'ils ne laissent pas de manger des fruits & des cannes, quand la proye leur manque.

Personne n'en mange dans les Isles, & celuy que l'on me fit voir fut jetté à la voirie, les Négres mesmes n'en voulurent pas.

Des Piloris ou Rats musquez.

§. VII.

IL se trouve dans quelques-vnes de ces Isles grand nombre de *Piloris* ou Rats musquez, de mesme forme que les Rats de l'Europe : mais d'vne si prodigieuse grandeur, que quatre de nos Rats ne pesent pas un Piloris. Ils ont le poil du ventre, blanc, & le dos noir, & sentent si fort le musc, qu'ils embaûment tout l'air voisin des lieux où ils repairent. Ils nichent mesme jusque dans les Cases, mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs. Les habitans de la Martinique les mangent, mais ils sont contraints apres les avoir écorchez, de les laisser exposez à l'air une nuict entiere, & mesme d'en jetter le premier boüillon, pour en oster la trop grande senteur du musc.

Ces Rats sont naturels dans l'Isle de la Martinique, & non pas les autres Rats communs, qui n'y ont paru que depuis quelques années, qu'elle est frequentée des navires. On a crû fort long-temps que les Couleuvres & les Serpens la garantissoient des Rats: mais depuis dix-huit ou 20. ans les cou-

leuvres n'ont pas beaucoup diminué, & les Rats y sont en aussi grand nombre que dans toutes les autres Isles.

Il est pourtant vray que les couleuvres leur donnẽt la chasse, & les mangent comme ie diray ailleurs, mais cela ne les diminuë pas: j'ay veu une couleuvre morte qui avoit un Piloris, presque aussi gros qu'un chat dans le corps.



Des Rats communs.

§. VIII.

IE puis avec beaucoup de raison appeller les Rats communs que nous avons dans nos Isles, l'affliction commune de tous les habitans du pays: car cette vermine peuple au delà de ce qu'on se peut imaginer, & a tellement prevalu depuis cent quatre vingt ans, que les navires de l'Europe les y ont aporté, (& ie n'avance pas une proposition en l'air, puisque auparavant qu'un grand Galion d'Espagne se fut brisé à la coste de la Martinique, il ne s'y estoit point veu de Rats cõmuns) qu'il n'y a à present dans toute l'Amerique pas un petit coin de terre, voire mesme une petite islete dans la mer, ou un petit rocher sterile, dans lequel il ne s'en rencontre un grand nombre. Ils terrissent par tout comme des lapins, & principalement dans les habitations, lesquelles de nuict semblent estre des garennes, où les rats fourmillent au lieu de lapins. Le tort qu'ils font dans tout le pays est general; car il n'y a rien que l'on puisse garantir de la dent de ce mal-heureux bestail, puisque mesme ie les ay veu souvent ronger le cuivre & le fer, pour entrer dans les cofres où on avoit enfermé du pain: il semble qu'ils se plaisent plus au dégast & à mal faire, qu'à se repaistre.

Ils entâment les Ananas, les Melons, les Figues, les Bananes, & les autres fruicts de la terre, avant qu'ils soient meurs. S'ils attaquent une piece de gros *Mil*, du soir au len-

demain il n'y aura pas un épy qui n'en soit endommagé. I'ay veu de grandes pieces de ris tellement bouleversées par les Rats en une seule nuict, qu'on eut dit qu'un Regiment de gens de pied eût passé par dessus. Ils entament les Cannes de sucre les unes apres les autres, si bien qu'une demy douzaine de Rats en gaste plus qu'il n'en faudroit, pour repaistre tous les Rats d'une ville. Ils en font de mesme des pois, des féves, du manyoc, des patates, & de tous les autres biens de la terre. Il n'en faut qu'un seul, qui en s'aiguisant les dents ronge la souche d'une plante de petun, jusqu'à gouster de la moëlle, pour y faire venir tous les autres, & ruiner en trois ou quatre nuits, toutes les belles esperances, & le travail de cinq ou six mois d'un pauvre miserable. I'ay veu des habitations entieres plantées de petun, toutes ruinées & arrestées si bas par ces bestes, qu'il n'y avoit que deux ou trois füeilles à chaque plante.

Ils sont si insolens qu'ils viennent ronger le cal de la plante des pieds, à ceux qui dorment trop fort. I'en ay esté plusieurs fois mordu au bout des doigts en dormant: & bien davantage, j'ay assisté un pauvre garçon à la mort dans la Guadeloupe, auquel ils avoient rongé les pieds plus de deux heures avant son trépas.

I'ay quelquefois pris plaisir de les voir au clair de la Lune, descendre les uns apres les autres, le long d'une petite verge de fer, où il y avoit une lampe penduë, pour venir boire l'huile qui estoit dedans, & l'un de nos freres les ayant apperceus, ayant pendu son lict proche de cette verge, lors qu'ils étoient estendus & alongez pour boire dans la lãpe, il les prenoit à pleine main par le milieu du corps, & les faisoit crever, il en tüa de cette façon 8. ou dix à moins d'une heure.

Au cõmencement que la Guadeloupe fut habitée, de vingt chats, il ne s'en rencontroit pas un qui leur fît la guerre. I'en ay veu quelques-uns si accoustumez de les voir, qu'ils se joüoient quelquefois avec eux, & permettoient que les rats leur passassent sous le ventre, sans faire mine de les vouloir prendre; si bien qu'on estoit contraint de leur faire la guerre avec de petits chiens qu'on dressoit à cét exercice. I'ay apris

de

de nos Religieux qui sont revenus depuis peu en France, que les habitans ont maintenant des chats, qui font une assez bonne guerre aux rats, & en diminuënt fort le nombre.

Tous les habitans du païs ont des gardemãger, ou au moins de grandes clayes, qu'ils appellent Balan, qu'ils pendent par les quatre coins à une corde, attachée au haut de la case, & passent dans la corde un coüy, qui est la moitié d'une grosse callebasse fort lissée ; ce coüy est attaché à trois ou quatre pied au dessus de la claye, de sorte que les rats ne trouvant point de prise sur ce coüy glissant, sont contrains de rebrousser chemin.

Des Souris.

§. IX.

J'Ay passé cinq ou six ans dans la Guadeloupe, sans que j'aye veu, ny oüy dire qu'il y eust paru aucune souris. Mais depuis ce temps-là, il s'y en voit un assez grand nombre par toutes les Cases : ie crois qu'elles ont esté apportées de l'Europe, aussi bien que les rats. Elles sont beaucoup plus petites que celles de France: mais elles ne font pas moins de desordre.

Dans mon dernier voyage, j'y en ay veu de toutes les sortes, & par toutes les Isles, & en aussi gtand nombre qu'en France, excepté à la Martinique, où elles ne me semblent pas si communes, sans doute, parce que les serpens les mangent.



Des Chats.

§. X.

IL y a grand nombre de chats par toutes ces Iſles qui vrayſẽblablement y ont été aportés par les Eſpagnols. La pluſpart ſont marquetez de roux, de blãc & de noir: & ont le poil raz & fort luiſant. Pluſieurs de nos François apres en avoir mangé la chair, en portent les peaux en France pour les vendre. Ces chats au commencement que nous fuſmes dans la Guadeloupe, eſtoient tellement accouſtumez à ſe repaiſtre de Perdrix, de Tourterelles, de Grives, & d'autres petits oiſeaux, que comme j'ay dit, ils ne daignoient pas regarder les rats; & j'ay veu une chate dans une de nos maiſons, qui tous les jours apportoit à ſes petits pluſieurs bonnes pieces de gibier, qui nous ſervoient beaucoup à nourrir les malades que nous avions pour lors au Convent.

Mais la chaſſe & le gibier eſtant maintenant fort diminué dans la Guadeloupe, auſſi bien que dans les autres Iſles; j'ay apris que les chats ont rompu la tréve avec les rats, & qu'ils leur font maintenant bonne guerre.

Des Chiens.

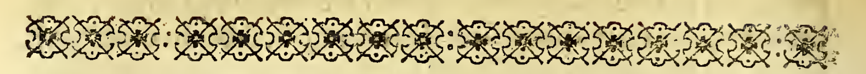
§. XI.

LEs Chiens ne ſont pas naturels dans ces lieux, ſi ce ne ſont certains petits chiens que j'ay veus à quelques Sauvages: ils avoient la teſte & les oreilles fort longues, & approchoient de la forme de renards. Ils aboyent beaucoup plus clair que les autres chiens. Tous les autres y ont eſté

apportez par les Chasseurs. Il s'en est escarté plusieurs dans les bois, qui par succession de temps ont si bien multiplié, qu'on en rencontre quelquefois des bandes de dix ou douze ensemble, & qui font beaucoup de dégast pour la chasse; on les appelle *chiens marons*.

Bien que la plus grande partie de ces chiens marons fuïent les hommes, & que quelques autres se contentent de japper, il s'en rencontre de furieux, qui se jettent hardiment sur les hommes, & quelques-uns auroient esté dévorez s'ils n'avoient esté secourus.

Vne chose bien remarquable, est une maladie à laquelle tous les chiens qui sont dans les Indes sont sujets, excepté ceux qui sont ergotez des quatre pieds. Cette maladie leur vient d'un certain ver qu'ils ont sous la langue: quand elle commence, ils quittent le boire & le manger, sont tristes, & comme assoupis l'espace de quatre jours; puis tout à coup ils commencent à heurler & à se plaindre si pitoyablement, qu'ils font compassion à ceux qui les entendent. Quand le mal les presse, ils se levent brusquement, & se mettent à courir sans prendre garde où ils vont, donnant de la teste contre les arbres & contre les rochers, heurlant & écumant par la gueüle, comme s'ils estoient enragez, jusqu'à ce que perdant haleine, ils roidissent les jambes, roüillent les yeux dans la teste, & tombent comme morts sur la place, où ils demeurent quelquefois plus d'une heure sans se relever; ce qui leur arrive cinq ou six fois le jour. Cela continuë quelquefois huit jours, quinze jours, trois semaines, & plus; jusqu'à ce qu'enfin ils s'aillent precipiter dans quelque trou, ou s'enfoncer si avant dans les bois, qu'ils n'en reviennent jamais.



De tous les reptiles, Amphibies & Vermines.

CHAPITRE II.

Des Lezards.

§. I.

QVoy que le recit que ie fais de la nourriture que nous prenons des Lezards, dans toutes les Isles Cannibales, choque les esprits délicats : j'ose neantmoins asseurer que c'est un des bons mangers des Isles, lors qu'il est bien assaisonné. La seule imagination fait rebuter beaucoup de choses, que l'experience met au rang des plus exquises. Tout le monde abhorre les serpens dans l'Europe, cependant j'ay mangé dans Paris de la chair de vipere, qui m'a semblé aussi bonne que celle de poulet. Quant à moy, ie crois que la foiblesse de ces délicats, qui se laissent mourir de faim par pure fantaisie, auprés d'un bon morceau, parce qu'il est hideux, ou à cause de son nom, n'est pas moins blasmable que l'extravagance des femmes grosses, qui desirent desordonnément les choses qui leur sont quelquefois les plus nuisibles.

La teste, le corps & la queuë du Lezard, font environ cinq pieds de longueur, & tout le corps quinze pouces de circonference; toute sa peau est grise, brune & cendrée, par taches, toute couverte de petites écailles semblables à celles des serpens, mais un peu plus forte & plus rude; il a sur le dos depuis la teste jusqu'au bout de la queuë, un rang de pointes ou de rayons, qui sont élevez d'un pouce sur le milieu du dos, & diminuant tousiours vers la teste & la queuë: il a deux yeux longs & à demy ouverts, & deux narines au bout de la

teste ; & ses deux mâchoires sont pleines de petites dents, comme ceux d'une faucille. Le masle a dessous la gorge une grande peau qui luy pend jusqu'à la poitrine, qu'il roidit & estend, en sorte qu'il semble que ce soit une areste ; le sommet de la teste est livide & par petites bosses, presque comme la gorge des poulles-d'Inde : au reste, toutes ces belles couleurs & ces riches toiles d'or & d'argent, dont les habille le sieur de Rochefort, ne se voyent dans pas une de nos Isles.

Il a quatre pates, dont celles de devant sont un tiers plus menuës que celles de derriere, & il a à toutes quatre cinq orteils armées de cinq griffes fort pointuës.

La queuë aussi bien que les pattes sont fort charnuës, & tout le reste du corps est assez maigre. Il a une grande capacité de ventre & toutes les parties interieures comme un animal parfait : vn cœur mediocre, un grand foye, où est attaché un gros fiel verd, extrémement amer, & une ratte fort longue. Depuis les costes ils ont tous le dedans du ventre revestu de deux pannes de graisse, jaune comme de l'or, qui sert aux debilitez de nerfs : on s'en sert aussi comme de vernix sur les armes, pour empescher la roüille, qui est presque inévitable dans ces lieux.

Les masles sont un tiers plus grands & plus forts que les femelles : ils ont une posture hardie, un regard affreux & épouventable. La couleur de leur peau est grize, tirant sur le noir, & la teste est marquetée comme la gorge d'un poulet d'Inde. Les femelles sont toutes vertes, d'un regard plus doux & craintif. Ils se couplent au mois de Mars, & en ce temps-là il ne fait pas bon s'approcher d'une femelle, lors qu'elle a un masle proche de soy : car le masle pour deffendre sa femelle, saute hardiment sur celuy qui l'attaque : & quoy que sa morsure ne soit pas dangereuse, il ne démord jamais, s'il n'a le cousteau dans la gorge, ou que l'on ne luy frape bien rudement sur le nez.

C'est en cette saison qu'on leur donne la chasse le long des rivieres : car apres qu'ils se sont repeus, (un peu avant le jour)

de feüilles de *Mapou*, & de fleurs de *Mahot*, qui croissent le long des rivieres, ils se vont reposer sur des branches d'arbres, qui avancent un peu sur l'eau, pour gouster en mesme temps l'agreable chaleur du Soleil du matin, & la fraischeur des eaux. Ie crois cét animal le plus stupide de tous les animaux du monde ; car bien qu'il soit le plus subtil & le plus preste à la course, neantmoins lors qu'il est arresté sur une branche, il voit approcher le Canot, entend le bruit, se laisse mesme mettre la verge sur le dos, & le laz coulant sur la teste, sans s'ébranler aucunement : & bien davantage, s'il a la teste trop serrée contre la branche, il ne faut que luy fraper trois ou quatre petits coups sur la teste, il leve incontinent le nez, & s'ajuste luy-mesme le laz dans le col. Mais lors qu'il sent que tout de bon on le tire à bas, & que la corde luy serre un peu trop le gosier, il embrasse promptement la branche, & la serre si bien de ses griffes, qu'il y a risque de perdre la prise : mais à cela, bon remede; car il ne faut que le saisir par le gros de la queuë, le plus proche des cuisses que l'on peut, dautant qu'il a les costes tellement disposées, qu'il ne se sçauroit plier qu'à moitié, si bien qu'il ne peut mordre quand on le tient par cét endroit; c'est pourquoy le sieur de Rochefor dit mal à propos, que les Sauvages qui le tiennent par la queuë le saisissent par le chignon du col, de peur qu'il ne morde.

Environ le mois de May, les femelles descendent de la montagne, & s'approchent du bord de la mer pour y pondre leurs œufs, où la pluspart des masles les accompagnent: d'où vient que depuis ce temps-là jusqu'au mois d'Aoust, il s'en prend beaucoup plus que dans tout le reste de l'année. Leurs œufs sont tousiours non pairs, depuis treize jusqu'à vingt-cinq, & elles les pondent tous en une fois ; ils sont de la grosseur des œufs de pigeon, mais un peu plus longs; l'écaille en est blanche & souple comme du parchemin moüillé. Tout le dedans de l'œuf est jaune sans aucun blanc ny glaire, & pour quelques boüillons qu'on leur puisse donner, ils ne durcissent jamais, principalement si on y met du beure.

Ils sont beaucoup meilleurs que ceux des poulles, & donnent un goust tres excellent à toutes sortes de sauces. Elles font un trou dans le sable pour y pondre leurs œufs, & s'y fourrent entierement, & apres avoir pondu & les bouchent le trou & les abandonnent ; & ces œufs se couvent d'eux-mesmes dans la terre.

Ce n'est pas à cause qu'ils viennent pondre leurs œufs dans le sable du bord de la mer, qu'ils ont esté apellez amphibies, comme dit le sieur de Rochefort, parce que s'ils trouvent le sable plus loin, ils y font sans difficulté leurs œufs : mais à cause qu'estant quelquefois poursuivis des chiens, & se jettent dans le fond des rivieres, & y demeurent fort long-temps.

Ces lezards ont la vie si dure, que si on ne sçait l'invention de les faire mourir, on a toutes les peines du monde à les tuër. I'ay veu fraper plus de cent coups de la teste d'un lezard, tout de la force d'un homme sur un rocher, sans le pouvoir faire mourir. Le secret est de leur fourrer un petit baston, ou un poinçon dans les naseaux; car ils expirent sur le champ sans se débattre en façon quelconque, ou bien on leur fiche un clou sur le milieu de la teste, & ils expirent sur le champ, car il est faux qu'ils ayent un trou sur la teste, où l'on fiche une épingle pour les faire mourir. Au reste, ce sont les plus beaux jeusneurs du monde : car on les peut garder vivans sans boire ny manger trois semaines entieres.

Vn bon lezard peut abondamment repaistre quatre hommes, quelques affamez qu'ils puissent estre : les femelles sont tousiours plus tendres, plus grasses & de meilleur goust que les masles. Ximenes asseure qu'il a de petites pierres dans la teste, qui estant mises en poudre, & prises en quelque liqueur que ce soit, dissoluent la pierre dans la vessie, & fōt vüider le gravier des reins, ie ne les ay jamais veuës, les curieux pourront les chercher & en faire l'experience. On a remarqué que ceux qui font nourriture ordinaire de lezards, ne profitent & n'engraissent jamais, au contraire, ils deperissent petit à petit, & deviennent hétiques. Ils sont aussi fors dan-

gereux pour ceux qui ont eu la grosse verolle: car ils font revenir ce mal, quoy qu'autrefois on en ayt esté parfaitement gueri.



Des cinq autres especes de petits Lezards.

Il faut encore pour ne rien omette, faire icy mention de cinq especes de lezards, qui ne se mangent point, & desquels ie n'ay pû remarquer aucune vtilité.

Des Anolis.

§. II.

Les Anolis ne se rencontrent pas dans tous les quartiers de l'Isle de la Guadeloupe, mais seulement vers le grand Cul-de-sac: ce que ie n'ay point remarqué dans toutes les autres Isles, dans lesquelles ils sont vniversellement par tout. Ils portent un pied ou pied & demy de longueur, les plus gros n'arrivent jamais à la grosseur du bras. Ils ont le ventre de couleur de gris cendré, le dos tanné tirant sur le roux, le tout rayé de bleu, & la teste toute marquetée comme les autres lezards, mais leur bec est un peu plus affilé. Ils sont tousiours dans la terre, & n'en sortent qu'à la plus grande chaleur du jour, auquel temps ils viennent ronger les os & les arestes des poissons qu'on jette devant la porte. Ils paissent quelquefois l'herbe, principalement les potageres. Si on en tuë quelques-uns, les autres les mettent en pieces, & les mangent.

Des



Des Gobe-mouches.

§. III.

LEs Gobe-mouches ſont de petits lezards, qui ne ſont guéres plus gros que le doigt, & tant ſoit peu plus longs. Les maſles ſont verds, & les femelles toutes grizes, & un tiers plus petites que les maſles. Ils ne vivent que de mouches & de ravets, qu'ils pourſuivent avec tant d'avidité, qu'ils ſe precipitent du haut des arbres pour les attraper. C'eſt l'animal le plus patient que ie vis jamais; car il ſe tiendra une demi-journée entiere en embuſcade ſans ſe remuër, pour découvrir une mouche, laquelle il n'a pas pluſtoſt apperceuë, qu'il saute bruſquement deſſus & l'engloutit.

Toutes les foreſts ſont tellement remplies de ces petits lezards, qu'à peine trouve-t-on un arbre où il n'y en ayt pluſieurs : meſme toutes les maiſons en ſont ſi pleines, qu'on ne ſçauroit jetter la veuë en quelque lieu que ce ſoit, qu'on n'en découvre quelques-uns. Cela nous eſt non ſeulement importun, mais perilleux : car ie les ay veu ſauter pluſieurs fois ſur le corporal, pendant que ie diſois la ſainte Meſſe, pour y prendre des mouches.

Des Roquets.

§. IV.

IL ſe trouve une autre eſpece de petits lezards dans quelques petites Iſles, qui ſont dans les Culs-de-ſacs de la Guadeloupe. Les habitans les appellent *Roquets*: ils ont tout

au plus un pied de long, & sont tous gris; ils ont l'eschine fort aiguë, & picotée de quelques taches noires ; ils portent la queüe retroussée en arcade sur le dos, au lieu que tous les autres portent la queüe traisnante à terre ; mais elle ne fait pas un cercle & demy sur leur dos, comme le sieur de Rochefort l'a écrit. Ils sont agiles, gaillards, & font mille petites caracoles autour de vous, jusqu'à venir manger les miettes qui vous tombent des mains. Ils se fourrent aussi dans la terre, non pour y pondre leurs œufs, comme les autres lezards, mais pour manger ceux des autres & des Tortuës.

Des Scincs qui se trouuent dans les Isles Françoises.

§. V.

I'Ay veu non seulement dans la Guadeloupe, mais encore dans les autres Isles, de veritables *Scincs*, tous semblables à ceux qu'on nous apporte de l'Egypte. C'est une sorte de lezard, que les habitans de la Guadeloupe appellent *Maboüya*, & dans quelques autres Isles Brochet de terre, ie ne sçay pour quelle raison : ie crois pourtant que c'est plustost broche de terre que l'on a voulu dire, parce que cét animal est presque tousiours dans la terre ; & que lors qu'on luy a coupé les pieds, il semble que ce soit une broche, & non pas un brochet, comme a voulu le sieur de Rochefort, qui pour s'accommoder au nom qu'on a donné à cét animal, escrit avec autant de hardiesse que de fausseté qu'il a la figure entiere, la peau, & la hure de nos brochets. Ces Scincs sont plus charnus que les autres lezards, ont la queuë plus grosse, & les jambes ou pattes si courtes, qu'ils rampent contre terre : toute leur peau est couverte d'une infinité de petites écailles, comme celle des Couleuvres, mais d'une couleur jaune, argentée & luisante comme s'ils avoient esté

graiſſez d'huile : leur chair eſt bonne contre les venins & les bleſſures des fléches empoiſonnées, pourveu que l'on en vſe modérement,car ils deſſeichent plus les humeurs que les autres lezards.

Des Maboüyas.

§. VI.

BIen que ces lezards ne ſoient pas les plus grands, ce ſont pourtant les plus vilains & les plus laids de tous; & c'eſt ce qui les a fait apeller par les Sauvages, auſſi bien que par les habitans *Maboüyas*, qui eſt un nom qu'ils donnent communément à tout ce qui leur fait horreur.

Ils n'arrivent jamais à la longueur d'un pied : & quand on leur a coupé la queuë, il ſemble que ce ſoient de veritables crapaux : ils ont les doigts des pates, plats, larges, & arondis par les bouts, ſi biẽ qu il ſemble que ce ſoit de la toile découpée par plaiſir,à l'extremité de chacune,il y a une petite griffe comme l'éguillon d'une gueſpe.

Ils ſe retirent pour l'ordinaire ſur des branches d'arbres, ſur le faiſte & ſur les chevrons des Caſes, & deſcendent fort rarement en bas, ie ne ſçaurois dire pourquoy ils ſont redoutez des Sauvages & des François, ſi ce n'eſt à raiſon de leur laideur : car encore bien que lors qu'on les agace, ils ſe jettent hardiment ſur vous,&s'y attachent ſi opiniaſtrément, qu'on a de la peine à les en retirer, ie n'ay jamais oüi dire qu'ils ayent mordu ou fait mourir perſonne. Pendant la nuict ils jettent de temps en temps un cri aſſez effroyable, qui eſt un pronoſtique infaillible du changement de temps.

Tous les autres petits lezards ſiflent à qui mieux mieux tout le long de la nuict; principalement quand il pleut, car pour lors vous entendez des millions de ſiflemens confus,

qui ne sont pas moins importuns que le coaxement des grenoüilles de l'Europe.



Des Couleuvres & autres Serpens, qui ne sont point nuisibles.

§. VII.

LA diversité des Serpens est si grande dans toutes les Indes, qu'il n'y a pas une seule Isle qui n'ait ses Serpens, differens en forme, en couleur, & en venin. Mais Dieu a regardé toutes nos Isles Françoises, à la reserve de deux ou trois, d'un œil de bien-veillance tres-particuliere, en ce que de trois sortes de serpens qui s'y rencontrent, & qui s'y voyent assez rarement, il n'y en a pas un seul qui soit veneneux, & qui ayt jamais fait mal à personne par ses morsures.

Les premiers & les plus communs sont de petites Couleuvres grizes, qui ne portent jamais plus de deux pieds, ou deux pieds & demi de longueur : elles ne sont guéres plus grosses que le pouce, & se trouvent par tous les endroits de l'Isle, mais assez rarement. Elles fuyent tousiours devant le monde, & les habitans du pays marchent souvent sur elles nuds pieds, sans qu'elles fassent aucun mal. On les prend mesme à la main sans aucun danger. Les habitans les font boüillir pour en tirer les vertébres, & s'en font de tres-beaux cordons.

Les seconds sont certaines Couleuvres, dont la peau de dessus le dos est toute marquetée de noir & de jaune, & le ventre est grisastre meslé de jaune : celles-cy sont plus grandes que les premieres, & ont quelquefois cinq ou six pieds de longueur : & quoy que l'agreable varieté de leur peau recrée la veuë, elles ont un regard affreux, qui fait quelquefois rebrousser chemin aux plus hardis. Elles repairent

pour l'ordinaire és lieux montagneux, secs, pierreux, & arides : d'où vient qu'il y en a beaucoup moins à la Capsterre des Isles, qui est la plus plate, moins pierreuse & plus sujete à la pluye, qu'à la Basse-terre. On se sert de leur peau pour faire des baudriers, qui sont parfaictement beaux.

Les troisiesmes sont toutes noires, beaucoup plus grosses & plus longues que les deux precedentes. I'en ay veu de plus de 7. pieds: celles cy sont hardies, & tant s'en faut, qu'elles fuyent comme les autres : au contraire, elles poursuivent opiniastrément ceux qui leur font tort, & sans doute leur feroient du mal, s'ils ne se deffendoient. I'ay esté deux ou trois fois dans cette peine, non sans de grandes apprehensions.

Mais une fois entre les autres, le Reverend Pere Bouton, le premier des Peres Iesuites, qui ait esté dans les Isles, m'en ayant monstré une, presque aussi grosse que le bras, entortillée autour d'un bananier, l'ayant voulu fraper d'un coup de canne; & l'ayant manquée, elle se jetta à terre, & me choisissant entre tous les autres qui fuyoient chacun de leur costé, elle me poursuivit plus de cent pas, dans des fueilles de patates, la teste levée plus d'un pied au dessus, sifflant & tirant une langue fourchuë de la longueur d'un doigt : enfin, voyant qu'elle me gagnoit, ie resolus de l'attendre, & m'arrestay tout court : elle en fit autant, & s'estant lancée pour se jetter sur moy, ie la previns, luy sanglant un coup de canne à quatre doigts au dessous de la teste, qui l'étourdit heureusement pour moy : car sans doute elle m'auroit fait du mal.

Toutes ces trois especes de Couleuvres se trouvent presque dans toutes nos Isles ; mais elles sont beaucoup plus grandes dans la grande terre de la Guadeloupe, qu'ailleurs. Tant les unes que les autres vivent de petits lezars, de petits oiseaux, de ravets, & de grenoüilles.

Il s'en trouve une autre sorte dans l'Isle de la Dominique, qui n'est jamais plus grosse que le bras, & qui a pourtant dix

ou douze pieds de long: ce serpent se jette ordinairement sur les poulles, & en un clin d'œil s'entortille autour d'elles, & sans les mordre ny les piquer, les serre avec tant de force, qu'il les fait mourir, & les avalle en suite sans les mâcher. Son venin & ses piqueures ne font pas moins de mal que celles des scorpions, mais ils ne sont pas mortelles; le sieur de Rochefort, sous pretexte que j'ay dit que quelques-vns les prenoient à la main, prend occasion de dire que les habitans les mettent dans leur sein: mais ie n'ay jamais veu personne dans les Isles, qui n'eut horreur de tous ces serpens, & si cela s'est pratiqué, ç'a esté par des temeraires & par des charlatans. Pour les couleuvres vertes dont il parle, elles ne se voyent point dans nos Isles Françoises; mais seulement dans celles qui sont proches de la terre ferme.



Des Couleuvres de la Martinique, & de sainte Alousie.

§. VIII.

PLusieurs personnes s'estonnent avec assez de raison, de ce que les Isles de la Martinique & de Ste Alousie, étant situées au milieu de toutes les Antilles, qui n'ont point de bestes veneneuses, produisent neantmoins des serpens, dont les piqueures mortelles ont fait perdre la vie à tant de François, de Sauvages & de Négres.

Quelques-uns croyent que cela procede de l'intemperie du climat: mais avec peu de fondement, car il se trouve des terres voisines, & presque sous un mesme degré & paralelle, où neantmoins on ne voit point de semblables serpens. D'autres croyent, avec plus de probabilité que cela vient du terroir qui est extrémement pierreux, & tout semblable à celuy dans lequel les viperes de l'Europe se plaisent davantage.

Il n'eſt pas hors de propos de rapporter icy l'opinion des Sauvages ſur cette matiere. Quelques-uns d'entr'eux nous ont aſſeuré, qu'ils tenoient par tradition tres-certaine de leurs peres, que cela venoit des *Arroüagues*, nation de la terre ferme, auſquels les *Karaïbes* de nos Iſles font une tres-cruelle guerre. Ceux-là, diſent-ils, ſe voyans tourmentez & vexez par les continuelles incurſions des noſtres, s'aviſerent d'une ruſe de guerre non commune, mais extrémement dommageable & perilleuſe à leurs ennemis; car ils amaſſerent grand nombre de ces ſerpens, leſquels ils enfermerent dans des panniers & callebaſſes, les apporterent dans l'Iſle de la Martinique, & là leur donnerent liberté, afin que ſans ſortir de leur terre, ils puſſent par le moyen de ces funeſtes animaux, leur faire une guerre immortelle.

Il ſe rencontre ordinairement dans cette Iſle trois ſortes de ſerpens fort dangereux. Les uns ſont gris veloutez & tachetez de noir en pluſieurs endroits: les autres jaunes comme de l'or, & les troiſiémes roux. Ie crois fermement que les gris veloutez ſont de veritables viperes, celles principalement qui ne portent guére plus de deux pieds de longueur, & qui ſont quelquefois plus groſſes que le bras. Cette groſſeur eſt égale juſqu'à deux ou trois pouces proche de la queuë, laquelle depuis cét endroit ſe termine tout à coup en pointe par un petit ongle: elles ont la teſte tres-plate & large quaſi comme la main, armée de quatre & ſouvent de huit dents, longues d'un pouce pour l'ordinaire. I'en ay veu & apporté en France de longues comme la moitié du doigt, elles ſont pointuës comme des éguilles, & courbées en forme de croc: il y a à chacune de ces dents un petit pertuis, qui penetre depuis la racine juſqu'au bout, & c'eſt par là qu'elles font gliſſer le venin dans la playe, où la dent ſe rencontre.

Tous les autres ſerpens, tant jaunes que roux, ont la teſte en tref, & c'eſt par cette marque qu'on diſtingue les ſerpens dangereux d'avec ceux qui ne le ſont pas, ils ſont armez de dents comme celles que j'ay décrites, & ont le corps ſemblable aux autres ſerpens, mais d'une ſi prodigieuſe grandeur,

qu'il s'en rencontre souuent d'aussi gros que la jambe ; & longs de sept à huit pieds.

Tant les uns que les autres naissent souvent d'une mesme mere ; ce qui me fait croire que les masles s'accouplent indifferemment avec les femelles de l'une & de l'autre espece: car je trouvay du temps que ie demeurois aux Isles une de ces viperes, grosse comme la jambe, si foible, qu'à peine se pouvoit elle remuër, au milieu de plus de soixante petites de toutes sortes, qu'elle venoit de mettre bas, & qui toutes estoient louvées, & prestes à se jetter, & à mordre ceux qui les approchoient. I'en ay ouvert quelques-unes, dans lesquelles j'ay trouvé plus de quarante œufs, presque gros comme le pouce, & plus de cent petits gros comme des lentilles, tous remplis d'un jaune assez blaffart. Tous ces œufs estoient revestus d'une membrane faite comme un boyau. Mais il faut remarquer que ces œufs ne sortent jamais du ventre de la mere, & que les petits s'y forment, mangent la coque, & mesme la membrane qui les environne, laquelle venant quelquefois à sortir du ventre de la mere, ils vont ronger jusques proche du nombril: ce qui n'arrive pas à toutes, car il est certain qu'elles vivent apres avoir fait leurs petits, & que mesme elles en font plusieurs fois en une année.

I'ay remarqué dans ces viperes trois sortes de venins differens en couleur & en qualité. Ce venin est enclos dans de petites vessies grosses comme des pois, lesquelles environnent les dents. Les jaunes ont le venin un peu jaunastre, & plus espais que les autres, & celuy-là est le moins dangereux: les grises l'ont comme de l'eau un peu trouble ; & les rousses, clair comme de l'eau de roche, & ie croy que c'est le plus subtil & le plus dangereux.

Les unes & les autres se rencontrent, quoy qu'assez rarement par toutes les parties de l'Isle, & en toute saison, n'y ayant point de froid qui les oblige à se retirer dans la terre : il est vray qu'aux mois de May & d'Avril, elles paroissent plus frequemment, & les habitans croyent que ce sont les *Tourlourous* (qui sont certains petits cancres) lesquels descendant de

de la montagne, se fourrent dans les creux des arbres, & les en font sortir.

Les rats & les poulles les attirent autour des cases, & vous voyez peu de personnes entrer dans un poullalier, sans avoir soigneusement regardé de tous costez ; car c'est là ordinairement où elles se trouuent. Si elles rencontrent une poulle qui couve, elles se mettent sur les œufs, se font couver par la poulle, jusqu'à ce que les petits soient éclos, lesquels elles avalent tous entiers, & mordent incontinent la poulle, & la font mourir. Elles ont l'industrie de clousser & contrefaire les poulles qui conduisent leurs petits, apres qu'elles ont tüé la mere. Ie l'ay veu faire à une, qui en ma presence, apres avoir tüé la poulle, avala neuf poulets qui avoient plus de trois semaines.

C'est un signe infaillible qu'elles sont dans une maison, lors qu'on entend piper les rats : elles les sçavent aussi fort bien contrefaire pour les attraper, & elles les avalent tous entiers aussi bien que les Piloris, qui sont quatre fois aussi gros que les rats de l'Europe.

C'est encore une marque asseurée, qu'il y a une mauvaise couleuvre en quelque lieu, lors qu'on y voit les petits oiseaux attroupez, crians comme ils font en France, apres les oiseaux de proye.

Il y a aussi quelques habitans, principalement les Négres, qui les connoissent au flairer, & les éventent comme les chiens font la venaison : car elles exhalent dans l'air une odeur qui sent la marée, & comme le poisson à moitié gasté.

Lors que les habitans sçavent qu'il y a une mauvaise couleuvre dans leurs cases, qu'ils ne peuvent découvrir, ils font du feu dans le milieu de la case, & disent pour raison qu'elles fuyent lors qu'elles le voyēt. Mais cela sert de peu, car elles se fourrent sous les cofres, dans les recoins de la Case, dans des panniers, dans des barils, & dans d'autres choses semblables, dans la couverture, & mesme jusques dedans les licts.

Madame du-Parquet m'a asseuré qu'vn jour pensant pren-

dre sur le chevet de son lit le bonnet de nuit de son mary, elle prit à pleine main un gros Serpent roux qui dormoit.

Et un Gentil-homme digne de foy m'a dit, que disnant avec un Prestre de l'Isle, il en tomba une du haut de la case, au milieu du plat qui estoit sur la table, mais tout cela arrive tres-rarement.

Quelques Chasseurs qui les apprehendét le plus, prennent de grandes bottes, lors qu'ils vont à la chasse pour se garantir de leurs morsures, mais cela sert fort peu, puis qu'elles ne garantissent que les jambes, & ne deffendent que de celles qui sont à terre, & non pas des autres qui sont louvées sur les branches des arbres, ou sur l'éminence de quelque rocher; lesquelles se dardent indifferemment sur toutes les parties du corps. Les deux derniers qui furent mordus pendant mon sejour dans l'Isle, le furent à l'épaule & au bras.

Il est vray que si on ne les touche point, elles n'offensent presque jamais personne, & mesme elles passeront sur vous en dormant, sans vous faire aucun tort: mais s'il arrive qu'en passant, ou en vous remüant vous les touchiez, ou que quelque petite branche les heurte, elles se jettent incontinent sur vous, & vous mordent infailliblement.

Lors qu'elles sont saoüles, elles dorment d'un si profond sommeil, qu'on les peut prendre, manier, pousser, & traiter assez rudement sans qu'elles s'éveillent, & cela dure quelquefois trois iours & trois nuits.

S'il arrive qu'un homme en soit mordu fort loin dans les bois, & estant seul, il est en danger de la vie: car quelque ligature qu'il puisse faire au dessus de la playe, au bout d'une heure ou deux, le venin luy gaigne le cœur, les Syncopes le prennent, & il tombe pour ne jamais se relever.

Remedes contre les morſures de toutes ſortes de Serpens.

La premiere choſe qu'on fait pour penſer les perſonnes atteintes de ces veneneuſes morſures, eſt de lier promptement la partie bleſſée au deſſus de la playe, prenant toutefois garde de ne pas trop ſerrer, dautant que cela peut nuire au bleſſé. Puis on applique une ventouſe ſur la playe, & l'ayãt oſtée on fait trois ou quatre ſcarifications deſſus, apres quoy on applique derechef la ventouſe, juſqu'à trois ou quatre fois: & cela attire tout le venin : cela fait on met un emplaſtre de theriaque ſur la playe. Cependant, il faut avoir ſoin de faire prendre du theriaque, ou quelqu'autre potion cordiale au malade, & de le tenir chaudement ; car tous les eſprits ſe retirent au cœur, & laiſſent toutes les parties du malade fort froides & diſpoſées à la corruption.

Voila les remedes ordinaires, mais la charité m'oblige pour la conſolation des habitans de cette Iſle, & pour m'acquiter en partie des obligations extrémes que ie leur ay, d'en coucher icy quelques autres plus faciles, & deſquels un chacun ſe pourra ſervir ſans avoir recours au Chirurgien.

Le premier eſt de couper la teſte de la Couleuvre, la broyer & l'appliquer ſur la playe, ſur laquelle il faut faire quelques legeres inciſions. Celuy-cy eſt pour ceux qui ſont mordus dans les bois, qui eſt ſi aſſeuré, que Mathiole le tient pour le plus certain.

Vn autre tres-aſſeuré eſt de plumer le derriere d'un gros poulet, (& apres avoir fait l'inciſion ſi l'on veut) l'appliquer immediatement ſur la playe, il attirera tellement le venin par le fondement, qu'il mourra entre les mains de celuy qui l'appliquera. Celuy-là mort, il faut en remettre un ſecond, & ainſi conſecutivement juſqu'à ce que le poulet ne meure plus. La chaux vive meſlée avec de l'huile & du miel, & ap-

pliquée en forme d'emplastre sur la playe, est encore un tres-excellent remede; il ne faut pas neantmoins omettre, tant en se servant de ce remede que des precedens, de donner du theriaque ou autre potion confortative au malade, de peur que le venin ne gagne le cœur, auparavant que le remede opere.

Outre ces remedes, j'en ay trouvé plusieurs autres, que la commodité rendra plus considerables : car ils sont tousiours presens dans toutes les Indes, comme les fueilles de petun verd pilées & appliquées sur la playe. Deux ou trois gousses d'ail pour manger, & quelqu'autres broyées & mises en forme d'emplastre sur la morsure. La cendre de sarment de vigne dissoute avec de l'huile rosat, & appliquée sur le mal. Le poids d'un écu de suc de mouron pris dans du vin blanc, ou dans de l'eau, si le malade a la fiévre, empesche que ce venin ne gaigne le cœur. Le suc de la Betoine pris en mesme quantité & en la mesme façon, a le mesme effet. Le boüillon de toute sorte de Polliot ou de tin, est encore un assez bon remede. Les füeilles de moutarde, broyées & appliquées sur la blessure y servent aussi beaucoup. D'Alechamps donne encore plus de cent sortes de remedes.

Mais un des meilleurs que l'on puisse pratiquer, & que l'on neglige faute de le connoistre, est une plante que j'ay décrite au traité 3. chap. 4. de cette 2. partie, paragraphe 13. elle est fort commune dans toutes nos Isles, & son seul nom témoigne assez les proprietez admirables desquelles Dieu l'a doüée. On l'appelle *bois de Couleuvres* : dautant que ses branches coupées par morceaux ont la forme de serpent. Tous les Autheurs qui ont écrit de cette plante, asseurent qu'il y a une telle antipathie entre elle & les serpens, qu'ils la fuyent, & qu'ils ne mordent jamais ceux qui la portent en la main, ou sur eux, & qu'ils crevent & meurent si tost qu'ils en sont touchez : que sa racine broyée & beuë avec de l'eau rose ou du vin, est un remede prompt & asseuré contre toutes les morsures de toutes sortes de serpens.

Iean Hugues Linscot Holandois, dans sa navigation des Indes Orientales, dit au chap. 75. que la vertu de cette plan-

ce a esté premierement montrée aux Indiens par une petite beste nommée *Quil*, ou *Quirpele*, semblable à un furet, laquelle leur sert par les maisons à prẽdre les rats & les souris. Il y a une inimitié naturelle entre cette beste & le serpent, lequel elle attaque soudain qu'elle le voit: & comme il luy arrive souvent d'estre atteinte de la morsure du serpent, contre cette morsure, elle a recours à ce bois. Il adjouste qu'il y a grande quantité de ce bois en *Seylan*, où l'on voit grand nombre de ces bestes, & qu'il sert de medecine asseurée à leurs blessures: & que c'est ce qui fait tant estimer cette racine, & qui la met à si grand prix.

Le dernier & le plus efficace de tous, selon l'avis des plus fameux Medecins de la Faculté de Paris, ausquels ie l'ay communiqué, est d'user tous les mois d'une poudre composée de rates & de cœurs des serpens ou viperes, en prenant le poids de quinze ou vingt grains dans un boüillon, ou dans quelque autre liqueur: car s'il arrive que celui qui use de cette poudre, soit mordu de ces dãgereuses bestes, le venin n'aura aucun pouvoir sur luy. Pour le regard de ceux qui ne pourront ou ne voudront s'assujettir à vser de ce souverain remede tous les mois, si par mal-heur ils viennent à estre mordus, ils en doivent prendre incontinent le poids d'un escu. Et c'est le plus asseuré contrepoison qui soit au monde.

Il faut prendre garde, en faisant la ligature au dessus de la playe, de ne pas serrer avec autant de violence que l'on le peut, ainsi, que le recõmande le sieur de Rochefort, parce que la partie superieure s'enflammant, attire nonobstant la ligature, le venin, qui trouvant une partie enflammée y cause des desordres irremediables.

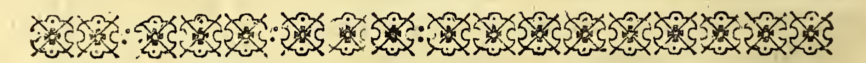
Vn avis qui est aussi tres-salutaire, c'est de dilater le plus que l'on peut la playe, & en tirer beaucoup de sang; & si le sang n'en sortoit point, il y faudroit appliquer le feu, ou même couper l'endroit de la morsure, avant que le venin eût gagné plus avant.

Quelque ardeur aussi que ressente le blessé, il ne faut pas

qu'il passe dans l'eau, ny qu'il en boive; mais qu'il se serve de ptisane faite avec de gros mil, & du jus d'orange.

Quelques-uns se meslent de succer les morsures, & d'en tirer le sang & le venin tout ensemble : quoy que cela soit bon, c'est une chose si dangereuse, que ie ne conseille à personne de s'en servir, qu'au défaut de tout autre remede : car si celuy qui succe, a la moindre égratigneure autour des gencives, ou dans la bouche, ou qu'il avale la moindre goute de sa salive envenimée, il est certain qu'il en mourra sur le champ, comme il arriva à un Négre de Monsieur le Gouverneur de la Martinique, qui voulant secourir un Sauvage mordu d'une Couleuvre, en luy succant le venin de l'épaule, s'envenima le cœur, & tomba mort à ses pieds en luy sauvant la vie.

Le sieur de Rochefort en adjouste à ceux-cy, qu'il a tirés de mon Livre, quantité d'autres qu'il a pris dans les Auteurs qui ont traité de la gueriſō des Couleuvres, bien que la pluspart ne se rencontrent point du tout, ou mal-aisément dans nos Isles.



Des estranges grenoüilles de la Martinique.

§. VIII.

SI ce que Mathiole asseure des grenoüilles au Chapitre quarante-huitiéme de ses Commentaires sur Dioscoride est vray, il faut avouër (quand il n'y auroit aucun remede, pour les morsures des Couleuvres de la Martinique) que la Providence divine y a suffisamment pourveu, par des grenoüilles d'une si prodigieuse grandeur, qu'une seule péut suffisamment & abondamment repaistre un homme à son disner.

Cét Autheur asseure, que c'est un souverain remede contre les morsures de toutes sortes de serpens (horsmis de l'as-

pĩc) que d'user de grenoüilles boüillies, humant premierement le boüillon, mangeant par-apres la chair, & appliquant les grenoüilles fraischement ouvertes par le ventre, sur la playe.

I'ay veu quelques-unes de ces grenoüilles qui avoient plus de quatorze pouces de longueur, & larges à proportion: elles repairent non seulement le long des rivieres, mais par tout, dans les bois les plus esloignez des eaux. Elles ne coaxent pas comme celles de l'Europe, mais pendant la nuict elles aboyent comme des chiens.

Elles font leurs petits dans des souches d'arbres à moitié pourris: & pour ce faire, elles jettent premierement large cõme la main d'écume blanche cõme de la neige, & dessus ce premier lict elles pondent six, huit, dix & douze œufs, tantost plus, tantost moins, lesquels sont gros comme des grains de Coriandre, & de couleur d'orange: elles font ainsi plusieurs licts, jusqu'à ce que cela soit gros comme la teste: ie ne sçay si elles couvent ces œufs, mais il est certain que tres-souvent on les trouve sur cette masse baveuse où ils sont, & qu'elles demeurent dans la souche où elles ont pondu, jusqu'à ce que leurs œufs soient éclos.

Quelques uns les ont voulu faire passer pour des crapaux, mais sans fondement: car elles ont toute la forme de grenoüilles, & sautent quelquefois de la hauteur d'un homme, tous les habitans en mangent, & ie les ay trouvées tres-excellentes.

L'on ne trouve point de ces grenoüilles dans la Guadeloupe, mais seulement de petites qui ne sont pas plus grosses & plus larges que le pouce, & encore si rarement que ie n'y en ay veu que cinq ou six, pendant le temps que j'y ay demeuré.

La derniere fois que j'ay esté à la Martinique, ie fis prendre quantité de ces grenoüilles, & les écorchay moy mesme, afin d'en apporter les peaux en France, pour en faire admirer la grandeur: mais j'experimentay en les écorchant, qu'elles n'estoient pas tout à fait exẽptes de venin; car ayant mis 2. de mes doigts dãs la gueüle d'une qui étoit encor toute vive,

ie ſentis une douleur comme ſi j'euſſe touché des orties, & cela me dura plus d'une demy heure.

Ce Chapitre devoit traiter de toutes les vermines, reptiles & amphibies, comme ſon titre le porte; mais apres y avoir penſé, j'ay crû que ie ferois mieux de le diviſer en trois, & de traiter dans le ſuivant de toutes les Crabes, cancelles ou ſoldats de nos Iſles, & dans celuy d'apres de quelques inſectes nuiſibles qui s'y rencontrent.

De toutes les ſortes de Crabes ou Cancelles, qui ſe trouuent aux Antilles.

CHAPITRE III.

LA meſme Providence qui nourrit l'eſpace de quarante ans, le peuple d'Iſraël de la Manne du Ciel, dans la vaſte ſolitude des deſerts de l'Arabie, tire avec la meſme bonté des entrailles de la terre de la Guadeloupe, & de pluſieurs autres Iſles une Manne vivante & perpetuelle, ſans le ſecours de laquelle pluſieurs habitans de ces Iſles ſouffriroient beaucoup : car pour ne point déguiſer la verité, tout ce que j'ay dit cy-devant du gibier, de la chaſſe des animaux, & de la peſche des poiſſons, ne ſe rencontre que chez les plus aiſez : & encore la pluſpart du temps ils ſont contrains de deux choſes l'une, ou de manger leur pain ſec, ou d'avoir recours aux Crabes, auſſi bien que les plus indigens. Tous les Indiens ne vivent preſque que de cela : en un mot, quand toutes choſes manquent, ce qui arrive aſſez ſouvent, les Crabes ne manquent jamais à ceux qui veulent prendre la peine de les chercher.

Des

Des Crabes violettes.

§. I.

TOut le corps de cét animal ſemble n'eſtre composé que de deux mains tronquées par le milieu, & rejointes enſemble : car des deux coſtez vous y voyez les quatre doigts, & les deux mordans qui ſervent comme de pouces. Tout le reſte du corps eſt couvert d'une écaille large comme la main, relevée en boſſe, ſur le devant de laquelle ſont enchaſſez deux petits yeux, longs, & gros comme des grains d'orge, tranſparens comme du criſtal, & ſolides comme de la corne. Vn peu au deſſous eſt la gueüle, couverte de quelques barbillons, ſous leſquels ſont deux dents larges comme la moitié de l'ongle, trenchantes, & blanches comme de la neige : elles ne ſont pas ſituées comme les mâchoires des autres animaux, en haut & en bas ; mais aux deux coſtez, & s'entrejoignent comme des fers de ciſeaux ; c'eſt avec ces dents qu'elles coupent & ſiſellent les füeilles, les fruicts, & les bois pourris, qui ſont leur nourriture ordinaire.

Toute cette écaille eſt remplie d'une certaine liqueur eſpaiſſe, graſſe, & fibreuſe, de laquelle les habitans font d'aſſez bons ſaupiquets. Au milieu de cette liqueur, que les habitans appellent *Taumaly*, eſt ce qu'ils nomment (à raiſon de ſon amertume) le fiel de ces animaux, qui n'eſt pourtant autre choſe que leur eſtomach, dans lequel tout ce qu'ils mangent, ſe digere: il eſt composé d'une peau ou membrane aſſez deſliée, & eſtenduë par deux petits oſſelets ou cartilages, & eſt gros deux fois comme le pouce, & a toute la forme de l'écaille.

Les maſles & les femelles, ont au deſſous du corps un cer-

tain plaſtron compoſé de diverſes pieces, ajuſtées comme les taſſettes d'un corcelet, ſous lequel il y a cinq ou ſix barbillons de chaque coſté. Il y a un petit pertuis large comme le tuyau d'une plume, qui ſort immediatement de l'eſtomach, & paſſant par le milieu de ce plaſtron, ſe vient terminer à la fin : c'eſt par cét endroit qu'elles vüident leurs excremens. Cét animal n'a point de ſang, mais au lieu de ſang, il ſort de ſes bleſſures une eau claire, qui s'épaiſſit comme de la gelée, & ſe caille.

Celles dont ie parle à preſent, ſont pour l'ordinaire toutes violettes ; mais il s'en trouve quantité qui ſont agreablement diverſifiées & pennachées de bleu, de blanc, & de violet. Voila la plus exacte deſcription que j'en puiſſe faire.

C'eſt icy où le ſieur de Rochefort, pour déguiſer ſon larcin, change le nom ordinaire de ces Crabes violettes, & les appelle *Crabes peintes*, & apres les avoir chamarrées à ſa mode, de blanc, de violet, de tanné, de rouge, de jaune, & de verd, les orne d'un riche coloris le mieux meſlé qu'on ſe puiſſe figurer, & pour couronner ſon hyperbole, les fait toute luiſantes & couvertes de vernix. Apres les avoir ainſi habillées, il adjouſte une fauſſeté manifeſte, diſant qu'elles ne ſont pas comme les blanches, qui n'oſent paroiſtre que de nuit ; car toutes les trois ſortes de Crabes ne paroiſſent que de nuit, & dans ſaint Chriſtophe & dans ſaint Euſtache, où elles ne ſont plus ſi communes qu'elles ont eſté, tous ceux qui veulent manger des Crabes violettes, les vont prendre la nuit au flambeau : il eſt vray pourtant que toutes ſortent de leur terrier quand il pleut, & que pour lors la terre eſt couverte de toutes les trois ſortes de Crabes, qui ſe promenent & cherchent leur vie.

Ce n'eſt pas une moindre fauſſeté, que de dire qu'elles ne rompent jamais leur rang ; car toutes les bandes marchent en confuſion, & ſouvent les unes par deſſus les autres.

C'eſt une choſe tout à fait digne d'admiration, de les

voir descendre de la montagne, environ le mois d'Auril ou de May, lors que les premieres pluyes commencent à tomber: car alors elles sortent toutes des creux des arbres, des souches pourries, de dessous les rochers, & d'une infinité de trous qu'elles font elles-mesmes dans la terre. On en voit la terre couverte, en sorte qu'il se faut faire place, & les chasser devant soy pour mettre le pied à terre, sans en écraser quelqu'une.

Il semble qu'elles ayent de la prevoyance à se défier du peu de durée de la pluye; car la pluspart se rangent le long des rivieres, & des ravines les plus humides, pour se retirer dans les lieux plus frais, avant que la pluye leur manque, & estre ainsi à l'abry des chaleurs qui leur sont tout à fait contraires.

Toute cette décente se fait avec tant d'ordre, qu'encor bien que le seul instinct naturel y agisse, il semble toutefois que la conduite d'un experimenté Mareschal de Camp y soit employée. Elles se divisent pour l'ordinaire en trois bandes; dont la premiere n'est composée que de masles, qui sont plus gros, plus forts, & plus robustes que les femelles, & consequemment obligez à s'exposer non seulement aux injures du temps, & à frayer le chemin; mais encore à essuyer toutes les difficultez & les estranges massacres, que les habitans en font dans ce premier rencontre. Ceux cy qui sont comme l'avantgarde de l'armée, sont souvent arrestez par le défaut de pluye, & contrains de faire alte & autant de stations & de nouveaux logemens, qu'il y a de nouveaux changemens dedans l'air.

Cependant, tout le gros de l'armée, qui n'est presque composé que de femelles, se tient clos & couvert dans les montagnes, jusqu'à ce que le temps soit entierement disposé à la pluye: alors elles se mettent en campagne, & font comme des bataillons, longs d'une lieuë ou d'une lieuë & demie, & larges de quarante ou cinquante pas, si serrez, qu'à peine peuton découvrir la terre.

Trois ou quatre jours apres, suit l'arriere-garde, qui est

composé de masles & de femelles, en mesme ordre & en aussi grand nombre que les autres. Or comme dans les armées, tout le monde ne marche pas en ordre, & ne tient pas une mesme route : de mesme, outre le grand nombre de ces bataillons qui suivent le cours des rivieres & des ravines, tous les bois en sont remplis, mais un peu moins que les lieux par où passent les troupes. Elles marchent fort lentement toute la nuict, & le jour quand il pleut, & s'exposent fort rarement au Soleil. Que s'il arrive qu'elles fassent rencontre de quelque pays découvert & sans abry, & qu'il fasse tant soit peu de Soleil ; elles s'arrestent toutes à la liziere du bois, & attendent que la nuict soit venuë pour passer ce qui est découvert. Si quelqu'un s'approche du gros & leur donne l'épouvante, elles font vne retraite confuse & à reculons, presentant tousiours les armes en avant, qui sont deux certaines tenailles, ou mordans dangereux, qui serrent jusqu'à emporter la piece, & faire jetter les hauts cris à ceux qui en sont attrapez : elles frappent de temps en temps ces mordans l'un contre l'autre, comme pour menacer, & font tant de bruit & un si estrange cliquetis en s'entreheurtant de leurs écailles, qu'on croiroit entendre le bruit des corselets & des tassettes d'un Regiment de Suisses qui marche.

S'il arrive pendant cette décente que la pluye cesse, & que le temps se mette tout à fait au beau, (ce qui est assez ordinaire) elles font une alte generale, & chacune prend logis où elle peut, les unes sous des racines, & les autres sous des arbres creux : celles qui ne trouvent point de logis tout fait, prennent la peine d'en faire elles mesmes, & remüent tellement la terre, que par tout où le gros se rencontre, on y enfonce jusqu'à my-jambe. Cependant, les habitans qui ne souhaitent autre chose que de les voir arrestées en chemin, leur font bien cherement payer leur logis; car tout le monde fait bonne chere à leurs dépens, & à peine se trouve-t-il une case, où on n'en fasse mourir plus de cent par jour : car pour lors on jette tous les corps, & on se contente d'un amas de

petits œufs quasi imperceptibles, desquels elles ont gros comme le pouce à chaque costé de l'estomach, qui sont fort nourrissans & de tres-bon goust. Il se rencontre quelques années dans lesquelles par l'interruption des pluyes, elles sont deux ou trois mois à faire le voyage: mais il ne faut que huit ou dix jours de temps pluvieux, pour leur faire vüider leurs œufs, se baigner dans la mer, & remonter promptement à la montagne.

On pourroit icy asseurer, que la mesme necessité qui fait sortir les Tortuës de la mer, pour se décharger de leurs œufs sur la rive, fait décendre les Crabes de la montagne pour se décharger des leurs dans la mer, comme dans le lieu où elles prennent naissance, aussi bien que les Tortuës sur la terre: mais qui voudra éplucher la chose de plus prés, & avec plus de curiosité, trouvera que les seules femelles des tortuës viennent à terre, & que les masles ny les petits n'y abordent jamais: mais toutes les Crabes de l'Isle, grãdes & petites, masles & femelles, viennent indifferemment tous les ans une fois se baigner dans la mer; & cela sans doute pour rendre quelque sorte d'hommage à celle qui leur a donné la vie, & puiser dans le sein de leur mere, des forces & des qualitez occultes, qui les disposent à une nouvelle naissance, laquelle leur arrive une fois tous les ans, ainsi que nous verrons dans la suite de cette description.

Si-tost qu'elles sont arrivées au bord de la mer, elles se laissent couvrir par deux ou trois fois des premieres vagues qui battent sur la rive, & se retirent incontinent, s'en allant chercher logis pour se reposer. Cependant, les œufs des femelles grossissent, sortent du corps, & s'attachent aux barbillons qui sont sous le plastron, que nous avons décrit. Il y en a pour l'ordinaire l'épaisseur d'un gros œuf de poulle, qui sont semblables à la rogue des harens. Pour lors on n'en fait plus de cas, comme ayant beaucoup perdu de leur goust. Quelques jours apres elles se vont toutes baigner pour la seconde fois dans la mer, & y secoüent leurs œufs, desquels plus des deux tiers sont à l'instant dévorez par certains pe-

tits poissons, que les Sauvages appellent *Tytiri*, desquels pour lors la mer est toute noire le long de la rive. Et ceux-cy y attirent les grands poissons qui y viennent pour manger les petits. Ce temps aussi est le plus propre de l'année pour la pesche, & j'ay veu pour lors amener d'un coup de senne plus de poisson, que vingt hommes n'en pouvoient porter. Les œufs des Crabes qui réchapent éclosent sous le sable, & on voit les petites Crabes par millions, remonter à la montagne.

Ie ne sçay ce que la mer opere sur ces animaux; mais la plusspart sortent de ce second bain si foibles & si attenuées, qu'à peine peuvent-elles marcher : elles deviennent maigres, & leur chair mesme change de couleur, d'où vient qu'une grande partie ne remontent pas si tost aux montagnes, mais se rengraissent dans le plat-pays. Elles s'accouplent toutes au sortir de la mer, & apres s'estre remises dans leur embonpoint, elles font des trous dans la terre, qu'elles bouchent si bien de la mesme terre & de fueilles, qu'il n'y peut entrer aucun air. Là, elles se dépoüillent de leurs anciennes écailles, & ensemble de la carcasse de leurs os, (qui sont toutefois inseparables des écailles,) sans en faire aucune rupture, & la laissent si entiere, qu à peine peut-on connoistre le lieu par où elles sont sorties. Or cela est moins concevable à ceux qui sçavent de combien de jointures, de coins, de recoins, & d'os entremeslez les uns dans les autres, est composé le corps d'une Crabe, que de concevoir la carcasse ou squelette d un homme dépoüillé de sa chair, sans aucune lésion, ny rupture de sa peau.

La Crabe demeure donc prés de son écaille sans aucun mouvement, & quoy que ie ne dise pas sans aucun sentiment, j'ose bien asseurer qu'elle est plus de six iours sans le faire connoistre. Pendant qu'elles sont en cét estat, elles n'ont point d'amertume dans l'estomach, le *Taumaly* en est jaune comme de l'or : Elles sont grasses, pleines & en tres-bon-point, & c'est bien le plus excellent & le plus delicieux manger qu'une *Crabe bourciere*, (c'est ainsi qu'on les appelle,

lors qu'elles sont en cét estat) qu'on se puisse imaginer. Elles ne sont pour lors revestuës que d'une peau extrémement délicate, laquelle par succession de temps, s'endurcit & se forme en écaille. Elles ont en ce temps-là quatre pierres grosses comme des féves de bresil, blanches comme neige, attachées au dessous de l'estomach, lesquelles se fondent & se dissipent, à mesure que l'écaille s'endurcit, & se perdent entierement, quand elle a atteint sa perfection. On asseure que ces pierres font jetter le gravier des reins : mais elles sont fort desagreables à prendre, & excitent à vomir. I'en ay veu faire l'experience à plusieurs avec plus de peine que de profit.

Des Crabes blanches.

§. II.

PResque tout ce que j'ay dit de la forme des Crabes violettes, convient à celles que nous appellons Crabes blanches; avec cette difference, que les blanches surpassent tellement les violettes en grandeur, qu'une seule blanche en vaut trois violettes. Pour en faire une exacte description, il faut encore diviser celles qui sont continuellement le long des estangs & dans la vase, d'avec celles qui vont un peu plus avant dans les terres, & ne sont pas tousiours dans l'eau, cōme les plus grandes qui sont tousiours dans leur terrier, & à demy corps dans l'eau; celles-cy ont de grands mordans larges de quatre doigts, & longs de deux pieds, qui semblent representer la forme d'une Mitre: il y a beaucoup plus à manger à celles-cy, mais elles sont plus sujetes à manger de la Mancenille, & à estre *malinotes*, c'est à dire, malades; mais quand tout cela ne seroit point, elles sentent toûjours la bouë.

Les autres sont celles qui se trouvent dans les bois un peu

esloignés des estangs & des lieux bourbeux, elles sont plus petites que les autres, & ont les mordans plus cours, la chair plus ferme, & de meilleur goust, & le Taumaly plus jaune & plus gras.



Des Tourlourous, & de quelques particularitez qui conuiennent à toutes les Crabes.

§. III.

LEs Tourlourous sõt les plus petites & les moins estimeés de toutes les Crabes: ils sõt de couleur de feu, & ont une tache noire sur le dos, qui releve beaucoup l'éclat de cette couleur. Les habitans de la Guadeloupe n'en veulent point manger, & croyent qu'ils donnent le flux de sang: mais un chacun en mange dans la Martinique, au défaut des autres, qui s'y rencontrent assez rarement. Mais en verité, il faut avoir bien du loisir, pour manger des Tourlourous, puis qu'en une demy journée de temps, l'on ne sçauroit éplucher de quoy repaistre un homme.

Les unes & les autres sont sujettes à quelques maladies, dont il se faut tres-soigneusement donner de garde, parce qu'il en peut arriver de tres-grands accidens, comme il est arrivé à plusieurs habitans, qui ont presque perdu la vie pour avoir mangé des *Crabes manilotées*, (c'est ainsi qu'on les nomme quand elles sont attaquées de ces maladies.) Pour connoistre cela, il faut regarder au *Taumaly*; s'il est laicteux, s'il se fond, s'il se reduit en eau blanche: enfin, si la Crabe est legere; car pour lors il la faut jetter comme un dangereux venin.

Elles peuvent encore causer les mesmes accidens, quand elles mangent de la Mancenille: c'est pourquoy, il faut prendre garde aux dents & au *Taumaly*, & mesme au dedans du corps

corps, qui devient bruslé & noir comme du charbon. Et quoy que cette noirceur leur arrive, quand elles se nourrissent de pommes de Génipa, cela neantmoins se peut aisément connoistre ; car celles-cy ont le *Taumaly* ferme, sont grasses, pleines, & en tres bon point ; & celles-là ont tout le contraire.

Ces animaux ont une faculté qui ne doit estre enviée que des coupeurs de bourse, ou de ceux que le Prevost tient desia au colet : c'est que si vous les prenez par un mordant ou par une patte, elles s'en défont comme bon leur semble, les détachent de la jointure, aussi proprement que si on les avoit coupez avec un rasoir, vous les laissent dans la main & se sauvent, & s'il en est besoin, elles les quittent toutes les unes apres les autres. Iugez si semblables gens ne doivent pas souhaiter une chose qui leur seroit si necessaire. Si elles sont blessées à un mordant ou à une patte, elles extirpent promptement le membre & le mal tout ensemble, sans avoir besoin de l'assistance de quelque expert Chirurgien. Tous ces membres coupez leur reuiennent au bout de l'an, ou au moins d'autres en leur place.

Des Soldats ou Cancelles.

§. IV.

CE Soldat est une espece de petit cancre, long de trois ou quatre pouces au plus : il a la moitié du corps semblable à une sauterelle marine, mais revestu d'une écaille un peu plus dure : quatre pieds assez semblables à ceux d'une Crabe ; deux mordans, dont l'un n'est guére plus gros qu'un de ses pieds, & l'autre est plus large que le pouce, rond, qui serre estrangement, & bouche tout le trou de la coquille où il loge. Tout le reste du corps n'est qu'un certain boudin, d'une peau assez rude & épaisse, gros comme le doigt, &

long de la moitié ; ou un peu plus. Au bout il y a une petite queuë, composée de trois petits ongles, ou trois petites écailles, comme la queuë d'une sauterelle de mer. Toute cette moitié du corps est remplie d'un *Taumaly*, semblable à celuy qui se trouve dans la coquille d'une Crabe : mais rouge, & qui estant exposé au feu ou au Soleil se fond, & se resoud en huile, qui est un veritable baûme pour les playes recentes. I'en ay fait moy-mesme l'experience sur plusieurs personnes, avec de tres-heureux succez. Tous les habitans en font grand cas, & il s'en trouve peu qui n'en fassent provision.

Ils descendent tous les ans une fois au bord de la mer, ie ne sçay si c'est pour s'y baigner, & y jetter leurs œufs comme les Crabes ; mais ie sçay bien que c'est aussi pour y changer de coquille, car la nature qui les fait naistre le derriere tout nud, leur a donné l'instinct d'y pourvoir en naissant, car à peine sont-ils au monde, qu'un chacun d'eux cherche une petite coquille, proportionnée à sa grandeur, fourre son derriere dedans, l'ajuste sur soy, & ainsi revestus des dépoüilles d'autruy, & armez comme des soldats de ces coquilles estrangeres, gagnent la montagne, repairent dans les rochers & dans des arbres creux comme font les Crabes, & vivent comme elles de feüilles de bois pourris & de fruicts ; & quelquefois aussi de pommes de Mancenille. D'où vient qu'encore que nos habitans en mangent, & les estiment fort, ils sont tres-dangereux. I'ay une fois pensé rendre l'ame, pour en avoir mangé deux dans la grande terre, sous des Mancenilles.

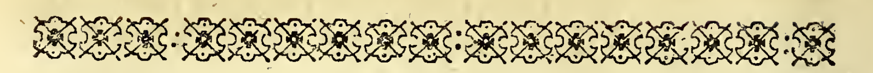
Cependant, nos soldats croissent dans la montagne, & la coquille, qui n'a pas esté expressément faite pour eux, commence à les presser & à leur serrer si estroitement le derriere, qu'ils sont contraints de descendre au bord de la mer, pour changer de maison. Les curieux qui ont pris garde à ce qui se passe dans ce changement, auoüeront ingenuëment avec moy, qu'il y a un plaisir extréme à les voir faire. Ils s'arrestent à toutes les coquilles qu'ils rencontrent, les considerent attentivement, & en ayant rencontré quelqu'une qu'ils croyét

leur estre propre, ils quittent incontinent la vieille, & fourrent si promptement le derriere dedans l'autre, qu'il semble que l'air leur fasse mal, ou qu'ils ayent honte de le montrer à nud.

Aristote qui a dit, que les animaux ne combatoient que pour le manger & l'acouplement, auroit adjousté, s'il avoit sceu ce que font ces petits animaux, & pour le logis: car si deux se rencontrent en mesme temps dépoüillez, pour entrer en une mesme coquille, ils s'entremordent & se battent, jusqu'à ce qu'en fin le plus foible cede, & quitte la coquille au plus fort, qui en estant revestu fait trois ou quatre caracoles sur le rivage; que s'il trouve que ce ne soit pas son fait, il la quitte & recourt promptement à son ancienne, & en va chercher une autre ailleurs. Ils changent souvent jusqu'à cinq ou six fois, avant que d'en trouver une propre.

Il portent dans leurs coquilles environ une demy cuëillerée d'eau claire, laquelle est un souverain remede contre les pustules & vessies, que le laict ou l'eau qui tombe de dessus les branches de Mancenille, fait eslever sur la peau.

Quand on le prend, il fait paroistre de la colere, jettant un petit cry, comme qui diroit, gre, gre, gre, & tasche d'attraper avec son gros mordant, celuy qui le tient, & deslors qu'il a une fois mordu, on le tuëroit plustost que de luy faire lascher prise. Vn de ces soldats m'ayant une fois pris par le bout du doigt, me fit par l'espace de deux heures souffrir d'estranges douleurs, sans que j'y pûsse apporter aucun remede. I'ay apris depuis qu'il ne faut que luy chaufer la coquille: car alors non seulement il démord, mais mesme abandonne sa maison & se sauve.



De quelques insectes nuisibles des Antilles.

CHAPITRE IV.

Des Scorpions.

§. I.

IL y a dans la Guadeloupe un grand nombre de Scorpions gris, & tous semblables à ceux qu'on trouve en France; mais, graces à Dieu, les piqueures n'en sont pas mortelles. I'en ay été piqué plusieurs fois: entre autres, j'en fus piqué un jour en dormant, vis à vis du cœur, où ayant senty de la douleur, je portay incontinent la main: j'en fus piqué pour une seconde fois au bout du doigt; & ie ne sçay si cette piqueure me toucha quelque bout de nerf, mais elle me fit beaucoup plus de mal, que celle que ie receus à l'endroit du cœur, laquelle ne me causa qu'une petite enfleure large comme un quart-d'écu: mais l'autre, non seulement me fit enfler le doigt, mais encore tout le bras m'enfla jusques dessous l'aisselle, sous laquelle il se fit une glande grosse comme un œuf de pigeon, & le bras me demeura tout tremblant l'espace de 24. heures, apres lesquelles tout se dissipa, sans que i'y appliquasse aucun remede. Ils sont ordinairement dans du bois pourri, dans les livres, & bien souvent dans les cofres où il y a du linge.

I'ay remarqué que les femelles pour faire leurs petits, tissent une petite toile large comme l'ongle, d'un fil qu'elles tirent de leurs corps comme les Araignées, & y pondent onze œufs guéres plus gros que des pointes d'épingles: elles portent cela par tout avec soy, jusqu'à ce que les petits soient éclos, & aussi-tost qu'ils sont au monde, si on

les effarouche, ils gaignent le dos de la mere, laquelle recourbant sa queuë par dessus eux, les deffend de son aiguillon.

Il s'en trouve une sorte dans l'Isle de sainte Alousie, dont les piqueures sont bien plus dangereuses que celles des premiers : c'est pourquoy ils sont autant apprehendez des habitans de cette Isle, que les Couleuvres dangereuses.

Il est certain qu'ils changent tous de peau comme les Crabes de coquilles, puis qu'on trouve dans les livres & dans le linge quantité de peaux de Scorpions, vüides & toutes entieres, excepté une petite fente qu'ils ont sous le ventre, par où les Scorpions sont sortis.

Des Araignées qui se voyent communément aux Antilles.

§. II.

IL se trouve un grand nombre d'Araignées de toutes sortes dans toutes les Antilles, aussi bien que dans la France. Elles ont presque toutes de petites bourses d'une estoffe qui semble estre d'un cuir bien delicat. Là dedans elles pondent leurs œufs, & se tiennent dessus pour les couver, ou pour les conserver des autres petits insectes qui les mangeroient : il s'en trouve qui les portent tousiours avec eux, jusqu'à ce qu'ils soient éclos, comme les Scorpions, & elles en font une telle quantité, que cela n'est pas concevable.

I'en ay trouvé d'autres dans les bois qui ne sont pas communes, car elles sont toutes plates, & pas plus épaisses qu'vn teston, larges d'un pouce, & longues d'un pouce & demy, la partie anterieure est faite comme un écusson, divisé par petits carreaux, & le ventre ou la partie posterieure est un ouale

assez joliment moucheté & rayé par dessus. Elles sont toutes grizes, & ont les jambes fort longues, dures, & herissées comme les griffes d'un cerf-volant.

D'une sorte d'Araignée monstrueuse, qui ne se voit pas dans la pluspart des Antilles.

§. III.

I'Ay veu dans l'Isle de la Martinique, une sorte d'Araignée qui doit estre épluchée de plus prés. Car ie ne crois pas qu'au reste du monde, il s'en trouve de plus prodigieuse. Le corps de cette araignée est composé de deux parties, dont la posterieure, qui semble estre le ventre, est presque de la grosseur d'un œuf de poulle, toute veluë, d'un poil noir, herissé & assez long. La partie de devant est un peu plus courte, mais moins épaisse. Au milieu du dos il y a une petite ouverture ronde, comme pour fourer un pois, toute environnée d'un poil un peu plus long que celuy du corps. De chaque costé de cette partie sortent cinq pieds plus longs que les doigts, velus, & à quatre jointures, sans celles qui les joignent au corps, & à chacun d'eux une petite pince ou mordant de corne rousse & fort dure, & deux dents dans la gueüle de la mesme estoffe, longues comme la moitié d'une épingle, courbées, & afilées comme des éguilles : elles ont deux petits yeux noirs luisans, guéres plus gros que des pointes d'épingles.

Elles siflent comme les autres Araignées, & font une petite bourse grande comme la coque d'vn œuf, dont la premiere peau est vn cuir délicat comme le cannepin, sur lequel les Chirurgiens éprouvent leurs lancettes, tout le dedans est

remply d'vne filasse douce comme de la soye, dans laquelle elles reposent leurs œufs, elles tiennent cette bourse sous leur ventre, & la portent par tout avec elles.

I'en ay trouvé encore quelques-vnes toutes semblables dans des Ananas : mais un peu plus petites, & qui avoient une partie du poil de dessus le corps, tout verd. Quelques habitans apprehendent cét animal, & asseurent qu'il est autant ou plus dangereux que les viperes de la mesme Isle.

S'il arrive qu'on l'irrite & qu'on l'agace, elle jette un venin subtil, qui rendroit vn homme aveugle, s'il tomboit dans les yeux; le poil même de cette beste est veneneux, & si on le touche lors qu'elle en vie, il pique & brusle presque cõme des orties : si on la prend & qu'on la presse ou serre tant soit peu, elle pique d'un éguillon plus petit, que celuy d'une Abeille, mais si veneneux, qu'il faut avoir recours à tous les remedes, que nous avons donnez pour la morsure des serpens; encore a-t on bien de la peine à sauver la vie à un homme, & il n'y a presque que le petit cancre de mer qui y puisse remedier On en recherche fort curieusement les dents, & l'on asseure qu'ils en appaisent la douleur, pourveu que l'on s'en frotte, & écure souvent les dents ; ie ne sçay si mes maux de dents estoient pires que ceux des autres, mais ie sçay bien que cela n'a eu aucun effet sur moy.

Des Fourmis.

§. I V.

I'Ay remarqué quatre ou cinq sortes de fourmis dans nos Antilles, extrémement importunes aux habitãs: car quoy qu'il n'y ayt point d'Hyver qui les oblige à se pourvoir pendant le temps de la recolte ; pour cette saison, où il semble que non seulement toutes choses leur doivent manquer,

mais qu'elles ſoiet cõtraintes ſur peine de la vie de garder priſon dans les entrailles de la terre, ou elles ſeroient bien mille ſiecles avant qu'on les ſecourût d'un ſeul grain de bled: ſi eſt ce neantmoins que les fourmis de ces Iſles, travaillent avec autant de ſoin & de prevoyance tout le long de l'année, à faire amas & proviſion de toutes les graines qu'on ſeme, que ſi elles eſtoient ſujetes aux meſmes rigueurs que celles de l'Europe. Et quoy que cette incommodité ne ſoit pas la plus ſenſible de celles qu'elles cauſent, c'eſt pourtant la plus dommageable aux habitans : car qu'ils ſement aujourd'huy un beau carreau de graine de petun, ſi les fourmis y donnent, en une nuict tout eſt enlevé, ſans qu'il vienne une ſeule plante. I'ay veu de pauvres habitans quaſi reduits au deſeſpoir à ce ſujet : & cela n'arrive pas ſeulement au petun, mais à toute autre ſorte de graine.

Celles dont ie parle ſont petites fourmis noires, aſſez ſemblables à celles que l'on voit le plus communément dans l'Europe : mais elles ſont en ſi grande quantité que cela eſt quaſi inconcevable; de ſorte qu'on ne peut garder ny confitures, ny fruicts meurs, ny viande cuite ou cruë, ny aucune ſorte d'huile ou de graiſſe, qu'ils n'en ſoient incontinent tous remplis, & cela en quelque lieu qu'on les puiſſe mettre, quand ce ſeroit au deſſus du feu. I'en ay veu bien ſouvent nos tables ſi couvertes, que nous eſtions contrains de les abandonner à leur importunité. S'ils prennent une fois la route du lict, il faut faire eſtat de le changer de lieu, ou de ne jamais dormir en repos.

Il y a deux autres ſortes de petites fourmis rouges, pas plus groſſes que des pointes d'épingles ; mais qui ne ſont pas ſi communes que les autres. Il y en a une eſpece qui ne mord point, mais qui ſe niche pour l'ordinaire en ſi grande quantité, dans les cofres où il y a du linge, que bien ſouvent le linge en demeure tout taché, & ſe pourrit entierement, ſi on n'y prend garde.

Les autres qui ſont toutes ſemblables aux precedentes, ne repairent que dans les bois, & tombent de deſſus les fueilles

des

des arbres; il n'en faut qu'vne seule pour donner bien de la pratique à un hōme: car si elle gaigne une fois le colet de la chemise, elle ne cesse de mordre en divers endroits, & en mordant fait glisser un certain venin, qui s'estend & se coule entre cuir & chair, aussi large que la main, & cause une démangeaison si douloureuse, qu'on auroit courage de se mettre en pieces à force de se grater; & cela duré quelquefois une matinée entiere.

Vne troisiesme sorte de fourmis tres-dangereuses, sont celles que les habitans appellent *Chiens*, à cause de leurs morsures. Elles sont longues comme un grain d'avoine, mais deux fois aussi grosses: elles ont deux petites dents comme des aiguillons d'abeilles, desquelles les morsures sont plus douloureuses que celles des Scorpions; mais cela ne dure qu'une heure au plus. Il y en a par tous les endroits des Isles, non toutefois en si grande quantité que des autres.

Des Poux de bois.

§. V.

ON pourroit encore mettre au nombre des fourmis certaines petites bestioles, que les habitans appellent *Poux de bois*, parce qu'ils rongent, minent, cavent, & font pourrir le bois où elles s'attachent. Ces poux approchent assez de la forme de la fourmy: ils sont blancs, si tendres & si délicats, qu'ils sont recherchez avec grande avidité des petits oiseaux, des poulets, & de tous les petits lezards, comme les plus friands morceaux qu'ils puissent rencontrer, aussi ne vont-ils jamais qu'à couvert.

Ils bastissent avec de la terre certaines petites galeries, chemins, ou conduits un peu plus amples que le tuyau d'une plume, ausquels ils font faire tant de milliers de tours & de

détours confus ; qu'enfin ils en compoſent une motte plus groſſe qu'un demi-baril , & ie crois que s'il y avoit un homme aſſez expert pour dévider toute cette beſogne, qu'il s'y trouveroit quelquefois plus d'une lieuë de chemin.

Au reſte , ils ſont là dedans comme dans une petite Republique où ils ſe multiplient , & comme dans une petite forteresſe,où ils ſont à couvert des embuſches de leurs ennemis. Si l'on fait brêche à leurs murailles , ils s'intereſſent tous pour le bien public , & travaillent avec tant de diligence à la reparation de cette brêche , qu'en verité il y a de la ſatisfaction & du plaiſir à les contempler dans cét ouvrage. On voit avancer leur travail à veuë d'œil, ſans jamais pouvoir comprendre ny apprendre le meſtier de ces ouvriers. S'eſtant un peu trop multipliez , ils font une petite galerie ou ligne de communication , tout le long de la Sole juſqu'au premier joint qu'ils rencontrent , & y baſtiſſent tout de nouveau , & allant ainſi de coin en coin , & de joint en joint , pourriſſant tous les lieux où ils s'arreſtent , ils font en peu de temps tomber un baſtiment en ruine.

C'eſt un bon remede pour leur couper le chemin , que d'engraiſſer d'huile de vache de mer,les lieux par où ils paſſent, & meſme d'en verſer ſur la motte; car ils la quittent incontinent.

Le ſieur de Rochefort pour ne ſe pas ſervir des meſmes termes & des meſmes remedes dont ie me ſers, eſt tombé dans un autre inconvenient, car l'huile de *Palma Chriſti*, n'eſt pas ſi commune, qu'on l'aille verſer ſur ces mottes ou *teſtes* de Négres,il en faudroit bien avoir pour cela, & ie n'ay point veu d'habitans aſſez mal-aviſez pour employer la graiſſe du Lamentin à cét vſage : elle eſt un peu trop chere dans le pays , & l'on ſe contente bien de ſe ſervir de la plus vilaine huile de *Requiem* , & de ce qui ſe trouve dans le fond des vaiſſeaux, où on a mis de l'huile à bruſler, car ces petits animaux tout au contraire des fourmis,fuyent tout ce qui eſt onctueux.

Enfin, ces petits animaux vieilliſſent, & les aiſles leurs viennent comme aux fourmis, pour leur ruine: car ils abandonnent leur demeure terreſtre pour ſe mettre dans l'air, au rang des oiſeaux, où ils ne vivent qu'un jour ou deux pour le plus. Leur demeure eſtant abandonnée, noircit, deſſeiche, & bruſle comme des allumettes. Les habitans appellent cette motte *teſte de Négre*, à cauſe qu'elle eſt noire, ronde, & friſée comme la teſte d'un Négre. I'ay veu quelques Chirurgiens qui faiſoient ſuër des hydropiques à la fumée de cette motte ou teſte de Négre, avec d'aſſez bons ſuccez.

Les Sauvages ſe ſervent de ces *teſtes de Négres*, pour cuire leurs *cannaris*, & tous leurs pots de terre: car apres les avoir environnés & couverts tout à fait de cela, y mettant le feu, cela fait un feu lent, qui les cuit auſſi bien que nos fournaiſes.

Des Langouſtes ou Sauterelles des Antilles.

§. VI.

IL ne ſe trouve pas moins de Langouſtes ou Sauterelles differentes dans toutes nos Iſles que dans l'Europe, deſquelles n'ayant rien de conſiderable à écrire, ie m'arreſteray particulierement à trois ſortes, dõt les premieres ne ſont remarquables entre les autres qu'à cauſe de la grandeur, qui va au double des plus grandes qui ſe voïent communément en France dans les bleds; il y en a de vertes & de rouſſes, & j'en ay veu une ſorte dans l'Iſle de la Grenade, qui avoit une forme de couronne ſur la teſte, les unes & les autres ſont ordinairement ſur les arbres, qui ont les fueilles un peu tendres, comme ſur les gommiers blancs.

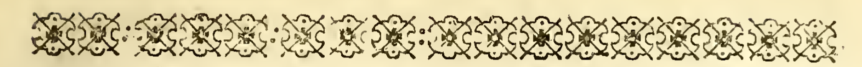
Les deux autres ſont tout à fait admirables dans leur for-

me, & c'est ce qui m'a obligé d'en donner les figures. La premiere la plus grande & la plus dangereuse est si hideuse, que nos habitans ne sçachant quel nom luy donner, l'ont appellée *Coqsigruë* : elle est grosse comme le tuyau d'une plume d'oye, longue de six à sept pouces, divisée en neuf ou dix sections ou iointures, dont la premiere divise le corps d'avec la teste, qui est presque ronde, & qui a deux petits yeux qui s'élancent au dehors, comme ceux des Crabes, & deux longs poils qui luy servent de cornes : tout le corps est parsemé de petites excroissances, qui ne sont guéres plus grosses que des pointes d'épingles ; tout le corps va tousiours en amenuisant jusqu'à la queuë, qui est encore divisée en trois nœuds, au bout desquels il y a une façon de gaine, ou de foureau, qui couvre un petit éguillon dangereux : elle a six grands pieds comme ceux des Sauterelles ; mais dont il y en a deux situés à la premiere iointure, qui divise la teste d'avec le corps, deux autres à la seconde jointure, & les deux derniers à la quatriéme, j'en ay veu de vertes & d'un gris jaunatre.

Pourveu qu'on ne touche point cette beste elle ne fait mal à personne ; mais si on la serre tant soit peu, elle vous pique de son éguillon, qu'elle pousse hors du foureau ; & à mesme temps que vous en estes piqué, vous sentez un certain frémissement ou tremblement par tout le corps, qui est passé en peu de temps, & qui s'apaise sur le champ, en frotant l'endroit piqué, avec un peu d'huile de palme ou de soldats.

La seconde est presque semblable, mais la moitié plus petite, & n'a point d'éguillon qui fasse mal à personne.





Des Scolopendres ou Cent-pieds des Antilles.

§. VIII.

ENtre plusieurs sortes de Scolopendres, que l'on nomme communément en France *cent-pieds*, qui se voyent aussi frequemment dans nos Isles que dans l'Europe, & desquels ie n'ay rien à dire de particulier, il s'y en rencontre vne sorte, dōt les morsures ne sōt pas moins douloureuses que celles des Scorpiōs de ces Isles. Elles sont plus longues que le doigt, grosses cōme un tuyau de plume à écrire, mais plus plates, & de couleur de fer roüillé; elles ont la teste ronde, deux petites dents fort aiguës, & tout le corps divisé de dix ou douze sections ou iointures, & autant de rayes noires. Au bas de chacune de ces rayes, elles ont deux pieds assez lōgs, deux petites cornes à la teste, & la queuë fourchuë : elles vivent dans le bois pourri, & quand on les presse, elles mordent avec ces deux petites dents, qui font autant de douleur que les Scorpions du pays, & pour guerir il se faut servir des mesmes remedes, que l'on se sert pour guerir les piqueures des Scorpions.



Des Chenilles.

VIII.

§. IX.

LEs Chenilles font icy des rafles generales deux ou trois fois l'année, & coupent les fueilles de Manyoc, de Patates, de Petun, & d'autres herbages, aussi net que si le feu y

avoit paſſé. Quelques habitans voyant dépoüiller les jardins de leurs voiſins, ſe garantiſſent du meſme dommage, faiſant des liſieres de bois tout le long de leurs habitations, auſquelles ils mettent le feu, de ſorte qu'il demeure une ſeparation de cendre large de trois ou quatre pieds : & cela arreſte les Chenilles tout court, car elles ſe laiſſeront pluſtoſt mourir de faim, que de paſſer par deſſus la cendre.

Il ſeroit à ſouhaiter, que les Poulles fiſſent autant de fois qu'il y a des Chenilles, ce que ie leur ay veu faire une fois dans noſtre habitation de la Guadeloupe : car ces mal-heureuſes Chenilles s'eſtant miſes à ronger toutes nos patates, nos Poulles s'en ſaouloiẽt juſques à cinq ou ſix fois par jour, dont elles en devinrent ſi graſſes, qu'il ſembloit que ce n'étoit qu'une maſſe de graiſſe, & nous delivrerent de cette malediction, mais ie ne les ay jamais veu depuis dans cette humeur.



Des Rauets.

§. IX.

CEs Ravets ſont certains petits animaux ſemblables à des hannetons dépoüillez de leurs plus dures aiſles; mais un peu plus plats & plus tendres. Il y en a une ſi grande quantité dans la Guadeloupe, que ie ne crois pas qu'il y ayt une Iſle dans toute l'Amerique, où il s'en trouve un ſi grand nombre : au moins dans celles où j'ay eſté, ie n'en ay jamais tant veu. Ces petits animaux font beaucoup de tort aux habitans, car ils ſont à milliers dans les cofres, ſi on ne les viſite quaſi tous les jours. Ils mangent la caſſave, la viande cuite, cruë, & meſme ſalée: mais ſur tout ils nous font beaucoup de tort dans nos Bibliotheques, où ils ſont perpetuellement à ronger les livres, qu'ils gaſtent entierement.

Mais le tort qu'ils ont fait à tous les curieux de l'Europe, lors que le R. Pere Füeillet s'en retourna en France en l'an-

née 1658. est tout à fait déplorable : car ce bon Pere ayant eu un soin particulier, de se faire reserver par ses amis, qui avoient des filets, & par quelques pescheurs de la Martinique, tous les plus beaux petits poissons qu'ils prenoient, & tous ceux qui avoient quelque chose de particulier ou d'extraordinaire, & dont l'on n'avoit jamais eu aucune connoissance dans l'Europe, il les avoit soigneusement vüidé, & fait sécher dans des sacs de papier, pēdus au dessus du feu, en sorte qu'ils estoient aussi beaux & aussi vermeils, que s'ils fussēt venus presentemēt de la mer. Mais la veille de son départ les ayāt mis sur des tables pour les airier, ces malheureux animaux pendant la nuict, leurs mangerent tous les yeux, & les parties les plus tendres, de sorte que ce bon Pere vit le matin toute sa riche & loüable curiosité dans un si pitoyable estat, qu'il n'eut pas le cœur de la faire passer jusques en France.

Toutes les Poulles du pays sont extrémement friandes de ces Ravets, & ne vivent presque d'autre chose ; aussi est ce une tres bonne nourriture, & qui les engraisse mieux que tout ce qu'elles pourroient manger.

Le sieur de Rochefort s'égare estrangement, quand parlant des Ravets & des Poux de bois tout ensemble, il dit premierement que les Poux de bois reverent les lettres, & ne mangent que les marges des livres : car il n'est que trop vray qu'ils rongent aussi bien le milieu que les marges, quand ils trouvent le moyen de s'y glisser. Il ne devoit pas nō plus aller jusqu'au Caire, pour nous donner un moyen de se garantir des Ravets & nous apprendre celuy dont on se sert pour empécher les fourmis d'entrer dans les cabinets, sçavoir de mettre les quatre pieds des cabinets dans l'eau, puisque nos moindres jardiniers de l'Europe pouvoient luy épargner ce voyage, & luy apprendre ce remede, dont ils vsent pour empecher les fourmis de monter aux Orangers, & aux autres plantes qu'ils veulent preserver de ces bestioles ; & le malheur encore est que ce secret qui est bon contre les fourmis, ne vaut rien contre les Ravets, puisque la pluspart ont de bonnes aisles.

Il ne se trompe pas moins de dire, que les plus gros Ravets

ſont environ gros comme des hannetons, puiſque ceux de la Martinique & de pluſieurs autres Iſles, ſont larges d'un pouce & longs d'un pouce & demi, & qu'ils volent comme des oiſeaux.



Des Vermines : comme Poux & Puces.

§. X.

LEs Poux & les Puces ſont auſſi rares dans toutes ces Isles, comme ils ſont cõmuns dans les Hoſpitaux, & dans les Corps de gardes de l'Europe: car pourveu qu'on ſe puiſſe tenir nettemẽt, & que l'on change de linge tous les 8. ou tous les quinze jours au plus tard, on n'en voit jamais ſur ſoy, ſi ce n'eſt quelques-vns à la teſte; mais cela eſt extrémement rare.

Ie croy que les Sauvages, & particulierement les Négres ſe ſervent d'une huile qu'ils tirent du Ricinus, ou Figuier d'enfer, pour ſe garantir des poux: car s'il falloit qu'ils n'euſſent point ce remede, & que les poux leurs gagnaſſent la tête, les pauvres gens en ſeroient infailliblement mangez, dautant qu'ils ne ſe peuvent ſervir de peigne, à cauſe de leurs cheveux crépus.

Le R. P. Raymond dans ſon Dictionaire, donne vne raiſon de ce qu'il y a ſi peu de poux dans les Indes, & dans tous les pays chauds, qui me ſemble aſſez probable: car il dit que c'eſt à cauſe que ſuant preſque touſiours, les ſeroſitez, qui ſortent par ces ſueurs, ſont plus pures & moins propres à engendrer des vermines.

Il ſe trouve encore en certains cantons, où il y a beaucoup de lezars, des Tiques groſſes comme des lentilles, & ſemblables en leur forme, à celles qui ſe trouvent ſur les vaches qui vont aux bois, leurs morſures font élever des bubons douloureux, gros comme des pois, qui ſõt quelquefois quatre ou cinq iours à guerir.

Des

Des Chiques.

§. XI.

IE ne ſçay ce que la terre de toutes ces Iſles a de malin: mais il s'y engendre & ſe leve de la pouſſiere la plus volage & la plus échauffée du Soleil, certains petits atomes animez (s'il faut ainſi dire) que les habitans appellent *Chiques*. Ces petites beſtes ne ſont guéres plus groſſes que des cirõs, & toutes ſemblables à de petites puces, & qui ſautent comme elles, ie crois même que c'en eſt une eſpece; ces beſtioles ſe fichent dans la chair, avec vne démangeaiſon ſi douloureuſe, qu'ils font perdre patience aux plus gens de bien. Ils s'attachent pour l'ordinaire au deſſous des ongles des pieds, qui eſt un endroit fort ſenſible, à l'entour des talons, & au coſté de la plante des pieds, & ſe cachent entierement dans la chair, & y groſſiſſent en deux ou trois iours, comme de petits pois : de ſorte que pour les tirer, il faut décerner avec beaucoup de douleur la chair tout autour avec des épingles, avec des éguilles, ou avec un canif : ſi bien que la Chique tirée, il reſte vn trou qui quelquefois s'apoſtume & ſe forme en vlcere malin tres-difficile à guerir ; particulierement lors que l'on rompt ou déchire la Chique, & qu'vne partie de ſa peau demeure dans le trou.

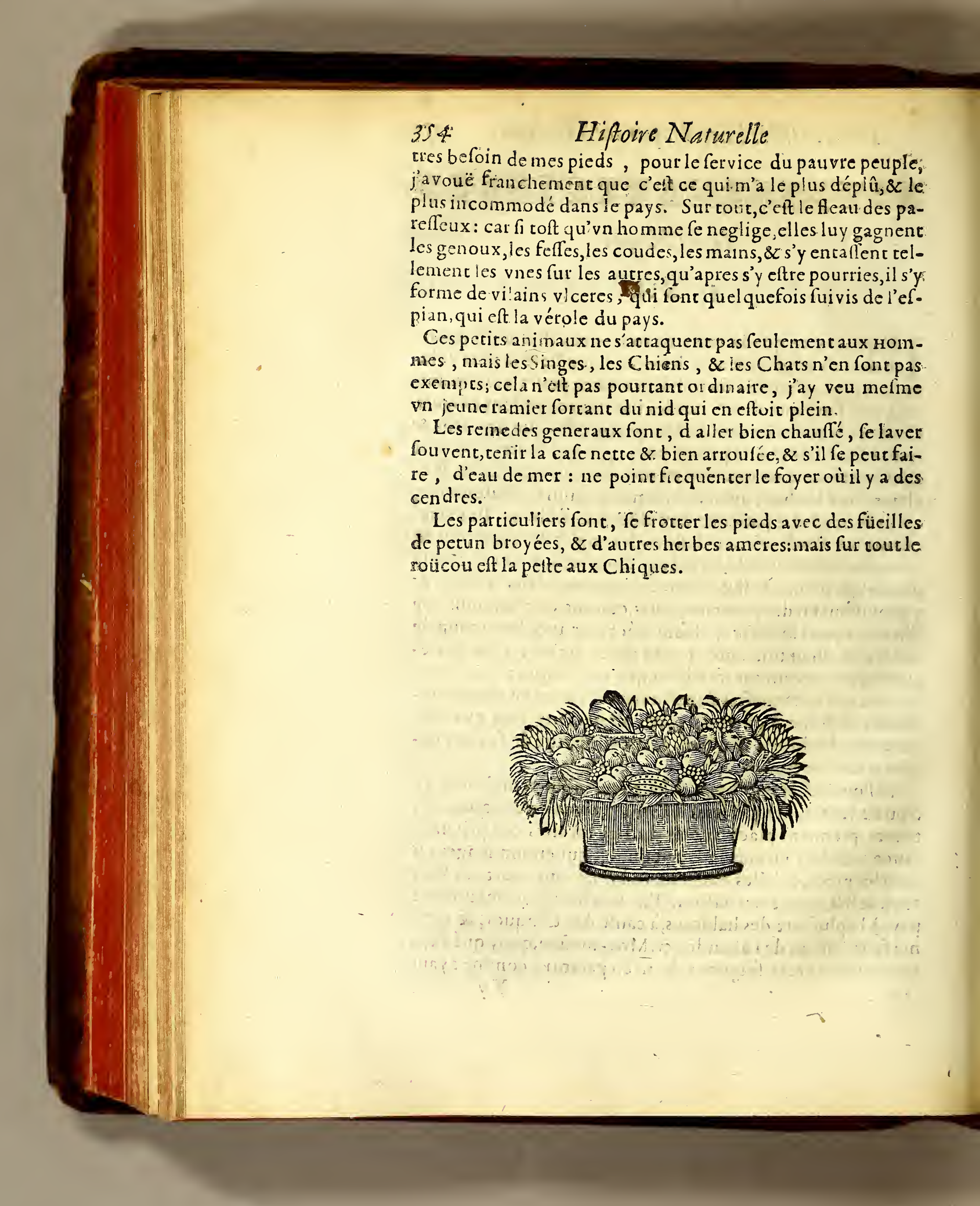
Si l'on n'eſt fort diligent à les tirer, elles rempliſſent ce trou de lentes, deſquelles il ſe forme autant de Chiques, qui toutes prennent place auprés du lieu où elles ont pris naiſſance, & il s'y en amaſſe à centaines, qui endommagent ſi bien les pieds, qu'elles arreſtent vn hõme tout court, luy font tenir le lict, & aller au baſton. I'ay veu mille fois maudire le pays à la pluſpart des habitans, à cauſe des Chiques, & meſme faire deſſein de l'abandõner. Moy-meſme, quoy que j'aye touſiours eſté tres-ſoigneux de m'en garantir, comme ayant

tres besoin de mes pieds , pour le service du pauvre peuple, j'avouë franchement que c'est ce qui m'a le plus déplû, & le plus incommodé dans le pays. Sur tout, c'est le fleau des paresseux : car si tost qu'vn homme se neglige, elles luy gagnent les genoux, les fesses, les coudes, les mains, & s'y entassent tellement les vnes sur les autres, qu'apres s'y estre pourries, il s'y forme de vilains vlceres, qui sont quelquefois suivis de l'espian, qui est la vérole du pays.

Ces petits animaux ne s'attaquent pas seulement aux hommes , mais les Singes , les Chiens , & les Chats n'en sont pas exempts; cela n'est pas pourtant ordinaire, j'ay veu mesme vn jeune ramier sortant du nid qui en estoit plein.

Les remedes generaux sont , d aller bien chaussé , se laver souvent, tenir la case nette & bien arrousée, & s'il se peut faire , d'eau de mer : ne point frequenter le foyer où il y a des cendres.

Les particuliers sont , se frotter les pieds avec des fücilles de petun broyées, & d'autres herbes ameres: mais sur tout le roücou est la peste aux Chiques.





TRAITE VII.

DES HABITANS DES ANTILLES.



L me reste maintenant, pour ne me point départir de l'ordre que j'ay tenu jusques icy, de traiter du plus noble des Animaux, qui est l'Homme: & dautant que la condition & l'estat des habitans de toutes ces Isles, est fort dissemblable (pour ne rien confondre) je diviseray ce septiéme Traité en deux Chapitres, dans le premier ie traiteray des Sauvages naturels du pays; & dans le second des François des Colonies: j'avois dessein d'y comprendre aussi les Esclaues, mais parce qu'en traitant d'eux, j'ay à parler de plusieurs nations differentes, qu'il faut necessairement distinguer par des Chapitres, j'en feray un Traité particulier, qui sera la cloture de cette seconde partie.

Et parceque ie prétens seulement dépeindre icy les Sauvages de nos Isles, & exprimer sans déguisemẽt, & avec toute la sincerité possible, la verité des choses comme ie la connois: ie ne mesleray aucune chose des nations du Continent de la terre ferme, dans le Chapitre qui traite des Sauvages, afin que l'on conçoive les veritables idées qu'on doit avoir de ceux-cy.

Ie prie pourtant le Lecteur de m'excuser, si ie ne les fais pas si polis que le sieur de Rochefort les a faits, en quelques endroits de son livre, puisque ie suivray en cela le sentiment de la plus part de ceux qui les ont frequentez, qui m'ont protesté plusieurs fois, qu'ils ne les reconnoissoient plus dans la peinture qu'il en a faite.

Des habitans naturels des Antilles de l'Amerique, appelés Sauvages.

CHAPITRE I.

Des Sauvages en general.

§. I.

COmme dans les siecles passez plusieurs ont crû, que l'air de la Zone torride n'estoit, s'il faut ainsi dire, composé que de feu, de flammes, & d'ardeurs; que la terre qui est dessous n'estoit qu'vn desert afreux, si sterile & si bruslé, qu'il ne servoit qu'à ensevelir ceux qui le vouloient habiter, que toutes les eaux y estoient chaudes, croupies & envenimées: en vn mot, que c'estoit plustost vn sejour d'horreur & de supplices, qu'une demeure agreable & charmante. De mesme, à ce seul mot de Sauvage, la pluspart du monde se figure dans leurs esprits vne sorte d'hommes barbares, cruels, inhumains, sans raison, contrefaits, grands comme des geants, velus comme des ours: enfin, plustost des monstres que des hommes raisonnables; quoy qu'en verité nos Sauvages ne soient Sauvages que de nom, ainsi que les plantes & les fruits que la nature produit sans aucune culture dans les forests & dans les deserts, lesquelles quoy que nous les appellions Sauvages, possedent pourtant les vrayes vertus & les proprietez dans leur force & dans leur entiere vigueur, que bien souvent nous corrompons par nos artifices, & alterons beaucoup, lors que nous les plantons dans nos jardins.

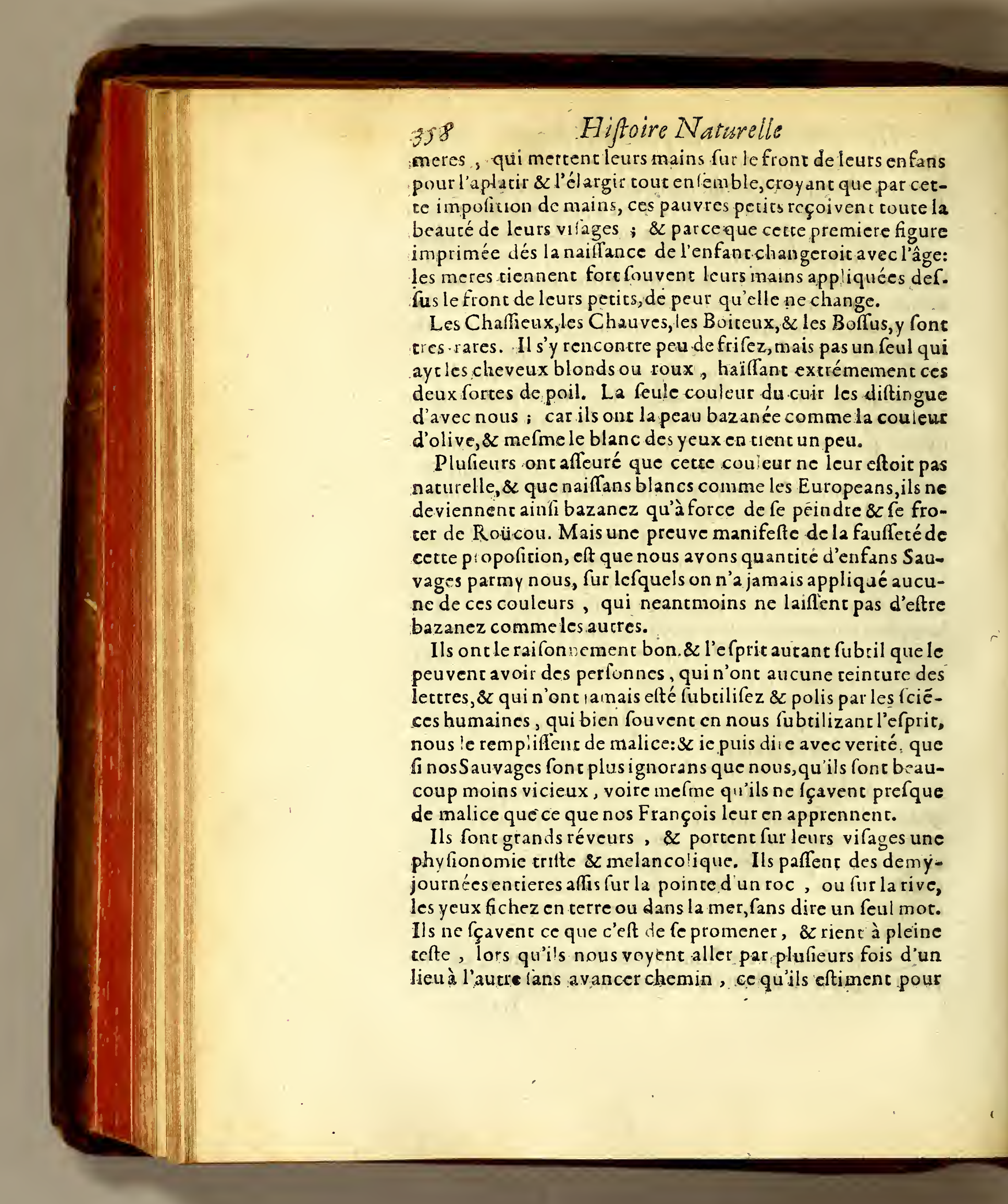
Or comme j'ay fait voir que l'air de la Zone torride est le

plus pur, le plus sain & le plus temperé de tous les airs, & que la terre y est un petit Paradis tousiours verdoyant, & arrousé des plus belles eaux du monde : il est à propos de faire voir dans ce traité, que les Sauvages de ces Isles sont les plus contens, les plus heureux, les moins vicieux, les plus sociables, les moins contrefaits, & les moins tourmentez de maladies, de toutes les nations du monde. Car ils sont tels que la nature les a produits, c'est à dire, dans une grande simplicité & naïfveté naturelle : ils sont tous égaux, sans que l'on connoisse presque aucune sorte de superiorité ny de servitude; & à peine peut-on reconnoistre aucune sorte de respect, mesme entre les parens, comme du fils au pere. Nul n'est plus riche, ny plus pauvre que son compagnon, & tous vnanimement bornent leurs desirs à ce qui leur est vtile, & precisément necessaire, & méprisent tout ce qu'ils ont de superflu, comme chose indigne d'estre possedée.

Ils n'ont point d'autre vestement, que celuy duquel la nature les a couverts. On ne remarque aucune police parmy eux: ils vivent tous à leur liberté, boivent & mangent quand ils ont faim ou soif, ils travaillent & se reposent quand il leur plaist : ils n'ont aucun soucy, ie ne dis pas du lendemain, mais du desjeusner au disner, ne peschant ou ne chassant que ce qui leur est precisément necessaire pour le repas present, sans se mettre en peine de celuy qui suit, aymant mieux se passer de peu, que d'acheter le plaisir d'une bonne chere avec beaucoup de travail.

Au reste, ils ne sont ny velus ny contrefaits; au contraire, ils sont d'vne belle taille, d'vn corsage bien proportionné, gras, puissans, forts & robustes, si dispos, & si sains, qu'on voit communément parmy eux des vieillards de cent ou six vingts ans, qui ne sçavent ce que c'est de se rendre ny de courber les épaules sous le faix des vieilles années, & qui ont fort peu de cheveux blancs, & à peine le front marqué d'une seule ride.

Que si plusieurs ont le front plat & le nez camus, cela ne provient pas d'vn défaut de nature, mais de l'artifice de leurs



meres, qui mettent leurs mains ſur le front de leurs enfans pour l'aplatir & l'élargir tout enſemble, croyant que par cette impoſition de mains, ces pauvres petits reçoivent toute la beauté de leurs viſages ; & parce que cette premiere figure imprimée dés la naiſſance de l'enfant changeroit avec l'âge: les meres tiennent fort ſouvent leurs mains appliquées deſſus le front de leurs petits, de peur qu'elle ne change.

Les Chaſſieux, les Chauves, les Boiteux, & les Boſſus, y ſont tres-rares. Il s'y rencontre peu de friſez, mais pas un ſeul qui ayt les cheveux blonds ou roux, haïſſant extrémement ces deux ſortes de poil. La ſeule couleur du cuir les diſtingue d'avec nous ; car ils ont la peau bazanée comme la couleur d'olive, & meſme le blanc des yeux en tient un peu.

Pluſieurs ont aſſeuré que cette couleur ne leur eſtoit pas naturelle, & que naiſſans blancs comme les Europeans, ils ne deviennent ainſi bazanez qu'à force de ſe peindre & ſe froter de Roücou. Mais une preuve manifeſte de la fauſſeté de cette propoſition, eſt que nous avons quantité d'enfans Sauvages parmy nous, ſur leſquels on n'a jamais appliqué aucune de ces couleurs, qui neantmoins ne laiſſent pas d'eſtre bazanez comme les autres.

Ils ont le raiſonnement bon, & l'eſprit autant ſubtil que le peuvent avoir des perſonnes, qui n'ont aucune teinture des lettres, & qui n'ont jamais eſté ſubtiliſez & polis par les ſciēces humaines, qui bien ſouvent en nous ſubtilizant l'eſprit, nous le rempliſſent de malice: & ie puis dire avec verité, que ſi nos Sauvages ſont plus ignorans que nous, qu'ils ſont beaucoup moins vicieux, voire meſme qu'ils ne ſçavent preſque de malice que ce que nos François leur en apprennent.

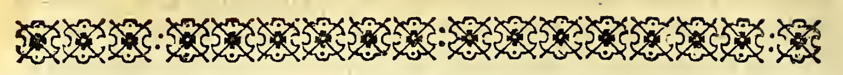
Ils ſont grands réveurs, & portent ſur leurs viſages une phyſionomie triſte & melancolique. Ils paſſent des demy-journées entieres aſſis ſur la pointe d'un roc, ou ſur la rive, les yeux fichez en terre ou dans la mer, ſans dire un ſeul mot. Ils ne ſçavent ce que c'eſt de ſe promener, & rient à pleine teſte, lors qu'ils nous voyent aller par pluſieurs fois d'un lieu à l'autre ſans avancer chemin, ce qu'ils eſtiment pour

une des plus hautes sotises qu'ils ayent pû remarquer en nous.

Ils se piquent d'honneur, mais ce n'est qu'à nostre imitation, & depuis qu'ils ont remarqué que nous avons des personnes parmy nous, ausquelles nous portons beaucoup de respect, & déferons en tout: Ils sont bien aises d'en avoir de semblables pour Comperes, c'est à dire pour amis, desquels ils prennent en mesme temps le nom, pour se rendre plus recommandables, & leur font porter le leur, & taschent aussi pour cette mesme fin de les imiter en quelque chose.

Vn jour un des plus anciens de la Dominique, nommé Amichon, ayant veu Monsieur le Gouverneur de la Martinique, avec un grand mouchoir à la matelote autour de son col, que nous appellons communément *Cravatte*, il crût avoir chez soy dequoy se faire considerer, en imitant son Compere, c'estoit le lezé d'une vieille toille, d'une voile de Chaloupe, de laquelle il se fit deux ou trois tours au col, laissant pendre le reste devant soy. Il vint à la Guadeloupe en cét équipage, où il appresta à rire à tous ceux qui le virent ainsi ajusté. Ie m'enquis bien serieusement de luy, pourquoy il s'estoit ainsi accõmodé, & il me répondit d'un ton fort grave & serieux, que c'estoit cõme son Compere du-Parquet. Mais en verité, quelques grands desirs qu'ils ayent d'estre honorez, ils n'ont pas de point d'honneur que l'interest d'un petit cousteau, d'un grain de cristal, d'un verre de vin, ou *de brusle ventre* (c'est ainsi qu'ils appellent l'eau de vie) ne leur fasse fouler aux pieds.

Ils sont d'un naturel benin, doux, affable, & compatissent bien souvent, mesme jusqu'aux larmes, aux maux de nos François, n'estant cruels qu'à leurs ennemis jurez.



De l'Origine des Sauvages de nos Isles.

§. II.

NOs Sauvages sont remplis de tant de réveries touchant leur origine, que ce n'est pas une petite difficulté de tirer mesme une vray-semblance de la diversité de leurs rapports. Toutefois, parmy tant de differentes opinions, ils ont tous cette croyance qu'ils sont décendus des Galibis, peuples qui demeurent dans la terre ferme, & qui sont leurs plus proches voisins : mais ils ne peuvent dire ny le temps, ny le sujet qui les a portés à quiter leur terre natale, pour s'épandre dans des Isles assez reculées ; ils asseurent seulement que leur premier pere nommé *Kalinago*, ennuyé de vivre parmy sa nation, & desireux de conquester de nouvelles terres, fit embarquer toute sa famille, & apres avoir vogué assez long-temps, qu'il s'establit à la Dominique (qui est une Isle où les Sauvages sont en assez grand nombre) mais que les enfans perdant le respect qu'ils devoient à leur pere, luy donnerent du poison à boire, dont il mourut ; de telle sorte qu'il changea seulement de figure, & devint un poisson épouventable, qu'ils appellent *Atraioman*, & qui vit encore aujourd'huy dans la riviere. Cette metamorphose n'est approuvée que des plus simples, les autres l'estimant une pure réverie.

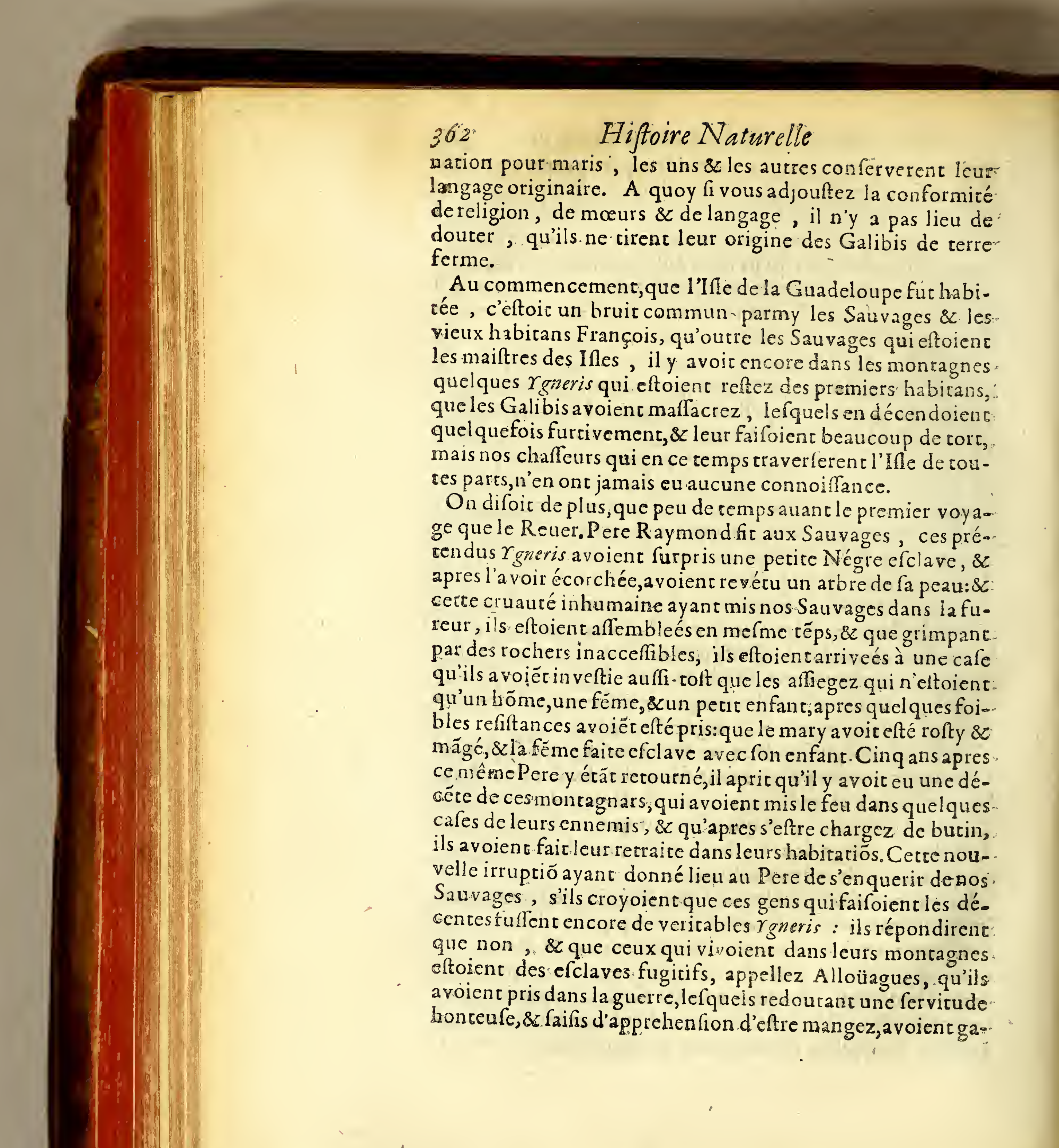
Mais comme l'on ne sçauroit rien tirer de cette fable, qui nous puisse pleinement satisfaire sur cette matiere, il faut que le Lecteur se contente de ce que nous en a donné le R. Pere Raymond dans son Dictionaire : car ie ne crois pas qu'il y ayt presentement personne dans l'Europe, qui en ayt de plus certaine connoissance que luy, ayant passé une bonne partie de sa vie avec ces Insulaires, desquels il a apris

tout

tout ce que l'on en peut sçavoir. Voicy ses propres paroles: « J'ay enfin appris des Capitaines de l'Isle de la Dominique « que les mots de *Galibi* & de *Caraibe*, estoient des noms que « les Europeans leur avoient donnez, & que leur veritable « nom estoit *Callinago*, qu'ils ne se distinguoient que par ces « mots *Oubaobanum*, *Boloüébonum*, c'est à dire, des Isles, ou de « terre ferme; que les Insulaires estoient des Galibis de terre « ferme, qui s'estoient détachez du continent pour conque- « ster les Isles; que le Capitaine qui les avoit conduits, estoit « petit de corps, mais grãd en courage, qu'il mangeoit peu & « beuvoit encore moins, qu'il avoit exterminé tous les natu- « rels du païs à la reserve des femmes, qui ont toûjours gardé « quelque chose de leur lãgue, que pour cõserver la memoire « de ses conquestes, il avoit fait porter les testes des ennemis « (que les François ont trouvées, dãs les antres des rochers qui « sont sur le bord de la mer, afin que les peres les fissent voir à « leurs enfans, & successivement à tous les autres qui décen- « droiét de leur posterité. Ils m'ont dit qu'ils avoient eu des « Roys, que le mot *Aboüyou* estoit celuy de ceux qui les por- « toient sur leurs épaules : & que les Caraibes qui avoient « leur carbet au pied de la Souffriere *de la Dominique*, au de là « *d'Amichon*, estoient décendus de ces Roïs Mais ce bon Pere « ne s'est pas enquis d'eux du temps auquel avoit cessé cette « Royauté, qui étoit une chose digne d'estre sceuë.

L'on peut adjouster deux ou trois choses, qui font voir clairement, que ces peuples sont décendus des Galibis: dont la premiere est la tradition commune de tous les Sauvages qui le croyent ainsi, & qui asseurent que les Calibis leurs ancestres, vinrent dans les siecles passez combatre les *Ygneris*, qui estoient les naturels du pays.

La seconde chose, qui le confirme, & de laquelle nous parlerons ailleurs, c'est la diversité du langage des hommes & des femmes, qui dure encor aujourd'huy; car ils disent que cette diversité a pris son origine dans le temps de cette conqueste, dautant que les Galibis ayant tüé tous les masles de ces Isles, & n'ayant reservé que les femmes & les filles ausquelles ils donnerent de jeunes hommes de leu



nation pour maris, les uns & les autres conserverent leur langage originaire. A quoy si vous adjoustez la conformité de religion, de mœurs & de langage, il n'y a pas lieu de douter, qu'ils ne tirent leur origine des Galibis de terre-ferme.

Au commencement, que l'Isle de la Guadeloupe fut habitée, c'estoit un bruit commun parmy les Sauvages & les vieux habitans François, qu'outre les Sauvages qui estoient les maistres des Isles, il y avoit encore dans les montagnes quelques *Ygneris* qui estoient restez des premiers habitans, que les Galibis avoient massacrez, lesquels en décendoient quelquefois furtivement, & leur faisoient beaucoup de tort, mais nos chasseurs qui en ce temps traverserent l'Isle de toutes parts, n'en ont jamais eu aucune connoissance.

On disoit de plus, que peu de temps auant le premier voyage que le Reuer. Pere Raymond fit aux Sauvages, ces prétendus *Ygneris* avoient surpris une petite Négre esclave, & apres l'avoir écorchée, avoient revétu un arbre de sa peau: & cette cruauté inhumaine ayant mis nos Sauvages dans la fureur, ils estoient assembleés en mesme tẽps, & que grimpant par des rochers inaccessibles, ils estoient arriveés à une case qu'ils avoiẽt investie aussi-tost que les assiegez qui n'estoient qu'un hõme, une fẽme, & un petit enfant; apres quelques foibles resistances avoiẽt esté pris: que le mary avoit esté rosty & mãgé, & la fẽme faite esclave avec son enfant. Cinq ans apres ce mẽme Pere y étãt retourné, il aprit qu'il y avoit eu une décẽte de ces montagnars, qui avoient mis le feu dans quelques cases de leurs ennemis, & qu'apres s'estre chargez de butin, ils avoient fait leur retraite dans leurs habitatiõs. Cette nouvelle irruptiõ ayant donné lieu au Pere de s'enquerir de nos Sauvages, s'ils croyoient que ces gens qui faisoient les décentes fussent encore de veritables *Ygneris*: ils répondirent que non, & que ceux qui vivoient dans leurs montagnes estoient des esclaves fugitifs, appellez Alloüagues, qu'ils avoient pris dans la guerre, lesquels redoutant une servitude honteuse, & saisis d'apprehension d'estre mangez, avoient ga-

gné les bois & les montagnes où ils auoient multiplié, parce qu'ils avoient leurs femmes.

Il est vray que j'avois dit un peu trop generalement dans la 1. edition de cette histoire, sur le rapport de Monsieur de l'Olive, du sieur de la Ramée, & des plus vieux habitans de nos Isles, que les Sauvages qui les habitoient avant nous, estoient des restes des massacres des Espagnols dans les Isles de Cuba, Hispaniola & saint Iean de Port-ric: cela n'est pas pourtant si éloigné de la vray-semblance, que le sieur de Rochefort nous le veut persuader : car encore qu'il y ayt bien de la difficulté de remonter contre le vent avec les vaisseaux des Sauvages, neantmoins il n'est pas veritable, que ce soit *merveille quand les vaisseaux tels que sont ceux des Sauvages, peuvent gagner contre le vent vne lieuë en un iour*, puisque ie les ay veu moy-mesme faire des dix & douze lieuës par jour à vent contraire, & ainsi la difficulté qu'auroient eu ces fugitifs de gagner nos Isles, n'est pas si grande qu'il la fait, aussi avons-nous apris de ceux qui accompagnerent Monsieur Desnambuc dans les combats rendus à saint Christophe, en l'année 1626. qu'entre les Sauvages qui y perirent, il y en avoit plusieurs de ces miserables qui s'y estoient refugiez, pour éviter la cruauté des Espagnols.

Mais en combatant ce que j'avois dit (sans me nommer) il n'a pas pris garde qu'il tomboit dans un inconvenient bien plus grand, faisant décendre nos Sauvages des Apalachites, qui sont six ou sept cens lieuës plus bas que ceux des Isles, qui ont esté occupées par les Espagnols ; car de dire pour toute raison qu'ils eurent le vent favorable, il y a environ cinq ou six cens ans, c'est à dire, trois cens ans du moins, avant que l'Amerique ayt esté découverte, cela s'appelle deuiner.

Aussi ie me persuade, qu'il n'a cherché si loin l'origine de nos Sauvages, que pour avoir pretexte de grossir son livre de l'histoire, que Mr Bristol a fait des Apalachites: de mesme qu'il a fait échoüer une licorne de mer à la Tortuë, bien que ce poisson soit du Fret de Dauis & du *Groenand*, afin

de mettre dans son livre, l'histoire de ces peuples faite par les Holandois, & mesler ainsi le Midy & le Septentrion, les chaleurs de la Zone torride, avec les froidures & les glaces des zones extrémes.

En effet, bien que ie fusse dans les Isles au temps que cette pretëduë Licorne s'est échoüée, & que ie ne fusse que trop curieux d'apprendre tout ce qui s'y passoit, ie n'ay jamais rien oüy dire de semblable, & tous les habitans de ce temps-là ausquels ie m'en suis enquesté, disent qu'ils n'en ont jamais oüy parler, aussi ie ne puis concevoir comment la memoire d'une chose si considerable, leur ayt esté si cachée. Ie ne veux pourtant pas dire que cela soit absolument faux ny impossible.

De la Religion des Sauvages.

§. I. I. I.

C'Est une chose tout à fait déplorable, de voir naistre ces pauvres Sauvages dans l'infidelité, passer toute leur vie dans les tenebres, & comme dit saint Paul, *filij iræ sine Deo in hoc mundo*, apres avoir vécu sans aucune connoissance de Dieu, mourir sans esperance de salut: car nous aurons plustost fait de dire qu'ils n'ont point du tout de Religion, que de faire passer toutes leurs badineries, superstitions, ou plustost sacrileges, dont ils honorent tous les demons qui les seduisent, pour un culte de quelque divinité.

Ils ont pourtant quelque sentiment d'un Dieu, plus puissant que tous ceux dont nous allons parler, & ils tombent d'accord avec nous qu'il a fait le Ciel, & qu'il y reside, & bien que le sieur de Rochefort die qu'ils y mettent cette distinction, que le Dieu de la France a fait le Ciel de la France, & le Dieu des Isles a fait celuy des Isles: j'en ay veu plusieurs qui estoient de ce sentiment, & accordoient sans

diſtinction cette ſuprême verité. Ils avouënt meſmes qu'il eſt doüé d'une ſi grande bonté, qu'il ne fait aucun mal à perſonne : mais au lieu de s'élever par cette connoiſſance, ils le laiſſent comme indifferent, ne rendant leur honneur, & ne preſentant leurs offrandes qu'à ceux dont ils eſperent de l'utilité, & dont ils craignent les malefices.

Ils croyent communément deux ſortes de Dieux, dont les uns ſont bons qu'ils appellent *Ichéiri*, & les autres ſont mauvais qu'ils nomment *Maboya*, ou *Mapoya*, ils croyent qu'il y a entre eux diverſité de ſexes, qu'ils multipliẽt, & qu'ils ont eſté hommes comme eux, qu'ils ſont de diverſes nations, & que quand ils ſont appellez par leurs *Boyez*, ils amenent quelquefois les enfans des enfans de leurs enfans.

Ils croyent que ces eſprits ou ces Dieux ont le pouvoir de faire croiſtre leur magnyocs, qu'ils les peuvent ſecourir dans leurs maladies, qu'ils les aident dans leurs combats, qu'ils font les Oüragans, qu'ils empoiſonnent & font mourir qui bon leur ſemble.

Ils ont parmy eux certains charlatans, que les Sauvages appellent *Boyez*, & le ſieur de Rochefort, Preſtres, Sorciers, ou Magiciens ; mais puis qu'il dit que ces *Boyez* n'offrent point de ſacrifice, & que c'eſt le propre des Preſtres d'en offrir, il me ſemble qu'il auroit mieux fait de les nommer Miniſtres comme luy.

La pluſpart de ces *Boyez* (c'eſt ainſi qu'ils appellent ces Sorciers) ſont dédiez & comme conſacrez dés leurs tendre jeuneſſe à ce deteſtable miniſtere, par des jeûnes & des effuſions de ſang, faites en s'égratignant toutes les parties de leur corps, avec des dents d'Acouty.

Lors qu'un de ces *Boyez* en veut faire un autre : apres avoir long temps jeûné, il fait deſcendre ſon Dieu : & cela ſe fait dans la grande Caſe commune, qui eſt faite en ovale, dont les chevrons vont juſqu'à terre, & à laquelle il y a une ſeule porte, & pas une feneſtre : il y a au bout de la Caſe un *Matoutou*, qui eſt une petite table faite de jonc ou de latanier, lar-

ge d'un pied ou d'un pied & demy en quarré, & haute de huit à dix pouces, sur laquelle l'offrande ordinaire est preparée, qui est de Cassave, fréche, & du *Oüycou*, dans des callebasses neuues ; le Boyé appelle son Dieu avec les ceremonies ordinaires, en chātant une chanson d'un air assez lugubre, apres quoy il souffle un peu de fumée de petun, & aussi-tost il tombe comme un sac de bled au milieu de la Case, en mesme temps on luy presente un lict de coton, qui est pendu exprez pour luy, puis on luy fait l'offrande de ce qui est sur le Matoutou, & le Boyé commence sa harangue, & demande un Dieu pour celuy à qui il a enuie de le donner, qui s'est aussi purifié par des jeûnes tres rigoureux. Cecy estant fait, ce Dieu ou ce Diable luy en donne un, qui paroist en forme d'homme ; & si c'est une femme, il luy donne une Déesse qui paroist aussi en forme de femme ; & l'on ne dit pas parmy eux que ce soient les Dieux des Sauvages, mais le Dieu d'un tel, ou la Déesse d'une telle.

Si-tost que ce nouveau Boyé est fait, son Dieu ne manque point de luy conter une fable, pour acquerir de l'estime dans sō esprit. Le frere Charles qui avoit esté à la Dominique avec Pere Raymond, m'a raconté qu'il avoit fait connoissance avec un de ces Boyés, qui disoit avoir un Dieu qui s'appelloit *Yris*, & qui estoit un des plus méchans de toutes ces fausses divinitez: & lui ayāt demandé un jour, d'où venoit qu'il avoit un tel Dieu, il luy répondit que son pere en avoit deux, & qu'il luy avoit laissé celuy-cy comme par heritage, qu'il avoit aussi donné une Déesse à sa femme. Il adjoustoit que son Dieu estoit un jour entré dans le corps d'une femme, qu'il l'avoit portée plusieurs fois par dessus le Soleil, sans qu'elle fut esbloüye de ses rayons : que là elle avoit veu plusieurs belles terres découpées par des rochers, d'où rejallissoient une infinité de tres-belles sources d'eau viue, & qu'il luy promettoit qu'apres sa mort, elle viuroit en ces lieux auec luy. C'est ainsi que le Diable abuse de ces pauures malheureux.

Quand ils veulent sçauoir l'éuenement de quelque mala-

die, ils appellent un Boyé, & apres auoir bien purifié & nettoyé la case, on prepare au milieu un *Matoutou*, auec des cassaues, & du oüycou, comme nous auons dit cy-dessus. Le Boyé vient la nuict, & comme il est enfant de tenebres, & qu'il a toutes lumieres en horreur, il esteint soigneusement le feu dans la Case, & ne permet aucunement qu'il y en ait aux enuirons.

A ce propos, ie ne puis passer sous silence, ce qui arriua à nostre R. P. Raymond. Vn jour ayãt esté auerty qu'on deuoit faire venir le Diable dans une Case, qui estoit voisine de la sienne; il prit resolution d'y aller pour le contraindre de s'enfuïr, & pour desabuser ce pauvre peuple. Comme il marchoit un tison à la main, faute de flambeau ou de lampe, dont ils n'ont pas l'usage: les femmes sortirent toutes esperduës, & vinrent au deuant de luy, entrecoupant leurs paroles de colere, disant qu'il les vouloit perdre, que leur Dieu entroit desia dans la fureur, qu'il ne se plaisoit que dans les tenebres, & auoit en horreur la clarté. Ce bon pere répondit courageusement, qu'il ne redoutoit aucunement sa colere, & que la puissance d'un Dieu qu'il falloit adorer en pure verité, estoit plus forte que tous les artifices d'un diable qui les trompoit. Les femmes repartirent que s'il auançoit davantage, il seroit cause que leurs maris & elles seroient mal-traitez. Il fit ce qu'il put pour auancer & pour les desabuser d'une si estrange superstition; mais parce qu'il ne sçavoit pas encore bien la langue, il fut contraint de s'en retourner.

Pour retourner à mon discours, duquel ie me suis un peu esloigné; apres que le Boyé est entré de nuict dans la Case, il prend seance au milieu de ceux qui l'ont appelé, & apres auoir fait les ceremonies que nous auons dit, le Dieu ou le Diable de Medecin, tombe d'enhaut dans le milieu de la Case, faisant cliqueter ses doigts comme les Barbiers qui secoüent l'eau de leurs mains, apres auoir laué une barbe. Etant interrogé, il répond d'une voix claire & distincte à tout ce qu'on luy demande. Si le malade doit mourir, il dit

qu'il mourra, & ne luy fait aucune chose, alors un chacun l'abandonne comme un homme mort. Si au contraire il doit guerir, le maistre & le valet, c'est à dire, le Boyé & le Dieu pretendu, s'approchent du malade, tastent, pressent, & manient plusieurs fois la partie affligée, souflant tousiours dessus; & en tirent quelquefois, ou font semblant d'en tirer des épines de Palmiste longues comme les doigts, de petits os, des dents de serpent & des éclats de bois, persuadant au malade que c'est ce qui luy causoit de la douleur. Souvent ils succent la partie malade, & sortent incontinent de la Case pour vomir, à ce qu'ils disent, le venin : ainsi le pauure malade demeure guery plus par imagination qu'en effet, & plus enchanté que desabusé. Toute cette ceremonie achevée, le Diable de Medecin remuë tout ce qu'on luy a apresté, & il semble qu'il fasse bonne chere, quoy que tout demeure, comme nous auons dit. Cela fait, il donne du pied contre la terre assez rudement, s'en va en secoüant les mains, & faisant cliqueter ses doigts.

S'il arrive qu'une personne inuite plusieurs Boyez, & qu'ils fassent venir chacun leur Dieu, c'est pire que la diablerie de Chaumont : car ces diables s'entredisputent, & se disent milles injures, & mesme, au dire des Sauuages, s'entrebatent si rudement, qu'ils épouvantent de telle sorte ces pauvres Barbares, qu'ils sont contraints de se sauver, de peur d'estre de la partie, & d'y demeurer les plus forts en portant les coups.

Quand le malade est guery, il fait un festin ou *l'Ichéiry*, où le Dieu pretendu, & le Boyé ne manquent pas de se trouver. A la fin du festin tous deux noircissent le malade avec des pommes de Génipa, & le font aussi beau que le Medecin, c'est à dire, noir comme le diable.

Vn jeune garçon François, qui a esté trois ou quatre ans esclaue parmy eux, demanda un jour à un Boyé comme étoit fait son Dieu; & il luy répondit, qu'il estoit si vieil qu'il estoit tout courbé, & que son baston estoit devenu tout luisant à force de le porter.

Les

Les diables se nichent quelquefois encore dans les os d'un mort, qu'on tire de son sepulcre, & qu'on enuelope dans du coton, il rend des oracles de ces os quand on l'interroge, & dit que c'est l'a-me du mort qui parle.

Ils se seruent de ces os parlans, pour ensorceler tous ceux contre lesquels ils ont conceu quelque rancune, ce qu'ils font en cette sorte. Ils prennent ce qui reste du boire ou du manger de leurs ennemis, ou quelqu'autre meuble qui luy appartient : & quand ils l'ont envelopé avec ces os, on voit aussi-tost qu'il perd sa vigueur ordinaire, une fiévre lente le mine, l'éthique le saisit, & meurt en langueur, sans qu'on puisse apporter aucun remede pour le recouurement de sa santé. Nostre Pere Raymond en a veu un, lequel se voulant vanger du meurtrier de son frere, se mesprit, & tüa un innocent pour un coupable : les parens de celuy qui avoit esté si mal-heureusement assassiné, sans considerer qu'il y auoit eu dans cette mort plus de malheur que de malice, se resolurent à la vengeance; ils rougirent du coton du sang de celuy qui avoit été tüé, & le mirent avec ces os de mort, & on vit aussitôt celui qui avoit tüé décheoir peu à peu de son embõpoint; de sorte qu'apres auoir traisné une vie langoureuse l'espace de deux ans, il mourut dans le dessein qu'il auoit de venir receuoir le baptesme à la Guadeloupe, où le Pere Raymond estoit pour lors.

Ils ont aussi de certains marmousets de coton, par la bouche desquels à ce qu'ils disent, le diable leur parle. Ils les jettent dans la mer, lors qu'ils veulent faire voyage; s'ils coulent à fond, ils disent que c'est signe de la tempeste & de risque: s'ils & flotent sur l'eau, que c'est un pronostique asseuré de beau temps.

Monsieur du-Parquet, Lieutenant general pour sa Majesté dans la Martinique, m'a asseuré que les Sauvages de cette Isle auoient trouvé dans des cavernes certaines idoles de coton en forme d'hommes, ayant des grains de savonettes au lieu d'yeux, & une espece de casque faite de coton, sur la teste : ils asseuroient que c'estoient les Dieux des *Ygneris* qu'ils avoient massacrez, pas un Sauvage n'osoit

entrer dans cette caverne, & ils trembloient de crainte lors qu'ils en approchoient.

Ce Seigneur en estant auerty, y envoya de ses habitans, avec ordre de prendre ces Idoles, & de les apporter chez luy: mais les Sauvages l'ayant sceu, furent saisis d'une telle frayeur, & dirent tant de choses à ces habitans, qu'ils leur communiquerent leur crainte : de sorte que les deux premiers qui mirent le pied dans cette caverne s'évanoüirent, d'où on les rapporta à demi-morts, & les autres n'oserent passer plus avant. Quelque temps apres il y enuoya des gens plus hardis, qui sans en parler aux Sauvages y entrerent, & les enleverent secretement.

Ces Idoles furent cause d'une plaisante avanture, qui arriva à un Capitaine de saint Malo: car Monsieur du-Parquet les ayant mis dans une caisse, la donna à ce Capitaine sans luy dire ce que c'estoit, & luy commanda d'envoyer cette caisse à feu Monsieur le Duc d'Orleans, avec des lettres qu'il luy donna pour ce Prince. Ce pauure Capitaine ayant esté assez mal-heureux pour estre pris par une Fregate de saint Sebastien, il fut mené en Espagne, les Idoles ayant esté trouvées, il fut mis à l'Inquisition, & il eust infailliblement experimenté les rigueurs duës à un Sorcier, si les lettres que Monsieur du-Parquet, escrivoit à son Altesse Royale, n'eussent découvert son innocence.

Ils font aussi certaines petites statuës de bois, qu'ils disent estre des figures des Maboyas, qui leur ont apparu en les mal-traitant, ils les portent pendus à leur col : mais c'est plustost pour arrester, ou au moins diminuër les outrages de ces cruels tyrans, que par aucune inclination qu'ils ayent de leur rendre aucun culte. Pour en parler sainement, tous ces devoirs que les Ichéiris, aussi bien que les Maboyas, exigent d'eux par leurs *Boyez*, sont plustost de viues imitations de ce qui se passe au sabat des Sorciers, que des actes d'une veritable Religion : & le R. Pere Raymond dit dans son Dictionaire, qu'ils rejettent toutes les causes des maux qui leur arrivent sur les Dieux des *Boyez*, sur les Maboyas & sur les Sorciers, qu'ils craignent plus les premiers qu'ils ne les ai-

ment, qu'ils haïssent les seconds, & se vengent bien souvent des troisiémes avec fort peu de raison.

Quand il se fait une Eclipse de Lune, ils s'imaginent que Maboya la mange; ce qui fait qu'ils dansent toute la nuict, tant les jeunes que les plus âgez, les femmes que les hommes, sautelant les deux pieds joints, une main sur la teste, & l'autre sur la fesse, sans chanter; mais jettant de temps en tēps dedans l'air certains cris lugubres & épouvētables. Ceux qui ont une fois cōmencé à dāser, sont obligez de continuër jusqu'au point du jour, sans oser quiter pour quelque necessité que ce soit. Cependant, une fille tient en sa main une callebasse, dans laquelle il y a quelques petits cailloux enfermez, & en la remüant elle tasche d'accorder sa voix grossiere avec ce tintamarre importun. Cette danse est differente de celles qu'ils font quand ils s'enyvrent, parce que l'une procede de superstition, & l'autre de gaillardise.

Il faut aussi rapporter à une sorte de superstition les jeusnes qu'ils observent pour divers sujets: quand une fille a atteint l'âge de puberté, quand un garçon entre dans l'adolescence, quand les enfans ont perdu leur pere, ou leur mere; quand un mari a perdu sa femme, ou bien la femme son mari; quād ils ont tüé quelques-uns de leurs ennemis dās la guerre; mais sur tout quād ceux qui sont nouvellemēt mariez ont un garçon pour leur premier enfant, car c'est là le plus solennel de leurs jeusnes, ils passent quelquefois cinq ou six jours sans manger, ny boire: d'autres plus robustes se contentent pendant neuf ou dix jours d'un peu de pain & d'eau, & s'ils ne faisoien ces rigoureuses abstinences, ils seroient tenus pour des lasches.

Il faut encore mettre au nombre de leurs superstitions, l'abstinence qu'ils font de sel, de la chair de Porc, de Tortuë, de Lamentins, de graisse, d'œufs, & de quantité d'animaux qui auroient passé pour immondes en la loy de Moïse: & cela avec leur coustume d'espouser leur cousines germaines, & que les cousins fils de deux freres s'appellent freres, qu'ils n'ont point de surnoms, & qu'ils disent, commu-

némenc un tel, fils d'un tel, comme les Iuifs, a fait croire qu'ils estoient descendus des Iuifs ; mais ils ne rendent aucune raison, qui fasse connoistre qu'ils pratiquent toutes ces coustumes par aucuns motifs de religion, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'en tirer aucune consequence.

Ils croyent l'immortalité de l'ame, mais ils tiennẽt que chaque persõne en a trois: une au cœur, une à la tête; & l'autre au bras. Celle du cœur, qui se manifeste par ses battemens : va, disent-ils, droit au Ciel apres la mort, pour y estre bien-heureuse : celles du bras & de la teste qui se manifestent par le battement du poulx, & par le mouvement des arteres, deviennent Maboyas, c'est à dire, esprits malins, ausquels ils imputent tout ce qui leur arrive de sinistre & de funeste.



De la naissance, de l'education & des mariages des enfans des Sauvages.

§. IV.

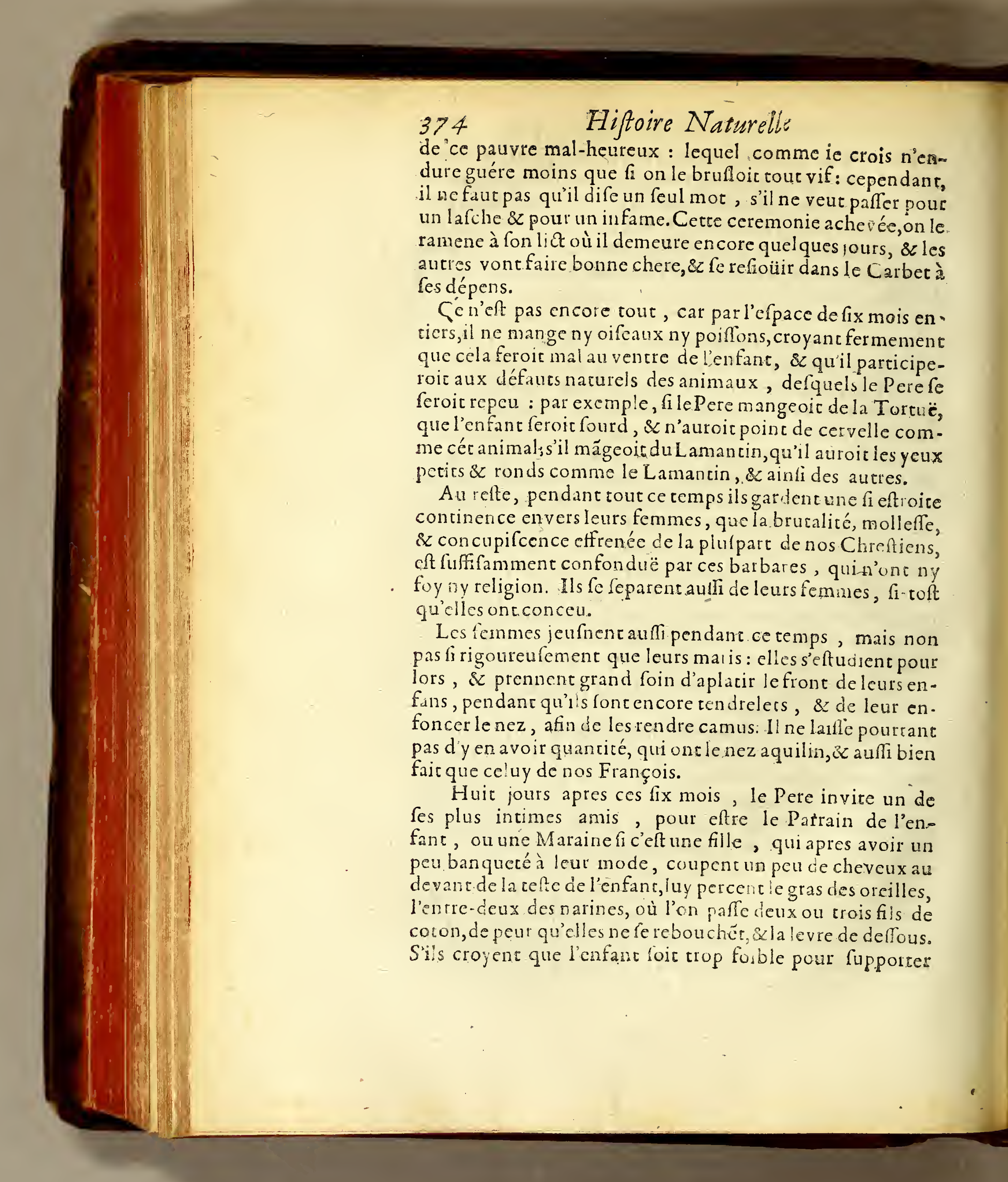
COmme depuis la nature corrompuë par le peché de nos premiers parẽs, les loix ont esté absolument necessaires pour esclairer la raison, & la faire marcher sans erreur dans les droits sentiers de la verité : il ne se faut pas estonner si la naissance, la vie & les mœurs de nos Sauvages, qui sont privez de ces belles lumieres, ne sont remplies que de superstition, d'erreurs & de sottises, qui en donnant matiere de risée; tirent en mesme temps les larmes des yeux, de ceux qui ont de veritables sentimens Chrestiens.

Celle de leurs sotises qui me choque davantage, est une superstition que les hommes pratiquent à la naissance des enfans. Les femmes enfantent avec peu de douleur, & si les travaux sont rudes en quelques-unes, elles les sçavent soulager par la racine d'un simple, qui a une admirable vertu

pour cét effet. I'en ay parlé au Traité des plantes, chapitre premier, paragraphe quatriesme. Et tant s'en faut, qu'elles fassent toutes les façõs des femmes de l'Europe, l'enfant n'est pas plustost au monde, qu'apres l'avoir lavé & mis dans son petit lict de coton, elles travaillent dans la Case, comme si rien ne s'estoit passé en leur endroit ; & comme si le mal de la femme avoit passé jusqu'au mari, il commence à se plaindre.

Cependant, on se met en peine de le solliciter : on luy pend promptement un lict au haut de la Case, & là on le visite comme malade ; & on luy fait faire une diette qui gueriroit des goutes & de la grosse verolle, les plus replets hommes de France. Pour moy, ie m'estonne comme ils peuvent tant jeûner sans mourir : car ils passent quelquefois les cinq premiers jours, sans boire ny manger aucune chose, apres cela jusqu'au dixiéme ils boivent du oüycou, qui nourrit à peu prés autant que de la bierre. Ces dix jours passez, ils commencent à manger de la cassave seulement, boivent du oüycou, & s'abstiennẽt de toute autre chose par l'espace d'un mois entier: pendant ce temps ils ne mangent pourtãt que le dedans de la cassave, en sorte que ce qui demeure est cõme le bord d'un chapeau, duquel on auroit osté la forme: & ils gardent tous ces bords de Cassave pour le jour du festin, qu'ils font au bout de 40. jours, les pendant avec une corde dans la Case.

Les quarante jours expirez, ils invitent leurs parens & leurs meilleurs amis, lesquels estant arrivez, auparavant que de se mettre à manger, découpent la peau de ce pauvre miserable avec des dents d'Acouty, & tirent du sang de toutes les parties de son corps, en sorte que d'un malade par pure imagination, ils en font bien souvent un malade réel : ce n'est pourtant là encore que le poisson (s'il faut ainsi parler): car voicy la sauce qu'on luy prepare. Ils prennent 60. ou 80. gros grains de piment, ou poyvre d'Inde le plus fort qu'ils peuvent trouver, & apres l'avoir bien broyé dans l'eau, ils lavent avec cette eau pimentée, les playes & les cicatrices



de ce pauvre mal-heureux : lequel comme ie crois n'endure guére moins que si on le brusloit tout vif : cependant, il ne faut pas qu'il dise un seul mot, s'il ne veut passer pour un lasche & pour un infame. Cette ceremonie achevée, on le ramene à son lict où il demeure encore quelques jours, & les autres vont faire bonne chere, & se resioüir dans le Carbet à ses dépens.

Ce n'est pas encore tout, car par l'espace de six mois entiers, il ne mange ny oiseaux ny poissons, croyant fermement que cela feroit mal au ventre de l'enfant, & qu'il participeroit aux défauts naturels des animaux, desquels le Pere se seroit repeu : par exemple, si le Pere mangeoit de la Tortuë, que l'enfant seroit sourd, & n'auroit point de cervelle comme cét animal ; s'il mãgeoit du Lamantin, qu'il auroit les yeux petits & ronds comme le Lamantin, & ainsi des autres.

Au reste, pendant tout ce temps ils gardent une si estroite continence envers leurs femmes, que la brutalité, mollesse, & concupiscence effrenée de la pluspart de nos Chrestiens, est suffisamment confonduë par ces barbares, qui n'ont ny foy ny religion. Ils se separent aussi de leurs femmes, si-tost qu'elles ont conceu.

Les femmes jeusnent aussi pendant ce temps, mais non pas si rigoureusement que leurs maris : elles s'estudient pour lors, & prennent grand soin d'aplatir le front de leurs enfans, pendant qu'ils sont encore tendrelets, & de leur enfoncer le nez, afin de les rendre camus. Il ne laisse pourtant pas d'y en avoir quantité, qui ont le nez aquilin, & aussi bien fait que celuy de nos François.

Huit jours apres ces six mois, le Pere invite un de ses plus intimes amis, pour estre le Patrain de l'enfant, ou une Maraine si c'est une fille, qui apres avoir un peu banqueté à leur mode, coupent un peu de cheveux au devant de la teste de l'enfant, luy percent le gras des oreilles, l'entre-deux des narines, où l'on passe deux ou trois fils de coton, de peur qu'elles ne se rebouchẽt, & la levre de dessous. S'ils croyent que l'enfant soit trop foible pour supporter

cette douleur, ils different juſqu'au bout de l'an, ſe contentant de luy couper les cheveux. Cela fait, ils luy donnent le nom qu'il doit porter toute ſa vie, ils ne laiſſent pas pourtant d'en prendre d'autres, mais celuy-là demeure toûjours, & en reconnoiſſance le pere & la mere de l'enfant oignent le col & la teſte du Parrain ou de la Maraine; avec de l'huile de Palmiſte.

C'eſt une choſe eſtrange de voir ſi peu de Sauvages contrefaits, veu que les meres ne les emmaillottent iamais: auſſi les femmes Sauvages ſe ſçavent fort bien moquer de nos Françoiſes, qui dorlotent tant leurs enfans. Quand les enfans ſont un peu robuſtes par le laict qu'ils ont ſuccé des mammelles, on leur donne pour nourriture quelques patates ou bananes que les meres maſchent, auant que de les mettre dans la bouche de leurs petits, leſquels à peine ont atteint l'âge de trois ou quatre mois, qu'ils marchent à quatre pattes dans toute la Caſe, comme de petits chiens, & ſe veautrent dans la pouſſiere, ſe roulant inceſſamment ſur la terre, & ils s'accouſtument ſi bien à marcher à quatre pates, que lors qu'ils ſont grands, il courent auſſi viſte de cette façon que nos François courent debout. Quand la force leur permet, ils ſe levent tout de bout; mais ils font pour lors autant de cheutes que de démarches: & ce qui eſt admirable, eſt qu'ils tombent touſiours deſſus les mains ou ſur leur derriere.

Tous mangent de la terre, auſſi bien les meres que les enfans: la cauſe d'un ſi grand dereglement d'apetit ne peut proceder à mon avis, que d'un excez de melancolie, qui eſt l'humeur prédominante dans tous les Sauvages: & cela eſt ſi vray qu'il ſemble qu'ils trouvent autant de délices & de ſatisfaction à manger de la craye que du ſucre. Les Meres aiment tendrement leurs enfans, & ſont touſiours en allarme, pour deſtourner tout ce qui leur peut arriver de funeſte: elles les tiennent preſque touſiours pendus à leurs mammelles, meſme la nuict & c'eſt une merveille que couchant dans des lits ſuſpendus, qui ſont fort incommodes, elles n'en

estouffent jamais aucun, bien qu'assez souvent elles se couchent avec leurs enfans, toutes saoûles & sans raison. Elles s'en éloignent fort peu, & dans tous les voyages qu'elles font, soit sur mer, soit sur terre, elles les portent avec elles sous leurs bras, avec un petit lict de coton, qu'elles ont en escharpe lié par dessus l'épaule, afin d'avoir tousiours devant leurs yeux l'objet de leurs soucis.

S'il arrive que le mary quite sa femme, elle retient tous les enfans, & ne luy en donne aucun qu'elle n'y soit contrainte, & les enfans qui ont esté ainsi abandonnés, assistent leur mere & la font subsister.

Quand ils sont plus âgez, si ce sont des garçons, ils suivent le Pere & mangent avec luy, si ce sont des filles, ils suivent la Mere, & mangent avec elle. Tāt les uns que les autres sont élevez par leurs Peres & leurs Meres, plustost en bestes brutes qu'en hommes raisonnables; car ils ne leur apprennent ny civilité, ny honneur, non pas mesme à dire bon jour, bon soir, ny remercier ceux qui leur font plaisir, d'où vient qu'ils n'honorent leurs parens ny de paroles ny de reverence, & s'ils obeïssent quelquefois à leurs commandemens, cela vient plustost de leur caprice qui le leur persuade, que du respect qu'ils leurs portent. Le libertinage s'entretient d'autant plus facilement parmy les enfans, qu'ils sont moins corrigez, quand mesme ils maltraitent leurs Peres ou leurs Meres, & que la pluspart ne sont point repris d'une action si execrable.

Ils n'ont aucune vergogne de leur nudité, ils rottent, pettent, & font toutes les autres necessitez naturelles sans aucune circonspection. Les Peres & les Meres ne leur apprennent aucune chose, si ce n'est à pécher, à tirer de l'arc, à nâger, à faire de petits paniers, & des licts de coton.

Quand les garçons & les filles ont atteint l'âge de puberté, on les fait jeusner trois semaines, ou un mois, & on leur découpe la peau avec des dents d'Acouty, comme nous avons desia dit cy-dessus.

Lors qu'ils veulent faire un de leurs garçons Capitaine, ou

ou le mettre au rang de ceux qui peuvent aller à la guerre. Le garçon se munit quelque temps auparavant, d'un certain oiseau de proye apelé *Mancefenil*, lequel il nourrit jusques au iour destiné à cette ceremonie, lequel estant venu, le Pere invite les plus signalez & les plus anciens de ses amis, lesquels estant assemblez, il fait seoir son fils sur une sélette, & apres l'avoir encouragé à estre genereux dans les combats, & à se vanger de ses ennemis, il prend l'oyseau par les pieds, luy brise & écrase la teste sur celle de son fils : & quoy qu'il l'estourdisse presque des coups qu'il luy donne, il ne faut pas qu'il fronce seulement le sourcil, s'il veut passer pour genereux soldat. Cela fait le Pere broye, & froisse tout le corps de l'oyseau, le met tremper dans de l'eau avec quantité de piment : & apres avoir découpé la peau de son fils par toutes les parties de son corps, & l'avoir lavé avec cette eau pimentée, il luy donne le cœur de ce *Mancefenil* à manger, afin, à ce qu'ils disent, qu'il aye plus de courage.

Cela fait, on luy pend un lict de coton au haut de la Case, dans lequel on le couche tout de son long, & il faut qu'il demeure là, sans boire ny manger, ny remuër aucunement, iusqu'à ce qu'il n'en peuve presque plus : car ils croyent fermement que si dans ce temps il se courboit, qu'il demeureroit dans cette posture le reste de ses jours. Quand le fils a passé par cette estamine, qui est si rude que quelques-uns en meurent, il passe pour valeureux soldat, quoy que bien souvent ce ne soit qu'vn lasche.

Pour ce qui regarde leurs mariages, il faut remarquer que les jeunes gens ne sçavent ce que c'est que de faire l'amour avant que de se marier. Quand ils veulent épouser une fille qui ne leur est pas acquise de droit, comme sont les Cousines germaines qui décendent de ligne feminine, ils la demandent à sõ pere, car ils se marient rarement cõtre le gré de leurs parens Ils n'ont aucun degré de cõsanguinité prohibé parmi eux : & il s'est trouvé des peres qui ont espousé leurs propres filles, desquelles ils ont eu des enfans, & des meres qui se sont mariées avec leurs fils : quoy que cela soit une chose

tres-rare. Mais c'est une chose assez commune que de voir à un mesme homme les deux sœurs, & quelquefois la mere & la fille.

Si une fille épouse un Capitaine, ou le fils d'un Capitaine, elle est conduite chez son mary par son Pere & sa Mere, où elle porte le dîné du mary, & ils mangent tous deux ensemble assis contre terre au milieu de la Case, sans autres resioüissances, si ce n'est un petit vin, c est à dire, une petite débauche entre les parens, & encore assez rarement, puis la femme demeure avec son mary. Si ce n'est pas vn Capitaine qui espouse vne fille, il quitte sa demeure, & va se marier comme nous avons dit, & demeure dans le logis de son beau-pere, & en ce rencontre les filles, ont un avantage par dessus leurs maris, qui est qu'elles peuvent parler à toutes sortes de personnes, mais le mary n'ose s'entretenir avec les parens de sa femme, s'il n'en est dispensé, ou par leur bas âge, ou par leur yvrognerie. Ils évitent leur rencontre par de grands circuits qu'ils font, & s'ils sont surpris dans un lieu dans lequel ils ne s'en peuvent dédire, celuy auquel on parle tourne son visage d'vn autre costé, pour n'estre pas obligé de voir celuy qui luy parle, s'il est obligé de l'entendre. Cette estrange coustume m'a esté rapportée par vn jeune homme, qui avoit esté long temps esclave parmi eux. Les maris & les femmes changent de nom quand ils sont mariez.

La Polygamie est commune parmy eux, d'où vient qu'ils ont presque tous plusieurs femmes, & quelquefois jusqu'à six ou sept, & mesme en plusieurs Isles où ils ont coustume de frequenter; sur tous les Capitaines font gloire d'avoir vne famille nombreuse, pour avoir plus de credit parmy ceux de leur nation, & se rendre plus redoutables à leurs ennemis. Vn Sauvage qui a plusieurs femmes leur bastit à chacune une petite Case, dans laquelle le mary les visite de telle sorte que durant vn mois (qu'ils content par Lunes) il demeure avec vne femme, & vn autre mois avec vn autre : surquoy il faut remarquer qu'il ne paroît aucune sorte de jalousie entre elles. Que les femmes de l'Europe crient miracle tant qu'il leur plaira.

La fémeque le mari entretient pendant ce mois, est obligée de luy aprester toutes ses necessitez, elle luy fait du pain, elle le sert comme son maistre, elle le rougit & le peigne tous les jours, & s'il faut qu'il aille en traite, elle l'accompagne inseparablement dans son voyage.

Mais cõme l'amour de leurs femmes n'est pas égal, leurs visites uassi ne sõt pas reglées; & ils laissẽt écouler des années entieres sans en cónoistre quelques-vnes: mais si ce sont des filles de Capitaines, les peres s'interessẽt pour leurs filles, & menacent leurs gendres de leur oster leurs filles, & de les donner à d'autres. Que si elles sont trompées & abusées par les artifices & promesses d'un amant, & que leur peché qui a esté fait en cachette vienne à la connoissance du mary, il pardonne quelquefois à la femme, mais jamais à celuy qui l'a faite tomber en faute.

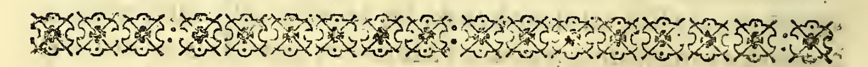
Ils veulent estre aussi libres dans l'abandonnement de leurs femmes, que dans leur choix : c'est pourquoy ils les quittent quand bon leur semble, quoy que les femmes ne puissent pas faire le mesme sans le consentement de leurs maris.

Si un homme épouse une esclave qu'il ayt pris en guerre, quoy qu'elle soit au nombre de ses femmes, elle est tousiours tonduë comme un garçon, & souvent quand ils en ont pris leurs plaisirs, ils leur donnent d'vn coup de *Boutou* (qui est une espece de massuë, & leur arme ordinaire) par la teste, & les envoyent ainsi en l'autre monde pour toute recompense.

Cela est neantmoins assez rare, & nous en avons veu plusieurs, particulierement des vieillards qui aymoient tendrement ces ieunes esclaves, & mesme les enfans qui en naissoient estoient de pareille condition que les autres. Bien que ce soit une chose tres certaine, que les femelles des animaux portent moins de temps dans nos Isles que dans l'Europe : ie n'ay point remarqué ny oüi dire, que les femmes joüissent de ce privilege ; mais seulement qu'elles sont bien plustost capables d'avoir des enfans, & qu'elles cessent bien plus tard

d'en porter que les femmes de l'Europe. L'on trouve dans les registres de la Guadeloupe, le nom d'une vieille Sauvagesse, appellée Madame, âgée de cent ans, & sa fille âgée de cinq ans, j'ay veu la femme & l'enfant, & bien que l'on ne sceut son âge que par des conjectures, il est tres-asseuré qu'elle ne pouvoit pas avoir moins de 80. ans, quand elle la mit au monde.

Le R. Pere Chemel Iesuite, m'a asseuré deux ou trois choses, dans une des lettres qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, qui sont des preuves de cecy. Car il me mande que du temps qu'il demeuroit aux Isles, vn jeune garçon François domestique de Monsieur de la Vallée, ayant abusé d'une vieille Sauvage, qui avoit du moins 80. ans, elle en devint grosse; à quoy il ajouste, que dãs l'opinion des habitans qui avoient les premiers habité les Isles, elle avoit plus de cent ans, ce qu'ils confirmoient par l'âge des enfans de ses enfans, qui estoient desia fort vieux; & que dans l'Isle de la Martinique, il avoit marié une Françoise âgée de 55. ans, qui ne laissa pas de devenir grosse, & d'avoir plusieurs enfans, bien que depuis quinze ans elle n'en eust point eu.



De l'exercice des Sauvages.

§. V.

TOute l'occupation des hommes Sauvages, est plustost un divertissement necessaire, sans lequel la vie mesme la plus douce seroit insupportable, qu'un penible travail: car ils passent toute leur vie dans une si grande oysiveté, que quand on les voit mettre la main à l'œuvre, il faut croire que c'est plustost la tiedeur & l'ennuy qu'ils trouvent dans cette faineantise, qui les fait travailler, qu'un mouvement raisonnable.

Si-tost qu'ils sont levez, ils courent à la riviere pour se la-

ver tout le corps, & ils allument par-apres un grand feu dans leur carbet, autour duquel ils s'asseoient tous en rond, pour se chaufer. Là, chacun dit ce qu'il sçait, les uns s'entretiennent avec leurs amis, les autres joüent de la fluste, de sorte qu'ils remüent tous ou la langue ou les doigts ; cependant que les femmes aprestent le dé-jeuner.

Apres ce repas, quelques-vns vont à la pesche, qu'ils exercent en plusieurs manieres, car les uns tirent le poisson à coups de fléches, & se plongent aussi tost pour le prendre: d'autres lors qu'ils voyent des homars qui est une grosse escrevice de mer, prennent une grosse pierre dans leurs deux mains, & se plongent la teste devant, & laissant la pierre au fond, en rapportent les homars.

Ils varrent aussi les Tortuës mais pour l'ordinaire: ils peschent à la ligne comme nous, & prennent de gros poissons avec de grosses lignes de pite, & de gros ameçons; & pour les petits ils les prennent avec de petits ameçons d'étain sans aucun apats.

Ils ont aussi des oyseaux comme des Pescheurs, & grands Gosiers qu'ils dressent de jeunesse à la pesche, & s'en servent comme nous nous servons des Cormorans.

Ils enyvrent aussi assez souvent le poisson dans les rivieres, avec certaines herbes broyées & lavées dans l'eau, & le poisson qu'ils prennent à la main, ne laisse pas d'estre aussi bon que s'il avoit esté pris à la ligne.

Les autres s'en vont dans leurs habitations pour y couper du bois, ou faire en se divertissant quelque petit travail, qu'ils y croyent necessaire.

D'autres s'occupent à faire des *Ibichets*, avec la premiere écorce d'une herbe que les Sauvages de la Dominique appellent *Oüalloman*, & que j'ay décrite sous le nom de *Solaman*, pour l'avoir ainsi oüy nommer à d'autres : ces Ibichets sont des petits cribles ronds ou quarrez, & dont les trous sont si petits, qu'ils s'en servent pour passer leurs farines & leur oüycou.

On en voit qui font des lignes pour pescher en haute mer,

quelques autres des ceintures de coton, ceux qui sont les plus faineans coupent leur barbe avec un cousteau, ou bien l'arrachent poil à poil : les autres font des *Boutous*, des Arcs, des Fléches, des *Catolis* (qui est une espece de hotte, dont se servent les femmes Sauvages.) Les plus diligens s'occupent à faire des Canots & des Pirogues, & y passent bien souvent des années entieres. Quand ils sont priez d'aller abatre le bois d'une habitation de leurs voisins, ils y vont tous ensemble, & en une bourade, qui leur durera quelquefois deux ou trois heures, ils vous jettent cent pas de bois en quarré par terre tout en confusion, & puis s'en vont boire & yvrogner tout le reste du jour, & bien souvent durant toute la nuict : mais en tous les autres ouvrages, ils n'y employent qu'une heure le jour, & encore si laschement qu'ils semble qu'ils se moquent de la besogne. Ils consument tout le reste du temps, à se faire peigner & peindre par leurs femmes, à joüer de la fluste & à réver. Tout cecy regarde les occupations des hommes, car toute la jeunesse s'exerce continuellement à tirer de l'arc; & ils s'y perfectionnent si bien, qu'ils tirent les oyseaux en volant. Ils luitent quelquefois, mais d'une maniere toute differente de nos François : car ils se prennent par les bras au dessous du coude, & se donnent de si rudes secousses, que le Pere Raymond asseure en avoir veu un, qui ayant esté jetté à terre par son adversaire, fut plus d'un quart-d'heure sans se reconnoistre.

Quoy qu'on dise que les Indes sont le Paradis des femmes, cela n'a lieu que pour nos Françoises; & si ce n'est pas sans exception, comme nous dirons dans son lieu : mais pour ce qui regarde les femmes des Sauvages, elles sont plustost les esclaves de leurs maris que leurs compagnes : car elles ne sont jamais oisives. Dés qu'elles sont levées elles se vōt baigner, puis elles preparent le boüillō de leur mari, qu'elles font avec quelques bananes boüillies, & apres leur en avoir fait prendre une grāde éculée, elle se mettent à peigner & à ajuster leurs cheveux, & à les peindre de roücou. Cela achevé, elles mettent la main à la paste ; & travaillent à faire du

pain pour le des-jeuſner (car elles n'en font qu'au jour le jour) puis elles font cuire ce que leurs maris ou leurs enfans leur ont apporté de la chaſſe ou de la peſche , & le leur apportent quand il eſt cuit,avec de la Caſſave : mais il n'eſt pas vray qu'elles ſoient obligées d'aller querir la venaiſon,ou ce qu'ils ont peſché juſques dans le bois,ou ſur le bord de l'eau, comme dit le ſieur de Rochefort.

Apres cela, elles s'en vont cultiver leurs jardins & labourer la terre avec un gros baſton pointu , qui eſt comme un épieu & ne ſe ſervent point du tout de nos houës. Elles ont auſſi le ſoin de planter les vivres, de les cultiver, d'arracher le manyoc, le grater, le preſſer, le paſſer, & le faire cuire en Caſſave, & de faire le oüycou dans leur grande aſſemblée. A quoy il faut ajouſter le ſoin & la nourriture de leurs enfans. Celles qui demeurent à la Caſe s'occupẽt à faire des lits de coton , & y conſument preſque autant de temps que leurs maris à faire leurs pirogues. Elles s'occupent auſſi à exprimer des huiles de Covaheu & de Palmiſtè, pour graiſſer la teſte, & les cheveux de leurs maris. Et il faut obſerver que ce ſeroit une infamie à un homme d'avoir touché le travail d'une femme.

Le ſoin qu'elles ont de traiter les malades , & de panſer les bleſſez , leurs a acquis une connoiſſance merveilleuſe des ſimples, avec leſquels elles guériſſent une infinité de maux.

Du commerce des Sauvages.

§. VI.

ILs n'ont entre eux aucune ſorte de commerce, ne vendent ny n'achetent rien , s'entredonnant fort liberalement toutes les choſes deſquelles ils peuvent ſoulager leurs

Compatriotes sans se beaucoup incommoder : mais n'y ayant jamais eu de nation qui ayt esté plus necessiteuse dans toutes les choses que l'art a rendu communes à toutes les nations de l'Europe : ils ont tousiours esté fort desireux du commerce des François , & des autres Nations de l'Europe : car auant leur communication , s'il leur falloit abatre du bois pour faire une habitation, ils n'avoient que des haches de pierre; s'ils vouloient aller à la pesche, ils n'avoient que des ameçons de Caret, s'ils avoient dessein de faire une Pirogue pour aller à la guerre contre leurs ennemis , ils souffroient toutes les peines imaginables pour couper un arbre, pour le tailler, pour le creuser & luy donner la forme d'une Pirogue : neantmoins ils ne trafiquent pas en asseurance avec les vaisseaux , à cause que quelques-uns des leurs ont esté enlevez, à qui on a ravy la liberté & quelquefois la vie. Ceux qui leur font plus de mal, sont les Anglois contre lesquels ils ont la guerre , à cause qu'ils ont occupé quelques-unes de leurs Isles dans lesquelles ils veulent r'entrer. Ils leur ont liurez plusieurs combats, où les Anglois ont tousiours eu du desavantage : ceux-cy en vengeance de ces mauvais traitemens, quand ils passent devant la Dominique , changent de pavillon pour n'estre pas reconnus , & pour attraper ces pauvres miserables par ce stratagesme dans leurs navires, & les vendre comme la plus chere marchandise de leur Traite.

Nos Sauvages voudroient biẽ que nos François fissent avec eux, ce qu'ils font avec leurs Compatriotes, c'est à dire, donnassent liberalement ce qu'on leur demande : mais comme ils ont quantité de bonnes marchandises , & sont plus attachez à leurs interests que ces Barbares, ils ne peuvent gouster cette façon de faire ; & ie crains qu'avec le temps nos François ne leur fassent quitter cette loüable coustume pour embrasser le trafic. Ce qu'ils ont desia assez bien cõmencé parmi nous: car nous n'avons plus rien d'eux, si ce n'est en recevant d'une main , & en donnant de l'autre. Au reste , ils sont si gueux & si pauvres, que la pluspart portent tout ce qu'ils ont de meubles avec eux.

Quand

Quand ils nous viennent visiter, c'est qu'ils ont affaire de nos denrées, comme de Haches, Serpes, Cousteaux, Eguilles, épingles, ameçons, toile pour faire des voiles à leurs pirogues, de Cristal, de petits miroirs, de la rassave, & autres petites bagatelles qui sont de peu de prix.

Ils nous apportent en échange, des licts de coton, des Tortuës, des Porcs, des Lezards, du Poisson, des Poulles, des Perroquets, des fruicts du pays, des Arcs, des Fléches, de petits paniers, & du Caret, qui est la meilleure marchandise, & de plus grand prix. Ils nous apportent aussi de ce qu'ils peuvent butiner sur leurs ennemis, tout ce qui n'est pas à leur vsage, & quelques pierres vertes, & s'arrestent aussi à ce qu'ils ont de besoin ; & si un Cousteau leur est necessaire, quand vous leur presenteriez deux Haches ou deux Serpes, qui valent vingt fois autant pour une Tortuë, ils ne la donneront pas ; & prendront un Coûteau, parce qu'ils en ont besoin, & que c'est le meuble entre tous les autres qui leur est le plus necessaire : car ils coupent & taillent perpetuellement.

On a leur traite à bon compte, & quelques uns de nos François y ont beaucoup gaigné. Vne Tortuë quelque grande qu'elle puisse estre, ne vaut qu'une Serpe ou une Hache, un beau & gros Porc ne vaut pas davantage : mais où il y a le plus à profiter, c'est sur les licts de coton & sur le Caret.

Comme nos François sont plus fins & plus adroits qu'eux, ils les duppent assez facilement : ils ne marchandent jamais un lict au soir, car comme ces bonnes gens voyent la necessité qu'ils en ont toute presente, ils ne donneroient pas leurs licts pourquoy que ce fust; mais le matin ils le donnent à bon compte sans penser que le soir venu, ils en auront autant affaire que le soir precedent : aussi ils ne manquent point sur le déclin du iour de retourner & de rapporter ce qu'on leur a donné en échange, disant tout simplement qu'ils ne peuvent coucher à terre; & quand ils voyent qu'on ne leur veut pas rendre, ils pleurent presque de dépit. Ils sont fort sujets à se dédire dans tous les autres marchez qu'ils font : c'est pour

quoy il faut cacher & éloigner tout ce qu'on a acheté d'eux. En un mot, tout leur commerce & tout leur trafic n'est qu'un jeu de petis enfans; & bien souvent quand ils viennent parmy nous, ils coustent plus à nourrir que le gain que l'on a aux denrées qu'on achete d'eux, ne vaut. Ils sont fort importuns à demander ce qui leur agrée: ie ne sçay pourtant si c'est par orgueil ou par honte, qu'ils ne prient jamais d'une chose qu'on leur a une fois refusée.

Des resioüissances, tant generales que particulieres des Sauvages.

§. VII.

NOs Sauvages font certaines assemblées, qu'ils appellent *Oüycou*, & depuis la frequentation des François, *Vin*; ce sont des resioüissances communes, dans lesquelles hommes, femmes, & enfans s'enyvrent comme des porcs, avec du Oüycou qu'ils boivent par excez sans rien manger. C'est dans ces débauches qu'ils se souviennent des injures passées, qu'ils entrent en colere, que leur colere passe en fureur, & que leur fureur éclate par des vengeances horriblement funestes.

Toutes ces assemblées ont plusieurs motifs differens; car ils les font quand ils ont dessein de faire la guerre, lors que les hommes sont déchiquetez avec des dents d'Acouty, apres l'accouchement de leurs femmes: quand on coupe la premiere fois les cheveux aux enfans: quand les peres font leurs fils soldats, ou qu'ils les mettent au nombre de ceux qui sont capables d'aller à la guerre. Ils font encore des vins, lors qu'ils veulent mettre un canot à la mer, lequel a été fait de nouveau dans les montagnes, car pour lors ils appellent tous leurs voisins, lesquels apres avoir travaillé pendant

quelques heures, boivent tout le reste du iour. En fin, lors qu'ils veulent abatre un jardin nouveau, ou faire une nouvelle habitation. Tous ces *Vins, Oüycou,* ou débauches, sont accompagnées de gaillardises. Les uns joüent de la fluste, les autres châtent, & ils forment une espece de musique, qui a bien de la douceur à leur goust; les vieilles qui ne chantent jamais qu'elles ne soient saoüles, tiennent la basse avec une voix enroüée, & les jeunes gens le dessus, auec un ton éclatant; il y a une fille qui tient une callebasse pleine de petites pierres, auec laquelle elle fait un peu de bruit, s'accordant au ton des autres.

Pendant que ces violons animez fredonnent, trois ou quatre des plus adroits des conuiez, se font frotter par tout le corps d'une eau gommée & colante, pour faire tenir des plumes sur eux, & paroistre comme des mascarades dans toute l'assemblée. Ils font mille postures, dansent d'une façon barbare, qui lasse plustost qu'elle ne recrée; l'un tient son bras droit estendu sur les épaules d'un autre, & celuy-cy son bras gauche autour du col de son compagnon, & tous les autres les suivent ainsi deux à deux, dançant autour du Carbet, jusqu'à ce qu'apres avoir bien fait rire toute l'asseblée par ce spectacle boufon, on leur fait apporter par des femmes à chacun une callebasse de Oüycou, qui tient environ deux quartes de Paris, & il faut, quelques saoüls qu'ils puisent estre, qu'ils la vüident ou qu'ils crevent: quand ils n'en peuvent plus, un des plus forts de la compagnie les embrasse par derriere, leur serrant si fort le ventre, qu'il leur fait vüider ce qu'ils ont de trop, par haut & par bas, & les contraint d'acheuer leur callebasse. Cela fait, ils recommencent à danser.

Cependant le maistre du Carbet qui a invité les autres, s'abstient de la débauche, & il semble qu'il ne soit point de la partie: car il se tient debout devant la porte, le Boutou sur l'épaule, comme s'il estoit en faction, pour empescher qu'il n'y arrive du desordre.

Ils ne croyent pas que l'yvrognerie soit un crime, mais

seulement un divertissement, d'où vient que les femmes boivét aussi hardiment que les hõmes: mais c'est un horrible crime parmy eux d'abuser d'une femme estant saoûle. Les femmes dancent aussi en rond, tenant une main sur la teste, & l'autre sur la fesse, & sans sauter ny marcher, ils remüent les pieds, & quoy qu'ils prennent bien de la peine, ils avancent fort peu de chemin : ils n'ont qu'un banquet plus civil & plus honeste, sçavoir quand un Sauvage a pris une Tortuë, ou fait quelque autre bonne péche, car pour lors il prie quelqu'un de ses plus proches, luy fait bonne reception & meilleure chere, apres laquelle il s'en retourne fort content.

Parmy les desordres de leurs débauches, ils ont cette honnesteté, de ne manger jamais rien, sans inviter tous ceux qui sont dans leur compagnie, si bien qu'apres le partage de la viande, il arrive quelquefois qu'il n'en reste plus pour celuy qui traite ; & parce que c'est la coustume, ils se font souvent faschez contre nostre R. P. Raymond, qui refusoit son mets, de peur d'estre trop à charge.

Ces assemblées sont tres-frequentes parmy eux, en sorte qu'à peine se passe-t-il une semaine, qu'il ne s'en fasse quelqu'une dans la Dominique.

De la nourriture ordinaire des Sauvages, & du bon traitement qu'ils font à ceux qui les vont visiter.

§. VIII.

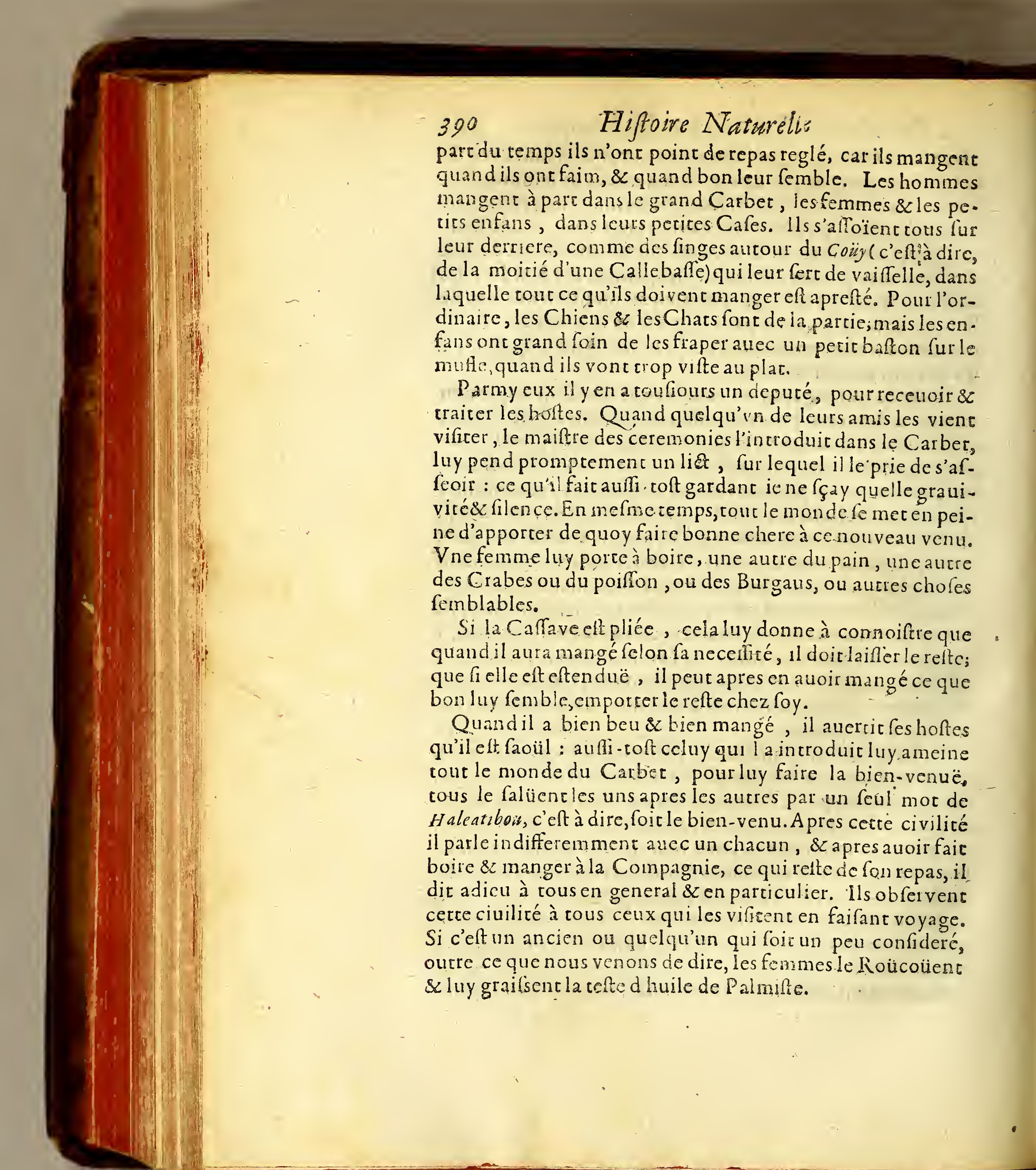
IL n'y a rien où la rudesse de nos Sauvages paroisse tant que dans leur manger : car ils sont si mal propres en tout ce qu'ils font pour le boire & pour le manger, que cela fait bondir le cœur à ceux qui le voyent aprester. Ie ne dis rien

icy de leur Oüycou & boiſſon ordinaire, qu'ils font avec de la Caſſave maſchée par de vieilles bavardes de femmes, deſquelles la bouche put bien ſouvent comme un retrait. Ils rottent, piſſent, (ie n'oſe dire davantage) ſans aucune honte, lors qu'ils mangent. Ils ne s'eſtonnent nullement de voir dans leur manger des cheueux, des pailles, des feüilles, des chenilles, & milles autres ordures: en un mot, ils n'ont rien de bon ny de propre que le pain, qui eſt de la Caſſaue. Ils pimentent ſi eſtrangement tout ce qu'ils mangent, qu'il n'y a qu'eux qui en puiſſent uſer.

Pour ce qui regarde les viandes qui leur ſont le plus en uſage, elles n'ont point de conuenance auec celles qu'on mange dans l'Europe : car ils ne ſe nourriſſent que de *Burgaux* (qui eſt un coquillage de la mer) de Crabes, de Soldats, de Tortuë, & de pluſieurs ſortes de poiſſons, tant de mer que de riuiere. Ils ne mangent jamais de potage ny de chair, ſi ce n'eſt de quelques oyſeaux qu'ils jettent dans le feu auec leurs plumes & leurs entrailles ; & quand ils ſont pluſtoſt grillez que plumez, ils les retirent, les boucanent & les mangent. Ils n'uſent ny de laict ny de fromage, ny de beurre, ils ont en horreur les œufs & l'huile : (cela s'entend chez eux,) car quand ils ſont auec nous, ils s'accouſtument à manger à noſtre mode: il y en a pourtant qui ſont plus ſcrupuleux que les autres, & qui ne veulent point du tout enfraindre leur ancienne couſtume.

Ils ne ſe ſeruent point de ſel pour aſſaiſonner leurs mets; & s'ils rencontrent de la graiſſe, ils la jettent. Ils n'ont qu'une ſauce generale qui eſt faite auec des areſtes de poiſſon, & grãde quantité de piment, auquel ils ajouſtent l'eau de Manyoc, qui perd ſon venin quand elle a boüilli. Ils y meſlent auſſi de la *mouchache*, qui eſt comme la plus fine farine qui a eſté tirée du Manyoc, puis font boüillir tout ce beau tripotage, dans lequel ils ſaucent leur pain auec tant de ſatisfaction de leur gouſt, qu'ils le preferent à toute la delicateſſe des viandes les plus exquiſes.

Ils mangent ordinairement trois fois le iour : mais la pluſ-



part du temps ils n'ont point de repas reglé, car ils mangent quand ils ont faim, & quand bon leur ſemble. Les hommes mangent à part dans le grand Carbet, les femmes & les petits enfans, dans leurs petites Caſes. Ils s'aſſoïent tous ſur leur derriere, comme des ſinges autour du *Coüy* (c'eſt à dire, de la moitié d'une Callebaſſe) qui leur ſert de vaiſſelle, dans laquelle tout ce qu'ils doivent manger eſt apreſté. Pour l'ordinaire, les Chiens & les Chats ſont de la partie; mais les enfans ont grand ſoin de les fraper auec un petit baſton ſur le muſle, quand ils vont trop viſte au plat.

Parmy eux il y en a touſiours un deputé, pour receuoir & traiter les hoſtes. Quand quelqu'vn de leurs amis les vient viſiter, le maiſtre des ceremonies l'introduit dans le Carbet, luy pend promptement un lict, ſur lequel il le prie de s'aſſeoir : ce qu'il fait auſſi-toſt gardant ie ne ſçay quelle grauité & ſilence. En meſme temps, tout le monde ſe met en peine d'apporter de quoy faire bonne chere à ce nouveau venu. Vne femme luy porte à boire, une autre du pain, une autre des Crabes ou du poiſſon, ou des Burgaus, ou autres choſes ſemblables.

Si la Caſſave eſt pliée, cela luy donne à connoiſtre que quand il aura mangé ſelon ſa neceſſité, il doit laiſſer le reſte; que ſi elle eſt eſtenduë, il peut apres en auoir mangé ce que bon luy ſemble, emporter le reſte chez ſoy.

Quand il a bien beu & bien mangé, il auertit ſes hoſtes qu'il eſt ſaoül : auſſi-toſt celuy qui l'a introduit luy ameine tout le monde du Carbet, pour luy faire la bien-venuë, tous le ſalüent les uns apres les autres par un ſeul mot de *Haleatibou*, c'eſt à dire, ſoit le bien-venu. Apres cette ciuilité il parle indifferemment auec un chacun, & apres auoir fait boire & manger à la Compagnie, ce qui reſte de ſon repas, il dit adieu à tous en general & en particulier. Ils obſeruent cette ciuilité à tous ceux qui les viſitent en faiſant voyage. Si c'eſt un ancien ou quelqu'un qui ſoit un peu conſideré, outre ce que nous venons de dire, les femmes le Roücoüent & luy graiſſent la teſte d'huile de Palmiſte.



Des Ornemens des Sauvages.

§. IX.

IL faut un peu modifier icy ce que j'ay avancé dans le premier paragraphe de ce Traité : sçauoir, que les Sauvages n'ont aucun vestement que celuy dont la nature les a couverts : car il est tres-certain qu'ils ont presque tous les jours un bel habit d'écarlate, lequel quoy qu'aussi juste que la peau, ne les empéche ny d'estre veus comme s'ils n'avoient rien, ny de courir. C'est une certaine peinture qu'ils appellent *Roücou*, qui est dissoute avec de l huile, qui seiche comme de l'huile de lin ou de noix. Les femmes ne manquent pas tous les matins, lors qu'ils se doivent trouver aux assemblées publiques, mais principalement quand ils doivent faire voyage, de leur donner au lieu de chemise blanche, un juste-au-corps de cette peinture, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la teste.

Plusieurs adjoustent pour réhausser cette couleur, de grandes moustaches noires recoquillées, & des cernes de mesme couleur autour des yeux, quelquefois ils se bariolent tout le corps de rayes noires ; de sorte qu'ils sont aussi laids & horribles, qu'ils s'imaginent estre beaux.

Nos Religieux qui portent des habits blancs, ne perdent jamais rien auprés d'eux, quand ils ont un habit neuf : car ils attrapent souvent quelques pieces de leurs habits, qu'ils ne sçauroient cacher. Par tout où ils se frottent ou s'assoient, ils y laissent tousiours de leurs marques.

Il me souvient à ce propos, qu'un Capitaine Sauvage vestu tout de neuf, ayant esté repris assez aigrement par Mademoiselle Aubert nostre Gouvernante dans l'Isle, de ce qu'il s'estoit assis sur son lict, qui estoit de futaine blanche,

où il avoit laissé une bonne partie de son haut de chausses: & Monsieur Aubert son mary l'ayant invité peu de temps apres de se mettre à table pour disner : Il eut bien de la peine às'y resoudre, prevoyant qu'infailliblement il rougiroit tout le banc sur lequel il s'assieroit : mais ayant jetté les yeux sur son assiete, il s'imagina que cét instrument rond, auquel il ne falloit plus que trois pieds pour faire une sélette, n'avoit esté mis là que pour poser ses fesses: c'est pourquoy il la prit, & l'ayant mise sur le banc, il mit son derriere dessus; mais voyant que tout le monde s'estoit pris à rire de cette action, il se mit en colere, & nous fit dire par un truchement, qu'il ne sçavoit en quelle posture se mettre parmy les François, & qu'il n'y reviendroit plus de sa vie.

Ce vestement quoy que leger ne leur est pas inutile : car il les garantit non seulement du hâle, mais encore du poudrin de la mer, duquel se forme un sel acre, qui desseiche & brusle la peau : il les échauffe aussi dans les froidures de la nuict, & sur tout les preserve des piqueures fascheuses & importunes des Moustiques & des Maringoins.

Ils ne portent point de barbe, mais se l'arrachent poil à poil, comme j'ay desia dit, avec la pointe d'un cousteau, & s'il en reste, le razent avec une herbe qui coupe comme un razoir. Ils portent tous les cheveux longs comme les femmes de l'Europe, & en laissent pendre une partie sur le front, qu'ils coupent en forme de garsette, & aussi deux moustaches aux deux costez des tempes : tout le reste, ils le tirent derriere, le peignent, & l'ajustent fort proprement auec des éguillettes de coton, au bout desquelles il y a de petites houpes, des Dez à coudre, du Cristal, de petites patenotres blanches, & autres semblables bagatelles. Ils fichent dans cette trousse de cheveux des plumes de toutes couleurs, & quelquefois s'en font des couronnes autour de la teste.

Ils ont tous les oreilles, la levre d'en-bas, & l'entre-deux des narines percez; ils passent dans l'entre-deux des narines de

de longues plumes de Perroquet,qui leur feruent comme de mouftaches : aufquelles ils pendent quelquefois de petites lames de cuivre larges comme l'ongle. Ils fe paffent des ameçons dans les trous des oreilles, & des épingles dans les trous de la levre.

Ils portent à leur col de grands coliers, qui leur pendent jufques fur l'eftomach. Ces coliers font ordinairement faits de dents d'Acouty, de dents de Chats, & de dents de Leopards qui font fort proprement ajuftées dans des treffes de coton: ils portent auffi pendus à leur col des fiflets, qu ils font des os de leurs ennemis.

L'ornement duquel ils font plus de cas font le *Caracolis*, ou *Coullouceli*, qui sõt certaines lames d'un métail, qui eft une forte d'or de bas aloy, lequel a cette proprieté de n'eftre point fufceptible du verdet ny de la roüille. C'eft ce qui fait que les Sauvages l'ont en grande eftime, & qu'il n'y a que les Capitaines ou leurs enfans qui en portent.

On a crû que ces Caracolis provenoient de l'Ifle d'Hifpaniola, autrement faint Domingue : mais les Sauvages affeurent le contraire, & difent qu'ils les traitent auec leurs ennemis, qu'ils appellent, Alloüagues, par le moyen de quelques intelligẽces qu'ils pratiquent parmy ceux de cette nation, qui leur en font prefent, en recõnoiffance de ceux quils reçoivent reciproquemẽt d'eux De fçavoir d'où ces Alloüagues les prennent, c'eft la difficulté; car ils difent que les Dieux qu'ils adorent, lefquels font leur retraite dans des rochers fourcilleux, & dans des montagnes inacceffibles, leur donnent pour les obliger à porter plus d'hõneur, & une plus grande reverence à leur fouveraineté. S'il eft vray ie m'en raporte, il fe peut faire pourtant que le diable abufe les foibles efprits de ces ignorans par cét artifice. Quoy qu'il en foit, ces *Caracolis* font tres-rares parmy eux, & ils les apportent de la terre ferme.

Il y en a de diverfes grandeurs, mais les plus eftimez n'ont pas plus de deux fois, la grandeur d'un efcu d'argent. Ils ont la forme de Croiffant, & ils les portent pendus à leur col, enchaffez dans du bois.

Ils portent des brasselets de rassade blanche, larges comme la main, non pas au poignet, mais au gros du bras, proche l'espaule: ils en ont autant aux jambes au lieu de jarretieres.

Ils s'en font mesme de doubles écharpes, de cinq ou six chaisnons passez en croix par dessus les épaules, & dessous les aisselles.

La coiffure des femmes est semblable à celle des hommes, hormis qu'elles n'y fichent point de plumes, & ne portent jamais de couronnes : mais elles fichent les plus beaux peignes qu'elles ont dans leurs cheveux, & il semble que ce soit une huppe. Elles se peignent de roücou comme les hommes, & portent aussi des brasselets cõme eux, non pas au gros du bras, mais au poignet. Elles portent des coliers de diverses pierreries, comme de pierres vertes, d'ambre, de cristal, & de rassade. I'en ay veu qui en avoient plus de six livres pesant pendus au col.

Quand elles doivent paroistre dans leurs grandes assemblées, elles se font des ceintures tressées de fil de coton, & de chaînes de rassaue blanche où elles pendent en diuers endroits de petites trousses de six ou sept chaisnons de rassade, longs comme le doigt, & grand nombre de petites sonnetes, afin de faire plus de bruit en dansant.

Toutes les filles & les femmes, excepté les esclaves, portent dés leur tendre jeunesse une certaine demy-chausse, qui prend depuis la cheville du pied jusqu'au gras de la jambe; & une autre large de quatre doigts, entre le gras de la jãbe & le genouil: au haut de la chaussure d'en-bas elles attachẽt une espece de rotonde, plus large qu'une assiette, tissuë de jonc & de coton, & une autre un peu plus petite au bas de celle d'en haut: de sorte, que ces deux rotondes serrent & font si bien rebondir le molet de la jambe, qu'il semble que ce soit un fromage de Holande pressé entre-deux assiettes.

Ces chaussures sont d'autant plus estimées des filles & des femmes, que c'est une marque infaillible de leur liberté, d'où vient que les esclaves n'en portent jamais : elle leur est

neantmoins fort incommode & fort douloureuse; car si-tost que l'eau donne dessus, elles se resserrent si fort, qu'elles en pleurent quelquefois de douleur.



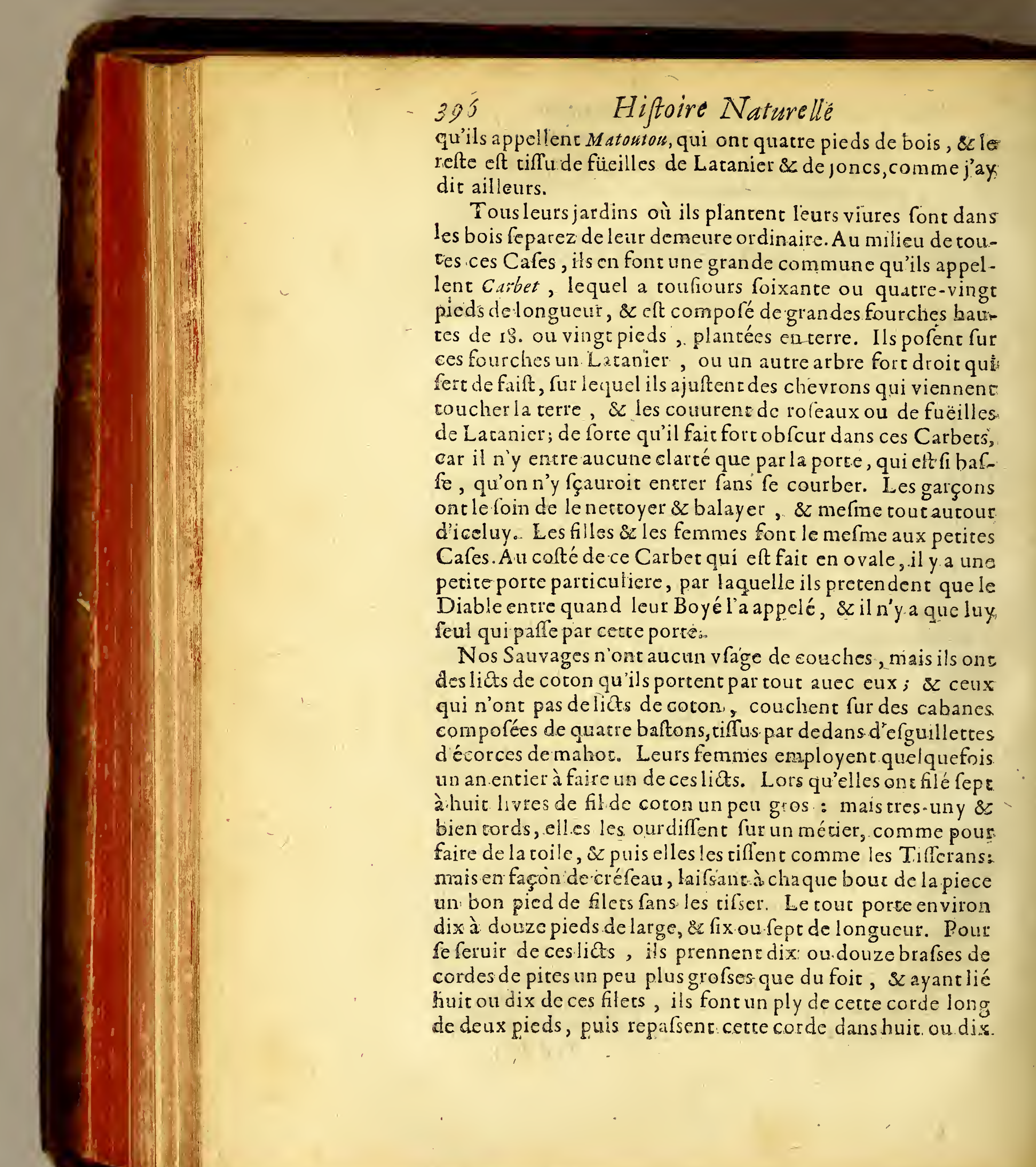
Des Carbets, Cases, Licts, Pirogues & Canots des Sauvages.

§. X.

QVant à ce qui regarde les demeures, les Cases ou les habitations de nos Sauvages: il faut dire que chaque famille compose son hameau; car le Pere de famille a sa Case, où il reside avec ses enfans qui ne sont pas mariez, & avec ses femmes, tous les autres enfans qui sont mariez, ont chacun leur ménage & leur Case à part, autour de celle du Pere de famille.

Toutes ces Cases qui n'ont point d'autre plancher que le toict, sont separées en deux ou trois chambres, dont l'une sert au manger, une autre à coucher, & à recevoir ceux qu'ils viennent visiter: quelques-uns en ont une petite particuliere, où ils mettent tous leurs *Caconnes*, c'est à dire bijoux: comme leurs Arcs, Fléches, Boutous, Haches, Serpes, & Cousteaux; ils y mettent aussi leurs Licts, & leurs petits paniers, où sont leurs petits miroirs, leurs Ciseaux, leurs coliers & chaisnes de rassade, & en un mot, tous leurs petits ornemens.

Les autres vstencilles qui seruent au boire & au manger, qui consistent en quelques petites jattes de terre, Cannaris qui seruent à faire le *Oüycou*, & en quelques autres petites vaisselles qu'ils appellent *Coüy*, qui sont faites de callebasses, comme nous avons dit ailleurs, sont dans la cuisine: tout le reste de leurs meubles sont quelques petites sélettes à trois pieds toutes d'une piece, & quelques petites tablettes



qu'ils appellent *Matoutou*, qui ont quatre pieds de bois, & le reste est tissu de fueilles de Latanier & de joncs, comme j'ay dit ailleurs.

Tous leurs jardins où ils plantent leurs viures sont dans les bois separez de leur demeure ordinaire. Au milieu de toutes ces Cases, ils en font une grande commune qu'ils appellent *Carbet*, lequel a tousiours soixante ou quatre-vingt pieds de longueur, & est composé de grandes fourches hautes de 18. ou vingt pieds, plantées en terre. Ils posent sur ces fourches un Latanier, ou un autre arbre fort droit qui sert de faist, sur lequel ils ajustent des chevrons qui viennent toucher la terre, & les couurent de roseaux ou de fueilles de Latanier; de sorte qu'il fait fort obscur dans ces Carbets, car il n'y entre aucune clarté que par la porte, qui est si basse, qu'on n'y sçauroit entrer sans se courber. Les garçons ont le soin de le nettoyer & balayer, & mesme tout autour d'iceluy. Les filles & les femmes font le mesme aux petites Cases. Au costé de ce Carbet qui est fait en ovale, il y a une petite porte particuliere, par laquelle ils pretendent que le Diable entre quand leur Boyé l'a appelé, & il n'y a que luy seul qui passe par cette porte.

Nos Sauvages n'ont aucun vsage de couches, mais ils ont des licts de coton qu'ils portent par tout auec eux; & ceux qui n'ont pas de licts de coton, couchent sur des cabanes composées de quatre bastons, tissus par dedans d'esguillettes d'écorces de mahot. Leurs femmes employent quelquefois un an entier à faire un de ces licts. Lors qu'elles ont filé sept à huit livres de fil de coton un peu gros: mais tres-uny & bien tords, elles les ourdissent sur un métier, comme pour faire de la toile, & puis elles les tissent comme les Tisserans: mais en façon de créseau, laissant à chaque bout de la piece un bon pied de filets sans les tisser. Le tout porte environ dix à douze pieds de large, & six ou sept de longueur. Pour se seruir de ces licts, ils prennent dix ou douze brasses de cordes de pites un peu plus grosses que du foit, & ayant lié huit ou dix de ces filets, ils font un ply de cette corde long de deux pieds, puis repassent cette corde dans huit ou dix

autres filets ; & refont encore un ply, & ainsi consecutivement jusqu'à la fin. Cela fait, ils prennent une autre corde de Pite, grosse comme le doigt, avec laquelle ils lient les plis de cette premiere corde ensemble, & en font autant à l'autre bout. Quand ils s'en vont coucher, ils pendent ces lits par ces deux grosses cordes à des arbres, ou à deux fourches de la Case, sans toutefois le bander beaucoup, mais le laissant un peu courbé.

Ces licts sont assez commodes & fort sains, car on y est tousiours à l'air:&il y a du plaisir à s'y reposer pendant la chaleur du jour, à la fraischeur sous des arbres. Presque tous nos François s'en servent, principalement ceux qui ne sont pas mariez : car pour dormir à son aise dans un lict de coton,il ne faut ny compagnon ny compagne.

Lors que ces licts sont neufs, ils sont blancs comme de la neige; mais les Sauvages ont soin de les peindre de rustiques & de moresques à leur mode, avec une peinture noire qui ne déteint jamais : enfin, ils les graissent d'huile & les peignent de Roücou, pour les garantir de la pluye.

Les Sauvages font tousiours du feu sous leurs licts : car ils sont fort frilleux. Cela les garantit aussi des Maringoins: mais sur tout,à ce qu'ils disent,des Maboyas & des malins esprits.

Nos Barbares font deux sortes de bastimens à leur mode pour naviger sur la mer, qui sont bien differens de nos bâteaux & chaloupes. Les plus grands sont ceux que nous appelons Pirogues, & en Sauvage *Canoüa*, & les plus petits ceux que nous appelons Canots, & eux *Couliala*. Les uns & les autres sont des arbres tous entiers, qu'ils dolent, creusent, & ajustent maintenant avec les Haches, les Tylles, & autres outils, qu'ils achetent des Europeans ; mais avant qu'ils eussent commerce, avec eux, ils y consumoient des années entieres, abatant les arbres ou les bruslant par le pied, & les creusant avec des Haches de pierre, & avec un petit feu qu'il falloit conduire petit à petit, tout le long de la Pirogue, jusques à ce qu'elle eut atteint la forme qu'ils luy vouloient donner.

Les Pirogues semblent n'estre autre chose que deux grandes planches jointes ensemble par le bas, & ouvertes de six à sept pieds de large par le haut, & bouchées par les deux extremitez, avec des morceaux de planches ; mais particulierement à l'arriere où elles sont presque tousiours un peu plus haute qu'à l'Avant.

Or comme pour l'ordinaire elles ne sont pas assez hautes de cette premiere structure : ils les rehuvent & réhaussent tout de bout en bout, avec des planches de quinze à seize pouces de large : & comme ils ne se servent point de clouds, ils cousent & ajustent ces planches sur la Pirogue, avec des éguillettes de Mahot : & apres avoir bien calfadé les jointures avec des estoupes faites d'écorce de Mahot battuë, ils cousent par dessus cette estoupe des gaulettes, avec des éguillettes de Mahot. Cela à la verité est assez estanche, mais il ne dure guére, & il y a tousiours à refaire. Ils cousent aux deux costez à demy pied du bord, des perches, sur lesquelles ils attachent de deux pieds en deux pieds, des bastons en travers de la Pirogue, en dedans, lesquels leur servent de Tore ou de siege, pour s'asseoir en ramant.

Ces Pirogues sont pour l'ordinaire de quarante pieds de long, & de sept ou huit pieds de larges ; le gouvernail n'est que d'une planche cramponée, sans fer & sans cloux, dans une autre morceau de bois : elles portent quelquefois cinquante personnes & tout leur bagage. Elles vont à la voile & à la rame ; leurs rames ont un manche comme celuy des Besches, & au bout, un petit morceau de bois de travers, sur lequel on apuye une main, & de l'autre on tient la rame proche de la pelle, qui est longue de deux pieds & demy. Ils rament tout d'une autre façon que nous : car ils ont le nez tourné vers le devant de la Pirogue, & en poussant l'eau en arriere, ils poussent la Pirogue en avant. Ils font quelquefois deux ou trois cens lieuës en mer, avec d'assez mauvais temps, & lors qu'ils sont arrivez, ils n'ont point d'autre Ancre qu'une pierre prise avec quatre bastons, & pour Cable leur écorce de Mahot. Les *Coulialas*, que nous appellons Canots, n'ex-

cedent jamais vingt pied de long, & trois ou quatre de large : ils sont pointus par les deux bouts, de sorte qu'on a peine à discerner la Poupe d'avec la Proüe. Ils les réhuvent rarement. Ils rament dedans comme dans leurs Pirogues ; il y en a de toutes façons, & de si petits qu'ils ne peuvent porter qu'un homme, & ceux-là ne servent qu'à la pesche. Ils se servent quelquefois aussi de piperis, tels que nous les avons dépeints dans la premiere partie.

Ils n'ont ny Boussole, ny Aiman, ny Cadran : c'est pourquoy ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre. Quand ils la perdent de veuë, ils se gouvernent de nuit sur les Estoiles, & de iour sur la route du Soleil.

Celuy qui entreprend de faire quelque voyage porte le nom de Capitaine, gouverne la Pirogue, & donne ordre à tout ce qu'il faut pour l'embarquement, sans pourtant qu'il en soit plus consideré des autres.

Quand ils prennent terre ailleurs que chez eux, ils font de petits toicts ou auvents qu'ils appellent *Ajoupa*, les couvrent de feüilles de Latanier, ou de Baliziers, & pendent leurs licts dessous.

De tout ce qui se passe dans les guerres des Sauvages, & des armes dont ils se seruent.

§. XI.

LEs Sauvages ont trois sortes de Capitaines qui leur commandent. Les premiers sont ceux qui sont les maistres de quelques Canots ou Pirogues : les autres sont ceux qui ont des habitations en propre ; les troisiémes ceux qui sont éleus tels par suffrages, ou bien parce qu'ils ont fait paroistre un grand courage dans leurs guerres, ou bien pour

avoir tüé pluſieurs de leurs ennemis. Ils ne font jamais élection de jeunes gens, quoy qu'ils ſoient fils de leurs Capitaines, de crainte que le peu d'experience qu'ils ont, & la temerité qui les tranſporte, ne leur ſoient prejudiciables : mais ils font choix de perſonnes âgées, afin qu'elles ne ſoient pas moins eſtimées par la maturité de leurs conſeils, que par la longue connoiſſance qu'elles ont des armes.

Quand ces vieillards connoiſſent qu'ils ne ſont plus capables de ſupporter le fardeau de leurs charges, ny des courſes penibles qu'il faut faire aſſez ſouvent dans ces emplois, ils s'en déportent, & n'acquierent pas moins d'honneur par cette ingenuë confeſſion de leur foibleſſe, que s'ils avoient rẽporté des victoires; mais afin que la pluralité de ces Capitaines ne faſſe perdre le reſpect qu'on leur doit, il n'y en a quelquefois qu'un ſeul dans une Iſle. Il y en a deux dans la Dominique, qui demeurent fort éloignez l'un de l'autre, de peur que leur authorité ne ſe choque, & que la jalouſie ne les perde. Leur puiſſance eſt pourtant limitée, parce qu'ils ne commandent que dans les affaires de la guerre.

Et c'eſt à ceux-là que le ſieur de Rochefort donne aſſez mal à propos les nõs de Generaux & d'Amiraux, & que quelquefois il les appelle *Caciques,* quoy que ny les Sauvages, ny meſme la pluſpart des François n'ayent jamais entendu parler de ce nom.

Comme nos Sauvages ont de vieilles guerres, tant contre quelques nations de l'Europe, deſquelles j'ay ſuffiſamment parlé dans ma premiere partie, que contre les nations Sauvages de la terre ferme, particulierement contre les Alloüagues: ces Capitaines en tant qu'experimentez aux affaires de la guerre, ayant donné des preuves irreprochables de leur generoſité & de leur courage, ſoulevent tout le peuple, leur font prendre les armes, & les mettent en campagne quand il leur plaiſt. Tous leur obeïſſent en ce qui concerne la guerre ſeulement; car hors de là ils ne ſont nullement conſiderez.

L'un

Quand donc quelqu'un de ces Capitaines a dessein d'aller à la guerre, il fait un vin, ou une asséblée generale chez soy, où apres que les cõviez se sõt bien réjoüis, bien dansé à leur mode, & beu jusqu'à crever: les vieilles fémes toutes saoûles qu'elles sont, cõmencent à se souvenir du dessein de l'asséblée, & se mettent à raconter les outrages & les torts qu'elles pretendent avoir receus de leurs ennemis. L'vne regrette son mary tüé; l'autre dit qu'ils ont mangé son pere, une mere plaint son fils, une sœur son frere: bref, ils font un *Caramémo* de plaintes confuses si estranges, qu'ils émeuvent toute l'assemblée aux larmes, s'excitant vnanimement les vns les autres à la vengeance de leurs ennemis. Alors ce Capitaine qui a fait le projet de la guerre fait le hola, & cette rumeur estant appaisée, il harangue devant toute l'assemblée; mais d'un langage si relevé entre eux, que les femmes & les enfans n'y entendent rien.

Dans cette harangue il leur represente leurs Peres massacrez, leurs Freres égorgez, & leurs enfans dans l'esclavage. Apres il vante hautement toutes ses proüesses, leur faisant un grand narré de toutes les victoires qu'il a r'emportées sur leurs ennemis, lesquelles sont bien souvent plus imaginaires que réelles: les exhortant à se confier en sa valeur, & à combatre genereusement. Tous vnanimement applaudissent à son discours, car il le prononce avec tant de ferveur, que le dernier de leurs ennemis passe desia pour exterminé dans leur esprit. Pour conclusion, il leur assigne le jour du départ, & leur donne le rendez-vous. Aussi-tost tous les Capitaines qui doivent conduire des Pirogues, donnent ordre aux vivres & aux munitions de guerre: & toutes les femmes travaillent à faire de la farine pour le voyage, qu'elles envelopent si proprement dans des feüilles de Balisiers, que l'eau n'y peut entrer.

Quand le Capitaine ne fait point d'Assemblée, il depute l'vn des plus considerables dans les habitations. Celuy-cy estant arrivé parle au maître du Carbet, durant une bonne demy heure. Apres cét ennuyeux discours, le Maistre répõd avec autant de prolixité que l'autre, & aprouve ou des-

approuve le dessein de la guerre, à laquelle il va si bon luy semble: car ils n'y forcent jamais personne. S'il est tout à fait persuadé, soit par la necessité, soit par l'vtilité de cette entreprise, il promet de se trouver au rendez-vous au iour assigné pour le départ.

Cependant les Soldats, qui sont de l'entreprise se munissent de *Boutous* (qui est une façon de massuë faite bresil, de bois verd, ou de quelqu'autre bois massif, & pesant comme plomb.) Cette massuë est longue de trois pieds ou environ, & large cõme la main jusques sur l'extremité où elle s'essargit un peu: elle est platte, espaisse d'un pouce, & gravée à la façon des Sauvages: qui remplissent cette graveure d'une peinture blanche faite avec de la *mouchache*, c'est à dire, de la fine fleur de manyoc. Quoy-que ce *Boutou* ne soit pas trop en main, il n'y a bœuf qu'ils ne terrassent d'un seul coup. Il y en a de grands, & de petits, à proportion de ceux qui les portent.

Ils font un grand amas de fléches, qu'ils ont preparées de longue main. Ces fléches sont faites d'un certain tuyau qui croist à la sommité des roseaux & qui en porte la graine. Ce tuyau est gros comme le petit doigt, long de quatre à cinq pieds, poly & sans aucun nœud, jaune comme de l'or, & leger comme une plume. Dans le gros bout de ce tuyau, ils ajustent au lieu de fer, une verge de bois verd, ou de quelque autre bois fort & pesant, & y font avec des cousteaux quantité de petits ardillons ou harpons, afin qu'on ne puisse les retirer sans agrandir la playe: le bout de ces fléches est empoisonné avec du laict de Mancenille; de sorte que toutes les blessures, ne fussent-elles qu'au bout du doigt, en sont mortelles. Ils mettent aussi à quelques-unes de leurs fléches certaines arestes longues comme la main, que l'on trouve au dessus de la queuë d'une sorte de Raye assez commune dans toutes les Indes: cette Areste porte son venin avec soy, & est aussi dangereuse sans artifice, que les autres avec le poison. Quelques-unes de leurs fleches sont empennées au bout comme les nostres, avec des plumes de Perroquet. Leurs Arcs qui sont tous semblables aux nostres,

sont faits de Bresil, de Palmiste, ou de bois de Hestre.

Ils portent aussi quelquefois des Sagayes de bois de Bre-sil, ou de Hestre, qui sont comme des demy-piques, avec un dard au bout, du mesme bois: & les dardent fort adroitement.

Lors que tout est preparé, le Conducteur de l'armée fait encore un vin, ou une Assemblée, dans laquelle il détermine derechef le lieu où ils doivent aller, & l'ordre qu'on doit tenir dans le combat Ils cõsultent le Diable dans cette mê-me asséblée par le moyen d'un Boyé, & l'interrogẽt du suc-cez de la guerre, & apres avoir receu les oracles qu'il a à leur dire, (qui au sentiment mesme de nos Barbares, sont le plus souvent des mensonges), ils achevent de boire leur oüycou, & partent tous yures, n'emmenant avec eux de femmes, que ce qui leur en faut pour les servir, les peigner, rocoüer, & faire leur cuisine.

Estant arrivez aux enuirons des terres ennemies, ils ne vont pas les attaquer à l'estourdy; mais se vont cacher dans quelque Riviere ou dans quelque Isle deserte, dans laquel-le leurs ennemis ne s'avisent pas d'aller, & envoyent cepen-dant leurs espions dans leurs terres, pour observer soigneu-sement leurs déportemens, & le temps auquel il est plus fa-cile de les surprendre: car iamais ils n'attaquent leurs enne-mis qu'au dépourveu. Si pendant qu'ils sont dans leurs pol-trones embuscades, ils en sont découverts, & qu'ils recõnois-sent qu'ils se preparent à la deffense, dés là, la guerre se ter-mine, & sans autre ceremonie, ils plient bagage & s'en re-tournent chez eux; car ils sont tous si lasches, que s'ils sça-voient asseurément qu'un d'eux deust perir dans le combat, ils n'iroient iamais à la guerre.

Si par mal heur quelques miserables Sauvages ennemis, descendent en mer pour pescher dans un Canot, ils les lais-sent passer; & lors qu'ils ne s'en peuvent plus dédire, ils fon-dent tous sur eux, criant & meuglant comme des Taureaux enragez : les prennent, les lient, & garotent si bien qu'ils n'ont garde de leur échaper. Avec cette infame conqueste,

ils s'en retournent plus enflez d'orgueil, que s'ils avoient rendu de grands combats, & remporté les plus glorieuses victoires du monde.

Si cela n'arrive pas, ils apprennent de leurs espions où sont les Carbets les plus esloignez, les plus aisez à surprendre, & les plus foibles : & ce sont ceux-là qu'ils vont attaquer.

Lors qu'ils ont resolu d'attaquer un Carbet, ils attendent ordinairement (ie ne sçay pourquoy) que la Lune soit à pic, c'est à dire, dans son plein, & à la petite pointe du iour ils environnent ce Carbet, & bien qu'il ne r'enferme que cinquante ou soixante hommes de deffense, & qu'ils ne soient pas moins de mille ou quinze cens hommes pour les attaquer : ils font tout ce qu'ils peuvent pour les surprendre dans leurs licts, ce qui arrive assez souvent ; mais s'ils sont découverts, & que les autres se deffendent avec ardeur : ils assiegent le Carbet, & tirent tant de coups perdus, que les jardins sont tous remplis & tous lardez de Fléches.

Si les ennemis font trop de resistance, ils taschent de les brusler dans leur Carbet : pour cét effet, ils attachent gros comme le poing de coton bien cardé à une Fléche, & y mettent le feu, & tirent sur la couverture du Carbet, laquelle n'estant faite que de fueilles de Roseaux, de Lataniers, ou de Palmistes, est fort susceptible du feu, & brusle comme des allumettes ; si celle-là n'a pas l'effet qu'ils pretendent, ils en tirent tant d'autres, qu'enfin le feu prend au Carbet, dans lequel leurs ennemis (cela s'entend des Sauvages & non pas des Europeans) se laissent plustost brusler que de se rendre à la mercy de ces Antropophages.

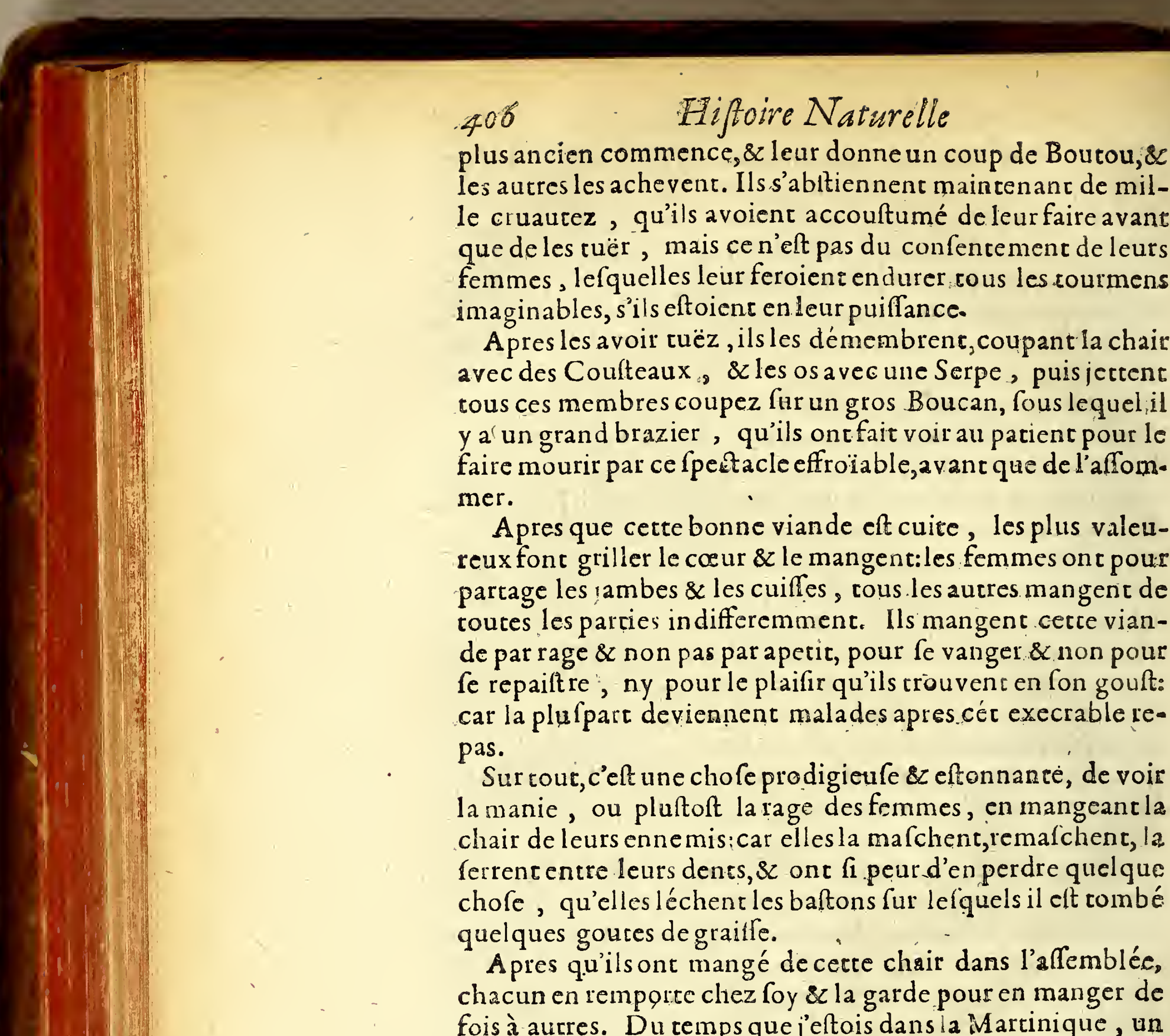
S'ils se deffendent courageusement, à mesure que le Soleil se hausse, le courage de nos Sauvages se ralentit ; & jamais leurs sieges ne durent que jusqu'à midy.

S'ils perdent des hommes dans le combat, iamais ils ne laissent les blessez, ou les morts, à la disposition de leurs ennemis, quand mesme la pluspart d'entre eux devroit perir en les sauvant.

S'il faut combatre en bataille rangée , ce qui arrive tres-rarement , & tousiours contre leur intention ; ils se divisent en trois bandes, sans observer pourtant ny files, ny rangs, ny aucune forme de Bataillon. Avant que de tirer un seul coup de fléche, ils jettent des cris horribles & épouventables, pour jetter de la terreur & de l'effroy dans le cœur de leurs ennemis : & ils les redoublent de temps en temps pendant le combat. Si leurs ennemis laschent le pied, le courage leur enfle & ils deviennent des Lyons : mais si on leur resiste courageusement, ils perdent cœur, font teste des talons, & bon marché de leur vie.

Quand ils ont remporté quelque victoire , ils pillent les Cases , & ce que chacun peut avoir de butin luy appartient en particulier. Ils ne s'emparent jamais des terres de leurs ennemis, toutes leurs guerres n'ayant point d'autre but que de les exterminer en vengeance des injures qu'ils croyent en avoir receuës. Ils prennent hommes & femmes prisonniers , & destinent les hommes à la mort sans aucune remission, & les femmes à l'esclavage. Quoy qu'ils les épousent assez souvent , elles ne portent jamais de Brodequins ny chaussure, dont les autres femmes Sauvages se servent; & ils leur font porter les cheveux courts pour marque de leur servitudes.

S'il y a de leurs ennemis morts sur la place, ils les mangent sur le lieu, apres les auoir bien boucanné à leur mode, c'est à dire, rostis bien sec. Mais ils emmenent en triomphe en leur pays ceux qui sont vivans : & apres les avoir bien fait jeusner, ils font une assemblée generale, dans laquelle ils les font comparoistre tous liez, là, ils leur disent milles injures, & font milles brauades, faisant à tout moment semblant de leur décharger le Boutou sur la teste. Ces mal-heureuses & infortunées victimes , endurent pour l'ordinaire tout cela d'un visage serain & constant, sans s'estonner en façon quelconque ; ils les défient mesme, & se vantent hautement d'avoir mangé de la chair de leurs Peres , leur disent qu'ils ne mangeront que ce qu'ils ont mangé, & qu'ils ont des parens & des amis qui sçauront bien vanger leur mort. En fin, le



plus ancien commence,& leur donne un coup de Boutou,& les autres les achevent. Ils s'abſtiennent maintenant de mille cruautez, qu'ils avoient accouſtumé de leur faire avant que de les tuër, mais ce n'eſt pas du conſentement de leurs femmes, leſquelles leur feroient endurer tous les tourmens imaginables, s'ils eſtoient en leur puiſſance.

Apres les avoir tuëz, ils les démembrent, coupant la chair avec des Couſteaux, & les os avec une Serpe, puis jettent tous ces membres coupez ſur un gros Boucan, ſous lequel il y a un grand brazier, qu'ils ont fait voir au patient pour le faire mourir par ce ſpectacle effroïable, avant que de l'aſſommer.

Apres que cette bonne viande eſt cuite, les plus valeureux font griller le cœur & le mangent: les femmes ont pour partage les jambes & les cuiſſes, tous les autres mangent de toutes les parties indifferemment. Ils mangent cette viande par rage & non pas par apetit, pour ſe vanger & non pour ſe repaiſtre, ny pour le plaiſir qu'ils trouvent en ſon gouſt: car la pluſpart deviennent malades apres cét execrable repas.

Sur tout, c'eſt une choſe prodigieuſe & eſtonnante, de voir la manie, ou pluſtoſt la rage des femmes, en mangeant la chair de leurs ennemis: car elles la maſchent, remaſchent, la ſerrent entre leurs dents,& ont ſi peur d'en perdre quelque choſe, qu'elles léchent les baſtons ſur leſquels il eſt tombé quelques goutes de graiſſe.

Apres qu'ils ont mangé de cette chair dans l'aſſemblée, chacun en remporte chez ſoy & la garde pour en manger de fois à autres. Du temps que j'eſtois dans la Martinique, un Sauvage apporta dans une Caſe une jambe roſtie, auſſi ſeiche & auſſi dure que du bois, de laquelle il mangea, & invita un chacun à faire le meſme, diſant que s'ils avoient mangé de l'Aloüague (c'eſt ainſi qu'il appelloit cette viande cuite) ils ſeroient tres-courageux. Ceux qui en mangent le plus d'entre eux, ſont les plus eſtimez.

Comme ils ont ſans doute gouſté de toutes les nations qui les frequentent, je leur ay oüi dire pluſieurs fois que de

tous les Chreſtiens, les François eſtoient les meilleurs & les plus délicats : mais que les Eſpagnols eſtoient ſi durs qu'ils avoient de la peine à en manger. Quelque temps auparavant que les François habitaſſent l'Iſle de ſaint Chriſtophe, ils firent une décente dans ſaint Iean de Port-ric, où entre autres choſes, ils tuërent & boucanerent un de nos Religieux, duquel apres avoir mangé, la pluſpart d'entre eux moururent, & ceux qui reſterent furent en ſuite affligez de tres-grandes maladies. Pluſieurs Sauvages qui viuent encore, diſent qu'ils n'en mangerent point du tout, mais qu'ils le laiſſerent tout roſty ſur le Boucan ſans y pouvoir toucher; ie crois qu'ils ne diſent cela que par vain reſpect, car les plus ſimples d'entre eux, avouënt ingenuëment qu'ils le dévorerent. Depuis ce temps-là, ils n'ont plus voulu manger de Chreſtiens, ſe contentant de les tuër & de les laiſſer dans le meſme lieu.

Leurs differens particuliers, ſe terminent par des combats ſinguliers à coups de Boutou, & c'eſt bien-toſt fait : car d'un ſeul coup bien aſſené, on envoye ûn homme en l'autre monde. Celuy qui a tüé doit quitter le Pays, ou s'expoſer à autant de combats, que le mort a de parens, ſi ce n'eſt qu'à force de preſens il les adouciſſe : encore n'y a-t'il point d'aſſeurance, car au premier vin ou aſſemblée qui ſe fera, un d'eux luy donnera par trahiſon un coup de Boutou par la teſte.

I'ay oüi dire à Monſieur du-Parquet, que deux Sauvages ſe batans eu duël dans ſon Iſle à coups de fléches, ils furent l'eſpace d'un *Miſerere* dans un continuel mouuement, pour éviter les coups de ces fléches, qu'ils ſe tiroient d'aſſez loin, & que les ayant fait ſeparer, il ſe trouva qu'ils ne s'eſtoient fait aucun mal : voila ce qui regarde leurs guerres avec les autres Sauvages.



Des maladies, de la mort, & des funerailles des Sauvages.

§. XII.

COmme il n'y a point de reigle si generale, qui ne souffre quelque exception, aussi ne faut-il pas inferer de ce que j'ay dit dans le premier paragraphe de ce Chapitre, touchant la disposition de nos Barbares, qu'il n'y ayt plusieurs Sauvages dans les Indes, sujets à toutes les maladies qui nous travaillent dans l'Europe : mais il faut dire qu'elles y sont aussi rares qu'elles sont icy communes, & bien leur en prend; car s'ils réchapent de leurs maladies, il faut plustost attribuër cela aux puissans efforts de la nature, qu'aux remedes & bons traitemens qu'on leur fait.

Quant aux remedes, il est constant qu'ils en ont de tres-souverains ; mais ils se serviront d'un remede duquel ils ont veu un bon succez dans une maladie, comme d'une selle à tous chevaux : de sorte que ne connoissant pas les causes des maladies, non plus que les qualitez des remedes, ils leurs peuvēt aussitost nuire que leurs profiter & le soûlager. Pour le bno traitement, ils ne sçavent ce que c'est que de les délicater: quand ils auroient la mort entre les dents, ils sont nourris comme ceux qui sont en pleine santé.

Ils apprehendent sur tout la petite vérole, parce que ne sçachant pas les moyens d'y remedier, elle fait assez souvent autant de ravage parmy eux, que la peste en fait dans l'Europe : mais s'il y en a fort peu parmy eux qui en soient marquez, c'est que la plufpart en meurent.

Ils sont aussi quelquefois particulierement sur l'arriere-saison travaillez de fiévres, qu'ils guerissent par quelque remede

remede topiques, avec quelques fuëilles de Cachima, & de quelques autres herbes broyées & mises au front, & sur les poignets ; ils se servent aussi comme nous avons dit en parlant du Piment d'un filet qui en est frotté, lequel ils passent sur les yeux pour faire perdre la fiévre.

Ils sont aussi presque tous les ans tourmentez d'un certain mal des yeux, dont ie parleray au Chapitre suivant, parce que nos François en sont aussi bien affligez qu'eux ; ce mal est contagieux, & se communique non seulement de Famille à Famille, mais encore d'Isle en Isle: & bien que les Sauvages ayët peu de remedes pour ce mal, ils en ont pourtãt de tres-excellens pour les tayes ou cataractes: car Monsieur du-Parquet estant menacé d'un triste aveuglement par deux grosses tayes, qui luy offusquoient la veuë, & sur le point de s'embarquer pour venir chercher du remede en France : un ancien Sauvage appelé Pilote, luy promit que s'il vouloit venir en son Carbet, il le feroit guérir par ses femmes, & s'y estant fait porter, ces femmes luy ayant lavé les yeux avec du coton, trempé dans le suc de certaines herbes, & luy essuyant avec leurs langues, en cinq ou six jours la plus grosse taye tomba, & l'autre peu de temps apres.

Mais s'ils sont peu tourmentez de la pluspart des maladies que nous avons dans l'Europe : cette infame maladie qu'ils appelent *Epian*, qui est la veritable vérole, dans le plus haut degré de sa malignité ne les quitte presque jamais : car bien que l'on dise qu'ils la guérissent facilement, avec le jus d'une écorce d'arbre, dont ils usent en potion, & en se noircissant le corps avec du jus de Genipa, & des fuëilles de Roseau bruslées : il est certain que tout cela ne fait que pâlier le mal, & que mesme quelques enfans naissent & meurent avec cette vilaine maladie.

L'on croit que non seulement les desordres de leur luxure contribuët à ce mal, mais bien davantage, leur nourriture qui n'est que de poisson trop frais & à demy cuit, & particulierement de Lezards, qui ont cette proprieté maligne, de réueiller ce mal en ceux qui en ont esté guéris.

Les saignées dont ils se seruent sont de fort legeres scarifi-



cations, avec des dents d'Acouty, & il leur sort si peu de sang, que tout le corps d'un homme ainsi scarifié, n'en donne pas une bonne pâlette.

Ils sont fort sujets à certains cloux qui leur viennent aux fesses, & autour des cuisses, qui ne sont pour l'ordinaire que des fleurs de la vérole. Le Pere Raymond, dit qu'ils percent ces cloux auec des arestes des queuës de Rayes, ce qui me semble estrange, puisque les piqueures de ces arestes sont presque incurables.

Ils vsent aussi de quelque purgations à la fin de leurs maladies, mais elle leur font bien souvent plus de mal que de bien.

Les femmes ont le plus de connoissance des qualitez des plantes, & de toutes les autres choses que les hommes, & elles s'en servent assez vtilement.

Lors que tous les remedes naturels de ces medecines n'ont point le succez que l'on en espere, ils ont recours à leur Boyé, & ce Boyé ayant consulté le diable les guérit, ou leur prononce l'arrest de mort, ainsi que ie l'ay dit au §. 3. de ce chapitre.

Si tost qu'ils sont tombez malades, les gens mariez & leurs proches parens s'en éloignent, & ne les visitẽt plus, disant pour leurs raisons qu'il sort de leurs corps certaine qualité, capable non seulement d'affliger & d'empirer le malade, mais de le faire mourir; quoy que plusieurs s'abstiennent de les voir par ces motifs, neantmoins la nature n'est pas tellement assoupie & pervertie en eux, qu'ils n'ayent quelque compassion & douleur de voir leurs parens & leurs amis malades.

Vn iour le R. Pere Raymond demanda à un jeune garçon Sauvage, pourquoy il ne visitoit pas son pere affligé, & malade à mourir. Ce pauvre jeune homme se mit à souspirer & à verser un ruisseau de larmes, asseurant qu'il avoit le cœur si touché de compassion à l'endroit de son Pere, qu'il luy estoit du tout impossible d'y penser sans s'affliger: mais que pour le voir en ce pitoyable estat, il ne le pouvoit, sans mourir aussi-tost. En quoy nous pouvons remar-

quer qu'ils ne ſont pas d'un naturel ſi barbare qu'on s'imagine.

Le R. Pere Raymond aſſeure, qu'il en a veu mourir quelques-uns des plus vicieux d'entre eux, qui avoient des inquietudes horribles, procedantes des grandes apprehenſions & des perplexitez eſtranges de ce que leurs ames devien-droient apres la mort, & que perſonne ne les pouvoit conſoler là-deſſus.

Si-toſt qu'ils ſont decedez, les femmes prennent le ſoin de laver le corps, de le nettoyer, & le peindre de roücou depuis les pieds juſqu'à la teſte, elles luy graiſſent les cheveux d'huile de Palmiſte, le peignent, le coiffent, & l'ajuſtent auſſi proprement que s'il devoit paroiſtre dans une aſſemblée ſolemnelle : puis elles l'envelopent dans un lict de coton, qui n'a jamais ſeruy à perſonne ; l'on fait la foſſe où il doit eſtre enterré, dans la meſme Caſe où il eſt mort, ou bien on luy en baſtit une tout exprez, car ils n'enterrent jamais leurs morts à découvert, & n'obmettent aucune ceremonie (de celles qu'ils ont accouſtumé de pratiquer) en quelque lieu qu'ils ſe rencontrent.

Vn iour un Capitaine Sauvage de la Dominique, avec ſa famille compoſée de trente ou trente cinq perſonnes, nous apporta un de ſes enfans malade pour le faire baptiſer avant ſa mort. Mais cét enfant eſtant expiré à deux lieuës de noſtre Convent, ils arriverent chez nous fort affligez, teſmoignant beaucoup de regret de ce qu'il n'avoit pas receu le Sacrement de Bapteſme, & nous prierent avec inſtance de leur donner une petite Caſe abandonnée, que nous avions dans un jardin au bord de la mer, pour ſervir de ſepulture à leur enfant. Nous la leur accordaſmes fort volontiers : & auſſi-toſt ils ſe mirent tous à travailler à cette Caſe, & la remirent en un auſſi bon eſtat, que ſi elle euſt eſté toute neuve. Ils y firent la ſepulture de leur enfant de la façon, & avec les ceremonies que ie va dire.

Ils firent une foſſe toute ronde dans le milieu de la Caſe, profonde de trois ou quatre pieds, dans laquelle ils mirent l'enfant accommodé & ajuſté comme j'ay dit, & enveloppé

dans ſon lict de coton. Ils le mirent en ſon ſeant ſur ſes talons, les deux coudes ſur ſes deux genoux, & la teſte appuyée ſur les paumes de ſes deux mains. Puis toutes les femmes ſe mirent de meſme autour de la foſſe, & commencerent à ſouſpirer eſtrangement : incontinent apres elles entonnerent un certain chant fort lugubre & fort lamentable. Cette chanſon eſtoit entrecoupée de ſouſpirs, & bien ſouvent de grands cris en levant les yeux vers le Ciel, & elles verſerent une ſi grãde quantité de larmes, qu'elles euſſent cõtraint les cœurs les plus endurcis à pleurer avec elles. Leurs maris étoient aſſis derrieres elles, fondant en larmes à leur imitation; & les embraſſoient d'une main cõme pour les conſoler, & les careſſoient de l'autre, leur paſſant ſouvent la main ſur le bras. Pendant ce temps-là, l'un d'entre eux boucha la foſſe avec un bout de planche, & les femmes jetterent de la terre deſſus de temps en temps. Apres ces ceremonies (qui durent une bonne heure) les femmes bruſlent ſur la foſſe toutes les hardes du defunct, qui conſiſtent en certains petits paniers, coton filé, & autres petites bagatelles.

Quand c'eſt un chef de famille qui eſt decedé, ſes femmes & ſes enfans ſe coupent les cheveux, les portans courts comme les eſclaves l'eſpace d'un an entier : & jeuſnent tous l'eſpace d'une Lune au pain & à l'eau, ce n'eſt pas qu'ils croyent que cela profite à l'ame du treſpaſſé, mais ils diſent que s'ils ne jeuſnoient à la mort d'un de leurs parens, la veuë leur affoibliroit, qu'ils deviendroient tremblans, & tomberoient dans les mains de leurs ennemis. Si le défunct a des eſclaves, ſes parens les tuënt, s'ils n'uſent de precaution, & ne ſe garantiſſent par la fuite : car on ne les pourſuit point.

Les parens qui ne ſe ſont point trouvez aux funerailles, viennẽt par apres viſiter le tombeau, & il faut qu'ils pleurent comme les autres, quoy que bien ſouvent ils n'en aïent point d'envie. Ils ſont quelquefois un bon quart-d'heure à ſouſpirer, ſe lamenter, & faire mille grimaces, avant que de jetter une larme : mais quand ils ſont une fois en train, on ne les en ſçauroit retirer.

Des obstacles qui se rencontrent à la conversion des Sauvages.

§. XIII.

IL est aisé de conclure de ce que nous avons dit des mœurs & des coustumes de ces pauvres Barbares, avec quelle facilité ils s'achemineroient vers le Ciel, s'ils estoient éclairez des lumieres de la Foy, puisque nonobstant les tenebres épaisses, dont leurs entendemens sont remplis, & la nature corrompuë qui leur sert de guide dans toute la conduite de leur vie, ils pratiquent des austeritez si effroyables, des jeûnes si penibles, des mortifications si estranges, des effusions de sang si cruelles, que beaucoup de Saincts qui possedent la gloire, n'en ont point exercé de semblables dans cette vie.

Que seroit-ce si au lieu des Demons, ils avoient Iesus-Christ pour Maistre, & si au lieu des superstitieuses ceremonies ausquels ceux-là les engagent, ils avoient les saintes maximes & les pratiques innocentes de l'Evangile : que ne feroient-ils pas à la faveur de ces lumieres, & que n'entreprendroient-ils pas en veuë des recompenses eternelles qu'il promet; puisque sans esperance d'une meilleure vie ny d'aucun salaire, ils observent si exactement toutes les choses que leur prescrivent ces esprits d'erreur & de mensonge : & de quels vices ne se dégageroient-ils pas dans l'apprehension des supplices interminables d'une eternité mal heureuse, puis qu'encore qu'ils reconnoissent & qu'ils avoüent tous les jours, les fourbes & les impostures des demons, & de leurs supposts, la crainte neantmoins de quelques maux passagers, dont ceux-cy les menacent, leur fait executer avec tant de ponctualité, ce qu'ils exigent d'eux. Ne se leveront-ils pas avec sujet au jour du jugement contre les Chrestiens, & par-

ticulierement contre ceux qui conversent, & qui traitent tous les iours avec eux, & ne condamneront-ils pas avec justice leur Ambition, leur Avarice, leur Luxe, leurs dissolutions, leurs trahisons, leurs envies, & mille autres pechez qui ne sont pas mesme connus parmy eux.

En un mot, si ce qui se trouve de plus difficile dans la pratique de la vertu, & qui met le plus d'obstacle à nostre avancement spirituel, n'a point de prise sur leurs esprits; quelle conjecture avantageuse ne devons-nous pas tirer à l'avantage de ces Barbares, si au lieu de mille réveries qui embarassent & confondent entierement leurs esprits, ils avoient la connoissance des mysteres également ineffables & adorables de nostre salut; & si au lieu des demons qui les tyrannisent, ils avoient un Dieu incarné pour modele de leurs mœurs & de toutes leurs actions.

Ce sont ces pensées qui tiennent en haleine, tant de Religieux, qui s'estiment heureux dans les fatigues, qui ne sont point concevables à ceux qui ne les voyent pas; & qui tiennent leurs vies vtilement employées, & leur mort glorieuse, pourveu qu'ils puissent contribuër à l'instruction & à la conversion de ce peuple barbare.

Mais si l'on me demande maintenant, d'où vient que depuis tant d'années, on voit si peu de progrez du Christianisme parmy les Sauvages? Ie répons, qu'encore qu'il ne soit pas visible & apparent, à cause des obstacles qui se sont rencontrez, tant de leur part, que de divers autres évenemens, dont j'ay fait le recit dans cette histoire; il est neantmoins beaucoup plus grand que nous ne l'avions esperé: car outre que les Chefs de ces peuples par des considerations politiques, ont souvent empesché ou retardé les Missionaires, de leur annoncer l'Evangile: il est certain qu'il y en a deux principaux de la part des Sauvages mesmes, sans autres milles petites difficultez, que le feu de la charité consume, & sans parler de ceux que Satan nous suscite tous les iours.

Le premier, & qui est presque maintenant l'unique, est la mauvaise impression que les Sauvages ont conceuë de la

mauvaise vie des Chrestiens ; car ils ont veu des hommes qui se sont venus emparer de leurs terres, & de celles de leurs voisins, avec des cruautez inoüies : qui ne cherchoient que de l'or, & dont la vie avoit quelque chose de plus barbare que la leur; d'où vient qu'encore de nostre temps, ils avoient une telle horreur du nom de Chrestien, que la plus grande injure qu'ils pouvoient faire à un hõme, c'estoit de l'appeler Chrestien : de sorte que quelque bonne mine qu'ils fissent, quand on leur demandoit s'ils vouloient estre Chrestiens, & qu'ils répondissent qu'oüy, ce n'estoit pourtant que par complaisance, & pour tirer de nous ce dont ils avoiẽt besoin: car en leur particulier ce seul nom de Chrestien leur fait bondir le cœur & grincer les dents. D'où il faut inferer qu'encore bien que plus des deux tiers des Sauvages de la Dominique, soient instruits jusqu'à répondre, qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois Personnes, qu'il a fait le Ciel & la Terre, qu'il punit d'une eternité de supplices les méchans dans les Enfers, & qu'il recompense les bons dans le Paradis: qu'ils sçachent les Prieres les plus communes, comme le Symbole des Apostres, l'Oraison Dominicale, la Salutation Angelique, & que mesme ils se servent du signe adorable de la Croix: neantmoins, jusqu'à ce qu'ils soient plus pleinement informez du Mystere de nostre Redemption, & qu'ils ayent osté de leur cœur la haine qu'ils portent au saint Nom de Chrestien, ce seroit trop risquer que de leur donner le Baptéme. C'est pourquoy les Religieux se donnent bien de garde de rien precipiter dans une affaire de si grande importance; outre qu'ils sçavent tres-bien que la plusspart des Sauvages recevroient le Baptéme pour un petit coulteau, ou pour quelque autre bagatelle, & se moqueroient par-apres de ce Sacrement adorable, à la moindre chose qu'on leur refuseroit.

C'est ce qui fait que tous les Religieux Missionaires y apportent toutes les circonspections imaginables, & qu'ils prennent de la part des Sauvages toutes les asseurances & les precautions qu'ils croyent necessaires, pour ne pas don-



ner ce Saint Sacrement en vain, ny l'exposer aux blasphémes de ces Barbares.

Le Pere Raymond asseure, qu'en dix ou douze ans il n'en a baptisé que quatre, & encore que c'estoiẽt des gens tous proches de la mort. Ie sçay de science certaine, que les RR. Peres Iesuites qui s'y employent maintenant, plus que les autres Missionaires, en usent de la sorte: c'est pourquoy il y a bien sujet de s'estonner de la hardiesse & de la temerité, avec laquelle le sieur de Rochefort ose taxer les Religieux, d'avoir esté cause que ce Sacrement n'a pas esté en telle reputation qu'il devoit estre, à cause qu'ils ont baptisé un peu à la legere, & d'apporter pour preuve de sa proposition deux insignes faussetez, dont la premiere est, que *ya Maraboüis fils du Baron, a esté baptisé à Paris auec grande solemnité, & à la veuë de plusieurs Seigneurs qui honorerent cette action de leur presence*: la seconde, qu'il fut renvoyé en son pays, estant chargé de presens & de beaux habits; mais aussi peu Chrestien qu'il estoit sorty, parce qu'il n'avoit pas bien *compris le mystere de la Religion Chrestienne, & qu'il n'eut pas si tost mis pied à terre, qu'il se moqua de tout ce qu'il auoit veu comme d'une farce, disant que les Chrestiens ne se repaissoient que de folie, & qu'il se mit en la compagnie des autres Sauvages, & se fit rocoüer.*

Voila bien de l'imprudence de la part des Religieux, si ce que j'avance est veritable; mais voila biẽ de l'impudence & de l'effronterie, s'il n'y a que de la fausseté: ie le pardonnerois au sieur de Rochefort, s'il n'avoit fait debiter son livre que dans la Holande, ou dans les pays éloignez, où son conte auroit pû passer pour une verité; mais d'avancer hardiment aux yeux de tout Paris, que *y a Maraboüis fut baptisé à Paris auec grande solemnité, & à la veuë de plusieurs Seigneurs qui honorerent cette action de leur presence*: c'est ce qui n'est pas supportable.

Car ie luy demanderois volontiers dans quelle Eglise il fut baptisé, qui fut le Prelat qui en fit la ceremonie, qui fut celuy qui luy donna le nom de Loüis, & quels furent *ces Seigneurs,*

Seigneurs qui honorerent cette action de leur presence : c'est ainsi que l'on circonstancie ces sortes d'actions, qui se faisant avec éclat ne peuvent estre cachées : cependant, il n'y a personne à Paris, qui ayt jamais eu aucune connoissance de ce Baptesme *d'ya Maraboüis*, que par ce qu'en a dit le sieur de Rochefort, lequel sans doute a esté surpris en cette rencontre, aussi bien que dans plusieurs autres choses qu'il nous a données dans son livre.

Car ie ne veux pas croire qu'il ayt eu dessein de donner cette fable du Baptesme de *Maraboüis*, pour avoir occasion de déclamer contre les Religieux Missionaires, touchant l'administration du Sacrement de Baptesme, qui par ce que ie vais dire mesme de ce *Maraboüis*, font bien connoistre avec quelle prudence & avec quelle retenuë ils agissent dans la dispensation des Sacremens.

Ce pauvre Sauvage estant donc venu en France, apres s'estre sauvé du naufrage que fit le vaisseau, où estoit le Pere Coliard, qui amenoit ce jeune garçon, il fut conduit à Paris, & receu dans le Convent des RR. Peres Iacobins de la ruë neuve saint Honoré, où durant prés de dix mois on travailla à l'instruire des mysteres de nostre sainte Religion, apres quoy estant tombé malade, comme il fut abandonné des Medecins, & à l'extremité, l'on crust qu'il falloit luy donner le S. Sacrement de Baptesme : c'est pourquoy on luy demanda s'il ne vouloit pas bien le recevoir & mourir Chrestien : ayant répondu qu'oüy, comme l'on se mettoit en devoir de le baptiser, il montra bien qu'il n'estoit pas si peu instruit que le sieur de Rochefort veut dire, *& qu'il avoit bien compris le Mystere de la Religion Chrestienne* : car il fit connoistre qu'il sçavoit bien que ce Sacrement ne se reïteroit pas, disant qu'il croyoit que le Pere Coliard l'avoit baptisé dans le naufrage, & qu'il luy avoit jetté de l'eau sur la teste : mais que cela s'estoit fait si viste, qu'il ne s'en souvenoit pas parfaitemẽt, mais pourtant qu'il vouloit mourir Chrestiẽ : c'est ce qui obligea le feu R. P. Ioseph Roussel, Religieux d'une probité & d'une prudence assez cõnuës dans Paris, pour ne faire pas les choses à la legere, de ne le baptiser que sous condition. Voila

ſimplement comme la choſe ſe paſſa, en preſence de trois ou quatre Religieux, dans l'une des chambres du Convent, où *Maraboüis* eſtoit malade, & à quoy ſe reduit la *grande ſolemnité*, dont parle le ſieur de Rochefort, qui n'a pas eſté mieux informé du retour de ce ieune homme aux Iſles : car il n'eſt point vray, qu'il n'eut pas ſi-toſt mis pied à terre, qu'il ſe moqua de tout ce qu'il avoit veu comme d'une farce, diſant que les Chreſtiens ne ſe repaiſſoient que de folie, bien au au contraire j'ay apris des Religieux qui le reconduiſirent aux Iſles, qu'eſtant arrivé à la Martinique ils l'avoient veu ſouvent ſouſpirer, pleurer, & regreter l'aveuglement des Sauvages, diſant qu'ils vivoient comme des beſtes, & qu'il diſoit ſouvent pendant la traverſée qu'un Sauvage qui étoit mort chez les Capucins, eſtoit mort bon Chreſtien, & qu'il eut bien voulu mourir de meſme.

Il eſt neantmoins veritable, qu'eſtant arrivé à la Guadeloupe, ſa mere fit tant qu'elle l'attira pour venir voir ſes parens, & prendre un lict de coton qu'elle luy avoit fait, & que peu de temps apres qu'il y fut arrivé, ſa mere & tous les autres Sauvages eurent tant de pouvoir ſur luy, qu'ils luy firent épouſer comme par force une de ſes couſines germaines, laquelle luy appartenoit ſelon la couſtume du pays, mais quelque temps apres reconnoiſſant ſa faute, mépriſant cette femme, & faiſant tout ſon poſſible pour s'en revenir parmy les Chreſtiens, ſes propres parens l'empoiſonnerent. Le R.P. Raymond confirme cecy dans ſon Dictionaire, diſant que c'eſt à tort qu'on l'accuſe d'eſtre mort Apoſtat : ſi bien que le ſieur de Rochefort a eſté auſſi mal informé du Bapteſme & du retour de Maraboüis, que des beaux habits & des preſens qu'il remporta de France, puiſque le tout ne montoit pas à la valeur de cent francs.

I'avois mis dans la 1. edition de mõ livre pour un ſecond obſtacle, la difficulté d'apprendre la langue des Sauvages, qui n'eſtoit pas le moindre en ce temps-là : car le peu de Religieux que nous avions, ne pouvant preſque ſuffir aux Chreſtiens de la Colonie, il nous eſtoit preſque impoſſible

d'enuoyer aux Sauvages pour apprendre cette langue, d'autant plus difficile qu'elle est diséteuse & moins parfaite; mais le R. Pere Raymond y a si bien remedié par ses soins & ses trauaux infatigables, dans le Dictionaire tses-ample, & l'excellent Catechisme qu'il nous en a donné, que les Missionnaires se peuvent rendre tres-capable de les instruire, sans quitter le service qu'ils sont obligez de rendre aux Chrestiens des Isles, où ils font leur residence. Outre que le nombre de Religieux de divers Ordres, estant bien plus grand qu'il n'a esté jusqu'à present; il y a lieu d'esperer que Dieu benissant les travaux de nos Missionnaires, l'on y verra bien-tost la plupart de ces pauvres Sauvages embrasser la Religion Chrestienne, & qu'ils rendront avec nous des actions de graces immortelles, à celui qui par son infinie bonté les aura tiré de l'aueuglement, & de la gueülle de l'Enfer.



De l'estat des Colonies Françoises dans les Antilles de l'Amerique.

CHAPITRE II.

L'On peut facilement iuger, parce que j'ay dit dans la premiere Partie de cette Histoire, en faisant le recit de l'establissement des Colonies Françoises, qu'à les considerer dans cét estat, & dans celuy auquel elles sont aujourd'huy, il y a quelque rapport à ce qui arriua au commencement du monde: qui n'estant qu'une masse confuse, & sans agrément, n'eut pas plustost receu l'ordre & la disposition que la diuine Sagesse y establit, qu'il parut un ouurage digne de la puissance qui l'avoit tiré du neant. En effet, c'est à peu prez de cette maniere que l'on doit parler de nos Colonies, tirées ce semble du neant, à cause de la foiblesse de leurs commencemens, qui nous ont fait voir tant de confusions &

de desordres, qu'elles ressembloient veritablement à un cahos remply de tenebres, qui n'a esté démeslé dans la suite des temps, qu'auec des peines incroyables & des trauaux infinis : & si nous les voyons maintenant dans un estat pareil à celuy du monde, lors qu'il fut éclairé de la lumiere du Soleil, nous en auons l'obligation à nostre triomphant Monarque, qui à guise d'un Soleil éclatant porte ses rayons dans ces Pays éloignez, par les soins extraordinaires qu'il prend de les conseruer, & de les maintenir dans la paix & dans le repos, & d'y faire naistre l'abondance de toutes sorte de biens.

Il est vray que dans ce premier estat, ces Pays n'avoient rien que de rebutant. Les peuples qui les habitoient estoient Barbares, les Terres incultes, ne produisoient rien qu'apres un trauail inconceuable, & les vaisseaux n'ayant point accoustumé de les frequenter, nos premiers François perissoient souuent, par la main de ces Barbares, succomboient sous le faix du travail, ou manquoient des choses qui leur devoient estre apportées de dehors. Mais depuis que les Sauvages ont esté rangés à la raison, que les terres ont esté défrichées, & que les vaisseaux ont fait voile de ce costé là, toutes choses y abondent maintenant, & rien n'y manque, soit pour la necessité, soit pour la délicatesse de la vie.

Mais parce que j'ay suffisamment fait voir toutes ces choses, tant dans les establissemens, dont j'ay parlé dans la premiere Partie, que dans les differens traitez que j'ay donnés dans cette Seconde, où j'ay parlé des fruits de la terre, des Oyseaux, des Poissons, & des Animaux : c'est pourquoy, afin de n'user point de redites, ie traiteray seulement dans ce Chapitre, de la Religion & des mœurs des habitans François, des Loix qu'ils obseruent, de leur Commerce, de leurs maladies & des remedes qu'ils y trouuent; enfin de tout ce qui peut seruir pour donner une connoissance entiere & exacte des Colonies Françoises de l'Amerique. Ie commence par la Religion.

De la Religion des Antilles Françoises. Des Missionnaires qui trauaillent à l'instruction des François, des Sauvages, & des Négres. Refutation des calomnies de Mr Biet contre les Missionaires.

§. I.

BIen que suiuant les pieuses intentions du feu Roy Loüis XIII. de triomphante memoire, qui permit l'Establissement des Colonies Françoises dans l'Amerique, il n'y deust passer personne qui ne fist profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; & que les Seigneurs de la Compagnie l'eussent ainsi promis à sa Majesté, dans le quatriesme article du Contract, qu'ils passerent auec Monsieur le Cardinal de Richelieu, en l'année 1635.
„ qu'ils ne feront passer esdites Colonies & habitations au-
„ cun qui ne soit naturel François, & ne fasse profession de
„ la Religion Catholique, Apostolique & Romaine: & si
„ quelqu'un d'autre condition y passoit par surprise, on l'en
„ fera sortir aussi-tost qu'il sera venu à la connoissance de ce-
„ luy qui commandera dans l'Isle.

Et que sa Majesté perseuerant dans sa premiere intention, l'eut confirmé dans son Edict du mois de Mars de l'année
„ 1642. en ces termes: Et dautant que le principal objet des
„ Colonies doit estre la gloire de Dieu, les Associez ne souf-
„ friroient dans les Isles estre fait exercice, d'autre Religion
„ que de la Catholique, Apostolique & Romaine, & feront
„ tout leur possible pour obliger les Gouuerneurs & Offi-
„ ciers des Isles à y tenir la main, & pour trauailler incessam-
„ ment à la conuersion des Sauvages, *&c.*

Neantmoins les Gouverneurs y ont souffert de tout

temps des Heretiques, & mesme Monsieur Hoüel a éleué le sieur Potel Huguenot aux premieres charges de son Isle, contre l'usage & la coustume.

Il est vray que le zele des Religieux Missionnaires a empesché qu'ils n'ayent fait en public l'exercice de leur Religion ; & ils en ont porté de si frequentes plaintes aux Gouverneurs, qu'on a tousiours puni par des amendes pecuniaires, ceux qui se sont assemblez pour en faire les fonctions, de sorte que jusqu'à present il ne s'est fait dans les Isles aucun exercice public, que de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine.

Et bien que la vie licentieuse de quelques-uns des premiers habitans ayt décrié les Isles, & les ait fait passer pour un pays de libertinage & d'impieté , ie puis pourtant asseurer avec verité , que Dieu y a donné une si grande benediction au zele & au travail des Missionaires, qu'il s'y rencontre presentement autant de vertu & de pieté à proportion, que dans la France : car les Sacremens y sont frequentés, & l'on y assiste aux Offices divins, auec une assiduité qui témoigne assez le zele & la deuotion des habitans , & parce qu'une bonne partie des habitations est éloignée d'une , & quelquefois de deux lieuës ; le Maistre de la Case vient ordinairement à la premiere Messe , auec les principaux Domestiques , & retourne promptement la Messe estant acheuée , pour donner moyen à la Maistresse de venir à la grande Messe, auec le reste de la famille; ou bien ils se divisent selon les besoins du ménage , en sorte que tout le monde vient à la Messe. Mais parce qu'il se rencontre des habitations si éloignées des Eglises , qu'il faut faire quelquefois trois ou quatre lieuës par mer auec danger de se noyer , pour venir à la Messe : ceux-cy n'y vont pas regulierement toutes les Festes & Dimanches, & ce seroit trop exiger d'eux, que de les y vouloir contraindre, bien qu'il y en ayt tousiours quelques uns de la Case qui n'y manquent point.

Il n'y a point d'autres Pasteurs dans toutes les Antilles Françoises, que les Religieux Missionaires qui se reduisent

ſeulement à quatre Ordes, ſçavoir les noſtres, les Peres Carmes, les Capucins & les Ieſuites.

Noſtre premiere Miſſion fut à la Guadeloupe, en l'année 1635. & nos Peres ſont demeurez ſeuls, tandis que la Compagnie a ſubſiſté : mais Monſieur Hoüel en eſtant devenu Seigneur, & s'eſtant broüillé auec eux en leur oſtant la place, dont la Compagnie les auoit gratifié par differentes deliberations des 1. Decembre 1638. cinquiéme Octobre 1639. & 5. May 1645. il y appella les RR. Peres Carmes, leur donna une Chapelle au Fort que nous auions beniſte, & tranchant de l'Euêque, entreprit de former des Parroiſſes, & de contraindre les peuples d'aller à celle qu'il luy plaiſoit: ce que nos Religieux furent contraints d'empêcher autant qu'ils peurent.

Ce procedé parut d'autant plus eſtrange, qu'il eſtoit oppoſé à la maniere dont il auoit uſé jusques alors, & particulierement lors que les RR. Peres Capucins ſe vinrent refugier à la Guadeloupe, apres avoir eſté chaſſez de ſaint Chriſtophe : car il demanda pour eux la permiſſion de dire la Meſſe chez luy, au R. Pere Armand de la Paix noſtre Superieur, & luy écrivit pour cela le 21. Novembre 1648. en ces termes : *Ie vous ſupplie par celle-cy de me faire la faueur de permettre que les Peres Capucins qui ſont ceans, diſent la Meſſe à ma petite Chapelle: i'attends cette faueur de voſtre bonté.* Ce que le R. Pere Armand luy ayant accordé, il l'en remercia en ces termes quelques jours apres: *Ie vous remercie tres-humblement de la permiſſion que vous auez donnée aux RR. PP. Capucins qui ſont ceans de dire la Meſſe à ma petite Chapelle du Fort.*

Quelques années apres, ayant eu different auec les Peres Carmes, il appella deux Peres Ieſuites, dont il mit l'un à la Cap-ſterre ſur l'habitation du ſieur Dorange ; mais cét ancien habitant ayant fait ſes plaintes au Superieur de la Martinique, de ce qu'on luy oſtoit ſon bien, les Peres Ieſuites abandonnerent ce quartier.

Ayant formé le deſſein de chaſſer nos Religieux, (qu'il auroit executé, ſi un Corſaire n'eut enlevé à ſa rade le vaiſſeau

dans lequel il les vouloit faire embarquer, comme j'ay remarqué): il obligea Monsieur de Boisseret de traiter auec deux des plus habiles d'entre les RR. Peres Augustins Reformez du Faux-bourg saint Germain. Ces bons Peres ne se voulurent pourtant point engager de faire ce voyage, qu'apres les asseurances qu'on leur donna, que nos Religieux auoient esté chassez.

Surquoy ayant écrit à Rome, ils en receurent un Bref, par lequel sa Sainteté les establissoit Missionaires à la Guadeloupe, supposé que nous nous en fussions retirez: *Modo FF. Prædicatores à prædicta insula recesserint;* Estant arriués à la Guadeloupe avec cette Mission, sur la fin de l'année 1650. Monsieur Hoüel les receut avec beaucoup de joye, & de peur qu'ils ne s'apperceussent que nos Peres y estoient, à peine eurent-ils esté deux heures à terre, qu'il les fit conduire toute la nuict à la Cap-sterre, où ils furent bien surpris de trouuer le R. Pere Feüillet, que Monsieur Hoüel y auoit mené. Quelques iours apres ils se plaignirent à luy, de ce qu'on les avoit trompés, & demeurerent cinq ou six mois ensemble dans le logis de Monsieur Hoüel, sans prendre aucun employ.

Neantmoins ceux du quartier des vieux habitans, n'ayant point de Religieux qui demeurast chez eux, M[r] Hoüel pria l'un de ces bons Peres d'y aller, mais si tost qu'ils virent qu'on les separoit, ils en conceurent tant de tristesse, qu'ils moururent tous deux en fort peu de temps. Le R. Pere Fontaine enterra celuy qui demeuroit chez Monsieur Hoüel à la Cap-sterre: & celuy des vieux habitans estant à l'agonie, il en arriua un autre assez à temps pour luy fermer les yeux, & le R. Pere Beaumont qui luy auoit administré les Sacremens, luy rendit les derniers devoirs de la sepulture.

Ces deux bons Religieux fort recommandables, pour leur pieté & leur doctrine, furent fort regretés: celuy qui estoit arriué le dernier, ne demeura à la Guadeloupe que pour retourner en France. Depuis ce temps-là, les Reu. Peres

res Augustins n'ont plus songé d'y en envoyer d'autres, s'étant apperceus trop tard qu'on s'estoit joüé d'eux.

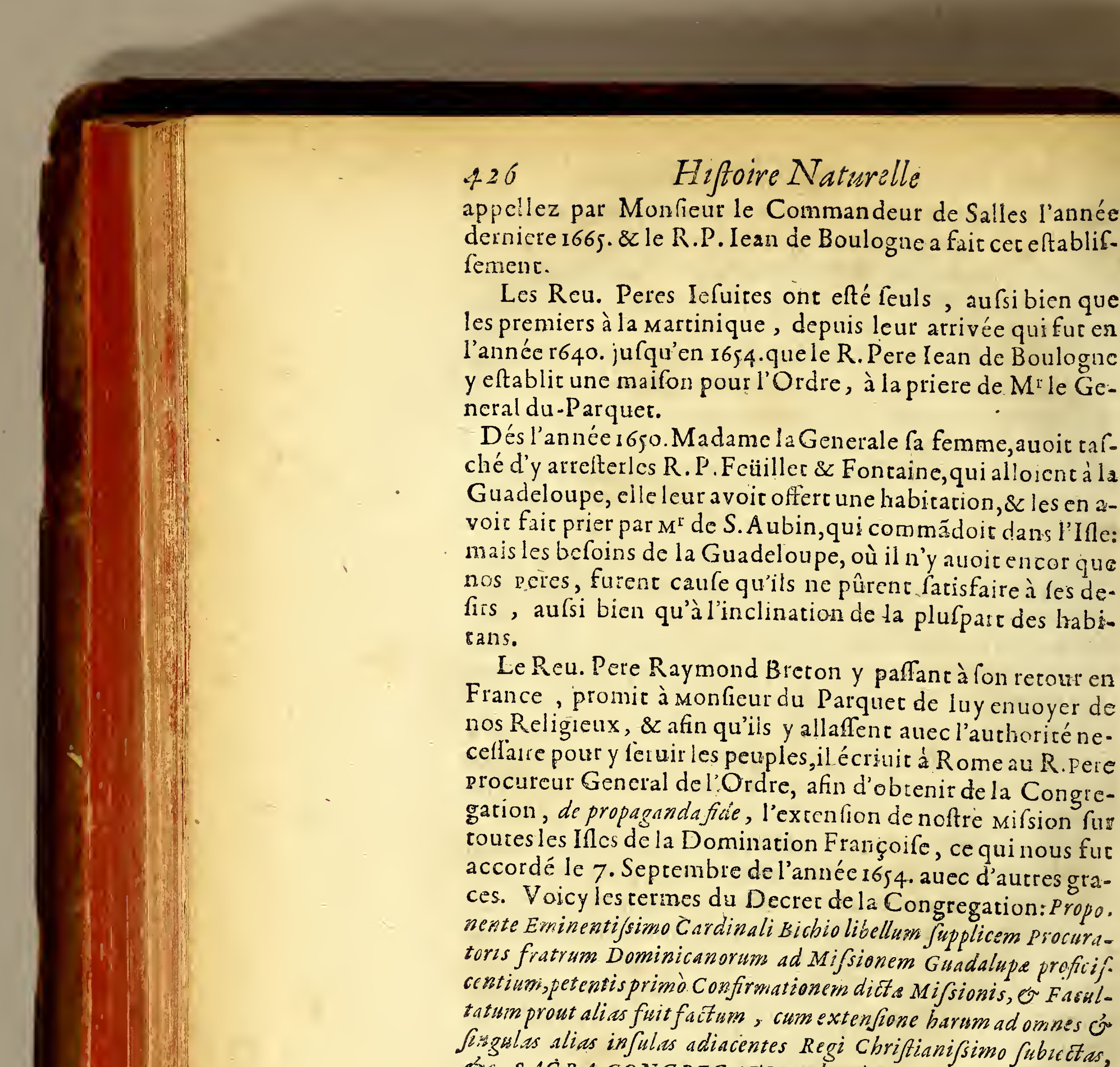
Bien qu'il n'y eut aucune necessité de Missionaires dans l'Isle, il y a pourtant bien de l'apparence que Monsieur Hoüel fit aussi solliciter d'autres Communautez pour nous faire déplaisir: il le tesmoigna assez ouvertement à Madame sa Mere, dans sa lettre du 23. Auril, lors qu'il luy dit; *I'ay fondé les Carmes, i'attens les Iesuites qui doiuent venir prendre possession de la demeure que ie leur dois donner, ie les desire auec passion, & c'est ce qui met les Iacobins au desespoir.* En suite dequoy il la prie de luy envoyer des Capucins & des Ecclesiastiques Seculiers; & de faire en sorte que Monsieur son Oncle, le Pere de l'Oratoire, vueïlle accepter l'Evêché de la Guadeloupe; l'asseurant qu'il trouvera bien de quoy luy faire faire un bon revenu, & que cela le mettra en repos.

Il y a donc à la Guadeloupe de nos Peres, des Carmes, & des Iesuites: nous sommes seuls à la Cap-sterre, & la Basse-terre a quatre Parroisses, dont la nostre est la principale comme la plus ancienne. Les Reuer. Peres Iesuites n'y ont pas voulu prendre la charge des ames, se contentant d'une espece d'hospice. Les Reverends Peres Carmes ont la Parroisse du Fort.

Les Reuer. Peres Capucins estoient seuls Misionaires à saint Christophe; mais en ayant esté chassez par Monsieur le General de Poincy, de la façon que ie l'ay remarquée: si-tost qu'ils en furent dehors, Monsieur de Poincy demanda de nos Religieux avec instance au R. Pere Raymond; mais ce bon Pere connoissant l'injustice qu'on faisoit aux Rever. Peres Capucins, ne luy voulut pas donner cette satisfaction.

A son refus, il écrivit aux R.R.PP. Iesuites de la Martinique, qui lui envoyerent des religieux, & depuis ce tẽps-là ils y ont tousiours exercé les fonctions de Misionaires, avec tout le zele & l'édification qu'on peut souhaiter: mais quelques années apres les Reu. P. Carmes partagerent leurs travaux; ils avoient pourtant seuls le soin de la Capsterre, quand j'y passé en 1657. mais comme la moisson est grande, nous y auons esté

Hhh



appellez par Monsieur le Commandeur de Salles l'année derniere 1665. & le R.P. Iean de Boulogne a fait cet establissement.

Les Reu. Peres Iesuites ont esté seuls, aussi bien que les premiers à la Martinique, depuis leur arrivée qui fut en l'année 1640. jusqu'en 1654. que le R. Pere Iean de Boulogne y establit une maison pour l'Ordre, à la priere de Mr le General du-Parquet.

Dés l'année 1650. Madame la Generale sa femme, auoit tasché d'y arresterles R. P. Feüillet & Fontaine, qui alloient à la Guadeloupe, elle leur avoit offert une habitation, & les en avoit fait prier par Mr de S. Aubin, qui commãdoit dans l'Isle: mais les besoins de la Guadeloupe, où il n'y auoit encor que nos Peres, furent cause qu'ils ne pûrent satisfaire à ses desirs, aussi bien qu'à l'inclination de la pluspart des habitans.

Le Reu. Pere Raymond Breton y passant à son retour en France, promit à Monsieur du Parquet de luy enuoyer de nos Religieux, & afin qu'ils y allassent auec l'authorité necessaire pour y seruir les peuples, il écriuit à Rome au R. Pere Procureur General de l'Ordre, afin d'obtenir de la Congregation, *de propaganda fide*, l'extension de nostre Mission sur toutes les Isles de la Domination Françoise, ce qui nous fut accordé le 7. Septembre de l'année 1654. auec d'autres graces. Voicy les termes du Decret de la Congregation: *Proponente Eminentissimo Cardinali Bichio libellum supplicem Procuratoris fratrum Dominicanorum ad Missionem Guadalupæ proficiscentium, petentis primò Confirmationem dictæ Missionis, & Facultatum prout alias fuit factum, cum extensione harum ad omnes & singulas alias insulas adiacentes Regi Christianissimo subiectas, &c. SACRA CONGREGATIO ad primum respondit affirmatiuè.*

Auec ce pouuoir & l'agréement des Reuer. Peres Iesuites, le R. Pere de Boulogne y arriua le 25. Decembre de la mesme année 1654. & il acheta une place au fond du moüillage, des liberalitez de Mõsieur du-Parquet, où il bastit une Egli-

ſe qu'il a deſſervie long-temps avec le reu. pere Iean Baptiſte Feüillet. En l'année 1658. il alla s'eſtablir à la Capſterre de la meſme Iſle, pour y adminiſtrer les Sacremens aux François, qui furent habiter ce bel endroit de cette Iſle, où nous ſommes ſeuls.

Il n'y a que nos peres dans l'Iſle de Ste Croix. Monſieur le Commandeur de Salles les ayāt demandez au R. P. Fontaine, qui eſtoit pour lors Prefet Apoſtolique de noſtre miſſion, il y enuoya le R. Pere Nicolas Dubois, & le reu. Pere Mammez le Clerc, ſur la fin de l'année 1659. ils y trauaillent encor à preſent avec beaucoup de ſuccez, & de conſolation des habitans.

Nous avons eſté les premiers miſſionaires eſtablis dans l'Iſle de la Grenade, où Monſieur le General du-Parquet, nous a donné une belle place, qu'il a meſme ſpecifiée avec ſes bornes dans le contract de vente, qu'il en paſſa avec Monſieur le Comte de Cerillac. Le reu. Pere Breſſon, Docteur en Theologie, y a ſervy le peuple juſqu'à ſon arrivée, mais n'ayant pû s'accommoder avec luy, il s'en retourna à la Guadeloupe, & il y a preſentement des reu. peres Capucins.

Il n'y a point encor de miſsionaires dans les Iſles de ſaint Barthelemy, de ſaint Martin, de Marie-galande, & de ſainte Alouſie où les Religieux vont, tantoſt les vns, tantoſt les autres, ſelon les occaſions & la neceſsité des habitans.

Tous les Religieux de la Guadeloupe adminiſtrent les Sacremens à leurs parroiſsiens ſans aucune retribution; car il n'y a ny dixmes, ny gros, ny offrande à recevoir, tout s'y fait par un pur motif de charité; & nous entretenons nos Chapelles d'ornemens, & de tout ce qui eſt neceſſaire pour le ſervice Divin.

Monſieur le general du-Parquet a donné quatre Négres à chacune des quatres paroiſſes du Fort, du Preſcheur, du Carbet & de la Caſe pilote de la Martinique, pour l'entretien des Rever. peres Ieſuites qui en ont ſoin, à condition que s'ils venoient à les quitter, ils demeureroient à ceux qui les deſſer-

viroient en leur place: outre cela il y a des Marguilliers establis, qui fournissent ces Eglises d'ornemens, & de tout ce qu'il faut pour faire le service.

L'on presche tous les Dimanches dans toutes les Eglises à la grande Messe, apres avoir fait le Catechisme aux serviteurs & aux Negres à la premiere Messe.

Bien que les Rever. Peres Thomas l'Arcannier, Denys Méland, Iean Chemel, & André De-jan Iesuites, se soient exposez les premiers aux Sauvages de la Martinique, & y ayent travaillé avec beaucoup de zele: les Reu. Peres Aubergeon, & Gueyma, tous deux de la mesme Compagnie, d'une vie tres-exemplaire, n'y ont pas moins fait, & ont esté plus heureux: l'un & l'autre, ayant esté massacrez le 23 de May de l'année 1654. le premier en celebrant la sainte Messe, & l'autre se disposant au mesme sacrifice.

Ie ne diray rien davantage des peines & des travaux des particuliers Missionaires de nos Isles, mais ie ne puis m'empêcher de me plaindre de la maniere dont le sieur Biet, qui a écrit l'histoire de la France équinoxiale, charge tous les Religieux en general, & les Missionaires de nos Isles en particulier, d'ignorance, de peu de soin des ames qui leur sont commises, d'estre plus attachez au téporel qu'au spiritnel, de peu d'union victorieux & de plusieurs autres desordres qu'il ne veut pas rapporter, apres quoy il veut encore qu'õ croye que ce n'est point par animosité qu'il ayt contre aucun ordre Religieux. Ie le veux croire pour l'obliger, mais ie luy demanderois volontiers de quelle façon il se fust exprimé, s'il eust esté porté d'animosité contre eux? Et moy ie luy proteste que c'est sans ressentimenc que ie répons à ce qu'il avance contre les Missionaires, & pour me servir de ces termes, il faudroit *n'auoir pas tant soit peu de zele de la gloire de Dieu*, & de l'honneur de ceux qui la procurent, par tant de travaux & de peines *pour demeurer muët en cette rencontre.*

Car en verité, ne semble-t-il pas que Monsieur Biet ayt esté dans toutes les Isles, qu'il y a examiné la conduite de tous les Missionaires, & qu'il a trouvé la source de tous les de-

ſordres qui s'y commettent. Cependãt il n'a veu que la Guadeloupe, & il n'y a demeuré que depuis le 15. May, juſqu'au 10. Iuillet, c'eſt à dire, envirõ 7. ſemaines: il ya bien de l'apparence qu'encore pendant ce ſejour durant 15. jours qu'il s'eſt baigné ; ſon Rheumatiſme l'a obligé de ſonger pluſtoſt à ſa ſanté, qu'à la conduite des Miſſionaires. Auſſi l'on void bien qu'il n'avance rien que ſur la relation de quelques eſprits mal ſatisfais d'eux , à cauſe du zele qu'ils ont eu à corriger leurs deſordres, & du courage qu'ils ont fait paroître à arréter leurs entrepriſes. Toutes les flateries dont il vſe en quelques endroits, bien oppoſées à ce que nous avons veu l'eſpace de pluſieurs années, le font aſſez connoiſtre.

Mais quand il y auroit eu quelque manquement, ſoit pour la doctrine, ſoit pour les mœurs, en quelqu'un des Miſsionaires : car ie ne veux pas dire que tous les Religieux Miſsionaires ſoient impeccables & également ſçavans (& apres que dans le College des Apoſtres il s'eſt trouvé un Iudas) l'on ne s'eſtonne pas ſi dans les compagnies les plus ſaintes, il s'en trouve quelqu'un qui s'écarte de ſon devoir. Mais Monſieur Biet m'avoüera que c'eſt le raiſonnement le plus defectueux & le plus contraire aux principes de la Logique, que celuy qui tire une conſequence generale d'un fait particulier : & qu'ainſi, parce que peut-eſtre il s'eſt trouvé quelque Religieux Miſsionaire, qui n'eſtoit pas auſsi verſé dans la methode du Pere Véron , que M Biet ou le Coutelier de Paris, ou qui n'avoit pas un talent égal au ſien pour ſe ſervir de ſa ſcience, & pour tonner comme luy aux oreilles de ſes Auditeurs, de conclure que les Religieux ne ſont pas propres pour les Miſsions, c'eſt avoir peu eſtudié la Logique, & l'art de penſer.

C'eſt pourquoy ſans deſſein de traiter icy la queſtion de la Hierarchie, qui n'eſt nullement de ce lieu; ie croy que le jugement que feu Monſieur le Cardinal de Richelieu a fait des Religieux, l'emportera dans tous les eſprits raiſonnables ſur celuy de Mõſieur Biet: & que le choix que ce grãd Miniſtre fit d'eux pour les envoyer Miſsionaires aux Iſles, prévaudra au

sentiment de ce bon Curé. Aussi ce grand Prince de l'Eglise ne fit en cela que suivre l'exmple des Souverains Pontifes, qui estant infiniment plus esclairez que Monsieur Biet, pour juger ce qui est plus necessaire & plus vtile en ces occasions, ont pris ordinairement les Religieux pour ces sortes d'emplois.

Ainsi saint gregoire le grand se servit des Religieux Benedictins pour envoyer en Angleterre, ainsi les Souverains Pontifes ses Successeurs s'en sont tousiours servis dans pareilles rencontres, & dans les derniers siecles & de nos jours, les seuls Religieux ont esté choisis, pour porter l'Evangile dans les grandes Indes, la Chine & le Iappon; où ils ont fait paroistre combien ils sont propres pour toutes les fonctions Apostoliques.

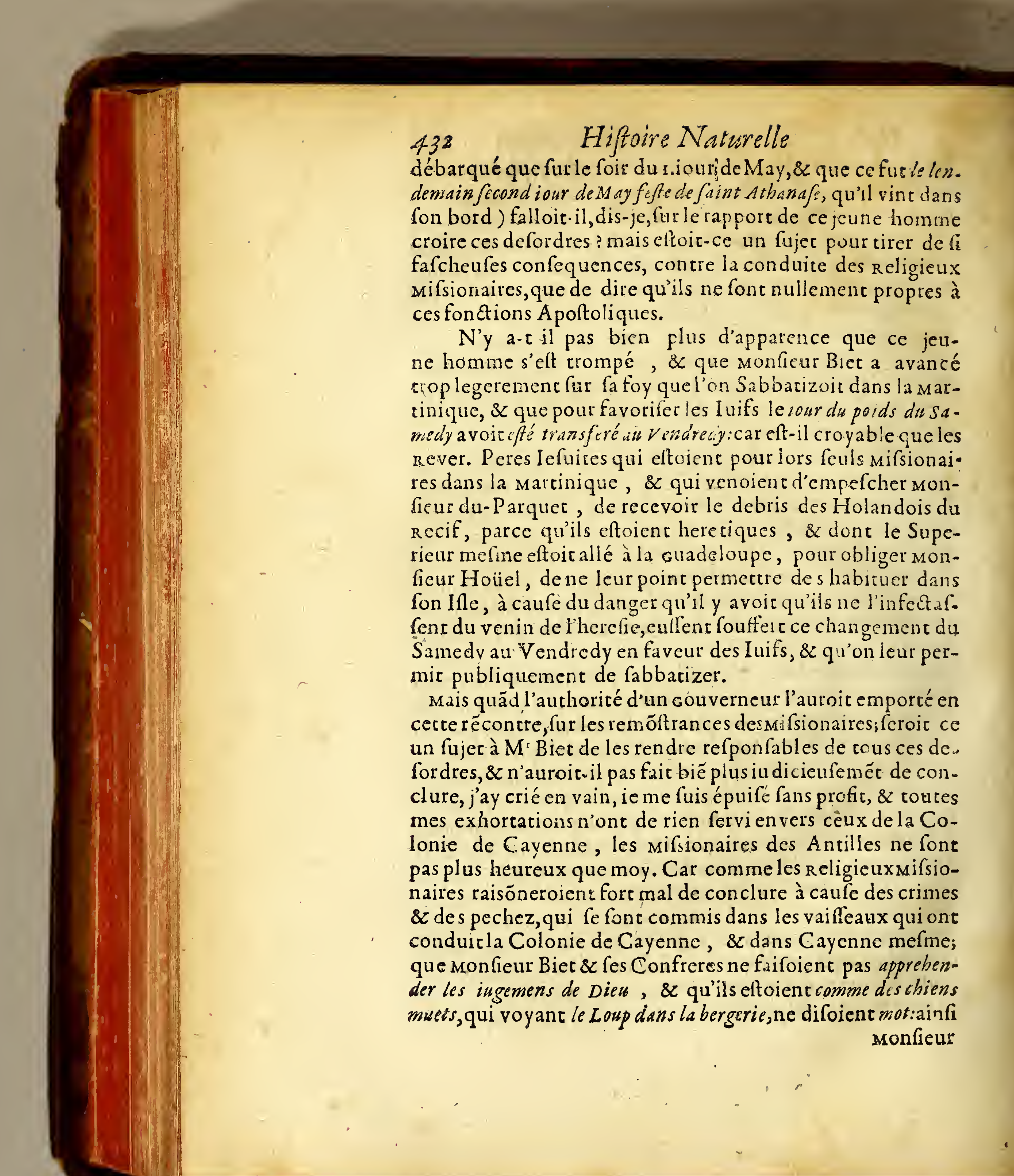
Ie dis bien plus, qu'il n'y a personne plus propre pour les Missions, que les Religieux : car pour ne point parler de la difficulté qui se rencontre à trouver des Ecclesiastiques, qui veulent traverser tant de mers, ce que Monsieur Biet n'a pû ignorer, puis qu'il a escrit que de six qui devoient passer avec Monsieur l'Abbé de l'Isle Marivaut, *deux manquerent de courage* apres sa mort, & qu'un autre (ayant esté *raisonnablement refusé* dez Paris, de faire passer à ce premier voyage certaines Damoiselles dont il estoit le Directeur,) *prit occasion de retirer sa parole qu'il auoit donnée à Monsieur l'Abbé*, plus de huit mois auparavant, ce qui ayant obligé *Monsieur l'Abbé & la Compagnie de luy accorder sa demande ; on fut* neantmoins *contraint de les renuoyer du Hauvre*, d'où elles furent suivies par *ce bon Ecclesiastique*, qui *prit* leur *mesme route, quittant son pieux dessein*. Les fatigues qu'il font esuyer dans les commencemens de l'establissement des Colonies, demandent des hommes dévoüez par leur estat, à la penitence & à la croix.

Ie ne doute point aussi que si Mr Biet s'étoit informé des anciens habitans de la Guadeloupe, de l'austerité dans laquelle nos Peres ont vescu les dix premieres années qu'ils y ont demeuré, & qu'il eust apris que pendant tout ce temps, ils n'ont

vescu que de Crabes, de Cassave, & de pourpier Sauvage, cuit à l'eau, dont ils faisoient aussi leur boisson; & que cependant ils ne laissoient pas de travailler infatigablement pour assister le peuple : qu'ils estoient obligez de porter le Saint Sacrement en des lieux esloignez, de deux & de trois lieuës, par des montagnes & des precipices , les chemins de l'Isle n'estant encore ny faits ny frayez , & que dans ces courses journalieres , il leur falloit passer deux & trois fois les rivieres, ayant l'eau jusques aux aisselles ; il avoüeroit sans doute qu'il n'y a point de personnes plus propres pour ces sortes d'emplois , que ceux qui font profession d'estre morts au monde & à eux-mesme.

Il devoit se souvenir des calomnies qu'on a vomy contre luy , pour ne se pas laisser si aisément persuader contre les Religieux Missionaires, & ie ne doute point qu'il n'eut pas écrit comme il a fait , s'il eut songé aux persecutions ausquelles il sçait qu'ils sont exposez, parmy des gens qui ayant accoustumé de vivre dans le libertinage, ne peuvent souffrir les reprimandes & les corrections, que la justice & la charité obligent les Pasteurs de leur faire en bien des rencontres.

En effet, si (nonobstant les grãds talens de Monsieur Biet pour les missions ; bien que depuis son départ , il n'ait fait que *reprendre & corriger* , *mesme quand* il estoit *dans* ses *plus grandes foiblesses & infirmitez*) il avouë neantmoins que ses *remonstrances ont peu profité*, failoit-il attribuer à la faute des Religieux Missionaires , si les *vices regnent impunément parmy les Chrestiens qui habitent* les Antilles, comme s'ils manquoient à leur devoir. Et parce que lors qu'il estoit à la rade de la Martinique , *il vint un ieune homme* dans son Bord , qui ne l'eut *pas plustost veu qu'il commença à vomir mille maledictions contre l'Isle & contre ses habitans , en disant qu'il s'estonnoit comment Dieu ne l'abysmoit point , pour les crimes qui s'y commettoient, & pour les pechez qui y regnoient.* Falloit-il sur le rapport d'un jeune homme, qui n'avoit demeuré que fort peu de temps dans cette Isle, & posible qu'une nuit, (puis qu'on n'avoit



débarqué que ſur le ſoir du 1. iour de May, & que ce fut *le lendemain ſecond iour de May feſte de ſaint Athanaſe,* qu'il vint dans ſon bord) falloit-il, dis-je, ſur le rapport de ce jeune homme croire ces deſordres ? mais eſtoit-ce un ſujet pour tirer de ſi faſcheuſes conſequences, contre la conduite des Religieux Miſsionaires, que de dire qu'ils ne ſont nullement propres à ces fonctions Apoſtoliques.

N'y a-t il pas bien plus d'apparence que ce jeune homme s'eſt trompé, & que Monſieur Biet a avancé trop legerement ſur ſa foy que l'on Sabbatizoit dans la Martinique, & que pour favoriſer les Iuifs le *iour du poids du Samedy* avoit *eſté transferé au Vendredy:* car eſt-il croyable que les Rever. Peres Ieſuites qui eſtoient pour lors ſeuls Miſsionaires dans la Martinique, & qui venoient d'empeſcher Monſieur du-Parquet, de recevoir le debris des Holandois du Recif, parce qu'ils eſtoient heretiques, & dont le Superieur meſme eſtoit allé à la Guadeloupe, pour obliger Monſieur Hoüel, de ne leur point permettre de s habituer dans ſon Iſle, à cauſe du danger qu'il y avoit qu'ils ne l'infectaſſent du venin de l'hereſie, euſſent ſouffert ce changement du Samedy au Vendredy en faveur des Iuifs, & qu'on leur permit publiquement de ſabbatizer.

Mais quãd l'authorité d'un Gouverneur l'auroit emporté en cette rẽcontre, ſur les remõſtrances des Miſsionaires; ſeroit ce un ſujet à Mr Biet de les rendre reſponſables de tous ces deſordres, & n'auroit-il pas fait biẽ plus iudicieuſemẽt de conclure, j'ay crié en vain, ie me ſuis épuiſé ſans profit, & toutes mes exhortations n'ont de rien ſervi envers ceux de la Colonie de Cayenne, les Miſsionaires des Antilles ne ſont pas plus heureux que moy. Car comme les Religieux Miſsionaires raiſõneroient fort mal de conclure à cauſe des crimes & des pechez, qui ſe ſont commis dans les vaiſſeaux qui ont conduit la Colonie de Cayenne, & dans Cayenne meſme; que Monſieur Biet & ſes Confreres ne faiſoient pas *apprehender les iugemens de Dieu*, & qu'ils eſtoient *comme des chiens muets,* qui voyant *le Loup dans la bergerie,* ne diſoient *mot:* ainſi

Monſieur

Monſieur Biet n'a pas mieux raiſonné, quand (ſur le rapport de ce jeune homme, & de quelques autres qui n'ont jamais pû s'accorder non ſeulement avec aucun Superieur des Miſſionaires; mais meſme avec aucun qui ayt eu, ou de l'eſprit ou du bien) il a voulu rendre la conduite des Religieux Miſſionaires, reſponſable de tous les deſordres qu'il a veu pendant ſon ſejour à la Guadeloupe, & que pendant ce meſme ſejour il a apris des autres Iſles.

Auſſi les preuves qu'il en apporte ne ſont pas moins defectueuſes que ſon raiſõnemẽt. En effet, n'eſt-ce pas une preuve bien cõvainquante d'apporter pour *la premiere raiſon de ces deſordres, que ces bõs Religieux ſont tous Miſsionaires Apoſtoliques,* qui ne reconnoiſſent que *le Souverain Pontife, & partant ils ſont indépendans les vns des autres.* Voila un ſecret qui juſqu'à preſent avoit eſté inconnu, & dont toute l'Egliſe va eſtre redevable à Monſieur Biet; car ſi la qualité de *Miſsionaires Apoſtoliques,* & la dépendance *du ſeul Souverain Pontife,* eſt la premiere ſource de tous les deſordres, que commettent les fidelles des Colonies, les Papes ont eſté bien peu eſclairez dans leur conduite, & bien aveugles dans leur choix, d'employer ordinairement les Religieux dépendans d'eux ſeuls à ces fonctions Apoſtoliques; mais auſſi cette 1. raiſon de Monſieur Biet eſt bonne, il nous va perſuader ſans y penſer, que tout ce qu'on a dit de luy au ſujet de Cayenne eſt veritable, & que *la premiere raiſon* des deſordres qui s'y ſont commis, c'eſt la qualité *de Miſsionaires Apoſtoliques,* dépendant *du Souverain Pontife,* que luy & ſes Confreres ont eu: car ie ne pẽſe pas qu'il veüille que nous croyons qu'il tint ſa miſſion de l'Evêque de Cayenne, puis qu'il n'y en a point eu juſqu'à preſent, ny d'aucun autre Evêque de France, puis qu'il n'y en a point qui ne ſoit trop eſclairé pour pretendre aucune juriſdiction hors de ſon Territoire: & partant, il faut ou que Monſieur Biet n'ayt point eu de miſſion (ce qu'il n'avoüera pas ſans doute) ou qu'il ſoit *Miſsionaire Apoſtolique,* & en cette qualité, auſsi bien cauſe des deſordres de Cayenne, que les Religieux Miſsionaires de ceux des Antilles.

Ce bon Ecclesiastique n'a pas esté mieux informé, quand il a avancé qu'il n'y a point de *subordination* entre les Religieux Misionaires, *que chacun fait à sa fantaisie, sans garder vn mesme ordre dans la discipline de l'Eglise.* Car si par la discipline Ecclesiastique, il entend certaines ceremonies exterieures, ie luy avouëray que les Religieux Misionaires ne sont pas vniformes en cela, non plus qu'ils ne sont pas vniformes en leurs habits, ny en la maniere de reciter leur office, mais où est en cela le desordre ? les Dioceses, les Paroisses mesme sont-elles vniformes dans ces ceremonies exterieures ? que si par la discipline de l'Eglise il entend l'administration des Sacremens, il se plaint d'une chose qui n'est point particuliere aux Misionaires des Antilles, mais qui est generale dans toute l'Eglise; qui se rencontre dans les Dioceses, & dans une mesme Paroisse, *où chacun fait à sa fantaisie*, & ou, par ignorance, ou par un esprit de relaschement, les uns reçoivent & permettẽt l'vsage des Sacremẽs à ceux (qui pour leurs mauvaises habitudes, ou pour quelques autres raisons ausi fortes) en avoient esté éloignez par les autres : & c'est peut-estre de ceux-là que Mr Biet a trouvé, *qu'il y auoit s.pt ou* 8. *ans qui ne s'estoient confessez*, & non pas parce que les Misionaires ne veillent pas comme de veritables Pasteurs.

Car il doit sçavoir qu'encore que *chacun* des Misionaires ait *son canton* cõme il le faut pour servir tous les habitans des Colonies, cependant l'on sçait fort bien tous ceux qui s'approchent des Sacremens, & s'il avoit esté informé de la verité comme elle est, il auroit apris que plusieurs fois on a fait sortir de l'Eglise, & qu'on a traité cõme d'escõmuniez ceux qui manquoient à satisfaire au devoir des Chrétiẽs, touchãt la cõmunion Paschale: c'est pourquoy il se trõpe lourdemẽt, quãd il dit, qu'il n'y a point de *subordination* entre les Misioires, car quand ce que j'ay dit des RR. PP. Capucins chassez de saint Christophe, à l'égard de nos Peres dans la Guadeloupe, & de nos mesmes Peres à l'égard des Reu. peres Iesuites, lors de nostre establissement dans la Martinique, ne le montreroit pas assez; il n'a qu'a consulter les Registres de la Con-

gregation, *de Propaganda fide* : & il verra que dans chaque Mission il y a un Prefet de la Mission, & qu'aucun Prestre ne peut administrer les Sacremens sans sa permission, & que ceux mesme qui sont approuvez par le Pape, & qui ont pouvoir de sa Sainteté de le faire, sont obligez de presenter leurs facultez à ce Prefet. C'est ainsi que cette sacrée Congregation l'ordonne par son Decret du 7. Septembre 1654. car ayãt esté consultée, sçavoir si tous les Prestres qui abordoient aux Isles pouvoient administrer les Sacremens sans la permission des Missionaires: *An liceat singulis sacerdotibus ad dictas insulas confluentibus, absque Missionariorum licentia, Sacramenta Ecclesiastica administrare ?* elle répondit que non, *SACRA CONGREGATIO respondit, sacerdotibus ad dictas insulas confluentibus haud licere Sacramenta Ecclesiastica administrare sine legitima approbatione, aut sine facultatibus Apostolicis, eosque obligari huiusmodi facultates & approbationem Præfecto Missionis ostendere* : & ainsi c'est à tort que Mr Biet dit qu'il n'y a *point de subordination* entre les Missionaires.

Il n'a pas moins de tort d'attaquer les Superieurs des Missionaires, & de dire qu'ils envoyent en *ces lieux le plus souuent des personnes qui n'ont pas toute la science qui leur est necessaire*; car pour ne dire mot des Reu. Peres Iesuites, Carmes & Capucins, qui y servent de Missionaires, dont la doctrine & les talens pour s'en servir, sont assez connus pour estre à l'épreuve de la censure de Monsieur Biet, & ne parler que des nostres; si des Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, des gens qui ont enseigné la Theologie, & capables de l'enseigner, comme ont esté presque tous ceux que nous y avons enuoyez, n'ont pas toute la science *necessaire pour en faire des Missionaires Apostoliques* : Mr Biet a raison. Mais si ces personnes en ont plus qu'il n'en faut pour ces sortes d'employs: comment a-t-il osé avancer generalement, que les Superieurs n'envoyent *le plus souuent* que des gens *qui n'ont pas toute la science qui leur est necessaire*. Mais quand bien l'on en auroit envoyé quelqu'un qui ne seroit pas aussi fort que ie viens de dire, ie l'asseure bien que nous n'en avons jamais envoyé, & que nous n'en envoyrons jamais d'assez ignorant,

pour consacrer avec du pain fait de farine de Manyoc, comme faisoit ce bon Prestre, que nostre R.P. la Mare, Docteur de la Faculté de Paris, trouva à la Martinique lors qu'il y arriva.

Quoy que l'ignorance de ce bon Prestre soit tres-constante & tres-veritable, & qu'elle ayt esté connuë de la pluspart des habitans de cette Isle, ie me donneray pourtant bien de garde d'en tirer une consequence generale, contre tous les Ecclesiastiques qui vont aux Indes, en qualité de Missionaires, comme Monsieur Biet a fait contre tous les Religieux, parce qu'il en a veu un qui *n'auoit pas bien estudié la methode du Pere Véron*. Ie veux croire au contraire qu'ils sont tous tres-sçavans, & aussi capables que Monsieur Biet; l'on m'avoüera pourtant qu'à parler generalement, qu'il se trouve pour le moins autant de Religieux capables que d'Ecclesiastiques Seculiers, & que ceux-cy par l'estat de leur condition, qui les dégage davantage des choses temporelles, ont pour le moins autant de disposition pour distribuer les talens que Dieu leur communique, comme les Prestres Seculiers: Mr Biet sçait que les Ecclesiastiques de la France n'ont pas tous estudié en Theologie, & que mesme il s'en trouve plusieurs à la campagne qui ne sçavent pas un mot de Philosophie, & qu'il y en a tres-peu qui ayent ce beau talent qu'il exige des Missionaires Religieux, & qu'il exprime par ces paroles, *qui tournent & qui fassent apprehender les iugemens de Dieu, qui reprennent les vices courageusement, & qui s'opposent fortement pour les corriger.*

Mr Biet sçait aussi, que si dans des meilleures Villes du Royaume, il se trouve douze ou 15. Docteurs, à peine y en a-t'il le quart, ie ne dis pas qui ayent ce beau talent qu'il demande aux Missionaires de nos Isles, mais qui preschent passablement. Cela suffit pour faire voir que Mr Biet qui d'ailleurs est un fort homme de bien, a esté poussé à parler contre les Religieux Missionaires, par quelques-uns de leurs ennemis: Et ie supplie le Lecteur de m'excuser de cette grande digression, que l'on m'a obligé de faire contre mes propres inclinations.

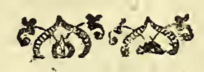
Mais quand il y en auroit dauātage qui eussent ces talens que Mr Biet desire dans les Religieux Misionaires des Antilles, & faute desquels il veut qu'ils soient la cause de tous les desordres des Chrestiens qui les habitent; ce ne sont pas ces Messieurs qui quittent la France pour aller aider les peuples des Colonies, & travailler à la conversion des Sauvages: car la pluspart étant attachez par de bons Benefices, ou par d'autres raisons qui ne leur permettent pas mesme, d'aider & de secourir les peuples de la campagne, qui bien qu'ils ayent leurs *Pasteurs* particuliers, qui ont droit de *veiller sur les ames qui sont sous leur direction*, ne laissent pas de demeurer *dans une ignorance crasse & viure comme des bestes*, parce que ces Pasteurs, ou *n'ont pas toute la science qui leur est necessaire, ou bien s'ils ont la science, ils n'ont pas le talent de s'en seruir*, ou enfin, parce que ce sont *des chiens muets qui voyant le loup dans la bergerie ne disent mot.* Ces Messieurs, dis-je, abandonnant ainsi le soin du salut de leurs voisins, n'ont garde de traverser les mers pour aller servir des peuples qui leur sont inconnus.

Le moyen que Monsieur Biet dōne pour remedier à tous ces desordres, dont il pretend que les Religieux Misionaires sont la cause, ne me paroist pas fort spécifique. Ce remede qui sert de cōclusion au grād discours qu'il a fait contre eux, ce'st d'y envoyer des Evesques; *quel remede, dit-il, à cela?* Il *n'y en a point d'autre que d'y enuoyer des Euesques.* O l'excellent remede, s'il étoit aussi efficace qu'il aparu à Mōsieur Biet, & qui ne seroit pas seulement necessaire pour les Isles, mais encore pour tout le monde; car si l'establissement d'un Evesque empeschoit ses Diocesains d'estre plusieurs années sans se confesser, s'il disipoit *l'ignorance crasse qui est parmy le peuple*, s'il donnoit aux Ecclesiastiques *les qualitez requises pour en faire des Misionaires Apostoliques*, s'il leur communiquoit *toute la science qui leur est necessaire, & le talent de s'en seruir*: enfin, s'il faisoit des *Predicateurs* qui reprissent *les vices courageusement, qui* fissent *apprehender les iugemens de Dieu*, & qui enseignassent *comme il faut nos saints Mysteres*; il n'y a point de Villes ny de Bourgades considerables dans les Royaumes, où il ne

fust à propos d'en establir, aussi bien que dans les Isles. Mais si les lieux où il y a des Evesques, ne sont pas exempts des desordres & des vices que Monsieur Biet a veu dans la Guadeloupe, & s'il s'y en commet mesme de plus grands: avec quel iugement a-t-il pû dire qu'il n'y a point *d'autre remede à cela que d'y* envoyer des Evesques.

L'on sçait bien que c'est l'ordinaire d'établir des Evêques, aux lieux où l'on a planté la foy, quand les choses sont dans un estat pour les faire subsister avec honneur; il ne falloit point citer Theophilacte pour ce suiet, ny alleguer l'exemple du Royaume de Candie, où saint Paul avoit laissé saint Tite Evesque, pour regler les affaires de cette Eglise là, & establir des Prestres par les Villes qui en avoient besoin; car quel rapport d'un temps à l'autre? quelle convenance d'un Royaume peuplé à des Isles desertes, & d'un grand peuple à une poignée de gens, qui vont establir une Colonie, pour conclure que les Religieux ne doivent pas estre emploiez aux Missions, & qu'il n'y a point d'autre remede aux desordres des Isles que d'y envoyer des Evesques: car si les habitans ont tant de peine à payer les droits que la Compagnie & les Seigneurs ont exigé cy-devant, & qu'on exige encore aujourd'huy, que ç'a tousiours esté le pretexte des revoltes & des seditions; que seroit-ce si cõme le veut Mr Biet, on imposoit une dixme de toutes les choses qui croissent dans les Isles pour la subsistance des Evesques.

Ie parleray plus bas de l'usage des viandes, contre lequel Monsieur Biet s'éleve si fort; & ie concluray ce paragraphe, en disant que ces *grandes possessions* qu'ont nos Religieux, ne leur ont pas encore fourny le necessaire à la vie & au vestement, & partant que le trafic ne les a jamais empesché *de travailler comme il faut au salut des ames.*





Du Gouvernement.

§. II.

LE gouvernement de toutes les Isles, depuis l'année 1625. que l'on commença d'establir des Colonies, jusqu'en l'année 1649. a esté Aristocratique, & la Compagnie a gouverné les habitans par des Lieutenans, ausquels elle donnoit des commissions pour trois ans; elle les honora en suite de la qualité de Gouverneurs, & pour les rendre plus considerables, elle ioignit la qualité de Senêchal à celle de gouverneur, avec pouvoir de presider à tous les jugemens.

Elle donnoit à ces Lieutenans ou gouverneurs un droit capital de vingt-cinq livres de Tabac, à prendre sur chaque habitant, & autant pour l'entretien des Forts necessaires à la conservation des Isles: elle exemptoit outre cela certain nombre de leurs domestiques, des droits Seigneuriaux, & leur donnoit la preference d'acheter des Négres, quand il en arrivoit dans leur Isle.

L'õ eut pris, en ce tẽps-là le gouuernemẽt des Isles, pour un image du siecle d'or: car les gouverneurs qui n'avoiẽt point d'autre fortune que leurs établissemẽs dãs ces lieux, aprehẽdãt qu'on ne les blâmast en France, & qu'on empéchast la continuation de leurs charges, gouvernoient les habitans plustost en Peres, qu'en Seigneurs & en Maistres, & la confiance cordiale que les habitans avoient en leurs gouverneurs, causoit une si estroite vnion, qu'ils sembloient n'avoir point d'autre volonté que la leur.

Mais les guerres civiles ayant deschiré les Isles durant les années 1645. 46. & 47. les intrigues detestables qu'on y a pratiquées depuis, ont également divisé les esprits des gouver-

neurs & des peuples, & ceux-là se sont veus obligez d'agir avec plus d'authorité & d'empire pour maintenir leur rang, & ceux-cy prenant cette nouvelle conduite pour une oppression de leur liberté, ont beaucoup diminué de l'affection qu'ils avoient pour leurs personnes, & du respect qui estoit deu à leurs charges.

La naissance de Monsieur de Poincy, sa qualité de Commandeur, & les grands emplois qu'il avoit eu en France, l'élevant au dessus de la charge de simple Gouverneur : sa Majesté l'establit son Lieutenãt General sur toutes les Isles, mais en cette qualité, son authorité ne s'estendoit pas sur la police, ny mesme sur les habitans, si ce n'estoit dans les choses qui regardoient la guerre, en cas que les Espagnols ou quelque autre nation eussent entrepris sur eux ; car pour lors il avoit droit de commander aux Gouverneurs, & à tous les habitans.

Neantmoins quelque temps apres, la Compagnie luy ayant donné aussi la qualité de Gouverneur de S. Christophe: toute l'authorité luy demeura.

En 1645. Monsieur de Thoisi Patrocle fut pourveu de la Lieutenance generale des Isles ; mais il ne fut reconnu que dans la Martinique & dans la Guadeloupe, où il ne demeura qu'un an, & tousiours en guerre comme nous avons dit dans la premiere partie.

La Compagnie ayant vendu les Isles, & le Domaine avec la proprieté qu'elle en avoit receu du Roy, à la Religion de Malthe, & à Messieurs du-Parquet & Hoüel, le Gouvernement devint en quelque façon Monarchique, & chaque Isle ne dépendit plus que d'un Seigneur.

Chacun payoit à son Seigneur les cent livres de petun, qu'on auoit coustume de payer à la Compagnie : tous les Blancs & les Noirs, hommes & femmes, libres & esclaves au dessus de dix ans payoient ces droits, excepté quelques officiers qui avoient certain nombre de leurs gens exempts; sous M. du-Parquet à la Martinique, tous les serviteurs des Capitaines, en quelque nombre qu'ils pûssent estre, ne payoient rien

rien, non plus que les Ecclesiastiques & les libres *Créoles*, c'est à dire, ceux qui estoient nés dans le pays.

C'estoit l'unique obligation des habitans des Isles, car il n'y avoit ny tailles ny imposts, ny doüanne pour l'entrée & pour la sortie des marchandises.

On ne payoit point de lots & ventes pour la vente des habitations, & lors qu'on voulut établir cette coustume, le peuple se soûleva, & la Compagnie fut obligée de n'y plus penser, parce que l'on luy fit connoistre que cela auroit ruiné les habitans, qui ne faisoient des habitations que pour les vendre; & la pluspart des habitations en ce temps-là, changeoit deux ou trois fois de maistre en une année.

Les Gouverneurs estoient absolus, ils commandoient avec toute sorte d'authorité, & comme ils recevoient ceux qu'ils vouloient dans leurs Isles, ils avoient aussy l'authorité d'en chasser ceux qui ne leur agréoient pas.

Mais depuis qu'ils devinrent Seigneurs & Proprietaires des Isles, ils firent de plus grandes dépenses, augmentérent le nombre de leurs gardes, & distribuérent les charges de la milice & de la iudicature à qui il leur plût.

Ils ont tousiours esté fort honorez, & tous les Officiers de saint Christophe, (au moins ceux de la Basse-terre) venoient salüer Monsieur de Poincy en son Château tous les Dimanches au matin, où il y avoit une table de 40. couverts pour déjeûner, & cette coustume se pratiquoit dans les autres Isles avec proportion.

Quand un habitant va voir le Gouverneur, il l'arreste ordinairemét pour disner à sa table, qui est tousiours ouverte aux honnestes gens, & particulierement aux Officiers; mais cette magnificence consume une grande partie de leur revenu.

On a crû que cela avoit obligé Monsieur Hoüel d'augmenter les droits de ses habitans à deux cens livres de petun, en les exemptant de l'obligation de faire la garde. Mais depuis il a pris jusqu'au dixiesme de toutes les marchandises qui se faisoient dans son Isle: ce qui monte si haut, que

c'eſt une merveille s'il n'eſt pas bien riche à preſent.

Chaque quartier forme une ou deux Cõpagnies, ſelon que le quartier eſt peuplé, de ſorte que tous les habitans ſont ſoldats, & obeïſſent auſſi exactement à leur Capitaine, qu'à M[r] le Gouverneur, il a le pouvoir de les faire mettre aux fers, quand ils font quelque faute, & en ſon abſence le Lieutenant de la Compagnie commande dans le quartier. Les Officiers y ſont fort reſpectez, & au moindre ordre que l'Enſeigne ou le Sergent donnent, on leur obeït ſans aucune reſiſtance.

Tous ces Officiers ont exemption des droits pour leurs perſonnes, & pour huit ou dix de leurs gens, & dans la Guadeloupe; ils n'ont point de gages, & ordinairement il y a plus d'honneur que de profit; car ces charges les engagent à beaucoup de dépenſe.

Il n'y a point de garniſon dans les Iſles, mais les habitans ſont obligez de monter la garde chacun à ſon tour. On la monte huit jours de ſuite dans la Guadeloupe, mais dans les autres Iſles; elle n'eſt que de vingt quatre heures. Il n'y a qu'un Officier à chaque brigade, avec un Sergent, ainſi une Compagnie eſt quinze jours ou trois ſemaines en repos. Cette garde de huit iours eſt aſſez incommode aux habitans de la Guadeloupe, particulierement à ceux qui ſont ſeuls, car leur place déperit beaucoup par une ſi longue abſence. Les maiſtres de Caſes y peuvent envoyer un de leurs gens, mais non pas un de leurs eſclaves, à qui on ne permet pas de manier des armes.

Du temps que ie demeurois à la Guadeloupe, l'on faiſoit regulierement l'exercice generale une fois le mois, & Monſieur le Gouverneur choiſiſſoit un Dimanche, auquel les deux ou trois Compagnies les plus proches ſe trouvoient ſous les armes proche de noſtre Egliſe, & en ſortant de la Meſſe, où quelquefois auparavant, ils faiſoient l'exercice.

Depuis que Meſſieurs les Gouverneurs ont eſté Proprietaires des Iſles, ils ont voulu eſtre maiſtres abſolus chez eux, & ne plus relever que de ſa Majeſté, indépendamment

de Monſieur de Poincy. Monſieur du-Parquet, en conſideration de ſes grands ſervices, & de la priſon glorieuſe qu'il avoit endurée pour l'intereſt du Roy, fut le premier que ſa Majeſté gratifia de la qualité de ſon Lieutenant General, ſur la Martinique & ſur les autres Iſles qu'il avoit achetées. Monſieur le Comte de Cerillac s'en fit pourvoir pareillement pour la Grenade; & Monſieur de Boiſſeret obtint du Roy, que ſes Sujets ne relevaſſent plus de la Iuriſdiction de Monſieur Hoüel ſon Oncle, ainſi ils eſtoient tous indépendans les uns des autres, d'où pluſieurs deſordres eſtant arrivées, ſa Majeſté a eſté obligée pour y remedier de les rappeller tous, & les priver de leurs charges.

L'on ne ſe marioit point dans les Iſles ſans en avoir demandé la permiſſion au Gouverneur; & quiconque euſt paſſé outre apres ſa deffenſe, en auroit été honteuſement chaſſé. Ceci a cauſé de grands deſordres, que le Concile de Trente avoit taſché d'empeſcher, par l'anathéme qu'il a lancé contre les Seigneurs qui oſtent à leurs ſujets la liberté de ſe marier.

Le premier jour de l'An toutes les Compagnies ont accoûtumé d'aller ſalüer ſous les armes Mr le Gouverneur.

Perſonne ne peut ſortir d'aucune Iſle ſans vn cōgé par écrit, du Gouverneur, & ſcellé du cachet de ſes armes. Il recommande celuy à qui il donne ce congé comme Soldat d'une telle Compagnie qui a bien ſervy le Roy. On l'obtient facilement, mais celuy qui veut ſortir, eſt obligé de faire publier ſa permiſſion au Proſne, pour avertir qu'il s'en va, afin que ceux qui luy doïvent, ou à qui il doit, viennent compter avec luy, ſi bien que perſonne ne s'en va ſans payer, & les Capitaines des Navires n'oſeroient embarquer qui que ce ſoit ſans congé, & s'ils l'avoient fait, ils ſeroient indiſpenſablement condamnés à l'amende, & perdroient tous les effets qu'ils laiſſeroient dans l'Iſle.

De la Iustice.

§. III.

LE corps de la Iustice n'est composé dans chaque Isle, que d'un Iuge: qui porte tout ensemble la qualité de Iuge Civil & Criminel, parce qu'il jugé également de l'un & de l'autre; d'un Procureur Fiscal, & d'un Greffier, sans Advocats ny Procureurs.

Il y a une Salle destinée pour tenir l'Audience deux fois la semaine, où chacun plaide sa cause soy-mesme, & comme nous concevons parfaitement les choses qui nous regardent, & que l'ardeur de deffendre nostre droit rend les interessez fort éloquens, on ne sçauroit croire le plaisir qu'il y a d'assister à ces audiẽces: où l'on void une éloquẽce sans fard, & une vivacite d'esprit à trouver des raisons, que des Advocats qui ont consumé toute leur vie sur les livres, auroient de la peine à inventer.

La partie interessée fait elle-mesme la fonction de Sergent; car quand une personne a receu quelque tort d'un autre, elle en va faire sa plainte au Iuge, qui luy donne un billet pour luy porter, par lequel il luy est enjoint de se trouver à l'Audience: ce billet vaut autant que les exploits des Huissiers & des Sergens de France. S'il manque à y venir, le Iuge prie l'Officier qui est de garde de l'envoyer querir par deux de ses soldats, qui ne manquent point de l'amener; & outre l'amende à laquelle il est irremissiblement condamné, on le met pour l'ordinaire apres que sa cause est iugée, aux fers jusques au lendemain, & quelquefois davantage: c'est ce qui se pratiquoit dans la Martinique, mais j'ay veu des Sergens dans la Guadeloupe.

Il y a appel des Sentences du Iuge, au Conseil souverain.

de l'Isle, que Monsieur le Gouverneur tient ou chez luy ou au Fort. Ce Conseil est composé des Capitaines, & de deux des principaux habitans de chaque quartier de l'Isle, qui iugẽt en dernier ressort de toutes les causes, tãt civiles que criminelles. Cette Iustice souveraine n'y a esté establie que depuis l'nnée 1646. que Monsieur de Thoisy Patrocles en apporta la provision du Roy. Auparavant on appelloit des iugemens rendus aux Isles, au grand Conseil de sa Majesté à Paris.

Le Iuge assiste à tous les poids, pour y faire payer ceux qui doivent, & pour examiner la qualité de la marchandise, de la façon que ie diray cy-apres.

Le Gouverneur donne des gages au Iuge & au Procureur Fiscal, & il leur est absolument deffendu de rien recevoir des Parties : mais ces gages sont si modiques, qu'il n'y a pas dequoy faire subsister un honneste homme, aussy la plusparr refusent ces sortes de charges, ou reçoivent des deux mains tout ce qu'on leur presente, pour sostenir les grandes dépenses qu'ils sont obligez de faire, d'où procede ordinairement la corruption de la Iustice.

Il y a une taxe mise sur toutes les sẽtẽces que les Greffiers délivre, outre laqulle il ne sçauroit rien exiger; mais ils font attendre les Parties si long-tẽps, qu'elles sont souvent obligez de leur faire des presens pour retirer leurs Sentences. Monsieur du Parquet ayant sceu que Vigeon en vsoit de la sorte, le cassa de sa charge, & l'eut chassé de l'Isle sans la priere que Madame fit pour luy.

Il y a des Notaires dans chaque quartier des Isles, qui reçoiuent les testamens, & qui passent toutes sortes de contracts, comme on fait en France, mais ils le font à bien meilleur marché.

Toutes les causes se iugent en Robbes courtes, & on ne sçait ce que c'est que de soutanne ny de bonnet quarré. C'est dans ces Isles où l'on fait bonne & briéue justice : car comme l'on n'y employe point toutes les formalitez d'écri-

tures qui se pratiquent dans la France, & qui font voir assez souvent la fin de la vie, auant celle des procez, les causes y sont terminées du soir au lendemain, & l'on y voit rarement un procez durer plus d'une semaine.

L'on garde dans toutes ces Isles la coustume de Paris, & si elle y est transgressée en quelques points, cela viẽt de l'ignorance des Iuges qui ne la sçauent pas, ou de l'impossibilité de la garder, & en ce cas l'on suit l'usage des lieux.

Monsieur le General de Poincy, & Monsieur du Parquet, lors que leur santé le permettoit se trouvoient toutes les semaines à l'Audiance, le premier sous le grand Figuier à la Basse-terre de saint Christophe, & le second à la Martinique sous son calbacier au Fort saint Pierre, où ils accommodoient tous les differents, & ne renvoyoient jamais les Parties qu'ils ne fussent d'accord, & ne se fussent embrassées.

Les Isles ont esté long-temps sans prison, & l'on ne parloit point en ce temps-là de Geolier ny d'écroüe. Quand quelqu'un avoit commis un crime qui meritoit punition; le Iuge le faisoit mettre aux fers dans le corps de garde, & l'Officier en estoit chargé; c'est pourquoy on lui destinoit un Soldat, qui ne le perdoit point de veuë: mais il y a maintenant des prisons & des cachots en plusieurs Isles.

Iamais on ne met personne en prison pour debtes, on peut bien saisir le petun quand on l'apporte au poids public, mais on ne sçauroit contraindre personne par corps à satisfaire à ses creanciers.

Le Boureau est ordinairement un Négre, à qui l'on donne la liberté pour exercer cét infame métier: il est vray qu'il n'a pas beaucoup de pratique, car comme jusqu'à present, l'on a eu besoin de monde, l'on en a fait mourir le moins qu'on a pû, afin de conserver la Colonie: & l'on a souvent changé la peine de mort à quelque bannissement dans d'autres Isles, d'où l'on revenoit bien-tost. Mais à la Guadeloupe, Monsieur Hoüel

n'a pas fort épargné la vie de ses Sujets. Vn criminel se sauue facilement dans les bois, quand il a fait un mauuais coup, d'où apres s'estre tenus caché quelque temps, il luy est aisé par le moyen de ses amis de s'embarquer dans les premiers vaisseaux. Mais quand un criminel est apprehendé, son procez luy est fait suiuant la forme, & il est condamné à mort ou au banissement.

Il arriua dans la Martinique en l'année 1657. une chose assez particuliere pour estre remarquée. Vne femme mariée ayant esté accusée d'estre Sorciere, & les conjectures de ce crime se trouverent si vray-semblables, qu'il étoit presque impossible d'en douter: car l'on prouvoit qu'au moment qu'elle touchoit des enfans, ils devenoient en langueur & mouroient en cét état; qu'elle enuoyoit une espece de chenilles inconnuës sur les habitations de ceux avec qui elle auoit des differens, qui rauageoient tout ce qu'il y avoit de meilleur, pendãt que les autres habitatiõs qui les environnoient ne souffroient aucun dommage de ces insectes, & autres choses semblables. Le Iuge l'ayant fait mettre aux fers pour en tirer la verité, il la fit visiter par tout, pour découvrir si elle n'auoit point quelque marque de celles que l'on dit, que le Diable imprime à tous les Sorciers, mais n'en ayant trouvé aucune, il se resolut de faire l'experience d'une observation qu'il disoit auoir leuë dans les livres de quelques Autheurs dignes de foy, sçauoir que les Sorciers ne pleurent jamais pendant qu'ils sont entre les mains de la Iustice: il pria pour ce sujet l'un de nos Peres, sans luy découvrir son dessein, d'aller voir cette pauvre mal-heureuse, & de luy dire toutes les choses les plus touchantes qu'il pourroit, afin de luy faire reconnoistre & pleurer sa faute.

Ce bon Religieux n'y manqua pas, & dans le corps de garde qui luy servoit de prison, il luy dit tout ce qu'il peut pour la toucher, mais ce fut en vain; par où ce Iuge voyant une partie de son experience asseurée, il la fit conduire dans un magasin, où il pria ce mesme Pere de luy dire encore quelque chose, mais à peine eut-il ouvert la bouche,

qu'elle se prit à verser une si grande quantité de larmes, qu'elle excita tous ceux qui estoient presens à pleurer avec elle.

Le Iuge croyant l'auoir suffisamment conuaincuë par cette experience impertinente, suiuit encore le conseil d'un certain Maistre Iacques Chirurgien, Italien de nation, appelé le Romain, qui luy dit qu'il auoit veu pratiquer en Allemagne & en Italie, l'épreuve de l'eau, & qu'elle estoit permise. Ce bon homme sans prendre aduis des RR. Peres Iesuites ny de nous, y condamna cette miserable.

Le lendemain on la conduisit à une riviere assez profonde proche le Carbet, où on ne luy laissa sur le corps qu'un simple caneçon de toile, & ce Maistre Iean qui faisoit en cette rencontre plustost l'office de Bourreau que de Chirurgien, luy attacha les deux pouces sur les deux gros orteils des pieds, & l'ayant liée par le milieu du corps d'une grande corde que l'on tenoit des deux costez de la Riviere, elle fut poussée dans l'eau, & tirée jusqu'à l'endroit le plus profond, où elle flota comme un ballon sans jamais pouvoir enfoncer, bien que de sa part elle fit plusieurs efforts pour aller à fond : plus de deux cens personnes presentes à cette action, la croyant assez convaincuë la vouloient retirer : mais ce Romain envoya un petit garçon à la nâge, qui luy ayant attaché une éguille à coudre dans les cheveux elle enfonça aussi-tost comme du plomb, & fut au fond de l'eau l'espace d'un bon *Miserere*, où on la voyoit sans se remuër, mais aussi sãs en avaler une goute; ce qui est si vray, que lors qu'elle fut retirée, l'on fut obligé de luy en donner pour estancher sa soif. Ces trois circonstances de ne pouvoir enfoncer, d'enfoncer par un si petit morceau de fer, & d'estre dans l'eau sans prendre de respiration & sans y pouvoir boire, firent resoudre le Iuge de la condamner le lendemain à la mort.

Mais pendant qu'il se preparoit au jugement, ce Romain s'avisa sur le soir de luy donner la question à sa mode, & luy brusla si bien les costez & les flancs, qu'elle mourut la mesme

mesme nuict sans avoir avoüé le crime dont on l'accusoit.

Tout le monde blasma le procedé du Iuge, & les Religieux en firent leurs plaintes à Monsieur le Gouverneur, comme d'une chose dont la pratique estoit inusitée en France; & dont les consequences estoient dangereuses.

Quand ie passay à saint Christophe en 1658. ie vis un certain vieillard aux fers dans le corps de garde, accusé du mesme crime, mais bien qu'il y eut plus de deux ans qu'il y fust, jamais Mr de Poincy ne voulut permettre que son Iuge en vsât comme celuy de la Martinique.

Des Bastimens, tant publics que particuliers.

§. IV.

C'Est mal vser des termes, ou ne pas sçavoir la definition d'une Ville, qu'Aristote donne dans ses Politiques, de dire qu'il y en a eu dans nos Isles Françoises, comme font Messieurs Biet & de Rochefort; car il n'y a ny Ville ny Bourg, mais seulement quelques rangées de Magazins, bastis de pierres & de planches, où les Marchands estrangers vendent ce qu'ils apportent, & où quelques Artisans font leurs retraites pour la commodité du public, comme les Tailleurs, les Menuisiers, & autres semblables.

Chacun demeure sur son habitation, excepté quelques Officiers, qui ayant souvent affaire au Fort, retiennent comme une espece de petite Salle pour s'y retirer quand ils y viennent; mais ils n'y tiennent point de ménage, & ils mangent chez les premiers Magaziniers où ils se rencontrent.

Toutes ces rangées de Magazins ne font pas tant de Cases & de maisons qu'il y en a à la Foire saint Germain de

Paris : outre qu'il n'y a ny portes ny murailles, qui donnent la forme d'une Ville ou d'un Bourg; & il n'y a point de petit village en France, qui ne passât plustost pour une Ville, que les Villes pretenduës qu'on dit estre à la Guadeloupe : à moins, comme j'ay dit, qu'on ne vuëille abuser des termes, & leur donner un autre sens que celuy qu'ils signifient.

La Barboude seule habitée par les Anglois, se peut vanter d'avoir deux Villes Regulieres, dans chacune desquelles on compte plus de cent Hostelleries, aussi bien garnies qu'en Europe. Dans la plusspart des Isles habitées par les Espagnols; il y a des Villes Regulieres, bien basties, environnées de murailles, fortifiée de bons bastions; qui sont si peuplées, qu'il y a des Eglises Cathedrales, & des Convens de Religieux de differens Ordres comme en Europe. Il faut esperer que le nombre des habitans s'augmentant dans les Isles, on y formera des Villes & des Bourgs comme autrepart; mais jusqu'à present il n'y en a point, non pas mesme chez les Anglois de saint Christophe, d'Antigoà, des Nievres, & de Monsarra, quoy qu'ils soient incomparablement plus peuplez que nous.

Les Eglises n'ont rien qui approche de celles de France, elles ont quinze à seize toises de longueur, & trois ou quatre de hauteur. Iusqu'à trois ou 4. pieds hors deterre, les murailles sont de pierre de taille ou de moëllon : le reste aussi bien que le comble est de Charpenterie; & toute la clôture est à iour pour y donner de l'air. Il n'y a qu'un Autel : qui est environné de balustrades, le reste n'est qu'une simple Nef, dont les hommes occupent la partie la plus proche de l'Autel, & les femmes l'autre. Les ornemens sont assez beaux, mais il n'y a ny retable, ny menuiserie; la Chapelle du Fort de la Guadeloupe est de pierre, mais elle est si petite, que presque tout le peuple est obligé d'entendre la Messe de dehors.

Les maisons des Gouverneurs sont toutes de pierre de taille & de moëllons. L'architecture en est assez reguliere,

les chambres fort commodes, & à l'exterieur elles n'ont rien qui les distingue des bastimens de France. Monsieur le General de Poincy en a montré l'exemple aux autres par la belle maison qu'il a bastie à trois estages, de pierres & de briques, comme j'ay dit ailleurs. Celles des Officiers & des riches habitans, ne sont encor pour la pluspart que de charpenterie revestuë de planches, avec un estage au dessus de la Salle, dont le plancher est d'ais ou de briques; elles sont couvertes de tuilles, que les Holandois apportent avec ces briques, & tout cela leur sert à lester leurs Navires. Les autres ne sont couvertes que dessentes de bois, faites en façon de tuilles.

Les Cases des simples habitans ne sont encore pallissadées que de Roseaux, particulierement aux endroits où on ne craint pas les incursions des Sauvages; ces logemens n'ont que des Salles basses, separées par dedans en deux ou trois départemens, dont l'un sert de Salle, l'autre de chambre à coucher, & le troisiéme de garde-manger. Celles des plus pauvres, sont couvertes de fueilles de Cannes, de Roseau, de Latanier & de Palmiste, & celles-là sont incomparablement plus agreables que nos chaumines de France. Comme il n'y a point d'Hyuer dans les Isles, il n'y a pas une seule cheminée dans toutes les maisons, excepté chez les Gouverneurs; où l'on en a fait plustost pour leur servir d'ornement que pour la necessité.

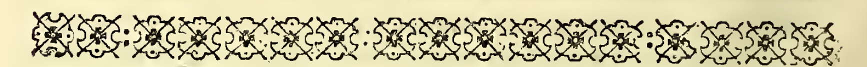
La Cuisine est tousiours separée de la Case. Elle est composée d'un petit appenty qui en est à cinq ou six pas, au dessous du vent. L'on pend la marmite à un gros bâton posé sur deux petites fourches, & l'on fait cuire publiquement chez les habitans de mediocre condition toutes les viandes que l'on mange: mais chez les plus accommodez, la Cuisine est murée, comme une Case particuliere.

La vanité qui regne dans les habits des habitans, n'a pas encor passé jusqu'à leur meuble; car quelque coffre, une table, un lict, & des bancs, font tout l'emmeublement des Cases. Les personnes mariées ont des couches comme dans la France: mais les autres n'ont que des licts de coton pen-

dans, dans lesquels ils se couchent à la façon des Sauvages: & outre que l'vsage en est commode, ils ne sont pas de dépense, dautant qu'il ne faut ny oreillier, ny draps, ny couverture, de sorte qu'un bon lict de coton suffit pour la vie d'un homme.

Il y a tousiours parmy les magasins une fort belle Case destinée pour le poids Royal, où l'on pése toutes les marchãdises, avant que les habitans en puissent disposer. Ie n'ay iamais veu de forts Reguliers dãs toutes nos Antilles, & ceux que l'on a representé jusques icy sur les cartes, n'ont esté que des fictiõs de graveurs: il n'y avoit du tẽps que j'y demeurois que des plattes-formes environnées de murailles, avec des embrasures où il y avoit huit ou dix pieces de canon; mais j'ay apris que l'on y a fait d'assez belles forteresses. Les bastimens sont pour l'ordinaire fort peu élevés, à cause de la violence des vents & des Oüragans.

Ie n'ay veu des vitres qu'aux fenestres des maisons des Gouverneurs, tous les particuliers n'en ont point, soit parce que le verre est trop fragile, soit parce que l'vsage en est incommode, à cause des chaleurs du pays, où l'on est obligé de tenir tousiours la porte & les fenestres ouvertes pour donner passage à la brize, afin de rafraischir la Case: que l'on ferme la nuit, à cause de la trop grande fraischeur.



Des Familles qui composent les Colonies.

§. V.

IL y a de deux sortes de familles dans les Isles; les premieres sont composées de personnes mariées, les autres de certains garçons qui viuent en societé, qu'ils appellent matelotage aux termes du pays; ils ont dans la Case égale authorité sur les serviteurs, tout y est en commun, & ils viuent en fort bonne intelligence. Lors que l'un des deux se

marie ; ils se separent, & l'on partage les seruiteurs, tant François engagez, que les Négres esclaves; l'habitation est apretiée, & celuy à qui elle échoit est obligé d'en payer la moitié à l'autre. Ces separations qui seroient en France des sources intarissables de procez, se font sans bruit & sans querelle : autrefois mesme ils ne se separoient pas, & celuy qui n'estoit pas marié continuoit de demeurer auec son Matelot ; mais la jalousie qui s'est introduite dans le pays, & les fascheux accidens qui sont arriués par l'indiscretion du Matelot, ou par l'imprudence des femmes, ont obligé les gouverneurs de deffendre cette societé, & ils n'õt plus voulu souffrir qu'un garçon demeurât dans la Case de son Matelot, apres son mariage.

Toutes les meilleures familles qui sont aujourd'huy dans les Isles ont commencé comme cela: car Monsieur d'Enambuc, & apres luy Monsieur de l'Oliue n'y ayant mené que des engagez, quand ces pauures gens auoient acheué leurs trois ans, ils se mettoient deux ou trois ensemble, abbatoient du bois, & faisoient une habitation, sur laquelle ils bastissoient une Case, & faisoient des marchandises. Quand l'un estoit marié, il assistoit son Matelot à faire une habitation, & taschoit de luy acheter quelqu'engagé, afin de l'aider à gagner quelque chose, pour acheter une femme de la façon que ie diray.

Au commencement que les Isles furent habitées, chacun faisoit sa place, ceux qui venoient libres auec des hommes, alloient trouver le gouverneur, qui leur donnoit gratuitement une place de bois de deux cens pas de large, sur mille pas de hauteur, à défricher : il en donnoit autant à ceux qui sortoient de seruice, mais l'on a depuis reduit la hauteur des estages à cinq cens pas.

I'ay veu de bons garçons aux Isles, qui ne faisoient autre chose que de faire de belles habitations, qu'ils vendoient toutes plantées de viures & de Tabac à assez bon marché aux nouveaux venus: ce qui leur estoit une grande commodité; car ordinairement ils faisoient comme on dit de la ter-

re le foſſé, la payant du revenu de la place en deux ou trois levées, à proportion de la ſomme.

Mais aujourd'huy les choſes ſont bien changées; car la terre y eſt beaucoup plus chere à proportion qu'en France, & une place de ſix ou huit mille livres de petun, n'eſt pas grande choſe: encore trouue-t-on mieux ſon compte de l'acheter à grand prix, que d'en aller défricher dans des montagnes éloignées du commerce, de la Rade & du Fort. Il n'y en a plus à ſaint Chriſtophe à défricher, les places y ſont hors de prix, & le bois y eſt ſi rare, que j'ay veu des habitans en envoyer querir dans des bateaux, à une petite Iſle appellée *Saba*, occupée par les Hollandois.

Les familles des gens matiés ſont ordinairement compoſées de trois ſortes de perſonnes: des Maiſtres, des Serviteurs François, & des Eſclaues. C'eſt une loy inviolable & fondamentale dans les Iſles, que ceux qui y paſſent au dépens d'un autre, ſoit hommes, ſoit femmes, ſoit garçons, ſoit filles, ſont obligez de ſervir trois ans, à commencer du iour qu'ils mettent pied à terre dans l'Iſle, ceux qui ont payé leur paſſage. Il n'eſt pas beſoin d'en paſſer de contract, & on n'eſt pas moins engagé ſans écriture, qu'avec tous les contracts des Notaires de France.

Celuy qui en paſſe un autre, n'a pas ſeulement le droit de s'en ſervir trois ans, mais le peut vendre à qui bon luy ſemble, & celuy-cy à un autre, ſi bien qu'on a veu de jeunes garçons Frãçois, & ſouvent de bien meilleure maiſon que ceux qu'ils ſervoient, changer ſept ou huit fois de maiſtre pẽdant leurs trois ans. L'unique moyen de ſe rédimer de cette ſervitude, c'eſt de trouver des amis qui en achetent un autre pour ſeruir en ſa place; & en ce cas, les gouverneurs contraignent les Maiſtres d'agréer cet échange; il eſt vray, que ſi c'eſt un nouveau venu, il ſervira quelquefois les trois ans, quoy que l'autre n'en eut plus qu'un à acheuer.

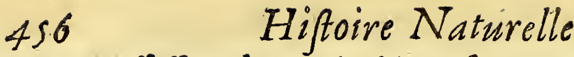
Les femmes les & filles ſont ſujetes à la meſme loy; mais comme elles ſont beaucoup plus rares, auſſi elles ne ſont pas ſoûmiſes à toutes ces rigueurs; car les femmes des Officiers les achetent, & s'en ſervent à faire leur ménage, au lieu

des fēmes Négres qui sont plus propres à travailler à la terre. Elles ont un privilege que les Maistres & les Maistresses ne les peuvent pas retenir, quand quelqu'vn les recherche en mariage: car en rendant le prix qu'ils en ont payé, elles sont mises en liberté, & il les épousent. Les familles d'aujourd'huy sont bien differentes de celles du commencement, où la rareté des femmes obligeoit les habitans d'épouser les premieres venües : ce qui a fait que quantité de pauures filles ont trouué de fort bons partis ; car on ne travailloit que pour auoir une femme, & la premiere chose qu'on demandoit aux Capitaines quand ils arrivoient de France, estoit des filles. A peine estoient-elles décenduës à terre, qu'on couroit tout ensēble au marché & à l'amour; on n'y examinoit bien souuent, ny leur naissance, ny leur vertu, ny leur beauté, & deux iours apres qu'elles estoient arriuées, on les épousoit sans les connoistre ; car il n'y auoit presque pas une de ces precieuses qui ne se vantât d'estre bien alliée en France ; quoy qu'il en fut, le mary les habilloit le plus superbement qu'il pouuoit, & s'estimoit encore bienheureux d'en avoir à ce prix.

Mais ce qui estoit au commencement si recherché, est aujourdhuy un sujet de rebut : les filles qui estoient la meilleur marchandise qu'on pust mener aux Isles, est aujourd'huy de contrebande, si ce n'est qu'elles y ayent quelques parens, qu'elles passent à leurs dépens, & qu'elles ne soient avantagées de quelque beauté ; car pour lors elles peuuent esperer de trouver un bon parti.

La cause de ce changement vient de ce qu'à present, il y a quantité de filles nées aux Isles, que les habitans aiment mieux prendre de bonne heure, de la maison du Pere & de la Mere pour s'allier dans l'Isle, que d'épouser des personnes qu'ils n'ont jamais veuës ny connuës.

Tous les Contracts de mariage se font suivant la Coustume de Paris. Les fēmes ordinairemēt y sont fort avantagées, il y a fort peu de gens mariés qui ne fassent un don mutuel, & mesme qui ne se donnent tout au dernier viuant : c'est pourquoy quand un homme est mort sans enfans, la femme se



met en possession de tous les biens, sans que les parens du mary y puissent rien pretendre : le mary en fait de mesme à la mort de sa femme.

Chaque famille un peu considerable compose une espece de Hameau ; car outre la Case principale où l'on demeure, il y a plusieurs autres petits bastimens assez proches, au milieu desquels est la grande Case à petun, qui est ordinairement de huit ou dix toises de longueur. Les Cases des Négres sont au dessous du vent, chaque garçon & chaque homme marié a la sienne, & ainsi on verra quelquefois quinze ou vingt petites Cases l'une proche de l'autre deuant une grande place, qu'ils ont soin de tenir fort propre.

Il y a un Commandeur dans chaque famille, qui a soin de faire travailler les serviteurs, & sur lequel on se repose de l'habitation ; quand il est habile, on ne le sçauroit assez payer; mais quand il est ou faineant ou sans experience, il ruine bien-tost son maistre. Leur appointement est de 1300. livres, de deux mil livres, & de trois mil livres de petun par an, il mange à la table du maistre, & tous les serviteurs, François & Négres luy obeïssent en toutes choses.

Dans le temps de faire le Petun, il y a un Torqueur dans la famille, qui a ordinairement le dixiesme pour son travail, c'est à dire, de dix rolles un. Cette condition est fort bonne dans les Isles, car un bon Torqueur gagnera aisément quatre ou cinq mil livres de petun par chaque année, outre la nourriture & le logement. Il n'y a point de Boulangers dans les Isles. Chaque famille fait sa Cassave de cette maniere. Le Cōmādeur destine une partie des Négres pour arracher le Manyoc pendant le iour, & quand la nuit est venuë, tous les gens de la Case le ratissent & l'égrugent: le lendemain la farine estant pressée, on destine une Négre ou deux, selon la quantité de la famille pour la cuire.

Chaque famille a sa basse-Court, où sont nourris les volailles d'Inde, les communes, & les Oysons, il y en a qui ont des Canes & des Lapins. Toutes ont des parcs où l'on éleve des

des Cochons. Ces Parcs sont certains Clos faits de pieces de bois, longues de seize à 18. pieds, entrelassées en quarré les vnes dans les autres, pour empécher ces animaux de sortir: il s'en fait aussi de petits Citroniers, qui font une haye si forte & si piquante, que les Porcs ne la sçauroient forcer. On les nourrit dans ces Clos de fueïlles de Patates & d'autres choses : & l'on attache à ceux qu'on veut laisser courir de grands morceaux de bois au col, de peur qu'ils n'aillent chez les voisins, & on leur fourre de petits morceaux de fer ou de bois au groüin, de peur qu'ils ne foüillent les Patates; mais j'en ay veu qui les déterroient avec le pied.

Quand un habitant trouve le Porc de son voisin sur sa place y faisant dõmage, il doit en avertir le Maistre, afin qu'il le fasse retirer; & s'il ne le fait, il a droit de le tuër, & d'en prendre la teste pour se payer de son coup de poudre.

L'ordinaire des repas est reglé au déjeuné, disné & soupé comme dans la France: le pain ordinaire est la Cassave qui se fait de racine de Manyoc, comme j'ay dit au §.14. du ch.1. du 2. Traité: & bien que les plus riches fassent venir de la farinè de France & de Holande pour en faire du pain, il y en a pourtant plusieurs qui préferent la bonne Cassave au pain de l'Europe.

Le maistre de la Case fait sa provision de viande, lors que les Navires arrivent & achete autant de barils de bœuf, ou de lard, qu'il luy en faut pour sa provision. Il en distribuë une certaine quantité par semaine à ses esclaves, mais elle n'excede pas pourtant une demy livre par teste pour chaque iour.

Quoy que la table du maistre soit ordinairement servie de ces viandes salées qui viennent de l'Europe, neantmoins les habitans aisez & bons ménagers qui nourrissent beaucoup de bestail, ont tousiours quelque piece de viande fraische sur leur table, cõme poulets d'Inde, Volaille, ou Cochon de laict: mais dans les Isles où le Gibier est abondãt, les Perroquets, les Ramiers, les Perdrix & les Perriques, & d'autre Gibier ne manquent gueres les Dimanches & les Festes.

Quand leurs amis les viennent visiter, ils les reçoivent avec beaucoup de cordialité, & leur font des festins qui ne cedent en rien à ceux de l'Europe.

La boisson ordinaire est le Maby ou le Oüycou, mais en plusieurs Cases l'on a coustume d'vser d'vne boisson qu'on appelle *Vesou*, que ie trouve excellẽt. Ils ont pour la faire un petit moulin à bras, où l'on brise des Cannes de sucre, & l'on met deux pintes d'eau sur trois pintes de jus de Cannes, puis ayant mis cela dãs des vaisseaux, on le laisse boüillir pendant deux ou trois iours, comme on fait le Oüycou, cette boisson estant rassise est delicieuse au goust, & aussi bonne que de la limonade, excepté qu'estant plus chaude, elle est beaucoup plus saine à cause du pays. Les plus aisez ont du vin de Madere à leurs repas, les autres boivent deux ou trois coups d'eau de vie au disné, & autant au soupé.

Les iours maigres sont tres-difficiles à passer aux Isles: & il y a bien des familles où les Negres n'en gardent point du tout. Ce n'est pas que les Mers ne soient tres poissonneuses, mais chacũ est si attaché à son travail, qu'il n'y a que les plus accõmodés, qui ont un Sauuage ou un Négre, qu'ils envoyẽt à la pesche pour leur table, cõme font les Gouverneurs, chez lesquels l'on sert ordinairemẽt chair & poisson les iours gras, parce que leurs gens vont tous les iours à la pesche & à la chasse. I'ay veu deux personnes à la Martinique, qui s étoient appliquez à l'exercice de la pesche, & l'on avoit taxé le poisson qu'ils vendoient à une livre & demie de petun, la livre de gros poisson; & à une livre celle du petit, cela étoit fort cõmode, mais ce n'estoit qu'une goute d'eau dans la mer; outre que la chaleur y est si grande, que le poisson y est incontinent corrompu, & ce qui est pris le matin ne vaut plus rien à manger le soir.

Il ne faut point parler de jeûnes dans les Isles pour les gens de travail; car comme il y fait extrémement chaud, il s'y fait une tres-grande dissipation d'esprits, & par consequent de forces; d'où vient qu'ils sont obligez de faire plusieurs repas, & de manger beaucoup, pour reparer les forces perduës. Il y en a neantmoins plusieurs, qui nonobstant leur

travail ne laissent pas de garder les jeûnes, mais cela est tres-rare.

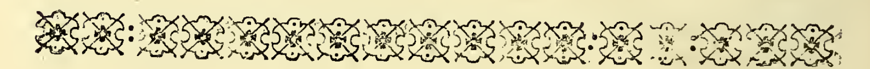
Monsieur Biet n'a pas tant de sujet de s'élever au sujet de l'abstinence du Caresme ; car il est presque impossible d'en faire une regle generale ; non seulement parce que la Moruë, le Saumon, le Harang, & le Maquereau sallé se corrompent, si-tost que l'on donne air aux barils où ils sont enfermés, ce qui fait que les Marchands en apportent tres peu, mais parce que les Navires qui vont pescher une grande quantité de Tortuës aux *Kayemans*, qu'ils apportent vendre dans les Isles, n'arrivent qu'en Septembre ou en Octobre, si bien qu'elle est mangée ou gastée avant que le Caresme arrive.

L'huile & le beurre n'y viennent pas aussi, réglément, & s'il y en a en un temps, il n'y en a pas dans une autre, outre qu'estant assez chers, les pauvres n'ont pas le moyen d'en acheter, ce qui fait que l'on leur permet ordinairement de manger des œufs: mais s'il y en a beaucoup qui passent la dispense, cela n'est pas si particulier aux Isles, qu'il en faille tirer un argument contre les Missionaires.

Les enfans de nos Isles ne sont pas éleués auec tant de delicatesse, que les enfans de l'Europe : car on ne les emmaillotte jamais, à cause de la trop grande chaleur qui les corromperoit dans leurs ordures. On les nourrit de laict, de patates & de fruicts, & il y en a peu qui mangēt de la boüillie. Il s'en trouve fort peu de contrefaits, & ils marchent bien plustost que dans la France. Ils viennent à merveille jusqu'à l'âge de 7. ou huit ans, mais j'ay remarqué qu'à cét âge, la pluspart semble estre arrestez tout court, le teint leur pallit, & ils deviennent languissans, si bien que plusieurs y meurent. Ie crois que cela vient de la nourriture qui leur engendre des vers ; car en ayant fait ouvrir quelques-uns, j'ay trouvé dans leur estomach de gros pelotons de vers entrelassez les uns dans les autres, qui leur piquotoient cette partie, d'où vient qu'avant leur mort ils ne faisoient que vomir.

Les Peres de famille un peu accommodez sont soigneux quand ils ont des enfans, d'acheter quelques François qui sçachent lire & écrire pour montrer à leurs enfans. Ce n'est pas qu'il n'y ayt quelques Maistres d'Escoles, dont les conditions sont fort bonnes aux Isles ; mais l'éloignement des habitations les unes des autres, fait que plusieurs n'y peuvent pas envoyer leurs enfans.

Quand quelque Commandeur abuse d'une Négre, l'enfant mulastre qui en vient, est libre, & le Pere est obligé de le nourrir & de l'entretenir jusqu'à l'âge de douze ans, sans l'amende à laquelle il est encore condamné. Les Gouverneurs & les Iuges tiennent la main à la garde de cette Ordonnance, qui passe presentement pour loy dans les Isles, afin d'empêcher ce detestable abus, qui n'est pas à present si commun qu'il a esté.



Du Trafic.

§. VI.

L'Vsage de l'argent monnoyé n'est pas encore introduit dans nos Isles, & tout le commerce s'y fait par des trocs, en donnant aux Marchands François & estrangers, en échange de leurs denrées, ce que le pays produit; c'est à dire du Sucre, de l'Indigo, du Tabac, de la Casse, du Sené, du Gingembre, du Coton, du Caret, & des Bois de tinture & du Roücou.

L'on ne traite precisément avec ces Marchands, que pour acheter ce qui est necessaire dans la famille, comme du vin, de l'eau de vie, de la viande, des Toilles, des Estoffes, des Souliers, & des Chapeaux: mais il y en a plusieurs qui envoyent leurs marchandises en France ou en Hollande à leur

Commissionaires, qui leur envoyent tout ce qu'ils leur demandent, & apres avoir vendu leurs marchandises, leur gardent le surplus de l'argent, & leur en tiennent compte.

Quand un Navire arriue aux Isles pour traiter, apres que le Capitaine a esté rendre ses respects au gouverneur, & luy en a demandé la permission ; le gouverneur envoye le Iuge, l'Officier de garde, le greffier & le Commis de sa maison dans ce vaisseau, pour mettre la taxe à toutes les marchandises. Le Greffier en fait un estat qu'il signe, & qu'on affiche à la porte du Magazin où il veut debiter, si bien qu'on n'a qu'à lire le prix des choses ; car il n'est pas permis au Marchand de les vendre au delà de la taxe.

Comme l'on ne porte pas ordinairement des marchandises avec soy, pour acheter ce que l'on a de besoin, le Marchand ou le Commis écrit ce qu'il a livré, & lors qu'on tient les poids, il ne manque pas de s'y trouver auec son liure ; & si ceux ausquels il a vendu y apportẽt des marchãdises, apres qu'il a payé les droits du Seigneur, le Marchand montre son liure au Iuge qui luy fait déliurer le tout, ou une partie de ce qui luy est deu. Quand deux ou trois Magaziniers ont affaire à un mesme habitãt, celuy qui a le plus de faueur auprés du Iuge, ou de l'Officier en son absence, est le plustost payé.

On oblige absolument tous les habitans d'apporter leur petun au poids public, pour estre visité auparavant que d'en payer leurs debtes : la friponnerie de quelques-uns, qui faisoient de méchantes marchandises, se contentant de couvrir un roolle d'un tour ou deux de bon petun, est cause de cette Ordonnãce, & les plaintes des Marchands de Frãce & de Hollande, ont obligé les Gouverneurs d'y tenir la main, de peur que la malice de quelques particuliers ne decreditassent leurs Isles. Quand le petun est apporté au poids, on ouvre le rolle avec une espece de tenailles trenchantes, qui penetrent jusqu'au bâton, & s'il n'est pas bien conditionné, les Gouverneurs le font couper & jetter en la mer

Comme l'on suppose que ceux qui en envoyent pour leur


compte , le font le meilleur qu'ils peuvent ; on n'est pas si exact à le visiter, parce qu'il n'y a que pour eux à perdre. c'est pourquoy on souffre que le Peseur l'aille peser & marquer dans les Cases particulieres.

Tous les bastons sur lesquels on monte le Tabac , sont marquez par le Peseur, apres qu'il les a fait passer par un anneau de fer, pour empescher qu'on n'en mette de trop gros, ce qui tourneroit à la perte des Marchands, parce que le bois dont on se sert est extrémement pesant.

On trouve dans les Magazins tout ce qui est necessaire, les Marchands ayant soin de les assortir de tout ce qu'il faut aux habitans , afin qu'ils n'aillent point de Magazin en Magazin : mais tout y est incomparablement plus cher qu'en France, car une paire de souliers se vend quelquefois jusqu'à cēt livres de petun, c'est à dire quinze frācs, & des personnes fort intelligentes dans le commerce m'ont dit, que ceux qui sçavent bien ce qui est necessaire & utile aux Isles, gagnent cent pour cent sur les marchandises qu'ils y apportent.

C'est sans doute pour cela , que les Holandois donnent à meilleur marché que nos François, les marchandises mesmes qu'ils achetent en France , & que nonobstant les pertes qu'il y ont faites en divers temps , y ayant perdu par les Oüragans , quelquefois jusqu'à vingt-cinq & trente Navires en une mesme année ; ils ne se sont pourtant jamais rebutez , & ont tousiours fourny abondamment toutes les Isles de tout ce qui estoit necessaire aux habitans.

Aussi est-ce la premiere raison pour laquelle nos habitans avoient abandonné les ports de France , pour mettre tous leurs effets entre les mains des Holandois : A quoy il faut adjouster, l'excez des droits des doüannes, qui alloient bien souvent si haut , qu'ils excedoient le prix des marchandises. Mais sans doute ce qui a le plus rebuté les habitans , c'est qu'il falloit payer ces droits aussi bien pour les mauvaises marchandises qu'il falloit jetter en la mer, que pour les bonnes. Si bien que j'ay veu de pauvres habitans redevables de plus de cent escus pour ces droits, qui pensoient tirer jusqu'à cinq mil livres de la vente de leur petun.

Outre tout cela, la pluſpart des vaiſſeaux qui alloient aux Iſles avant la formation de la derniere Compagnie, eſtoient ſi chetifs, qu'il n'y avoit aucune ſeureté pour les marchandiſes qu'on y embarquoit, de ſorte que les Holandois ayant quantité de beaux, de bons, & de grands vaiſſeaux, ſe contentant bien ſouvent de la moitié de ce que prenoient les François pour le fret : il ne faut pas s'eſtonner ſi l'on embarquoit dans leurs vaiſſeaux toutes les marchandiſes de nos Iſles.

Si bien que ſi nous conſiderons les choſes de prés, nous trouverons, que non ſeulement nos habitans ont eu raiſon de mettre leurs intereſts entre leurs mains: mais auſſi que les Holandois, qui ſont les gens du monde les plus aviſez pour le trafic, ont eu ſujet de rechercher avec empreſſement le commerce de nos Iſlés, à cauſe des gains inconceuables qu'ils y ont fait.

Ainſi la franchiſe des Ports d'Holande y a inſenſiblement attiré nos habitans, & les Marchands Holandois leur ont témoigné tant d'affection & de fidelité, qu'ils ſe ſont adroitement emparez de tous les biens des Iſles, & nos Frãçois trouvant auſſi leur compte auec eux, ont fait en meſme temps celuy des Hollandois, en leur enuoyant toutes leurs marchandiſes.

Ce commerce a fort enrichi la ville de Fleſſingue, dont les habitans appellent ceux des Iſles, *leurs Planteurs*, par ce qu'en effet ils ont toute la peine, & ceux-là tout le profit. Mais de tous ceux qui trafiquent auec nos François, il n'y en a guéres qui faſſent un profit plus conſiderable que leurs Commiſſionaires: car outre que ceux-cy ont trois pour cent, tant des marchandiſes qu'ils reçoiuent des Iſles, que de celles qu'ils y envoyent, ils font ſouvent acheter pour eux, par des perſonnes interpoſées, les marchãdiſes qu'ils reçoiuent, dont connoiſſant la bonté & le profit que l'on peut faire deſſus, il eſt impoſſible qu'ils ne faſſent des gains tres-conſiderables; d'autant plus que cet achapt ſe fait bien ſouvent de l'argent meſme des habitans de nos Iſles, qui demeure entre les mains de ces Commiſſionaires, lors qu'ils ne trou-

vent pas de quoy l'employer, en telle sorte que quelques-uns de ces Commissionaires ont eu l'espace de douze & de quinze années, des sommes de vingt & de trente mille livres, à des habitans qui n'étoient pas des plus riches : d'où l'on peut iuger du reste, & à quel denier ces gens-là, qui ne laissent pas de l'argent inutile dans un coffre, le font profiter, & l'avantage qu'ils en retirent.

Les habitãs ayãt témoigné il y a quelques années la crainte qu'ils avoiẽt de perdre tout leur bien en cas de rupture, entre la France & la Hollande, les Hollãdois leurs offrirẽt le droit de Bourgeoisie chez eux, & firẽt asseurer leurs deniers sur les maisons de Ville d'Amsterdam, de Mildebourg, & de Flessingue : si bien que les plus considerables habitans de la Martinique prirent la qualité de Bourgeois, qui leur fut donnée moyennant douze liures par an, pour un certain droit de garde, & par ce moyen ils asseurerent tous leurs biens.

Aussi la France estant sur le point de rompre auec la Hollande en l'année 1657. à cause du Chevalier de la Lande, que le Vice-Admiral Ruyter auoit pris & mené en Zelande : les Hollandois depescherent promptement une petite Fregatte aux Isles ; pour en donner aduis à leurs Marchands, & pour asseurer les habitans que quoy qu'il arrivast, leurs effets estoient aussi asseurez que s'ils estoient en France.

Nos Navires François de Dieppe, du Havre, de saint Malo, de la Rochelle, & de quelques autres ports, y ont aussi passé ; mais le secours qu'ils y ont aporté par leurs marchãdises a esté tres-peu considerable : car ils tenoiẽt leurs traites si cheres, que l'on trouvoit tousiours mieux son compte avec les Holandois. L'un des principaux commerces qu'ils y ont exercé, ç'a esté d'y faire passer des jeunes garçons engagez, qu'ils vendoient aux habitans, pour les servir trois ans comme des esclaves, dont le prix commun estoit de mille ou douze cens livres de petun ; mais ils estoient vendus bien plus cher, lors qu'ils sçauoient quelques métier. Les Capitaines qui faisoient ce detestable negoce auoient des gens qui les prenoient à toutes mains, & enjolloient bien souuent

de pauvres Escoliers & des enfans de famille, leur faisant croire mille merveilles du pays, où ils les alloient reduire à l'esclavage. Monsieur le General de Poincy escrivit aux Seigneurs de la Compagnie, en l'an 1640. pour les obliger d'empécher ce detestable cõmerce, & de poursuivre un Capitaine qui en avoit mené deux cens à la Barboude, sa lettre exprime trop bien la disgrace de ces pauvres enfans pour n'estre pas donnée icy, voicy comme il parle. Vn nommé " *Ionas* & *Lantery* son frere, ont attrapé par leurs artifices " deux cens jeunes hommes François, entre lesquels il y en a " de bonne maison, qu'ils ont retenu l'espace de trois mois à " S. Servais proche de S. Malo, & les ont engagez pour 5.6.& " 7. ans, à raison de 900. liures de coton piece, & ce en l'Isle " de la Barboude.

Pour parvenir plus facilement à leur detestable dessein, " ils froterent un Navire qui leur appartenoit, & au Capitai- " ne Gibaut du Grenezay, ou Iersay, & autres Marchands " dumesme lieu: apres ledit Lantery s'accommoda auec le " Capitaine, & entra pour Marchand dans ledit Navire, qui " fut chargé de diverses marchandises, & de ces pauvres bre- " bis qu'ils ont mené à la boucherie du corps & de l'ame. " Dieu a desia puny ledit Lantery par la mort, qu'il luy a en- " voyé en chemin en s'en retournant, n'ayant pas voulu qu'il " ait joüi d'un si injuste profit. Ceux qui ont apporté ces nou- " velles, disent que c'estoit bien la chose la plus déplorable " que l'on sçauroit dire, de voir ces pauures enfans à leur dé- " barquement. Ie ne pense pas qu'il y ait lieu au monde, tant " barbare soit-il, qu'il se pust commettre une action si inhu- " maine: si Dieu laisse ce Ionas quelque temps impuny, il " meriteroit bien d'estre chastié par les hommes, & contraint " de racheter ces innocens. Si l'Isle de la Barboude eût esté " sous l'authorité du General des Anglois, ou qu'il fut amy " du Gouverneur de cette Isle: mais il n'est pas dans l'éten- " duë de son Gouvernemẽt, & d'ailleurs ils sont ennemis ir- " reconciliables; ie les aurois reclamez, & me faits fort que " ie me serois fait faire justice: cela cessant, l'affaire merite- "

roit bien que sa Majesté donnast commandement à son "
Ambassadeur prés du Roy d'Angleterre, de faire les dili- "
gences de les reclamer & obtenir leur rachapt, qui pour- "
roit estre payé des biens dudit Ionas & Lantery. L'œuure "
ne sçauroit estre que charitable & meritoire, de garantir "
ces pauures exposez, de perdre la vie de l'ame & celle du "
corps. Bien qu'il n'y eut rien de plus iuste, neantmoins la "
Compagnie n'ayant point poursuiui cette affaire, tous ces "
pauures enfans y sont morts.

Les Hollandois qui loüent les Nauires à fort bon marché, vont plustost dans les Isles pour en rapporter du fret, que pour gagner sur leurs marchandises : en effet j'ay passé dans un vaisseau d'Amsterdam, du port de deux cens cinquante tonneaux, dont le Marchand donnoit pour le Nauire les frais de l'équipage & les gages des matelots, douze cens liures par mois, qui esperoit (pourueu qu'il reuint chargé) de gagner sur son fret huit ou 10000. liu. quand mesme il seroit cinq mois en mer: & c'est là un des grands profits qu'ils font ordinairement dans leurs voyages.

On auoit coustume de donner un sol pour liure quand on payoit en argent, mais à present les Capitaines à l'enuy les uns des autres, embarquent les marchandises à meilleur marché; les uns à dix, & mesme à huit deniers pour liure, si ce n'est quand ils se payent en petun : car pour lors ils ont le neufiesme roolle.

Sur trois mille pesant, vn habitant a son passage franc, & s'il ne passe point, il en peut mettre un autre en sa place.

Autrefois on distinguoit l'année en deux saisons pour le cõmerce, & les Nauires n'y venoient qu'en la saison du Petun pour se charger de la premiere ou de la seconde coupe, qui sont les meilleures, & dans ce temps-là les Magazins regorgeoient de marchandises : mais on estoit six autres mois qu'on appelloit l'arriere saison, où ceux qui n'auoient pas fait prouision, ou par impuissance, ou par paresse, souffroient beaucoup : depuis qu'on a commancé à faire du sucre à saint Christophe, la Rade n'a jamais esté sans vaisseaux, non

plus que les magazins ſans marchandiſes. La Martinique & la Guadeloupe en ſont plus frequentées que jamais depuis qu'ils-y ont travaillé , & le ſeront encor davantage dans la ſuite des temps ; & par ce flux & reflux continuel de vaiſſeaux, il n'y a plus d'arriere ſaiſon dans les Iſles.

On a encore une autre eſpece de commerce dans quelques Iſles avec les Sauvages , qui a eſté autrefois meilleur qu'il n'eſt à preſent: car au commencement que les Iſles ont eſté habitées, ces Barbares ne connoiſſant pas la valeur des choſes, ils les donnoient pour des bagatelles, & pour lors un Sauvage eut donné ſon lict de coton pour un verre d'eau de vie, ou pour un petit couſteau.

Ils apportoient de belles dépoüilles de Caret, que nous appellons communément en France, écaille de Tortuë, dont on fait de beaux ouvrages; c'eſtoit la marchandiſe la plus recherchée par les Frãçois, & l'õ en avoit une dépoüille de treize fueïlles pour une hache, pour quelques grains de Criſtal, ou de la Raſſade, pour leur faire des braſſelets & des coliers: à preſent qu'ils en connoiſſent mieux le prix, ils demandent bien d'autres choſes.

Outre cette écaille de Tortuë , ils apportent encore des Cochons en vie, des volailles & des Perroquets, & du poiſſon cuit , qu'ils vendent pour de la toile , pour faire des voiles à leurs Pirogues.

Quelques Holandois leur ont porté des fléches ferrées , & meſme des armes à feu pour du Caret.

Quoy qu'ils ne viennent que rarement aux Iſles, on ne laiſſe pas de traiter auec eux, & il y a certains François à qui les Gouverneurs donnent beaucoup de traite, & qu'ils enuoyent à la Dominique & à S. Vincent , d'où ils rapportent quantité de Caret.

Ils ne ſont plus ſi niais qu'ils ont eſté, & cõme ils connoiſſent le beſoin qu'ils ont eu de leurs lits apres les auoir vẽdus, ils n'en vendent plus. C'eſt pourquoy la pluſpart des lits de coton qui ſont aux Iſles, nous ſont venus de terre ferme.

Des Artisans.

§. VII.

BIen que ce soit ce qui manque le plus dãs les Isles: ce n'est pas pourtãt que sa Majesté, qui a permis l'establissement des Colonies, ne leur ayt donné de beaux privileges pour les „ y attirer, declarant par son Edit du mois de Mars 1642. Que „ les Artisans qui passeront esdites Isles, & y exerceront leurs „ métiers pendant six années consecutiues, seront reputez „ maistres de chef-d'œuvre, & pourront tenir boutique ou- „ verte en toutes les Villes de nostre Royaume, à la reserve „ de nostre ville de Paris, en laquelle ne pourront tenir bou- „ tique ouverte que ceux qui auront pratiqué leursdits mé- „ tiers esdites Isles pendant dix années. Neantmoins les Apotiquaires, Chirurgiens, Barbiers, Maistres de Monoye, Orfevres, & tireurs d'or, ont esté exceptez de ce priuilege par Arrest du Parlement rendu l'onziéme Iuillet 1664.

Ce n'est pas que beaucoup d'Artisans n'ayent passé aux Isles; mais comme ils trouvent mieux leur compte à estre maistres que valets, ie veux dire, à acheter une habitation & à la faire valoir, que de travailler pour les autres, de là vient qu'ils sont rares, & que le peu qu'il y en a, exige des salaires excessifs, si bien que tout ce qu'ils font, couste à proportion biẽ plus qu'il ne fait en France: & parce qu'ils gagnent beaucoup en peu de temps, ils ont bien-tost acheté une habitation; apres quoy ils n'exercent plus leur art ou leur mestier que par maniere d'aquit, pour se défaire peu à peu de leurs pratiques.

Il y a beaucoup de Chirurgiens, & l'on ne trouve point de quartier où il n'y en ayt un ou deux. Ils entreprennent les Cases à l'année, & on leur donne cinquante livres de petun

par teste, hõmes, femmes, enfans & seruiteurs, tant blancs que noirs, moyennant quoy ils sont obligez de les traiter, & de leur fournir de remedes dans leurs maladies à la reserve des accidens, comme les blessures qui arrivent par batteries ou autrement, qui leur valent beaucoup, n'estant point comprises dans leur marché. Ils doivent faire le poil chaque semaine aux François, & ceux qui ont bien de la pratique deviennent riches en peu de temps: car ils ne dépensent guéres en remedes, & ont un ou deux petits garçons qu'ils achetent pour trois ans, qu'ils envoyent par les Cases faire le poil, ce qui les soulage beaucoup: outre qu'ils ne leur coûtent gueres à nourrir; car ils sont incessamment en campagne à faire leur tour. Si tost qu'ils sçavent faire le poil & un peu saigner, ils se croyent habiles hommes, & quoy qu'ils soient fort ignorans, ils ne laissent pas de s'avancer. Les premiers de cette profession qui ont esté aux Isles, y ont fait des fortunes tres-considerables; c'est assez de dire, que Mr Giraud qui a laissé plus de 300000. livres de bien, & Mr Aubert en ont fait l'exercice aux Isles, & que c'est par là qu'ils ont commencé leur fortune.

Le mestier de Torqueur s'apprend aux Isles, on y est maistre sans chef-d'œuvre, & sans qu'il en coûte que la peine de l'apprendre: ce sont ordinairement de pauvres garçons qui ayant acheué leurs trois ans de seruice s'adonnent à ce trauail. Il est fort lucratif, & un garçon qui y est habile peut auoir beaucoup de reste au bout de l'année, car ils sont nourris à la table du maistre: mais comme ils ne travaillent qu'une partie de l'année, la pluspart mangent dans une saison ce qu'ils ont amassé en l'autre. Il y a presentement beaucoup de Cases à la Guadeloupe & à la Martinique, où on a fait apprendre des Négres à Torquer; & quoy qu'il n'y ait pas grand profit, c'est pourtant une grande commodité, parce que les maistres en disposent comme il leur plaist, ce qu'ils ne peuvent pas faire des Torqueurs François, qui font souvent la débauche, & de laquelle on a peine de les retirer, bien que la besogne soit pressée.

Il y en a qui ne font d'autre mestier que de scier de long

dans les bois, & de faire des planches qu'ils vendent bien cher aux habitans. Il y a des Charpentiers, quelques Massons, & des Serruriers, qui se meslent aussi de racommoder les armes.

I'ay veu un Potier d'estain à saint Christophe chez Monsieur le General de Poincy, aussi bien que des Corroyeurs, qui corroioient des peaux de cheual pour faire des harnois, mais ie n'en ay point veu ailleurs.

La necessité des Cabroüets ou Chariots pour traisner les marchandises : des formes pour le sucre, & des quaisses pour l'embarquer, qu'on faisoit venir d'Hollande à grands frais, ont obligé les habitans d'y appeller des Charrons & des Tonneliers.

Il y a eu autrefois un Coutelier à la Guadeloupe, à qui Monsieur Hoüel auoit donné deux de ses Négres pour apprentifs, comme il avoit fait aux Charrons & à tous les Artisans qui travailloient chez luy, pour avoir des ouvriers à sa discretion. L'on a pourtant crû que c'estoit une mauvaise politique, d'apprendre à des esclaves à manier le fer, parce que dans une revolte ils pourroient beaucoup nuire.

Il y a quantité de Tailleurs d'habits, mais il faut qu'ils soient plus gens de bien que ceux de France; car quoy qu'ils soient fort employez, ils sont presque tous gueux, ce qui est une preuve qu'ils ne dérobent pas.

Il y a un Confiseur à la Martinique, qui confit des Ananas, du Gingembre, du Piment verd, des Oranges, des Alimons, & d'autres fruits: Et cõme le sucre y est à bon marché, & que à tous ces fruicts ne luy coûtent rien, il ne se peut qu'il ne s'enrichisse; car il en debite une prodigieuse quantité, & aux habitans, & aux Capitaines de Navires; car personne ne s'ẽbarque pour la France ou pour la Hollande, sans faire provision de ces Confitures, particulierement du Gingembre, & d'une espece de Piment doux, qui est fort excellent sur mer. Comme il y a aux Isles les plus belles Oranges & les plus beaux Limons qui soient au monde, on pourroit faire un grand commerce de ces confitures, si l'humidité de la mer ne leur faisoit pas perdre leur glacis en chemin.

Depuis l'arrivée du débris du Recif, quelques François & quelques Holandois qui se refugierent à la Martinique, y ont establis des Cabarets où ils traitent par teste, & où l'on va prendre ses repas comme dans les Cabarets de France: l'on ne sçauroit croire ce qu'ils y ont gagné, car outre qu'ils ont adroitement retiré tout l'argent monoyé qui estoit répandu dans toutes les Cases de l'Isle, ils ont profité du plus clair & du plus liquide du bien de beaucoup d'habitans: car trois ou quatre personnes dépenseront quelquefois chacun leur cent livres de petun à des-jeuner; d'où l'on peut conjecturer le grand profit que ces Cabaretiers font; quand les habitans se mettent à faire des débauches de trois ou quatre jours, car pour lors plusieurs y mangent tout le petun qu'ils ont aporté au poids, pour acheter les denrées dont ils avoient besoin, ou pour payer les droits.

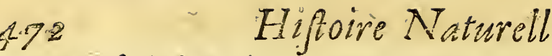
Il y a quelques Menusiers, mais il n'y a ny Chapeliers ny Cordoniers, ny de tous les autres mestiers que nous voyons en France. Il y a aussi des Mareschaux, car bien que les chevaux qui viennent de Corossol ne soient ferrez que des pieds de deuant, neantmoins les chevaux de prix sont ferrez des quatre pieds.



Des mœurs des habitans, des Colonies.

§. VIII.

L'On eut eu bien de la peine d'en faire la peinture, il y a vingt ans, qu'on ne se connoissoit pas les uns les autres; & que le peu de frequentation qu'on auoit ensemble, estoit cause que la pluspart gardoient la coustume de viure qu'ils avoient pratiquée chez eux. Outre qu'il n'y auoit rien d'arresté, la necessité qu'on auoit de monde faisoit qu'on souffroit toutes choses, & c'estoit un flux & reflux continuel de



voyages de l'Amerique en France, & de France en l'Amerique : mais les mariages ont arreſté les hommes, qui ayant laiſſé beaucoup d'enfans qui n'ont aucune habitude en France, ont affermy les Colonies, & eſtably une façon de vivre fort douce & fort agreable.

Les travaux & les ſoins des Religieux Miſſionaires à bien inſtruire le peuple, & particulierement les enfans, les ont rendus exacts au ſervice de Dieu; il y a beaucoup de pieté, & l'on voit avec édification quantité de familles, & les meilleurs des Iſles, faire les prieres enſemble tous les ſoirs au ſon d'une cloche, qui y appelle tous les Domeſtiques. Ie l'ay veu pratiquer chez Monſieur le general du-Parquet : car tous les jours les François Domeſtiques, tant gardes que les petits Officiers, ſe trouvoient avec luy à ſa Chapelle pour entendre la Meſſe.

A ſix heures du ſoir on ſonnoit les prieres, auſquelles il ne mãquoit jamais de ſe trouver avec Madame & toute ſa maiſõ, & perſonne ne s'en diſpenſoit que pour des occaſions bien preſſãtes. Apres les prieres, il y avoit un jeune hõme qu'il avoit acheté exprez, qui faiſoit prier Dieu les Négres tout haut, leur faiſant reciter le *Pater*, l'*Aue*, le *Credo*, & le *Confiteor* en François, avec les Commandemens de Dieu, & un Formulaire de prieres avec des actes de contrition: Et tout ſe terminoit par un *Exaudiat* pour le Roy, & la maiſon Royale: à ſon imitation les bons habitans ont pris cette ſainte coûtume.

Ils ſont fort charitables à ſecourir les malades qu'ils appellent *Malingres*, ce ſont pauvres Torqueurs qui ont mangé leur fait, ou d'autres qui achevent leurs trente-ſix mois, qui tombant malades n'ont aucune retraite. Ie ne ſçaurois oublier icy ce que j'ay tres-ſouvent veu de mes yeux à la Guadeloupe chez le ſieur Dorange, ſa Caſe eſtoit la maiſon des pauvres, il avoit une chambre qui ne ſervoit qu'à les recevoir, & ſa femme leur lavoit les pieds, & les aſſiſtoit avec toute ſorte de charité & de tendreſſe: tout le monde en eſtoit edifié, car cette maiſon, qui eſtoit ſur un grand chemin eſtoit ouverte à tous les paſſans, & j'y ay veu quelquefois juſqu'à

trente

trente personnes, qui apres avoir mangé au soir tout le pain de la Case, alloient avec luy arracher du Manyoc, afin d'en faire pour le dé-jeuner du lendemain. Dieu a éprouvé ce bon habitant comme Iob : car apres auoir passé le plus beau temps de sa vie à la Guadeloupe, où il estoit des plus accommodez, il en fut chassé (comme l'on dit) le baston blanc à la main : mais il luy a rendu à la Martinique, sept fois autant qu'il en auoit perdu.

L'hospitalité est fort pratiquée dans les Isles, & c'est une chose merveilleuse de voir l'empressement que ceux de la Martinique témoignẽt aux nouveaux venus: car quelquefois il descẽdra cent cinquãte personnes d'un Navire à terre, qui sont bien receus, & bien regalez par des gẽs qui ne les ont jamais veu: parce qu'ẽcore qu'il n'y ait point d'hostelleries dãs les Isles, l'on ne laisse pas d'estre bien receu par tout. Quãd on va d'un quartier à l'autre, on ne fait point de difficulté d'entrer dans la 1. Case qu'on trouve sur le chemin, le Maistre reçoit son Hoste auec ciuilité, luy presente le bout de petun pour fumer, & du vin ou de l'eau de vie; si le voyageur veut tarder, on luy tend un lict, & il peut s'asseurer d'estre le bien venu.

Cette hospitalité s'exerce mesme entre les habitans des Isles differentes, quand ils vont de l'une à l'autre : où ils font leurs affaires sans rien débourser. Quand on a la moindre connoissance chez une personne, quand ce ne seroit que de l'amy de son amy, ou de quelqu'un de mesme pays: l'on y est aussi familier que chez soy, l'on y demeure les semaines & les mois entiers, & ceux qui vous reçoivent s'estiment honorez de ce que l'on a preferé leur Case à d'autres.

Depuis l'establissement de ces mal-heureuses gargoteries, l'on agit auec plus de circonspection, & il y en a qui ayment mieux qu'il leur en couste que d'estre à charge : c'est pourquoy il y a sujet de craindre que cette vertu Chrestienne, ne devienne aussi rare aux Isles qu'elle est aujourd'huy en France.

Le peuple y est fort laborieux, & les faineants y passent

fort mal leur temps. Il est vray que ce rude travail ne dure pas tousiours : car d'abord qu'un homme a gagné de quoy avoir des esclaves, il prend un Commandeur sur qui il se repose du soin de l'habitation, & n'a plus d'autre soin que de se divertir; ce n'est pas que le Maistre n'ayt l'œil sur le travail de ses gens, mais il ne met plus la main à la besogne.

L'on a remarqué que ceux qui viennent les mieux accommodez aux Isles y deviennent gueux ; car comme ils trouvent quantité de bons habitans, qui ne cherchent qu'à passer le temps, ils joüent, ils se divertissent, & mangent insensiblement leur petit fait : au lieu que ceux qui y sont venus engagez ; & que la necessité a obligez de servir, travaillent avec ardeur quand ils sont libres, pour amasser de quoy se mettre à leur aise.

Il n'y a point de difference de Noble, & de Roturier, entre les habitans, celuy qui a plus de bien est plus consideré; car il n'y a que les Officiers qui tiennent rang, ainsi les richesses seules font la distinction entre les autres. Les hommes y portent la qualité de Soldats, & il y a fort peu de maistres de Cases, qui ne portent l'espée au costé, & la canne à la main, en quelque endroit qu'ils aillent.

Le luxe est grand dans les Isles, l'on est sur tout fort curieux de beau linge, & parce que la pluspart ne portent point de pourpoint : ils ont des chemises de toile de Hollande, fort belles, avec des Crauates au col, qui ont plus d'une aune & demie de longueur. Les hauts de chausses sont de quelque beau drap ou de quelque belle serge brodée de passement d'or & d'argent, ou chargez de quantité de galands. Les Officiers sont ordinairemẽt fort lestes & fort curieux en bouquets de plumes & en baudriers, à quoy ils n'y épargnent rien. L'on n'y porte point de manteaux, si ce n'est quand il pleut, ou quand on fait voyage. Vn certain gaillard à ce sujet voyant vn nouveav venu à l'Eglise, avec un manteau sur ses épaules, le fit assigner devant le Iuge, pour demander dédommagement contre luy de sa levée de petun, disant qu'il la luy alloit faire perdre, par l'hyver qu'il alloit amener aux Isles.

Les femmes joüissent du privilege de leurs maris, & elles croyent que leur qualité de Soldats meritent bien qu'on les traite de Damoiselles. Elles en soûtiennent assez bien le rang par leurs braueries, mais particulierement les femmes des Officiers, qui sont toutes vestuës de des-habillés de tafetas, ou de satin de couleur. De là vient que les rubans sont l'une des bonnes marchandises, & qui a le plus de debit dans le pays, à cause de la prodigieuse quantité qu'il en faut: & j'en ay veu avec d'aussi beaux points de gennes qu'en France. Il est vray que leur vanité & leur luxe a esté plus grand qu'il n'est pas à present; car elles mettoient autrefois sur elles, tout ce que leurs maris pouvoient gagner, & l'on eut dit qu'ils ne travailloient que pour les faire braves : ce qui avoit donné lieu à ce proverbe, que les Isles estoient l'enfer des hommes François, & le Paradis de leurs femmes : & au contraire, qu'elles estoient l'enfer des femmes Sauvages, & le Paradis de leurs maris; parce que les femmes Sauvages travaillent comme des esclaves, & font tout, pendant que leurs maris se promenent ou s'arrachent la barbe ; & que les François s'éventrent à force de travailler, pendant que leurs femmes ne se mettent en peine que de faire les belles.

Comme les hommes vont de temps en temps voir les Gouverneurs, leurs femmes vont aussi faire leur Cour aux Gouvernante.

Les habitans viuent assez en paix les uns avec les autres, & s'ils ont quelques contestations, c'est ordinairement pour leurs bornes & les lizieres de leurs habitations.

Autrefois ils se traitoient assez souvent, avec des dépenses & des profusions effroyables, & beuvoient dans ces festins avec des excez qui surpassoient ceux des Allemans; mais à present il y a bien de la moderation, & ils se cõtentent de boire des vins de Madere, qui ne font pas si mal que l'eau de vie, dont au commencement ils faisoient des dégasts estranges.

Ils n'ont pas l'exercice des jeux de la France, parce qu'ils

n'ont pas le temps, & il n'y a guére que les Magaziniers des Forts qui se divertissent quelquefois à la boule.

Ils s'entr'assistent fort charitablement, quand un habitant veut recouvrir sa Case, tous les voisins viennent l'aider, & il leur rend la pareille dans les occasions. Quand on a un travail pressé, l'on emprunte les Négres des uns & des autres, & l'on ne les refuse que tres-rarement.

Les visites sont fort frequẽtes, ce qui sert beaucoup à entretenir l'amitié, aussi l'on est tousiours fort bien receu de ceux que l'on va voir, & l'on n'ẽ sort jamais que l'on n'ayt fait grãde chere; car l'on fait gloire de bien traiter ceux qui viennent rendre visite, & j'ay veu des plus considerables des Isles, qui s'épargnoient, pour avoir dequoy bien regaler leurs amis, quand ils les venoient voir.

Les plus riches envoyent de bonne heure leurs enfans en France pour y estudier; car il n'y a pas encore de College dans nos Isles comme dans celles d'Espagne. Les femmes y viuent dans une grande liberté, neantmoins sans scandale. Elles suivent ordinairement leurs maris dans les visites qu'ils rẽdent à leurs amis. La chaleur fait que chez elles particulierement, elles sont vestuës à la negligence, n'affectant d'estre braves que quand elles sortent, ou pour venir à l'Eglise, ou au Fort, ou pour rendre visite.

La plufpart des Peres & des Meres élevent leurs filles avec un peu trop de liberté; c'est pourquoy la retenuë & la modestie exterieure de nos filles de France leur manque, aussi bien que beaucoup de choses qu'elle devroient sçavoir, comme travailler en Tapisserie, en linge, blãchir, & autres choses semblables. On les marie fort jeunes, & ie ne sçay si la chaleur du pays y contribuë, mais on ne fait pas de difficulté d'en marier à onze ans, qui auroient encore la bavette en France; elles ont des enfans de bonne heure, & elles acouchent sans beaucoup de douleur; j'en ay veu une qui estoit acouchée à douze ans & demy, qui m'asseura qu'elle n'avoit pas souffert plus d'un demy-quart d'heure, encore la douleur n'estoit-elle pas considerable.

La façon de vivre du pays eſt ſi agreable, & l'on y vit dans une liberté ſi honneſte, que ie n'ay pas veu un ſeul homme, ny une ſeule femme qui en ſoient revenus, en qui ie n'aye remarqué une grande paſſion d'y retourner.

La dureté avec laquelle la pluſpart traitent les François engagez qu'ils ont achetés pour les ſervir trois ans, eſt la ſeule choſe qui me paroiſt faſcheuſe ; car ils les font travailler avec excez, ils les nourriſſent fort mal, & ſouvent les obligent de travailler en la compagnie de leurs eſclaves, ce qui afflige ces pauvres gens plus que les peines exceſſives qu'ils ſouffrent. Il y a eu autrefois des maiſtres ſi cruels qu'on a eſté obligé de leur deffendre d'en acheter jamais, & j'en ay connu un à la Guadeloupe, qui en a enterré plus de 50. ſur ſa place, qu'il avoit fait mourir à force de les faire travailler, & pour ne les avoir pas aſſiſtés dans leurs maladies. Cette dureté vient ſans doute de ce qu'ils ne les ont que pour trois ans, ce qui fait qu'ils ont plus de ſoin d'épargner leurs Négres, que ces pauvres gens ; mais la charité des Gouverneurs a beaucoup adoucy leur condition par les ordonnances qu'ils ont faites en leur faveur.

Des maladies auſquelles les habitans de nos Iſles ſont ſujets.

§. IX.

ENtre toutes les maladies, dont les habitans de nos Iſles ſont attaqués, il y en a qui ſont communes avec celles de la France, & d'autres qui ſont propres & particulieres à toutes ces Iſles, & aux terres qui ſont expoſées à une meſme tẽperature de l'air. Les Fiévres intermitantes, les Tierces, les double tierces, & les quotidiennes, attaquent pour l'ordinaire les nouveaux venus : ſi bien qu'il ſemble que ce ſoit

une espece de tribut, qu'il faut payer en arrivant aux Isles. L'on en est pourtant quitte à bon marché, puisque ces fiévres intermitantes n'excedent guéres quatre ou cinq accez, & elles sont dautant moins dangereuses, qu'elles prennent plus promptemẽt; car l'on a remarqué qu'elles causent bien souvent, ou la mort, ou des maladies qui ont de tres-fascheuses suites, à ceux qui en ayant esté exempts à leur arriuée, en sont saisis durant le cours de la premiere année: c'est pourquoy les plus prudens qui n'ont point payé ce tribut, se conservent par un regime de viure fort moderé, se gardans de manger auec excez des Citrons, des Oranges, des Figues, des Bananes, & des autres fruicts du pays.

Au commencement que les Isles furent habitées, l'on imputoit la cause de ces fiévres, au mauvais air que les terres nouvellement défrichées ont coustume d'exhaler: mais depuis qu'elles ont esté découvertes, & que l'air y est devenu incomparablement plus pur; tous les nouveaux venus n'ont pas laissé de payer ce tribut comme auparavant; d'où vient que nos habitans sont contrains de dire, que c'est le changement de Climat & de viure, fort differens de ceux de l'Europe, qui sont cause de ce déreglement d'humeurs.

Outre toutes ces fiévres intermitantes, l'on est aussi tourmenté des fiévres chaudes continuës, auec leurs symptomes comme en France, de Pleuresies, de Colliques bilieuses, de Dissenteries, & de toutes les autres maladies, ausquelles le corps humain est sujet; mais il faut auoüer que comme le pays est plus sain, elles y sont aussi plus rares.

Nos habitans sont aussi sujets à certains maux qu'ils appellent maux d'estomach & d'Hydropisies, qui décõcertent tous les Chirurgiens, & enlevent presque les deux tiers de ceux qui meurent dans les Isles, mais particulieremẽt les pauvres engagez; sans qu'ils y puissent donner remede: parce que la pluspart connoissent aussi peu le mal, que sa cause, & les remedes qu'il y faut apporter. Bien que ie ne pretende pas icy faire le Medecin, ie ne sçaurois pourtant m'empécher de dire, ce que mes recherches m'ont fait connoître de ces maux.

Leur principale source est à mon aduis l'imprudence de nos François, qui ne se precautionnent nullement contre tout ce qui les leur peut causer, & de ce que ces maux commençans sans douleur, ils les negligent jusques à ce qu'ils ne soient plus en estat d'y remedier. Ce dernier inconvenient regarde particulierement les pauvres serviteurs engagez, qui seroient mal receus à vouloir quitter leur travail, & à se dorloter, pour un mal qui n'est presque rien dans l'apparence, si bien qu'estans poussez au trauail, jusques à ce qu'ils succōbent, il y en a tres-peu qui en réchapēt.

Mais ce qui leur est commun avec les autres habitans nouvellement arriués, c'est l'indiscretion avec laquelle ils vsent des fruits & des eaux du pays; car la parfaite santé de l'hōme consistāt dans la liberté du mouvemēt du sang, & des esprits, qui contiennēt la vie, & la distribuënt dans toutes les parties du corps, l'empéchement ou le déreglement de ce mouvement, fait des obstructiōs qui sont les veritables causes des maux, dont nous parlons maintenant: parceque nos François nouvellement arrivez dans un pays fort chaud, mangent indiscrettemēt pour se rafraîchir quātité de Citrōs, & boivent des eaux froides comme de la glace: & apres avoir bien sué tout le long du jour, goustent avec delices tous découverts les fraischeurs piquantes des nuits. Plusieurs mesmes des pauvres engagez, se couchant assez souvent encore tous moites de suëur sur la terre, ils en attirent les vapeurs froides & veneneuses; d'où vient que les Pores, les veines & les Arteres se resserrant tout à coup, la Circulation du sang, & la transpiratiō des esprits en est empéchée, & en suite le foye & le ventricule n'ayant plus l'entiere liberté de leurs fonctions, perdent leur force, & font bien-tost paroistre tous les symptomes, qui sont les veritables appanages de toutes ces maladies. Car ils sōt surpris de debilitez, de lassitudes, & de maux de cœur, qui sont suivis de fiévres lentes, & sur tout du mal qu'ils appellent *coup de barre*, qui n'est autre qu'une douleur qui leur prend sur le milieu des cuisses, qui les empesche de se remuër, & tout cela est accom-

pagné d'une soif enragée, qui attire apres soy l'hydropisie. Vne bile jaune se répãd quelquefois par tout leur corps, & la tristesse & la melancolie s'emparant pour l'ordinaire de leur esprit, les acheue & les met au tombeau.

Les principaux remedes contre ce mal, sont d'éuiter toutes les causes, qui le produisent ; car lors qu'il est vne fois enraciné, il est presque impossible de le guerir. Nos Chirurgiens leur ordonnent bien de se promener & de faire de l'exercice, mais la difficulté de respirer les en empéche ; ils leur commandent de manger peu & souvent, & des aliments de bon suc, & c'est pour l'ordinaire ce qui leur manque. Car comme il n'y a point de Boucheries establies dans la plus part de nos Isles, la viande fraîche ne se rencontre pas toûjours, & la plus-part des Maistres ne peuvent, ou ne veulent pas en faire la dépense, pour leurs engagez, d'où vient qu'il en meurt une infinité de ces maux.

Il y a un autre sorte de mal, propre & particulier à nos Isles, que plusieurs ont traîné jusqu'à la mort, & d'autres ont esté contraints d'en venir chercher le remede dans les eaux de Bourbon, & dans l'experience des bons Medecins. Ce mal est une espece de Paralisie ou engourdissement des nerfs & des tendons, causé par une pituite visqueuse, qui distillant du cerveau, imbibe la substance de ces nerfs, & empéche la libre communication des esprits vitaux, d'où il arrive que les membres, & particulierement les bras & les jambes, demeurent destituez de leurs forces, & quelquesfois demeurent tout contrefaits. Iay veu des habitans qui se sont servis utilement pour la guérison de ce mal, des decoctions dessicatives que l'on donne aux verolez. D'autres en se frotant le col, & l'épine du dos, avec de la graisse de serpent batuë avec de bonne eau de vie : les autres se servent d'huille de Fregate. Nos Chirurgiens leur ordonnent pour regime de manger des viandes rosties, les plus seiches qu'il se peut, pourveu qu'il n'y ait point de fievre.

L'usage immoderé des fruits du pays, engendre une si grande quantité de bile que les coliques billieuses y sont ordinaires,

naires, & dont j'ay veu mourir plusieurs. Les medicamens dont l'on se sert pour ces maladies aiguës, sont les mesmes dont on se sert en France quand on en est attaqué : mais j'en ay veu qui se sont soulagez & mesme gueris, par des ventouses qu'ils se sont fait appliquer sur le ventre.

L'on y est aussi sujet à un certain mal des yeux, (que les habitans appellent le mal à la mode) qui les rend chassieux, enflâmez & pleureux. Ce mal dure ordinairement huit ou neuf jours, apres lesquels il diminuë petit à petit, & se guérit de soy-mesme. Nos habitans croyent que les remedes l'irritent, mais ie suis certain qu'il y en a de fort bons dans nos Isles, & particulierement que quelques goutes du suc de ces excroissances, qui viennent sur l'arbre, que l'on nomme dans les Isles fromage de Holande, les gueriroient ou les soulageroient beaucoup.

La vérole des Indes que nos habitans nomment *Pian* & *Epian*, dont j'ay suffisamment parlé en traitant des maladies des Sauvages, a passé jusques à nos François : soit que quelques-uns l'ayent gagnée par leurs débauches auec les femmes Sauvages, soit que d'autres l'ayent contractée par leur negligence à se tenir proprement, se laissant remplir de chiques, ou se veautrant souvent dans la poussiere & dans l'ordure, comme font plusieurs petits enfans, ausquels ce vilain mal arriue sans aucune autre cause ; soit en mangeant des viures corrompus, du poisson à demi-cuit, en faisant ordinaire de Lezards, beuvant des eaux croupies, & du Oüycou moisy & gasté : car toutes ces choses en particulier contribuënt à produire ce vilain mal, & quelques-unes toute seules sont capables de le donner.

Nos Chirurgiens gardent presque la mesme methode que ceux de France pour le guerir ; mais la plus-part des François & des Négres ne sont pensez que lors que le mal est inveteré, & qu'il les presse de prés. Ie croy pourtant que comme ce mal se gaigne aisément, il se gueriroit aussi auec bien de la facilité, si l'on y appliquoit des remedes aussi-tost qu'il est connu.

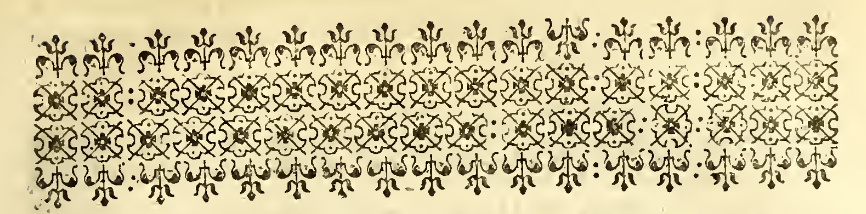
Plusieurs habitans, mais particulierement les pauvres

seruiteurs, sont fort tourmentez d'vlceres aux jambes & aux pieds. L'on en peut distinguer de deux sortes, dont les unes procedent de cause interieure, c'est à dire, de la corruption & de l'abondance des humeurs, comme celles qui arriuent dans les temps humides & pluuieux, & les autres de causes externes, comme celles qui arriuent pour auoir laissé quelque peaus de Chiques, en les tirant de dessous les ongles des orteils, qui bien souvent se communiquent d'un orteil à l'autre, & deuiennent si malignes, qu'il y faut souvent appliquer le verd de gris, & l'eau forte, pour les guerir. I'en ay guery plusieurs en leur faisant vser de décoction de gayac, & en lauant leurs vlceres auec la mesme decoction, laissant dessus une compresse moüillée d'eau de vie.

Les Chirurgiens sont dans nos Isles, tout ensemble Medecins & Apotiquaires; mais la pluspart estant tres-ignorans, ou ils ne connoissent pas les remedes, ou ils ne sçauent pas s'en seruir.

L'on y saigne fort rarement, & l'on croit que c'est exceder que de saigner cinq fois dans une fiévre violente, parce que la pluspart des maladies dégenerent en hydropisies.

L'on pratique quelquefois auec succez la saignée du front, pour certains maux de testes violens, qui prennent subitement aux François & aux Négres, qui trauaillent dans les jardins pendant la plus grande ardeur du Soleil. Les malades souffrent beaucoup dans la pluspart de ces Isles, parce que n'y ayant point de Boucheries, comme j'ay dit, l'on n'y fait les boüillons que de quelques volailles sans herbes; si bien qu'il n'y a guéres que les plus aisez qui puissent entretenir un regime conuenable pour la guerison.



TRAITÉ VIII.

DES ESCLAVES

Des Antilles de l'Amerique.

IE ne pretens pas traiter icy, en Iurisconsulte de la nature de la servitude, & de la qualité du Domaine, que l'hõme acquiert sur son semblable, par l'achapt, par la naissance, & par le droit de la guerre : mais seulement iustifier nos habitans du reproche injurieux, que plusieurs personnes, plus pieuses que sçavantes, leur font, de ce qu'ils traitent des Chrestiens comme des esclaves, les achetant, les vendant, & en disposant, dans un Païs où ils viuent selon les loix de la France, qui abhorre la seruitude sur toutes les Nations du monde, & où tous les esclaves recouvrent heureusement la liberté perduë, si-tost qu'ils y abordent, & qu'ils en touchent la terre.

Ie me contenteray seulement d'en parler en Historien, & de faire connoistre au Lecteur la condition de ces pauvres miserables, dont nos François se servent dans les Isles ; & dautant que ces esclaves sont le plus beau bien des habitans, puisque toutes les richesses du Païs viennent de leur trauail, & qu'ils font aujourd'huy une partie tres-considerable des Antilles par leur nombre, qui excede de beaucoup celuy de nos François, j'ay crû estre obligé de

faire un traité particulier de leur conduite, & de leurs mœurs, dans cette Histoire naturelle, pour la rendre achevée dans toutes ses parties.

Des Esclaues Sauvages.

CHAPITRE I.

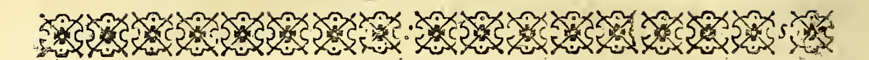
NOus avons deux sortes de Sauvages naturels de l'Amerique qui servent dans les Antilles, les Europeans qui s'y sont habituez. Les uns sont Brasiliës, les autres Aroüagues, peuples de la terre ferme, & ennemis mortels de nos Caraïbes, qui leur font une sanglante guerre, c'est aussi d'eux qu'õ les achete; car quãd ils en ont pris plusieurs dans quelque expedition, apres auoir assouvy leur rage sur quelqu'un de ces mal-heureux, & l'auoir boucané & dévoré dans un vin general, ils reservent ordinairement les femmes pour s'en servir aussi bien à leurs plaisirs, qu'à leur ménage, & vendent les hommes & les jeunes garçons prisonniers; aux François, aux Hollandois, ou aux Anglois, selon l'amitié & le commerce qu'ils entretiennent auec ces Nations.

Pendant la guerre que les Holandois ont fait aux Portugais dans le Bresil, leurs avanturiers faisoient indifferemment esclaves tous les Sauvages Brasiliens qu'ils attrapoient, ou à la pesche, ou dans les terres lors qu'ils y descendoient: car quoy que ces peuples fussent libres, les Holandois pretendoient que leur bonne intelligence auec les Portugais, les rendant leurs ennemis, leur donnoit droit de leur ravir la liberté, & de les vendre dans des Isles éloignées: & comme le besoin que la pluspart de ces vaisseaux ont de se raffraischir, les obligeoit de passer par nos Isles, d'autres mesme y venant exprés pour chercher du Fret, ou pour se

charger de bois verd, pour payer une partie de la dépense de leur voyage, ils y vendoient les Sauvages qu'ils auoient pris au Bresil.

Nos François n'en ont jamais pû faire autant aux Caraïbes, car quelque guerre qu'ils ayent eu contre ceux des Isles de la Dominique, de la Grenade, de la Martinique, de saint Christophe, de saint Vincent, & de sainte Alousie, ils n'ont pû les reduire à la seruitude apres les avoir pris: dautant que ces Barbares accoustumez à la faineantise, ont une si grande horreur de cette condition laborieuse, qu'il n'y a rien qu'ils ne tentent pour se procurer la liberté par la fuite. Ce qui arriva au Gouverneur de Montsarrat pour le Roy d'Angleterre, montre bien l'aversion prodigieuse que cette Nation a de la servitude; car en ayant pris quelques-uns de la Dominique, il employa toute sorte de moyens pour les contraindre de travailler; mais il luy fut impossible de les dompter, car quoy qu'il les chargeast de chaisnes fort pesantes pour les empescher de s'enfuïr, ils ne laissoient pas de se trainer au bord de la mer pour se saisir de quelque Canot, ou pour espier l'occasion de quelque Pirogue de leur Nation qui les reportast chez eux: si bien que voyant leur opiniastreté il leur fit crever les yeux, mais cette rigueur ne luy profita de rien: car ils aymerent mieux se laisser mourir de tristesse & de faim, que de vivre esclaves.

Ce qui ayant esté reconnu par nos François, ils ont mieux aymé les tuër apres les avoir pris, ou les garder pour en faire des eschanges auec ceux qu'ils nous avoient enlevez, que de tenter inutilement de les reduire à l'esclavage. De sorte que dans ce premier Chapitre, ie n'ay à traiter que des deux sortes de Sauvages esclaves que i'ay dit, sçavoir des Aroüagues & des Brasiliens.



Des Esclaues Aroüagues.

§. I.

LA perte de la liberté, & l'apprehension d'un travail rude & fascheux, auquel les Aroüagues ne sont nullement accoustumez, sont à mon advis les deux sources du chagrin & de la tristesse de ceux qui servent d'esclaves dans nos Isles. Chagrin qui est si grand, que si l'on ne les occupe à certains travaux, qu'ils prennent plustost comme un divertissement, que comme une peine que la servitude leur impose, ils meurent de melancolie.

De là vient que pour en tirer du seruice, il faut les traiter en apparence comme s'ils estoient libres; car plus on leur témoigne de douceur & de familiarité, plus ils taschent de bien faire les choses qu'on leur ordonne. C'est pourquoy il ne faut point parler de les faire sarcler les jardins, ny bescher la terre pour y faire des fosses à Manyoc, ny déjamber le petun, ny de faire de rudes besognes; car on les tuëroit plustost que de les y contraindre, & ils sçauent fort bien dire que ces sortes de travaux ne sont bons que pour les Négres, si bien qu'ils ne sont esclaues, qu'à demy. C'est pourquoy nos François estudient leurs inclinations, & d'abord qu'ils ont connu l'exercice où ils se plaisent, ils les y employent & en tirent de grands seruices.

Comme l'on en amene peu dans les Isles, il n'y a que Messieurs les Gouverneurs, les Officiers & les principaux habitans qui en ayent, & ceux-cy ayant d'autres esclaues pour faire le trauail de la Place, ils ne se seruent de ces Aroüagues que pour la Chasse ou pour la Pesche, à quoy ils sont d'autant plus adroits, que ces deux exercices sont l'ordinaire occupation à laquelle ils s'adonnent chez eux.

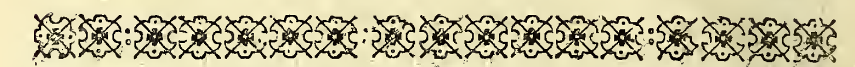
Nous auons bien de la peine à les instruire dans les commencemens, car ils sont stupides, dédaigneux, & portent une auersion secrette aux maistres qui les retiennent à leur seruice, qui passe souvent de leurs personnes à leur Religion. Le grand secret pour les gagner à Dieu, c'est de leur témoigner de la douceur & de l'amitié ; d'où vient que la charité que les Religieux Missionaires leur font ordinairement paroistre, les rend dociles, & leur fait écouter attentiuement le Catechisme, qu'on leur fait pour les rendre Chrétiens.

Il semble que la grace du Sacrement de Baptesme leur donne un autre esprit & un autre temperament : car si tost qu'ils sont baptisez, ils ne sont plus si tristes, n'ont plus tant de dégoust de leur condition, & à voir le changement de leur humeur & de leur conduite, il est aisé de voir qu'ils s'estiment aussi heureux, qu'ils se croyoient miserables ; & pour lors ils servent auec un zele qui donne de l'admiration.

Nous l'auons sensiblement remarqué en nostre Convent de la Basse-terre de la Guadeloupe, en la personne du jeune *Alayoülé*. Ce pauvre enfant fut pris à l'âge de huit ou neuf ans en son pays, par un Sauvage de l'Isle de saint Vincent, qui l'ayant amené en son Carbet, le destinoit pour estre boucané quelque iour (c'est à dire rôty & mangé en un de leur festins;) desia mesmes les petits Caraïbes se resioüissoiẽt de la bõne chere qu'ils en feroient un iour, & ne l'appelloient plus que leur *Boucan* ; mais son maistre traitant d'un mariage en fit present à un autre Sauvage de la mesme Isle, qui estant d'un naturel plus doux, se voyant importuné par les autres Caraïbes de le boucaner, il prit l'occasion de l'arrivée d'un Sauvage appellé *Thomas*, pour luy sauver la vie : car il luy en fit present, & ce *Thomas* que Monsieur Hoüel auoit enuoyé à saint Vincent, pour découvrir les Autheurs du massacre des habitans de Marie-galande, dont ceux de la Dominique les chargeoient, estant de retour à la Guadeloupe, amena ce jeune Aroüague chez nos Peres, qui luy en donnerent tout

ce qu'il voulut, plustost pour auoir occasion de l'instruire, que pour en tirer du service.

Ils l'habillerent aussi-tost qu'ils l'eurent, & l'instruisirent auec tant de soin, que neuf mois apres il fut baptisé, & appellé Raymond. La grace qu'il receut de Dieu dans ce Sacrement, luy faisant connoistre le bon-heur de son nouvel estat, & la maniere charitable & des-interessée auec laquelle nos Peres agissoient en son endroit, le tenant chez eux plustost comme leur frere qu'en qualité d'esclaue, l'õt rendu si affectionné à leur service, qu'il n'a jamais plus de joye que lors qu'il peut leur témoigner son zele. Il s'est adonné à l'exercice de la pesche, où il s'occupe auec d'autant plus de plaisir, qu'il connoist que sa peine leur est vtile. Il est fort zelé pour la Religion Chrestienne qu'il a embrassée, aussi bien que les autres Aroüagues convertis; & il ne peut souffrir la nudité des Sauvages de nos Antilles, & témoigne une horreur extréme de leur façon de viure.



Des Esclaues Brasiliens.

§. II.

LA grande communication que les Brasiliens ont auec les Portugais, leur éveille d'une telle maniere l'esprit, qu'ils n'ont rien de sauvage que le nom & l'exterieur : si bien qu'ils sont incomparablement plus adroits à toutes choses, plus civils dans leurs façõs de faire, & d'une humeur plus gaye que les Sauvages de nos Isles, & que les Aroüagues. Ils ont une adresse admirable pour la Chasse & pour la Pesche, & il ne faut qu'un esclave Brasilien dans une Case, pour fournir en tout temps, la table du Maistre, de Gibier & de poisson.

La vivacité de leur esprit les rend plus faciles à instruire,

ſtruire, & ils comprennent beaucoup mieux, & en moins de temps les myſteres de noſtre Religion, que les Aroüagues. L'on diſtingue aiſément ceux qui ont eſté convertis à la foy par les Portugais, d'avec ceux qui ont demeuré au Récif auec les Holandois, par la pieté & par la deuotion qu'ils font paroiſtre dans les Egliſes, par l'aſſiduité qu'ils apportent au ſeruice diuin, & par leur exterieur, dans lequel ils font paroiſtre bien plus de retenuë & de modeſtie.

Ils ſupportent la miſere de leur condition auec aſſez de patience, & pourveu qu'on les traite auec douceur, ils ſont prets à tout faire, excepté à trauailler à la terre. Nos habitans s'accommodãt à leur humeur par neceſſité, ne les y occupent pas, mais ſeulement à la Peſche & à la Chaſſe, pour leſquelles ils les achetent ordinairement.

Les femmes Braſiliennes ſont des threſors dans les familles; car outre qu'elles font les choſes du ménage, auſquelles on les applique, plus proprement que les femmes Négres, elles y ſont plus habiles. Nos Damoiſelles Françoiſes ſont rauies d'en auoir pour porter leurs enfans, qui n'en ont pas tant d'auerſion que des femmes Mores, & i'en ay veu qui s'en ſervoient meſme pour les nourrir. Madame la Generale du Parquet en auoit deux qui luy ſervoient de filles de chambre, & qui s'en acquitoient parfaitement bien.

Elles font une eſpece de Caſſaue, qui n'eſt pas plus épaiſſe qu'un eſcu blanc, ſi appetiſſante, que j'ay veu des habitans la préférer au pain des farines de France, qu'on mange à la table des Gouverneurs, & de quelques Officiers. Le Oüycou qu'elle font, & dans lequel elles mettent quelque peu de Gingembre, a tout un autre gouſt, & eſt infiniment plus agreable à boire, que celuy qu'on fait ordinairement aux Iſles. L'adreſſe qu'elles ont à émonder le ris, a obligé quelques habitans de la Martinique d'en cultiuer; j'en ay veu chez nos Peres d'auſſi blanc que celuy qu'on nous apporte en France; & leur Braſilienne le piloit ſi delicatement dans une groſſe ſouche d'arbre, que ſon mary auſſi Braſilien auoit creuſé exprés, qu'elle en tiroit la pellicule rougeaſtre, ſans en écraſer un grain.

Elles ont un secret particulier pour blanchir le linge, aussi bien que beaucoup d'adresse, pour apprester les viandes : mais ce que i'ay obserué de plus admirable dans leur conduite, c'est qu'elles sont aussi attachées au trauail, que leurs maris le sont à la faineantise; car elles ne sçauroient demeurer en repos : si tost qu'elles ont achevé une besogne, elles en commencent une autre : & quoy qu'on leur donne à faire, elles ménagent si bien leur temps, qu'elles en trouvent assez, pour filer du coton pour se faire des Lits, ou quelques hardes pour leurs enfans : quelques-unes mesme tricotent, & font de fort beaux Bas pour leurs Maistres & pour leurs Maistresses.

Il les faut traiter comme les Aroüagues pour en tirer du service, les laisser dans l'opinion qu'ils sont libres, & ne leur commander que les choses qui flattent leurs inclinations: car ils ont cette manie, de ne rien faire des choses qu'ils croyent qu'on leur commande comme à des esclaves : c'est pourquoy il faut les laisser faire, & ils en deviennent infiniment plus vtiles, que quand on les traite avec empire & avec rudesse. C'est en cela particulierement qu'ils sont bien differens des Négres, dont l'humeur arrogante veut estre traitée avec authorité ; ce qui a donné lieu à ce proverbe vsité dans les Isles : *regarder vn Sauuage de trauers, c'est le batre; le batre, c'est le tuer; batre vn Négre, c'est le nourrir.*

Quand un esclave Brasilien se mesle ou de la Chasse ou de la Pesche, il ne faut attendre autre chose de luy : car quand il est revenu de l'un ou de l'autre exercice, il se repose le reste de la iournée, à moins qu'il ne luy prenne fantaisie de faire quelque chose, comme d'accommoder ses lignes, ou de faire des fléches, pour se des-ennuyer. Il y en a qui n'usent point de poudre & de plomb à la chasse, & qui n'y vont qu'avec l'arc & les fléches; à quoy ils sont si adroits, que i'en ay veu un, tirer des grives avec de petites fléches, qu'il leur dardoit avec la main. Mais ce qui est presque incroyable, celuy que nos Peres avoient à la Martinique, tiroit des Colibris de cette maniere, en mettant au bout d'une fléche lon-

gue d'un pied , un petit tampon gros comme un pois, de peur de les percer: & de vingt il n'en manquoit pas vn.

Ils sont extrémement jaloux, & il ne faut pas qu'un Commandeur s'amuse à l'entour de leurs femmes, comme ils font quelquefois à l'entour des femmes Négres : car un Sauvage ne feroit aucune difficulté de le tuër. Ils sont fort vaillans, & ont une telle antipatie avec nos Caraïbes , qu'ils ont tousiours esté des plus échauffez à se battre contre eux, dans les occasions. Quand les habitans de la Martinique furent à la Capsterre de l'Isle pour en chasser les Sauvages à vive force , le R. Pere Iean de Boulogne qui les accompagnoit par terre, y mena son Brasilien pour porter une partie de ses ornemens , cét Esclave marcha tousiours à ses costez sans le quitter, mais aussi tost qu'il eut apperceu les Caraïbes , le Pere n'en fut plus le maistre, il mit son paquet à terre, courut ioindre les soldats, & se batit si vaillamment qu'on le vit tousiours à la teste des François durant le combat, & ne fit pas moins d'execution avec ses fléches, que les habitans avec leurs armes à feu.

Ils ne veulent avoir aucun commerce avec les Négres, ne mangent jamais avec eux, & bastissent mesme leurs Cases à part, aussi bien que les Aroüagues ; les uns & les autres s'imaginans qu'on les regarderoit comme des esclaves, si on les voyoit converser avec eux.

Quoy que tout ce qu'ils prennent à la Chasse ou à la Pesche appartienne à leur Maistre , ils ne croyent pas pécher contre la fidelité , de disposer de quelque chose pour avoir leurs necessitez, & il y a des Gargotiers qui les débauchẽt, & qui en tirent ordinairement à vil prix, une partie de ce qu'ils ont pris à la mer ou dans les bois ; il est pourtant vray qu'ils font tousiours la meilleure part à leur Maistre , & qu'ils ne vendent que ce qu'ils iugent de superflu pour la Case.

Avec ce petit commerce ils s'entretiennent honnestement, paroissent assez lestes, s'achetent du linge, de l'eau de vie , & ce qui est necessaire pour leurs enfans , à quoy l'on ferme les yeux, afin de ne les pas attrister. Nostre Brasilien de

la Martinique saloit tous les *Requiems*, qu'il prenoit à la pesche. Il en vendoit la chair aux Négres pour du mil, dont il nourrissoit nos volailles, pour des Figues, pour des Ananas, pour des Bananes, & pour des Melons, & ne manquoit jamais d'apporter tous les iours pour le dessert un plat des choses qu'il trafiquoit.

Les Holandois qui se refugierent à la Guadeloupe & à la Martinique apres leur déroute du Récif, y amenerent deux sortes de Sauvages Brasiliens, dont les uns estoient libres, & les autres esclaves: la pluspart des premiers étoient idolâtres, presque tous les seconds estoient Chrestiens, mais par le commerce qu'ils avoient avec les Hollandois leurs maîtres, quelques-uns avoient succé le venin de leur heresie. En l'année 1657. deux bons Peres Cordeliers Portugais de l'Isle de saint Michel des Açores, ayant esté contrains de se refugier à la Martinique, pour ne pas tomber entre les mains d'un vaisseau Zelandois qui leur donnoit la chasse, demeurerẽt chez nos Peres l'espace de deux mois. L'on ne sçauroit dire le fruit qu'ils firent parmy les esclaves Brasiliens, qui les vinrẽt trouver de tous les quartiers de l'Isle. Ils leur preschérẽt souvent en Portugais dans nostre Chapelle, en cõvertirẽt plusieurs, firent abjurer l'heresie à quelques autres, & les entendirent presque tous en Confession; ces pauvres gens étoient ravis de ce que ces Religieux leur parloient Portugais, car la plufpart sçavoit parfaitement cette langue.

L'on remarque que les Sauvages Brasiliens libres, sont extrémement pauvres, parce qu'ils ne veulent pas travailler à la terre pour faire des marchandises, & ils sont si faineans qu'ils jeusneroient souvent, si les autres qui sont chez des maistres ne les assistoient de Cassave, & des autres choses necessaires pour la nourriture. Leurs femmes sont miserables, parce qu'elles n'ont rien à faire, & l'oysiveté dans laquelle elles vivent leur est insupportable.

Des Esclaues Négres, vulgairement appellez Mores, en France.

CHAPITRE II.

C'Est veritablement en la personne des Négres, que nous déplorons les miseres effroyables qui sont attachées à la servitude : les Brasiliens & les Aroüagues que nos habitans achetent pour les servir, sont esclaves à la verité, puis qu'ils ont perdu leur liberté, & que leurs maistres en peuvent disposer comme il leur plaist, mais ils ne souffrent presque rien de la fatigue & des travaux de cette fascheuse condition, les Négres seuls en portent toute la peine : & comme si la noirceur de leur corps estoit le caractere de leur infortune, on les traite en esclaves, on les nourrit comme on veut, on les pousse au travail comme des bestes, & l'on en tire de gré ou de force jusqu'à leur mort, tout le service dont ils sont capables.

Du pays des Négres, de la maniere qu'on les achete chez eux, & qu'ils viennent aux Isles.

§. I.

LEs Négres sont tous Originaires d'Afrique, tirez des costes de Guynée, d'Angole, de Senega, ou du Cap-verd.

Les Marchands François, Espagnols, Anglois, Portugais

& Holandois, les y vont traiter pour d'autres marchandises. Quand un Navire arrive à ces costes, le Marchand du vaisseau s'adresse au Roytelet, ou au Gouverneur de la Province où il aborde, & ceux-là leur vẽdent ces pauvres miserables, hommes, femmes, & enfans de tout âge, pour des Barres de fer, pour des meulles, pour de petites pieces d'argent, pour de l'eau de vie, pour de la Toile, & pour d'autres denrées dont ils ont le plus besoin en ces pays.

Ils exposent ordinairement en vente trois sortes de personnes. Premierement, ceux qu'ils ont pris en guerre sur leurs ennemis; Secondement, ceux qui ont merité la mort pour quelque crime, aymant mieux en tirer du profit, que de les faire perir par le dernier supplice: en troisiesme lieu, ceux qui sont surpris dans quelque vol, le Magistrat faisant passer pour un banissement la perte qu'ils font de leur liberté chez les estrangers qui les achetent.

Il s'est trouvé des Marchands assez injustes, qui ont enlevé les innocens avec les criminels, ravissant la liberté à ceux mesme qui leur vendoient ces personnes captives, ou qui étoient venus à leur vaisseau pour y faire bõne chere: & l'on m'a dit, qu'un certain Capitaine en ayãt attiré plusieurs dans son vaisseau à force de boisson & de presens, pendant que ces pauvres gens ne songeoient qu'à se bien divertir; le Pilote ayant levé l'anchre, si-tost que le Navire fut sous voile, on les saisit, & chargea de chaisnes, & qu'ils furent amenés aux Isles, où ils furent vendus en qualité d'esclaves.

Ie ne sçay ce que cette nation a fait; mais c'est assez que d'estre noir, pour estre pris, vendu, & engagé à une servitude fascheuse qui dure toute la vie. En l'année 1657. un Capitaine de Zelande en ayant trouvé deux dans un Navire Portugais aux costes du Bresil, tous deux de condition libre, dont l'un estoit Diacre, & l'autre un tres-fameux Marchand, il les amena à la Martinique pour les vendre: mais s'estant heureusement sauvez du vaisseau à la nâge, pendant la nuict, ils s'allerent jetter aux pieds de Monsieur le General du Parquet, qui fut tellement touché de leur disgrace

qu'il les prit sous sa protection comme sujets du Roy de Portugal Allié de la France, & tout ce que le Capitaine put obtenir, ce fut un certificat de Monsieur le General, pour sa décharge auprés de ses Marchands, ausquels par un excez de charité, il s'obligea de payer la liberté de ces deux Mores, s'ils n'estoient pas satisfaits de ses raisons. Le Diacre qui fit voir au R. Pere Feüillet les lettres de son Evéque, parloit fort bien Latin, & avoit fait deux années de Theologie. Le Marchand presenta à Madame la Generale un tres-beau diamant qu'il avoit sauué ; mais elle le refusa, en luy disant que Mr du Parquet ne cherchoit d'autre recompenseq, ue la gloire d'avoir secouru des personnes affligées, & alliées du Roy son Maistre.

Les François & les Holandois n'ont pas tousiours esté chercher si loin la pluspart des esclaves, qu'ils sont venus vendre aux Isles : car ce sont de riches prises que les uns & les autres ont fait sur les Espagnols & sur les Portugais : & l'on ne sçauroit dire le nombre qu'ils leur en ont enlevé, car bien qu'il y en ait beaucoup aux Isles, il en est mort incomparablement davantage dans leurs vaisseaux, qu'ils ne nous en ont vendu. L'on a veu des Capitaines qui en ont pris jusqu'à sept cens dans un Navire, dont ils n'en ont pas quelquefois amené deux cens dans nos Isles, parce que n'ayant pour l'ordinaire des vivres qu'autant qu'il leur en faut pour leur équipage, s'ils sõt surpris de quelque calme, ou éloignés des terres, n'y pouvant arriver que de long-temps apres, la pluspart des esclaves qu'ils ont pris, perissent de miseres & de faim.

Parmy ces esclaves il s'en trouve quelquefois qui estoient de grande qualité dans leur pays ; mais nous n'avons iamais pû sçavoir le rang qu'avoit tenu chez eux la premiere femme Négre, que nous acheptasmes à la Guadeloupe, ny de quelle façon elle avoit esté prise en guerre. Elle avoit un port de Reyne, & vn esprit si élevé au dessus de la misere de sa condition, qu'on voyoit bien qu'elle n'avoit rien perdu de sa dignité, dans sa disgrace. Tous les autres Négres de sa

terre, hommes & femmes, luy rendoient des respects comme à une Princesse ; quand ils la voyoient à l'Eglise ou en chemin, ils s'arrestoient tout court devant elle, ils mettoient les deux mains à terre, & s'en frappoient les cuisses, & les tenoient en un moment élevées au dessus de leurs testes, qui est la maniere dont ils rendent homage à leurs Souverains.

Nos habitans estiment davantage les Négres d'Angole que ceux du Cap verd, tant pour la force du corps, que pour l'adresse à bien faire les choses qui leur sont commandées: mais lors qu'ils sont échaufez, il ne faut pas estre trop bon questeur pour en éventer le frais, & les suivre à la piste par tout où ils ont passé : car ils sentent si fort le bouquin, que l'air des lieux par où ils ont marché, en est infecté plus d'un quart-d'heure apres. Ceux du Cap verd ne sentent pas la moitié si fort que les Négres d'Angole ; & ils ont la peau plus noire, les membres du corps mieux proportionnez, les traits du visage plus delicats, le naturel plus doux, & sont mesme pour l'ordinaire d'une taille plus avantageuse.

De l'humeur des Négres, & de leur adresse à ce qu'ils font.

§. II.

IL est de l'humeur de la pluspart des Négres, comme de ces couleurs bizares qui paroissent tantost vertes, & tantost dorées selon la difference du iour où elles sont exposées: car ils sont gays ou melancoliques, laborieux ou faineans, amis ou ennemis, selon les traitemens qu'ils reçoivent de leurs Maistres, ou de leurs Commandeurs.

Quand on les traite avec douceur, & qu'on les nourrit bien,

bien, ils s'estiment les plus heureuses gens du monde, ils sont à tout faire, & on voit sur leurs visages & dans leurs actions, des marques certaines de la satisfaction de leur esprit. Au contraire quand on les traite avec rigueur, on s'apperçoit bien-tost que la melancolie les ronge.

Il est vray pourtant qu'à parler de leur humeur en general, ils sont fiers, arrogans, & superbes ; & qu'ils ont si bonne opinion d'eux-mesmes, qu'ils s'estiment autant ou plus que les Maistres qu'ils servent. C'est aussy ce qui oblige les Nations de l'Europe establies dans l'Amerique, de les traiter avec hauteur, de ne leur pardonner point de fautes, comme à gens qu'on ne craint point ; parce que si ces esclaves avoient la moindre pensée qu'on les apprehendast, ils en deviendroient plus insolens, & plus hardis à former des cabales, pour s'affranchir de leur captiuité.

Comme ils sont grands railleurs, ils relevent les moindres défauts de nos François, & ils ne sçauroient leur voir faire rien de reprehensible, qu'ils n'en fassent entre eux le sujet de leur divertissement, & de leur entretien.

Ie ne sçay si les chansons qu'ils marmotent en travaillant, procedent de la gayeté de leur temperament, ou s'ils les disent pour charmer leurs fatigues ; mais ils paroissent d'une humeur assez enjoüée, & chantent ordinairement chacun en son particulier quand ils travaillent une chanson, dans laquelle il repetent tout ce que leurs Maistres ou leur Commandeurs leur font de bien ou de mal. Presque tous ont une pente furieuse au larcin, & quand ils ne devroient prendre que des bagatelles, ils ont de la peine à s'en empescher, se dérobant mesme les uns aux autres. L'on m'a voulu persuader qu'ils contractoient cette inclination & cette habitude dans nos Antilles, par la necessité qu'ils souffrent de beaucoup de choses, qu'ils tafchent de se procurer par cet injuste moyen : mais j'ay appris d'eux-mesmes, qu'ils ne le font pas moins chez eux, & que de tous leurs vices, celuy-là est le plus commun & le plus ordinaire. Pour ce qui regarde l'yvrognerie, nous pouvons dire qu'ils ne sont sobres que

Rrr

par necessité ; car lors qu'ils ont du vin ou de l'eau de vie, ils en boivent auec excez, & s'en gastent facilement.

Quand ils affectionnent un Maistre, ils se mettroient en pieces pour luy, & sont extrémement fideles en toutes choses, & nous avons veu dans quelques uns d'aussi fameux témoignages de fidelité envers leurs Maistres, que dans ces anciens esclaves, dont Seneque releve avec tant d'éloquence le zele & l'affection. Les premiers Négres que nous eusmes à la Guadeloupe, voyant la misere où nous estions reduits, ne vivans que de Crabes & de Pourpier, cuit à l'eau & au sel, déroboient à nos voisins tout ce qu'ils pouvoient attraper; mais comme nous les obligions de reporter ce qu'ils avoient pris, ils nous disoient en leur baragoüin qu'ils étoient bons Négres, & qu'ils vouloient nous bien donner à manger.

L'on a pû remarquer dans ma premiere Partie l'inviolable fidelité de ceux de Monsieur de la Fontaine, Capitaine de l'Isle de saint Christophe, & proscript pour auoir executé les ordres du Roy, car ses esclaves qui le nourrissoient dãs les bois où il s'estoit refugié, ayant esté surpris, les seditieux employerent toute sorte de tourmens, pour leur faire declarer le lieu où étoit leur Maistre, mais ils ne le voulurent jamais découvrir, & aymerent mieux qu'on leur coupât les doigts des pieds & endurer la mort, que de le trahir.

Dans l'irruption que les Négres fugitifs firent avec les Sauvages sur le morne *de Riflet* à la Martinique, en l'année 1657. les Négres du sieur d'Orange se battirent vaillamment contre ces revoltez qui les vouloient débaucher, & eux seuls le coutelas à la main, & la rondache au bras, empeschérent que ces furieux ne brusslassent la Case, & ne ravageassent l'habitation de leur bon maistre qui estoit absent, pendant que celles de ses voisins estoient tout en feu. Ie rapporterois mille autre exemples de leur fidelité envers les Maîtres qui les traitent avec douceur, & comme parle Seneque, en petits amis & non pas en esclaves, *serui sunt ? imo contubernales. Serui sunt ? imo humiles amici.*

Si les Négres sont fort sensibles aux bien-faits, ils le sont pareillement aux outrages ; car ils portent une haine secrete à ceux qui les mal-traitent, & il n'y a que la seule impuissance de s'en vanger, qui estoufe une partie de leur ressentiment : & c'est de ces esclaves reduits au desespoir, que nous deuons entendre ce Proverbe, dont le mesme Seneque fait mention, *Totidem esse hostes, quot seruos*. La Martinique en vit un exemple effroyable dans l'irruption, dont ie viens de parler, en la personne des Négres du Sieur & de la Dame de la Planche, habitans des plus aisez de l'Isle ; car ces esclaves se voyant trop mal traitez, s'étant enfuy & ayant pris l'occasion des Sauvages pour executer leur vengeance contre leur Maistre & leur Maistresse ; ils vinrent effrontément en plein midy, entrerent dans la Case, & leur ayant reproché les traitemens fascheux qu'ils en avoient receus, leur fendirent la teste à tous deux, à coups de serpe : & apres ce cruel assassinat, ces furieux se mirent à crier qu'ils ne se soucioient plus de mourir, puis qu'ils s'estoient vangez des cruautez qu'on auoit exercé sur eux.

Ils sont vaillans & hardis dans les dangers : & dans tous les fascheux demeslez que nos habitans de l'Isle de saint Christophe ont eu de temps en temps avec les Anglois, ils ne se sont pas moins rendus redoutables à cette nation que leurs Maistres. Monsieur d'Enambuc s'en seruit avantageusement pour repousser les Anglois dans leurs limites, & Monsieur le Cõmandeur de Salles se voyant cette année 1666. dans la necessité de vaincre ou de perir, les a employées pour chasser de l'Isle, ces ennemis irreconciliables de nostre Nation, & ils y ont si bien fait leur devoir, en mettant le feu par tout, pendant que nos François se sont battus, qu'ils n'ont pas peu contribué au fameux avantage que la France a remporté sur l'Angleterre.

L'Amour qu'ils ont les uns pour les autres, est for tendre, & ceux d'une même terre ont ensemble des liaisõs si étroites & si particulieres, qu'ils s'assistent dãs toutes leurs maladies, s'interessent dans le traitement qu'on leur fait, & ne peu-

vent voir mal-traiter leurs compagnons, sans cõpatir à leurs peines, & sans en murmurer quelquefois assez hautement: si bien qu'il faut que le Commandeur qui les chastie quand ils ont failly, dissimule avec prudence le mécontentement qu'un homme fait paroistre quand on punit sa femme, ou qu'un Pere & une Mere témoignent, quand on chastie quelqu'un de leurs enfans; car s'il les irritoit trop, il y auroit sujet de craindre qu'ils ne se soulevassent contre luy, comme il est quelquefois arrivé: & j'ay veu des Peres & des Meres qui se jettoient à genoux, & qui prioient qu'on les frappast à la place de leurs enfans.

La plusspart sont assez adroits à faire toutes les choses ausquelles on les occupe, & nous remarquons que la frequentation de leurs enfans avec ceux de leurs Maistres, dans leur jeunesse, leur ouvre l'esprit & les rend plus spirituels que leurs peres & leurs meres. Monsieur Hoüel voulant se mettre en estat de se passer des Artisans François, qu'il avoit fait venir de Paris avec de grandes dépenses, leur donna à tous de ces jeunes Négres pour apprentifs, qui se rendirent si habiles: qu'il avoit dans sa ménagerie de la Capsterre, des Négres Charrons, Menusiers, Tailleurs de pierre, Massons, Couteliers, Serruriers, Confiseurs, tous habilles dans leurs mestiers. Il faut pourtant avoüer qu'il y en a de si stupides & de si grossiers, qu'on a mille peines à leur faire faire les choses qu'on leur commande; & qui sont aussi peu stilez à la besogne au bout de deux ou trois ans, comme le premier iour qu'ils sont arrivez aux Isles.





De la conuerſion des Négres à la Religion Catholique, & du zele qu'ils y font paroiſtre, quand ils l'ont embraſſée.

§. III.

QVand les Religieux Miſſionaires ne s'occuperoient dans les Iſles, qu'à travailler à la converſion de ces pauvres eſclaves, ils devroient s'eſtimer bien heureux, & leur travaux bien employez, puiſque Dieu a répandu de ſi abondantes benedictions ſur les ſoins qu'ils ont pris de leur ſalut, qu'il n'y a preſque pas un Négre dans toutes les Antilles Françoiſes, qui ne ſoit Chreſtien, & qu'ils n'ayent regeneré dans les eaux du Bapteſme.

Tous les Miſſionaires enſemble n'ont peut-eſtre pas gagné à Dieu vingt Sauvages adultes depuis trente-cinq ans, quoy qu'ils ſe ſoient ſacrifiez à leur inſtruction; & que quelques-uns ſoient allez demeurer avec ces Antropophages, en danger dans eſtre tous les jours maſſacrés; ie ne ſuis point de ces faiſeurs de Relations, qui font des miracles de toutes choſes, & qui rempliſſent leurs livres de Converſions, dont ceux qui ont eſté aux Iſles ſe moquent comme d'un conte fait à plaiſir, quand on leur en demande les particularitez: mais ie ſouſtiens avec verité, que les Miſſionaires ont cette conſolation dans leurs peines, d'avoir engendré à Ieſus-Chriſt & à l'Egliſe, plus de quinze mille eſclaves, qui n'auroient jamais eu la connoiſſance du vray Dieu dans leur pays, & qui ſeroient miſerablement morts dans les impietez & les erreurs de Mahomet, dont ceux qu'on amene d'Afrique ſont infectez.

Ceux qui ſont pris ſur les Eſpagnols, ou ſur les Portu-

gais, sont ordinairement Chrestiens, quand ils nous sont vendus : car ils ne font point de difficulté de les baptiser, si-tost qu'ils les ont achetez en Afrique, dans l'esperance de les instruire quand ils seront chez eux. Mais ces sortes de baptisez, n'en sont pas plus sçavans dans nos mysteres, & ne nous donnent pas moins de peine à instruire, que ceux qui ne l'ont pas esté.

Les uns & les autres dont nous avons parlé, ne s'opiniastrent pas dans leurs erreurs, & ils y renoncent avec d'autant plus de facilité qu'il y sont fort peu instruis. I'en ay trouvé quantité qui n'avoient point de Religion, & qui n'estoient ny Idolâtres ny Mahometans: qui n'adoroient aucune Divinité, & n'avoient jamais fait reflexion qu'il y eut un Dieu : en quoy nous pouvons dire, que leur servitude est le principe de leur bon heur, & que leur disgrace est cause de leur salut, puisque la foy qu'ils embrassent dans les Isles les met en estat de connoistre Dieu, de l'aymer, & de le servir.

Les graces que Dieu répand dans leurs ames, consolent merveilleusement les Missionaires, de toutes les peines qu'ils prennent à les instruire : mais il n'y a rien d'approchant pour les Caraïbes ; car bien que par leurs travaux incroyables, il y en ayt beaucoup de suffisamment instruits des mysteres de nostre foy, que plusieurs portent des Chapelets au col, & sçachent prier Dieu : avec tout cela, l'on n'oseroit les baptiser, parce que l'on ne void point qu'ils soient touchez de Dieu, dautant que l'on sçait qu'ils se feroient baptiser pour un coûteau, pour un coup d'eau de vie, & pour des bagatelles : & qu'un quart-d'heure apres ils n'y sõgeroiẽt plus. Mais les Négres sont certainement touchez de Dieu, puis qu'ils conservent jusqu'à la mort, la Religion qu'ils ont embrassée: qu'ils en pratiquent les vertus, & en exercent les œuvres; & ie puis dire auec verité qu'ils y vivent bien plus Chrestiennement dans leur condition, que beaucoup de François.

Ils viennent exactement à la Messe les Dimanches

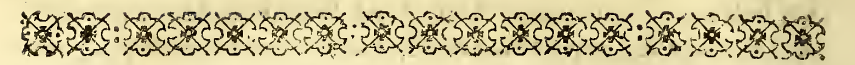
& les Festes, ou comme ie l'ay dit, on leur fait vn Catechisme exprez, auquel ils sont soigneux de se trouver, & j'ay assez souvent remarqué, qu'ils y manquent plus par la faute de leurs Maistres qui les occupent, que par leur negligence.

Ils frequentent les Sacremens avec beaucoup de pieté, & ce qui paroist comme incroyable en France, est le sujet ordinaire de nostre admiration dans l'Amerique; car nous les voyons fort souvent se confesser & communier, & il se passe fort peu de Dimanches ou de Festes, où nous ne voyons plusieurs hommes & femmes faire leurs devotions.

Chez tous les Gouverneurs, l'Aumosnier ou quelque autre de la maison, a soin de les faire prier Dieu. L'on observe la mesme chose dans les meilleures familles, ou le Commandeur, ou quelque Engagé les fait prier Dieu le matin, avant que d'aller au travail, & le soir apres l'avoir finy.

Leurs enfans nez dans les Isles sont aussi bien instruits que les petits François, ainsi suçant la Religion avec le laict, & y estant élevez dés leur enfance, il y a lieu d'esperer qu'ils en pratiqueront les œuvres pour faire leur salut.

Pendant le sejour que j'ay fait autrefois dans les Isles de S. Eustache & d'Antigoa, on me dit que les Holandois & les Anglois, tenoient pour maxime dans leur Reformation pretenduë, de n'avoir point d'esclaves Chrestiens: croyant faire injure au sang & à la loy de Iesus-Christ, de tenir en servitude ceux que sa Grace affranchit de la captivité; & l'on m'asseura qu'ils ne baptizoient jamais leurs Négres, que quand ils les voyoient à l'article de la mort; & que s'ils réchapoient de leurs maladies, ils estoient libres, & n'étoient plus obligez à servir leurs Maistres, que comme les autres serviteurs qui gagnent de bons gages: ceux qui me firent ce rapport me dirent aussy, que la plusspart des habitans les laissoient assez souvent mourir sans Baptesme, de peur de les perdre s'ils venoient à guerir.



Du Mariage des Négres, & de la tendresse qu'ils ont pour leurs enfans.

§. IV.

LE domaine que les Maistres ont sur leurs Esclaves est si absolu, & ils en ont une proprieté si entiere, que non seulement ils leur appartiennent comme un bien qu'ils ont acquis par le titre d'achapt : mais qu'ils ont encore le méme droit sur les enfans mal-heureux qui naissent de leurs mariages, cõme sur un fruict qui croist dans une terre dont ils sont Seigneurs. C'est pour cela (que les Négres faisant la force & la richesse de leurs Maistres, & qu'un homme n'estant consideré dans les Isles que par le nombre de ses esclaves) nos François ont soin de les marier le plustost qu'ils peuvẽt pour en avoir des enfans, qui dans la suite du temps prennent la place de leurs Peres, font le mesme travail & leur rendent mesme assistance.

Il est vray qu'il faut donner cette loüange à nos habitans, qu'ils font tout ce qu'ils peuvent pour donner à leurs esclaves, des femmes de leur terre, qu'ils ayment incomparablement plus que les autres : c'est pourquoy si un Négre & une Négresse, qui appartiennent à deux Maistres, s'ayment ; les Maistres font un accommodement, & l'un achete le Négre, ou l'autre la Négresse, ou bien il luy fournit dans le premier Navire qui en apporte, un esclave au choix de celuy qui delaisse à l'autre son Négre ou sa Négresse. Cette Regle n'est pourtant pas sans exception, car il arriue quelquefois qu'on a peine à faire cette accommodement ; car un Maistre qui connoit la bonté de son esclave, a bien de la peine à s'en défaire, particulierement quand il a chez luy quelque Négresse

Négresse preste à marier, & bien qu'il n'use pas absolument de violence pour la luy faire épouser, il luy commande d'une maniere, qui arrache souvent son consentement pour éviter d'estre mal-traité, de sorte que cette malheureuse necessité, est l'origine du mauvais ménage que plusieurs font ensemble, car ils ne s'ayment point, & quoy qu'on fasse, l'ō ne sçauroit empescher, qu'ils ne nourrissent de puissantes inclinations pour quelque Négre de leur terre, & qu'ils n'entretiennent souvent avec eux un tres-dangereux commerce.

L'on a veu à la Guadaloupe une jeune Négresse, si persuadée de la misere de sa condition, que son Maistre ne put jamais la faire consentir, à se marier au Négre qu'il luy presentoit; ce Maistre d'abord croyant qu'elle en aymoit quelque autre, pria l'un de nos Peres de le sçavoir d'elle, & de luy promettre qu'il l'acheteroit à quelque prix que ce fust; mais elle ne respondit jamais autre chose, sinō qu'elle ne se vouloit point marier. Son Maistre se mocquant de sa resolution, l'amena un Dimanche à nostre Eglise pour épouser le Négre qu'il luy vouloit donner, elle ne resista point, mais elle attendit que le Pere luy demandât si elle vouloit un tel pour son mary, car pour lors elle respondit avec une fermeté qui nous étonna; non mon Pere, je ne veux ny de celuy-là, ny même d'aucun autre : je me cōtente d'estre miserable en ma personne, sans mettre des enfans au monde, qui seroient peut-estre plus malheureux que moy, & dont les peines me seroient beaucoup plus sensibles, que les miennes propres. Elle est aussy tousiours constamment demeurée dans son estat de fille, & on l'appelloit ordinairement *la Pucelle des Isles.*

Les femmes Négres sont naturellement fort fecondes, si bien qu'il semble que Dieu renouvelle en leur personne la merveille des femmes Iuifves esclaves en Egypte : car plus elles ont de mal, & plus elles ont d'enfans; & le seul amour qu'elles leur portent les empesche d'en avoir davantage; car elles gardent une continence admirable, jusqu'à

ce que leurs enfans soient sevrez, de peur que devenant grosses, leur laict ne leur fasse mal; d'où vient qu'elles n'acouchent pour l'ordinaire, que de vingt mois en vingt mois, & quelquefois de deux ans en deux ans; que si l'enfant vient à mourir bien tost apres sa naissance, elles manquent rarement d'acoucher au bout des neuf mois.

Elles accouchent avec beaucoup de facilité, & ne sçavent pour la pluspart ce que c'est que de Sages femmes pour les secourir dans cet état, car à peine ont-elles mis leurs enfans au monde qu'elles les accõmodent, & les vont lauer, & elles sont si peu incommodées de leur accouchement, que j'en ay veu tracasser deux ou trois heures apres dans la Case, comme si rien ne s'estoit passé.

Leurs enfans ne viennent pas noirs au monde, & j'en ay baptisé quantité d'aussi blancs & d'aussi vermeils que ceux de nos François: mais deux ou trois iours apres qu'ils sont nez, la couleur leur change, ils paroissent d'un jaune bazané, qui se brunit peu à peu jusques vers le septiesme iour, auquel ils deviennent noirs comme du jayet. Elles n'ont point l'usage de maillot, de beguin, ny de berceau: mais elles se servent d'une toile qu'elles attachent par les deux bouts, & qu'elles suspendent au dessus de leur grabat, à la façon des licts de coton de nos Sauvages, & elles les couchent tous nuds dans cette toile, à laquelle elles lient une petite corde pour les bercer la nuict quand ils crient.

Pendant cinq ou six mois elles ne donnent à leurs enfans point d'autre nourriture que le laict de leurs mammelles, ce qui fait qu'ils deviennent plus gras & plus potelez que nos petits François, à qui on dõne de la boüillie, & qu'on éleue à la mode de France. Apres ce temps-là elles maschent dans leurs bouches des Patates, des Igniames & du gros mil rôty, qu'elles leur font aualer, apres l'auoir reduit comme en boüillie; elles se gardent bien de leur donner des Patates cuites dans la chaudiere, parce qu'elles sont trop venteuses & leur causent des coliques, mais elles les font cuire exprés sous la cendre.

Elles sont fort bonnes nourrisses, c'est pourquoy nos Françoises qui ont le moyen d'en auoir, s'en seruent pour allaiter leurs enfans, & elles les nourrissent & les élevent mieux que leurs propres meres.

Ie ne sçaurois à ce sujet passer sous silence, une chose tres-considerable & tres-extraordinaire arrivée cette année à une Négresse de Mademoiselle la Garique, cette Damoiselle aussi bien que plusieurs autres femmes des Officiers de saint Christophe, ayant esté mise sur un vaisseau pour estre conduite en France, un iour devant le combat & la deffaite des Anglois : ces Damoiselles ne pensant aller qu'à la Guadeloupe, firent embarquer si peu de provisions & de viures, qu'elles penserent toutes mourir en chemin, mais particulierement une petite fille de cette Damoiselle : elle estoit nouvellement sevrée, & comme l'on n'avoit rien pour luy donner & l'appaiser, elle jettoit des cris continuels, qui ayant touché le cœur d'une vieille Négresse, qui n'avoit eu, ny enfans ny laict depuis plus de trente ans, elle prit cet enfant, & pour l'amuser luy donna son tetin à succer, ce que l'enfant fit si bié, qu'apres de grandes douleurs que la Négresse sentit sur les épaules & autour du sein, il luy vint une si grande quantité de laict, qu'apres auoir nourry cét enfant plus de six mois, elle en nourrit encore actuellement un autre, dont cette Damoiselle est accouché depuis qu'elle est arrivée en France.

Quand elles donnent à teter à leurs enfans, elles ne les tiennent pas sur leurs bras comme font nos Françoises; mais elles les mettent sur leurs hanches, & ces petits séparant leurs jambes, s'y tiennent si serrez auec les genoux & les pieds, & s'attachent si fortement de leur deux mains à la mamelle qu'ils succent, que la mere n'a pas besoin de les tenir, & ils s'accoustument si bien à cette situation, que j'en ay veu mettre leurs enfans de cette façon quand elles travailloient dans la Case, sans que cela les empéchast de faire leur besogne: elles n'abandonnent jamais leurs enfans, quand elles vont au travail, mais les portent sur leur dos ; ou elles les

mettent d'une main, & se tenant courbées, leur accõmodent les jambes deçà & de là le long de leurs reins, & les envelopent d'une grande toile, qu'elles appellẽt *Pannes*, qui prend ces petits au dessous de la teste : apres cela elles se redressent & lient cette toile sur leur estomach, & ces pauvres enfans dorment ainsy sur le dos de leurs meres, comme sur un bon lict; & quoy qu'elle les agitent beaucoup en travaillant à la terre, ils n'en perdent pas un moment de leur sommeil.

S'ils sont camus, c'est que les Peres & les Meres leur écrazent le nez pour les rendre tels, comme ils leur pressent extraordinairement les levres pour les faire lippus: car ils ne viennẽt ponit tels naturellement : aussi le premier que nous avons élevé de nostre Négre Dominique à la Guadeloupe, a le visage aussi beau, le nez aussi aquilin, & les lévres aussi minces que les François : en un mot, il n'a rien de Négre que la couleur & les cheveux, parce qu'un de nos Peres avoit si expressément deffendu à sa mere de luy applatir le nez, qu'elle n'osa pas luy écacher. Ce bon Pere croyant qu'elle traiteroit de la mesme maniere la fille qu'elle eut en suite, il ne luy en parla pas davantage, mais il se trompa: & comme il luy en fit reproche, elle répondit que c'estoit pour la rendre plus belle que son fils, qu'elle croyoit extrémement laid, parce qu'il n'avoit pas cette déformité hideuse dans laquelle ils establissent la beauté en leur pays.

Leurs enfans commencent à marcher, ou plustost à se traisner à quatre pattes dez l'âge de six à sept mois, & quoy que dans les commencemens ils tombent autant de fois qu'ils font de pas, i'ay pris garde qu'ils ne se blessent point: car ils tombent tousiours sur leur derriere, ou sur leurs mains, de là vient qu'ils ne criaillent point quand ils tombent, mais n'en font que rire; & c'est un plaisir de les voir se relever de terre, car ils retomberont souvent plus de dix ou douze fois, auparavant que de se pouvoir tenir debout : c'est pourquoy ils taschent tousiours de s'attacher à la muraille ou à quelque meuble quand ils veulent marcher. Les Fran-

çois nouvellement arrivez dans les Isles, ont pris souvent de ces petits Négres pour des singes, en les voyant se traisner à quatre pattes dans le logis : & i'en ay veu plusieurs qui avoient de gros calus aux genoux, à force de s'estre traisnés dessus.

Quand ils ont atteint sept ou huit mois, les meres ne les tiennent plus sur leur dos pendant qu'elles travaillent, elles les mettent à terre auprés d'elles sans qu'ils crient : & ie me suis cent fois estonné de les voir des iournées entieres, nuds comme la main, exposez aux bruslantes ardeurs du Soleil, se veautrer dans la poussiere, & dormir sur la terre, sans en estre malades. C'est un plaisir nompareil que de voir trois ou quatre petits Négres se ioüer ensemble pendant que leurs meres travaillent, car ils se barboüillent, se renversent, & sont tantost dessus, tantost dessous ; sans pourtant se faire aucun mal, si bien qu'ils ne crient point, & ne détournent point leurs meres de leurs besognes, si ce n'est pour leur donner à téter.

A l'âge de trois ou quatre ans, elles les laissent à la Case sous la conduite de quelque petite Négresse de six à sept ans (s'il s'en trouve dans la famille,) pour en avoir soin : s'il n'y en a pas, celle qui a soin de la cuisine y prend garde. Quand les Peres & Meres reviennent du travail, à midy ou au soir, la premiere chose qu'ils font c'est d'appeler leurs enfans, ou de les aller chercher chez les voisins, & ils ne mangent point jusqu'à ce qu'ils les ayent trouvez.

Nous avons remarqué une chose assez particuliere l'espace de plus de deux ans en nostre Négre Dominique; apres la mort de sa femme, il ne manquoit pas un seul iour, si-tost qu'il estoit retourné de la place, de prendre le garçon & la petite fille qu'il en avoit eus, & de les porter sur la fosse de la Defunte, où ils pleuroit devant eux une bonne demy-heure, ce que ces petits enfans faisoient souvent à son imitation.

Quoy que j'aye dit, que depuis que les petits Négres ont atteint l'âge de sept ou huit mois, les Meres ne les tiennent

plus sur leurs dos quand elles travaillent, neantmoins quand elles vont loin pour rendre quelque visite, elle les portent de mesme, jusqu'à l'âge de six à sept ans ; il est vray que leurs maris les soulagent dans cette peine, en les portant comme elles sur leur dos.

Les Négres ayment leurs enfans avec tant de tendresse, qu'ils s'ostent le morceau de la bouche pour leur donner ; & le meilleur moyen pour gagner leur affection, c'est de faire du bien à leurs enfans, car ils se mettroient en pieces pour recõnoistre l'amitié qu'on leur porte : ils ne sçauroient aussi les voir chastier, ou les entendre crier, qu'aussi tost ils n'y courent, & ne témoignent un extreme déplaisir du mal qu'on leur fait, car ils aymeroient mieux qu'on les frappast qu'eux, & ie n'ay iamais veu les esclaves moins maistres de leur colere, que quand il s'agit de l'interest de leurs pauvres enfans.

On ne s'attend pas à eux pour leur apprendre à prier Dieu, ny les premiers principes de la civilité ; les habitans en ont soin, & jusques à present il y a peu de familles dans les Isles, où l'on n'éleve les petits Négres de pair à compagnon avec les enfans du logis ; & plusieurs habitans aiment mieux qu'ils soient avec leurs enfans, qu'avec leurs Peres & leurs Meres.

De là vient que la plufpart des petits Négres ne sçavent point d'autre langue que la langue Françoise, & qu'ils n'entendent rien à la langue naturelle de leurs parens ; excepté seulement le baragoüin, dont ils vsent communément dans les Isles, & dont nous nous servons aussi avec les Sauvages, qui est un jargon composé de mots François, Espagnols, Anglois, & Holandois.

Ie vis à mon dernier retour des Isles chez Monsieur de Poincy, plus de 160. petits Négres, garçons & filles depuis quatre, iusqu'à neuf, à dix ans. Ils entendoient tous les matins, la Messe dans sa Chapelle, apres laquelle le François qui avoit soin d'eux, les faisoit prier Dieu tout haut, & leur apprenoit le Catechisme ; ils étoient si bien instruits, que ie

n'en trouvay pas un tant soit peu grandelet qui ne sceut ses prieres, & qui ne me répondit pertinemment des mysteres de la foy qu'on luy avoit appris : i'en vis mesme quelques-uns qui commençoient à lire.

Nous ne sommes pas dans nos maisons de l'opinion de plusieurs habitans, qui croyent qu'une bonne maxime pour tenir les Négres dans le devoir, c'est de les tenir dans une crasse ignorance de toutes choses, excepté de ce qui regarde leur trauail, nous sommes bien aises que les nostres apprennent à lire & à servir à la Messe. Ces Messieurs qui font les Rafinez dans la Politique, leur font apprendre d'autres choses qui seroient bien plus à craindre dans la suite des temps pour appuyer leurs revoltes, supposé qu'ils en eussent l'envie, comme de sçavoir manier les armes, d'apprendre à forger, & d'aller à la chasse.

Les Négresses ont quelquesfois des enfans de nos François : qui n'estant pas de la condition de leur mere, m'obligent d'en dire quelque chose dans le paragraphe suivant.

De la naissance honteuse des Mulastres, & de leur condition.

§. V.

ON ne sçauroit mieux verifier le proverbe qui dit, que l'amour est aveugle, que dans la passion dereglée de quelques-uns de nos François qui se portent à aymer leurs Négresses malgré la noirceur de leur visage, qui les rend hideuses, & l'odeur insupportable qu'elles exhalent, qui devroient à mon aduis esteindre l'ardeur de leur feu criminel.

Ie ne taxe personne en particulier, ie dis seulement en

general, qu'il y a quelques habitans qui ont abusé de leurs Négresses, aussi bien que les Commandeurs qui les menent au travail. Il se peut faire aussi qu'ils s'attachent plustost aux femmes mariées qu'aux filles, pour mieux cacher leur crime ; mais le fruict de leur peché paroist plus communémẽt aux secõdes qu'aux premieres. Il faut pourtant auoüer, que si l'on pouvoit excuser un crime que Dieu deteste, il n'y a personne qui ne portast cõpassion à ces pauvres mal-heureuses, qui ne se laissent ordinairement aller au desirs salles de ces hommes perdus, que par des sentimens de crainte d'un mauvais traitement, par la terreur des menaces dont ils les épouventent, ou par la force dont ces hommes passionnez, se servent pour les corrompre.

Les enfans qui naissent de ces approches illegitimes, sont communément appellez *Mulatres* dans toute l'Amerique, aussi bien chez les Espagnols & chez les Portugais (parmy lesquels ce crime est aussi ordinaire qu'il est rare dans nos Antilles) que chez nos habitans, faisans sans doute allusion aux Mulets, parce que ces pauvres enfans sont engendrez d'un blanc & d'une noire, comme le Mulet est produit de deux animaux de differente espece.

Ils tiennent aussi quelque chose de leurs Pere & de leur Mere, de mesme que les Mulets participent aux qualitez de ceux qui les engendrent : car ils ne sont pas tout blancs, comme les François, ny tout noirs comme les Négres ; mais ils ont une couleur plombée qui tient de tous les deux. Les cheveux approchent de ceux du Pere quant à la longueur, mais ils tiennent de ceux de la mere quant à la frisure, qui ressemble à de la laine noire.

Messieurs les Gouverneurs ont eu pitié de ces pauvres enfans ; car ils ont crû qu'ils estoient assez mal-heureux de porter sur leur front, & dans la couleur de leur visage l'opprobre de leur naissance, sans adjouster l'esclavage pour punir un crime dont ils sont innocens: c'est pourquoy ils ne se sont point arrestez à cette axiome de Droit, qui rend l'enfant de la condition de la mere qui l'enfante, *Partus sequitur*

quitur ventrem, & ils les ont declarez libres pour punir le peché de leurs Peres.

Ansi ces pauvres enfans ne sont ny à leur Pere, ny à leur Mere, ny à leur Maistre ; mais afin qu'ils ne demeurassẽt point sans assistance, la Iustice condamne le Pere à se charger de l'enfant jusqu'à l'âge de douze ans. I'ay connu un Commandeur qui n'en a pas esté quitte pour 2000. livres de petun, sans compter les interests du Maistre qui mon terent assez haut, pour la perte du temps de son esclave.

Il y a quantité de ces Mulâtres dans les Isles, qui sont libres, & qui travaillent pour eux ; j'en ay veu quelques-uns assez bien-faits, qui avoient épousé des Frãçoises. Ce desordre pourtant a esté autrefois plus commun qu'il n'est pas aujourd'huy, car la quantité de femmes & de filles dont les Antilles sont fournies, l'empesche : mais au cõmencement de l'establissement des Colonies, il a esté épouvantable & presque sans remede.

De la maniere dont on nourrit les Négres.

§. VI.

COmme la nourriture des Négres dépend de leurs Maistres, elle est aussi differẽte dans chaque Case, que l'humeur de ceux qu'ils servẽt. Les uns sõt mieux nourris que les autres, mais à dire le vray, ils sõt tous nourris d'une maniere tout à fait pitoyable, de sorte que s'ils n'avoient l'adresse de se pourvoir eux-mesmes, ils patiroient infiniment.

Monsieur le General du Parquet voyant que quelques habitans de la Martinique en vsoient tres-mal envers leurs esclaves, fit une Ordonnance, par laquelle il estoit enjoint à tous les Maistres de Cases qui avoient des Négres, de leur donner chaque semaine pour le moins deux livres de vian-

de par teste dans l'arriere saison, & trois quand les Navires arrivoient. Outre cela, on leur donne de la Cassave & des pois, qu'ils font boüillir avec un peu de graisse. Leur boisson c'est de l'eau, qui ne leur est pas épargnée, parce que ce sont eux-mesmes qui ont la peine de l'aller querir.

L'on destine pour l'ordinaire dās chaque Case quelque vieille Négresse, ou quelqu'autre preste d'accoucher, ou quelque François engagé pour avoir soin de la marmite, pendant que les autres travaillent sur la place. Quand l'heure du disné est venuë on les appelle tous; & pour lors le Cōmandeur distribuë les morceaux, que chaque Négre emporte dans sa Case pour manger à sa fantaisie. Quand ils travaillent sur quelque place éloignée de l'habitation; on leur porte leur disné sur le lieu, comme on fait aux vendangeurs en France, & pour lors ils mangent tous ensemble.

Il y a des Cases où le Maistre donne un baril de viande à la fois, qu'on distribuë tous les Dimanches aux Négres, avec une quantité de Cassave & de pois. Chaque famille de Négres fait sa cuisine à part, & appreste à sa mode & à son goust, ce qu'ils doivent manger: il est vray que ie ne sçay comme ces pauvres gens là font, mais avec le peu de viande qu'on leur donne, ils se portent mieux que beaucoup de François. Ils suppléent à la viande par des Ignames, des Patates, des Giraumons, du gros mil, (que nous appellons en France bled de Turquie) & par quantité d'herbes & de féves de sept ans, avec lesquelles ils font de si estranges salmigondis, qu'il n'y a qu'eux seuls capables d'en manger.

Ils sont beaucoup mieux quand les années sont pluvieuses que dans la sécheresse, car ils ne manquent ny de pois, ny d'autres fruicts: mais aussi l'on ne sçauroit dire combien ils souffrent quand les pluyes sont rares, car pour lors ils sont bien heureux d'avoir de la Cassave, encore n'en ont-ils pas à discretion.

L'on ne leur donne à boire de l'eau de vie, que lors qu'on les oblige à quelque travail rude, ou quand ils replantent le

Tabac au fort de la pluye. L'Eau de vie estant un peu plus commune dans les Isles, depuis que l'on y fait du sucre, par le secret qu'on a trouvé d'en faire auec l'escume qu'on tire des chaudieres, & les sirops qui découlent des formes, comme j'ay dit ailleurs, on leur en donne quelques jours de la semaine chez quelques habitans, où les Commandeurs sont fideles: car s'ils sont yvrognes, ils dissipēt dans les débauches qu'ils en font auec leurs amis, ce qui ne leur est donné que pour le distribuer aux esclaves dont ils ont la conduite.

Les Négres que l'on employe à faire cuire le sucre, sont incomparablement mieux nourris que ceux qui travaillent à la terre, & qui ne font que porter les Cannes, de la place au moulin; car comme le trauail de ceux-là est fort rude, on ne leur épargne, ny viande, ny boisson. Ils sont ordinairement divisez en deux escoüades, dont la premiere travaille sans interrūption, depuis midy jusqu'à minuit; & la seconde releve celle-cy, & travaille depuis minuit jusqu'à midy, si bien que sans la nourriture dont ils reparent leurs forces, ils ne pourroient pas subsister long-temps avec ce travail.

Les Holandois chassez du Récif, qui se sont habituez à la Guadeloupe & à la Martinique, gouvernent leurs esclaves à la façon du Bresil, & ne leur donnent ny nourriture ny habits, ny quoy que ce soit: mais aussi ils leur laissent la liberté de travailler pour eux le Samedy de chaque semaine, leur donnant pour ce sujet une quantité de terre sur l'habitation, pour y planter du Manyoc, des Patates & des Pois, dont ils trafiquent de la maniere que ie diray cy-apres.

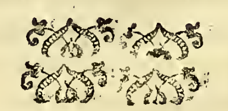
Plusieurs François croyant gagner beaucoup de se décharger de la nourriture & de l'entretien de leurs esclaves, ont voulu imiter les Holandois, mais ces esclaves n'estant pas stilez à ce petit ménage comme ceux du Bresil, sont contraints de voler leurs propres Maistres, aussi bien que les voisins pour trouver dequoy viure.

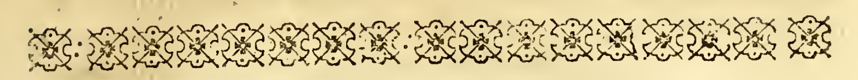
La necessité où on les a reduit par cette sorte de Lezine est

si grande, qu'il y en a qui ne vivent que de rapines, ce qui cause un grand mal aux voisins de ces sortes de Maistres, car ils ne peuvent plus cultiver d'Ananas dans leurs jardins, élever de volailles, ny entretenir de Bananiers à l'écart de leurs habitations, qui ne soient à la discretion de ces Négres affamez.

La malice des Négres de la Martinique, qui faisoient adroitement mourir les Cochons, & mesme les chevaux pour les manger, apres qu'on les avoit jettés loin de l'habitation, donna lieu à l'ordonnance qui fut faite par toute l'Isle, par laquelle il estoit commandé à tous les Maistres de Cases de faire jetter fort loin en mer, les animaux qui leur mouroient: ce qui ne fut pas plustost commencé d'executer, qu'ils cesserent de faire mourir les bestiaux de leurs Maistres.

Il n'y a rien que ces pauvres gens souffrent avec plus d'impatience que la faim, aussi il n'y a point d'extremité, où ils ne s'exposent pour s'en garantir, jusqu'à s'oster la vie: comme firent cinq pauvres esclaves en l'Isle de saint Eustache en l'année 1647. Ces mal-heureux se voyant dans une terre, où l'eau estoit fort rare pour lors, & où ils n'avoient pas à manger à moitié leur saoül, prirent resolution de se faire mourir pour retourner en leur pays (car c'est une des erreurs de ceux qui ne sont pas baptisez, de croire qu'en mourant ils s'en retournent en leur pays natal). Ayant donc pris cette resolution desesperée, ils se pēdirent les uns apres les autres. Cette execution fut commencée par les plus jeunes, & finie par une vieille femme âgée de plus de quare-vingt ans, laquelle apres avoir rendu ce cruel service aux autres, se le rendit à soy-mesme.





Des Cases des Négres, & du petit ménage qu'ils font pour s'entretenir.

§. VII.

L'On pratique si bien le département des Négres dans toutes les habitations des Isles, que pour éviter la mauvaise odeur qu'exhalent leurs corps, on les place tousiours au dessous du vent du logis de leurs Maistres, l'on ne les en éloigne pas beaucoup pourtant, afin de les observer. Chaque Négre qui n'est point marié a sa petite Case à part, l'homme & la femme n'en ont qu'une pour eux deux, & pour leurs petits enfans; mais dez qu'ils sont grands, le Pere a soin de leur en bastir quelqu'une proche de la sienne.

Leurs Cases ont du rapport à celles où se retiroient les habitans du siecle d'or, dont Seneque nous décrit le bonheur, *furcæ vtrimque suspensæ fulciunt casam, spissatis ramalibus ac fronde congesta, & in procline disposita, decursus imbribus quamuis magnus est.* Elles n'ont guéres plus de neuf à dix pieds de longueur sur six de large, & dix ou douze de haut; elles sont composées de quatre fourches qui en font les quatre coins, & de deux autres plus eslevées qui appuyent la couverture qui n'est que de Roseaux, que la pluspart font descendre jusqu'à un pied de terre. Ceux qui la tiennent plus hautes, la pallissadent avec de gros pieux qui se touchent les uns les autres, sans se servir de Roseaux comme les François, qui sont bien aises d'avoir de l'air: si bien que leurs Cases sont closes comme une boëte, de peur que le vent n'y entre, ce qu'ils font avec beaucoup de raison, parce que n'y estant presque jamais que la nuit, comme ces nuits sont extrémement froides, ils seroient trop incõmodez du vent, &

du grand air, ainsi le iour n'y entre que par la porte qui est de cinq pieds de haut.

Tous les esclaves d'une mesme famille bastissent leurs Cases en un mesme lieu, en sorte neantmoins qu'ils laissent dix ou douze pas de distance. Quand ils sont beaucoup ils font ordinairemẽt un cercle, & ils laissent une place cõmune au milieu de toutes les Cases, qu'ils ont grand soin de tenir tousiours fort nette.

Monsieur le General de Poincy qui en avoit sept à huit cens, avoit fait entourer leur quartier de murailles, & leur avoit fait bastir des cellules de pierre & de brique. Ce quartier s'appelloit la ville d'Angole ; mais une partie ayant esté détruite par le feu , depuis ils se sont bastis comme les autres.

Leur lict fait peur à voir , & il n'y a personne qui ne le crut plus propre à faire souffrir un corps , qu'à luy procurer le repos necessaire pour reparer les forces. Ce lict est composé de branches d'arbres entrelassées en forme de claye , & elevé de trois pieds de terre sur quatre gros bastons : mais il n'y a ny draps , ny paillasse, ny couverture. Quelques fueïlles de Baliziers, dont ils ostent la grosse coste, leur servent de paillasse , & ils se couvrent de quelques meschans haillons pour se garantir du froid, qui leur est d'autant plus sensible pendant la nuict , qu'ils ont eu pendant tout le iour les pores ouverts, par la chaleur extréme où ils sont exposez en travaillant.

Ils ne sont pas plus riches en meubles , que nos Sauvages; leurs coffres & leurs armoires consistent en quelques callebasses de differentes grosseurs , dont ils se servent generalement pour serrer leurs bagatelles, pour conserver leur eau de vie quand ils en ont , ou de vaisselle à mettre ce qu'ils mangent. Plusieurs habitans leur permettent de nourrir des volailles, & avec cela, ils font si bien leurs petites affaires , qu'il se procurent les choses les plus necessaires. A l'arrivée des vaisseaux , ils ont l'adresse de faire present aux Capitaines (qui sont pour lors fort affamez de viande fraische) de quel-

que paire de poulets ou de chappons, qu'ils leur payent quatre fois au de là de ce qu'ils valent, soit en toiles, soit en eau de vie, soit en autre chose dont ils peuvent avoir besoin, & ils portent le reste aux Gargotiers, qui leur en donnent en échange, les choses qui leur sont necessaires. Ce petit commerce les soulage beaucoup, & est fort avantageux aux Maîtres qui le permettent; car ils s'achetent si abondamment pour leur estat, les choses necessaires, qu'ils s'entretiennent eux-mesmes, & ne sont plus à charge.

On leur avoit autrefois permis de nourrir des Cochons, mais le grand soin qu'ils en avoient leur faisant negliger ceux de leurs Maistres qu'ils laissoient mourir de faim; l'on a esté contraint de leur retrancher cette permission. Le sieur D'orange qui est adoré de ses esclaves, les nourrit d'une maniere, qui au lieu de luy estre à charge luy est encor vtile: car il leur donne de temps en temps cinq petits cochons à nourrir, dont il y en doit avoir trois pour luy, & deux pour leur part, à son choix: cela fait qu'ils les élevent tous avec un mesme soin, & comme ils sont tous interessez à les bien nourrir, c'est à qui leur donnera à manger, de sorte qu'il n'y a pas un d'entre eux qui ne leur apporte une brassée de fueilles de Liannes, ou de bois de Patates, quand ils retournent du travail, à midy & au soir. Apres que ceux là sont tuez, il leur en donne d'autres, & ainsi ses esclaves sont bien nourris sans qu'il luy en couste rien.

Ie ne sçay quel soin ils apportent pour faire profiter leurs volailles & pour les distinguer, car chacun reconnoit les siennes, si bien qu'ils n'ont iamais de querelle pour ce sujet. Elles multiplient infiniment davantage que celles de leurs Maistres, une de leurs poules couvera deux fois, contre les autres une, & élevera mieux ses poulets, (qui semblent estre negligez par leur absence) que celles de la Case pour qui on prend tant de peine & tant de soin.

Les Négres qui ont le Samedy libre pour se nourrir & pour s'entretenir, à la façon de ceux du Bresil, vont travail-

ler ce iour là chez les habitans, qui les nourrissent & leur donnent dix livres de petun pour leur peine ; ils ne manquent pas de trouver des gens qui les occupent, & l'on est aujourd'huy plus aise à la Martinique de se servir d'eux, de cette maniere, que d'emprunter ceux de ses voisins, pour qui on est obligé de faire d'autres corvées quand ils les ont prestez.

Les Maistres déterminent une quantité de terre assez ample sur leurs habitations à ces esclaves, pour y planter leurs pois, leurs Patates, & leur Manyoc, & particulierement leurs Igniames, qu'ils ayment sur toutes choses. Outre cela, ils font des jardins d'une partie de cette terre, où leurs femmes cultivent des herbes potageres, des Cōcombres, des Melons de toute sorte, & des Giraumons, que leurs Maris vont vendre aux Magazins les Dimanches & les Festes entre les deux Messes.

Ceux qui sont ménagers, & qui ne dissipent pas en débauche le petun qu'ils gagnent, se nourrissent & s'entretiennent honnestement ; mais comme il y en a, ou qui n'ont pas assez d'industrie, ou assez de retenuë, ces miserables mouroient de faim, s'ils ne déroboient pour vivre. C'est pourquoy les habitans de la Martinique voudroient que cette coustume Brasilienne fut abolie, parce qu'elle donne trop de liberté aux esclaves, & que plusieurs ne gagnant pas assez pour s'entretenir & se nourrir, se rendent marons.



De la façon qu'on habille les Négres, & des ornemens dont ils se parent.

§. VIII.

C'Est icy où paroist veritablement la misere des esclaves, car si l'on iuge ordinairement de la qualité d'une personne

sonne par la richesse des habits qui le couvrent, on a lieu de dire, en voyant la pauvreté des haillons de nos Négres, qu'ils sont tres-miserables, & de la derniere condition qui soit au monde.

Les hommes n'ont pour tout habit les iours de travail, qu'un méchant calleçon de grosse toile, pour couvrir leur nudité, & un bonnet à la teste; & les femmes une juppe ou une cotte de la mesme estoffe, qui décend jusqu'à terre à quelques-unes : mais qui souvent ne va pas jusqu'aux genoux, sans bonnet, ny autre chose qui leur couvre la teste.

Les uns & les autres n'vsent jamais de chausses ny de souliers, leurs petits enfans, garçons & filles, vont ordinairement nuds comme la main, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans; & pour lors on leur donne une petite robbe de grosse toile, qu'on leur laisse iusqu'à neuf ou dix ans, apres quoy l'on habille les garçons comme leurs Peres, & les filles comme leurs Meres.

Les Dimanches & les Festes, les hommes ont une chemise & une calleçon de couleur, avec un chappeau : les femmes ont aussi une chemise avec une juppe de toile blanche, ou de quelque serge rouge ou bleuë. Et c'est tout ce que les Maistres sont obligez de leur donner quand ils les entretiennent.

S'ils veulent avoir quelque chose pour se parer ou pour parer leurs enfans, ils sont obligez de se le procurer eux-mesmes. Leur plus grande ambition c'est d'avoir de belles chemises, & quelques galāds à leur chappeau: les fēmes sont curieuses de juppes de belle toile blanche, qu'elles preferent à toutes les étoffes, comme plus capables de relever leur noirceur, en quoy elles mettent leur plus grande beauté. Quand elles ont leurs beaux habits de toile, elles portent des coliers & des bracelets de Rassade blanche à quatre ou cinq rangs, avec des rubans de couleur à leurs cheveux, à leurs chemises, & à leurs juppes : & se tiennent fort propres les iours qu'elles ne travaillent pas.

Autrefois il y avoit des Négres à la Martinique, qui par un abus intolerable portoient l'épée; mais l'on a esté obligé de leur oster, à cause des fascheuses suites que cela pouvoit avoir, & ils ne portent plus qu'vn baston à la main comme les Laquais. I'ay veu qu'on leur donnoit les apresdisnées des Samedis pour laver leurs hardes, & pour raccommoder leurs petites besognes, il y a mesme encor quelques vieux habitans qui gardent cette coustume: mais on le leur a si bien retranché en quantité d'endroits, qu'à peine leur donne-t'on une heure de relasche; si bien que ces pauvres gens sont obligez de dérober du temps de leur sommeil, ou de prendre celuy des Dimanches & des Festes, pour se nettoyer & raccommoder leurs hardes.

Quoy que leurs cheveux crêpus nous paroissent extrémement courts, il y a pourtant des Négres qui les attachent à des filets de coton pour les rendre plus longs: mais ie ne trouve rien de plus maussade que de les voir en cét estat; car quoy qu'ils s'estiment bien parez, quand il leur pend de la teste une soixantaine de cordons de coton qui lient leurs cheveux, de la grosseur du petit doigt: cependant on prendroit pour lors leurs testes pour celle d'une Meduse, à qui les Peintres apres les Poëtes donnent des serpens au lieu de cheveux.

Auparavant qu'ils usassent de chemises, tant les hommes que les femmes s'oignoient tout le corps avec de l'huile de Palmiste pour paroistre plus noirs, maintenant ils ne se frottent que le visage, & celuy de leurs enfans.

Quelques Négres se razent la teste par figures, tantost en étoiles, tantost à la façon des Religieux; mais la plus commune c'est de se la razer par bandes, y laissant autant de plein que de razé, & ils font la mesme chose à leurs petits garçons.

Auparavant que leurs enfans portent des chemises, les Meres leur attachent des grelots aux jambes & aux poignets; elles leur mettent encore un Colier, des Brasselets & une espece de ceinture, de Rassade bleuë, blanche & verte.

Plusieurs Négres particulierement d'Angole, ont une efpece de broderie au vifage, au fein, aux bras & aux épaules: & il faut pour cela qu'on leur ayt déchiqueté la peau avec une lãcette ou quelqu'autre inftrument, & qu'on ayt remply les cicatrices de quelque drogue pour les faire lever: car toutes ces cicatrices font des excreffances de chair, élevées de l'épaiffeur d'un gros grain d'orge, mais beaucoup plus longues; elles reprefentent differentes figures, les unes font taillées en fleurs, les autres en étoiles, & toutes font une broderie affez bigeare.

Du trauail qu'on exige des Négres.

§. IX.

SI le travail, auquel Dieu engagea le premier homme, eft un chaftiment de fa rebellion ; & fi fa iuftice vangereffe y a tellement obligé les mal-heureux enfans de ce Pere coupable, que Iob affeure qu'il ne leur eft pas moins naturel, que le vol à l'oyfeau : on peut dire que les Négres fouffrent la plus rigoureufe peine de cette revolte.

On peut aifément juger de la rigueur de leur travail, par la forte paffion que nos habitans témoignent pour amaffer du bien : car comme ils ne viennent dans les Ifles que pour cela, ils tirent de leurs Négres tout le fervice qu'ils peuvent. C'eft pourquoy ils les font travailler non feulement depuis le matin jufqu'au foir : mais encor une grande partie de la nuict, particulierement dans la faifon où l'on fait le petun; car pour lors, ils ne finiffent pas le travail avec la journée: mais apres qu'ils ont fouppé, le Cõmandeur les conduit dans la Cafe à petun, & diftribuë à chaque Négre & à chaque Négreffe, & mefme à leurs enfans, au deffus de douze ans, fept ou huia ule ttes de petun à éjamber, c'eft à dire, fept

ou huit Roseaux longs de douze à quinze pieds, chargez d'un bout à l'autre de quantité de Plantes de Tabac, fannées, qu'ils sont obligez de manier fueille à fueille pour en oster la coste du milieu, & quelques habiles qu'ils soient, il est tousiours plus d'une heure apres minuit quand ils ont achevé. Mais à peine ont-ils dormy trois ou quatre heures, qu'on les éveille pour retourner au travail, ce qui harasse ces pauvres gens d'une telle maniere, qu'on les void dormir tout de bout; quelqu'envie pourtant qu'ils ayent de reposer, il faut qu'ils s'en deffendent: car si le Commandeur qui les observe dans le travail, les voit sommeiller, il les frappe d'une lianne, qui leur fait bien-tost perdre l'envie de dormir.

Aussi l'on peut à bon droit leur appliquer la définition qu'Aristote donne des serviteurs, quand ils les appelle les instrumens de leurs Maistres; car comme le Maistre se sert de ses instrumens, quand & comme il luy plaist, ainsi on les occupe à tout ce que l'on veut, & l'on leur fait quitter la besogne qu'ils ont commencée, pour en reprendre un autre, sans qu'ils témoignent la moindre repugnance.

Ie remarque pourtant trois choses qui rendent leur travail extrémement fascheux. La premiere est, la chaleur du pays; car estant exposez pendant tout le iour aux rayons du Soleil, il les échauffe d'une si estrange maniere, qu'ils fondent continuellement en eau, de sorte que l'on prendroit l'entredeux de leurs épaules pour une goutiere, à cause de la sueur continuelle qui en découle en une si prodigieuse quantité, que cela est inconcevable.

L'humeur fascheuse des Commandeurs qui les frappent à la moindre fantaisie qui leur en prend, est la seconde chose qui rend leur travail insupportable: car pour faire les bons valets, ou pour reparer le temps qu'ils ont employé à la débauche, ils poussent ces pauvres esclaves au travail, avec des rigueurs, que les Maistres ne souffriroient pas, s'ils en avoient la connoissance. De là vient qu'il meurt une infinité de Négres, dont on ne connoist pas les maladies, les uns arrestant

du petun, d'autres en sarclant la terre, d'autres en faisant d'autres ouvrages, & la pluspart sont plustost morts que leurs Maistres n'ont sceu leur indisposition : car ils ont beau se plaindre, si leur Commandeur est fascheux, il se rit de leurs plaintes, & les pousse au travail à force de coups, jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus.

Mais ce qui rend leur travail le plus penible & le plus fâcheux à mon advis, c'est l'infructuosité de ce travail ; car ils sçavent bien que toutes leurs sueurs vont au profit de leurs maistres, & que quand ils leurs amasseroient des montagnes d'or, il ne leur en reviendra jamais rien, & que quand ils vivroient des siecles entiers, & qu'ils travailleroient davantage qu'ils ne font, ils ne retireroient pas un sol de profit de toutes leurs peines;

Tous les Négres, hommes, femmes, garçons & filles, au-dessus d'onze ou douze ans, travaillent également ; & tout l'avantage qu'ont les femmes, c'est que leur travail n'est pas tousiours si rude que celuy des hommes, & qu'on leur choisit de la besogne aisée, quand elles sont grosses de sept à huit mois.

Les Négres qui suivent Messieurs les Officiers à cheval, ne sont pas pour cela dispensez du travail, quand ils sont de retour ; mais les Négresses que leurs femmes prennent pour les servir, & pour tenir leurs enfans, sont dispensez du travail, ne sont plus sous la jurisdiction des Commandeurs, & ne s'occupent que dans les choses du ménage, comme les servantes Françoises.

Les Négres qu'on employe à la Chasse ou à la Pesche, ne font ordinairement autre chose, parce que ces deux exercices demandent un homme tout entier.

Vn habitant qui a deux bons Négres, peut vivre fort à son aise & honorablement ; car ils luy peuvent fournir chacun de leur travail, 17. ou 18. cens livres de Tabac, sans les vivres qu'ils font, & il s'est trouvé des habitans à la Martinique, qui loüant leurs esclaves à d'autres François, à un certain prix par mois, y trouvoient aussi bien leur compte, qu'à les faire travailler.

Des Recreations des Négres.

§. X.

VN Poëte avoit bien raison de dire chez Platon, que Dieu oste la moitié de l'esprit aux esclaves, *Dimidium mentis Iupiter illis aufert*, de peur que connoissant le malheur de leur condition, ils ne s'en affligent avec excez, & ne deviennent incapables de rendre service. Nous avons une experience de cecy dans nos Négres, qui ne songent point à leur déplorable condition, que lors qu'on les maltraite: mais c'est encore si legerement, que si cette pensée les occupe aujourd'huy, ils n'y songent plus le lendemain.

C'est aussi d'eux que l'ō peut dire, que toute la terre est leur patrie; car pourveu qu'ils trouvent à boire & à manger, tous les Pays leur sont indifferens, & bien éloignez des sentimens des enfans d'Israël, qui estoient incapables d'aucun divertissement dans la rigueur de leur captivité, & qui rejettoient les recreations les plus innocentes, comme incompatibles avec l'état present de leurs miseres: ils ne sont pas moins joyeux dans leur servitude, que s'ils estoient parfaitement libres; car ils chantent, dansent, & se divertissent bien souvent mieux que leurs Maistres, & que ceux qui leur commandent.

Il ne se passe guéres de Festes & de Dimanches, que plusieurs Négres d'une mesme terre, ou de celles qui leur sōt voisines, ne s'assemblent pour se recréer; & pour lors ils dansent à la mode de leur pays, tantost à la cadence de leurs chansons, qui forment un chant tres-desagreable, & tantost au son d'un tambourin, qui n'est autre chose qu'un trōc d'arbre creusé, sur lequel l'on a étédu une peau de loup marin. L'un d'eux tient cét instrument entre ses jambes, & joüe dessus

avec ses doigts, comme sur un tambour de basque ; puis quand il a joüé un couplet de la chanson, ceux qui dansent en chantent un autre, continuant ainsi alternativement tant qu'elle dure.

I'en ay veu quelques-vns, qui faute de tambour se servoient de deux callebasses remplies de petites roches, qu'ils manioient pourtant avec tant d'adresse, qu'ils formoient un son assez agreable.

Ils font des postures si contraintes, & des contorsions de corps si violentes en dansant, que ie me suis souvent étonné, comme ils pouvoient se remüer, apres avoir cessé ce penible exercice: cependant en sortant de là, ils sont si frais, & paroissent si peu fatiguez, qu'on ne diroit pas à les voir, qu'ils ayent dansé.

Ils passent en ces recreations non seulement l'apresdisnée entiere des Dimanches, mais ils continuënt quelquefois leur divertissement toute la nuit, ne se separant les uns des autres, pour s'en retourner à leurs habitations, que pour se rendre avec les autres, à l'heure qu'on les meine au travail.

Pendant que les hommes & les femmes dansent & sautent de toute leur force, les petits enfans composent une autre danse à part, où il y a du plaisir à les voir imiter les postures de leurs Peres & Meres, & contrefaire leurs gestes : mais ce qui est estonnant dans ces enfans, c'est qu'ils ne s'ennuyent pas plus dans ces passe-temps que les grandes personnes, de sorte qu'ils chantent & dansent iusqu'à ce que le sommeil les accable.

Quand ils ne font pas ces assemblées, ils vont rendre visite, ou la reçoivent, & la liberté qu'on leur en donne est une des plus grandes satisfactions qu'ils ayent dans leur malheur. Ils reçoivent fort bien ceux qui les viennent voir (qui sont ordinairement ou leurs Alliez, ou des Négres de leur terre) & n'épargnent rien de ce qu'ils ont dans leurs Cases, pour leur faire bonne chere. I'ay veu l'un de nos Négres tuër cinq ou six pieces de volailles, qu'il accommodoit à sa façon, & dépenser plus de trois pintes d'eau de vie, pour

régaler cinq ou six esclaves de son pays qui l'estoient venu voir ; & comme ie le blasmay de prodigalité, il me répondit qu'il avoit autant fait cette dépense pour leur montrer qu'il estoit bien, & qu'il n'estoit pas miserable comme tel & tel de leur pays, (ce qui fait le sujet le plus ordinaire de leurs conversations) que pour leur faire paroistre son affection.

Quand un Négre reçoit visite, il appelle ordinairement au petit régale qu'il fait, ses autres camarades, hommes & femmes, lesquels pour paroistre aussi courtois que luy, traitent aussi ceux de dehors, & ils s'en retournent rarement, sans avoir bû un coup ou deux dans chaque Case, quand ces pauvres gens ont un peu de boisson, ce qui n'arrive pas tousjours.

Ie remarquay un iour avec beaucoup de satisfaction un Négre d'un de nos habitans sortir de la Case de nostre Dominique, chargé de viande & de Cassave, ce qui m'ayant obligé de luy demander pourquoy il luy donnoit toutes ces choses, il me répondit en son baragoüin, que son Maistre *n'étoit pas bon Capitan, pas bon à Négre, luy point donner à manger;* que ce pauvre esclave estoit de sa terre, & qu'il luy gardoit tousiours un morceau de ce que nous luy donnions, que ce pauvre Négre venoit querir chaque Dimanche.

Leurs plus grandes resioüissances se font au Baptesme de leurs enfans ; car pour lors ils invitent tous les Négres de leur Pays, aussi bien que tous ceux de la Case, & ils vendroient plustost tout ce qu'ils ont, qu'ils n'eussent de l'eau de vie, pour solemniser leur naissance.

Quoy que les François ne s'amusent pas à boire avec eux dans ces divertissemens, les Parrains & les Marraines qui sont ordinairement des François, amis de leurs Maistres, ne laissent pas de contribuer à la bonne chere.

Ils font les mesmes resioüissances lors que l'on marie leurs enfans; mais pour lors, c'est au despens de leurs Maistres, qui les traitent, & qui leur donnent de l'eau de vie, tant pour eux, que pour ceux qu'ils prient au festin.

Apres

Apres le Festin, ils dansent tout le iour & toute la nuict, & quand le Maistre est un peu facile, il leur donne encore le lendemain pour continuer leur recreation.

Des chastimens dont on punit les fautes des Négres.

§. XI.

La necessité que ie me suis imposée de ne rien omettre dans ce traité, de ce qui peut donner au Lecteur une connoissance parfaite de la condition miserable de ces pauvres esclaves; m'oblige de parler des chastimens dont l'on se sert pour les corriger, & de dire que comme on les gagne par la douceur, qu'on leur témoigne quand ils s'aquittent fidelement de leur devoir : on les range aussi par la rigueur des chastimens quand ils s'en écartent.

Leur humeur arogánte & superbe, oblige nos habitans de ne laisser passer aucune faute sans les en punir, à cause des consequences dangereuses qui pourroient suivre de l'impunité ; & ils sont contrains de les chastier, pour l'exemple des autres, de certaines fautes, qu'ils dissimuleroient dans toutes autres personnes.

Sans cette rigueur, il seroit impossible de les conserver; car l'on a veu par mille experiences, que l'impunité les rend insupportables, & que si le Maistre & le Commandeur qui a soin de leur conduite, ne s'en font craindre, ils les méprisent, se débauchent, & ne travaillent pas : c'est pourquoy toutes les Nations de l'Europe, François, Anglois, Espagnols, Portugais & Holandois, qui se servent de Négres dans l'Amerique, tiennent pour maxime fondamentale dans le gouvernement de ces esclaves, de ne les fraper iamais

ſans ſujet, mais auſſi de ne leur pardonner iamais aucune faute.

La pluſpart des peines dont on punit les fautes des Négres, eſtant arbitraires, & à la diſcretion de leurs Maiſtres, ie ne ſçaurois preciſément les déterminer, ny en donner une connoiſſance entierement exacte: c'eſt pourquoy ie me contenteray de remarquer celles qui leur ſont le plus ordinaires, & le rapporter divers chaſtimens dont ie les ay veu punir. La Pareſſe, le Larcin, la Deſobeyſſance, la Fuite & la Revolte, ſont les fautes auſquelles ils ſont le plus ſujets, & pour leſquelles on les punit; mais avec des chaſtimens bien differens.

En effet, ils ſont quittes de la premiere pour quelques coups de Lianne, que le Commandeur porte ordinairement à la main, de laquelle il ſangle ceux qu'il trouve écartez de la bande pour ne pas travailler. Ces Liannes, qui ſont des branches d'une plante, groſſe comme le pouce, ſont ſouples & pliantes comme de la Baleine, & fait autant plus de mal qu'un nerf de Bœuf, ſi bien que quand le coup eſt violent, il emporte la peau, ou fait au moins une enfleure qui dure un iour ou deux.

Le Larcin n'a point de chaſtiment determiné, & il eſt permis à tous les habitans de battre les Négres, quand ils les ſurprennent dérobans ſur leurs habitations, ou dans leurs Caſes. Il eſt vray qu'ils n'ont pas le droit de les tuër pendant le jour, & un Habitant ſeroit puny exemplairement, & obligé de rendre un autre Négre, s'il en avoit tüé quelqu'un: mais pendant la nuict il eſt permis de tirer & de les tuer.

I'ay connu un fort honneſte habitant à la Martinique, qui en traita un de la maniere que ie vâ dire. Voyant qu'apres luy avoir pluſieurs fois pardonné ſes vols, il abuſoit de ſa bonté, il l'attrapa un iour dans ſon Parc à cochons, luy coupa les deux oreilles, ſans autre forme de procez, les enveloppa dans des fueïlles d'arbre, & luy donna ordre de les porter à ſon Maiſtre.

La Iuſtice les fait quelquefois attacher au Carcan public

pendant tout un iour, avec un certain Baillon à la bouche, qui s'ouvre par une visse, ce Baillon est frotté de piment qui fait baver ces pauvres miserables, d'une maniere qui leur est d'autant plus fascheuse, que les petits enfans se mocquent d'eux, & se divertissent de leur peine.

On les y attachoit autrefois par l'oreille avec un clou, & apres y avoir demeuré quelque espace de temps l'on la leur coupoit. Il me souvient à ce sujet, qu'un pauvre Négre de saint Christophe ayant desia perdu l'une de ses oreilles par ce supplice, cõme il fut condamné à perdre l'autre, il ne voulut jamais permettre qu'on la luy coupast, qu'il n'eut parlé à Monsieur le General de Poincy, ce qui luy ayant esté accordé, il se jetta à ses pieds, le pria d'avoir pitié de luy, & de ne pas permettre qu'on luy coupast l'oreille, parce qu'il ne sçauroit plus où mettre son bout de petun si on la luy ostoit; (car c'est une coûtume aux Négres d'avoir tousiours un bout de petun sur chaque oreille pour fumer en travaillant,) sa simplicité, ayant touché Monsieur de Poincy, il luy fit misericorde.

La Desobeyssance est punie avec rigueur; car l'on n'épargne point les coups de Lianne au Négre, qui refuse de faire ce qui luy est commandé. Il faut pourtant que ie donne cette loüange à nos François, qu'ils en vsent avec une moderation, qui condamne la cruauté des Espagnols; qui tuënt sans misericorde leurs esclaves au moindre refus, qu'ils font de leur obeïr: aussi les Commandeurs Espagnols ont tousiours deux ou trois pistolets de ceinture, & à la moindre resistance, ou parole un peu haute, que fait ou que dit un Négre, ils le tuënt sur la place en presence des autres: cette Nation tenant pour une bonne maxime de sa Politique, qu'il vaut mieux perdre un Négre que d'en perdre cinquante. C'est par cette voye de rigueur que les Espagnols & les Portugais se sont tellement fait craindre à leurs esclaves, qu'un Commandeur en aura quelquefois quatre ou cinq cens sous sa conduite, qui n'oseroient le regarder en face, ny soufler devant luy.

Les Négres fugitifs, & particulierement ceux qui débauchent les autres, sont chastiez fort rigoureusement ; car on les attache à un Pilier, & apres qu'on leur a découpé toute la peau à coups de Liannes, on frotte leurs playes avec du Piment, du Sel, & du jus de Citron, ce qui leur cause des douleurs incroyables. Quand ce sõt de pauvres Femmes qui ont suivy leurs Maris, ou des Enfans qui ont suivy leurs Peres, & de qui l'on n'apprehende pas une seconde fuite, ils en sont quittes pour ce chastiment ; mais quand on les rattrape une seconde ou une troisiesme fois apres leur fuite, les Maîtres renouvellent cette punition une fois ou deux la semaine, pendant un mois.

L'on met ordinairement aux pieds de ces esclaves qui se sont enfüis plusieurs fois, de gros fers brisez, si pesans qu'ils sont obligez de les soustenir avec une corde ; puis l'on rive ces fers, qui ne les empeschent nullement de marcher & d'aller au travail avec les autres, & à moins qu'on ne voye en eux un grand déplaisir de leurs fautes passées, ils portent iour & nuit ces fers, le reste de leur vie.

I'ay veu dans saint Christophe plusieurs Négres qui avoient des Colliers de fer autour du Col, ausquels étoient attachées deux grãdes barres sur le derriere, en forme de croix de saint André, dont les deux bras d'en-haut passoient deux pieds au dessus de leurs testes, aux extremitez desquels il y avoit deux petits crochets aussi bien qu'à celles d'en-bas. C'est là le meilleur moyen qu'on ayt peu trouver pour arrêter les plus meschans, car il est impossible qu'ils passent par les bois du pays avec ces insttumens.

La iustice ne prend point connoissance de ces sortes de fautes, mais en laisse le châtiment à la discretion des Maîtres, qui les punissent par les voyes qu'ils iugent les plus propres pour les ranger à leur devoir. Il n'y a que la Revolte qu'on punit inexorablement du dernier supplice. C'est ce que l'on a pû remarquer en beaucoup d'endroits de ma Premiere Partie, où i'ay dit, comme l'on a écartelé & bruslé les principaux Autheurs des Revoltes. Il est vray que quand il y

en a plusieurs d'vne bãde, on ne punit de mort, que les Chefs, & l'on rend les autres à leurs Maistres, qui les punissent chez eux du chastiment des fugitifs.

L'on observe ordinairement deux choses dans les punitions exemplaires que l'on fait des Négres fugitifs: car Premierement l'on oblige les Maistres de Case du quartier où l'execution se fait, d'envoyer tous leurs Négres, hommes & femmes, garçons & filles, & mesme iusqu'aux enfans, pour assister au chastiment de ces revoltez, afin que par la peine qu'ils voyent infliger pour ces sortes de crimes, ils soient détournez de pareilles fautes.

Si par l'Arrest l'on ordonne que le corps de ceux qui sont condamnez à mort, seront bruslez apres avoir esté estranglez, l'on contraint les Négres de porter chacun vn morceau de bois pour composer le feu; mais lors qu'ils sont exempts du feu, l'on écartelle ces corps & l'on en attache les membres aux avenuës des places publiques, à la reserve de la teste qui est tousiours donnée au Maistre pour la faire mettre sur un poteau au milieu de son habitation, pour imprimer plus de crainte à ses esclaves.

La seconde chose qui s'observe, c'est que pour recompenser le Maistre dont on fait mourir les Négres, l'on en prend le prix sur le public, parce qu'il n'est pas iuste que l'un perde plûtost ses esclaves que les autres, dont les esclaves ne sont pas moins coupables.

Les Négres souffrent assez patiemment la peine de leurs fautes, mais quand on les frappe à tort, ils rugissent comme des lyons, s'emportent dans une furie qui n'est pas conceuable, & qui dégenereroit en vn chagrin capable de les faire mourir, si cela leur arrivoit souvent.

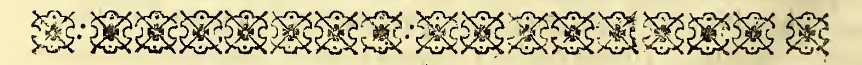
On ne fait pas semblant toutefois d'écouter les plaintes qu'ils font cõtre leurs Cõmandeurs, & quelques iustes qu'elles soient, on leur dõne toûjours le tort, de peur que si le Maistre abandõnoit l'interest de celuy qui leur cõmande, ils prissent la hardiesse de luy desobeïr, ou de luy resister quand il les frappe, dans l'esperance que le Maistre les soustiendroit.

mais l'on avertit le Commandeur en particulier, & on luy deffend de les mal-traiter sans sujet, & mesme avec trop de rigueur quand ils ont failly.

Vn Négre qui auroit frapé vn François, ou levé la main sur luy, peut estre mis entre les mains de la iustice, & j'en ay veu vn auquel on avoit coupé le poing, pour avoir donné vn souflet à son Commandeur.

Chaque Isle a son Bourreau, qui est ordinairement un Négre, à qui on donne la liberté pour ce sujet, qui est aussi toute la recompense qu'il tire de cét employ infame.

Ie ne puis finir ce paragraphe sans exhorter les habitans des Antilles, par les belles paroles de saint Ambroise, & de les prier comme ce grand Prelat faisoit les Maistres Chrêtiens de son tẽps, de traiter leurs esclaves avec charité, parce qu'encor bien que la fortune les ayt rendus leurs serviteurs, ces pauvres miserables ne laissent pas d'estre leurs freres par la grace du Baptesme, qui les a fait enfans de Dieu. *Etsi servus est conditione, gratiâ tamen frater est? Etenim similiter Christum induit, ijsdem participat sacramentis, eodem, quo & tu, vtitur fratre, cur tu non vtatur vt fratre?* les coniurant aussi d'avoir l'œil sur leurs Commandeurs, qui abusent tres-souvent de l'authorité qu'ils leur confient, & qui traitent leurs esclaves, avec des inhumanitez qui les reduisent souvent au desespoir & à la fuite.



Des motifs qui obligent les Négres à se rendre Marons, c'est à dire à fuir de chez leurs Maistres: & de la façon qu'ils viuent dans les bois.

§. XII.

IE ne veux pas nier que le desir de la liberté, qui est naturel à tous les hõmes, ne soit une des causes prédominantes

de la fuite des Négres, puis qu'ils ne sont ny assez stupides, ny assez ignorans pour ne pas cõnoistre l'excellence du bien qu'ils ont perdu : quelque passion pourtant que la nature leur donne pour la liberté, aussi bien qu'au reste des hommes, i'ose soustenir que ce motif n'est pas le plus puissant, qui les oblige à s'affranchir de la servitude par la fuite. Car outre ce que j'ay dit cy-dessus, que toute la terre est leur Patrie, pourveu qu'ils y trouvent à boire & à manger, ils estiment si peu la liberté, que plusieurs Capitaines de Navires, dignes de foy, qui avoient souvent frequenté les costes d'Afrique, m'ont asseuré, que les Peres y vendent leurs propres enfans aux estrangers, & ce qui est horrible à lire, qu'eux-mêmes se vendent quelquefois pour des bouteilles d'eau de vie, s'engageant pour toute leur vie à vne fâcheuse servitude, pour avoir dequoy s'enyvrer vne fois.

Les extrémes miseres que la pluspart de ces esclaves souffrent en leur pays, est sans doute la principale raison de l'insensibilité, qu'ils témoignent dans nos Isles pour la liberté qu'ils ont perduë lors qu'on les y a apportez : car soit que leur Climat soit ingrat, ou qu'ils negligent par paresse d'en cultiver la terre, ils s'estiment plus heureux d'estre esclaves parmy nous, quand ils y sont passablement nourris, & qu'on les traite avec douceur, que d'étre libres en leur pays où ils meurent de faim; c'est ce que ie sçay de la bouche mesme de quantité de Négres, qui m'ont avoüé qu'ils ne voudroient pas estre obligez de retourner chez eux. C'est pourquoy il faut chercher d'autres causes de leur fuite, que le desir de la liberté.

Apres y avoir bien pensé, il me semble qu'il faut distinguer entre ceux qui sont nouvellement arrivez dans les Isles, & ceux qui y ont desia demeuré long-temps; & dire que les causes de la fuite des uns & des autres est differente. Car la peine qu'ont les premiers au travail auquel ils ne sont nullement accoustumez dans leur pays, les rebute & les porte à quitter leurs Maistres, & à s'enfuïr dans les bois, esperant d'y trouver le chemin pour retourner chez eux :

mais la fuite des autres, est ordinairement l'effet ou des mauvais traitemens de leurs Maistres & de leurs Commandeurs, ou le manquement de nourriture.

L'on ne sçauroit dire combien les Premiers pâtissent dans les bois, car ils n'y vivent que de fruits sauvages, de Grenoüilles, de Crabes, de Tourlourous, qu'ils sont contrains de manger tous crus ; & ils y endurent tant de miseres, que plusieurs retournent d'eux-mesmes quand ils peuvent retrouver le chemin ; & les autres y meurent miserablement de faim, ou des maladies qu'ils y contractent.

Les seconds estant plus accoustumez au pays, ne se rendent jamais Matons, qu'ils n'ayent mis ordre à leurs affaires: c'est pourquoy ils se munissent de ferremens, comme serpes, haches & coûteaux, emportent leurs hardes, font provision de gros Mil, & se retirent aux lieux les plus élevez des montagnes, qui sont presqu'inaccessibles, où ils abattent du bois, font un jardin, y plantent du Manyoc & des Igniames, & en attendant qu'ils soient en maturité, ils viennent la nuict à la liziere du bois, où les autres Négres ne manquent point de leur porter à manger de ce qu'ils ont. Quand ils n'en peuvent estre secourus, ils vont hardiment la nuict dérober dans les habitations, & y prennent tout ce qu'ils trouvent, il y en a mesme qui sont venus dérober iusqu'à l'espée & au fusil de leurs Maistres.

Si-tost que les vivres qu'ils ont plantées, sont en maturité, le Mary vient querir sa Femme & ses enfans, & les autres viennent débaucher d'autres Négres pour avoir compagnie. L'on ne sçauroit dire avec quelle abondance ces esclaves fugitifs se nourrissent, car rien ne leur manque, des choses qui se trouvent dans les bois, qu'ils accommodent à leur façon & à leur goust. En effet, les Chasseurs de la Martinique ayant découvert en l'an 1657. *l'Ajoupa* d'un Négre fugitif, ils y trouverent de la Cassave, des Patates, & deux grandes Callebasses remplies de serpẽs salez, ausquels il avoit coupé la teste, d'autres Callebasses pleines d'eau, & un tison tout allumé.

allumé. Quelques-uns ont vécu les cinq & six ans en cêt estat, & l'on croid mesme qu'il y en a encor à la Martinique qui multiplient avec leurs femmes, & quoy qu'on leur ayt souvent donné la chasse, on ne les a iamais pû rencontrer; car ils ont l'adresse de ne point faire de feu pendant le iour, de peur que la fumée ne découvre le lieu de leur retraite.

Ces fugitifs sont tout à fait à craindre, car quand ils ont gousté cette façon de vie, coquine & miserable, l'on a toutes les peines du monde à les reduire; ils débauchent les autres, & l'on s'est veu reduit à cette extremité à la Martinique, qu'on n'osoit dire un mot de travers à un Négre, ny luy faire la moindre correction qu'il ne s'enfuït dans les bois: les Négresses mesmes les imitoient, & s'y en alloient avec de petits enfans de sept ou huit iours.

Des maladies des Négres, de leur mort, & de leurs funerailles.

§. XIII.

Bien que les Négres ne soient pas si maladifs que les François, leurs maladies pourtant sont bien plus violentes, & il y en a certaines ausquelles ils sont bien plus sujets qu'eux. Ils sont assez souvent attaquez d'un mal de teste extraordinairement violent, plusieurs habitans en perdirent de ce mal à la Martinique en l'année .... Mais l'on fut particulierement surpris de celuy que nous perdismes pour lors, qui mourut le sarcloir à la main, sans dire mot, ny se plaindre à ses compagnons, bien qu'il fust estimé le plus fort & le plus robuste de l'Isle. Comme ils vont tousiours nuds pieds, ils les ont ordinairement mangez de Chiques, & à moins que les Peres & les Meres ne baignent tous les iours leurs enfans, & ne les tiennent bien propres, ils ont presque tous l'Epian.

Quand un Négre est malade, on luy porte tout ensemble

le Viatique & l'Extreme-Onction, & à moins qu'ils ne demeurent proche des Eglises, l'on n'a pas tousiours le temps de les aller voir dans cette extremité. Ceux qui appartiennent à de bons Maistres qui en ont soin, qui les assistent, & qui leur destinent quelqu'un de la Case pour le servir, ils sont assez heureux; mais il n'y a rien de plus miserable quand ils appartiennent à d'autres qui les negligent.

C'est dans cette rencontre que paroist le zele infatigable de nos Missionaires; car il leur faut souvent faire deux ou trois lieuës de pays, pour aller consoler un pauvre Négre couché sur son Grabat, le plus souvent abandonné de tout secours, & qui ne voit personne que le soir, quand ses Camarades retournent du travail. Il y a mesme des Maistres si inhumains, qu'ils ne veulent pas qu'une femme perde son temps (comme ils disent) auprés de son mary ou de son enfant malade. Ie n'en dis pas davantage, mais l'on peut aisément juger de la peine de ces pauvres gens, en qui les sentimens de la nature ne sont pas estouffez avec leur liberté.

Quand un Négre est mort, le Commandeur en destine quatre autres pour l'apporter à l'Eglise sur deux grandes perches, disposées en forme de siviere: & c'est icy où j'ay souvent déploré l'effroyable misere de cette condition; dans tous les autres estats la misere finit avec la vie du miserable, mais elle persevere encore dans nos esclaves apres leur mort; car il ne faut point parler de suaire, & de cinquante qui meurent, il n'y en a pas deux qu'on ensevelisse dans de la toile: on les apporte couverts de leurs meschans haillons, ou envelopez dans quelques feüilles de Balisiers. Ceux qui ont apporté le mort, font la fosse où nous les enterrons.

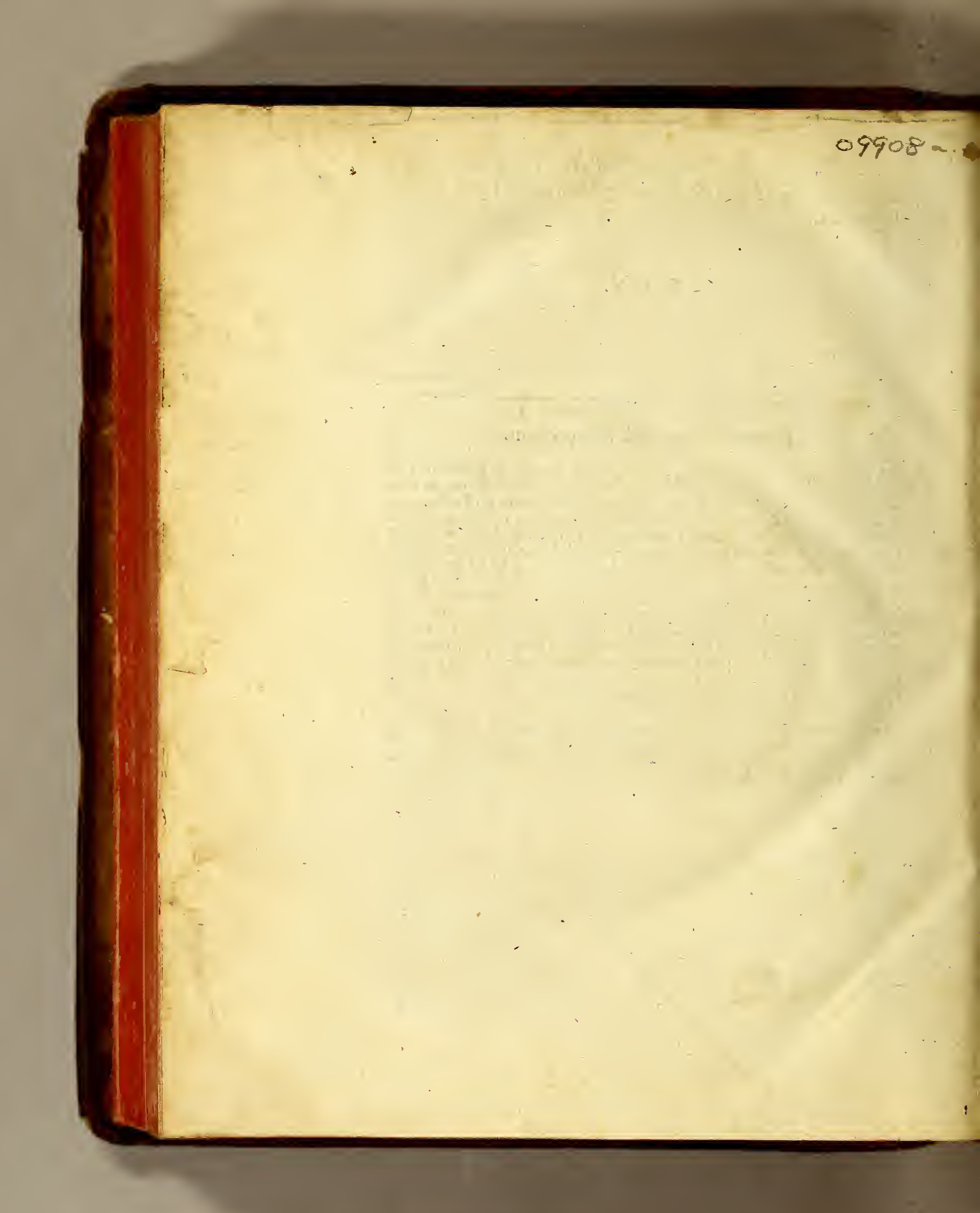
Si la charité de nos Missionaires ne les assistoit de leurs prieres, & ne les portoit à dire une Messe pour eux, il ne faudroit pas s'attẽdre que personne les secourût; outre qu'ils n'ont rien, leurs Maistres se mettent fort peu en peine de faire prier Dieu pour eux: C'est pourquoy, ie plains bien les esclaves, où il n'y a point de Religieux qui estendent leur charité sur eux iusqu'apres leur mort; & si iamais l'interest

regne dans les Isles, il est certain qu'ils n'auront plus de soulagement.

FIN.

Fautes survenuës à l'Impression.

PAge 11. *ligne* 12. salé, *lisez* salée, p. 12. *ligne* 1. Bassetetre, *lis.* Basseterre. p. 13. *ligne* 13. du Pieslis, *lis.* du Plessis, p. 31. *l.* 13. Pere du Chevalier, *lis.* frere du Chevalier, p. 32. *ligne* 3. est établi, *lis.* fut établi, p. 38. *ligne* 18. Lande *lis.* Bande, p. 40. *ligne* 3. 1651. *lis.* 1650. p. 49. *ligne* 27. aux gasses, *lis.* aux gaffes, p. 59. *ligne* 25. plain, *li.* pleines, p. 74. Chapitre 2. *lis.* Chap. 3. ibid. *ligne* 34. les niectures, *lis.* les conjectures, p. 154. *ligne* 21. touffe de lets gros, *lis.* vne grosse touffe de filets, p. 167. *ligne* 3. 40. pieds du trou, *lis.* 40. pieds du tronc, p. 171. §. 8. *lis.* §. 12. p. 172. §. 9. *lis.* §. 13. p. 184. *lig.* 3. 1655. *lis,* 1657. p. 233. *ligne* 17. le cours, *lis.* le canor, p. 245. *ligne* 1. y lue, *lis.* y lave, p. 239. *ligne* 7. Viguiot, *lis.* Vigniot, p. 254. *ligne* 19. couvent, *lis.* clousent. p. 254. *lig.* 19. aisles de la queüe, *lis.* plumes de la queüe, p. 255. *ligne* 5. certains petis oyseaux. *lis.* certains grands oyseaux. p. 299. *ligne* 4. figûra. *lis* figure, p. 300. *ligne* 20. ne seroit, *lis.* ne feroit, p. 311. *ligne* 4. pondu & les bouchent, *lis.* pondu elles bouchent, ibid. *ligne* 11. & se jettent, *lis.* elles se jettent, p. 323. *ligne* 28. Geluy, *lis.* Celuy, p. 328. *ligne* 1. touché des orties, *lis.* touché avec des orties, p. 343. *ligne* 13. qu'elle en vie, *lis.* qu'elle est en vie. p. 345. §. 6. *lis.* §. 5. p. 363. *ligne* 37. Groenand, *lis.* Groenlano, p. 416. *ligne* 26. que, *lis.* qu'il, p. 418. *ligne* 11. Guyeyma, *lis.* Gueymu. *ibid. ligne* 23. victorieux, *lis.* entr'eux. p. 430. *ligne* 30. fort. *lis.* faut. p. 449. *ligne* 7. 1658. *lis.* 1656. p. 465. *ligne* 16. froterenr. *lisez* fraitterent. p. 465. *ligne* 17. du. *lis.* de. p. 513. *ligne* 3. Ausi. *lis.* Ainsi. p. 515. *ligne* 8. qu'il en sont. *lis.* qu'il font. p. 521. *ligne* 20. vne. *lis.* vn. p. 530. *ligne* 18. plus. *lis.* ou plus. p. 536. *ligne* 26. plantées, *lisez* plantés.


09908



